

R. P. ÉMILE GEORGES

PRÊTRE DE LA CONGRÉGATION DE JÉSUS ET MARIE, DITE DES EUDISTES

SAINT JEAN EUDES

MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE

INSTITUTEUR

DE LA CONGRÉGATION DE JÉSUS ET MARIE

DE L'ORDRE DE NOTRE-DAME DE CHARITÉ DU REFUGE

ET DU BON-PASTEUR

ET DE LA SOCIÉTÉ DU CŒUR DE LA MÈRE ADMIRABLE

PÈRE, DOCTEUR ET APOTRE

DU

CULTE LITURGIQUE DES SACRÉS CŒURS DE JÉSUS ET DE MARIE



PARIS (VI^e)

P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

10, RUE CASSETTE, 10

—
1925

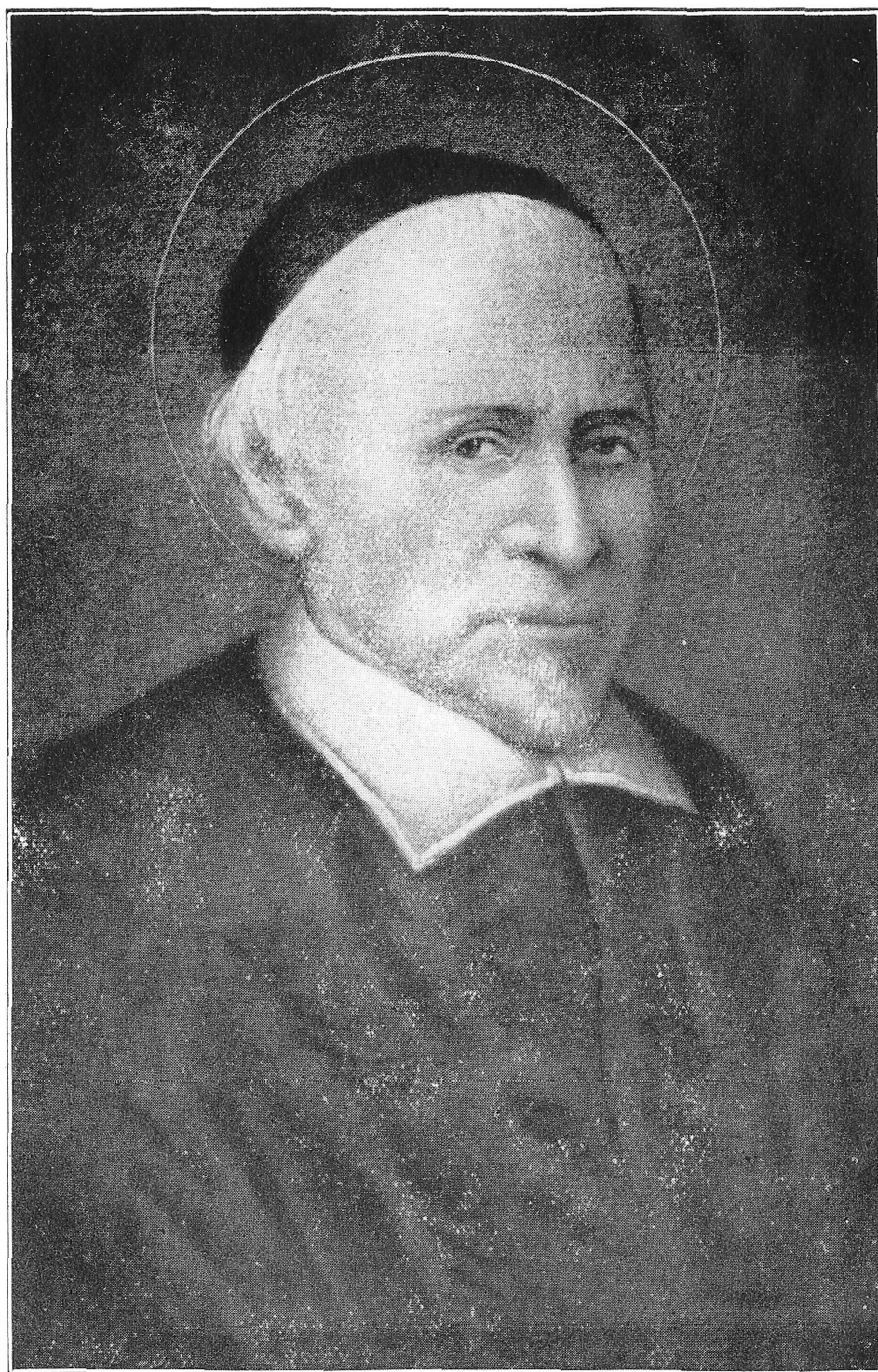
SAINT JEAN EUDES

DU MÊME AUTEUR

La question ouvrière, d'après les principes catholiques, 1 vol. in-12, Québec, 1922.

Le Révérend Père Prosper Lebastard, Eudiste, 1 vol. in-8, Bathurst, N.-B., 1921.

Monseigneur Blanche, C. J. M., Évêque de Sicca, premier Vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent et du Labrador, 1 vol. in-12, Bathurst, N.-B., 1923.



SAINT-JEAN EUDES
(1601-1680)

NIHIL OBSTAT

Parisiis, die 25^a Martii 1925

ALB. LUCAS

Sup. Gén.

IMPRIMATUR

Parisiis, die 30^a Martii 1925

G. DELABAR

Vic. Gén.

DÉCLARATION

S'il m'arrive, dans ce livre, de me servir du mot *Saint* en parlant de quelques personnages non canonisés par l'Église, ou de qualifier de miracles des faveurs obtenues par leur intercession, je déclare que je n'entends le faire que dans la mesure et le sens autorisés par les décrets du pape Urbain VIII, et que je n'ai nullement l'intention de prévenir le jugement de l'Église aux décisions de laquelle je veux être entièrement soumis.

E. G.

AVANT-PROPOS

Nous avons pris la plume pour répondre aux vœux de nos supérieurs, désireux de voir paraître une vie nouvelle de notre saint fondateur, à l'occasion de sa canonisation.

Puisse l'obéissance avoir attiré la bénédiction du bon Dieu sur l'ouvrage que nous offrons aujourd'hui à nos confrères de la Congrégation de Jésus et Marie, à nos chères Sœurs de Notre-Dame de Charité du Refuge et du Bon-Pasteur, aux pieuses filles du Cœur de la Mère admirable, à toute la famille eudiste, aussi bien qu'à tous les admirateurs et dévots du grand serviteur de Dieu que l'Église s'apprête à couronner de gloire.

Nous avons nourri une double ambition en le composant : restituer tous ses traits historiques à la belle et attrayante figure de saint Jean Eudes, tout en la popularisant.

De là, notre soin minutieux à recourir constamment aux sources les plus authentiques; notre souci constant de confronter avec elles les dires et affirmations des premiers historiens du saint.

De là aussi notre préoccupation, que d'aucuns seront peut-être tentés de trouver excessive, d'écarter toute atteinte à la vérité historique en ce qui concerne la vie, les œuvres et l'apostolat de notre héros.

Nous avons cru que la piété filiale et le respect de la vérité nous imposaient cette sévérité. Toutefois, en l'exerçant, nous nous sommes efforcé de ne pas nous départir envers les auteurs, dont nous avons pu discuter les idées et les appréciations, du degré de courtoisie dû à chacun.

Avec ce caractère critique, nous avons aussi visé à assurer à notre travail une certaine rapidité d'allure, voire même, une certaine aisance de style, propres à en faciliter la lecture, et à le rendre accessible à toutes les catégories de lecteurs.

Cette seconde préoccupation nous a conduit à abandonner résolument l'ordre chronologique et à suivre un plan logique, suffisamment souple pour satisfaire à la fois aux légitimes exigences de la chronologie et à celles de la logique naturelle des événements que nous avons à raconter; suffisamment large aussi pour ne rien négliger d'essentiel dans la vie si pleine de notre saint; suffisamment précis, enfin, pour assurer à sa grande figure tout son rayonnement.

Avons-nous réussi? Au lecteur d'en juger.

Nous n'entretenons aucune illusion sur la portée et la nature de cette nouvelle vie de saint Jean Eudes. Elle ne prétend nullement à devenir l'histoire définitive de notre cher saint. Tout au plus nous apparaîtrait-elle comme une pierre d'attente...

Nous avons utilisé dans la composition de cette biographie les sources que voici :

En premier lieu, les quatre volumes de la *Vie du Vénérable Jean Eudes*, par le R. P. Boulay : «..... près de trois mille pages, a-t-on dit d'elle, que nul bon esprit ne s'avisera de trouver trop longues, et qui font honneur soit à la formation littéraire, soit à la critique des Eudistes contemporains. »

(Brémond : *Histoire Littéraire du Sentiment Religieux*, tome III, p. 585.) Sans nous croire tenu d'accepter toutes ses opinions, nous nous inclinons avec une respectueuse admiration devant cet infatigable artisan de la gloire de saint Jean Eudes. Nul n'aura plus contribué à tirer de l'injuste oubli où elle était pratiquement ensevelie, la chère mémoire de notre saint fondateur.

Le R. P. Boulay a consciencieusement mis à contribution tous ses prédécesseurs, en particulier : MM.¹ Hérambourg, Costil et Martine. Ceux-ci cependant n'en ont pas nécessairement perdu leur utilité; et une étude approfondie de leurs œuvres s'impose à quiconque désire bien connaître notre saint.

M. Hérambourg, entré dans la Congrégation en 1682, est le premier, par ordre de date, de nos anciens biographes. Il demeure l'un des principaux témoins de la tradition historique relative au P. Eudes, sur lequel il dut recueillir de précieux détails auprès de son maître des novices, M. de Bonnefonds, et de son supérieur général, M. Blouet de Camilly. M. Hérambourg nous apparaît plus moraliste qu'historien. Chez lui, la partie biographique occupe une place plutôt sommaire, et ses préoccupations chronologiques ne présentent assurément rien d'excessif. Nous le citons ordinairement d'après une copie faite sur le texte original².

1. Jusqu'au milieu du xix^e siècle, les Eudistes, comme les Sulpiciens et les Lazaristes, ne prenaient d'autre titre que celui de Messieurs. Nous avons cru devoir le leur laisser. De même, pour nous conformer à l'usage du xvii^e siècle, nous laissons ordinairement aux évêques mis en cause dans notre récit le nom de Messieurs.

2. Le P. Le Doré a publié la deuxième partie de l'ouvrage de M. Hérambourg sous ce titre : *Les Vertus du P. Eudes*. Malheureusement, dans l'édition (Paris, 1869) que nous avons entre les mains, le P. Le Doré a mêlé ses réflexions

Les deux ouvrages de M. Costil furent successivement écrits : les *Annales de la Congrégation de Jésus et Marie*, de 1722 à 1739 ; les *Fleurs de la Congrégation de Jésus et Marie*, à partir de 1724. On ne saurait dire trop de bien de cet auteur qui, étant entré dans la Congrégation en 1694, mérite d'être rangé parmi les témoins les plus autorisés de notre histoire. Son esprit critique lui assure, croyons-nous, la première place parmi eux. En tous cas, c'est d'emblée celui que nous avons consulté le plus volontiers et avec le plus de profit.

La *Vie du R. P. Jean Eudes*, instituteur de la Congrégation de Jésus et Marie, que nous a donnée M. Martine (entré dans la Congrégation en 1707), si elle est écrite avec plus de soin, peut-être, que les précédentes, nous paraît, en revanche, mériter moins de crédit. M. Martine ne semble pas doué d'un sens historique bien développé. Dupe de son imagination, il se laisse entraîner à reconstituer, au gré de sa fantaisie, les scènes qu'il raconte, les discours qu'il prête à ses personnages. Bref, c'est un auteur qui est loin d'être à dédaigner, mais dont il faut contrôler les dires. Nous le citons toujours d'après l'édition de M. Lecoite.

Nous indiquons, en note, dans d'abondantes références, les sources subsidiaires auxquelles nous avons puisé, pour l'étude, l'exposé et la solution des questions particulières soulevées dans notre ouvrage.

En terminant cet avant-propos, nous manquerions à un devoir impérieux, si nous n'exprimions publiquement au

personnelles au texte d'Hérambourg, sans qu'il soit possible de distinguer ce qui appartient à l'un ou à l'autre. S'il nous arrive de citer cette édition, nous la désignerons sous le nom d'Hérambourg-Le Doré.

R. P. Lebrun, vicaire provincial des Eudistes au Canada, toute notre cordiale reconnaissance pour sa collaboration si appréciée. Nous avons largement bénéficié de sa haute compétence en tout ce qui regarde la vie et les œuvres de notre bienheureux père; des abondantes et précieuses notes personnelles qu'il nous a communiquées; des conseils si judicieux qu'il nous a prodigués avec une bienveillance dont nous lui avons infiniment de gré. Qu'il en soit chaleureusement et respectueusement remercié ici !

EMILE GEORGES,
prêtre C. J. M.

Séminaire du Sacré-Cœur, Charlesbourg, P. Q., Canada, en la fête de la Présentation de la T. S. Vierge, 21 novembre 1924.

CHAPITRE PREMIER

LES ANNÉES DE FORMATION

1601-1627

- I. **Le milieu familial.** — Isaac Eudes et Marthe Corbin; leur mariage. — Naissance du saint. — Ses frères et sœurs. — Premiers traits de vertu. — La première communion. — A l'école de Maître Blanette.
- II. **Au collège de Caen.** — § 1. Le P. Robin. — Le « dévot Eudes ». — Admission dans la Congrégation de la Sainte-Vierge. — Les fiançailles avec Marie. — Le philosophe. — Succès de Jean Eudes dans ses études.
§ 2. La vocation sacerdotale; opposition de la famille. — La théologie à l'Université de Caen. — Il sollicite son admission dans la Société de l'Oratoire. — Nouvelle opposition des siens.
- III. **A l'Oratoire.** — § 1. L'Oratoire : nécessité de le connaître pour connaître saint Jean Eudes. — Le Cardinal de Bérulle : son œuvre; le but qu'il lui assigne; l'organisation qu'il lui donne; l'esprit qu'il lui communique.
§ 2. Entrée de saint Jean Eudes à l'Oratoire de Paris. — Son année d' « Institution ». — Dates principales; faits principaux. — Les impressions qu'il subit et les grâces qu'il reçoit. — Au service des pestiférés.

I

Jean Eudes naquit le 14 novembre 1601, dans l'un des modestes hameaux du petit village de Ri¹, situé à douze kilomètres d'Argentan, au diocèse de Sées².

1. Le P. Boulay paraît avoir déterminé avec exactitude l'emplacement du lieu de naissance de notre saint. Cf. t. I, p. 2.

2. On s'est souvenu de ce fait dans le dessin et le plan de l'autel de la chapelle de Notre-Dame de Montligeon. Après avoir énuméré les saints et saintes qui y figureront, le bulletin de ce sanctuaire mentionne le P. Eudes en ces termes : « Jean Eudes, qui précéda Marguerite-Marie dans l'institution de la fête liturgique du Sacré-Cœur; il aimait, au cours de sa vie, à s'intituler « prêtre du diocèse de Sées », et les villes qui nous environnent de plus près comptent parmi celles qui furent les témoins de sa

Le lieu et la date de sa naissance important également à l'histoire.

La Providence a placé son berceau en terre normande, si riche en nobles souvenirs d'un glorieux passé; si belle sous les somptueuses parures de pierre, dont les siècles d'art et de foi l'ont ornée; si féconde aussi en fleurs et fruits de sainteté. De plus, elle l'a fait naître à l'aube d'une incomparable époque, où toutes les gloires, religieuses, artistiques et littéraires, semblent avoir pris rendez-vous, pour assurer au génie français sa consécration définitive.

Toutefois rien, à ce moment-là, ne présageait, au moins en Normandie, l'ère nouvelle sur le point de s'ouvrir. Le siècle précédent s'y était éteint dans une morne tristesse. Famines, peste, guerres civiles, exactions odieuses des huis-siers des tailles : bref, tous les fléaux, à la fois, s'étaient abattus sur cette malheureuse province, et la ravageaient cruellement.

Le petit village de Ri avait subi sa part des épreuves communes. Des familles entières y avaient été anéanties par la peste qui, en 1587, sévit avec tant de rage sur le pays d'Argentan et les lieux circonvoisins. Celle d'Isaac Eudes compta parmi les plus atteintes : il survécut seul au désastre qui emporta tous les siens. Ce terrible coup modifia complètement ses projets d'avenir. Renonçant au sacerdoce auquel il s'est préparé jusque-là — n'était-il même pas à la veille de recevoir le sous-diaconat? — il regagne le domaine familial, fieffé à ses ancêtres par le seigneur de Ri, l'exploite, l'arrondit et réussit à se créer une situation aisée, qui lui laisse suffisamment de loisirs pour s'occuper de chirurgie et de médecine. Ajoutons qu'il conserva de ses anciennes aspirations l'habitude de réciter chaque jour le saint bréviaire.

Vers 1597, Isaac Eudes trouva à Ri même, dans la per-

sonne de Marthe Corbin, une épouse digne de lui. Tous les historiens de saint Jean Eudes s'accordent à reconnaître les qualités vraiment exemplaires de celle-ci; tous également racontent, avec complaisance, un trait qui met en relief l'énergie de son caractère. Bien qu'il soit postérieur à son mariage avec Isaac Eudes, nous le rapportons ici. En dépit des édits royaux, l'un de ses parents s'était battu en duel, et, malheureusement, il avait été tué par son adversaire. Pareil délit pouvait entraîner de déplorables conséquences si la justice s'en saisissait. C'était pour le moins le déshonneur, et un déshonneur rejaillissant sur la famille tout entière. Marthe Corbin n'était d'humeur ni à le subir, ni même à s'y exposer. Sur ses ordres, le cadavre est enterré nuitamment dans un pré qui lui appartient et qu'on retourne dans son entier; ce qui coupe court à toutes les recherches de la maréchaussée. Elle avait sauvé l'honneur des siens.

Isaac Eudes et Marthe Corbin étaient visiblement destinés l'un à l'autre. Leur mariage fut béni de Dieu : à leur foyer florissaient toutes les vertus qui assurent le bonheur d'une famille¹; à l'extérieur, ils étaient l'objet de la confiance et de l'estime universelles. Une seule joie, la joie suprême des époux chrétiens, semblait devoir leur être à jamais refusée : après trois ans de mariage, ils ignoraient encore les charmes si doux de la famille.

Dans leur désolation, ils eurent recours à Marie, et ils firent vœu d'aller en pèlerinage à la chapelle de Notre-Dame de Recouvrance, sise à six lieues de Ri, dans la paroisse des Tourailles, et d'y consacrer leur premier-né à la Reine du Ciel, si elle daignait mettre fin à leur affligeante stérilité. Leur ardente prière fut exaucée. Dès qu'elle en eut la certi-

1. Nous avons sur ce point le témoignage du Saint : cf. *Mémorial*, Art. 2; *Cœur Admirable*, Conclusion. — L'opposition que nous verrons bientôt Isaac Eudes et Marthe Corbin faire aux projets de vie sacerdotale et religieuse de leur fils, n'indiquerait-elle pas une légère exagération dans les éloges sans réserves que leur décernent les biographes de ce dernier?

tude, Marthe Corbin se rendit avec son mari à Notre-Dame de Recouvrance, pour y remercier la Très Sainte Vierge et lui offrir l'enfant, « fruit d'oraison plutôt que de nature¹ », qu'elle portait dans son sein.

Elle devait donc à Marie d'être la mère d'un futur saint. Celui-ci, né le mercredi, fut baptisé le vendredi suivant, et il reçut le nom de Jean. La cérémonie eut lieu le soir, et en notant ce détail dans son *Mémorial des bienfaits de Dieu*, le saint remarque qu'aux yeux de l'Église, le vendredi soir est le commencement du samedi. Il aimait ainsi à rattacher son baptême au jour consacré à la Sainte Vierge.

De son côté, sa pieuse mère, dès qu'elle le put, se hâta de porter son premier-né à l'église de Ri, dédiée à la Sainte Vierge, et de l'offrir, une seconde fois, à celle dont la maternelle intercession lui avait procuré son heureuse fécondité.

Dans la suite, elle eut encore six enfants, quatre filles et deux garçons.

Le premier des garçons, François Eudes, plus connu sous le nom de Mézeray, se créa un nom dans les lettres, par une *Histoire de France* estimée qui lui ouvrit les portes de l'Académie française.

Le second, Charles Eudes d'Houay, embrassa la profession de chirurgien, et se signala par son dévouement durant la peste qui désola la ville d'Argentan en 1638².

1. Hérambourg, liv. I, ch. 1, *Cœur admirable*, Conclusion.

2. En prenant les surnoms de Mézeray et d'Houay, François et Charles Eudes obéissaient autant à un usage établi qu'à une chimérique vanité. Bien avant Thomas Corneille et les spirituelles moqueries dont Molière poursuivait en 1662 Monsieur de l'Isle et Monsieur de la Souche, et jusqu'à la Révolution française, les puînés des familles bourgeoises et rurales de Normandie laissaient à l'aîné le nom de la famille. L'usage du nom de baptême était inconnu. A défaut d'un champ ou d'une simple motte de terre, on tirait son nom d'une propriété publique ou imaginaire. Le surnom servait à l'appellation ordinaire. Il en était fait mention dans les actes publics, mais rarement entrait-il dans la signature de la personne. » (Le Vavasseur, *Notice sur les frères Eudes*, note 14.) Charles d'Houay était échevin lorsque Jacques Rouxel de Médavi, comte de Grancey et maréchal de France, fit démolir les fortifications d'Argentan. Les bourgeois n'étaient pas fâchés de

L'aînée des filles, Marie, épousa Pierre Herson, bourgeois de Falaise, et en eut quatre enfants, deux garçons et deux filles, Marie et Françoise, qui, toutes deux, se consacrèrent à Dieu, dans l'Ordre de Notre-Dame de Charité.

Madeleine, la seconde fille d'Isaac Eudes et de Marthe Corbin, épousa Azor Corbin et en eut un fils, qui devint procureur au Parlement, et deux filles.

Jacqueline, la troisième, mourut sans postérité.

Marie, deuxième du nom, et la cadette de la famille, épousa Jacques Corbin, dit des Caves, dont elle eut deux enfants Madeleine et Bernard.

Revenons maintenant au Saint, qui doit seul nous occuper désormais.

Très peu de détails nous ont été conservés sur ses premières années. Les quelques faits qui nous en sont parvenus autorisent toutefois les pieuses conjectures de ses historiens célébrant unanimement les vertus déjà remarquables qui auraient brillé en lui, dès sa plus tendre enfance.

C'est ainsi que, tout jeune encore, il échappe à la surveillance maternelle. Fort inquiète, sa mère le cherche dans tout le voisinage, sans réussir à le trouver. Reste l'église où, en toute hâte, elle pénètre et jette un regard anxieux.

cette démolition; mais ils voulaient conserver la tour de l'Horloge, ainsi appelée parce qu'elle était surmontée d'une horloge, dont l'énorme timbre découvert avait été donné à la ville par Marie d'Espagne, comtesse d'Alençon, en 1378. « C'était, dit Monsieur Le Vavasseur, un monument utile et curieux que, dans l'intérêt de la ville, les démolisseurs devaient respecter. Le comte de Grancey ordonne de continuer les travaux et de démolir la tour. Les échevins s'y opposent. Grancey se présente à l'assemblée, la colère sur le visage. Les magistrats municipaux s'inclinent devant l'irritation du gouverneur; un seul ose lui tenir tête et défendre la cause de la justice, c'est l'intrépide chirurgien, Charles d'Houay, que n'intimident ni le courroux, ni les airs de mépris du maréchal. « D'où viens-tu donc, s'écrie à la fin celui-ci exaspéré, et qui es-tu pour oser résister à mes ordres? — Nous sommes trois frères, répondit le fier bourgeois, adorateurs de la vérité : l'aîné la prêche, le second l'écrit, et moi je la défendrai jusqu'à mon dernier soupir. » La tour resta et ne fut démolie qu'en 1727. » (*Notice sur les frères Eudes*, pp. 19-20.) En 1855, lors de l'érection du monument Mézeray, on frappa à Argentan un médaillon à l'effigie des trois frères Eudes, avec cette inscription : *Praedicat. Scribit. Ego defendam.*

Quelle n'est pas son heureuse surprise d'y apercevoir son petit Jean, plongé dans une fervente prière!

Une autre fois, n'étant encore âgé que de neuf ans, il reçoit d'un de ses camarades, nommé Desdiguier¹, un violent soufflet. Au lieu de s'en venger, se rappelant le conseil du divin Maître, il tend simplement l'autre joue à son agresseur, qu'une pareille douceur désarme.

« On a remarqué, écrit Pierre Costil, qu'il ne voulut pas, étant plus âgé, embrasser sa belle-sœur, s'en excusant sur ce qu'il ne prenait pas cette liberté avec sa propre mère; et l'on ne peut douter que cette retenue ne fût la suite de la pudeur dont il avait formé une heureuse habitude dès l'enfance². »

Nous nous trouvons évidemment, dès lors, en présence d'une âme privilégiée, dans laquelle apparaissent nettement les premiers linéaments d'une sainteté qui ira croissant sans cesse, sous l'action des grâces de choix dont Dieu la comblera, de la parfaite générosité avec laquelle elle-même y correspondra, du milieu profondément chrétien où elle s'épanouira.

Le moment vint bientôt où ses parents durent pourvoir aux exigences de sa formation religieuse et intellectuelle. Grand fut alors leur embarras. Au témoignage de notre saint, la petite paroisse de Ri se trouvait à cette époque à l'abandon³, et souffrait du désarroi dans lequel le protestantisme et les guerres de religion avaient jeté l'œuvre de l'instruction populaire⁴.

D'un autre côté, la santé plutôt délicate⁵ de leur enfant compliquait encore l'inquiétant problème qu'ils avaient à

1. C'est le nom donné par Costil, *Annales*, note 2. D'après une note ajoutée au manuscrit lithographié des *Annales*, il existait en 1869 à Sérigny, près d'Argentan, une famille Guillon des Diguères.

2. Costil, *Annales*, t. I, p. 19.

3. *Mémorial*, art. 6.

4. Voir à ce sujet d'intéressants détails et notes dans Boulay, t. I, p. 35.

5. Martine, t. I, p. 10; Costil, *Annales*, t. I, p. 13; Hérambourg, cité par Costil, *ibid.*

résoudre. Ils finirent par l'envoyer à l'école d'un vertueux prêtre du voisinage, nommé Jacques Blanette, « dont, écrira plus tard son disciple reconnaissant, l'exemple et les instructions spirituelles qu'il donnait à ses écoliers, me servirent beaucoup¹ ».

L'enfant était donc en bonnes mains pour se préparer à sa première communion. Un mot tombé de sa plume, dans son *Mémorial*, nous renseigne sur les profondes impressions que laissa, dans son âme ravie, sa première rencontre avec Jésus-Hostie.

« Étant dans une paroisse..., où très peu de personnes communiaient plus souvent qu'à Pâques, j'ai commencé à l'âge de douze ans environ, à connaître Dieu, par une grâce spéciale de sa divine bonté, et à communier tous les mois, après avoir fait une confession générale, et ce fut en la fête de la Pentecôte qu'il me fit la grâce de faire ma première communion². *Gratias Deo super inenarrabili dono ejus!*

« En suite de quoi il me fit aussi la grâce, peu de temps après, de lui consacrer mon corps par le vœu de chasteté, dont il soit à jamais béni³. »

Quelle plénitude dans ce texte si court, trop court même au gré de notre curiosité, avide de pénétrer plus avant dans les secrets d'une si précoce sainteté! Cette connaissance expérimentale de Dieu qu'il accuse dans un enfant de douze ans; le besoin de la communion qui s'y révèle et qui poussera cet enfant à rompre avec les habitudes d'indifférence de son milieu pour la recevoir tous les mois, après qu'il y aura goûté une première fois; le ravissant lys de chasteté que nous y voyons entr'ouvrir sa blanche corolle, à l'ombre du tabernacle et sous les brûlantes ardeurs des grâces eucharistiques : autant de traits révélateurs de la physionomie

1. *Mémorial*, art. 7.

2. On trouvera dans Boulay, t. I, p. 36, l'exposé des divergences entre les différents biographes sur l'âge précis du saint à l'époque de sa première communion.

3. *Mémorial*, art. 6.

de notre saint, qui se dégagent de l'article si sobre de son *Mémorial* rapporté plus haut.

II

§ 1. « Quelque temps après¹ », son père l'envoya à Caen pour y continuer ses études. Il fut admis le 9 octobre 1615 au Collège royal du Mont, que les Jésuites dirigeaient depuis 1609, et qui, entre leurs mains habiles, était rapidement devenu un établissement de premier ordre. On y affluait de toutes parts, et, à cette époque, il ne comptait pas moins de mille à douze cents élèves, externes pour la plupart.

Ses études antérieures dispensaient le nouvel élève de passer par les classes élémentaires. Il entra immédiatement dans la quatrième, qui, cette année-là, avait le P. Robin pour régent. Voici en quels termes il appréciera, plus tard, dans son *Mémorial*, ce maître sous la conduite duquel il aura passé trois fructueuses années : « Je fus reçu dans la quatrième classe, en 1615, à la Saint-Denis, sous le P. Robin, sous lequel j'étudiai jusqu'à la seconde classe inclusivement, par une faveur spéciale de Notre-Seigneur, parce que c'était un régent vertueux et très pieux, qui nous parlait souvent de Dieu, et avec une ferveur extraordinaire, ce qui m'aida beaucoup plus que je ne puis dire, pour les choses du salut². »

En rhétorique, Jean dut se séparer du professeur qu'il aimait. Il ne nous a pas conservé le nom de son nouveau régent. En revanche, il a consigné dans son *Mémorial* un fait auquel il ne cessera jamais d'attacher la plus haute importance : « Je fus reçu, écrit-il, en la congrégation de Notre-Dame, au collège des très révérends Pères Jésuites de Caen, environ l'an 1618, en laquelle Notre-Seigneur me

1. *Mémorial*, art. 7. C'est l'expression même dont se sert le saint.

2. *Ibid.*, art. 7.

fit « de très grandes grâces, par l'entremise de sa très sainte Mère¹ ».

Toute sa vie durant, il éprouvera le besoin de chanter sa reconnaissance pour les faveurs célestes dont il fut comblé, dans la congrégation de la Sainte-Vierge; et, arrivé à un âge très avancé, d'une main tremblante, il tracera, dans la conclusion du *Cœur Admirable*, ces lignes où l'on sent battre son cœur toujours ardent :

« Combien vous suis-je redevable de leur (il s'agit de ses parents) avoir inspiré de me mettre sous la discipline et la conduite de la sainte Compagnie de Jésus, en la ville de Caen, et de m'avoir admis en votre sainte congrégation, qui est une vraie école de vertu et de piété, sous la direction de la même Compagnie! Et c'est ici, ô Mère de grâce, une des plus grandes grâces que j'ai reçues de mon Dieu, par votre entremise. »

Nous ignorons la nature des grâces précieuses qui lui furent ainsi accordées; mais nous savons comment il y répondit. Ses biographes, en effet, s'étendent, avec complaisance, sur les beaux exemples de vertu et de piété qu'il donnait alors à ses condisciples, qui, frappés de la sainteté de sa vie, l'avaient surnommé le *dévoit Eudes*. Ils nous le montrent, en particulier, faisant ses délices de la lecture des livres de piété; passant de longues heures dans les églises, surtout durant les expositions du Saint Sacrement; s'approchant souvent des sacrements de pénitence et d'eucharistie, et commençant, dès lors, à faire usage des instruments de pénitence qui, dans la suite, lui devinrent si familiers².

Nous préférons assurément à toutes ces édifiantes généralités, vraies de la plupart des saints, le fait suivant très précis, qui met davantage en relief l'ardente piété de notre fervent congréganiste, et sa filiale confiance en Marie. Vers cette époque donc, à l'exemple de saint Edmond de

1. *Mémorial*, art. 8.

2. Martine, t. I, p. 15; Boulay, t. I, pp. 56 ssq.; Costil, *Annales*, t. 1, p. 15.

Cantorbéry et de quelques autres saints, dont il donne la liste dans ses ouvrages, il prit la liberté de choisir Marie pour son épouse, et de passer une bague au doigt d'une de ses statues, en signe de l'alliance qu'il contractait avec elle, et dont, un jour, il rédigea les clauses, dans un acte tout empreint de la plus exquise dévotion; il le signera même de son sang¹.

Ce geste délicieux de foi naïve, de tendresse enfantine, de pureté ravissante, trahit une âme déjà saintement passionnée, que n'a déflorée aucune affection terrestre; que n'a ternie aucun souffle malsain; une âme appelée à prendre son essor vers les cimes de la plus héroïque sainteté.

La piété à laquelle notre fervent rhétoricien se livrait avec l'ardeur que nous venons de rappeler, ne nuisait en rien, il va sans dire, à ses études. Son application au travail, jointe à ses heureuses dispositions, lui valut bientôt de prendre rang parmi les premiers de ses condisciples².

En philosophie, ses succès ne furent pas moins brillants, ni ses vertus moins éclatantes : témoin le certificat que le P. de La Haye, alors préfet des études au collège du Mont, lui délivra le 27 août 1621. Nous n'en possédons pas le texte complet, mais Pierre Costil nous en a conservé la partie essentielle. On y lisait expressément que « Jean Eudes avait étudié quatre ans, dans les humanités, avec toute la distinction des meilleurs écoliers; qu'il avait fait de même son cours de philosophie et soutenu des thèses publiques

1. Nous en donnerons en appendice la dernière rédaction, datée de 1668. Cet exemple de saint Jean Eudes a été à son tour saintement contagieux, à en juger par cette lettre du P. Prévot, dont la revue *Regnabit* rappelait récemment la vie édifiante : « Veuillez m'aider à remercier Notre-Dame du Sacré-Cœur pour une grâce qu'elle m'a faite et que je vous communique simplement et fraternellement. Lisant dans la *Vie du Vénérable P. Eudes* un contrat de mariage spirituel qu'il avait fait avec la Très Sainte Vierge, j'ai demandé à cette bonne Mère la même grâce, qu'elle m'a accordée, ce me semble, avec une certaine miséricorde et une grande consolation pour moi. » *Regnabit*, décembre 1923.

2. Costil affirme même qu'en rhétorique, ses talents et son travail le portèrent à la première place, qu'il occupa tour à tour avec un de ses camarades.

avec applaudissement, et fait paraître, tout ce temps, un modèle de probité et de modestie¹. »

§ 2. Les voies montantes mènent nécessairement à Dieu. Quelques détails arrachés au silence désormais inviolable de l'histoire des premières années de notre saint, nous ont permis de souligner discrètement ses ascensions successives du berceau à sa sortie du collège. Il est prêt, en conséquence, à répondre à l'appel de Dieu.

Quand et comment cet appel lui fut-il intimé? Nous l'ignorons. S'il faut en croire ses biographes², dès sa rhétorique, il aurait eu des vellétés d'embrasser la vie religieuse. Seules, les hésitations de son directeur l'en auraient empêché. A la fin de sa philosophie, il s'engage résolument dans la voie qui le conduira au saint autel. En vain sa famille, cédant pour un instant à des vues trop humaines, essaiera-t-elle de l'en dissuader; en vain aura-t-elle recours à tous les moyens de persuasion : prières, instances, perspectives d'un riant avenir, honorables propositions d'un établissement répondant aux vœux de tous : rien n'y fait; l'inébranlable résolution de notre jeune saint triomphe de toutes les oppositions; et le 19 septembre de cette année 1620, avec la permission de son père, il reçoit la tonsure et les quatre ordres mineurs, des mains de son évêque, Monsieur Camus de Pontcarré.

A la rentrée des classes, le nouveau clerc reprend la route

1. Costil, *Annales*, t. I, n° 3. On ne sait trop si Jean Eudes fit un ou deux ans de philosophie au collège du Mont. Le certificat du P. de La Haye semble indiquer qu'il suivit le cours dans son intégralité, et ce cours durait deux ans. D'autre part le saint affirme, à deux reprises, dans son *Mémorial*, qu'il fut tonsuré à Sées le 19 septembre 1620; et bien qu'en le faisant il se serve de l'expression dubitative « ce me semble », il n'est pas vraisemblable qu'il se soit trompé sur la date de son ordination. Par ailleurs, ses biographes sont d'accord pour nous dire qu'une fois tonsuré, il commença son cours de théologie; d'où il suit qu'il n'aurait fait qu'un an de philosophie. Dans ce cas, pourtant, on ne s'explique pas pourquoi le certificat du P. de La Haye lui fut délivré, non en 1620, mais seulement en 1621.

2. Martine, t. I, p. 17; Boulay, t. I, p. 59.

de Caen, pour y suivre, cette fois, les cours de la Faculté de Théologie. L'avenir dira le profit qu'il tira des trois laborieuses années qu'il y passa. Elles furent vraiment décisives pour lui : non seulement il acquit alors cette connaissance profonde autant que variée des sciences sacrées, dont témoignent les œuvres sorties de sa plume; mais encore, à la vue du relâchement général qu'il constata dans les ecclésiastiques qu'il coudoyait chaque jour à l'Université, il en vint à concevoir un si profond dégoût du monde et de si sérieuses appréhensions pour sa sanctification personnelle, qu'il résolut de donner à son futur sacerdoce le soutien et la sauvegarde de la vie de communauté.

Messieurs de Répichon¹ venaient précisément de fonder à Caen (1622) une maison d'un Institut, alors dans toute la ferveur de ses débuts, l'Oratoire, récemment établi à Paris par M. de Bérulle.

Cette nouvelle communauté attira vite l'attention sur elle, par les vertus sacerdotales qui reluisaient dans chacun de ses membres, et le parfum de haute édification qui se dégageait de leur vie. Jean Eudes, comme bien d'autres, en fut séduit : il avait trouvé, croyait-il, le moyen de réaliser ses rêves ambitieux de sainteté. Humblement, il frappe à la porte des Oratoriens, et sollicite son admission dans leurs rangs. Sa demande est accueillie favorablement par le supérieur de la communauté de Caen, le P. Achille de Harlay-Sancy, qui en écrit immédiatement au P. de Bérulle.

Peu de jours après, arrivait de Paris la nouvelle de l'admission du postulant, que les titres les plus flatteurs recommandaient à la bienveillance du général de l'Oratoire. Il ne lui restait qu'à prévenir les siens de ses nouvelles intentions

1. Nous lisons dans les *Annales de l'Oratoire* (Archives Nationales, mss. 623) : « Le 25 mai 1623, M. Gaspard de Répichon s'est retiré parmi nous, et a pris ici la robe. Il est d'une des meilleures familles de Caen, et allié à celle du P. de Harlay-Sancy. Nous lui sommes redevables et à monsieur son frère de notre établissement à Caen, où ils nous ont donné la belle maison que nous occupons maintenant; elle est estimée plus de 20.000 livres. » Boulay, t. I, p. 76, note 3.

et à les leur faire agréer, après quoi il prendrait le chemin de la capitale pour y commencer son noviciat.

Une fois de plus, il avait compté sans les préoccupations trop humaines de sa famille, qui répondit tout d'abord par une fin de non recevoir à ses respectueuses et pressantes instances.

Attristé, mais non découragé par ce refus, Jean prend l'énergique résolution de brusquer le dénouement d'une situation extrêmement pénible pour tous. Un matin, à l'insu des siens, il quitte la maison paternelle, et se met en route pour Paris. Mais, à petite distance de Ri, son cheval s'arrête net; il l'excite de la voix et du geste : l'animal refuse d'avancer. Cette obstination lui paraît une indication providentielle. Il rebrousse chemin, rentre à Ri, se jette aux pieds de son père, et à force de prières et de larmes, il l'amène à lui accorder son consentement et sa bénédiction. Muni de l'un et de l'autre, il pouvait reprendre son voyage. Quelques jours après, le 25 mars 1623, il franchissait le seuil de la maison Saint-Honoré¹.

III

§ 1. Avant de suivre Jean Eudes à l'Oratoire, dont la porte se referme à l'instant même sur lui, et où il va passer vingt années de sa vie, — et ce sont les années durant lesquelles les plis se prennent, les tendances s'affirment et acquièrent quelque chose de définitif, — il est nécessaire de jeter sur ce célèbre Institut un regard rétrospectif. On s'exposerait, sans cela, à méconnaître ou à fausser l'œuvre et les doctrines de celui qui, même quand il l'aura quitté, restera l'une des gloires les plus authentiques de l'école oratorienne, tout en conservant sa puissante originalité.

1. On peut se demander où Martine a puisé les détails qu'il nous donne de l'entrevue du saint avec son père avant son départ pour Paris. Les premiers historiens du P. Eudes, MM. Costil et Hérambourg, les ont ignorés. A leur suite, nous avons préféré nous en tenir à la substance des faits, qui, seule, paraît historique.

Disons-le sans ambages, le P. Eudes ne cessera jamais d'être profondément et entièrement bérullien. Sans doute, le sera-t-il à sa manière, avec son tempérament, sa « grâce propre »; mais fondamentalement, sa doctrine demeurera identique à celle qu'il aura puisée à l'Oratoire, et dont son intelligence pratique et son ardeur apostolique lui permettront d'entrevoir et de tirer de fécondes conséquences.

Des études récentes¹ ont remis en pleine lumière l'école, les idées et l'œuvre du Cardinal de Bérulle. Nous ne pouvons qu'y renvoyer le lecteur désireux de prendre pleinement contact avec elles. Gardons-en l'essentiel.

La vie même du Cardinal de Bérulle n'est pas de notre ressort; encore moins sa carrière politique qui appartient à l'histoire générale de la France. Nous n'avons pas davantage à nous occuper de son profond esprit intérieur, de sa science pénétrante des affaires, de sa mysticité élevée et sûre. Tout cela a été dit excellemment par d'autres, mais n'a aucun rapport avec notre sujet².

Ce qui nous intéresse, c'est la nature, l'esprit et le but de cet Oratoire qu'il a marqué au coin de son génie puissant, et dont il a rêvé de faire un instrument de sanctification sacerdotale au service de l'Église de France.

Ce saint prêtre s'était formé une très haute idée du sacerdoce catholique, et il rappelait, avec une admiration mêlée de regrets, l'éclat dont il jouissait à l'origine :

« Lors, disait-il en parlant des premiers siècles de l'Église, la sainteté résidait au clergé, comme en son fort... Lors, le clergé, composé de prélats et de prêtres, ne respirait que choses saintes, laissant les choses profanes aux profanes. Lors, le clergé portait hautement gravées, en soi-même, l'autorité de Dieu, la sainteté de Dieu, la lumière de Dieu : trois beaux fleurons de la couronne sacerdotale, joints ensemble

1. *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, t. III, *L'École française*, par Henri Brémond.

2. Cf. Perraud, *L'Oratoire de France*, Introduction, p. VIII; Houssaye, *Le P. de Bérulle*; Cloyseault, *Généralats du Cardinal de Bérulle et du P. de Condren*.

par le conseil de Dieu sur ses oints, sur ses prêtres et sur son Église, tellement que les premiers prêtres étaient les saints et les docteurs de l'Église; Dieu conservant en un même ordre, autorité, sainteté et doctrine, et unissant ces trois perfections en l'ordre sacerdotal, en l'honneur et imitation de la Très Sainte Trinité, où nous adorons l'autorité du Père, la lumière du Fils, et la sainteté de l'Esprit, divinement liés en unité d'essence.

« Mais, ajoutait-il tristement, le temps qui corrompt toutes choses, ayant mis la relâche en la plus grande partie du clergé, et ces trois qualités, autorité, sainteté, doctrine, que l'Esprit de Dieu avait jointes ensemble, étant divisées par l'esprit de l'homme et l'esprit du siècle, l'autorité est demeurée aux prélats, la sainteté aux religieux, et la doctrine aux académies, Dieu, en ce divorce, conservant en diverses parties de son Église, ce qu'il avait uni en l'état ecclésiastique¹. »

Depuis longtemps le sacerdoce était déchu de son ancienne splendeur. L'histoire du clergé de cette époque, celle surtout des saints prêtres qui s'en constituèrent les réformateurs, abonde en navrants détails sur la dégradation profonde de ce sacerdoce prévaricateur. « Le nom de prêtre était devenu synonyme d'ignorant et de débauché, et M. Bourdoise, un ami de M. de Bérulle, n'exagérait guère lorsqu'il s'écriait, outré de douleur : « On peut dire avec vérité et horreur que tout ce qui se fait de plus mal dans le monde est ce qui se fait par les ecclésiastiques². »

Le Cardinal de Bérulle résolut de porter remède à cette triste situation. Pour atteindre ce but, il créa l'Oratoire, dont la mission originale sera, non de réformer³, mais de

1. *Œuvres du P. de Bérulle*, col. 1473, 1475. Cité par Brémond, t. III, p. 160.

2. Houssaye, *Le P. de Bérulle et l'Oratoire de Jésus*, p. 5.

3. H. Brémond (*op. cit.*, p. 158) remarque pertinemment : « On répète communément qu'en fondant l'Oratoire, Bérulle a eu pour but principal la réforme du clergé séculier. Cette façon de parler peut se défendre, mais elle me semble équivoque et assez fâcheuse. Je dirais plus volontiers que la mission de Bérulle est, non pas de réformer, mais de sanctifier le clergé. »

sanctifier le clergé séculier, de réhabiliter l'état de prêtrise, d'en procurer, comme l'a dit très justement M. Brémond, « l'apothéose¹ ». Ce dernier mot caractérise bien l'idéal poursuivi par Pierre de Bérulle. Voici maintenant comment il le réalisera.

D'abord il remettra en pleine lumière la notion même du sacerdoce. De là, son culte passionné, enthousiaste, du Verbe Incarné², que Tertullien appelle « le prêtre universel », *catholicum Patris sacerdotem*. Notre sacerdoce, en effet, n'a de subsistance que dans la mesure où il s'appuie sur celui du Verbe Incarné, qu'il prolonge, continue à travers les siècles.

Puis, il amènera une petite élite, qu'il aura lui-même entraînée, à qui il aura communiqué ses saintes ardeurs, à vivre de cet idéal sacerdotal magnifiquement restauré. L'Oratoire constituera cette élite : il sera uniquement, exclusivement une société sacerdotale : sacerdotale par les membres qui la composeront; sacerdotale par le but qui y sera poursuivi : l'acquisition en commun de la perfection — perfection de soi supérieure à toute autre³ — rigoureusement exigible de tout prêtre; sacerdotale, enfin, par les fonctions qui y sont exercées : toutes celles qui peuvent convenir à la vocation du prêtre⁴. Le P. Amelotte a fort bien expliqué ce dernier point dans sa vie du P. de Condren :

« Êtes-vous capable de grandes études? La Congrégation de l'Oratoire vous donnera du repos, des livres et des chaires même pour enseigner. Aimez-vous la retraite? Elle a des

1. Brémond, *op. cit.*, p. 165.

2. Charles Lebrun, *Introduction au Royaume de Jésus*, p. 37.

3. « *Requiritur major sanctitas interior quam requirit etiam religionis status* » : *Sum. Theol.* 2. 2, q. 184, a. 8. Cf. sur ce point, *Œuvres complètes du B. Jean Eudes*, t. III, p. xxxvii.

4. « Tel est le but que se propose l'Oratoire. Il fait de l'obligation de tendre à la perfection sacerdotale le caractère dominant de sa constitution, l'esprit de ses œuvres, l'unité vivante de toutes ses fonctions et de tous ses ministères, et il offre à tout prêtre sérieusement désireux de se maintenir toujours à la hauteur de son saint état, le secours inappréciable de la vie commune. » Perraud, *L'Oratoire de France*, p. 85.

maisons de silence et de solitude. Vous sentez-vous porté à la pénitence? Vous trouverez chez elle des exemples de l'abstinence des Chartreux. Le zèle de la maison de Dieu vous dévore-t-il le cœur? Elle vous donnera le choix des missions et des cures. Aimez-vous le chant et les cérémonies? Elle vous donnera un ministère de chantre dans un chapitre. Enfin sa charité fait qu'elle est toutes sortes de communautés, et cependant elle ne ressemble à aucune, parce qu'elle n'est point détachée des évêques, et qu'elle est liée à tous les supérieurs naturels ¹. »

Ce texte est la parfaite expression de la pensée du fondateur de l'Oratoire, telle que ses écrits et ses actes nous la révèlent, au sujet de la multiplicité des œuvres oratoriennes : rien de ce qui était sacerdotal ne pouvait être étranger à ses fils spirituels, prêtres avant tout, prêtres exclusivement, prêtres partout.

Ajoutons, pour être complet, que le P. de Bérulle donna à ce petit groupe de prêtres, dans lesquels il fit passer le meilleur de son âme, un ensemble de doctrine qui créera, autour d'eux, comme une sorte d'atmosphère spirituelle; doctrine dont tous s'imprégneront jusqu'à la moelle; qui leur communiquera une mentalité uniforme, un air semblable; doctrine, enfin, qui aura, à l'extérieur, son rayonnement splendide, dans et par cette grande école de spiritualité qui lui doit le jour : l'école française du xvii^e siècle.

Nous pouvons, avec M. Brémond, ramener à trois les éléments essentiels de la spiritualité bérullienne : « le néant de l'homme et le tout de Dieu, entraînant pour nous le devoir premier de l'adoration...; le Christ, c'est-à-dire l'adorateur et le religieux parfait vivant en nous, et, par là, nous rendant capables de remplir toute justice...; dans la pratique, une direction particulière, une méthode, si l'on veut, qui nous aide à nous approprier d'abord la religion,

1. Perraud, *op. cit.*, p. 91.

puis les vertus du Christ¹.... » Toute la dogmatique, la morale et l'ascèse béruilliennes sont condensées dans ces quelques lignes. La grandiose et synthétique formule de saint Paul la résumerait peut-être plus énergiquement encore : *Omnia vestra sunt... Vos autem Christi; Christus autem Dei.* (I Cor., III, 22, 23.)

§ 2. Autant il est facile de décrire avec d'abondants détails, comme on l'a fait quelquefois, la vie du postulant oratorien durant son année d' « institution », autant il nous paraît difficile de retracer la vie même qu'y mène notre saint. Quelques dates conservées par lui dans son *Mémorial*; quelques souvenirs recueillis par ses historiens; certaines appréciations tombées de ses lèvres au sujet des Pères de Bérulle et de Condren, les maîtres éminents qui présidèrent à son institution, constituent le plus clair des maigres données utilisables sur cette période de sa vie. Force nous est de nous en contenter. Consultons d'abord son *Mémorial* :

« J'ai été reçu et suis entré dans la Congrégation de l'Oratoire, en la maison de Saint-Honoré à Paris, par son fondateur, le R. P. de Bérulle, l'an 1623, le 25 mars....

« J'ai été revêtu de l'habit ecclésiastique en la même année, en la fête de Notre-Dame de Pitié, qui se fait le vendredi de la semaine de la Passion de Notre-Seigneur...

« J'ai commencé à prêcher en la même année 1623, par le commandement de mes supérieurs, quoique je n'eusse point encore d'ordres sacrés...

« J'ai reçu la tonsure et les ordres mineurs à Séez, l'an 1620, le 19 de septembre, et l'ordre de sous-diacre à Séez, en l'année 1624; j'ai commencé à dire le bréviaire en la fête de saint Thomas apôtre...

« J'ai reçu l'ordre de diacre, à Bayeux, en l'année 1625, au carême...

1. Nous empruntons cette citation à un article de la *Revue d'Ascétique et de Mystique*, numéro d'octobre 1922, p. 420.

« En la même année 1625, j'ai reçu l'ordre de prêtrise à Paris, le 20 décembre...

« Ensuite je dis ma première messe le jour de Noël, en 1625, à la minuit, en la maison de l'Oratoire de Paris, à Saint-Honoré, dans une chapelle et un autel dédiés à l'honneur de la très sainte Mère de Dieu...

« Les années 1625 et 1626, Dieu m'ayant donné une infirmité corporelle qui m'empêchait de travailler extérieurement, il me donna ces deux années pour les employer à la retraite, et pour vaquer à l'oraison, à la lecture des livres de piété, et en d'autres exercices spirituels, ce qui me fut une grâce très particulière, dont je dois bénir et remercier éternellement sa divine bonté ¹. »

On le voit, le *curriculum vitae* du P. Eudes est complet. Un détail cependant y serait ajouté avantageusement : « En ce même jour (25 mars), a-t-il écrit lui-même dans l'Élévation à Jésus et à Marie, placée en tête du *Royaume de Jésus*, vous m'avez donné la grâce de faire le vœu de servitude perpétuelle à vous et à votre très sainte Mère ². » Et c'est tout. Le saint n'a pas jugé bon de nous laisser pénétrer dans son intérieur, ni de nous faire part des grâces extraordinaires dont il put être favorisé durant son institution, et les années qui suivirent. Cependant, une confidence qui lui aurait échappé et que Martine nous rapporte, nous permet de soulever un coin du voile qu'il a délibérément jeté sur son histoire intime : « Il dit un jour, écrit donc Martine, à quelques personnes de confiance, que Dieu lui avait donné là, dans l'oraison, au pied de son crucifix, tout ce qu'il savait, et surtout une si grande facilité à entendre la Sainte Écriture

1. *Mémorial*, art. 9 à 17.

2. Le P. de Bérulle conseillait volontiers ce vœu aux âmes placées sous sa direction. Il avait même rédigé deux Elévations ou vœux pour s'offrir à Jésus et à Marie en l'état de servitude, qui provoquèrent une ardente polémique, et c'est pour défendre sa doctrine qu'il composa ses *Discours de l'Etat et des Grandeurs de Jésus*. Cf. *Œuvres complètes du P. Eudes*, t. I, p. 84, note 2; Bérulle, *Narré de ce qui s'est passé sur les Elévations à Jésus et à Marie*; Houssaye, *Le P. de Bérulle et l'Oratoire*, chap. VII et IX; Hérambourg-Le Doré; *Vertus du P. Eudes*, chap. XI.

qu'à la seule lecture de quelques versets de l'Évangile, il trouvait à l'instant des sujets de sermons pour tout un avent, et même tout un carême ¹. » Ce trait est précieux : il atteste l'abondance avec laquelle les dons d'intelligence et de science lui furent départis.

Nous pouvons encore surprendre comme un écho lointain des ineffaçables impressions qu'il emporta de ses premières années à l'Oratoire, dans la vénération et l'estime singulières qu'il entretiendra, toute sa vie, pour ses maîtres en sainteté, le Cardinal de Bérulle et le P. de Condren. « Lorsqu'il parlait du P. de Bérulle, écrit Costil, il ne l'appelait jamais que son très honoré Père ; c'était son oracle, son prophète, son ange. Il le considérait comme un des amants les plus passionnés du Verbe Incarné qui eussent paru depuis plusieurs siècles, et il publiait partout que c'était par son ministère qu'il avait reçu les plus grandes grâces du ciel, et qu'il lui était redevable, après Dieu, de toutes ces hautes connaissances qu'il nous a laissées dans ses écrits². » Il éprouvait « des sentiments analogues pour le P. de Condren, le digne successeur du P. de Bérulle, et en parlait toujours à ses nouveaux confrères comme d'un homme qui avait eu des lumières et traité des vérités inconnues aux saints et à plusieurs Pères de l'Église. Il ajoutait que ce que l'on savait de cette grande âme était peu, en comparaison de ce qu'elle était en effet, et que l'on n'en connaissait pas la millième partie ; que c'était la raison pour laquelle les gens du monde ne l'entendaient pas, et, pour lui, il croyait qu'il n'avait été guère moins éclairé dans les mystères de la religion que les Apôtres. C'est ce qu'en a rapporté M. Finel, qui ajoute qu'il voulait, pour le même sujet, qu'on lût la vie de ce saint homme, au réfectoire, tous les ans, afin qu'on pût profiter davantage de sa rare doctrine et des exemples de sa sainteté³. »

1. A quoi Costil ajoute : « Il paraît qu'il eût ce don pour l'intelligence des écrits des apôtres et de ceux de saint Paul en particulier. » Costil, *Annales*, t. I, p. 21.

2. Costil, *ibid.*, p. 18.

3. Costil, *Annales*, t. I, p. 19.

Le P. Eudes — il nous l'a dit lui-même plus haut — dut passer deux ans, après son ordination, dans la solitude¹ et un laborieux et pieux repos, pour y refaire sa santé. Celle-ci était à peine rétablie que les circonstances ouvrirent devant son zèle un champ d'action inattendu. La peste venait d'éclater dans son propre pays, et dans toute la région d'Argentan, et les rapports les plus affligeants lui parvenaient sur l'état lamentable auquel les populations affolées se trouvaient réduites. N'écoutant que son dévouement, il sollicite du P. de Bérulle, avec de pressantes instances, l'autorisation de voler à leur secours. Elle lui est accordée. Ses préparatifs de départ ne sont pas longs : un autel portatif et le strict nécessaire pour offrir le saint sacrifice, c'est tout ce que le missionnaire de la charité emporte de Paris.

Conformément aux ordres du P. de Bérulle, il se rend tout d'abord à Caen, pour se concerter avec le supérieur de l'Oratoire de cette ville, le P. Allard, sur les mesures à prendre pour l'exécution de ses pieux desseins. Il ne semble pas que le P. Allard se soit prêté avec grand enthousiasme aux désirs de son jeune confrère : la mission que celui-ci convoitait lui paraissait périlleuse, et il essaya de l'en détourner. C'est du moins ce qui nous semble ressortir de certains passages de la lettre de recommandation que, vaincu par les prières du P. Eudes, le P. Allard finit par lui accorder. En voici le texte dans la traduction que Pierre Costil nous en donne :

« En exécution des ordres de notre R. P. Général, je soussigné, prêtre de la Congrégation de l'Oratoire, et supérieur de la maison de Caen, atteste que notre bien-aimé Jean Eudes, prêtre du diocèse de Séez, fort considéré dans notre Congrégation, a toujours paru, chez vous, comme parmi nous, orné de vertu, de science, de modestie, de mœurs pures, et a mené une vie édifiante, et qu'il ne s'est porté à

1. A Aubervilliers, dont l'église dédiée à N.-D. des Vertus, était desservie par les Pères de l'Oratoire.

aller chez vous, que dans la seule vue et par les mouvements de la charité chrétienne, de la gloire de Dieu et du salut des âmes. On peut donc, en cette considération, lui confier sûrement le soin et l'instruction des fidèles, ainsi que la prédication de la parole de Dieu, et l'administration des sacrements, surtout dans les lieux où la misère du temps et la peste causent la disette des âmes.

« C'est la grâce qu'il nous a demandée, avec des instances réitérées, que nous n'avons pas pu lui refuser, et que nous exposons à votre prudence. L'ordre de la charité demandait qu'il fit part de ses talents au pays qui lui a donné la vie, la grâce et l'ordination, et que son propre diocèse fût le premier à recueillir les fruits qu'il a droit d'attendre de sa capacité, de sa piété, de sa sagesse, de son travail et de sa propre vie.

« Nous prenons donc la liberté de vous l'envoyer, nous qui sommes vos serviteurs en Jésus-Christ, après lui avoir donné notre bénédiction, pour en recevoir une autre plus grande et plus abondante de votre part, qui lui donnera le moyen de veiller utilement sur les besoins des siens, et même des vôtres, si la nécessité le requiert; le tout sous votre autorité.

« Comme il ne manquera pas de donner libéralement ce qui dépendra de lui, nous espérons que vous ne lui refuserez pas le nécessaire.

« Donné à Caen, le 13 d'août de cette année 1627.

ALLARD¹. »

La lettre du P. Allard est datée du 13 août 1627. Elle fut visée le lendemain par Monsieur Bazire, vicaire général de Séez, que, vraisemblablement, le P. Eudes rencontra à Falaise. Une fois en règle avec l'autorité diocésaine, il se mit immédiatement à la besogne.

1. On trouvera le texte latin de cette lettre de recommandation dans Costil, *Annales*, t. I, p. 21, note 1.

Le spectacle qui s'offrit à ses yeux dépasse en horreur tout ce qui peut s'imaginer. Écoutons, là-dessus, un historien qui nous a fait de cette peste qui, de 1627 à 1631, étendit ses ravages sur la France, la Savoie, le Piémont et l'Italie, le désolant tableau que voici :

« Les fléaux qui ont ravagé le XIX^e siècle ne peuvent pas nous donner une idée de ce qu'était alors une peste. La malpropreté des villes, la nullité des secours de l'art, l'absence d'une police régulière, capable de mettre un peu d'ordre, au milieu d'une telle confusion, le caractère contagieux du mal, que l'on croyait plus contagieux encore : tout contribuait à multiplier la mortalité, à augmenter l'effroi et le désespoir. En présence d'une maladie qui se communiquait par le toucher, que le pestiféré soufflait dans son haleine, qu'il laissait imprégnée dans tout ce qui lui avait servi, on n'osait plus ni voir, ni toucher à rien ; les aliments eux-mêmes devenaient suspects ; les plus chères relations cessaient. A la première apparition du fléau, on abandonnait les villes, qui devenaient désertes pendant des mois entiers, où l'herbe poussait dans les rues, et que traversaient de grandes bandes de loups attirés par l'odeur des cadavres laissés sans sépulture. Les laboureurs eux-mêmes quittaient les champs et jetaient la pioche. Une année de peste amenait une année de famine, laquelle à son tour ramenait la peste : cercle meurtrier dans lequel on tourna longtemps¹. »

Ces détails nous permettront de suivre notre charitable apôtre dans son héroïque entreprise. Il se porte sur les points où le fléau sévit avec le plus de rage : Saint-Christophe, Saint-Pierre, Saint-Martin de Vriigny et les paroisses avoisinantes. Comme il devait s'y attendre, toutes les portes se ferment devant lui². Heureusement qu'un bon prêtre de la paroisse de Saint-Christophe, Monsieur Laurens consent à

1. Bougaud, *Histoire de sainte Jeanne de Chantal*, t. II, p. 255. — Cité par Lecointe-Martine, t. I, p. 47, note 1.

2. Costil, *Annales*, t. I, p. 23 ; Martine, t. I, p. 43 ; et en note *ibid.*, Hérambourg-Le Doré.

l'héberger; et même, entraîné par son exemple apostolique, il accepte de partager son dangereux ministère. Suivant sa coutume, le P. Eudes a noté, dans son *Mémorial*, le souvenir des jours de grâces passés au service des pestiférés :

« J'allais faire ma demeure avec un bon prêtre de la paroisse de Saint-Christophe, nommé Monsieur Laurens, qui me reçut charitablement en sa maison; là où étant, nous disions tous les jours, lui et moi, la sainte messe, dans une chapelle de Saint-Evrout, qui n'était pas loin de sa maison; puis je mettais des hosties que j'avais consacrées, dans une petite boîte de fer blanc, qui est au fond de mon bahut, laquelle je portais à mon cou. Après quoi, nous allions, ce bon prêtre et moi, chercher les malades, tantôt en une paroisse, tantôt en une autre, que nous confessions; puis je leur donnais le Saint Sacrement. Nous fîmes cela depuis la fin du mois d'août jusques après la Toussaint, que la peste fût entièrement cessée, et Dieu nous conserva de telle façon que nous ne ressentîmes aucune incommodité¹. »

Elle a son imposante grandeur, la vision d'inlassable dévouement qui se dresse devant nos yeux, à la lecture de ces simples notes, froidement écrites, dépouillées de tout artifice littéraire, dénuées de tout souci de gloire et de réputation humaines. Saint Jean Eudes portant précieusement, sur sa poitrine, la sainte réserve; parcourant, à la recherche des mourants et des malades, les campagnes dévastées par le plus impitoyable des fléaux; ne connaissant ni repos ni trêve, rejoint, dans notre admiration, ses

1. S'il faut en croire Le Beurrier, la peste ne sévit pas uniquement dans les environs d'Argentan; elle aurait gagné la ville elle-même. Le P. Eudes s'y serait transporté; mais, cette fois, non content d'assister les moribonds, il aurait exhorté les habitants à consacrer leur ville à la Très Sainte Vierge, par un vœu public et solennel. Son conseil ayant été suivi, le fléau aurait disparu complètement. A l'instigation du saint prêtre, les bourgeois d'Argentan auraient ensuite témoigné leur reconnaissance à Marie en plaçant sa statue aux différentes portes de la ville; et Le Beurrier atteste que, de son temps, on voyait encore à Argentan des statues qui rappelaient la protection dont la Sainte Vierge avait favorisé la ville en 1627. Nous avouons que nous n'avons trouvé trace de cet incident, ni dans le P. Eudes, ni dans ses premiers biographes.

émules en ardente charité, en total oubli de soi, en zèle infatigable : François-Xavier, qui vole pieds nus à la conquête des empires qu'il rêve de donner à Jésus-Christ; l'humble Vincent de Paul, qui abrite dans un pan de son manteau les enfants abandonnés, au cœur de l'hiver, dans les quartiers délaissés de Paris; le doux François de Sales, alors qu'il escalade les crêtes escarpées des Alpes, à la poursuite des brebis égarées!

CHAPITRE II

SAINT JEAN EUDES A L'ORATOIRE DE CAEN

1627-1643

I. A l'Oratoire de Caen. — § 1. Premières liaisons spirituelles. — La peste à Caen : héroïque conduite de notre saint; il rend les derniers devoirs à son supérieur et à deux de ses confrères. — Sa maladie: lettre des Carmélites.

§ 2. Premières missions. — Retour à Caen. — Correspondance avec la Sœur Marie de Tailleped. — Il reprend ses missions. — M. de Camilly. — Vœu du martyr.

§ 3. Publication du *Royaume de Jésus*. — Intérêt de ce beau livre : pour connaître la vie intime du saint; en raison de la doctrine qui y est exposée; de la popularité dont ce livre a joui.

§ 4. Nouvelles missions. — Relations avec M. Cospéan.

II. Saint Jean Eudes supérieur de l'Oratoire de Caen. — § 1. Années décisives qui commencent pour lui. — Il continue ses missions. — Premières conférences aux ecclésiastiques. — Il se décide à fonder sa Congrégation : comment et par quelles causes il y est amené. — Les relations providentielles qui s'établissent entre lui et MM. de Renty et de Bernières. — Marie des Vallées.

§ 2. Manœuvres ourdies contre ses projets. — Dernières missions avant de quitter l'Oratoire. — Il est mandé à Paris par le Cardinal de Richelieu. — Conférences à Saint-Magloire. — Le départ de l'Oratoire.

I

§ 1. La maison de Caen fut assignée comme résidence au P. Eudes, à son retour des campagnes d'Argentan, après la cessation de la peste. Il y passa plusieurs années (1627 à 1631), sur lesquelles nous connaissons fort peu de choses, à se préparer, par l'étude, la prière et certaines prédications occasionnelles, à sa vie de missionnaire.

Toutefois, son dévouement au service des pestiférés, le rayonnement de sa sainteté avaient déjà attiré l'attention sur

lui. C'est l'époque où s'établissent entre lui et des âmes d'une piété remarquable ces liaisons spirituelles qui attestent son prestige et son influence à l'extérieur de sa communauté. Nous verrons bientôt, par une lettre qu'elles lui adresseront, la haute idée que les Carmélites de Caen s'étaient faite, dès lors, de ses vertus et de son talent. C'est également vers cette époque, qu'il écrit à l'abbesse des Bénédictines de Sainte-Trinité de Caen, M^{me} de Budos¹, une lettre qui suppose une autorité que son sacerdoce ne suffit pas à expliquer. Cette lettre est d'un directeur qui se sent le droit et le devoir de parler franc et net, à une âme qui lui est chère, alors sous le coup d'une rude épreuve².

Une nouvelle apparition de la peste, à Caen même cette fois, l'obligea, en 1631, à sortir de sa pieuse et studieuse retraite. Sans hésiter, comme il l'avait fait précédemment, il vole au secours des victimes du redoutable fléau. Le nombre s'en trouva bientôt considérable, surtout dans les quartiers populeux de la ville, les plus éprouvés comme toujours, en temps d'épidémie. Le P. Eudes se multiplia au service de ceux qui avaient été abandonnés dans leurs maisons, et qui, à cause de cela, se voyaient menacés de mourir privés des sacrements. Et pour ne pas exposer ses confrères à la contagion, il se réfugiait, tous les soirs, dans un tonneau mis à sa disposition par M^{me} de Budos, dans un pré dépendant de l'abbaye de Sainte-Trinité, et qui, s'il faut en croire M. Lecoïnte³, conserva longtemps le nom de *Pré du saint*.

Pendant qu'il se dévouait ainsi, sans relâche, en faveur de

1. Laurence de Budos, fille de Jacques de Budos, vicomte des Portes, et de Catherine de Clermont Montoisson, naquit en 1585. Elle était sœur d'Antoine Hercule de Budos, vice-amiral de France, de Balthasar de Budos, évêque d'Agde. Nommée abbesse de Sainte-Trinité en 1598, Laurence de Budos trouva son abbaye dans le plus triste état; mais elle réussit, par sa douceur, sa patience et sa vie exemplaire, à y faire reflourir la piété et les vertus chrétiennes.

2. Cette lettre fut écrite en 1629 à l'occasion de la mort d'Antoine de Budos, son frère, tué au siège de Saint-Privas. Cf. *Œuvres complètes*, t. XI, pp. 7 ssq.

3. Martine, t. I, p. 51, note.

tous ces délaissés, la triste nouvelle lui parvint de la grave maladie de son supérieur, le P. de Répichon, atteint, ainsi que deux de ses confrères, du terrible mal. Son devoir était tout indiqué : retournant immédiatement à l'Oratoire, il s'installe au chevet de ces malades, leur prodigue les soins spirituels et corporels, les prépare lui-même à une sainte et heureuse mort¹. Ces charitables offices à l'égard des siens accomplis, il regagne son tonneau et poursuit ses charitables exploits parmi les pestiférés de la ville.

Tant de zèle devait porter des fruits. Dieu lui accorde la joie de faire, à cette occasion, sa première conquête, dans la personne d'un calviniste, obstiné dans ses erreurs, et que la charité du saint amena à la vérité². Cette conversion de l'un des hérétiques les plus en vue de Caen eut du retentissement. Ajoutée aux prodiges de dévouement déjà à l'actif du P. Eudes, elle augmenta, dans le peuple reconnaissant, la vénération et l'estime dont il était l'objet.

Il rentrait à peine à l'Oratoire, une fois le fléau conjuré³, qu'à son tour il tomba très gravement malade. Son état inspira bientôt, autour de lui, de sérieuses inquiétudes. Nous ne résistons pas au plaisir de citer intégralement la lettre que les Carmélites de Caen lui adressèrent, en cette occurrence : elle atteste à la fois, et la religieuse considération en laquelle ce jeune Oratorien de vingt-neuf ans seulement était tenu au Carmel de Caen, et la conviction qu'on y avait de sa haute sainteté.

« Mon Révérend Père, nous avons appris que vous avez grand'peur que nous vous ravissions d'entre les mains de

1. Le P. de Répichon et l'un des deux autres malades moururent, l'autre guérit. Cf. *Mémorial*, art. 19.

2. Cf. Costil, *Annales*, t. I, p. 24; Martine, t. I, p. 53.

3. Il le fut, d'après le P. Boulay, s'appuyant sur M. Hérambourg (*op. cit.*, p. 175), à la suite d'une intervention de la Sainte Vierge, invoquée, sous l'inspiration du P. Eudes, par les habitants de Caen qui, comme ceux d'Argentan en 1627, auraient placé sa statue aux portes de la ville.

Dieu. Non, non, ne craignez pas. Oh ! que nous n'avons garde ! Nous n'avons pas si peu de charité pour vous. C'est une chose trop douce et trop aimable, d'être entre les mains d'un Père si aimable, reposant doucement entre les bras de son amoureuse Providence ; vous vous plaisez trop là pour vous en retirer. Ce que j'ai donné une fois à mon Dieu, je ne veux point le lui ôter.

« L'intention que nous avons eue en nos dévotions journalières, pour vous, est d'accomplir ce verset : *Invoca me in die tribulationis, eruam te, et honorificabis me.* Nous ne demandons pas absolument la continuation de votre vie, mais seulement ce qui sera à la plus grande gloire de notre uniquement très cher et bien-aimé Jésus. Que si c'est son bon plaisir de vous retirer à lui, je suis résolue de tâcher de me réjouir plutôt de votre bonheur que de m'attrister de ma perte. Si cela arrive, nous vous supplions, quand vous serez avec Notre-Seigneur, de nous faire la charité de nous donner toutes à lui, et de le prier d'accomplir en nous ses adorables desseins. Nous vous supplions aussi de saluer pour nous la Très Sainte Vierge, notre sainte mère Thérèse, saint Joseph, notre bienheureux père, et tous nos saints parents et amis de par-delà. Que si Jésus-Christ veut encore se glorifier en vous et par vous, en cette vallée de larmes, il n'y a remède, mon Père, il faut que vous ayez patience. Fussiez-vous à la porte du ciel, prêt à y entrer, nous vous en retirerons. Il n'importe que vous ayez fait votre testament ; il faut que vous vous résolviez de supporter cet exil pour l'amour de celui qui vous est tout¹. »

Que ces touchants sentiments aient été pleinement partagés par notre saint malade, nous n'en saurions douter, en lisant cette autre lettre, écrite par lui-même, un peu plus tard, à une religieuse bénédictine :

« Je vous donne, pour ce mois, et pour toute l'éternité, la

1. Boulay, t. I, p. 177.

grande solennité de Jésus, que nous célébrons le 28 de ce mois ; c'est une des trois grandes solennités qui se font dans le ciel. Si Notre-Seigneur vous y appelle bientôt — la correspondante du saint était très souffrante à cette époque — vous l'y ferez avec joie et grande réjouissance, pendant que nous la ferons ici-bas en douleur et angoisse. Nous solenniserons, vous et moi, la même fête, mais hélas ! ce sera en une manière bien différente ! Je ne puis penser à ceci sans larmes et soupirs ! Hélas ! qui ne soupirerait, qui ne pleurerait amèrement ! Je ne pleure pas sur vous, mais sur moi. Ah ! ma chère et bien-aimée sœur, si vous avez quelque petit grain de charité pour votre pauvre frère, suppliez Notre-Seigneur, lorsque vous serez auprès de lui, de me tirer bientôt hors de ce lieu de péché et d'imperfection, pour me mettre en un lieu, et dans un état où on l'aime purement et continuellement ¹. »

§ 2. Revenu à la santé, le P. Eudes inaugura officiellement sa carrière de missionnaire. Comme il convenait, la Normandie, sa province natale, en eut les prémices. Nous étudierons, dans un chapitre spécial, son long et très fructueux apostolat. Inutile, par conséquent, de nous y attarder ici. Bornons-nous à signaler les événements un peu saillants qui en ont marqué les débuts.

Les missions entraient évidemment dans les œuvres oratoriennes. Aussi le P. Bourgoing a-t-il pu écrire, dans la Préface de son *Directoire pour les missions* : « Cet emploi ne nous est pas nouveau, puisqu'il est né avec notre Congrégation, et qu'il a commencé avec son établissement. » En fait, l'Oratoire a fourni à l'Église plusieurs missionnaires de renom, entre lesquels notre saint mérite d'occuper une place d'honneur.

Il nous a laissé dans son *Mémorial* l'itinéraire de sa première tournée apostolique :

1. *Œuvres complètes*, t. XI, p. 23.

« L'an 1632, écrit-il, je fus employé aux missions, dans le diocèse de Coutances, à Lessay, à Périers, à Saint-Sauveur-le-Vicomte, à la Haye-du-Puits, à Cherbourg, à Montebourg ¹. »

Un grand succès couronna ses premiers travaux et contribua à augmenter sa réputation déjà considérable. Nous en pouvons juger par l'extrait suivant d'une lettre qui lui fut adressée, à cette époque, par les Carmélites de Caen, qu'il avait intéressées à son ministère :

« Si ce n'était le désir que nous avons d'être conformes au bon plaisir de Dieu, nous porterions envie à ceux qui sont appelés à une œuvre si sainte. Mais il ne faut pas que cette privation, que notre condition porte en soi, nous ôte le pouvoir de faire ce que vous faites, quoique ce soit d'une manière différente. Nous nous estimerons heureuses, si Notre-Seigneur agréé les prières que nous lui offrons pour ce sujet, si nous pouvons vous aider en quelque chose, pour la plus grande disposition des âmes, que nous faisons visiter par les saints anges que nous envoyons vers vous, y allant aussi avec eux en esprit. Une de nos principales missions, lesquelles sont unies à la vôtre, regarde le Saint Sacrement, que nous visitons tous les jours, à cette intention, notre révérende mère nous ayant donné la permission d'appliquer et d'offrir à Jésus-Christ toutes les actions de piété que nous ferions pour *notre* mission; j'use de ce terme, votre charité nous y ayant associées ². »

Cette première série de missions terminée, le P. Eudes revint à Caen, et suivant l'usage de l'Oratoire³, il reprit, pour deux années, la vie d'étude et de prière, qu'il avait menée précédemment. Il se livra aussi très activement à son ministère de charité, auprès des âmes soumises à sa direction.

Quelques lettres échappées à la malheureuse et presque totale destruction de sa correspondance, nous montrent la

1. *Mémorial*, art. 20.

2. Boulay, t. I, p. 190.

3. Cf. sur ce point, lettre du P. Bourgoing citée par Boulay, t. I, p. 191.

manière tout à fait virile dont il savait conduire les âmes, et nous permettent d'en goûter les charmes un peu austères.

Qu'on relise, par exemple, celles qu'il adresse à la Sœur Marie de Taillepiéd, religieuse converse de Sainte-Trinité de Caen, toujours malade, et qui éprouve souvent le besoin d'être remontée. Ces lettres sont caractéristiques : elles contiennent, en germe, tout le *Royaume de Jésus* ; elles nous montrent le saint en possession, dès lors, des idées fondamentales sur lesquelles il ne cessera de revenir, et qui constituent la moelle de sa doctrine spirituelle.

Après quelques mots de préambule pour attirer l'attention de la malade sur la prochaine solennité de Jésus, célébrée par les Oratoriens le 28 janvier, le saint continue en ces termes :

« En attendant que vous alliez célébrer la solennité de Jésus dans le ciel, je la veux célébrer pour vous en la terre, ou plutôt, je supplie Jésus qu'il s'honore et se glorifie lui-même en vous, en la manière qu'il désire. Je le supplie qu'il fasse en sorte que tout ce qui a jamais été, tout ce qui est, et tout ce qui sera à jamais en vous, en votre corps, en votre âme, en vos pensées, paroles et actions, en votre vie temporelle et éternelle, rende un hommage et une gloire à tout ce qui est en lui, en son corps, en son âme sainte, en sa divinité, en son humanité, en sa vie temporelle et éternelle. Je le supplie enfin qu'il vous anéantisse entièrement, et qu'il s'établisse parfaitement en vous ; qu'il vous retire et vous consume toute en lui, et qu'il soit tout en vous ; qu'on ne voie plus que Jésus en votre extérieur et en votre intérieur, en votre temps et en votre éternité ; qu'il soit en vous, qu'il vive en vous, qu'il opère en vous, qu'il souffre en vous, qu'il meure en vous ; et qu'il s'y adore et glorifie soi-même, en toutes les manières qu'il désire. C'est, ma très chère sœur, ce que Jésus veut opérer en vous, par cette fête, ou plutôt, par ce grand mystère, qui comprend en soi tous les mystères et toutes les fêtes que je vous donne de sa part. Donnez-vous à lui, à cette intention seulement, et je ferai le reste pour vous.

« De sa part encore, et en son nom, je vous donne pour vertu, en ce mois et pour toujours, le saint amour de Jésus, afin que vous viviez et mouriez en aimant Jésus. Je le supplie qu'il s'aime soi-même dedans vous ; jetez souvent un petit soupir vers lui, à cette intention. Je supplie aussi le Père de Jésus, le Saint-Esprit de Jésus, la Mère de Jésus, tous les anges et saints de Jésus, d'aimer Jésus pour vous et de lui rendre au centuple tout l'amour que vous auriez dû lui rendre en toute votre vie. Jetez encore un petit soupir vers ces saintes et divines personnes à cette intention.

« J'ai renouvelé, ce matin, à la sainte messe, l'union que Notre-Seigneur a mise entre votre âme et la mienné. Faites maintenant de même, je vous en prie, devant Notre-Seigneur, par un acte de volonté, afin que si vous allez la première au ciel, vous l'y aimiez et honoriez pour moi, pendant que je m'efforcerai de l'aimer et honorer en votre place dans la terre¹. »

Ces lignes enflammées ne nous offrent-elles pas le plus ardent commentaire du brûlant cri d'amour que le saint poussera toute sa vie : *Jesum volo, nil amplius!* Comme elles prolongent également jusqu'à nous les battements de son cœur, dès ce moment tout consumé par l'amour de Jésus! Signalons encore, dans ces lettres, car il est également caractéristique de la manière du saint directeur, le désintéressement complet de l'amour pour Jésus dont il est tout embrasé lui-même, et dont il veut voir les flammes se répandre autour de lui :

« Adieu, ma très chère et bien-aimée Fille, je suis tout vôtre pour jamais, en Jésus et pour Jésus, auquel je suis sans cesse appliqué pour vous, quoique pourtant, je n'ose lui demander votre santé. Hélas! qu'il fasse tout ce qu'il lui plaira, ce très aimable Sauveur, pourvu qu'il nous fasse la grâce de l'aimer bientôt parfaitement²... »

1. *Œuvres complètes*, t. XI, p. 22.

2. *Ibid.*, p. 24.

N'est-ce pas là une invitation bien claire à se perdre de vue soi-même, à oublier ses intérêts, ses préoccupations personnelles, pour ne songer qu'à Jésus, n'aimer que lui, ne jouir que de lui? Il y revient dans une autre lettre à la même religieuse :

« Renoncez bien fortement et courageusement à tout le reste, lui écrit-il, et ne cherchez plus que lui¹. »

Une autre fois, l'humble sœur converse, sa correspondante, employa, par mégarde, dans une de ses lettres, une expression mondaine; aussitôt, son impitoyable directeur de la reprendre :

« J'aime fort la naïveté et la simplicité avec laquelle vous m'écrivez; mais pourtant, il vous est encore échappé, dans votre lettre, un mot du monde, qui est ce *baise-mains*, que je vous avais défendu. Je suis d'avis que vous fassiez, pour cela, un demi-quart d'heure d'oraison, sur les paroles de Jésus, parlant des siens : *Ils ne sont point du monde, comme je n'en suis point*. Adorez Jésus dans la parfaite séparation qu'il a eue du monde, tant en ses façons de parler qu'en tout le reste. Adorez-le prononçant ces paroles. Donnez-vous à lui, et nous aussi, le priant qu'il nous sépare entièrement du monde, en ses façons de penser et en tout le reste; et baisez autant de fois la terre, comme il y a de paroles en cette sentence : *Ils ne sont pas du monde!*

« Ne pensez pas pourtant avoir fait une grande faute, vous étant servie de cette façon de parler, peut-être sans y penser; mais c'est que je suis bien aise de vous faire honorer ces paroles du Fils de Dieu. Hélas! mes fautes sont bien autres que celles-là. Vive Jésus et Marie qui seuls, sont exempts de fautes et de péchés²!... »

Qu'on nous permette de citer encore cette autre lettre, toute débordante des sentiments qui remplissaient l'âme de notre saint :

1. *Œuvres complètes*, t. XI, p. 25.

2. *Ibid.*, p. 25.

JESUS, MARIA

« Que vous dirai-je, ma chère Sœur, pour votre consolation? Vous dirai-je ce que le monde a coutume de dire à ceux qui sont malades? Que ce ne sera rien, que vous guérirez bientôt? Mais ce n'est pas ce que vous demandez. Vous dirai-je qu'il y a sujet d'espérer que vous serez bientôt affranchie des misères de la terre et du bannissement que vous souffrez? Mais ce n'est pas encore cela que vous cherchez, puisque vous voulez avoir en horreur la considération de votre propre intérêt. Que vous dirai-je donc qui vous puisse consoler? Je ne vous parlerai point de vous, car il faut nous oublier entièrement nous-mêmes; mais de Jésus seulement qui seul doit être le sujet de nos paroles, de nos pensées et de notre consolation. Et que vous dirai-je de cet estimable et tout infiniment aimable Jésus? Je vous dirai qu'il est tout à vous et que vous êtes toute à lui, ma chère Sœur. Quelle consolation! Que voulez-vous davantage? Vivez donc en paix désormais, et ne craignez rien; car Jésus est tout à vous et pour vous, et vous êtes toute à Jésus, qui vous chérit infiniment, et qui n'a point d'autres pensées ni desseins sur vous que des pensées et des desseins d'amour et de bonté.

« Ne vous faites point de la peine, si vous ne pouvez dire votre office, faire l'oraison et pratiquer vos autres exercices en la manière que vous souhaiteriez; car il y a plusieurs personnes qui font ces choses pour vous. Et ce qui surpasse infiniment cela, c'est que Jésus lui-même, votre tout, est sans cesse en exercice de contemplation, de louange et d'amour pour vous, au regard de son Père éternel. Enfin, tout est à vous au ciel, et en la terre. Demeurez donc en paix, et dans un total et entier abandon de vous-même, de votre santé, de votre vie, de votre âme et de votre salut, entre les mains de votre très aimable Père qui est Jésus¹... »

1. *Œuvres complètes*, t. XI, p. 27.

Son *Mémorial* nous apprend qu'il se remit définitivement en route, à la conquête des âmes, en 1635.

« L'an 1635, je fis plusieurs missions en divers lieux du diocèse de Bayeux, à savoir à Beneauville, à Avenay, à Evrecy et à Villers-Bocage.....

« L'an 1636, je travaillai, durant l'été, à plusieurs missions au diocèse de Saint-Malo, en Bretagne, à Pleurtuit, à Plouer et à Cancale¹. »

Nous connaissons peu de choses de ces différentes missions, sauf que dans celle de Pleurtuit, le zélé missionnaire rencontra une forte opposition, dont on peut voir les détails, dans^t une lettre que, de Plouer, il écrivit à M^{me} de Budos :

« Me voici, dit-il, dans un bourg pour commencer la mission; je ne sais pas ce qu'il m'y arrivera. Mais, dans la précédente, on m'a donné de fort belles qualités : car les uns ont dit que j'étais le précurseur de l'Antéchrist; les autres, que j'étais l'Antéchrist même; quelques-uns, un séducteur et un diable qu'il ne fallait pas croire; et d'autres, un sorcier, qui attirait tout le monde après lui. Quelques-uns délibéraient de me chasser, et ils eussent peut-être exécuté leur dessein, si nos Pères ne fussent venus le même jour. Tout cela n'est que des roses; mais les épines qui me percent le cœur, c'est de voir plusieurs pauvres gens qui sont quelquefois huit jours après moi, sans pouvoir se confesser, quoique nous soyons dix confesseurs².

« En cette même année, continue le saint dans son *Mémorial*, je fis une mission dans la paroisse de Fresne, que M. de Camilly défraya, dans laquelle il plut à Dieu de convertir un bon nombre de huguenots. Ce fut en cette mission que je commençai à faire les prières du matin et

1. *Mémorial*, art. 21, 22. L'évêque de Saint-Malo était alors M. de Harlay-Sancy, le même qui, en 1623, étant supérieur de l'Oratoire de Caen, avait négocié l'entrée de notre saint dans la Congrégation de l'Oratoire.

2 *Œuvres complètes*, t. XI, p. 29.

du soir, comme nous les faisons dans nos missions¹. »

Soulignons les faits marquants de cette dernière mission : elle a été défrayée par M. de Camilly. Nous retrouverons souvent, au cours de cette histoire, ce digne et chrétien gentilhomme : sa rencontre avec le P. Eudes restera le point de départ de la providentielle et inaltérable amitié qui, dans la suite, les a unis l'un à l'autre. Autre circonstance qui a dû consoler le cœur de l'ardent apôtre : lui, si sobre de détails sur tout ce qui le concerne personnellement, il tient à enregistrer le fait des conversions qui se produisirent pendant son séjour à Fresne. Ses biographes ont précisé cet important renseignement, et ils portent à douze ou treize le nombre de ces convertis, « qui furent imités dans les années suivantes, ajoute Costil, par trente-sept autres personnes de la même secte, rentrées comme eux dans le sein de l'Église catholique; c'est le nombre que j'ai trouvé dans un mémoire qui paraît être de ce même temps; mais il s'en faut bien qu'on ait compté tous les autres qui profitèrent de ses instructions pour participer à ce bonheur² ».

Mais dans le champ du Père de famille, il ne suffit pas de planter et d'arroser, il faut encore obtenir de Dieu l'accroissement qui assure aux efforts humains le succès surnaturel. Le P. Eudes en était convaincu. Aussi, à partir de la mission de Fresne, le voyons-nous introduire dans les familles des paroisses qu'il évangélise, la salutaire pratique de la prière en commun. Et, afin de faciliter ce pieux usage, qui ne tarde pas à se répandre et à s'enraciner³ dans tout le pays par-

1. *Mémorial*, art. 23.

2. Costil, *Annales*, t. I, p. 30.

3. « Comme nos confrères l'ont vu, note Pierre Costil, en visitant les paroisses, où il y avait des trente et quarante années que le P. Eudes y avait fait la mission, et où l'on continuait dans les familles de se servir de ces mêmes prières que les parents avaient apprises à leurs enfants ». Cf. Costil, *Annales*, t. I, p. 31.

couru par lui, vers la fin de 1635, il publie un opuscule intitulé *Exercice de piété*, contenant en abrégé les choses principales qui sont nécessaires pour vivre chrétiennement et saintement.

L'année suivante, le P. Eudes prêchait à Ri, sa paroisse natale, une mission « à laquelle, note-t-il, Dieu donna de grandes bénédictions¹ ».

Ces « grandes bénédictions » que Dieu accorde aux travaux de son serviteur, nous permettent de constater, une fois de plus, l'inépuisable fécondité de la sainteté. Plus notre apôtre étend au loin son irrésistible action, plus aussi sa vie intérieure s'intensifie; elle atteint même à cette époque (1637), une force, dont un merveilleux document, d'une richesse incomparable en éléments de psychologie surnaturelle, nous révèle l'étonnante puissance. Nous voulons parler du vœu du martyr, qu'il fit vers ce temps-là, et qui rend si bien le son de cette âme héroïquement généreuse. Le voici tel qu'il est sorti de sa plume; les dernières lignes et la signature en ont été écrites de son sang.

JESUS, MARIA

Vœu ou élévation à Jésus, pour s'offrir à lui, en l'état d'hostie et de victime qui doit être sacrifiée à sa gloire et à son pur amour.

« O mon très aimable Jésus, je vous adore et glorifie infinies fois, dans le martyr très sanglant que vous avez souffert en votre passion et en votre croix.

« Je vous adore et vous bénis, autant que je puis, dans l'état d'hostie et de victime, dans lequel vous êtes au Très Saint Sacrement de l'autel, là où vous êtes continuellement sacrifié pour la gloire de votre Père et pour notre amour.

1. *Mémorial*, art. 24.

« Je vous honore et vénère dans le martyre très douloureux que votre sainte Mère a porté au pied de la croix.

« Je vous loue et magnifie dans les divers martyres de vos saints, qui ont enduré tant et de si atroces tourments, pour l'amour de vous.

« J'adore et je bénis toutes les pensées, les desseins et l'amour infini, que vous avez eus de toute éternité au regard de tous les bienheureux martyrs, qui ont été depuis le commencement et qui seront jusqu'à la fin du monde dans votre sainte Église.

« J'adore et je vénère, en toutes les manières qu'il m'est possible, le désir extrême et la soif très ardente que vous avez de souffrir et de mourir jusqu'à la fin du monde, dans vos membres, afin d'accomplir le mystère de votre sainte passion et de glorifier votre Père, par la voie des souffrances et de la mort jusqu'à la fin du monde.

« En l'honneur et hommage de toutes ces choses, et en union du très grand amour, par lequel vous vous êtes offert à votre Père, dès le moment de votre Incarnation, en qualité d'hostie et de victime, afin d'être immolé pour sa gloire et pour notre amour par le très douloureux martyre de la croix ; comme aussi en union de tout l'amour de votre sacrée Mère et de tous vos saints martyrs, je m'offre et me donne, je me voue et consacre à vous, ô Jésus, mon Seigneur, en l'état d'hostie et de victime, pour souffrir en mon corps et en mon âme, selon votre bon plaisir et moyennant votre sainte grâce, toutes sortes de peines et de tourments, et même pour répandre mon sang et vous sacrifier ma vie par tel genre de mort qu'il vous plaira ; et ce, pour votre seule gloire et pour votre pur amour.

« Je vous fais vœu, ô mon Seigneur Jésus, de ne jamais révoquer, c'est-à-dire, de ne jamais faire un acte formel de désaveu de cette mienne oblation, consécration, et sacrifice de moi-même, à la gloire de votre divine majesté. Et s'il se présentait une occasion en laquelle je fusse obligé ou de mourir, ou de renoncer à votre sainte foi, ou bien de faire quelque chose d'importance contre votre divine volonté, je

vous fais vœu et promesse, autant ferme et constante qu'il m'est possible, me confiant en votre infinie bonté, et en l'aide de votre grâce, de vous confesser, reconnaître, adorer et glorifier devant tout le monde, au prix de mon sang, de ma vie, et de tous les martyres et tourments imaginables; et de souffrir plutôt mille morts, avec tous les supplices de la terre et de l'enfer, que de vous nier, ou de rien faire d'importance contre votre sainte volonté.

« O bon Jésus, recevez et acceptez ce mien vœu et sacrifice que je vous fais de mon être et de ma vie, en hommage et par les mérites du très divin sacrifice que vous avez fait de vous-même, à votre Père, sur la croix. Regardez-moi désormais, comme une hostie et une victime, qui est dédiée pour être immolée entièrement à la gloire de votre nom. Faites, par votre très grande miséricorde, que toute ma vie soit un perpétuel sacrifice d'amour et de louange vers vous; que je vive d'une vie qui aille imitant et honorant votre très sainte vie, et celle de votre bienheureuse Mère et de tous vos martyrs; que je ne passe pas un jour sans souffrir quelque chose pour votre amour; et que je meure d'une mort qui soit conforme à votre très sainte mort!

« C'est de quoi je vous supplie très humblement et très instamment, ô très bon Jésus, par cet amour très ardent qui vous a fait mourir, pour nous, en une croix, par ce précieux sang que vous avez répandu, par cette mort très douloureuse que vous avez soufferte, par le très grand amour que vous portez à votre sacrée Mère, la Reine des martyrs, par celui que vous portez à tous vos saints martyrs, et par celui qu'ils vous portent, et, en somme, par tout ce que vous aimez et par tout ce qui vous aime au ciel et en la terre.

« O Mère de Jésus, Reine de tous les martyrs, ô saints martyrs de Jésus, priez, s'il vous plaît, ce même Jésus que, par son infinie bonté, il opère ces choses en moi pour sa seule gloire et pour son très pur amour. Offrez-lui ce mien vœu, et le priez qu'il le confirme et accomplisse par la vertu de son précieux sang, comme je vais le signer de mon propre sang,

en témoignage du désir què j'ai de le répandre, jusqu'à la dernière goutte, pour son amour.

« Fait à Caen, en l'Oratoire de Jésus, le 25^e de mars ' 1637.

JEAN EUDES². »

A n'en pas douter, nous nous trouvons ici en présence d'une de ces pages où le saint se montre à nous et s'impose à notre admiration. Nous verrons bientôt comment Dieu accepta ce vœu et se chargea de le réaliser. Au lieu du martyr sanglant dont il avait rêvé, et qui lui apparaissait comme le terme en quelque sorte obligé de la vie chrétienne³, et à plus forte raison de cette vie d'hostie que doit être la vie sacerdotale, le P. Eudes connaîtra bientôt avec un luxe de détails, un raffinement de sainte cruauté, comme Dieu sait en user avec les âmes qui s'abandonnent aux exigences infinies de l'amour divin, toutes les souffrances capables de broyer un cœur humain, de l'immoler mystiquement, et de l'associer subsidiairement à la passion rédemptrice.

A cette époque, le saint est comme tout inondé « des douceurs et des délices » de l'union qu'il vient de sceller avec Jésus. Sa plume, qui évidemment écrit de l'abondance de son cœur, le trahit dans les lignes suivantes, tracées vers le même temps, dans le *Royaume de Jésus* :

« Je connais un ecclésiastique, dont le nom soit écrit au livre de vie, qui en est venu à ce point qu'il lui est facile, même

1. Cette date du 25 mars est à remarquer. Dans le *Royaume de Jésus*, p. 2, n. 38, le P. Eudes, commentant un texte de saint Paul, enseigne que le Verbe Incarné, à son entrée dans le monde, fit profession de servitude à l'égard de son Père et d'être une hostie immolée à sa gloire, et c'est en l'honneur de cette double profession qu'il fit lui-même, au jour où l'Église célèbre le mystère de l'Incarnation (25 mars), d'abord le vœu de servitude, puis, en 1637, le vœu du martyr, mettant ainsi sa vie personnelle en conformité parfaite avec sa doctrine et la réglant d'aussi près que possible sur celle du Verbe Incarné.

2. La formule de ce vœu du martyr a été collationnée par M. l'abbé Le cointe sur l'autographe du saint, qui est conservé au Monastère de Notre Dame de Charité, dit Saint-Michel, à Chevilly, près Paris. Cf. Boulay, t. I, p. 229, note.

3. Cf. *Royaume de Jésus*, seconde partie, ch. XLIV : Que la perfection et la consommation de la vie et sainteté chrétienne, c'est le martyr, et en quoi consiste le vrai martyr.

en prenant sa réfection, de faire actuellement presque autant d'actes d'amour vers Jésus, comme il met de morceaux en sa bouche; ce qu'il fait, non seulement sans bandement d'esprit, et sans aucune peine ni incommodité de sa santé, mais même avec une telle facilité et douceur, que cela ne l'empêche point de parler et de se récréer honnêtement et par charité lorsqu'il est en compagnie, et que l'occasion s'en présente¹. »

§ 3. Nous sommes ainsi amené à nous occuper du beau livre d'où la citation, singulièrement révélatrice, qu'on vient de lire, est extraite. La publication fait époque dans la vie du P. Eudes, dont elle constitue une des dates importantes. Il parut à Caen chez Pierre Poisson, sous ce titre qui en indique bien l'objet et la nature : *La vie et le royaume de Jésus dans les âmes chrétiennes*, contenant plusieurs exercices de piété pour vivre et mourir chrétiennement et saintement, et pour former, sanctifier et faire vivre et régner Jésus-Christ dans les âmes².

Il y aurait intérêt à rechercher, dans cet ouvrage, comme en une sorte de miroir fidèle, les dispositions habituelles de son auteur : les lignes citées plus haut inviteraient à semblable étude. Nous nous trouvons, ici, sans aucun doute, en présence d'un livre vécu, avant d'avoir été écrit. Comme Jésus, son divin modèle, le P. Eudes n'a prêché et recommandé aux autres que ce que lui-même pratiquait à la lettre : *Coeptit facere et docere*. De là l'onction, l'accent d'irrésistible sincérité de ce livre pénétrant, où se révèle l'âme d'un saint. A preuve, cette ardente prière qu'il y adresse à Jésus :

« O bon Jésus, je vous offre tous ces actes et exercices avec intention et désir de les faire continuellement et actuellement de cœur et d'esprit, comme je les fais incessamment

1. Il est évident que l'ecclésiastique en question, dans ce passage, est le saint lui-même, comme le dit positivement Hérainbourg, liv. II, ch. IV; cf. *Royaume de Jésus*, p. 451.

2. D'ordinaire le saint, quand il parle de ce livre, le désigne sous le nom plus simple de *Royaume de Jésus*, et c'est encore sous cette dénomination qu'on le connaît plus généralement aujourd'hui : Boulay, t. I, p. 206.

par écrit et par ce livre, sur lequel ils demeureront toujours imprimés... Regardez et recevez, en vertu de l'intention présente que j'en ai, par votre grâce, tous ces actes et exercices, comme si je les pratiquais continuellement par une actuelle application d'esprit et de cœur¹. »

Toutefois, il faut placer ailleurs l'intérêt de ce livre. Nous ne croyons pas exagérer en l'appelant un livre programme : l'auteur y a condensé ses idées essentielles, ses vues définitives sur la vie chrétienne, sa nature, ses fondements et son complet épanouissement dans la pratique des vertus. Loin donc d'être un livre de jeunesse, comme on serait peut-être tenté de le croire, le *Royaume de Jésus* demeurera parmi les ouvrages du saint celui auquel il ne cessera de revenir; il en fera presque le code de perfection et le directoire de ses familles spirituelles².

La popularité qui s'est attachée à ce livre s'explique facilement. Il mérite, en effet, d'occuper une place d'honneur, non seulement parmi tous les ouvrages de son auteur, mais parmi tous ceux de l'école française du xvii^e siècle, dont le P. Eudes peut être considéré comme un des maîtres les plus représentatifs. Nous ne pouvons qu'esquisser largement le rapprochement qui s'impose entre la doctrine lumineuse et chaude exposée et réduite en pratique dans le *Royaume de Jésus* et celle des Pères de Bérulle et de Condren et de tous leurs disciples : de part et d'autre, même et très riche fonds doctrinal exploité : c'est la grande et forte théologie du Verbe Incarné, johannique et paulinienne, avec toutes ses conséquences dogmatiques, ascétiques et morales. D'où le théocentrisme et le christocentrisme nettement prononcés de cette école; puis, affirmée avec une énergie presque déconcertante, l'inéluctable nécessité de se défaire de soi, de mourir à soi, pour adhérer pleinement à l'action de Jésus en chacun de nous; de Jésus qui s'em-

1. *Élévation à Jésus*, *op. cit.*, p. 86.

2. Cf. Introduction au *Royaume de Jésus*, p. 6.

parera de tout notre être, le transformera et le déifiera.

Sur tous ces points, et ce sont les points essentiels, la pensée du P. Eudes est nettement bérullienne, comme l'est aussi son langage. Là n'est donc pas son originalité. Il a le mérite — et c'en est un — d'avoir, en quelque sorte, monnayé l'or un peu brut de la doctrine oratorienne; d'avoir vulgarisé celle-ci, en la rendant accessible à toutes les âmes pieuses avides de vivre de Jésus, par Jésus et pour Jésus. L'opposition s'établit d'elle-même entre la limpidité, l'exactitude, la simplicité, la lucidité du P. Eudes, « qu'un enfant pourrait comprendre », et ce que présente de pressé, de heurté, de tumultueux même, l'œuvre d'ailleurs incomparablement noble, et d'une noblesse qui touche au sublime, du Cardinal de Bérulle.

§ 4. La publication du *Royaume de Jésus* semble avoir procuré une halte bienfaisante au saint missionnaire dans ses courses apostoliques. Il les reprit vers le milieu de 1638, et évangélisa successivement Brémoy, à l'été, Estreham au mois de septembre, Pont-l'Évêque durant l'Avent. Comme toujours, son *Mémorial* est muet sur les fruits de son ardente prédication. Ils furent abondants cependant, et le bruit s'en répandait au loin. Aussi, de toutes parts, réclamait-on ses services. Entre tous, M. Philippe Cospéan, évêque de Lisieux, multipliait les instances auprès de lui, en faveur de ses diocésains. Les charmants billets qu'il lui envoie, en cette occasion, témoignent de sa profonde admiration et de sa sincère amitié pour le P. Eudes, dont il pouvait, en toute connaissance de cause, apprécier les mérites et les vertus, étant lui-même, par sa science, sa charité et sa piété, l'un des prélats les plus recommandables du royaume. Toute une correspondance s'échangea bientôt entre les deux amis, « vraiment délicieuse, unique même¹ ».

Grâce à elle, nous connaissons mieux certains aspects de la

1. Brémond, *op. cit.*, p. 602.

physionomie morale du P. Eudes. A travers les petits mots, tout parfumés de tendresse, que les deux amis s'envoient l'un à l'autre, la figure plutôt sévère du rude missionnaire s'épanouit, se dérïde, rayonne d'une bonté communicative. Bref, nous nous sentons heureux de retrouver un homme dans le saint que ses historiens nous ont uniquement appris à connaître.

La première lettre de M. Cospéan est du 19 décembre 1638 ; elle a été adressée au P. Eudes, alors occupé à la mission de Pont-l'Évêque, qui dépendait de Lisieux :

« Mon cher Père. Je vous envoie tout ce que vous me demandez, et ferai tout ce que vous voudrez. Vous m'obligerez, au dernier point, mon cher Père, de vouloir faire vos saintes missions dans mon diocèse. Je me rendrai donc, chez moi, pour ce sujet, incontinent après la fête ; je vous supplie de n'en pas douter... Vous me feriez bien plaisir, si vous vouliez commencer votre mission par Lisieux ; mais je laisse pourtant cela à votre discrétion, et vous retiens, dès à présent, pour prêcher le carême dans Lisieux, m'assurant que vous ne me dédirez pas, puisque je suis, etc.¹. »

Le P. Eudes ne put répondre immédiatement à cette gracieuse invitation. La mission de Pont-l'Évêque terminée, il dut se rendre à Caen pour y prêcher, en l'église Saint-Étienne, une autre promise depuis longtemps et « dont les fruits, remarque-t-il lui-même, furent plus grands qu'on ne saurait le dire² ». L'heureuse nouvelle des éclatants succès qu'il y remporta, parmi les hérétiques tout spécialement, alors très nombreux à Caen, arriva aux oreilles de M. Cospéan. D'où nouvelles instances de sa part, plaintes affectueuses de voir la ville de Caen préférée à celle de Lisieux :

« Mon fils en Jésus-Christ.... Vous avez donc accordé

1. Boulay, t. I, p. 235.

2. *Mémorial*, art. 27.

vos Caennais ce que j'espérais voir accorder à nos Lexoviens. Je comptais, en effet, que, sur ce champ de bataille, et à l'époque même où nous sommes, vous combattriez pour le Christ, et que, dans ce combat, vous me prendriez pour votre compagnon et votre frère d'armes. Mais ce qui est différé n'est pas perdu, mon fils. Il me sera donné, dès votre arrivée, de m'entretenir avec vous, et de concerter ce qui paraîtra contribuer à la plus grande gloire de Dieu, etc. ¹. »

Un autre billet de l'évêque de Lisieux vint relancer son ami durant le retour de mission qu'il prêcha à Pont-l'Évêque, au carême de 1639 :

« J'ai un besoin extrême de vous parler avant mon départ, qui sera, pour le plus tard, mercredi prochain. Je vous prie donc, mon cher fils, de venir jusques ici avant le dit mercredi; laissez plutôt de prêcher un jour. Je prie Notre-Seigneur qu'il vous continue ses saintes grâces, et suis, etc. ². »

L'entrevue projetée eut lieu, et l'évêque et le missionnaire tombèrent d'accord sur la date et les dernières mesures relatives à cette mission de Lisieux, si ardemment désirée de part et d'autre. A l'approche de celle-ci, M. Cospéan adressa à son ami, le 15 juin 1639, ce dernier mot de bienvenue.

« Mon révérend Père, je vous attends avec impatience, espérant toutes sortes de bénédictions pour notre peuple à votre arrivée; ne différez pas, mon cher Père, et me croyez, etc. ³. »

La mission s'ouvrit le 24 juin, et dura jusqu'au mois d'août. Tout contribua à son plein succès : la présence de l'évêque, qui ne cessa d'y édifier son peuple, par sa piété et par les égards qu'il témoignait aux missionnaires; le concours enthousiaste des multitudes; le dévouement inlas-

1. Boulay, t. I, p. 248. Ce billet a été écrit en latin, langue que M. Cospéan maniait fort habilement. On en trouvera le texte original dans Boulay, *l. c.*, note 3.

2. Boulay, t. I, p. 249.

3. *Id.*, t. I, p. 249.

sable des hommes apostoliques qui la dirigeaient, et surtout la sainteté de leur chef, vénéré de tous. « Dieu y fut grandement glorifié », note simplement celui-ci, dans son *Mémorial*; et aussitôt, renvoyant à l'Auteur de toutes grâces le mérite du bien qui venait de s'accomplir avec tant d'éclat, il ajoute : *Tibi laus, tibi honor, tibi gloria, o beata Trinitas, unus Deus a quo omne bonum in caelo et in terra procedit*¹.

Quelques mois plus tard, nous retrouvons le P. Eudes à Caen, où il prêche successivement l'Avent (1639) et le Carême (1640) dans l'église Saint-Pierre, « là où il plut à Notre-Seigneur, remarque-t-il, opérer plusieurs grands effets de grâce, en plusieurs âmes, par la vertu de sa divine parole² ». Les circonstances le favorisèrent encore, et il en profita largement pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes. Caen sortait à peine alors de la profonde terreur qu'y avait semée la brutale répression provoquée par la révolte des va-nu-pieds. Quinze jours durant, la malheureuse ville avait été livrée, par le colonel Gassion, à la discrétion de la soldatesque. Le souvenir tout récent de ces rigueurs de la justice humaine, habilement exploité par le grand missionnaire, aida ce peuple, dans la détresse, à concevoir et à craindre les rigueurs plus terribles de la justice divine. Un fait montre à quel point le saint réussit à s'emparer de tous les esprits, et à les subjuguier par sa toute-puissante éloquence. Prêchant sur l'enfer, dont il avait fait une peinture des plus effrayantes, emporté par son amour des âmes et l'irrésistible élan de son zèle, il interpelle vivement son auditoire, le transporte au point de le jeter à genoux, et de l'amener à crier, avec lui, à haute et lamentable voix : *Miséricorde! Miséricorde!* Un frisson de sainte terreur avait parcouru l'assistance et l'avait prosternée toute tremblante aux pieds du souverain Juge.

Le saint connut à Caen quelques-uns des plus beaux succès

1. *Mémorial*, art. 28.

2. *Ibid.*, art. 29.

de sa carrière apostolique. Et un juge, au témoignage duquel nous pouvons nous rapporter, puisqu'il avait lui-même des prétentions à l'éloquence ¹, M. Jean-Pierre Camus, ancien évêque de Belley, l'ami de saint François de Sales, disait au lendemain du triomphe rapporté plus haut : « Il y a longtemps que je connais le talent tout extraordinaire du P. Eudes, la grâce qui accompagne ses discours, et combien l'esprit de Dieu se fait sentir à tous ceux qui ont le bonheur de l'entendre. » Et, dans une autre circonstance, il prononça sur lui ce jugement flatteur : « J'ai dans ma vie entendu bien des prédicateurs, tant en France qu'en Italie; mais je n'en ai point entendu qui entrât plus avant dans le cœur de l'homme que ce bon Père, et qui eût un plus grand don de toucher ². »

L'amitié de M. Cospéan, toujours aux écoutes pour accueillir toutes les nouvelles favorables au P. Eudes, reçut avec joie celles que la rumeur publique lui apporta des incomparables succès qui avaient couronné son zèle. Aussitôt un autre et charmant billet, daté du 25 mars 1640, de s'envoler de Lisieux à l'adresse du missionnaire.

« Plût à Dieu qu'il me fût permis d'assister à vos sermons, dont le seul bruit nous remplit ici de consolations. Il n'y a qu'une chose qui m'afflige, c'est que vous ne ménagez pas assez votre santé, qui m'est plus chère que ma propre vie. Vous vous épuisez par un travail immodéré, sans songer que ce qui vous blesse, me tue. Le service du Roi, mon fils, demande de la discrétion. Je vous en prie, au nom de Dieu, joignez-la à votre zèle, qui ne peut pécher que par son seul

1. S'il faut en croire les biographes du saint, M. Camus se serait fait fort, un jour, de produire un effet semblable à celui que nous venons de rapporter. Il avait donc mis en œuvre toutes les ressources de l'art oratoire, dans un sermon longuement préparé; et, à l'endroit qui lui parut le plus pathétique, il commanda à son auditoire de crier : *Miséricorde! Miséricorde!* Mal lui en prit : l'auditoire visiblement gêné ne broncha pas. Et l'orateur en fut pour ses frais d'éloquence.

2. Boulay, t. I, p. 298; Martine, t. I, p. 93.

excès. Vous attendrez de moi, si je vous suis assez connu, ce que promettent les noms de père, de frère et de fils. Que le Seigneur vous bénisse de Sion ! Je suis et serai, tant que je vivrai, excellent Père, très dévoué à votre service.

« PHILIPPE, évêque de Lisieux ¹. »

Le saint n'eut guère le loisir de mettre en pratique les affectueux conseils de son ami, car, après avoir accompagné en mai et en juin, l'évêque de Saint-Malo, dans ses visites pastorales, nous le retrouvons, à l'été de cette même année, prêchant avec la même ardeur et les mêmes fruits, au Mesnil-Mauger.

De son côté, M. Cospéan, à qui le zèle des âmes faisait oublier les conseils de prudence que sa sollicitude prodiguait à son ami, ne se lassait pas de mettre à contribution le dévouement de celui-ci. Non content de lui confier de nouveau l'Avent de 1640 et le Carême de 1641, dans sa cathédrale, il avait organisé, dans l'intervalle de ces deux stations, une grande mission à Rouen, que la révolte des va-nu-pieds obligea à différer. Nous l'apprenons par deux lettres, dont l'une est datée du 21 décembre 1639, et l'autre du 5 juin 1640. Il s'exprimait ainsi dans la première :

« Excellent Père, me voici enfin arrivé, et prêt à vous embrasser au plus tôt, car vous êtes ce que j'ai de plus cher en Jésus-Christ. Mais hélas ! mon Père, l'espérance de la mission de Rouen est désormais perdue ! Car les troubles horribles qui, comme vous le savez, désolent cette malheureuse ville, n'y permettent pas notre présence... Je me recommande très instamment à vos prières et à celles de tous les vôtres, moi qui veux être éternellement, excellent Père, votre très dévoué serviteur en Jésus-Christ.

« PHILIPPE, évêque de Lisieux ². »

1. Boulay, t. I, p. 258. *Ibid.*, en note, texte latin de cette lettre.

2. Boulay, t. I, p. 259.

Cette mission de Rouen ne fut effectivement prêchée qu'en 1642.

II

§ 1. Un regard jeté sur le *Mémorial* nous convaincra qu'avec l'année 1641, nous abordons une des époques décisives de la vie du P. Eudes.

« L'an 1641, écrit-il, je fis cinq missions toutes pleines de bénédictions très grandes :

« La première à Urville, vers Falaise, au diocèse de Bayeux.

« La deuxième à Remilly, au diocèse de Coutances, qui fut demandée et défrayée par M. et M^{me} de Montfort, sœur de M. de Bernières. Ce fut en la mission de Remilly que je commençai à faire des entretiens particuliers aux ecclésiastiques.

« La troisième à Landelle, au même diocèse, que M. de Renty nous fit faire.

« La quatrième à Coutances, que M. Le Pilleur, grand-vicaire de M^{sr} de Matignon, évêque de Coutances, procura et défraya.

« La cinquième en la ville de Pont-Audemer, au diocèse de Lisieux, durant l'Avent, que M. Cospéan, évêque de Lisieux, défraya.

« En cette même année 1641, Dieu me fit la grâce de former le dessein de l'établissement de notre Congrégation dans l'octave de la Nativité de la Sainte Vierge.

« En cette même année 1641, au mois d'août, Dieu me fit une des plus grandes faveurs que j'aie jamais reçues de son infinie bonté; car ce fut en ce temps que j'eus le bonheur de commencer à connaître la Sœur Marie des Vallées, par laquelle sa divine Majesté m'a fait¹ un très grand nombre de

1. Nous reproduisons volontiers la note suivante placée à cet endroit du *Mémorial* par les savants éditeurs des *Œuvres complètes* : « Le parfait indéfini dont se sert ici le P. Eudes est à remarquer. Il indique que l'auteur fait allusion aux grâces signalées qui lui furent faites, à diverses époques, par l'intermédiaire de Marie des Vallées. S'il avait voulu faire allusion à des grâces signalées qui lui auraient été faites à ce moment même, il aurait

grâces très signalées. Après Dieu, j'ai l'obligation de cette faveur à la Très Sainte Vierge Marie, ma très honorée Dame et ma très chère Mère, dont je ne pourrai jamais assez la remercier...

« En cette même année 1641, Dieu m'a fait la grâce de commencer l'établissement de la maison de Notre-Dame de la Charité, le jour de la Conception Immaculée de la Très Sainte Vierge¹... »

Cette page mérite de retenir assez longuement notre attention : elle est d'importance. Nous y remarquons toutefois une omission, qui s'explique par les graves événements que nous allons voir bientôt se produire. Le P. Eudes n'y indique pas que, à la fin de l'année précédente, il avait été nommé supérieur de l'Oratoire de Caen. Cette nomination, d'intérimaire qu'elle fut tout d'abord, était devenue définitive le 20 octobre 1640. Elle répondait aux vœux des Pères de Caen qui avaient multiplié, à cet effet, auprès du P. de Condren, des démarches très flatteuses pour celui qui en avait été l'objet²; d'autre part, elle valait au P. Eudes un prestige plus grand et une entière liberté d'action que la Providence ne tarda pas à utiliser³.

En attendant, comme nous l'avons vu plus haut, il continuerait à se dépenser sans compter au service des âmes,

employé le parfait défini : *me fit*. » (t. XII, p. 112.) Nous attirons l'attention du lecteur sur cette importante et judicieuse note qui ruine, par la base, les hypothèses hasardées, échafaudées par quelques auteurs sur le rôle joué par Marie des Vallées auprès du saint fondateur, dans cette première rencontre où, pour employer son expression, il *commença* à connaître cette pieuse fille.

1. *Mémorial*, art. 32 à 35.

2. Cf. Boulay, t. I, p. 260; Martine, t. I, pp. 85, 86.

3. N'écrivant pas l'histoire de l'Oratoire, nous avons volontairement omis de mentionner la mort du Cardinal de Bérulle, survenue en 1629. Nous n'insisterons pas davantage sur celle du P. de Condren, décédé à son tour le 7 janvier 1641. Comme tous ses confrères, le P. Eudes dut évidemment ressentir ce double deuil. Toutefois, l'expression de ses sentiments en cette double circonstance ne nous est pas parvenue; d'où notre silence. La succession du P. de Condren échut au P. Bourgoing, que tout semblait y désigner. Celui-ci, malheureusement, n'avait ni l'ascendant, ni le doigté de ses prédécesseurs, et il devait rencontrer dans l'exercice de sa charge bien des difficultés.

dans ces missions que son zèle ardent rendait si entraînant et si fructueuses.

Quelques faits nouveaux, gros de conséquences, et les silhouettes de figures nouvelles, qui deviendront bientôt pour nous des figures familières, se détachent sur le fond commun des missions qu'il prêcha en 1641. Surtout, nous y voyons l'horizon s'élargir, et découvrir devant le saint apôtre de grandioses perspectives. Précisons tout cela.

Il y a, dans la vie des saints, un enchaînement merveilleux qui souvent échappe à leurs contemporains, mais que le recul du temps met en un vigoureux relief. Le P. Eudes tirera bientôt, sous nos yeux, des conséquences pratiques des principes posés par le Cardinal de Bérulle, et il se vouera à l'œuvre inaugurée par lui. Mais, depuis longtemps, les événements, indices souvent infaillibles des volontés divines, l'acheminaient insensiblement et logiquement vers ce terme. De longue date, il avait été amené à la conclusion que les résultats du travail écrasant auquel il se livrait dans ses missions, demeureraient éphémères, tant que l'état général du clergé ne serait pas amélioré : « Les voilà, disait-il parfois à ses confrères, en constatant les admirables dispositions des populations qu'il venait d'évangéliser, les voilà, ces pauvres gens, dans d'excellentes dispositions; mais qu'en doit-on attendre sous la conduite de pasteurs tels qu'on les rencontre de tous côtés? N'est-ce pas une espèce de nécessité, qu'oubliant bientôt les grandes vérités dont ils ont été touchés durant la mission, ils retombent dans leurs premiers désordres¹? » Avant la sanctification du peuple devait donc passer celle du clergé. Le saint en était tellement convaincu que, cédant à la force des choses, nous le voyons, à Remilly, ajouter aux exercices de la mission pour le peuple, des réunions spéciales destinées aux ecclésiastiques. C'était là un premier pas dans la voie nouvelle que la Providence ouvrait devant lui.

1. Martine, t. I, p. 102.

Le second ne se fit pas longtemps attendre. Dès cette même année, sa résolution est prise : il quittera l'Oratoire et établira la Congrégation de Jésus et Marie, dont la formation du clergé, dans les séminaires, constituera l'œuvre principale.

Faut-il voir, ainsi que quelques-uns l'ont cru, dans cette détermination du saint, comme une sorte de résolution brusque, par laquelle celui-ci, rompant complètement avec son passé, aurait donné à sa vie une orientation toute nouvelle? Nous ne le pensons pas.

Sa formation oratorienne l'avait, de longue date, accoutumé à estimer, entre toutes, cette œuvre de la sanctification du clergé qu'il appellerait bientôt « l'œuvre des œuvres ». Aussi, la création des séminaires lui apparaissait-elle comme le couronnement obligé des efforts du Cardinal de Bérulle. Loin de vouloir, par là, innover, il lui semblait entrer ainsi plus pleinement dans les vues du fondateur de l'Oratoire. Fort de cette conviction, il avait même essayé de réunir, dans la maison de Caen, dont il était supérieur, quelques ecclésiastiques qu'il se proposait de former à l'esprit et aux mœurs sacerdotales. Malheureusement, son initiative lui avait valu de pénibles oppositions, qu'il ressentit très vivement¹. Il fut ainsi conduit par les circonstances à rechercher le moyen le plus pratique de procurer à l'Église de saints prêtres, dont le besoin était alors si urgent. Il y réfléchit pendant plusieurs années². Il pria beaucoup lui-même et fit prier, à cette intention, les âmes ferventes avec qui il entretenait des rapports de piété. Les encouragements et les conseils les plus autorisés lui vinrent de toutes parts³. Manifeste-

1. Cf. Témoignage de M. Le Beurrier ap. Boulay, t. I, p. 376; *Ibid.*, en note; Martine, t. I, pp. 104, 105.

2. Cf. Hérambourg, liv. I, ch. LIV; Costil, *Annales*, t. I, p. 52.

3. Dans les *Annales* de la Congrégation, M. Costil donne les noms des principaux personnages et des communautés dont le P. Eudes demande l'avis ou les prières dans cette grave affaire. Outre M. d'Angennes, M. Cospéan et M. de Renty, on voit figurer dans cette liste M^{me} de Budos, M. et M^{me} de Camilly, M. de Bernières, M. Le Pileur, grand-vicaire de Coutances, M. de Than, religieux de l'abbaye de Saint-Etienne de Caen, les PP. de Saint-Jure,

ment, le projet qu'il caressait et dont la nécessité s'imposait à lui, était voulu de Dieu : il sortirait donc de l'Oratoire et établirait une nouvelle Congrégation dans le but d'assurer la formation du clergé.

L'exécution d'un autre projet devait marquer cette même année 1641, si mémorable, déjà, dans la vie du P. Eudes. Nous raconterons bientôt tout au long l'édifiante histoire des origines de l'Ordre de Notre-Dame de Charité. Il prit naissance le 8 décembre.

Dieu ne se contenta pas d'accorder à son serviteur ces lumières surnaturelles qui provoquèrent les graves déterminations que nous venons de dire. Mettant le comble à ses faveurs, il suscita, autour de lui, des âmes d'élite qui entreront pleinement dans ses pieux desseins, le soutiendront de leur influence et assureront à ses œuvres le prestige de leur sainteté.

Ces âmes d'élite sont bien connues ; elles ont joué dans l'histoire religieuse de leur siècle un rôle considérable, que l'on commence à peine à soupçonner. Nous voulons parler, tout d'abord, de MM. de Bernières et de Renty, deux profonds mystiques, deux hommes d'action, deux figures aussi attrayantes qu'originales. Le P. Eudes ne tarda pas à se lier

Jean Chrysostome, Boucher, Hayneuve et Ignace, la R. M. Mechtilde du Saint-Sacrement, la R. M. Germaine de la Nativité, religieuse Ursuline du monastère de Bayeux, « qui prédia au P. Eudes plusieurs des croix qui lui arrivèrent dans l'établissement de la Congrégation, et ajouta que Dieu lui en avait découvert tant d'autres, qu'elle n'avait pu s'empêcher de répandre des larmes en abondance » ; enfin Marie des Vallées. Celle-ci, après avoir recommandé l'affaire à Dieu, reçut cette réponse de Notre-Seigneur : « Que l'établissement qu'il (le P. Eudes) projetait, lui était très agréable ; que c'était lui-même qui le lui avait inspiré ; qu'il le bâtirait sur trois fondements : la grâce divine qui serait donnée à tous ceux qui y entreraient pour être du corps de la Congrégation ; sa divine volonté, laquelle voulait y faire sa demeure ; et la croix qui voulait y donner ses trésors. » La Sœur Marie ajouta que la Sainte Vierge y voulait aussi faire présent de trois de ses filles, qui étaient la sobriété, la chasteté et l'humilité. (Costil, *Annales*, t. I, p. 54.) Il ressort de ce texte, d'une manière évidente, que le projet du P. Eudes était antérieur aux révélations de Marie des Vallées, et que, si celles-ci étaient de nature à l'encourager, elles ne lui ont pas ouvert une voie nouvelle.

avec eux d'une étroite et féconde amitié. Nous ignorons quand et comment celle-ci naquit; mais de bonne heure nous surprenons des contacts entre le saint et ces illustres personnages : avec M. de Bernières, à l'occasion de la mission de Remilly; avec M. de Renty, à l'occasion de celle de Landelle.

Mais la rencontre providentielle entre toutes, c'est celle que, durant la mission de Coutances, il fit d'une humble fille, désormais associée à sa vie et à ses œuvres : Marie des Vallées. Les relations qui, dès lors, s'établissent entre eux, soulèvent une passionnante question que nous étudierons dans un chapitre spécial. Aux yeux de l'histoire impartiale, l'humble sainte de Coutances, après avoir partagé les haines, les persécutions dont son héroïque directeur fut l'objet de la part des Jansénistes, mérite, par un juste retour, de partager maintenant son triomphe, et de passer avec lui à l'admiration de la postérité.

Il ne restait plus au P. Eudes qu'à attendre l'heure marquée par Dieu pour l'exécution du plan qu'il avait arrêté. Il reprend alors le cours de ses missions. L'Avent le trouve à Pont-Audemer, où l'a appelé l'amitié de M. Cospéan. L'enthousiasme de la foule y est bientôt à son comble; les missionnaires sont accablés de besogne : impossible de suffire aux confessions. Le P. Eudes demande du renfort à l'évêque de Lisieux, qui lui répond par ce gracieux billet :

« Mon cher Père, nous en sommes à l'évangile des noces; je fais ce que je puis pour convier ceux que vous désirez vous aller trouver. Mais je n'ai pour réponse que des excuses qui ne valent pas mieux que *villam emi*. » Et, après en avoir rapporté quelques-unes, il ajoute : « En un mot, *multi vocati*, etc. Si j'avais la santé, vous me verriez au lieu de cette lettre; mais la goutte m'attache encore au lit. Ayant le crédit que vous avez au Paradis, j'en serai quitte, sans doute, si vous priez à bon escient pour moi. Nous apprenons, de toutes parts, le concours merveilleux qui commence à se

faire pour la mission. Je prie Dieu qu'il la bénisse¹. »

Quelques jours plus tard, nouvel assaut d'amabilité de la part du prélat, qui envoie à son ami, avec les secours matériels nécessaires à l'entretien des missionnaires, cette lettre reconfortante d'estime et d'affection :

« J'envoie quelque petit secours à votre sainte troupe; c'est peu de chose à la vérité, mais prenez-le en bonne part, mon cher Père, et attendez de moi davantage. Nous irions nous-même vous trouver, si la maladie nous le permettait; et je me donnerais moi-même, et non pas seulement mes biens. Recommandez-moi bien aux prières de vos auditeurs, et me mandez au long le succès de votre sainte mission. Il est vrai que, n'en diriez-vous rien, on ne pourrait l'ignorer; car la renommée le publie en tous lieux, et célèbre les grands prodiges que Notre-Seigneur opère par vous d'une manière si admirable. Adieu en Notre-Seigneur Jésus-Christ². »

§ 2. Mais déjà, autour du P. Eudes, on s'inquiétait. Ses projets avaient probablement transpiré, et on devait aviser au moyen de les faire avorter. M. Cospéan, que l'amitié rendait encore plus clairvoyant, et que ses relations avec l'Oratoire mettaient à même d'être renseigné sur ce qui se tramait, laisse discrètement percer ses inquiétudes, dans ce mot du 1^{er} janvier 1642 :

« Je n'appréhende qu'une chose, mon très cher Père, c'est qu'on ne vous envoie autre part, et que vous ne m'abandonniez; ce serait pour moi le plus grand malheur qui me pût arriver; mais votre piété et votre fidélité me donnent lieu d'attendre toute autre chose de vous, aussi bien que le lien sacré, dont Jésus nous a liés ensemble³. »

Les mêmes appréhensions se devinent dans un autre billet

1. Boulay, t. I, p. 356.

2. *Ibid.*, p. 357. En note, le texte latin de cette lettre.

3. Martine, t. I, p. 109. Texte latin en note.

que l'évêque de Lisieux adresse un peu plus tard au P. Eudes, alors tout à sa mission de Rouen.

« Mon révérend Père et très cher Fils. J'ai fait écrire à ceux de Saint-Candre qu'ils ne perdent pas la bénédiction que Notre-Seigneur donne par vous à tout Rouen. Mais je vous supplie, au nom de Dieu, que rien ne la ravisse à ce pauvre Pont-Audemer, qui vous attend comme un second Messie pour ce Carême, avant lequel je serai sans doute au diocèse. M^{me} d'Aiguillon est ravie des fruits que vous faites à Saint-Ouen; elle m'en dit des merveilles. Mais tout cela m'épouvante; car je crains qu'on ne vous retire d'au milieu de nous. Votre fidélité pourtant et votre piété, qui m'ont si fort attaché à vous, dans le Seigneur, me rassurent'... »

Que les craintes de M. Cospéan au sujet de son ami fussent fondées, un prochain avenir le montrerait. Pour le moment, comme nous l'apprend la lettre précédente, le grand missionnaire renouvelait à Rouen les exploits accomplis ailleurs par son éloquence entraînant. Il y était attendu depuis longtemps; aussi y arriva-t-il en véritable conquérant. Par un mandement du 11 janvier, M. de Harlay l'avait établi chef de toutes les missions de la province de Normandie : rien ne pouvait donc entraver son zèle. A la tête des trente ouvriers bien choisis qu'il avait amenés avec lui, pendant trois mois, il accomplit des prodiges : peuples, prêtres, hérétiques, remués profondément par sa parole ardente, se convertirent, et s'abandonnèrent sans réserve à l'irrésistible action de la grâce.

Après la mission de Rouen, le P. Eudes se trouvait quelque peu embarrassé : d'une part, Pont-Audemer, comme on l'a vu par la lettre de l'évêque de Lisieux, le réclamait une seconde fois pour le Carême; tandis que, de son côté, M. de Harlay, désireux d'affermir ses fidèles dans leurs

1. *Ibid.*, p. 109.

bonnes résolutions, multipliait les instances pour le retenir dans sa ville épiscopale.

Survint un mot du Supérieur général de l'Oratoire qui leva toutes ses incertitudes, et en même temps donna raison à la perspicacité de M. Cospéan : le P. Bourgoing lui enjoignait de se rendre immédiatement à Paris : « Il devait s'y délasser, et se préparer à faire ensuite les conférences à Saint-Magloire. Le Supérieur général exprimait, dans cette lettre, ses craintes de voir exposée par une nouvelle prédication une santé déjà fort affaiblie par des labeurs excessifs; et il ajoutait que toute la Société de l'Oratoire lui saurait mauvais gré, s'il consentait à ce que l'on ménageât si peu un sujet si utile¹. »

Or, chose surprenante, quelques semaines plus tard, le P. Eudes, dont la santé et les fatigues préoccupaient de façon si touchante son supérieur, recevait, de ce même supérieur, l'ordre de se rendre à Saint-Malo pour une mission. Ces procédés, plutôt discutables, cachaient, à n'en pas douter, quelque arrière-pensée, sur laquelle le saint ne pouvait se méprendre. Il était évident, à ses yeux, qu'on se préoccupait sur son compte, en haut lieu; qu'on y prenait ombrage de son influence sans cesse grandissante en Normandie; qu'on redoutait l'inévitable issue que tout désormais présageait. D'autre part, dans son entourage, à Caen même, on s'efforçait de le discréditer, en lançant dans le public des rumeurs fâcheuses pour sa réputation. Celles-ci parvinrent aux oreilles déjà prévenues du P. Bourgoing, qui s'en émut et crut devoir en écrire à M. de Harlay : « Il était, disait-il dans une lettre à ce prélat, du 18 février 1642, extrêmement peiné de voir qu'on soupçonnait le désintéressement d'un homme qui avait fait jusque-là tant d'honneur à la Congrégation, et à qui elle avait confié le gouvernement d'une de ses maisons. Il suppliait M. de Harlay, qui avait employé ce Père, et qui avait trop de pénétration pour n'avoir pas approfondi ses vues, de vouloir bien aider, de ses lumières,

1. Boulay, t. I, p. 408.

un supérieur, qui ne pouvait rien faire de plus sage que de s'en rapporter absolument à ce qu'en déciderait un si bon juge. » Le P. Bourgoing nommait dans sa lettre l'auteur de ces bruits, et terminait en exprimant l'espoir d'être bientôt à même de réfuter ses calomnies.

L'archevêque connaissait, en effet, parfaitement le saint missionnaire, et il était en état de donner sur sa conduite un témoignage précis. Il répondit donc, le 3 mars suivant, « qu'il avait une extrême confiance en la fidélité du P. Eudes à servir avec un total désintéressement l'Église de sa prélatrice » ; il protesta même qu'il accordait le témoignage qu'on lui demandait, autant pour la considération du P. Eudes, qu'à la prière du P. Général de l'Oratoire. Quant à l'homme zélé qui s'était fait l'accusateur de son frère, il déclara « qu'il souhaitait seulement, pour le rendre parfait, qu'il pût prendre l'esprit du P. Eudes¹ ».

Cette réponse vengeait complètement le P. Eudes des calomnies dont il avait été l'objet ; mais elle était impuissante à dissiper le malaise qui en résulta fatalement, entre ses confrères et lui. Alla-t-il à Paris, comme il y avait été invité ? Nous l'ignorons. A Pâques, il était rentré à Caen, attendant de prendre le chemin de Saint-Malo. Sur ces entrefaites, il reçut la visite du P. Bourgoing, qui essaya, mais en vain, d'ébranler sa résolution². A la date fixée, il partit pour Saint-Malo, vers la mi-mai. Comme à Rouen, le succès qu'il y obtint fut complet³.

1. Boulay, t. I, p. 412.

2. Boulay, t. I, p. 414.

3. Boulay, t. I, p. 415 ssq. ; Martine, t. I, p. 110 ssq. ; Costil, *Annales*, t. I, p. 66. « C'est dans cette mission de Saint-Malo, au rapport de M. Martine, que le P. Eudes fit une correction à deux confesseurs qui lui avaient refusé d'entendre une pauvre femme. L'ayant confessée lui-même, il leur proposa, quelque temps après, d'entendre « deux honnêtes damoiselles ». — Oui-da ! mon Père, répondirent-ils, très volontiers ; et regardant par la fenêtre : Où sont-elles ? — C'est tout ce que je voulais savoir, reprit le P. Eudes, en riant de leur empressement ; puis il leur fit une douce réprimande, en présence des autres ouvriers, leur apprenant à n'avoir jamais de préférence, sinon pour les pauvres et les infirmes ; leçon qu'il leur rappela de temps en temps en répétant ces paroles : Oui-da ! mon Père, très volontiers ; où sont-elles ? » Note de Costil, *op. cit.*, p. 66.

S'ouvrit-il, à cette occasion, de ses projets à M. de Harlay-Sancy? Cela paraît probable. Les marques de bienveillance qu'il en reçut nous portent à croire que, loin de les désavouer, l'évêque de Saint-Malo encouragea son ami à les exécuter. C'est ainsi que, après la mission, il le chargea d'aller à Saint-Pol-de-Léon, pour examiner, en son nom, la conduite d'Amice Picard. Le P. Eudes s'y rendit effectivement; mais ne partageant point sur cette bonne fille l'avis de ses partisans, il reprit sans tarder le chemin de Caen. Il y passa l'intervalle qui sépara la mission de Saint-Malo, terminée en juillet, de celle de Saint-Lô, qui devait commencer le 8 septembre, tout occupé des préparatifs de ses futures fondations.

Le jour de la Nativité, il ouvrait cette mission de Saint-Lô, qui serait sa dernière comme Oratorien. Il y mit tout son cœur, et, comme toujours, ces saints exercices ébranlèrent les âmes et déterminèrent de nombreuses et éclatantes conversions, surtout parmi les huguenots. Au dire des biographes, cette mission aurait été le coup de grâce du calvinisme dans la ville et le pays de Saint-Lô¹.

Elle touchait à sa fin, quand lui parvint une lettre du Cardinal de Richelieu le mandant à Paris. Une pareille invitation équivalait à un ordre. Le P. Eudes le comprit, et, une fois sa mission terminée, il gagna Paris, en toute hâte, accompagné de M. Jourdan, l'un de ses meilleurs auxiliaires. Y étant arrivé, il alla présenter ses hommages au tout-puissant Cardinal, qui daigna l'entretenir à plusieurs reprises² « de ses projets sur l'érection des Séminaires que cette Éminence avait fort à cœur ».

« Ce qui fut dit, dans ces entretiens, écrit l'abbé Degert, nous pouvons peut-être le deviner, par les échos que les historiens³ nous rapportent du dernier qui eut lieu entre le

1. Boulay, t. I, p. 426.

2. Batterel, *Mémoires domestiques*, p. 342, ap. Degert, p. 167.

3. « Le résumé nous en a été conservé dans la *Vie du R. P. Jean Eudès*, par

P. Eudes et le Cardinal. Richelieu parla longuement de son projet de ramener les calvinistes à l'Église. Mais il n'ignorait pas que les premières difficultés lui venaient du clergé lui-même. « L'ignorance et la vie déréglée de la plupart des prêtres avaient été le principal motif de l'hérésie, et du progrès prodigieux qu'elle avait fait en si peu de temps. C'était encore leur conduite regrettable qui donnait le plus de fondement à tout ce que les ministres ne cessaient de clabauder dans leurs prêches contre l'Église. A n'en pas douter, là se trouvait le plus grand obstacle à la conversion de ceux qui étaient malheureusement engagés dans l'hérésie: Pour lever ce premier obstacle, il fallait donc, avant tout, travailler incessamment à la réformation du clergé, envoyer au peuple de bons ouvriers, savants, zélés, capables d'éclairer le peuple, de détruire des préventions si mal fondées, et de lui faire voir la fausseté évidente des calomnies dont les ministres ne cessaient de nourrir le peuple¹. »

« Est-il besoin d'ajouter que le P. Eudes se hâta de faire remarquer que l'établissement des Séminaires était un des meilleurs moyens de procurer tous ces biens à l'Église? Le Cardinal en était plus persuadé que personne, et s'il s'ouvrait de ses intentions à son interlocuteur, c'était moins pour les entendre approuver, que pour les voir servir par la Congrégation dont le saint projetait alors la fondation. Rassuré de ce côté, il ne lui ménagea ni les encouragements, ni les appuis solides et immédiats. A sa demande, sa nièce, M^{me} la duchesse d'Aiguillon donna une somme considérable² au saint homme pour l'aider à supporter les dépenses du premier établissement et acquérir les meubles les plus néces-

le P. Julien Martine, t. I, p. 118 ssq. Quelque détail est peut-être de l'invention du P. Martine, mais l'ensemble concorde avec les idées bien connues de Richelieu. » Cette note est de l'abbé Degert.

1. Degert, *Histoire des Séminaires français jusqu'à la Révolution*, I, p. 167.

2. « Monsieur Martine (t. I, p. 122) dit « 1,500 ou 15.000 livres; Batterel, très prévenu contre le P. Eudes, est pour 15,000, mais il ajoute qu'elles ne lui furent jamais payées. » Degert, *l. c.*

saires. En même temps, le Cardinal voulait qu'on travaillât à obtenir les lettres-patentes du roi; il en donna commission à l'abbé de Beaumont de Péréfixe, précepteur du Dauphin, avec ordre d'en concerter la rédaction avec le P. Eudes, et d'en assurer l'expédition. Richelieu ne devait pas voir la fin de ces démarches, desquelles devait naître la Congrégation des Eudistes¹. »

On aura remarqué cette dernière ligne de l'historien des *Séminaires français*. De fait, l'acte de naissance de la Congrégation de Jésus et Marie fut rédigé et signé à la suite de ces entretiens du P. Eudes avec le Cardinal de Richelieu. Au mois de décembre 1642, les lettres-patentes pour l'érection de la future Congrégation étaient scellées et expédiées². Pour ne pas froisser de légitimes susceptibilités, le P. Eudes, qui n'avait pas encore officiellement rompu avec l'Oratoire, les avait sollicitées au nom de M. d'Angennes, évêque de Bayeux.

Le 7 mars 1643, M. d'Angennes ratifiait toutes les mesures prises par le saint fondateur, montrant ainsi la fausseté des calomnies élevées plus tard contre le P. Eudes, que l'on accusera d'avoir abusé du nom et de l'autorité de M. d'Angennes, dans toute cette affaire :

« Mon Père, dans le siècle où nous sommes, il ne se verra guère de personnes qui quittent leur gloire pour la donner aux autres. Vous êtes peut-être le seul exemple qu'on en peut remarquer. L'ouvrage de vos mains, les soins et diligences que vous avez apportés auprès du roi, vous me les donnez libéralement. Je les reçois avec grande joie, non qu'ils me soient dus, mais parce qu'il y a grande gloire à se parer d'une aussi bonne action. Nous avons lu, cet honnête ecclésiastique et moi, ce que vous nous avez envoyé; j'y ai fait ajouter quelque chose, que je me promets de votre bonté que

1. Degert, *Histoire des Séminaires français*, I, p. 167 ssq.

2. Nous donnerons en appendice cette pièce importante pour l'histoire de la Congrégation de Jésus et Marie.

vous n'aurez pas pour désagréable. Je crois aussi que, en érigeant votre Congrégation, il eût été bien à propos de voir les moyens qu'il y a de la renter, et de la faire subsister à l'avenir. Mais, comme j'ai vu par votre lettre, et après, par le discours de celui qui me l'a rendue, que vous souhaitez l'avancement de cette affaire, je me suis résolu de confier le tout à votre prudence; nous en avons tant de preuves, que je crois que je ne me fais point de tort, ni à la dignité que j'ai l'honneur d'avoir, si je m'y repose. Voyez donc ce qui peut se faire pour la plus grande gloire de Dieu, et me continuez vos bonnes grâces et vos bonnes prières. Je vous en supplie de tout mon cœur, et de croire que je suis, mon Père, votre très humble et très affectionné confrère et serviteur.

« JACQUES, évêque de Bayeux¹. »

Tout était prêt désormais. Autorisation de l'évêque de Bayeux; premières ressources, toutes minimales qu'elles fussent : 1.500 livres de M^{me} d'Aiguillon, auxquelles s'en ajoutèrent 2.000 autres de MM. de Répichon; lettres-patentes, étaient venues au P. Eudes avec une facilité qui, à la fois, le confondait et l'encourageait. Les événements s'étaient précipités avec une rapidité clairement providentielle.

Pour obéir au P. Bourgoing, le saint employa les loisirs de son séjour à Paris à donner des conférences aux prêtres qui se réunissaient à Saint-Magloire. Il s'acquitta de cette charge en véritable fils du Cardinal de Bérulle. Son zèle pour le salut des âmes, sa profonde estime du sacerdoce, les vues si hautes qu'il s'en était formées à l'école de son illustre maître, l'humble respect qu'il ne cessa de témoigner à ses auditeurs et qu'il poussait jusqu'à baiser leurs pieds : tout cet ensemble de qualités assura le succès de ses prédications, et lui concilia les sympathies des hommes de Dieu, qui, à cette époque, à Paris même, partageaient ses ardentes aspirations, et rêvaient,

1. Boulay, t. I, p. 484.

comme lui, d'une restauration sacerdotale qui rendrait au clergé français la splendeur, les vertus, disons le mot : la sainteté qui lui manquait¹.

Dès qu'il le put, le P. Eudes quitta Paris et revint à Caen, où le rappelaient les intérêts de sa future Congrégation. Il en avait fixé la fondation au 25 mars.

Au jour convenu entre lui et les quelques prêtres qui consentaient à le suivre dans l'inconnu où il s'engageait, il se sépara, le cœur brisé, de confrères qu'il estimait, et auxquels vingt ans de vie commune l'avaient profondément attaché. Dieu le voulait ainsi — *Deo sic disponente* : toute hésitation lui était interdite. Il quitta donc l'Oratoire, comme un jour le P. Eymard, fondateur des Pères du Saint-Sacrement, quittera les Maristes ; comme le P. de Foucauld quittera la Trappe pour aller mener la vie érémitique au milieu des Touaregs : il allait à de nouveaux devoirs, à un plus grand service de Dieu et des âmes².

1. Martine, I, p. 126; Costil, *Annales*, I, p. 67.

2. Nous avons intentionnellement évité d'attribuer à la prétendue invasion de l'Oratoire, dès cette époque (1611-1642), par le jansénisme, une influence quelconque sur la détermination de notre saint de se séparer de cette illustre Société. M. Martine, qui sur ce point résume la tradition, avait déjà écarté très nettement cette hypothèse : « Cependant, écrit-il, je puis dire avec toute vérité, qu'après avoir consulté tous les mémoires touchant sa vie, je n'ai rien trouvé qui puisse autoriser ce sentiment... » Martine, I, p. 140.

CHAPITRE III

LA FONDATION DE LA CONGRÉGATION DE JÉSUS ET MARIE

I. **La Congrégation de Jésus et Marie.** — Saint Jean Eudes choisit le 25 mars pour établir sa Congrégation. — Consécration à Jésus et à Marie, dans le sanctuaire de Notre-Dame de la Délivrande. — Le nom de la nouvelle Congrégation. — Son but. — Sa première résidence. — Le P. Eudes et ses compagnons à « la Mission ».

II. **Débuts et épreuves.** — § 1. La sortie du Cénacle. — Témoignages du saint sur les épreuves de toutes sortes qu'il a subies. — Première persécution : campagne de calomnies de la part de quelques-uns de ses anciens confrères. — Premières démarches pour l'approbation de sa Congrégation à Paris et à Rome. — Lettres des PP. Jean-Chrysostôme et Jean-Baptiste. — Voyage à Paris. — Insuccès. — Lettre du saint à ses confrères de Caen. § 2. Nouvelles démarches : projets d'union avec M. d'Authier de Sigsau. — Echec. — L'acte de baptême de la Congrégation. — Espoirs du côté de Rome que la mort du pape fait évanouir.

§ 3. M. de Than et la Congrégation. — Sa générosité imitée par M. de Répichon. — Ses adversaires en prennent occasion pour l'attaquer de nouveau. — Admirable patience du saint. — Sympathies de ses amis. — Lettre de M. de Cospéan. — Accalmie. — Le saint en profite pour rédiger les *Règles Latines* et l'*Abrégé des Constitutions*.

§ 4. Autres démarches auprès de la Cour : le P. Eudes est reçu par Anne d'Autriche; auprès du Parlement de Rouen : opposition de ses ennemis; auprès de l'Assemblée du Clergé : nouvel insuccès.

§ 5. Démarches à Rome, qui donnent le signal d'une nouvelle persécution. — Protestations de M. de Renty. — Mémoire du saint aux Pères de l'Oratoire. — Préparatifs du voyage à Rome de M. Mannoury. — M. Mannoury à Rome. — Il y retrouve les adversaires du P. Eudes. — Rumeur de la mort de M. d'Angennes qui l'oblige à rentrer en France.

§ 6. Conséquences de la mort de M. d'Angennes pour le saint fondateur. — Ses pouvoirs lui sont enlevés par le Chapitre. — Calomnies. — Lettre de M. de Renty. — Consolations du côté de Rouen. — La nomination de M. Molé que les ennemis du saint indisposent aussitôt contre lui. — Vains efforts de celui-ci pour triompher des préventions du prélat. — Nouveau voyage de M. Mannoury. — Succès relatif qu'il obtient en dépit de ses adversaires.

§ 7. Signes avant-coureurs d'une nouvelle persécution. — Encouragements d'En-Haut. — Le saint se prépare à la lutte. — Celle-ci éclate à la suite d'un acte du Parlement de Rouen. — Moyens de défense employés par le P. Eudes. — Sentence d'interdiction portée contre sa chapelle. —

Sentiments et attitude du saint. — La mort de M. Molé change le cours des événements. — La chapelle du Séminaire réouverte par son successeur. — *L'Alleluia* du P. Eudes.

III. **Affermissement de la Congrégation.** — § 1. La « Probation » transférée à Coutances, pour assurer le recrutemetn de la Congrégation, à la suite de la fermeture de la chapelle de Caen. — Esprit que le saint s'efforce d'y établir.

§ 2. Les *Constitutions*. — Leur achèvement. — Leur importance.

I

La Providence a voulu que, auprès de tous les berceaux, une mère veillât avec tendresse. Aussi n'est-il pas surprenant que sur celui de la Congrégation de Jésus et Marie, tout auréolé, dans son humilité, de clarté surnaturelle, se penche un visage maternel; et, c'est agenouillé devant la Mère de Jésus — *et erat Mater Jesu ibi!* — qui lui sourit et le bénit, que saint Jean Eudes nous apparaît, à cette heure de sa vie, importante entre toutes, où il se sépare de l'Oratoire et fonde sa famille spirituelle.

Poussé par une pensée mystique, il en avait fixé l'établissement au 25 mars : il lui avait paru convenable que sa Congrégation, qui « devait avoir pour but de continuer le travail et les fonctions du Verbe incarné », et qui « devait être toute dévouée à Jésus et à Marie », prit naissance le même jour que le Verbe fait homme¹.

De plus, renouvelant le geste de saint Ignace de Loyola, du P. de Bérulle, de M. Olier², et de tant d'autres saints fondateurs, dont la première pensée, au moment d'établir définitivement leur Société, avait été pour Marie; leur première démarche, de se consacrer à elle, et de déposer à ses pieds l'hommage filial de leurs vœux ardents et de leurs espérances généreuses; le P. Eudes tint à inaugurer la sienne par un acte bien significatif. Suivi des quelques compagnons qui avaient accepté de porter avec lui le poids toujours si lourd de responsabilités, d'incertitudes et de souffrances inséparables de toute fondation, le saint se rendit, la veille

1. Martine, t. I, p. 129.

2. Boulay, t. II, p. 12.

même de la fête de l'Annonciation, à un sanctuaire du voisinage, dédié à la Sainte Vierge, sous le nom de Notre-Dame de la Délivrande. Ils étaient six en comptant le saint fondateur : Simon Mannoury, Thomas Manchon, Pierre Jourdan, André Godefroy et Jean Fossey¹; six fervents pèlerins qu'un commun désir de restauration sacerdotale, de perfection plus grande, de dévouement plus complet au service de Dieu et des âmes, réunissait devant l'autel de l'antique Madone, universellement vénérée. A ses pieds ils épanchèrent leurs cœurs dans une ardente prière, prolongée en proportion des immenses besoins qu'ils étaient venus lui exposer. Puis, avant de se relever, « ils consacrèrent à Jésus et à Marie, nous dit M. Costil, leurs personnes, leurs enfants spirituels, et héritiers futurs, et tous les emplois qui leur étaient destinés² ». Ce devoir accompli, fortifiés par les grâces dont Marie, en réponse à leur confiance, avait inondé leurs âmes, ils reprirent le chemin de Caen.

Pour attester cette consécration et la rendre, en quelque sorte, irrévocable, le saint avait voulu que sa Congrégation portât les noms de Jésus et de Marie. Et son choix n'avait rien d'arbitraire. Le nom a des rapports mystérieux avec l'être ou la personne qu'il désigne; il en est le signe; souvent, à lui tout seul, il vaut une définition. Aussi n'est-ce pas sans raison que saint François d'Assise, saint Dominique, saint Paul de la Croix, pour ne citer que quelques exemples pris entre mille, ont donné à leurs familles spirituelles res-

1. On trouvera d'amples détails sur ces premiers collaborateurs du P. Eules dans Boulay, t. II, p. 4; Costil, *Fleurs de la Congrégation*, t. II; Hérambourg, liv. I, ch. xvi. Notons seulement que M. Mannoury, né au Mesnil-Mauger, et M. Manchon, né à la Donnarais, appartenaient au diocèse de Lisieux. M. Jourdan, né à la Banneville, appartenait au diocèse de Coutances. M. Godefroy, originaire de Vaucelles, faubourg de Caen, et M. Fossey, né à Torigny, étaient du diocèse de Bayeux. Mais ces deux derniers ne tardèrent pas à quitter la Congrégation où ils furent remplacés, presque dès le début, par deux prêtres du diocèse de Coutances, M. Jacques Finel, de la paroisse de Marchesieux, et M. Richard Le Mesle, de la paroisse de Clinchamps, qu'on a toujours rangés parmi les fondateurs de la Congrégation.

2. Costil, *Annales*, t. I, p. 71.

pectives, les noms de Frères Mineurs, Frères Prêcheurs, Passionnistes. Celui auquel le P. Eudes s'arrêtera pour la sienne, avait le grand avantage de montrer immédiatement les liens très étroits qui devaient unir ses enfants à Jésus et à Marie; et dans sa pensée, il leur serait un programme de vie spirituelle, en même temps qu'il leur rappellerait la raison d'être de leur Société. On ne doit pas oublier, en effet, que le nom qu'il avait primitivement adopté était : « La Congrégation des Séminaires de Jésus et Marie ¹ ». Cette dénomination prévalut pendant un certain temps; dans la suite, en raison probablement de sa longueur, elle fut abandonnée et remplacée définitivement par le nom actuel. On serait presque tenté de le regretter, tant elle mettait nettement en relief le but poursuivi par le saint fondateur dans l'établissement de sa Société, l'organisation qu'il lui donna et l'esprit dont il l'anima.

Ce but, nous le connaissons déjà. Le P. Eudes ne s'était séparé de l'Oratoire, et n'avait fondé sa Congrégation, que pour pouvoir l'atteindre plus sûrement. Sans rien renier du magnifique programme de restauration sacerdotale tracé par le Cardinal de Bérulle, il avait résolu de concentrer son effort et celui des siens sur un point unique, d'une importance capitale : la formation du clergé. Son génie pratique, réalisateur, l'avait amené à concevoir et à créer, de toutes pièces, un instrument, parfaitement adapté à la fin supérieure qu'il

1. Pour prouver cette assertion, nous renvoyons aux lettres-patentes de Louis XIII; aux privilèges royaux accordés au saint pour l'impression de certains de ses ouvrages : cf. en particulier : *Œuvres complètes*, t. IV, pp. vi et 141; t. V, p. 43; Hérambourg, *Vertus*, livre II, ch. iv; lettre de Claude de la Madeleine de Ragny, évêque d'Autun, ap. Boulay, t. II, p. 313. Bien plus, le texte original des Constitutions, écrit de la main même du saint, a porté, pendant un temps qu'il est désormais impossible de déterminer, le titre général suivant : « Les Statuts et Constitutions de la Congrégation des Séminaires de Jésus et Marie ». (Cf. *Œuvres complètes*, t. IX, p. 140; *ibid.*, p. 63, note.) Or, comme nous le dirons bientôt, le texte définitif n'en fut arrêté que vers 1658. Nous pourrions multiplier les références; celles que nous avons données suffisent. On comprend pourquoi, toujours bien à regret, nous nous croyons obligé de nous séparer du vénéré P. Le Doré, qui croyait pouvoir regarder le nom de la Congrégation comme un abrégé du nom suivant : « Congrégation des Noms et des Cœurs de Jésus et de Marie ». Le R. P. Le Doré

poursuivait de toute l'ardeur de son âme saintement passionnée, et jalouse au plus haut point de l'honneur de Dieu et de son sacerdoce. Abandonnant résolument la multiplicité d'œuvres sacerdotales, auxquelles, tout en restant fidèle à sa vocation, l'Oratorien peut se livrer, il fit de l'œuvre, chère entre toutes à son cœur, l'œuvre essentielle, primordiale, de sa Congrégation, l'œuvre qui commande toutes les autres, et à laquelle toutes les autres seront subordonnées. Nous n'avons, là-dessus, qu'à le laisser parler lui-même. Il s'en est expliqué avec une clarté, une énergie même, qui pourraient surprendre de prime abord. Voici d'abord, sur ce sujet, un extrait des lettres-patentes que Louis XIII lui avait accordées :

« Nous ayant représenté.... qu'il (M. d'Angennes) désirait instituer, dans la ville ou au faubourg de Caen, une compagnie ou société de prêtres, vivant ensemble en communauté, sous le nom et titre de Prêtres du Séminaire de Jésus et Marie, dont le but principal soit d'imiter et continuer sur la terre, autant qu'il leur sera possible, avec la grâce de Dieu, les mœurs et toutes les fonctions sacerdotales de Jésus-Christ, fondateur souverain du saint ordre de la Prêtrise, comme aussi la vie et les vertus de la Très Sainte Vierge Marie, la choisissant pour protectrice spéciale, et par ce moyen, de parvenir à la perfection de l'état de Prêtrise, selon son institution, travailler par leurs exemples et instructions à établir la piété et sainteté entre les prêtres et ceux qui aspirent à la Prêtrise, leur enseignant à mener une vie conforme à la dignité et sainteté de leur condition, et à faire décemment et convenablement toutes les fonctions sacerdotales, comme aussi s'employer à instruire le peuple en la doctrine chré-

appuyait sa manière de voir sur une notice de quelques pages insérée dans un Manuel de la Confrérie des Saints-Cœurs, édité à Rennes au commencement du XVIII^e siècle. Mais ni Hérambourg, ni Costil, ni Martine, qui connaissaient certainement cette petite notice, n'en ont reproduit les assertions, et voilà pourquoi, à notre tour, nous croyons devoir les négliger, d'autant qu'on n'en trouve aucune trace dans ce qui nous reste des Œuvres du saint.

tienne, par les missions, prédications, exhortations, conférences et autres exercices, tant en la dite ville et évêché de Bayeux qu'en celle de Caen, et autres lieux du diocèse ¹... »

Ce texte, intéressant à bien des titres, nous montre en quoi la nouvelle Société se rapproche de l'Oratoire, en quoi aussi elle s'en sépare : comme l'Oratoire, la Congrégation de Jésus et Marie est essentiellement sacerdotale dans ses membres ; comme ceux de l'Oratoire, les prêtres de celle-ci font « profession d'être dévoués, consacrés, liés à Jésus-Christ, comme à leur chef, comme au souverain Prêtre, avec lequel ils ne forment qu'un seul prêtre ² ». Mais, à la différence de l'Oratoire, à qui aucun ministère n'est spécialement propre, l'Oratorien pouvant remplir toutes les fonctions qu'un prêtre peut remplir, les membres de la Congrégation de Jésus et Marie « devront travailler par leurs exemples et instructions à établir la piété et sainteté entre les prêtres et ceux qui aspirent à la Prêtrise ».

Sans doute, nous ne perdons pas de vue qu'à côté de l'œuvre des Séminaires — et nous dirons plus tard dans quel sens il faut comprendre ce dernier mot — le saint fondateur a assigné à sa Congrégation l'œuvre des missions, comme seconde fin particulière ³.

Mais sa pensée sur la subordination de cette seconde fin à la première ne laisse place à aucune hésitation : ces deux fins ne vont pas de pair. Aux yeux du saint, « l'œuvre des missions n'est que secondaire. C'est celle des Séminaires qui est la *fin première et principale* ⁴ de la Congrégation. Elle a été instituée pour former les clercs aux vertus et aux fonctions de leur état. C'est là sa raison d'être dans l'Église, et le P. Eudes tenait tellement à ce que ses enfants restassent fidèles à leur

1. Boulay, t. I, p. 462.

2. Houssaye, *Bérulle et l'Oratoire*, p. 52.

3. Nous ferons remarquer que la teneur des lettres-patentes, dont nous avons donné plus haut un extrait, est beaucoup plus large dans la détermination des fins de la Société.

4. C'est nous qui soulignons ces mots ; cf. *Œuvres complètes*, t. IX, p. 145.

vocation, qu'au cas où ils viendraient à abandonner, par leur faute, les exercices des Séminaires, il autorise les évêques à leur enlever leurs maisons, pour les donner à d'autres qui s'appliquent à leur place à la formation du clergé ¹. »

En plus des textes de ses *Constitutions*, où le saint établit que l'œuvre de la formation sacerdotale est bien « la fin première, principale » de sa Congrégation, nous en avons d'autres, également de sa main, et fort explicites aussi sur ses intentions : « Si, étant en mission, a-t-il écrit, nous apprenions qu'on eût besoin de nous au Séminaire, nous devrions laisser là la mission, et courir au Séminaire, comme au feu ². » Dans une lettre à M. Dupont, supérieur du Séminaire de Coutances, il écrira un jour, à propos d'un des subordonnés de ce dernier : « C'est une maxime qu'il faut suivre : que les choses de la communauté sont préférables à tout ce qu'on peut faire en dehors. Si donc vous jugez qu'il soit nécessaire à la maison, faites-lui cesser sa prédication au dehors ³... »

Aussi, tout, dans la Congrégation de Jésus et Marie, portera-t-il l'empreinte de cette pensée maîtresse, qui s'y affirmera jusque dans les moindres détails : destinée à former des prêtres, elle sera donc exclusivement sacerdotale ⁴, se rattachant, par conséquent, au premier et au plus grand de tous

1. Charles Lebrun, *Introduction aux Constitutions*. Cf. *Œuvres complètes*, t. IX, p. 32.

2. *Œuvres complètes*, t. XII, p. 206.

3. *Ibid.*, t. IX, p. 420.

4. Cette manière de voir est commune au P. Eudes et à tous les saints prêtres qui travaillaient, en même temps que lui, à la réforme du clergé français au xvii^e siècle. Il leur semblait que les évêques ne confieraient leurs Séminaires qu'à des prêtres entièrement soumis à leur juridiction, et que les ordinands eux-mêmes se laisseraient plus facilement conduire par des hommes dont l'état ne différait point du leur. Cf. *Œuvres complètes*, Introduction, t. IX, p. 33; Faillon, *Vie de Monsieur Olier*, p. 3^e, l. 5, n. 1; Maynard, *Saint Vincent de Paul*, t. I, p. 389 ssq. « Le clergé de France, dit Thomassin, estimait plus à propos que les Séminaires fussent gouvernés par des ecclésiastiques qui fussent entièrement dans la dépendance, que par des réguliers. Il le témoigna parfaitement par la remontrance qu'il fit à Louis XIII, en ces termes : « Et d'autant que plusieurs plaintes ont été faites, qu'encore que la plupart des Séminaires ayant été ci-devant érigés sous la direction des archevêques et évêques diocésains; néanmoins la plupart des dits Séminaires a été soustraite de la juridiction épiscopale, et est tombée sous la direc-

les ordres, l'ordre qui sanctifie tous les autres, et dont Jésus-Christ est l'instituteur, le fondateur et le chef ¹ » ; elle n'imposera à ses membres d'autres obligations que celles de leur sacerdoce ; elle ne leur proposera d'autre sainteté à atteindre — et nous savons que pour le P. Eudes il n'y en a pas de plus éminente — que la sainteté sacerdotale ; enfin, elle restera entièrement soumise à la juridiction épiscopale.

Nous connaissons désormais l'idéal que le P. Eudes et ses premiers compagnons se proposaient ; idéal qu'ils étaient allés confier à Marie ; et pour la réalisation duquel ils avaient imploré son secours maternel. Il nous faut maintenant les rejoindre sur la route de Caen, et gagner avec eux la modeste résidence où ils ont élu domicile, et que le peuple désignera bientôt sous le nom de « la Mission ² ». Elle était riche uniquement de la pauvreté qu'on y constatait partout. La charité des amis du saint fondateur s'en émut, et lui procura les objets les plus indispensables. Pourquoi faut-il que le cahier sur lequel il écrivait les noms de ses bienfaiteurs ait été perdu ? Nous aurions été heureux de continuer à payer la dette de reconnaissance qu'il avait contractée envers eux. Tout au plus savons-nous que M^{me} de Budos lui offrit des vases sacrés :

tion des réguliers de différents ordres. Il plaira au Roi de mettre à l'avenir ces dits Séminaires sous la main des évêques, qui mettront des officiers aux dits, déposables *ad nutum*, pour ne pouvoir changer d'administration pour quelque cause que ce soit. Et donnera pouvoir aux évêques de reprendre sous leur main les Séminaires qui se trouveront avoir été soustraits de leur juridiction et gouvernement. » (*Mémoire du Clergé*, t. III, p. 1 ; 90, 91...) Le point capital auquel tendait le clergé était que les Séminaires ne pussent être confiés au gouvernement et à la direction des réguliers, qui, étant privilégiés et exempts de la juridiction des évêques, semblent être moins propres à inspirer aux jeunes clercs l'étroite dépendance des ecclésiastiques envers leur évêque. Saint Charles leur avait donné l'exemple quand il institua la Congrégation des Oblats, et leur confia ses Séminaires, qu'il avait auparavant commis aux Révérends Pères Jésuites. » *Ancienne et Nouvelle Discipline*, p. 2, l. 1, ch. 102, n. V et VI.

1. *Œuvres complètes*, t. III, Introduction, p. xxiii.

2. « Elle était située au bout des « Petits Prez », du côté de la rue Saint-Laurent, qui tend à la Belle-Croix. » (*Martine*, t. 1, p. 126.) On l'appela la « Vieille Mission » quand le nouveau Séminaire — l'hôtel de ville actuel — eut été construit.

un calice avec sa patène, une croix d'autel, un bassin d'argent, des burettes. Quelques-unes de ses filles, entre autres la Mère Le Haguais et la Sœur Camargues imitèrent cette libéralité; les Bernardines de Villers-Canivet et les Ursulines de Caen lui envoyèrent des ornements. M. et M^{me} de Camilly, toujours généreux dès que le P. Eudes est en cause, comme nous le verrons dans la fondation de Notre-Dame de Charité, lui fournirent les linges d'autel, le tabernacle; de plus, ils s'engagèrent à entretenir la lampe du sanctuaire; ce qu'ils firent jusqu'en 1670¹. Il ressortirait de cette énumération des dons faits à la nouvelle communauté par ses amis, qu'on s'y serait surtout préoccupé d'assurer d'abord la décence du culte divin dans la « Haute Salle » qui devait servir de chapelle : une fois Notre-Seigneur logé, à peu près convenablement, ses serviteurs attendraient plus facilement que les circonstances leur permettent de l'être à leur tour.

Ils commencèrent immédiatement la vie régulière. L'Oratoire leur en fournit les grandes lignes². On retrouve dans tous les biographes du saint, sur la marche suivie, dès le début, par la pieuse communauté, des détails identiques de fond et même de forme, qui semblent avoir été puisés dans le *Verba dierum* de M. Finel, ouvrage malheureusement perdu³. Une page de M. Martine, que nous citons volontiers, à cause du parfum d'édification qui s'en dégage, nous permet de reconstituer, assez exactement, l'une des journées du P. Eudes et de ses compagnons, dans les premiers temps — vraiment héroïques — de la Congrégation. « Tous les matins, écrit-il, ils faisaient une heure d'oraison mentale et commune dans leur chapelle. Ils récitaient aussi l'office divin en commun et en surplis, aux heures marquées; les litanies du saint Nom de Jésus, avant le dîner, à l'examen particulier, qui durait

1. Boulay, t. II, p. 17; Costil, *Annales*, t. I, liv. II, ch. I, § 3; Martine, t. I, pp. 135, 136.

2. « Notre-Seigneur fit connaître au P. Eudes que... il se réglât en cela sur celle de l'Oratoire, dont il était sorti. » Hérambourg, *Vie du P. Eudes*, liv. I, ch. IV.

3. Costil, *Annales*, t. I, pp. 71, 75; Martine, t. I, p. 137.

un quart d'heure; et le soir, avant le souper, les litanies de la Sainte Vierge. Dès ce temps-là, ils prirent la sainte pratique de réciter alternativement la salutation au Très Saint Cœur. Nous avons une lettre du P. Eudes à M. Mannoury à la date de 1643, qui lui marque de quelle manière on doit la réciter. Ils avaient aussi, dès lors, l'usage de la profession d'humilité, ou plutôt la protestation de notre néant, après l'oraison du matin, en tenant le corps profondément incliné. Pour s'entretenir plus exactement dans l'esprit d'humilité que leur supérieur ne cessait de recommander, ils tiraient, tous les jours, au sort, la place que chacun devait tenir au chœur et au réfectoire. Chaque jour, quelqu'un d'entre eux allait à la cuisine aider à laver la vaisselle. On ne connaissait point alors la récréation : le temps d'après le repas du midi était employé à expliquer quelques versets de la Sainte Écriture, et celui d'après le souper, à décider quelque cas de conscience. Le P. Eudes s'appliqua à inspirer à ses prêtres l'esprit de piété et de modestie, de pauvreté, de simplicité, de candeur, de zèle, d'obéissance absolue, de charité sans bornes : vertus qui ont toujours fait le propre caractère des sujets de la Congrégation...

« Ils disaient peu de messes pour la rétribution; ils les réservaient pour les bienfaiteurs de l'Institut, pour les pauvres après leur mort, et pour leurs dévotions et intentions particulières... Ils étaient toujours disposés à entendre les confessions, comme dans les missions, pendant la journée entière. Voilà ce qui leur attirait l'estime et la confiance de tous les gens de bien¹... »

Cette page, sans aucune valeur littéraire, mais d'une précieuse valeur documentaire, figurerait avec honneur dans n'importe quelle biographie des plus saints fondateurs

1. Martine, t. I, p. 139. Il serait intéressant de rapprocher de ce tableau fourni par Martine de la vie des premiers Eudistes, celui que Houssaye nous a laissé de celle des premiers Oratoriens (*Le P. de Bérulle et l'Oratoire de Jésus*, p. 54). On ne manquerait pas d'être frappé de la ressemblance qui existe entre les deux.

d'Ordres religieux : on imagine difficilement vie plus recueillie, plus édifiante, plus mortifiée aussi que celle de ces prêtres fervents, appelés par la Providence à doter la Congrégation de Jésus et Marie des fortes traditions sacerdotales qui restent sa gloire et son soutien.

II

§ 1. Les historiens¹ du P. Eudes ont comparé à celle du Cénacle, la longue et fervente retraite de deux mois, que les premiers disciples du saint passèrent, sous sa conduite, à « la Mission ». Ils en sortirent, comme les Apôtres, tout transformés, et comme les Apôtres, ils reprirent, avec plus d'ardeur que jamais, leurs fructueuses prédications. Nous les verrons à l'œuvre, dans le chapitre que nous consacrerons au P. Eudes missionnaire.

Mais là ne s'arrête pas leur ressemblance avec le collègue apostolique. A peine, en effet, les Apôtres se sont-ils dispersés à travers les rues de Jérusalem, pour prêcher Jésus ressuscité, que, de toutes parts, les passions mauvaises se soulèvent contre eux ; bientôt même une violente persécution éclate qui prélude à celles que, pendant trois longs siècles, l'Église subira presque sans interruption.

L'histoire de toutes les œuvres divines se répète toujours la même : « Nous n'avons jamais fait aucune affaire qui n'ait été accompagnée de quelque croix, qui est le caractère de toutes les affaires de Dieu, écrira un jour le saint à l'un de ses enfants qui se débattait dans d'inextricables difficultés... J'en espère beaucoup de cette affaire, puisqu'il y a tant de difficultés². » En réalité, la fondation de sa Congrégation inaugure, pour lui, un douloureux calvaire, sur lequel, vaillamment, il portera sa croix en attendant que, en union avec le souverain Prêtre, il s'y étende, lorsque sonnera pour lui

1. Martine, t. I, p. 141 ; Costil, *Annales*, t. I, liv. II, ch. v, § 4 ; Boulay, t. II, p. 39.

2. *Œuvres complètes*, t. X, p. 467.

l'heure de la consommation. Trente-six ans plus tard, avant précisément de prononcer son *Consummatum est*, il parcourra d'un regard attendri les longues années de souffrances et d'épreuves indicibles qu'il aura passées au service de Jésus et des âmes — des âmes sacerdotales surtout —, et, de sa main défaillante, il nous en tracera ce poignant tableau :

« La bonté infinie de Notre-Seigneur Jésus et la charité incomparable de sa divine Mère nous ont fait plusieurs autres faveurs particulières... Mais une des plus grandes, et peut-être la plus grande de toutes, c'est d'avoir établi notre Congrégation sur la croix. Car qui pourrait dire tout ce qu'il a fallu souffrir, pour ce sujet, en toutes manières, de toutes parts, et durant plus de trente-six ans? N'avons-nous pas été abandonnés, pendant quelque temps, de nos meilleurs amis? N'avons-nous pas été noircis et décriés par une infinité de calomnies et de libelles diffamatoires? N'avons-nous pas vu toutes les puissances temporelles et spirituelles armées contre nous pour nous détruire et renverser? Le monde et l'enfer n'ont-ils pas fait tous leurs efforts pour anéantir cette petite Congrégation dès sa naissance? Mais que peuvent toutes les forces de l'univers, même contre un ver de terre, ou un atôme qui est en la main du Tout-Puissant et sous la protection de la Reine du ciel? Tant s'en faut que tous les moyens qu'on a employés pour ruiner cet établissement l'aient endommagé, qu'au contraire Dieu s'en est servi pour le mieux affermir et pour en tirer de plus grands fruits. Car plus les œuvres de Dieu participent à la croix de son Fils, plus elles ont de part aux grâces et aux bénédictions qui en procèdent. *Nos ergo gloriari oportet in cruce Domini nostri Jesu Christi, per quem salvati et liberati sumus : ipsi gloria et imperium in aeternum! Amen*¹. »

Entrons dans le détail du douloureux chemin de croix suivi par notre saint fondateur, et arrêtons-nous pieusement à chacune de ses étapes : nous aurons ainsi décrit les princi-

1. *Œuvres complètes*, t. XII, p. 194.

paux tournants de l'histoire de la Congrégation de Jésus et Marie.

Sa sortie de l'Oratoire donna le signal des premières persécutions. Elle fut un véritable événement qui défraya les conversations de tous les salons de Caen. La malignité publique ne tarda pas à s'en emparer, et, bientôt, des explications de toute espèce, défavorables naturellement à l'intéressé, circulèrent un peu partout. Tout le ban et l'arrière-ban des esprits légers et superficiels, des libertins et de tous ceux dont la rude éloquence du saint avait impitoyablement flagellé les vices, donnèrent avec un ensemble parfait. S'il avait fallu les en croire, le P. Eudes ne se serait séparé de ses anciens confrères que pour les motifs les plus futiles : inconstance, ambition déçue ou dépit mal fondé. On alla même jusqu'à dire que son esprit d'indépendance l'aurait fait chasser de l'Oratoire par ses supérieurs.

Pourquoi faut-il que quelques-uns de ses anciens confrères eux-mêmes, entraînés par un esprit de corps excessif et des sentiments trop humains, se soient laissés aller à d'indignes procédés envers un homme que, peu de jours auparavant, ils regardaient comme le modèle et la gloire de leur maison ? De son côté, le P. Bourgoing, évidemment trompé par de faux rapports venus de Caen, essaya par des propositions plus ou moins alléchantes, puis par des ordres formels, d'ébranler la résolution du P. Eudes. C'était montrer qu'on ne le connaissait guère. En désespoir de cause, le conseil de l'Oratoire s'accorda la mesquine et bien inutile satisfaction de rayer d'office des catalogues de la Société, celui que, bien à tort, il considérait comme un déserteur¹.

Ces premières oppositions en présageaient de plus redoutables ; aussi le saint fondateur résolut-il d'assurer l'avenir de sa Congrégation, et de la protéger contre les manœuvres

1. Boulay, t. II, p. 38.

qui se tramaient dans l'ombre. Le salut pour elle était, pensait-il, dans l'approbation officielle de Rome et de Paris. Une fois à couvert de ce côté, il verrait venir sans inquiétude les mauvais jours.

La nécessité d'agir et d'agir promptement, s'il ne voulait pas être devancé par ses adversaires, s'imposait. Il se met donc immédiatement à l'œuvre. Dès le 3 septembre 1643, il obtient une lettre des plus flatteuses du grand-vicaire de Coutances¹; quelques jours après, il en obtient une autre de M. de Matignon, évêque de Coutances²; et le 22 octobre, M. d'Angennes témoignait à son tour des mérites et des vertus du saint fondateur, dans une supplique destinée au Pape, et accompagnée d'un mot pressant de recommandation pour le cardinal Antonio, préfet de la Congrégation de la Propagande³.

Muni de ces documents, le P. Eudes engage immédiatement les négociations avec Paris, où des amis dévoués lui promettent leur concours. C'est même sur le conseil de deux d'entre eux, les PP. Jean-Chrysostôme et Jean-Baptiste, du Couvent de Nazareth, qu'il entreprend le voyage de la capitale. Qu'on juge, par cette lettre bien suggestive du P. Jean-Baptiste, des difficultés qui l'y attendaient :

« Le P. Chrysostôme, écrivait le P. Jean-Baptiste, a parlé de vous à M. Vincent, lequel a promis de vous assister en tout ce qu'il pourra. C'est lui qui a le plus de pouvoir sur l'esprit de la reine pour ces sortes d'affaires... Néanmoins, ne lui découvrez pas votre secret, que je ne vous aie parlé auparavant; vu qu'à peine pourriez-vous rencontrer une seule personne qui regardât votre dessein du même œil que vous l'envisagez, et qui l'affectionnât comme je le fais.

« Adieu; en Dieu soyez-vous, mon très cher et bien-aimé

1. On trouvera le texte de cette lettre et des suivantes ap. Boulay, t. II, p. 57.

2. *Ibid.*, p. 60.

3. *Ibid.*, p. 61.

Frère, pour jamais; et croyez que vous n'aurez point, en ce monde, de meilleur ami en Jésus-Christ que moi. Laquelle amitié je vous garderai toute ma vie, Dieu aidant.

FR. JEAN-BAPTISTE, rel. pénitent¹. »

Nous ignorons les résultats pratiques de ce voyage à Paris. Il semble bien que le saint n'y obtint que de belles promesses. A nous, il nous vaut de posséder une lettre précieuse, à bien des titres, malgré sa brièveté; elle est adressée de Paris, le 9 décembre 1643, à ses enfants de Caen :

JESUS, MARIA

« MES TRÈS AIMÉS FRÈRES,

« Je laisse à M. Manchon le soin de vous écrire les nouvelles. Ce mot est seulement pour vous assurer que je vous porte tous bien avant dans mon cœur, avec une affection et une tendresse non pareille. Mais cela n'est rien : ce qui doit vous réjouir, c'est que Notre-Seigneur et sa très sainte Mère vous portent dans le leur. Portons-les aussi, et travaillons à les faire vivre et régner dans le nôtre, par le moyen d'une véritable et profonde humilité, d'une parfaite et cordiale charité, d'un entier mépris du monde et de nous-mêmes, et du pur amour de Dieu. C'est en cela que vous trouverez la paix de vos âmes et le paradis de la terre. Je supplie Notre-Seigneur et sa très sainte Mère qu'ils nous fassent tous selon leur cœur, en l'amour duquel je vous embrasse tous généralement et en particulier, et suis

Tout vôtre,

JEAN EUDES, prêtre de la Congrégation de Jésus et Marie². »

Qui n'admira la plénitude de ces lignes écrites en toute hâte, et dans le brouhaha des affaires; elles nous permet-

1. Martine, t. I, p. 155.

2. *Œuvres complètes*, t. X, p. 383.

tent de jeter un rapide et discret coup d'œil dans la modeste maison de « la Mission », où tout respire la charité fraternelle, l'humilité, l'amour de Jésus et de Marie; elles nous apportent un écho fidèle des pressantes exhortations que le saint multiplie auprès de ses disciples, en même temps qu'un raccourci d'une surprenante netteté de sa forte et cohérente doctrine spirituelle.

§ 2. Sans se laisser décourager par l'insuccès de ses premières démarches, le P. Eudes s'efforça aussitôt d'obtenir, par une voie détournée, cette approbation qu'il convoitait tant, et que les voies directes semblaient lui refuser pour l'instant. Un moment, sa pensée s'arrêta à un projet d'union entre sa Société et celle du Saint-Sacrement, fondée en Provence, par M. d'Authier de Sisgau. Des lettres pleines de cordialité et d'estime réciproques furent échangées entre les deux fondateurs; mais, sans qu'il soit possible d'en établir la cause, ces nouvelles démarches ne furent pas plus heureuses que les précédentes¹.

Pour l'en dédommager, la Providence lui ménagea, quelque temps après, une consolation qui lui fut des plus sensibles. Il en a conservé le souvenir en ces termes, dans son *Manuel de piété* :

« C'est demain, le 14 de ce mois (janvier 1644), jour de la fête du très saint Nom de Jésus, auquel les premières lettres-patentes de l'établissement de notre Congrégation ont été signées et données par Monseigneur l'Illustrissime Jacques d'Angennes, évêque de Bayeux; de sorte que la divine Bonté a voulu l'établir sur ce divin et inébranlable fondement, duquel le Saint-Esprit a dit, parlant par la bouche de saint Paul : que personne ne peut mettre un autre fondement que celui qui a été mis, qui est Jésus-Christ — *fundamentum aliud nemo potest ponere, etc.*². »

1. Boulay, t. II, p. 69.

2. *Œuvres complètes*, t. III, p. 355.

Cette pièce¹, dont la concession causait tant de joie au saint, est en réalité le premier document authentique émané de l'autorité religieuse en faveur de la Congrégation de Jésus et Marie; elle en constitue l'acte de baptême, comme les lettres-patentes obtenues précédemment du roi peuvent en être considérées comme l'acte de naissance. On comprend le sentiment de gratitude que le serviteur de Dieu en éprouva. N'était-elle pas l'acheminement vers une autre reconnaissance, plus haute encore, qui assurerait, il l'espérait bien, l'existence officielle de sa Société dans l'Église?

De fait, à cette même époque, une lueur d'espoir brilla devant ses yeux. De Rome où sa supplique avait fini par se rendre, lui parvenaient d'excellentes nouvelles : son affaire y prenait bonne tournure². Hélas! quelques jours plus tard, la mort inopinée du Souverain-Pontife, survenue le 9 juillet, remettait tout en question.

§ 3. Sur ces entrefaites, et comme pour le préparer aux nouvelles épreuves qui s'apprêtaient à fondre sur lui, et adoucir l'amertume de celles par lesquelles il avait passé, le bon Dieu lui envoya une joie bien douce et bien réconfortante. Il eut alors, en effet, la consolation d'admettre parmi ses enfants un jeune homme d'un rare mérite, M. Nicolas Blouet de Than. C'était là vraiment, pour le P. Eudes, un coup de Providence. Avec de larges ressources, immédiatement affectées à la fondation du Séminaire de Caen, M. Blouet de Than apportait à la Congrégation les trésors, plus appréciables encore, d'une âme que le P. Eudes lui-même qualifiait d'angélique³, ornée des vertus les plus exquises, en particulier d'une incomparable dévotion envers la Sainte Vierge. Les termes du contrat par lequel il concédait à la Congrégation une rente annuelle de quatre cents livres, en plus de trois mille livres en argent liquide,

1. On trouvera le texte de ces lettres-patentes dans Boulay, t. II, p. 61 ssq.

2. Boulay, t. II, p. 82.

3. *Ibid.*, p. 87.

forment un monument admirable de sa religion et de sa tendresse filiale envers Marie¹.

A cette première somme, due à la libéralité de M. de Than, s'ajoutèrent, quelques jours plus tard, trois cents livres de rente, don de M. Finel, et la promesse de quatorze mille livres en faveur du Séminaire de Caen, de la part de M. de Répichon de Lion².

C'en était trop : le saint n'allait pas tarder à payer bien cher toutes ces faveurs divines. Elles furent même l'occasion d'une tempête qui menaça d'engloutir son œuvre.

On conçoit que la résolution de M. de Than de quitter le monde, et, plus encore, de disposer de son revenu *ad majorem Dei gloriam*, n'ait pas été absolument du goût de tous ses parents. De là, une vive opposition, au fond de laquelle se cachait une vulgaire question d'intérêt. L'habileté de M. Le Mesle, très entendu dans les difficultés de ce genre, réussit à sauvegarder les droits de la communauté. Et le P. Eudes l'en remercia par une lettre qui montre quels étaient ses sentiments dans la circonstance :

« Réjouissez-vous, lui écrivit-il, de ce que la Sainte Vierge vous a fortifié, assisté et conduit jusqu'à présent, en toute cette affaire, et continuez à l'en remercier, car cela est très évident. Moins vous serez aidé du côté de la terre, plus vous le serez du côté du ciel. Mettons notre confiance en Notre-Seigneur et en sa sainte Mère, et nous abandonnons à leur sainte volonté, n'omettant rien de ce que l'on peut faire pour leurs intérêts, et embrassant pour leur amour toutes les peines qui se présentent, et qu'ils ne permettent

1. On trouvera *in extenso* ce document au tome II du P. Boulay, *Appendice X*.

2. Costil, *Annales*, t. I, p. 106, remarque que « M. de Répichon ne persévéra pas dans sa résolution », et en note il en donne la raison suivante : le P. Eudes n'aurait pas satisfait aux charges et aux soumissions auxquelles il était obligé, c'est-à-dire de faire vérifier les lettres-patentes au Parlement de Rouen, et de se faire agréer par le maire et les échevins de Caen dans l'espace de deux ans.

que pour justifier de plus en plus, embellir et enrichir votre âme, et la rendre plus agréable à la divine Majesté¹. »

De leur côté, quelques Oratoriens crurent les droits de leur communauté lésés, s'étant imaginés, bien à tort, que le P. Eudes avait détourné, à son profit et au profit de sa Société, des dons destinés à la leur. Les calomnies reprirent donc de plus belle. Le P. Eudes, à en croire ses détracteurs, n'était qu'un voleur, un fourbe, un charlatan, ne cherchant qu'à tromper et à séduire, et n'y réussissant que trop. Ce fut bientôt, dans toute la ville, un *tolle* contre lui. D'odieux pamphlets² circulèrent, qui le dépeignaient sous les couleurs les plus noires, au point que ses meilleurs amis en étaient ébranlés, et que le vide commençait à se produire autour de lui. M. de Renty lui-même, son ami et confident de toujours, eut un instant d'hésitation³, et se rangea parmi ses adversaires. On devine si le saint ressentit vivement cette défection passagère qui le privait de l'un de ses meilleurs soutiens, et le cri de triomphe avec lequel elle fut accueillie dans le camp adverse. Toutefois, à l'exemple du divin Maître, injustement accusé, et qui aurait pu, d'un mot, réduire au silence tous ses calomniateurs, le P. Eudes se taisait, laissant à Dieu le soin de le défendre et de faire éclater son innocence. Par contre, les quelques amis qui lui demeuraient fidèles, lui prodiguaient les encouragements et les consolations :

« Quelle merveille, lui écrivait l'un d'eux, si Notre-Seigneur rend participants de ses souffrances ceux qu'il veut honorer de la participation de son grand et unique ouvrage, qui est de glorifier Dieu et de sauver les âmes ! Comme le zèle que Dieu vous a donné n'est pas commun, aussi ne pensez pas que votre persécution doive être commune. Il faut qu'elle

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 384.

2. Martine, t. I, p. 169, p. 175, en note.

3. Souriau, *Le Mysticisme en Normandie*, p. 21.

vous vienne de la part des saints, pour être plus sensible et plus extraordinaire. Si Notre-Seigneur a été abandonné de Dieu, dans son grand ouvrage, je ne m'étonne point que vous soyez abandonné des saints, et persécuté de leur part.

« Quand la volonté de Dieu leur sera bien connue, ils acquiesceront et seront fâchés de leur contradiction. Mais, en attendant, *viriliter agite, et confortetur cor vestrum, et sustinete Deum*. Je ne cesse de lui offrir mes chétives prières pour l'heureux succès de ce qu'il a commencé en vous et par vous¹. »

A son tour, le pieux évêque de Lisieux accourait à la rescousse; de toute l'ardeur de son affection, il reconfortait son ami, et, avec des accents enflammés, il lui promettait une prompte et éclatante victoire, sur l'ennemi des âmes qui, visiblement, inspirait ces persécutions acharnées.

« Je vous conjure, dans le Seigneur, lui disait-il², de me mander au long et clairement, quels sont ces sycophantes qui clabaudent ainsi contre vous, ou plutôt contre l'Esprit même de Dieu, auteur de cette grâce. Je soupçonne, mon cher Fils et Père, que ce sont ceux auxquels vous vous êtes opposé, en excellent ministre. Mais je vous supplie de me les faire connaître, afin que mes soupçons se changent en science certaine. Dieu bon! quels hommes!..

« Au reste, mon très cher Père, je vous félicite de ce que la persécution qui vous attaque n'est armée que de peste et de poison, c'est-à-dire de mensonges et de calomnies; c'est la marque la plus évidente que vous appartenez à celui qui a été traité de buveur et de démoniaque. Comme c'est lui qu'on attaque en vous, ce sera lui aussi qui vaincra par vous...

« Que Satan est impudent pour oser attaquer ouvertement les choses les plus saintes, par le moyen de person-

. Martine, t. I, p. 174.

. *Ibid.*, p. 175.

nes consacrées à Dieu! Mais il sera vaincu, mon Père, n'en doutez pas; et comme Jésus-Christ règne en vous, c'est par vous qu'il règnera. C'est en lui que je suis et serai toute ma vie, ô mon très cher en Jésus-Christ, le plus dévoué de vos serviteurs.

« PHILIPPE, évêque de Lisieux. »

Hélas! les prophétiques assurances de M. Cospéan n'étaient guère sur le point de se vérifier. Toutefois, une accalmie se produisit vers le milieu de 1645. Était-ce lassitude de la part de ses adversaires? Honte d'eux-mêmes? Ou plutôt, les yeux des honnêtes gens s'étaient-ils enfin ouverts à l'évidence? Toujours est-il que le 25 mai de cette année, M. de Répichon, indigné des bruits que l'on colportait sur le compte du saint, crut devoir remettre les choses au point, par une déclaration qui coupait court à toute allégation mensongère :

« ... J'ai été étonné, écrivit-il à M. Bernard, curé de Carantilly, que l'on charge le P. Eudes de plusieurs calomnies, touchant le dessein qu'il a entrepris, disant qu'il m'a détourné de donner à l'Oratoire ce que j'ai donné à sa Compagnie. Je veux bien que l'on sache que je n'y avais jamais pensé, ni de donner ailleurs ce que j'ai donné pour l'établissement de son Institut¹. »

Le saint profita du moment de détente qui suivit cette rude alerte pour rédiger une première ébauche des *Constitutions* de sa Société². Il y était poussé par M. de Cospéan, qui regardait ce travail comme indispensable, pour faire enregistrer au Parlement de Rouen les lettres-patentes autorisant l'établissement de la Congrégation³. Ce premier projet de *Constitutions* donna pleine satisfaction à M. Cospéan, qui en

1. *Mémoires authentiques*, p. 36, note 1, ap. Boulay, t. I, p. 126.

2. On trouvera dans Costil, *Annales*, t. I, p. 124, le sujet des divers chapitres de cet abrégé.

3. Costil, *Annales*, t. I, p. 124; Martine, t. I, pp. 171, 178.

écrivit aussitôt à M. d'Angennes, le priant de les approuver à son tour :

« Il n'y a rien, lui disait-il, qui puisse apporter aucune difficulté. Je les ai vus (les statuts), et m'assure qu'on ne les lira point qu'on ne les approuve. Ils ne choquent personne; ils sont dans les maximes de l'ancienne Église, que les Parlements honorent et désirent de voir pratiquer. En un mot, ils apportent de très grands biens, sans aucun mal¹. »

Au dire des biographes, le saint aurait également composé vers cette époque les deux Règles Latines intitulées *Regula Domini Jesu* et *Regula Sanctissimae Virginis Mariae*, qu'il plaça plus tard en tête de ses *Constitutions*.

Ce double travail achevé, le P. Eudes recommença ses démarches pour obtenir de Paris et de Rome l'approbation de son Institut. Il donnait ainsi immanquablement le signal de la reprise des hostilités, la haine de ses ennemis n'ayant pas désarmé.

§ 4. Il s'adressa d'abord au Conseil de conscience, où l'appui de saint Vincent de Paul lui était acquis. M. Cospéan, toujours dévoué aux intérêts de son ami, lui avait ménagé des intelligences dans la place, dans la personne d'un homme actif et influent, M. de Vertamon². Mais ses adversaires veillaient. Eux aussi, ils avaient au Conseil des personnages à leur dévotion, et en réponse à sa requête, ils opposèrent un long et fastidieux *factum*, où étaient ressassées toutes les calomnies, toutes les insinuations perfides répandues à Caen sur son compte³. La Reine en fut tout d'abord défavorablement impressionnée; et son premier mouvement aurait été pour éconduire le solliciteur si abominablement décrié. Heureusement, saint Vincent de Paul réussit à faire entendre à Sa Majesté la voix de la justice et de la vérité : le P. Eudes fut donc reçu par la Reine, qui lui témoigna une grande bien-

1. Costil, *Annales*, t. I, p. 125.

2. Boulay, t. II, p. 150.

3. On trouvera dans Boulay, II, Appendice xiv, le texte de ce *factum*.

veillance, et lui remit, en bonne et due forme, une nouvelle autorisation en faveur de sa Congrégation¹.

Encouragé par ce premier succès, le serviteur de Dieu se détermina à tenter un autre effort auprès du Parlement de Normandie et de l'Assemblée du Clergé. Du premier, il sollicitait la vérification des lettres-patentes de 1642; de la seconde, aide et protection.

La formalité dont le P. Eudes demandait ainsi l'exécution au Parlement de Normandie, avait son importance : non seulement l'existence de sa Congrégation, mais encore de graves intérêts matériels en dépendaient, puisque, sans elle, le contrat précédemment passé avec M. de Répichon risquait de devenir caduc. Comme toujours, M. Cospéan s'interposa et fit jouer toutes les influences dont il disposait au Parlement. Celle du président d'Amfréville, son ami particulier, lui était assurée d'avance; il lui écrivit donc une lettre pressante et fort élogieuse pour notre saint²; il s'adressa encore à l'avocat général du Parlement; puis à M. d'Angennes, qu'il suppliait, en ces termes, de s'intéresser à la cause de son ami :

« Cette affaire, Monseigneur, est de telle conséquence pour la gloire de Dieu et pour l'avantage de son Église, que nous ne devons rien épargner pour en assurer l'heureux succès. C'est pourquoi je vous supplie encore, Monseigneur, de trouver bon que la requête soit présentée au Parlement en votre nom, comme les lettres y ont été obtenues³. »

Mais pendant que M. Cospéan remuait ainsi ciel et terre, d'autres influences, toujours les mêmes, agissaient en sens contraire; et elles furent assez puissantes pour tenir en échec les efforts du saint et ceux de ses amis.

Pendant que se déroulaient à Rouen les événements que nous venons de raconter, le P. Eudes avait entamé à Paris d'autres négociations auprès de l'Assemblée générale du

1. Boulay, t. II, p. 150.

2. Cette pièce *in extenso* se trouve dans Boulay, t. II, p. 152.

3. Martine, t. I, pp. 180, 181.

Clergé. Le 6 septembre, il présentait à celle-ci, en son nom et au nom de ses confrères, une requête appuyée par les évêques de Lisieux et de Bayeux, dans laquelle il en suppliait les membres « de vouloir protéger, favoriser et promouvoir le dessein de leur Séminaire ¹ ». Cette requête fut prise en sérieuse considération, comme l'attestent les actes de l'Assemblée. Une commission chargée de l'étudier fut nommée, et le 7 novembre, elle rendait sa décision ². Celle-ci contenait à la fois une approbation et un refus : l'Assemblée y louait le zèle des prêtres du Séminaire de Caen; mais aussi, elle refusait de placer leur Congrégation dans une situation de faveur, d'en accepter officiellement les services, et de la prendre, en quelque sorte, sous sa protection spéciale.

§ 5. Au fond, c'était pour le P. Eudes un insuccès de plus. Avec une inlassable ténacité et une invincible confiance dans la justice et la sainteté de sa cause, il décide, dès l'année suivante, de recommencer ses sollicitations auprès du Saint-Siège.

Il ouvrait ainsi un autre chapitre dans l'histoire, déjà si longue et si tristement remplie, de ses persécutions et de ses luttes. On en aura sans doute fait la constatation : chaque démarche du P. Eudes en vue d'assurer l'avenir de sa Société déclanche infailliblement, de la part de ses adversaires,

1. Voir le texte complet de cette requête, ap. Boulay, t. II, pp. 166, 167.

2. La réponse de l'Assemblée était formulée en ces termes : « Du 7 novembre, M. le Cardinal de Lyon président. — MM. les députés étant au bureau, M. de Grasse a dit que le dessein des prêtres du Séminaire de Caen, touchant l'établissement des Séminaires, était une suite d'un avis proposé à l'Assemblée de 1625 par M. Charles Godefroy, curé de Quettreville et agréé par elle; et ayant ensuite déduit, d'une part, les moyens qu'ils proposent pour établir et faire subsister les dits Séminaires, et les obstacles qui s'opposent à l'un et à l'autre; d'un autre côté, l'affaire mûrement examinée, l'Assemblée ayant remarqué plusieurs difficultés qui se rencontrent dans ces propositions, ne les a pas jugées convenables; qu'elle est pourtant demeurée satisfaite de leur zèle qu'elle a loué, en les exhortant de continuer de travailler dans les diocèses où ils seront appelés, comme ils ont fait jusqu'ici dans celui de Bayeux; et mon dit Seigneur de Grasse a été prié de faire réponse aux évêques de Lisieux et de Bayeux. » *Collection des procès-verbaux des Assemblées du Clergé*, t. III, 1646, pp. 371, 372, ap. Boulay, t. II, p. 167.

une nouvelle, et pendant trop longtemps, victorieuse offensive. A la distance où nous sommes de tous ces pénibles événements, il nous est facile de suivre chacune des phases des rudes combats qui se prolongeront jusqu'à la fin de sa vie; il nous est facile de voir se former et se reformer sans cesse, presque sans interruption, toutes les vagues d'assaut successives qu'une haine implacable soulève et dirige contre lui. Il est en butte à l'hostilité d'un clan vindicatif, violent, peu scrupuleux sur l'emploi des moyens. Contre cet ennemi, dont la perte est jurée, une guerre sans merci est déclarée : on n'aura donc de cesse qu'on ne l'ait écrasé, qu'on n'ait anéanti son œuvre.

Ses amis ont beau témoigner de la rectitude de ses intentions, de la dignité de sa vie, de la réalité de ses vertus : peine perdue ! On les confond avec lui dans une commune réprobation ; on leur fait un crime de leur sympathie pour lui. Comme ils n'ont pas, eux, la même raison que le saint de garder le silence, ils essaieront bien d'élever la voix au nom de la justice et du bon sens. Qu'on relise, à cet égard, cette lettre de M. de Renty, revenu pour toujours de ses préventions d'un instant, et prenant la défense de son ami indignement persécuté :

« Au révérend P. de Boisne, supérieur de l'Oratoire de Caen.

« Mon révérend Père,

« J'ai appris du gentilhomme qui a porté une lettre, de ma part, à M. de Blérencour, que vous étiez étonné que j'écrive en faveur du P. Eudes. Je vous estime trop, et j'honore tant votre sainte compagnie, que je ne peux tarder davantage à vous éclaircir sur ma conduite. Pendant que j'ai entendu parler d'une Congrégation qui pouvait avoir rapport à la vôtre, je n'ai nullement pu goûter ce dessein; mais, à présent que je vois des prêtres assemblés, qui dési-

rent, avec le P. Eudes, et même sans lui, servir l'Église, selon l'intention du Concile de Trente, dans un Séminaire, je voudrais contribuer à cette œuvre dans tous les diocèses du monde, s'il m'était possible; et, quand vos maisons avec cela seraient multipliées au quadruple, il y aurait encore assez de besogne, sans s'arrêter à s'occuper des autres. Plût à Dieu que tous prophétisassent par occasion ou autrement! Pourvu que Jésus-Christ soit annoncé, c'est le principal!

« J'ai connu les grands talents du P. Eudes dans les emplois où je l'ai vu, et les grands fruits que peuvent produire Messieurs ses confrères. Il est vrai que cela me les fait estimer, mais c'est sans rien diminuer de l'estime que j'ai des dignes serviteurs du même Maître. Saint Paul ne m'apprend point à diviser Jésus-Christ, mais à désirer que tout se passe sans zèle amer et sans contention, selon la charité qui est bénigne, etc., ainsi que vous l'enseignez, et que je suis heureux de l'avoir appris du Saint-Esprit qui anime votre corps. Ce qui m'a le plus étonné, c'est que vous dites que le P. Eudes tient tout ce qu'il sait de chez vous, et qu'il va le distribuer ailleurs. Pardonnez-moi, si j'ose vous dire mon sentiment, lequel je tiens du très digne P. de Condren : que ce serait une grande grâce à la Congrégation, si elle pouvait fournir quantité de bons ouvriers à l'Église et donner des membres de son corps pour utilement remplir celui qui est hiérarchique. Je sais que beaucoup le font sans se séparer de la Congrégation; mais comme il y a toute liberté, il n'y a point de péché à ce faire, ni, partant, sujet de blâmer celui qui a eu peut-être juste sujet de le faire : je dis peut-être, parce que Dieu a d'autres ressorts sur les cœurs que ceux de notre portée.

« Tout ce que dessus — avec la connaissance de M. de Répichon de Lion, lequel m'a témoigné ses naïves intentions pour la fondation en question — m'a fait croire ne rien faire contre vous, de dire que c'est une bonne œuvre utile et souhaitable que celle que le Saint Concile de Trente inspire si fortement. Nous en connaissons assez le besoin, et beaucoup

de Nos seigneurs les évêques soupirent après. Je supplie mon Dieu qu'il les multiplie et vos institutions aussi, et que vous me croyiez cordialement serviteur de la Congrégation et de vous, à qui je fais reproche d'être venu à Vire sans vous être servi de cette maison.

« Je suis, mon Révérend Père, votre très humble et très obéissant serviteur.

« GASTON DE RENTY.

« Au Bény, le 3 septembre 1646¹. »

On le voit, l'apologie du P. Eudes est complète; sa justification, éclatante : il a usé d'un droit en se séparant de l'Oratoire; et il use d'un autre « en servant l'Église, selon l'intention du Concile de Trente, dans un Séminaire ». Pareille lettre aurait dû calmer les esprits les plus prévenus. Elle n'eut aucun résultat. Un mémoire², chef-d'œuvre d'habileté et de sagesse, que, vers ce même temps, le P. Eudes remit aux Pères de l'Oratoire, eut le même sort. Le saint y poussait pourtant l'esprit de conciliation et de déférence à l'extrême limite. Rien n'y fit. Il était entendu qu'il avait tort; bien plus, tous les torts : on le lui avait déjà assez clairement manifesté; on allait le lui rappeler encore.

A ce moment-là précisément, le serviteur de Dieu avait repris les négociations pendantes en cour de Rome depuis 1644. Outre les affaires de sa Congrégation, il avait à cœur de mener à bien celle de Notre-Dame de Charité. Il avait, en conséquence, obtenu, le 3 janvier 1645, de M. d'Angennes, une supplique où était humblement sollicitée la confirmation de cet Institut. Deux semaines après, l'infatigable M. Cospéan lui remettait également deux lettres, aussi élogieuses l'une que l'autre, il va sans dire : la première destinée au Pape Innocent X, la seconde au Cardinal Grimaldi³.

1. Boulay, t. II, p. 260.

2. *Ibid.*, p. 262. Le texte de ce mémoire s'y trouve rapporté *in extenso*.

3. Voir ces lettres dans Boulay, t. II, p. 265, 559.

Cet ensemble de lettres formait un impressionnant dossier qui devait, semblait-il, plaider bien fort à Rome la cause du P. Eudes. Quelques autres documents remis à M. Mannoury le complétèrent. Et celui-ci, muni d'un sac et d'un bâton, prit allègrement, à pied, le chemin de la Ville éternelle. Il y arriva sur la fin de décembre.

Il s'aperçut bien vite qu'il aurait affaire à forte partie. Il se retrouva en effet, à Rome, en présence des mêmes adversaires, toujours aussi irréductibles. Grâce à leurs menées, le P. Eudes avait échoué à Paris, à Rouen, et tout récemment encore à Caen, dont le Conseil de ville avait refusé de reconnaître son Institut (août 1646)¹. Il leur serait aisé de lui barrer la route à Rome, où ils disposaient de moyens d'action dont le pauvre M. Mannoury était complètement dépourvu. Malgré tout, ce dernier commençait à espérer une issue moins défavorable qu'il ne l'avait craint tout d'abord ; il était même question de renvoyer sa cause au Nonce de Paris, quand ses habiles adversaires, exploitant une rumeur malheureuse, mise en circulation, on ne sait ni par qui ni comment, réussirent à tout arrêter une seconde fois : cette rumeur était celle de la mort de M. d'Angennes. Le secrétaire de la Propagande, tiraillé par le double souci de rendre justice au P. Eudes, et de ne pas déplaire à ses puissants opposants, fut très heureux, pour se tirer d'embarras, de se retrancher derrière la maxime reçue : *Sede vacante, nihil innovetur*². M. Mannoury n'avait qu'à rentrer en France, sans avoir pu obtenir la moindre faveur.

§ 6. La mort de M. d'Angennes, qui survint effectivement peu après, le 16 mars 1647, mit le P. Eudes dans une situation absolument critique. Suivant la remarque de M. Martine, la présence de ce digne prélat, et le constant appui qu'il accordait au serviteur de Dieu, avaient été jusque-là « comme une forte digue qui avait arrêté les vagues et l'impétuosité

1. Boulay, t. II, p. 273.

2. Pas d'innovation possible durant la vacance du Siège apostolique.

des torrents d'attaques et d'oppositions¹ ». Cette digue rompue, la fureur de ses adversaires se précipita sur lui avec une incroyable violence.

Ils essayèrent tout d'abord d'amener le Chapitre de Bayeux à épouser leurs misérables querelles. Quelques-uns des chanoines se montraient disposés à les favoriser. Mais, comme ils ignoraient alors quel serait le successeur de M. d'Angennes, ils n'osèrent pas trop prendre les devants, ni trop se compromettre. Ils se contentèrent donc de retirer au P. Eudes ses pouvoirs et de lui défendre de travailler dans le diocèse. Ce déni de justice épuisait toutes les rigueurs dont on disposait canoniquement. Mais la haine n'était pas si facilement à bout de ressources; et tel fut, à cette époque, le débordement de violence et de calomnies contre le saint, que M. de Renty, redoutant qu'il ne cédât au découragement, lui écrivit :

« Je vous avoue que j'ai été touché, lorsque j'ai appris combien de tempêtes et d'instantes poursuites vous avez eues à supporter. Je ne sais pourquoi on s'alarme tant, ni ce que vous avez fait contre l'Évangile ! Il n'y a toutefois que cela à condamner. Je crois que l'on aura de la peine à vous faire ce reproche au sujet de votre dessein. Mais je ne m'étonne nullement de toutes ces traverses; il suffit que vous êtes à Jésus-Christ et que vous désirez le suivre, pour s'attendre que la contradiction vous est due pendant les jours de votre chair. Soyez seulement fidèle à vous confier à Notre-Seigneur, et prenez garde que le battement du dehors ne mette du trouble et de l'obscurité dans la lumière qui vous a éclairé et pressé de sortir. Je supplie notre grand Dieu de vous délivrer du procès du raisonnement humain qui, souvent en ces matières, multiplie à l'infini; vous assurant que si vous ne l'écoutez point, il se manifestera à vous, je veux dire qu'il vous consolera et fortifiera en foi, sur votre appel, et en expérience des dons du Saint-Esprit². »

1. Martine, t. 1, p. 203.

2. Boulay, t. II, p. 287.

Honteusement et injustement chassé du diocèse de Bayeux, le saint résolut d'aller exercer ailleurs son apostolat. Mais de loin, il surveillait et défendait les intérêts de sa Congrégation. Ses prédications l'ayant amené dans le voisinage de Rouen, il en profita pour se rapprocher de l'archevêque de cette ville, et solliciter sa protection pour son œuvre si cruellement éprouvée. Il lui en coûtait cependant de prendre ce parti. A en croire la rumeur, M. de Harlay était fortement indisposé contre lui. Les adversaires du saint colportaient de tous côtés une prétendue lettre, dans laquelle l'archevêque de Rouen dégageait complètement sa cause de la sienne¹. Qu'en était-il au juste? Il importait souverainement au P. Eudes d'être fixé là-dessus. Il présenta donc au prélat une requête, rédigée avec la plus grande clarté, dans laquelle il lui exposait ses intentions, la nature de sa Congrégation; de plus, il y sollicitait humblement, pour elle, la haute approbation du primat de Normandie. Citons un passage de cette requête, qui confirmera pleinement ce que nous avons dit précédemment du but assigné par le saint fondateur à sa Société :

« A Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime archevêque de Rouen, Primat de Normandie.

« Remontrent humblement ceux du Séminaire de la ville de Caen, institué par l'ordonnance et sous la direction et pleine puissance de Monseigneur l'évêque de Bayeux, l'un de vos suffragants, par patentes de 1644, du 14 janvier, que, depuis longtemps, il aurait plu à Dieu de susciter un des prêtres de l'Oratoire, vu que leur Institut est de suivre librement tous les desseins de l'Église et de s'adonner, où bon leur semble, à telle œuvre de piété et service de l'Église, qu'ils veulent choisir, soit au dedans, soit au dehors de la Congrégation²,

1. Boulay, t. II, p. 293.

2. On remarquera cette insistance avec laquelle le P. Eudes réclame sa liberté, et revendique comme un droit d'avoir quitté l'Oratoire et institué les Séminaires.

lequel ayant considéré la nécessité de l'Église, et l'extrême besoin qu'elle a de Séminaires de jeunes ecclésiastiques, pour élever comme de nouveaux plants pour repeupler l'Ordre qui doit conduire les peuples, et l'instance qu'en fait le dernier concile de votre province, se serait dévoué, de supérieur de l'Oratoire qu'il était en la ville de Caen, et détaché de toute autre occupation, pour se donner entièrement, avec quelques autres ecclésiastiques, qu'il s'est associés, à une si sainte œuvre, qui est l'œuvre de l'Église et l'institut épiscopal¹..... »

A la grande joie du saint, sa requête fut très favorablement accueillie par l'archevêque de Rouen, qui l'apostilla en ces termes :

« Soit fait ainsi qu'il est requis, et enregistré en notre Cour, et en toutes celles de nos religiosissimes confrères et comprouvinciaux, pour approbation et confirmation canoniques, et incorporation dans l'ordre de nos Séminaires et protection due à une submission singulière.

« Donné en notre audience archiépiscopale, en notre château archiépiscopal de Gaillon, ce 23 juillet 1647.

FRANÇOIS, archevêque de Rouen². »

Une fois encore, Dieu préparait son serviteur, par une douce consolation, au redoublement de souffrances et d'épreuves qui s'apprêtaient à l'accabler.

La nouvelle lui parvint, vers cette date, de la nomination de M. Edouard Molé à l'évêché de Bayeux. Le P. Eudes connaissait la famille de ce prélat; et ce qu'il en savait n'était guère de nature à le rassurer. En toute hâte donc, il se rend à Paris pour présenter ses humbles hommages à son nouvel évêque. Il eut la pénible surprise de cons-

1. Boulay, t. II, p. 294.

2. *Ibid.*, p. 296.

tater, malheureusement, qu'il avait encore été devancé, et que la calomnie avait déjà opéré son œuvre néfaste de prévention dans l'esprit de M. Molé. Il fut reçu plus que froidement. En vain multiplia-t-il auprès du prélat les marques de déférence; en vain essaya-t-il de l'intervention en sa faveur d'amis puissants, dont le crédit aurait dû réussir à modifier les mauvaises dispositions de M. Molé. Tout fut inutile.

Manifestement, de redoutables coups se préparaient contre lui. Aussi importait-il de parer aux menaçantes éventualités qui se dressaient à l'horizon. Le saint décida derechef de porter sa cause aux pieds du Souverain Pontife. Il irait lui-même; avec la grâce de Dieu, et fort de son droit, il espérait bien triompher de tous les obstacles auxquels il s'était précédemment heurté.

Le Nonce Apostolique, gagné à ses intérêts, lui remit une lettre de recommandation fortement motivée :

« Eminentissime et Révérendissime Seigneur, Patron très honorable,

« M. le docteur Jean Eudes ayant résolu d'aller lui-même en personne, à Rome, au sujet du Séminaire situé au diocèse de Bayeux, dont il a déjà été parlé à cette Sacrée Congrégation, et portant avec lui toutes les informations que demandait cette même Congrégation par son décret du 9 avril 1647, il me reste seulement à assurer Votre Éminence de la grande bonté et suffisance de ce sujet, ainsi que du fruit qui résulte de ses travaux en diverses parties du royaume, comme Votre Éminence pourra le voir par les attestations d'un grand nombre d'évêques qu'il porte avec lui. J'ai vu les instruments originaux de la fondation et des rentes assignées au dit Séminaire, et entendu la déposition de témoins relativement à la capacité de l'habitation et des règlements de ce Séminaire approuvés par l'Ordinaire. En conséquence, j'ose recommander à Votre Éminence cette

bonne œuvre, l'assurant qu'elle en aura un grand mérite auprès de la divine Bonté que je supplie, etc.

« A Paris, le 20 septembre 1647,
« De Votre Éminence

« Le très humble, très dévoué et très obligé serviteur.

« NICOLAS, archevêque d'Athènes¹. »

Un malheureux concours de circonstances empêcha le P. Eudes de mettre son projet à exécution ; il dut donc recourir encore à la bonne volonté et au dévouement de M. Mannoury.

Celui-ci partit de Paris, dès la première semaine de novembre, muni des pièces nécessaires, et de toutes les lettres de recommandation qu'il avait pu se procurer. D'autres, venant du Roi, devaient le rejoindre à Rome.

Il y arriva lui-même au commencement de décembre². Quelques jours après, il tombait malade, comme il l'écrivait au P. Eudes, le 30 du même mois.

« J'ai été, lui disait-il à cette date, à deux doigts proche de la mort. Mais grâce à Notre-Seigneur et à la sacrée Vierge, je me porte bien mieux. J'ai eu durant trois semaines une fièvre continue qui m'avait mis dans un état méconnaissable...

« Je reçois tout présentement de Paris le paquet des lettres du Roi³ qui sont venues merveilleusement à propos... Dieu soit béni à jamais de la providence qu'il tient sur nos affaires ! Voilà un peu de faveurs des grands ; mais, comme vous le dites, ce ne sera pas cela qui fera nos affaires ; mais Dieu seul et sa sainte Mère⁴. »

1. Archives de la Propagande. Lettres de Suisse, Allemagne, France. Année 1648, vol. XCVII.

2. Costil, *Annales*, t. I, liv. VI, ch. 1.

3. Ce paquet contenait six lettres du roi, adressées, soit au Souverain Pontife, soit au Cardinal d'Este, promoteur et directeur des affaires de France en cour de Rome, soit au Marquis de Fontenay, ambassadeur extraordinaire de Louis XIV auprès du Saint-Siège.

4. Bôulay, t. II, p. 361.

Ces dernières lignes montrent combien M. Mannoury était digne de la confiance de son supérieur dont il partageait si bien les sentiments d'abandon à la divine Providence. Toutefois, comme le P. Eudes en pareil cas, il ne négligeait aucun des moyens humains à sa disposition. Aussi, dès qu'il le put, commença-t-il les visites de rigueur, destinées à assurer le succès de sa mission. Tous le reçurent avec bienveillance. Il fut surtout touché de l'accueil du Cardinal Capponi :

« Il me donna, écrit-il, plus d'une heure d'audience. Après qu'il eut vu la dite lettre et son information, je lui présentai nos statuts, dont il lut presque la moitié. En les lisant, le cœur lui bondissait de joie de voir notre dessein, et spécialement les statuts de la Sainte Écriture¹. Quelquefois il s'arrêtait et me disait son sentiment sur les passages. Il m'obligea de les lui laisser. Après quoi, et après avoir loué notre Institut, comme je lui représentai que la Congrégation de la Propagande semblait vouloir nous restreindre à ne point sortir de notre diocèse, il me répondit qu'elle ne le ferait pas. *O utinam*, ajouta-t-il, *essent in omnibus civitatibus ejusmodi Seminararia*². »

Tout semblait marcher à souhait : on n'attendait plus que le rapport du Cardinal Sfortia, chargé de toute l'affaire, et ce rapport, au dire du secrétaire de la Congrégation de la Propagande, ne pouvait manquer d'être favorable. Malheureusement, un retard imprévu permit aux adversaires habituels du saint d'intervenir et de présenter, à la dernière heure, de nombreuses objections contre les demandes du P. Eudes et de son mandataire. Tout était remis en question : le Cardinal Sfortia se vit dans la nécessité de recommencer l'audition des parties en litige, avant de présenter son rapport³. La tâche incombait donc à M. Mannoury de défendre

1. Il s'agit des Règles Latines.

2. Costil, *Annales*, t. I, p. 156. Plût à Dieu qu'on trouvât dans toutes les villes des Séminaires de cette sorte !

3. Boulay, t. II, p. 367.

ses droits et de répondre aux griefs des Pères de l'Oratoire. Il s'en acquitta dans un plaidoyer d'une logique, d'une clarté et d'une force qui ne laissaient rien à désirer. Le bon droit de sa cause était évident; et la modération même avec laquelle il l'avait soutenue, lui avait acquis les sympathies du secrétaire de la Propagande et du Cardinal Sfortia. Mais, à défaut de raisons valables, ses adversaires disposaient de la suprême ressource des défenseurs de mauvaises causes : les basses intrigues, les perfides insinuations, les procédés déloyaux. M. Mannoury en était désolé :

« Nous avons ici, écrivait-il à son supérieur, nos bienfaiteurs ordinaires qui remuent ciel et terre pour détruire notre Séminaire. Ils ont obtenu des lettres du Roi à l'ambassadeur pour l'empêcher de travailler pour nous; de sorte que, quand j'ai été pour l'en prier, son secrétaire m'a dit de sa part qu'il avait reçu des ordres du Roi de surseoir à cette affaire, jusqu'à ce qu'il en eût reçu un autre de sa part¹. »

A quoi le saint lui répondait le 7 avril 1648 :

« Courage, mon cher Frère, nous ne voulons que la volonté de Dieu. Faisons de notre côté tout ce que nous pourrons pour les affaires de notre bon Maître et de notre chère Maîtresse; et, après cela, abandonnons-nous et toutes choses, à leur très sainte volonté. Si notre temps est venu, tout le monde ensemble n'est pas capable de résister à ce qu'ils voudront; s'il n'est pas venu, *expectemus Dominum, viriliter agamus, et confortetur cor nostrum*. Une chose doit beaucoup nous réjouir et encourager, c'est qu'il est impossible de douter que ce ne soit pas une œuvre de Dieu, eu égard aux grandes et extraordinaires bénédictions qu'il lui plaît donner à nos petits travaux; ce qui nous fait connaître évidemment qu'ils ne peuvent être que de lui; et, par conséquent, il n'abandonnera pas son ouvrage; il le fera au temps et à la manière qui sera la plus convenable, et beaucoup mieux

1. Costil, *Annales*, t. I, liv. III, ch. I, § 4.

que nous le saurions désirer. C'est à nous seulement d'être fidèles, et de marcher notre chemin, toujours avec humilité, force et confiance¹. »

Les événements devaient donner raison à l'inébranlable confiance du serviteur de Dieu. La mauvaise foi est toujours courte par quelque endroit. Les cardinaux finirent par voir clair dans le jeu peu honorable des Pères de l'Oratoire, et un décret du 23 mars assurait l'existence du Séminaire de Caen, qui, à l'avenir, ne pouvait plus être inquiété; on y reconnaissait aussi au P. Eudes le droit de se dévouer comme il l'entendait à son œuvre de formation sacerdotale².

Ce décret ne contenait évidemment pas encore l'approbation définitive de la Congrégation de Jésus et Marie; mais, somme toute, il y avait lieu de s'en réjouir : les efforts de M. Mannoury auraient pu avoir une issue moins heureuse.

§ 7. Les adversaires du saint ressentirent vivement cette demi-défaite. Aussi s'efforcèrent-ils immédiatement de reconquérir, à Caen même, le terrain perdu à Rome. Déjà le 3 mai 1648, ils avaient présenté au lieutenant-général de Normandie, au maire et aux échevins de Caen une réclamation qui indiquait leur intention de pousser à fond les poursuites contre lui³.

Il est vrai que, vers la même époque, Notre-Seigneur tint à le rassurer sur l'avenir, humainement si compromis, de

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 386.

2. Voici la traduction de ce décret, dont l'original se trouve dans les actes de la Congrégation de la Propagande, 1648, p. 54, n. 23 : « Après le rapport que l'Eminentissime Seigneur Cardinal Sfortia a fait de l'affaire du Séminaire de Caen, au diocèse de Bayeux, érigé sous la direction du Sieur Jean Eudes et suffisamment doté, et des instances du même Jean Eudes pour obtenir du Saint-Siège la confirmation de ce Séminaire, avec plusieurs grâces et indulgences, ainsi que des raisons proposées de la part de la Congrégation de l'Oratoire de Jésus : la Sacrée Congrégation a déclaré que le dit Séminaire n'a pas besoin de confirmation, puisqu'on l'affirme érigé selon l'intention du saint Concile de Trente, et que les susdits prêtres de l'Oratoire ne peuvent empêcher ce Séminaire, sous prétexte que le dit Jean Eudes, qui est sorti de leur Congrégation, veut instituer en France une autre Congrégation nouvelle, ayant les mêmes fonctions que la leur. »

3. Martine, t. I, pp. 295, 296.

ses deux établissements, et à lui donner le sens des contradictions et des épreuves dont il serait bientôt l'objet. Voici les paroles d'encouragement qu'il adressa à son serviteur par la bouche de la Sœur Marie des Vallées :

« Qu'il se réjouisse, car nous lui avons donné, ma sainte Mère et moi, deux belles palmes à planter dans le jardin de l'Église. Il est nécessaire, pour les bien planter, de creuser la terre bien avant, et d'en couvrir la racine de terre franche et de bon engrais. Nous aurons soin de les arroser et de les faire croître et fructifier; et quand elles auront pris racine, nous planterons au pied de belles vignes, qui rapporteront une quantité de bons raisins. »

A quoi Notre-Seigneur ajouta cette explication :

« Les deux palmes, ce sont ses deux établissements. Creuser la terre bien avant signifie que les œuvres de Dieu se fondent sur l'abaissement et l'humiliation. Couvrir les racines de terre franche, c'est souffrir avec patience, fermeté et constance, tous les travaux et afflictions qui se présentent en l'établissement de ces deux maisons. L'engrais, ce sont les contradictions de ceux qui s'y opposent et qui y sont contraires... La vigne, conclut-il, c'est l'amour et la charité¹. »

Ces reconfortantes assurances arrivèrent au serviteur de Dieu à point nommé. Elles furent son dernier rayon de lumière avant l'effroyable tempête qui s'appêtait à fondre sur lui.

Le 11 décembre 1649, M. Molé arriva à Bayeux. Prévoyant les événements dès lors imminents, le serviteur de Dieu, « homme d'affaires quand il le fallait² », avait pris, quelques jours auparavant, certaines précautions qui s'imposaient. Jusque-là, en effet, lui et ses confrères n'occupaient qu'en location la maison qu'ils habitaient. C'était s'exposer

1. Cf. *Annales de Notre-Dame de Charité*, année 1648.

2. La remarque est de M. Costil : « On voit par là, écrit-il, que le P. Eudes savait traiter les affaires, quand il le fallait. Aussi disait-il depuis en riant, à ses confrères, lorsqu'on parlait sur ce sujet, qu'il en donnerait des leçons aux autres, et qu'il embarrasserait les plus experts. » *Annales*, t. I, p. 128.

à être jetés sur la rue un jour ou l'autre. Aussi, après de longs pourparlers, compliqués d'interminables discussions ou recherches légales; surtout, après avoir célébré trois neuves de messes et récité les prières d'usage, pour les affaires importantes, l'achat de « la Mission » avait été décidé et réglé. Un tiers, dévoué au saint dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, avait servi de prête-nom¹, dans toutes ces transactions conduites en grand secret; et le 25 janvier, le P. Eudes et ses confrères étaient officiellement déclarés propriétaires de leur maison. A partir de ce jour, ils étaient chez eux; personne ne pourrait désormais les en chasser.

Cette mesure de prudence était opportune. Nous dirons, en racontant les origines de Notre-Dame de Charité, toutes les raisons que le P. Eudes avait de redouter le mauvais vouloir du nouvel évêque de Bayeux, indignement prévenu contre lui.

Un événement insignifiant mit le feu aux poudres. Le Parlement de Normandie avait, enfin, au début de 1650, accordé au P. Eudes la vérification, réclamée depuis si longtemps, des lettres-patentes de 1642. Acte de justice autant que de réparation, cette mesure n'avait, de soi, rien d'attentatoire aux droits de l'évêque. Mais elle avait pris par surprise les adversaires du saint, et porté leur fureur à son comble.

Aussi, forts de l'appui de M. Molé, dont l'hostilité servirait à merveille leurs desseins, résolurent-ils d'en finir une bonne fois avec le serviteur de Dieu. Ils recoururent immédiatement à leurs procédés ordinaires de calomnies odieuses, d'insinuations mensongères : « A les entendre, l'établissement du P. Eudes n'aurait aucune existence légale, entaché qu'il serait de nullité; de plus, le P. Eudes avait abusé de a

I. Le nom de cet ami du P. Eudes mérite de passer à la postérité. Il s'appelait Quétissens. C'était un honorable bourgeois très dévot envers la Sainte Vierge. Deux de ses filles entrèrent à Notre-Dame de Charité.

confiance de M. d'Angennes, qu'il aurait trompé en érigeant une Congrégation et non un Séminaire, comme il avait été convenu entre eux ; enfin, la vérification récemment obtenue du Parlement, de ses lettres-patentes, constituait un défi à l'autorité épiscopale, dont le P. Eudes se serait vanté de pouvoir se passer¹. » Tels sont, en résumé, les griefs invoqués auprès de M. Molé. Fatalement, celui-ci devait s'y laisser prendre. Il résolut donc de sévir énergiquement et d'user contre le saint de toute son autorité.

Le P. Eudes en fut charitablement prévenu par un ami. Il recourut immédiatement à ses moyens ordinaires de défense : les hommes lui manquant, Jésus et Marie lui restaient : « Il s'engagea par vœu, dit M. Costil, à pratiquer, en l'honneur des douze qualités ou vertus de leur Sacré Cœur, les dix dévotions suivantes : douze disciplines, douze messes, douze pauvres à dîner extraordinairement, douze pauvres à confesser et communier, douze fois les litanies du Cœur Sacré de la bienheureuse Vierge, douze fois le *Memorare* matin et soir, douze jeûnes de la communauté, douze communions des frères domestiques, douze chapelets, et douze pèlerinages à Notre-Dame de la Délivrante². »

Sa confiance dans ses protecteurs célestes ne le dispensa pas d'utiliser pareillement les moyens humains voulus. Il essaya d'approcher M. Molé : cette première démarche échoua.

Odieusement calomnié, il usa de son droit de rétablir la vérité sur son compte. Il rédigea donc un mémoire³, destiné à éclairer la religion de l'évêque de Bayeux, dans lequel, points par points, il réfutait les allégations de ses adversaires. M. Molé ne daigna même pas lire cette pièce. Une dernière ressource lui restait. Il supplia donc l'Ordinaire de soumettre son cas à un conseil spécialement désigné pour l'examiner et le juger. On ne pouvait, en bonne justice, refuser à un accusé — était-il encore un accusé ? n'était-il pas déjà un

1. Costil, *Annales*, t. I, p. 221.

2. Costil, *Annales*, t. I, p. 205.

3. Costil, *Annales*, t. I, p. 221, rapporte ce mémoire presque *in extenso*.

condamné? — de l'entendre. Ce premier conseil lui donna gain de cause. Mais la haine n'est jamais à bout d'expédients : quelques jours plus tard, un second conseil, formé de personnes soigneusement choisies, annula la décision du conseil précédent. A l'unanimité, cette fois, le P. Eudes était condamné. La nouvelle lui en arriva à Coutances, par les bons offices d'un ami dévoué. Il écrivit aussitôt à ses confrères de Caen pour les prévenir du coup qui les menaçait, et les exhorter à se montrer fermes et « à demeurer en silence, en patience, dans une soumission entière à la divine volonté » — ce sont ses propres termes — après quoi il ajoutait :

« J'espère que cet orage passera et que Notre-Seigneur en tirera un grand bien. M. de Coutances me témoigne une charité et une cordialité extraordinaires. Je ne vous dis pas le reste : vous le verrez par les effets. Continuons à nous humilier devant Dieu, et à le prier d'accomplir les desseins qu'il daigne avoir sur nous. Au reste, c'est un effet particulier de la Providence que je me sois trouvé ici en ce temps. J'y resterai encore quelques jours, non plus pour les affaires qui m'y ont retenu jusqu'à présent, mais pour un autre sujet que je vous dirai de bouche, et que je vous prie de bien recommander à Notre-Seigneur et à sa sainte Mère¹. »

Cette lettre était datée du 6 novembre 1650.

Quelques semaines plus tard, au reçu d'autres renseignements qui lui laissaient pressentir l'imminence de l'inévitable dénouement, il envoie ses dernières recommandations à M. Manchon :

« Ne vous étonnez pas, lui écrit-il, mon très cher Frère, c'est un orage qui passera. Si l'on vous signifie quelque chose, ne répondez rien, mais dites que, moi absent, vous

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 392.

n'avez rien à dire, jusqu'à mon retour. Cependant, si l'on vous commande de fermer la chapelle, fermez-la et allez dire vos messes où vous pourrez, et encouragez bien nos frères et les exhortez à s'humilier devant Dieu, à mettre toute leur espérance en lui et en sa très sainte Mère, et à employer le plus de temps qu'on pourra devant le Saint Sacrement, et envoyez quelques-uns à Notre-Dame de la Délivrante¹. »

En fait, quelques jours après, le Promoteur de l'Officialité de Caen, sur l'ordre de M. Molé, présentait une requête à M. Lecointe, doyen du Saint-Sépulcre et official, pour obtenir de lui l'interdiction de la chapelle de « la Mission ». Le 29 novembre, comme il fallait s'y attendre, la sentence était portée².

L'iniquité était consommée.

Pas un mot de plainte ne sortit des lèvres du saint. Toutefois, cet acte arbitraire lui imposait des devoirs : il y avait à sauvegarder les droits de ses confrères ; à défendre la mémoire de Louis XIII et de M. d'Angennes, qui avaient couvert son établissement de leur protection ; à protéger les intérêts de ses bienfaiteurs. Une fois ce triple devoir accompli, par une protestation³ très respectueuse et très ferme, adressée à qui de droit, le saint s'enferma dans un silence plein de dignité et d'humilité, abandonnant à Dieu le soin d'assurer le triomphe de la justice et de la vérité.

Ses amis en étaient dans l'admiration. M. Camus, ancien évêque de Belley, alla même jusqu'à l'inviter à se réjouir des coups qui le frappaient, car, ajoutait-il, « ses entreprises étaient ainsi marquées du sceau de la chancellerie du ciel. Puisque Dieu lui en faisait si bonne et si large part, il devait y trouver un grand sujet de consolation ». Et une autre fois, parlant à des amis : « J'aurais douté de la vertu du P. Eudes,

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 592.

2. Texte ap. Boulay, t. II, p. 506.

3. Boulay, t. II, p. 508.

disait-il, si je ne l'avais vue marquée du sceau de la croix¹. »

L'année suivante, à une date qu'il est difficile de préciser, le serviteur de Dieu essaya d'abord, par une requête² des plus humblement soumises, d'amener M. Molé à revenir sur sa décision. Celui-ci se montra intraitable. M. Mannoury se heurta à une hostilité semblable quand, dans un voyage fait exprès à Paris, à la demande de son supérieur, il approcha l'irréductible prélat. Cependant, suivant les instructions qu'il avait reçues, il était allé jusqu'à l'extrême limite des concessions :

« Je vous prie, lui avait écrit le saint, de ne partir point de Paris que vous n'ayez employé et fait valoir, autant qu'il vous sera possible, tous les moyens que la Providence de Dieu vous a mis et vous mettra entre les mains, pour gagner M. de Bayeux. Il faut accorder à M. de Bayeux tout ce qu'il souhaite, excepté qu'il ne nommera pas lui-même le supérieur du Séminaire, mais qu'il trouvera bon qu'il soit élu par la communauté³. »

Bien plus, M. Molé méditait encore de nouveaux projets contre le P. Eudes; mais la mort l'empêcha de les exécuter. Il mourut à Paris, le 6 avril 1652. Dieu jugeant sans doute que la mesure d'injustice dont on usait envers son serviteur était comble, avait évoqué sa cause à son propre tribunal.

M. Molé eut comme successeur, sur le siège de Bayeux, son propre frère, l'abbé de Sainte-Croix. Ce prélat n'avait nullement épousé les querelles de son prédécesseur. De charitables et pieuses interventions⁴ l'avaient prévenu même

1. Boulay, t. II, p. 509.

2. Texte ap. Boulay, t. II, p. 511.

3. *Œuvres complètes*, t. X, p. 397.

4. Le saint nous indique lui-même, dans la lettre ci-dessous, quelles furent ces interventions : la supérieure des religieuses de la Miséricorde de Paris, la Mère Madeleine de la Trinité, avait plaidé la cause du saint auprès de l'évêque nommé de Bayeux.

en faveur du P. Eudes. Toutefois, il ne voulut rien brusquer, ni se donner aucun tort de forme. Il réclama donc le dossier de la triste affaire qui pesait comme un lourd reproche sur la mémoire de son frère; il l'étudia avec soin, prit une première fois l'avis de son Chapitre; puis, dans une seconde lettre, à laquelle les chanoines ne durent pas être insensibles, il les pria, « quoique fermement convaincu de la justice de sa demande », de lui accorder le rétablissement de la chapelle du Séminaire de Caen, comme une grâce « dont il se tiendrait plus obligé que de toutes les marques de considération que messieurs les chanoines pourraient bien lui donner¹ ».

Le moyen de résister à de pareilles sollicitations! Le Chapitre ne se fit pas prier longtemps, et pour libérer la conscience de ses membres, et se débarrasser, au fond, d'une vilaine histoire, autant que pour être agréable au nouvel évêque, il donna mainlevée de l'interdiction jetée sur la chapelle².

Laissons le saint nous dire lui-même les sentiments qu'il éprouva de cette mesure réparatrice :

« Caen, 15 mai 1653.

MES TRÈS CHERS ET TRÈS AIMÉS FRÈRES,

« *Benedictus Deus et Pater Domini nostri Jesu Christi, Pater misericordiarum et Deus totius consolationis, qui consolatur nos in omni tribulatione nostra.*

« Alleluia, alleluia, alleluia.

« Notre chapelle est ouverte, et nous y célébrons la sainte messe. Alleluia. Elle n'est ouverte que de mardi dernier, mais notre affaire est faite et signée de samedi, jour de la fête de l'apparition de Notre-Seigneur à sa très sainte Mère.

« Alleluia, alleluia, alleluia.

« C'est un coup de la puissance incomparable et de la

1. Boulay, t. II, p. 554.

2. Cf. Texte de cette sentence dans Boulay, t. II, p. 558.

bonté ineffable de notre très bonne Mère, qui a voulu différer l'achèvement de cette affaire au jour de la plus grande joie qu'elle ait eue sur la terre, et qui l'a faite, lorsque nous y pensions le moins, et après y avoir employé en vain tous nos efforts et ceux de nos amis.

« Alleluia, alleluia, alleluia.

« Cette Mère de miséricorde a voulu se servir de la bonne Mère supérieure de la Miséricorde de Paris, pour nous faire cette faveur, afin de nous faire voir que c'est un effet de sa très grande miséricorde et que nous sommes les missionnaires de la divine miséricorde, envoyés par le Père des miséricordes pour distribuer les trésors de la miséricorde aux misérables, c'est-à-dire aux pécheurs, et pour traiter avec eux avec un esprit de miséricorde, de compassion, de douceur.

« Alleluia, alleluia, alleluia, alleluia, alleluia.

« Que rendrons-nous à cette aimable Mère? Mais que rendrons-nous à son Fils bien-aimé, par lequel toutes choses nous sont données du Père céleste? Que rendrons-nous à ce Père divin, qui est la source primitive de tout bien?

« Que tous les anges et tous les saints bénissent à jamais Jésus et Marie! Que Jésus et Marie, avec tous les anges et tous les saints, louent et glorifient le Père éternel! Que toutes les puissances et perfections de la divinité magnifient infiniment le Père, le Fils et le Saint-Esprit!

« *Confiteantur Domino misericordiae ejus, et mirabilia ejus filiis hominum!*

« Mais ce n'est pas tout. Je vous supplie, mes très chers Frères :

« Premièrement, qu'en mémoire et action de grâces de la faveur infinie que Notre-Seigneur nous a faite de nous visiter et de nous consoler par sa divine présence au Très Saint Sacrement, par l'entremise de la Mère de miséricorde, nous prenions résolution de bien célébrer tous les ans la fête de son apparition à cette divine Mère, et de la première visite qu'il lui a rendue, étant ressuscité ;

« Deuxièmement, que vous disiez tous une messe votive en

l'honneur du mystère ; et qu'ensuite vous disiez encore chacun sept messes à votre dévotion, pour remercier Dieu et lui demander trois choses : la première, pour tous ceux qui nous sont contraires, afin que *non illis imputetur* ; la deuxième, pour tous nos amis ; la troisième, pour nous, qu'il nous fasse la grâce de faire un saint usage de ses faveurs et de commencer tout de bon à le servir et aimer, avec la perfection qu'il demande de nous, c'est-à-dire par la pratique d'une véritable humilité, d'une obéissance exacte, d'une cordiale charité, d'un zèle ardent pour le salut des âmes, d'un amour pur vers Dieu, et surtout, d'une parfaite soumission et abandon à la divine volonté ;

« Troisièmement, que dans la salutation au très saint Cœur de notre Mère de miséricorde, après *Ave Cor beatissimum*, nous ajoutions *Ave Cor misericordissimum* ; et dans la salutation *Ave Maria, filia Dei Patris*, après *Ave Maria, Mater admirabilis*, nous ajoutions aussi ce verset *Mater misericordiae* ; et de même dans les litanies de Notre-Dame, après *Mater admirabilis*, nous mettions encore *Mater misericordiae* ; et ce, en mémoire et action de grâces de la miséricorde que Dieu nous a faite en cette occasion, par cette Mère de grâce et de miséricorde, pour lui offrir, et par elle à son Fils, tous ceux qui sont dans l'épouvantable misère du péché, et pour nous donner à la divine Miséricorde, afin qu'elle nous anime de son esprit vers tous les misérables, que nous en ayons pitié et que nous fassions tout ce que nous pourrions pour les assister et soulager ;

« Quatrièmement, puisque Notre-Seigneur nous a fait la grâce de revenir dans sa maison, et que nous avons le bonheur de le posséder dans la Sainte Eucharistie, que nous entrons dans un nouveau désir de lui rendre et faire rendre en ce sacrement tout l'honneur et le respect que nous pourrions, nous comportant dans l'église avec toute la modestie, révérence et piété possibles, n'y parlant point, si ce n'est pour quelque nécessité, et peu, et tout bas ; ne souffrant point dans nos églises ou chapelles que les enfants y jouent et fas-

sent du bruit, que les pauvres y demandent l'aumône, que l'on y voie des chiens, ou des personnes causer, ou y demeurer dans une posture indécente, ou s'y comporter avec irrévérence.

« Donnez-vous tous à Notre-Seigneur Jésus-Christ et de tout votre cœur, pour entrer dans ces sentiments, et pour les mettre en pratique, pour l'amour de notre très aimable Jésus et de sa très digne Mère.

« C'est en l'amour sacré de leur très saint Cœur que je vous embrasse tous en particulier, avec un nouveau désir de vous servir en toutes les manières que je pourrai. Embrassez-vous les uns les autres en ce même amour, *corde magno et animo gaudenti*. Je me donne tout à eux pour vous, et tout à vous pour eux, en qualité de

« Votre très indigne serviteur et très affectionné confrère,

« JEAN EUDES,

« Prêtre missionnaire de la Congrégation de Jésus et Marie¹. »

Cette lettre se passe de commentaires. Nous avons tenu, malgré sa longueur, à la citer intégralement. Une âme de saint y vibre, s'y épanche dans d'admirables effusions, y chante avec d'irrésistibles accents sa reconnaissance, qu'elle semble vouloir prolonger éternellement. A jamais, en effet, les invocations que la reconnaissance lui a inspiré d'ajouter aux prières de ses enfants, rediront les miséricordes infinies dont leur Père a été comblé par les Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie !

III

§ 1. Nous raconterons bientôt la fondation du Séminaire de Coutances. Elle avait eu lieu alors que l'orage traversé par le P. Eudes et sa Congrégation battait son plein. Les lettres d'ins-

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 398.

titution en sont datées du 8 décembre 1650. Une maison fut provisoirement louée où commencèrent immédiatement les exercices du Séminaire.

Homme de décision, comme nous l'avons déjà constaté, dès que l'interdit eut été jeté sur sa chapelle de Caen, le saint fondateur songea immédiatement à transporter ailleurs sa maison de Probation, nom qu'il donna au noviciat de sa Société. Il fallait, à tout prix, en assurer le recrutement. Or, les épreuves de tout genre qui l'accablaient, lui et les siens, loin de décourager les âmes généreuses, exerçaient sur elles une puissante attraction. A l'époque où nous sommes, la Congrégation de Jésus et Marie comptait une douzaine de membres environ¹, et les *Fleurs* nous ont conservé les noms de quelques-uns de ceux qui inaugurèrent la Probation, transférée à Coutances : MM. Saché, de La Boissière, Mouton, Le Duc, Hébert, Bernard, de Sainte Marie, de La Haye.

Les incessants déplacements du P. Eudes, ses préoccupations de toutes sortes l'empêchaient de prendre en main la direction de la Probation. Il la confia d'abord à M. Mannoury, puis à M. de Montaigu, deux de ses sujets les plus expérimentés et les plus vertueux. Malgré cela, sa pensée ne quittait jamais cette maison, sur laquelle reposaient toutes ses espérances. Il en suivait les progrès avec un soin jaloux. Il veillait tout particulièrement à maintenir l'esprit qu'il s'était efforcé de lui inculquer, et qu'il considérait comme l'esprit propre de sa Société. C'est là un point sur lequel il reviendra souvent dans ses lettres. Qu'on nous permette d'en citer une, particulièrement révélatrice de sa pensée; elle est adressée à M. Mannoury, alors directeur des Jeunes :

« Vous aurez soin de le² former dans l'esprit de Notre-Seigneur, qui est un esprit de détachement et renoncement à toutes choses et à soi-même; un esprit de soumission et

1. Boulay, t. II, p. 533.

2. Un postulant récemment admis.

d'abandon à la divine Volonté, qui nous est manifestée par les règles de l'Évangile, et par les règlements de notre Congrégation, qui ne sont qu'une expression des maximes évangéliques, et par la conduite de ceux qui nous tiennent la place de Dieu ; esprit de pur amour vers Dieu, qui nous porte à ne rien faire que pour lui plaire ; esprit de dévotion singulière vers Jésus et Marie, les mystères de leur vie, et tous les saints qui leur appartiennent plus particulièrement ; esprit de mépris et d'aversion du monde, qui est le corps de Satan, et de tout ce que le monde aime ; esprit d'amour pour la croix de Jésus, c'est-à-dire pour le mépris, la pauvreté et les douleurs ; esprit de haine et d'horreur pour toute sorte de péché, qui doit nous porter à lui faire sans cesse la guerre et à l'écraser en nous, et dans les autres ; esprit d'humilité, de mépris, de haine et d'anéantissement au regard de nous-mêmes, marqué en cette parole de l'Imitation de Jésus-Christ : « Mettez votre affection à être inconnu et tenu pour rien » ; esprit de charité fraternelle et cordiale pour le prochain, spécialement pour ceux de notre Congrégation et les pauvres, et de zèle pour le salut des âmes ; esprit de vertu, pour aimer toutes les vertus et les pratiquer solidement, dans l'esprit de Jésus, ainsi qu'il est déclaré dans le livre du *Royaume de Jésus*, dont vous devez recommander beaucoup la lecture et la pratique, à ceux que vous avez à diriger ; esprit d'amour, d'estime et de respect pour l'Église, et pour tout ce qui lui appartient, comme aussi pour tous les Ordres religieux qui sont dans l'Église, car nous devons avoir un esprit catholique, c'est-à-dire universel, qui embrasse, qui honore et qui aime tout ce qui est de Dieu et pour Dieu ; et nous ne devons rien mépriser et haïr que le péché et nous-mêmes ; esprit enfin d'oraison et de piété pour bien faire toutes nos actions dans l'esprit, c'est-à-dire dans les dispositions avec lesquelles Notre-Seigneur a fait les siennes.

« Etudiez-vous tant que vous pourrez à entrer dans cet esprit, avec la grâce de Notre-Seigneur, et à le donner aux autres par votre exemple, par vos prières, par vos entretiens,

et par les méditations, lectures et autres exercices. Surtout, demandez à Dieu qu'il vous donne l'esprit de douceur, et veillez sur vous particulièrement sur ce point, afin de vous faire aimer et gagner les cœurs, pour y mettre ensuite ce que Dieu vous donnera à cette fin.

« Gardez cette lettre et la relisez quelquefois¹. »

§ 2. Au moment où le saint écrivait cette lettre, il mettait la dernière main à la rédaction définitive² de ses *Constitutions*. Les statuts primitifs qu'il avait donnés à sa Congrégation n'étaient qu'une pierre d'attente. Depuis lors, à la lumière de la grâce de Dieu et des événements, ses pensées s'étaient précisées, ses vues élargies. L'heure lui semblait propice pour offrir à ses enfants le fruit de dix années de réflexions et d'expériences, fécondées par d'incessantes prières et de douloureuses épreuves.

M. Martine nous a conservé d'intéressants détails sur la manière dont le pieux auteur rédigea son travail : « Le P. Eudes, dit-il, ne se contentait pas de peser les choses en la balance du bon sens : il avait surtout soin de prier beaucoup et de consulter Dieu sur chaque article, avec une grande pureté d'intention, ne cherchant uniquement qu'à connaître sa très sainte volonté. Regardant sa Congrégation comme le bien, en quelque sorte, comme la propriété de Jésus et Marie, il tâchait de ne rien prescrire que conformément à leur esprit et à ce qu'ils auraient établi et réglé eux-mêmes, s'ils avaient été visiblement présents dans sa maison. Après qu'il eut écrit ses *Constitutions*, quoiqu'il n'y eût pas encore mis la dernière main, il les déposa sur le marchepied de l'autel, comme pour les présenter à Notre-Seigneur et à sa très sainte Mère, les conjurant que, si elles étaient convenables à leur Congrégation, ils voulussent bien y apposer le

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 394.

2. Le chapitre relatif aux collèges et celui relatif aux curés devaient être incorporés plus tard dans les Constitutions : cf. *Œuvres complètes*, t. IX, Introduction, p. 14.

sceau de leur approbation, et accorder à tous les sujets de sa communauté, les grâces nécessaires pour les observer ¹. »

L'achèvement des *Constitutions* marque une date importante dans l'histoire du saint. Sa Congrégation est dès lors en possession de son code de perfection sacerdotale, de sa loi de vie. Elle est donc définitivement constituée.

Pas plus que nous ne l'avons fait pour le *Royaume de Jésus*, nous n'étudierons ici cet ouvrage, où le P. Eudes a mis le meilleur de son âme ². Il a, du reste, reçu l'approbation des juges les plus compétents. Deux siècles d'usage constant ont démontré l'efficacité et la valeur des principes de sanctification qu'il renferme. L'Église en a sanctionné officiellement l'esprit et les méthodes. Ceux qui ont eu l'avantage de l'étudier de près, et surtout de le vivre, en ont proclamé la beauté, la profondeur, le caractère pratique : « Je ne connais pas, disait le Cardinal Pitra, de règles qui poussent à une plus grande abnégation, et à une vie plus sacerdotale ³. »

Nous ajouterons seulement que les *Constitutions* sont, de tous les ouvrages sortis de la plume du P. Eudes, l'un de ceux qui portent davantage l'empreinte de son esprit, de son caractère, de son génie particulier : il s'y retrouve tout entier avec son souci des détails ; son énergique et ardente volonté toujours tendue vers le but qu'il ne cesse d'avoir nettement sous les yeux, et de poursuivre vivement ; sa défiance de la nature, sa passion des âmes, son zèle brûlant pour la gloire de Dieu.

Entre tous ses ouvrages encore, les *Constitutions* nous permettent de relever les diverses influences qu'il a subies et qui ont donné à sa physionomie spirituelle des traits si nettement accusés : c'est dire qu'on y reconnaît aisément le disciple des PP. de Bérulle et de Condren : en tout ce qui concerne la vie et les fonctions ecclésiastiques, l'organisation administrative

1. Martine, t. I, pp. 343, 344.

2. Nous renvoyons à l'étude historique et doctrinale placée en tête du tome IX des *Œuvres complètes*.

3. Boulay, t. II, p. 539.

de la Congrégation, ces *Constitutions* sont nettement oratoriennes¹ ; on y reconnaît aussi l'ami plein de vénération que le saint a toujours été de la Compagnie de Jésus, à laquelle il a emprunté, touchant la discipline générale et la pratique de certaines vertus, des détails à peine démarqués ; on y reconnaît enfin l'admirateur de saint François de Sales, dans le commerce duquel le P. Eudes a puisé cet esprit de charité, de bénignité, de cordialité, de douceur qui circule à travers tout son livre et qu'il a constamment recommandé à ses enfants.

Il est une dernière remarque que nous suggère la date de l'achèvement des *Constitutions* de la Congrégation de Jésus et Marie : 1652 ramène notre pensée à la période critique entre toutes, traversée par le saint et ses œuvres. Or c'est précisément le moment choisi par lui pour déterminer définitivement les inébranlables fondements que, dès le début, sur l'inspiration de Marie des Vallées, il avait donnés à sa Congrégation : la grâce divine, la volonté divine, la croix de Jésus-Christ, et une singulière dévotion envers Jésus et Marie. N'était-ce pas retracer, en quelques mots puissamment évocateurs, le douloureux et sombre passé de son œuvre, incessamment ballottée depuis sa naissance « par les tempêtes du monde et de l'enfer » ; proclamer son inaltérable sécurité au milieu des épreuves présentes ; enfin jeter à l'avenir encore menaçant un superbe défi, où éclatent son inébranlable confiance et ses indéfectibles espérances ?

1. Il suffit, pour s'en convaincre, de se reporter au chapitre VII de l'ouvrage du P. Perraud : *L'Oratoire de France aux XVII^e et XIX^e siècles*.

CHAPITRE IV

L'ŒUVRE SACERDOTALE DE SAINT JEAN EUDES

I. **Le fondateur des séminaires.** — A. Aperçu général sur l'histoire des Séminaires : § 1. La réforme tridentinienne. — Sa nécessité. — Principales causes de l'état lamentable du clergé à cette époque. — Le décret *Cum adolescentium aetas*. — Importance. — Histoire. — Portée.

§ 2. Application du décret *Cum adolescentium aetas* : en Italie ; en France : période d'essai — de transition — de création définitive.

B. L'œuvre de saint Jean Eudes : § 1. Le Séminaire de Caen. — Démission de M. de Sainte-Croix. — Lettre du saint à la reine. — Nomination de M. Servien. — Il est prévenu contre le serviteur de Dieu. — Lettre de celui-ci. — Ses démarches. — Réconciliation officielle. — Lettres d'institution. — Réouverture du Séminaire de Caen. — Lettre du saint. — Retraites d'ordination. — Achat du terrain des Petits-Prés. — Bénédiction de la première pierre de la nouvelle chapelle. — Cette bénédiction fait époque dans l'histoire du saint.

§ 2. Réflexions sur les autres fondations du saint. — Leur occasion. — Lettres d'institution reçues des évêques. — Fondation de Coutances. — Fondation de Lisieux : Séminaire et collège. — Chapitre des Constitutions relatif au collège. — Incidents divers et lettres. — Fondation de Rouen : oppositions suscitées par les jansénistes. — L'abbé d'Aulnay. — Rétablissement de la paix. — Difficultés matérielles. — Fondation d'Evreux : bienfaiteurs. — Difficultés avec le Chapitre. — Les abbés. — Le clergé. — Fondation de Rennes : heureux débuts.

§ 3. Organisation des Séminaires eudistes : personnes qui doivent y être admises. — *Via media* originale adoptée par le saint au sujet des directeurs des Séminaires. — Leur nature et leur destination : former, instruire et exercer.

II. **L'apôtre du clergé.** — § 1. Par la parole : le saint et les retraites ecclésiastiques. — Faits et documents.

§ 2. Par les différents ouvrages. — Leur valeur.

III. **Le chantre du sacerdoce.** — L'office du Sacerdoce. — Origine. — Date de composition. — Beautés de cet office.

« Les grands vents enracinent les grands arbres, et les grandes agitations affermissent les grandes âmes et les commu-

nautés naissantes », écrivait le Cardinal de Bérulle¹ au plus fort des oppositions et des luttes qu'il eut à soutenir. On ne saurait formuler plus nettement la loi générale de l'économie des œuvres providentielles. Nous avons montré précédemment les « grands vents et les grandes agitations » se déchaînant avec rage contre la Congrégation naissante de saint Jean Eudes ; voyons maintenant comment, loin de lui nuire, ils ont contribué à « l'enraciner et à l'affermir ». Nous y consacrerons deux chapitres. Le lecteur n'a pas oublié les deux fins, l'une principale, l'autre secondaire, assignées par le saint fondateur à sa Société : la formation du clergé et la sanctification du peuple chrétien. D'où un premier chapitre sur l'œuvre sacerdotale du serviteur de Dieu, et un second sur les nombreuses et fructueuses missions, dans lesquelles, jusqu'à la fin de sa vie, il demeurera engagé.

Réduire l'œuvre sacerdotale du P. Eudes à la seule création des grands Séminaires, serait tronquer l'histoire et méconnaître l'ampleur et l'importance du rôle qu'il joua dans la réforme du clergé français au xvii^e siècle. Étudions donc les différents aspects de ce rôle : le saint s'y révèle tour à tour puissant réalisateur par la création et l'organisation des grands Séminaires ; docteur dans son apostolat incessant auprès du clergé ; liturgiste consommé dans le magnifique office qu'il a composé à la gloire du sacerdoce catholique.

I

A. — § 1. Le rappel de quelques données historiques est nécessaire pour la pleine intelligence des faits que nous allons exposer. Nous nous en tiendrons à l'essentiel².

1. *Œuvres*, p. 783, ap. Houssaye, *Le Cardinal de Bérulle et l'Oratoire*, p. 439.

2. On consultera avec intérêt et profit sur toute cette question : Degert : *Histoire des Séminaires français jusqu'à la Révolution* ; G. Bonnenfant : *Les Séminaires normands au xvii^e et au xviii^e siècle* ; G. Létourneau : *La Mission de Jean-Jacques Olier et la fondation des grands Séminaires en France*.

La création et l'organisation des *grands Séminaires* — nous soulignons ce mot à dessein — marque, en France, un point culminant du mouvement de réforme religieuse inaugurée par le Concile de Trente.

Que cette réforme vint à son heure, l'histoire générale de l'Église est là pour l'attester. De criants abus avaient envahi le sanctuaire, au grand détriment et au grand scandale des âmes. C'était un épiscopat oublieux de toutes les lois de la résidence, cumulant sans scrupule des bénéfices dont il ne remplissait pas les charges, insoucieux du troupeau qui lui était confié¹. C'étaient aussi des chanoines sans piété et souvent sans conduite; des chapelains et des bénéficiers qui n'avaient trop fréquemment de clérical que le nom et le caractère².

Nombreuses et complexes étaient les causes de cette lamentable situation. En voici les principales : l'influence de la propagande protestante qui s'exerçait alors avec une extrême brutalité de moyens³; les nominations scandaleuses aux bénéfices de sujets notoirement indignes, que plaçait à tous les degrés de la hiérarchie catholique, la volonté toute-puissante du roi⁴, les caprices ou les intérêts de patrons séculiers ou des parlements⁵, les fraudes de « résignation en faveur » ou de « permutations »⁶, et surtout l'insuffisance et même l'absence totale de préparation au sacerdoce en beaucoup de ceux qui en assumaient l'honneur et les obligations⁷.

Il était donc absolument urgent d'assurer, sinon en quantité — il ne l'était que trop — au moins en qualité, le recrutement sacerdotal. Une étude attentive des décrets du saint Concile de Trente indique que telle fut en réalité l'une des grandes préoccupations des Pères qui y siégèrent. Et Palla-

1. Bonnenfant, *op. cit.*, pp. 19 à 21.

2. *Ibid.*, p. 22 sqq.

3. *Ibid.*, p. 15.

4. *Ibid.*, p. 13.

5. *Ibid.*, p. 13.

6. *Ibid.*, p. 14.

7. *Ibid.*, p. 9 ssq.

vicini a pu dire, non sans vraisemblance, que le décret fameux *Cum adolescentium aetas*, où sont posés les principes et esquissés les plans de réforme de ce recrutement « constituait l'œuvre la plus importante du Concile¹ ».

Ce décret, point de départ du mouvement sauveur qui devait aboutir en France à l'œuvre des Olier, des Vincent de Paul et des Eudes, avait été lui-même préparé par toute une série de travaux d'approche. Il était en germe déjà dans le mémoire, connu depuis sous le nom de *Consilium aureum*, présenté au Pape le 9 mai 1537, par la commission chargée du programme des réformes à opérer dans l'Église²; il prit plus de consistance encore, à la cinquième session du Concile, dans un premier décret relatif à l'établissement, en faveur des aspirants au sacerdoce, de chaires d'Écriture Sainte et de maîtres de grammaire dans les cathédrales, les monastères, les collèges publics³; il fut enfin voté et arrêté définitivement dans la congrégation générale du mercredi 14 juillet 1563, et le 26 janvier de l'année suivante, il devenait loi de l'Église par confirmation que le Pape Pie IV donna à tous les décrets du Concile, dans sa bulle *Benedictus et Pater*⁴. Bornons-nous à en rappeler les principales dispositions : « Tel que le décrétait le Concile, le Séminaire à fonder auprès des cathédrales devait être un établissement diocésain, réservé aux jeunes clercs du diocèse qui se destinaient sérieusement à l'état ecclésiastique : ils devaient être âgés de douze ans au moins, de légitime naissance, savoir lire et écrire convenablement. Pauvres, ils étaient reçus de préférence et gratuitement; riches, en payant pension, et avec le désir manifeste de se consacrer au service de l'Église. Ils devaient être formés sous le contrôle de l'évêque et recevoir d'abord l'instruction libérale de l'époque, puis une instruction ecclésiastique exclusivement professionnelle.

1. Degert, *op. cit.*, I, p. 28.

2. Bonnenfant, *op. cit.*, p. 25; Degert, *op. cit.*, I, p. 3.

3. *Ibid.*, p. 25; Degert, I, pp. 4, 5.

4. *Ibid.*, p. 29; Degert, I, p. 17 sqq.

« Pour subvenir aux frais d'établissement et d'entretien du Séminaire, l'évêque pouvait, après avoir utilisé les fondations de collèges et de chaires faites auprès de son église en faveur des clercs, soit y unir des bénéfices simples, soit prélever sur tous les bénéfices ecclésiastiques une contribution à fixer avec deux délégués du Chapitre, et deux autres du clergé de la ville.

« Il appartenait à l'évêque, assisté du conseil de deux chanoines, d'assurer le bon gouvernement, les études et la discipline du Séminaire, et de se faire rendre les comptes en présence de deux chanoines et de deux délégués du clergé de la ville. Enfin, en cas de négligence dans la fondation ou l'entretien du Séminaire, l'archevêque avait à rappeler l'évêque à son devoir, et, en pareil cas, il y était rappelé lui-même par le concile de la province¹. »

§ 2. Restait à appliquer ce décret sauveur. L'histoire du mouvement qu'il détermina dans toute l'Église nous entraînerait trop loin. Fixons-en seulement les principaux jalons.

Il reçut à Rome même sa première application par la création du Séminaire Romain²; à Milan, par celle du Séminaire institué par saint Charles Borromée, qui, « pour obéir au Concile de Trente, ne crut pas nécessaire de réunir dans une même maison humanistes et théologiens³ ».

L'action de Rome rayonna sur les diocèses voisins de la péninsule⁴.

En France, le décret *Cum adolescentium aetas* ne s'introduisit que lentement et difficilement. L'essai tenté, en 1567, à Reims, par le Cardinal de Lorraine, à qui revient l'honneur de la création du premier Séminaire français, devait rester isolé pendant plusieurs années⁵. Ce décret avait contre lui,

1. Degert, *op. cit.*, I, p. 27.

2. *Ibid.*, I, p. 32.

3. Létourneau, *op. cit.*; p. 13.

4. Degert, *op. cit.*, I, p. 38.

5. *Ibid.*, p. 41; Létourneau, *op. cit.*, p. 17 ssq.

à la fois, les juristes régaliens, les parlementaires jaloux de leurs droits, les gallicans jaloux de ceux de leur Église, les protestants désireux d'entraver le plus possible la contre-réforme dont Rome prenait ainsi la direction¹. L'accord finit cependant par être conclu entre l'Église et l'État, et tous deux se prêtèrent mutuellement main-forte pour l'exécution des mesures arrêtées à Trente. On peut partager en trois périodes l'histoire des efforts tentés en vue d'aboutir à l'établissement des Séminaires : une période d'essai, une période de transition, la période des créations définitives.

Les États de Blois, sanctionnés à quelques mois de distance par l'édit de Blois, ouvrent (1577) la première de ces trois périodes². Ils sont suivis de l'assemblée de Melun, qui détermine, à son tour, la publication de l'édit de Melun (1580)³, lequel prescrivait la tenue des conciles provinciaux destinés à donner aux décisions de l'assemblée de Melun la force canonique qui leur manquait. Sous l'impulsion de cet édit, huit conciles se tinrent en France, dans les différentes provinces : à Rouen (1581), Bordeaux (1582), Reims (1583), Tours (1583), Bourges (1584), Aix (1585), Toulouse (1590), Avignon (1594)⁴. Dans tous ces conciles, la question des Séminaires fut posée, et, en principe, favorablement résolue. Tous en approuvèrent et même en réclamèrent l'établissement au plus vite⁵. Aussi voit-on, vers cette époque, un peu partout, surgir des institutions destinées à accueillir les jeunes aspirants au sacerdoce, et dont « le caractère commun sera de s'inspirer des grandes lignes du décret *Cum adolescentium aetas* ⁶ ».

Quels résultats produisirent ces différentes maisons de formation sacerdotale ? Hélas ! le jugement de l'histoire ne

1. Degert, *op. cit.*, I, p. 45.

2. Létourneau, *op. cit.*, p. 21 ssq. ; Degert, *op. cit.*, I, p. 47.

3. Létourneau, *op. cit.*, p. 22 ; Degert, *op. cit.*, I, p. 51.

4. Degert, *op. cit.*, I, p. 52.

5. Létourneau, *op. cit.*, p. 22.

6. On trouvera dans Degert les grandes lignes du programme suivi dans ces institutions, *op. cit.*, I, p. 94.

leur est guère favorable : « En 1610, écrit M. Létourneau, à la fin du règne de Henri IV, nous trouvons partout l'insuccès des diverses fondations tentées par les évêques, pour l'établissement des Séminaires¹. » Et à la plupart d'entre elles, on aurait pu appliquer, à cette époque, ce que saint Vincent de Paul devait plus tard écrire de certains Séminaires, que « les évêques n'en reçoivent aucun bon effet² ».

On est naturellement amené à rechercher les causes de l'insuccès d'un mouvement d'ensemble d'une pareille importance, et à l'heureuse issue duquel l'Église et l'État avaient harmonieusement collaboré. Les historiens ne s'accordent pas complètement dans la détermination de ces causes. Il semble qu'on en peut assigner trois dont l'action combinée explique suffisamment cet échec.

Tout d'abord, il manqua aux Séminaires naissants un personnel dirigeant à la hauteur de sa lourde tâche; puis la féodalité ecclésiastique — ce mot de M. Létourneau est à retenir — qui régnait alors dans toute sa splendeur et exerçait son influence néfaste, en entrava considérablement le développement; enfin, et peut-être surtout, faut-il voir dans la composition même de ces différentes institutions généralement comprises sous le nom de Séminaires, la cause déterminante de leur ruine³. De tels Séminaires n'étaient pas nés viables. On n'imagine rien de moins homogène que ces maisons, où étaient réunis et où recevaient une éducation commune des enfants, des jeunes gens, des humanistes et des théologiens⁴. Évidemment, le joint qui sera trouvé plus tard ne l'était pas encore : arrêtés par une interprétation trop étroite du décret du Concile de Trente, les promoteurs de l'œuvre des Séminaires n'avaient pas osé établir entre les petits et les grands Séminaires la distinction, ou plutôt la

1. Degert, *op. cit.*, p. 25.

2. *Op. cit.*, I, p. 79.

3. Létourneau, *op. cit.*, p. 27 ssq.; Degert, *op. cit.*, I, p. 101 ssq.

4. Degert, *op. cit.*, I, p. 94.

séparation qui s'imposait¹. Ce qui fera dire, un jour, à saint Vincent de Paul : « L'ordonnance du Concile est à respecter comme venant du Saint-Esprit; l'expérience fait voir néanmoins que de la façon qu'on l'exécute à l'égard de l'âge des Séminaristes, la chose ne réussit ni en France, ni en Italie². »

Manifestement, il fallait tenter autre chose. L'initiative privée essaiera donc de réussir là où l'initiative officielle avait échoué. Ce sera le travail de la période que nous avons appelée de transition, et qui s'étend de 1611 à 1641. Nous avons dit précédemment l'incomparable programme de restauration sacerdotale que le fondateur de l'Oratoire avait proposé à son Institut³. « Dans la pensée du P. de Bérulle, la mission de l'Oratoire devait être de s'inspirer du Concile et de travailler à rétablir l'ordre sacerdotal dans la plénitude de sainteté sans laquelle il est inhabile à remplir sa tâche⁴. »

L'institution des Séminaires aurait dû être, semble-t-il, inscrite, en tout premier lieu, au programme de la nouvelle Société. Il n'en fut rien cependant. Les essais, dans ce sens, de l'Oratoire, échouèrent comme ceux précédemment tentés par l'épiscopat français⁵. Et cette admirable Société n'aura que le mérite — et il suffit à sa gloire — d'avoir préparé les hommes dont la Providence devait se servir pour mener à bien la réforme qui s'imposait.

Un humble curé normand, M. Godefroy, épris lui aussi du zèle de la maison de Dieu et de la sainteté du sacerdoce, s'efforça, de son côté, dans un mémoire⁶ présenté à l'Assem-

1. Faut-il faire remarquer que nous employons les mots : *grands séminaires*, *petits séminaires*, dans le sens aujourd'hui communément reçu? L'expression : *petit séminaire* désigna longtemps les institutions cléricales destinées à recevoir les ecclésiastiques pauvres. Cf. Degert, *op. cit.*, t. II, p. 467; Costil, *Annales*, t. II, p. 30.

2. Degert, *op. cit.*, I, p. 112.

3. Létourneau, *op. cit.*, p. 30 ssq. ; Degert, *op. cit.*, I, p. 133.

4. Létourneau, *op. cit.*, p. 33.

5. Létourneau, *op. cit.*, p. 34.

6. Dans un intéressant opuscule intitulé : *Les exercices spirituels à la naissance des Séminaires*, et qui fait partie de la collection de la Bibliothèque

blée du Clergé de 1625, de ramener l'attention sur l'œuvre des Séminaires, et de provoquer, en sa faveur, une action décisive de la part des évêques. Son projet de *Collège des saints exercices* fut accueilli favorablement par eux. Ils en louèrent les idées, en recommandèrent les méthodes¹. Mais ce fut, pour le moment du moins, à peu près le seul résultat tangible obtenu par le pieux curé de Quettreville. Lui aussi cependant aurait le mérite d'avoir semé des idées dont quelques-unes seraient avantageusement reprises plus tard et finiraient par germer².

Nous pouvons en dire autant « des associations presbytérales » de l'original M. Bourdoise³; « des exercices des ordinands », dont la pratique se multiplie alors avec d'excellents résultats⁴, sous l'impulsion de saint Vincent de Paul et de ceux qui s'en constituent, avec lui, les promoteurs. Chacune de ces initiatives forme comme une étape vers le terme entrevu et désiré. Encore un pas, et l'évolution des Séminaires sera achevée. L'honneur en revient aux saints prêtres qui, par un véritable coup de Providence, établirent définitivement et consacrèrent la distinction nécessaire et féconde entre grands et petits Séminaires⁵. Par le fait même, le succès et la prospérité des uns et des autres étaient assurés.

A partir de ce moment-là, les grands Séminaires sont fondés, et nous entrons de plain-pied dans la troisième période de leur histoire.

des Exercices, le R. P. Watrigant a eu l'heureuse idée de réimprimer le mémoire de Ch. Godefroy sur *Le Collège des saints exercices*.

1. Watrigant, *Les exercices spirituels à la naissance des Séminaires*, p. 90.

2. Bonnenfant. *op. cit.*, p. 68. Nous croyons volontiers avec le R. P. Lebrun (*Revue des Saints Cœurs de Jésus et de Marie*, février 1915, p. 70) et avec le P. Watrigant (*op. cit.*, p. 94), que M. l'abbé Degert, dans son *Histoire des Séminaires*, t. I, pp. 123 à 128, a diminué l'importance du projet du curé de Quettreville. Nous disons *Quettreville*, car il paraît bien prouvé que Ch. Godefroy était curé de Quettreville, et non de Cretteville. Ch. Watrigant, *l. c.*, p. 127.

3. Létourneau, *op. cit.*, p. 61 ssq; Degert, *op. cit.*, t. I, p. 140 ssq.

4. Degert, *op. cit.*, t. I, p. 146; Létourneau, *op. cit.*, p. 55 ssq.

5. Létourneau, *op. cit.*, p. 83.

Trois prêtres, trois saints, Vincent de Paul, Jean Eudes, Jean-Jacques Olier, y occupent le premier plan et s'y partagent, à peu près également, le premier rôle. Tous les trois ont été et sont restés de puissants missionnaires; tous les trois ont eu à gémir sur l'abandon des âmes, sur le déplorable état du clergé qu'ils ont rencontré dans leurs courses apostoliques; tous les trois ont été encouragés dans leurs desseins par l'homme d'État éminent qui dirigeait alors la politique française, le cardinal de Richelieu¹. A la même époque, presque simultanément, tous les trois se mettent à l'œuvre à laquelle manifestement la Providence les convie, après les y avoir préparés. La fondation du Séminaire de Vaugirard remonte à la fin de 1641 et au commencement de 1642²; celle du Séminaire des Bons Enfants au mois de février 1642³; les lettres-patentes de fondation du Séminaire de Caen sont de décembre 1642⁴. Il ne nous appartient pas de poursuivre l'histoire des fondations successives de M. Olier et de saint Vincent de Paul; nous ne pouvons que renvoyer le lecteur aux nombreux ouvrages consacrés à celles-ci. Notre tâche est plus restreinte : les fondations de saint Jean Eudes, seules, doivent retenir désormais notre attention.

B. — § 1. Les laborieux débuts du Séminaire de Caen ont été racontés dans le chapitre précédent. Le saint chantait encore le joyeux *Alleluia* que la reconnaissance lui inspirait pour la

1. Létourneau, *op. cit.*, p. 65; Degert, *op. cit.*, t. I, p. 161.

2. F. Monier, *Vie de Jean-Jacques Olier*, ch. XIII et XIV.

3. Létourneau, *op. cit.*, ch. IV.

4. Cf. chapitre précédent. Notre constante utilisation dans les pages qui précèdent du très documenté et très consciencieux ouvrage de M. Degert marque en quelle haute estime nous le tenons. Toutefois, nous croirions manquer à notre devoir d'historien, en n'en signalant pas les regrettables et manifestes lacunes sur l'œuvre de notre saint fondateur. Visiblement, il manque à M. Degert pour tout ce qui concerne saint Jean Eudes d'être allé aux sources. Visiblement surtout, il ne connaît les ouvrages de M. Costil — ouvrages de toute première valeur en l'espèce — que par les indications sommaires recueillies à leur sujet dans la *Revue catholique de Normandie*, qu'il cite (t. I, p. 121) à propos de M. Godefroy. Il ne connaît pas, non plus, les *Œuvres complètes du P. Eudes*. Martine semble avoir été l'unique source d'information de M. Degert.

réouverture de sa chapelle que déjà de nouveaux nuages s'amoncelaient à l'horizon. M. de Sainte-Croix ne devait que passer sur le siège de Bayeux ; quelques mois seulement après sa nomination, il se démettait de son évêché entre les mains du roi. Toutes les belles espérances autorisées par les heureux commencements de son règne s'évanouissaient du même coup. Grande fut l'anxiété du saint fondateur. N'écoulant que son zèle pour le salut des âmes, il se décide, après mûres réflexions, à exposer à la reine-mère l'état du diocèse devenu vacant par la démission de M. de Sainte-Croix ; le besoin qu'on y éprouve d'un successeur digne de celui qui en abandonnait si prématurément le gouvernement. Nous citons cette lettre intégralement : elle témoigne de la respectueuse et courageuse indépendance de notre saint en face de l'autorité, et elle l'honore autant que celle à qui elle est adressée, puisqu'elle est capable d'entendre pareil langage.

« MADAME,

« Ayant appris que M. l'abbé de Sainte-Croix a quitté le dessein de se faire sacrer évêque de Bayeux, je m'estimerais extrêmement coupable, si je ne suivais le conseil que plusieurs grands serviteurs de Dieu m'ont donné de représenter à Votre Majesté que, de temps immémorial, il ne s'est fait aucune visite par l'évêque dans le diocèse de Bayeux ; que cette négligence y a causé des désordres et des profanations plus grandes par leur durée que n'auraient fait plusieurs passages d'armées ennemies du nom chrétien ; et que cette démission volontaire d'un bénéfice si considérable semble avertir Votre Majesté que Dieu, qui prend soin du moindre de nos cheveux, ne suscite une chose si extraordinaire en ces misérables jours de corruption — où l'on ne se fait pas scrupule de renoncer au bénéfice de l'éternité, pour en acquérir ou en conserver un bien moindre que l'évêché de Bayeux — que pour fournir une occasion à Votre Majesté de rendre justice au sang de son Fils, lequel, par l'effusion tout entière qu'il en a faite, s'est acquis le

domaine et la propriété des âmes de tout ce diocèse, à bien meilleur et incomparablement plus juste titre que ceux qui achètent des esclaves à prix d'argent, sur lesquels néanmoins ils ont un domaine si absolu.

« Ces considérations, Madame, plus importantes sans comparaison que celles par lesquelles on conduit les plus grandes monarchies de l'univers, demandent à Votre Majesté un saint pour évêque de ce diocèse. Vous êtes obligée par le saint Concile de Trente, sous peine de péché mortel, de ne nommer à tous les bénéfices qui ont charge d'âmes, non seulement que ceux que Votre Majesté en estimera dignes, c'est-à-dire des saints, mais encore les plus dignes, c'est-à-dire les plus saints. A plus forte raison, Madame, y êtes-vous obligée pour un diocèse aussi désolé que celui dont je parle, dont les besoins sont infiniment plus grands que je ne le puis représenter à Votre Majesté. La connaissance que j'en ai par les fréquents exercices des missions que j'ai eu le bonheur de faire en beaucoup de lieux, et par les soupirs et les gémissements que font plusieurs âmes touchées du zèle de la gloire de Dieu, depuis une longue suite d'années, sur un si déplorable sujet, jointe au désir ardent que j'ai de voir couler sur cet État, et la sacrée personne de Votre Majesté, autant de bénédictions que le Ciel justement irrité semble nous préparer de malheurs, m'ont donné la confiance de me jeter aux pieds de Votre Majesté, au nom de tous les peuples de ce diocèse, quoique le moindre et le plus indigne d'entre eux, pour essayer d'obtenir de sa bonté l'effet d'une demande aussi importante à la gloire de Dieu, si nécessaire au salut des âmes, pour lesquelles il a livré son propre Fils à la mort, et à la mort de la croix, et si capable de combler Votre Majesté et la sacrée personne de notre incomparable monarque, cet admirable Dieu-donné, de toutes sortes de prospérités, en réparant, d'un côté, les injures faites à sa gloire, dans ce diocèse, pendant que, d'ailleurs, ses ennemis et les vôtres, qui sont ceux de l'État, lui font des outrages, lesquels ne se peuvent expier que par les peines des enfers.

« Je supplie la divine Bonté qui sera un jour votre partage, Madame, de verser sur Votre Majesté la plénitude des grâces nécessaires pour vous conduire en la céleste patrie, etc.

« JEAN EUDES¹. »

Le successeur de M. de Sainte-Croix fut M. Servien, que la volonté du roi transféra à Bayeux, de Carcassonne, dont il occupait le siège depuis plusieurs mois. Une lettre du saint à M. de Harlay-Champvallon, archevêque de Rouen, nous apprend « qu'ayant été à Paris, pour rendre ses respects à M^{sr} l'évêque de Bayeux, il l'avait trouvé tout à fait prévenu contre lui et sa Congrégation, par les calomnies qu'on avait avancées en sa présence² ». Ses ennemis avaient donc encore pris les devants ; et, pendant quelque temps, le P. Eudes put se demander si les jours mauvais dont il sortait à peine, ne recommenceraient pas. Sa confiance en Dieu et son abandon à sa sainte volonté n'en furent cependant pas altérés :

« Je remercie de tout mon cœur notre très adorable Jésus et sa très aimable Mère de la croix qu'il leur plaît de nous donner. C'est l'unique trésor de la terre, le souverain bien des vrais enfants de Jésus et de Marie, la source de toute bénédiction, la gloire et la couronne, l'amour et les délices des vrais chrétiens. Je parle selon l'esprit, et non selon les sens. Adorons donc, très cher Frère, bénissons, louons, glorifions et aimons de tout notre cœur la très aimable volonté de notre bon Dieu, qui dispose toutes choses en la meilleure manière, et qui sait bien tirer sa gloire du péché même, qui est le plus grand de tous les maux. Disons de toute l'étendue de notre âme : « Je bénirai le Seigneur en tout temps. Le Seigneur est mon secours ; je ne craindrai point ce que me feront les hommes. » Il est vrai que si le Seigneur ne bâtit

1. *Œuvres complètes*, t. XI, p. 61.

2. *Boulay*, t. III, p. 79.

lui-même la maison, c'est en vain que travaillent ceux qui la veulent édifier. Mais aussi est-il véritable que, si le Seigneur ne détruit lui-même la maison, c'est en vain que travaillent ceux qui la veulent détruire. Après tout, que la volonté de Dieu se fasse ! Il est le Seigneur : que ce qui lui plaît s'accomplisse...

« Au reste, fortifions-nous dans le Seigneur et dans la puissance de sa vertu, persuadés que notre travail n'est point inutile dans le Seigneur. Jetons toutes nos inquiétudes dans son sein, parce qu'il prend soin de nous. Ce n'est pas à nous qu'ont affaire ceux qui nous traversent ; c'est au Roi et à la Reine du ciel et de la terre, qui sauront bien dissiper tous leurs desseins, quand il en sera temps. Cependant il faut faire, de notre côté, tout ce que nous pourrons pour les affaires de notre Maître, et demeurer en paix, n'oubliant pas, surtout, de bien prier pour ceux dont il plaît à Dieu se servir pour nous châtier, comme pour des bienfaiteurs¹. »

Mettant en pratique les conseils qu'il donnait aux autres, le saint fondateur se rendit à Paris pour essayer d'apaiser M. Servien par des démarches personnelles. Elles n'eurent pas de résultat. Le prélat paraissait bien décidé à fermer de nouveau la chapelle de Caen, et à confier son Séminaire aux Pères de l'Oratoire. Ce n'étaient pas là de vaines menaces. Déjà, en effet, elles avaient reçu un commencement d'exécution dans les mesures odieuses qui enlevaient au P. Eudes la direction de Notre-Dame de Charité.

Les préventions que M. Servien entretenait contre le saint fondateur, n'empêchaient nullement ce prélat d'être personnellement fort vertueux et des plus pieux. C'est dire que, tôt ou tard, la vérité se ferait jour dans son esprit. D'après M. Martine, une circonstance providentielle en hâta le moment : « Il arriva qu'une nuit, raconte ce dernier, M. Ser-

1 *Œuvres complètes*, t. X, p. 401. Lettre à M. Le Mesle.

vien ne pût presque pas dormir, et que l'idée du P. Eudes était sans cesse présente à son esprit, sans le quitter un seul instant. Ennuyé de cette pensée qui le fatiguait et dont il ne pouvait se débarrasser, il se leva plus matin qu'à l'ordinaire et voulut faire son oraison selon sa coutume. Mais il ne lui fut pas possible de trouver de repos en ce saint exercice, cette même idée l'obsédant toujours également sans qu'il trouvât moyen de s'en défaire¹. » De guerre lasse, il mande son secrétaire, M. Larderat, et s'ouvre à lui de la singulière obsession qui le tourmente. M. Larderat était tout gagné à la cause du P. Eudes. Il prend immédiatement occasion des confidences du prélat pour lui représenter respectueusement que, peut-être, le serviteur de Dieu n'aurait pas été traité comme il le méritait; qu'en tout cas il ne paraissait pas très juste de le condamner sans même l'avoir entendu. Puis, entrant résolument dans la voie ouverte devant lui, le dévoué secrétaire défend chaleureusement, auprès de son maître, la cause de l'ami calomnié. Le prélat n'en croyait pas ses oreilles. Aussi résolut-il de vérifier par lui-même le mal-fondé des accusations portées contre le P. Eudes, et à cette fin il l'autorisa à se charger d'une mission, dans une paroisse du voisinage de Bayeux, laquelle se trouvait alors dans une situation tristement intéressante. M. Larderat était arrivé à ses fins. Nous surprenons son jeu habile dans la lettre suivante, datée du 2 mars 1656, et envoyée à M. de La Vigne, curé de Saint-Pierre de Caen :

« C'est avec une joie particulière, lui écrivait-il, que Monseigneur a accepté la demande du P. Eudes pour la mission de Lingèvres. C'est un coup du Ciel, et le plus favorable qui lui pût arriver dans la conjoncture... Il se peut rendre recommandable auprès de Monseigneur, s'il se résout de le servir puissamment, sur ce que je lui communiquerai touchant le curé. Monseigneur a pris feu à la chose, et désire

1. Martine, t. I, p. 370 ssq.

que, sans retarder, l'ouverture de la mission se fasse dimanche après-midi... Le P. Eudes pourra la commencer ce jour, et petit à petit, y faire venir son monde, en cas que tout ne fût pas prêt pour ce jour-là. Il faut que, de nécessité, on commence ce dimanche pour des considérations que je sais et qui seront très avantageuses au P. Eudes. Je vous prie qu'il se confie en nous, en cette rencontre¹. »

La mission produisit les heureux résultats que M. Servien en attendait. Et surtout elle dissipa complètement ses préventions contre le zélé missionnaire². Nous en avons la preuve dans les démarches que, l'année suivante, il entreprend en vue de consolider l'établissement du Séminaire de Caen, ainsi que nous l'apprend cette seconde lettre de M. Larderat au P. Eudes, écrite de Paris, et datée du 28 juillet 1657 :

« MON TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

C'est avec une joie toute particulière que j'ai appris le succès de votre mission de l'Étanville. Mais c'est avec l'excès de cette même joie que j'ai vu la satisfaction de Monseigneur. J'ai reçu l'ordre d'achever vos affaires : à quoi je travaille si bien, que M. de Montigny vous en portera le brouillon, à son retour à Caen. Ce sera pourtant sans qu'il le sache, puisqu'il faut tenir la chose secrète, jusqu'à ce qu'elle soit entièrement achevée... Dieu soit béni de tout : il n'y a que d'avoir un peu patience³. »

1. Costil, *Annales*, t. I, p. 304.

2. La réconciliation de M^{sr} Servien avec le P. Eudes est racontée tout au long et avec force détails par M. Martine, p. 273. Suivant sa coutume, M. Costil, s'en tenant uniquement à la substance des faits, se borne à noter que le prélat « fut si satisfait du zèle du P. Eudes, qu'il se repentit de ne pas l'avoir connu plus tôt, et qu'il lui donna une permission de faire des missions où il jugerait plus à propos, avec tous les pouvoirs, etc. » (p. 306 ssq.).

3. Boulay, t. III, p. 156. M. de Montigny, dont il est question dans la lettre précédente, n'est autre que le futur évêque de Québec, M. de Montmorency-Laval, déjà très lié avec le P. Eudes, et que nous retrouverons sur notre route, à plusieurs reprises, au cours de cette histoire.

Les démarches de M. Servien en faveur du Séminaire de Caen aboutirent complètement. Au mois d'octobre, de nouvelles lettres-patentes lui étaient octroyées par le roi¹, confirmant l'œuvre de M. d'Angennes; et lui-même, dans un mandement du 2 décembre de la même année, accordait officiellement au P. Eudes, pour sa maison, l'institution canonique requise. Nous n'étudierons pas dans le détail cette longue pièce qui modifiait singulièrement la situation du Séminaire de Caen². Était-ce, chez M. Servien, reste de préjugé, désir d'affirmer et de maintenir son autorité, affaire même de tempérament? Le fait est que ces lettres auraient pu paraître beaucoup moins libérales que celles de son prédécesseur. Le P. Eudes ne crut pas cependant opportun de s'opposer aux prétentions du prélat. Suivant la remarque de M. Costil, « il s'en tint au principal qui était l'établissement solide du Séminaire³ », abandonnant au temps et aux circonstances « de changer... ce qui se trouvait contraire en ces sortes de clauses au plus grand bien de l'Église, et au service du diocèse, comme il est arrivé depuis⁴ ».

L'ouverture du Séminaire de Caen redevenu, en vertu des lettres d'institution de M. Servien, Séminaire diocésain, tout en restant Institut provincial⁵, se fit avec beaucoup de solennité. Le saint nous a raconté cette cérémonie dans une longue lettre, qui constitue un document de tout premier ordre pour l'histoire de la Congrégation de Jésus et Marie, pour l'histoire des Séminaires, aussi bien que pour son histoire personnelle à lui-même :

« ... Monseigneur a dressé des lettres très authentiques, qui confirment les lettres du Roi et de M. d'Angennes, et

1. Boulay, t. III, p. 160.

2. *Ibid.*, t. III, p. 163.

3. Costil, *Annales*, t. I, p. 314.

4. *Ibid.*, t. I, p. 314.

5. Titre que M. de Harlay, archevêque de Rouen, lui avait conféré en 1647.

a fait enregistrer tout cela en son secrétariat à Bayeux, et au greffe de l'Officialité de Caen et des Insinuations ecclésiastiques. En suite de quoi, il a ordonné à M. le curé de Saint-Julien de Caen de publier hautement la chose partout, et d'envoyer dimanche dernier des billets à tous MM. les curés et à tous les prédicateurs, afin d'annoncer à tout le monde la confirmation de l'établissement du Séminaire de Bayeux dans notre maison, et que la cérémonie s'en ferait à notre chapelle, le même jour, avec toute la solennité possible; ce qui a été fait. Nous chantâmes une grand'messe le matin, et vêpres après-midi très solennellement. M. de Saint-Pierre, chanoine de Bayeux, vint exprès, après en avoir été prié de M. le grand-vicaire et de moi, pour faire l'office.

« M. Larderat m'avait fait écrire, de la part de Monseigneur, que je priasse M. l'abbé de Brissac de prêcher; mais ne l'ayant pu faire, le P. Recteur des Jésuites, ayant pris sa place, fit un très beau sermon, et il vint tant de monde chez nous tout le jour que, quand notre chapelle eût été aussi grande que l'église de l'abbaye de Saint-Étienne, elle eût été remplie. Béni soit Notre-Seigneur et sa très sainte Mère, qui sont les véritables et uniques auteurs de cet ouvrage! Car, de notre côté, nous n'avons rien fait, ni par nous, ni par autrui, pour solliciter M^{gr} de Bayeux. Au contraire, il a été lui-même puissamment sollicité par une Congrégation à laquelle il était lié par une très particulière amitié depuis plusieurs années, laquelle a fait ses efforts pour l'empêcher¹, ainsi que plusieurs autres personnes qui lui offraient de très grands avantages pour son Séminaire, et qui n'ont rien omis de tout ce qu'ils ont pu faire, par eux et par leurs amis, pour le porter à se séparer de nous et à s'attacher à eux; et néanmoins il a résisté de son propre mouvement à toutes ces sollicitations, et après avoir rompu avec tous les autres, il a choisi de pauvres gens de néant comme nous, pour nous confier son Séminaire.

Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles.

1. Il s'agit de la Congrégation de l'Oratoire. Cf. Batterel cité par Boulay, t. III, Appendice, p. 80.

« Il est vrai que M. Larderat et M. de Saint-Julien ont beaucoup travaillé à cette affaire; mais ce fut par les mouvements que Dieu leur en a donnés, et sans avoir été priés de personne.

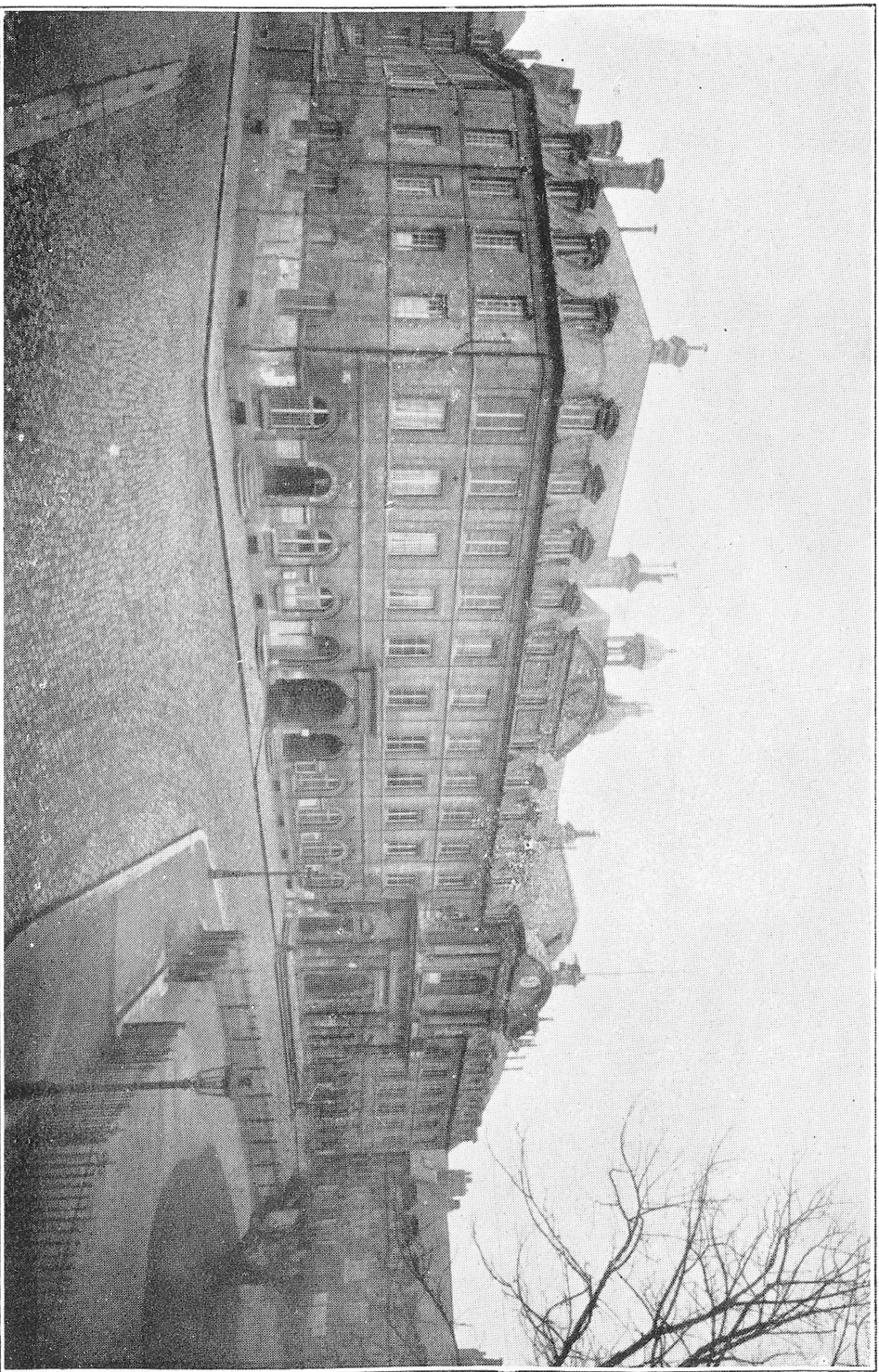
« En conséquence de quoi, entrons tous dans des sentiments d'une profonde humilité à la vue de tant de faveurs, rendons-en grâces à Dieu de tout notre cœur, et, à proportion, à la Sainte Vierge, à saint Joseph et aux autres patrons de la Congrégation, et à tous les saints évêques de Bayeux.....

« Je vous recommande... de vous bien persuader que, pour connaître ce que Dieu demande de vous en cette occasion, vous devez vous souvenir que la Congrégation a été établie de Dieu en son Église, et qu'il vous a fait la grâce de vous y appeler, pour ces trois fins :

« La première, pour vous donner les moyens d'arriver à la perfection, et à la sainteté conforme à l'état ecclésiastique.

« La deuxième, pour travailler au salut des âmes par les autres fonctions du sacerdoce, qui est l'œuvre des apôtres, l'œuvre de Notre-Seigneur, qui est si grand et si divin qu'il semble qu'il ne peut y en avoir de plus grand ni de plus divin, *divinorum divinissimum*.

« Néanmoins, il y en a un qui le surpasse; c'est celui de travailler au salut et à la sanctification des ecclésiastiques, ce qui est sauver les sauveurs, diriger les directeurs, enseigner les docteurs, paître les pasteurs, éclairer ceux qui sont la lumière du monde, sanctifier ceux qui sont la sanctification de l'Église, et faire dans la hiérarchie de l'Église ce que les Séraphins et les Chérubins font dans la céleste patrie. Voilà la troisième fin pour laquelle Dieu a voulu établir notre petite Congrégation dans l'Église et pour laquelle il nous y a appelés par une miséricorde incompréhensible et dont nous sommes infiniment indignes. Il veut mettre entre nos mains ce qu'il a de plus précieux, la plus illustre portion de son Église, ce qui lui est plus cher que la prunelle de ses yeux, le cœur de son corps mystique, c'est-à-dire les ecclésiastiques; c'est la sainte famille dont il veut que nous ayons le soin et la conduite.



Le Séminaire de Caen, actuellement l'Hôtel de Ville. Au centre la Chapelle dont Saint-Jean Eudes fit poser la première pierre en 1664. Le Séminaire fût bâti par son successeur Mgr. Blouet de Camilly.

« Jugez de là, nos très chers Frères, à quoi nous sommes obligés, et quelle est la perfection qu'il demande de nous. Il veut que les prêtres soient le modèle et l'exemple des fidèles, mais il veut que nous soyons le modèle et la règle des prêtres.....

« Je supplie notre très bon Jésus et sa très digne Mère d'accomplir en nous parfaitement leurs très saintes volontés.

« C'est en l'amour sacré de leur très saint Cœur que je suis en vérité, sans réserve et pour jamais, à tous et à chacun de vous en particulier, que j'embrasse en tout respect et avec affection, mes très chers et très honorés Frères.

« Votre très indigne serviteur,

« JEAN EUDES,

Prêtre missionnaire de la Congrégation
des Séminaires de Jésus et Marie¹. »

La cérémonie d'inauguration du Séminaire récemment restauré fut suivie, à quelques semaines de distance, de la retraite préparatoire à l'ordination de décembre. Les ordinands y furent en nombre restreint. Il en fut tout autrement, l'année suivante : l'ordination des Quatre-Temps de la Pentecôte n'ayant pas eu lieu, celle de septembre n'en fut que plus imposante. Trois cent cinquante ordinands, venus des diverses parties de la Normandie, y prirent part, après une fervente retraite qui les transforma complètement. Aussi, bien grande fut l'impression de profonde édification éprouvée par le peuple, en les voyant défiler processionnellement à travers les rues de la ville pour se rendre à l'église Saint-Jean : « Les chants répétés par les jeunes clercs étaient si pieux, leur marche si pleine de modestie, leur recueillement si édifiant, qu'ils firent couler les larmes de tous ceux qui les virent passer. Tous donnaient bénédiction aux missionnaires qui les avaient si bien préparés². »

M. Servien en était au comble de la joie. Le moment était

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 414.

2. *Martine*, t. II, p. 15.

donc favorable, pour le saint, de tenter l'exécution d'un projet nourri depuis longtemps. L'occasion lui en fut fournie par l'évêque lui-même qui, au cours d'une visite dont il l'honora, après l'ordination que nous venons de raconter, lui témoigna sa peine de le voir logé si à l'étroit, ajoutant qu'il fallait sans retard songer à améliorer la situation matérielle du Séminaire. Or, le P. Eudes convoitait de longue date un espace de terrain situé sur la place dite des Petits-Prés, que la ville était toute disposée à fieffer, à la seule condition que les constructions qu'on y édifierait observassent une certaine uniformité de style avec celles qui occupaient déjà les autres côtés de la place. M. Servien entra complètement dans les vues du saint, et il poussa l'affaire si activement que, le 30 novembre, un contrat de fief était passé entre lui et la ville, qui assurait au P. Eudes le plein usage du terrain sur lequel il avait jeté son dévolu.

« L'affaire de la place des Petits-Prés est tout à fait achevée, mandait, quatre jours après, le serviteur de Dieu à ses confrères de Coutances; grâce à Dieu, le contrat est fait et signé de tous. C'est la toute-puissante main de Notre-Seigneur qui a opéré cette merveille : *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris*. Je prie tous nos chers frères de l'en remercier, et sa très sainte Mère, et de le prier de susciter, maintenant, quelques-uns pour bâtir, en ce lieu, une église à l'honneur du très saint Cœur de la Mère de Dieu ¹. »

Cette prière du saint fut exaucée sans tarder; et la Sainte Vierge daigna devenir elle-même la fondatrice de cette église qui devait être construite en l'honneur de son Cœur. Laissons le P. Eudes nous raconter les circonstances providentielles qui lui permirent de réaliser ses plus chers désirs :

« En l'année 1662, lisons-nous dans son *Mémorial*, un jour de samedi, veille de la Visitation de Notre-Dame, Notre-Seigneur nous a donné le moyen d'amortir la rente de trois cent

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 421.

soixante-neuf livres, quinze sols, que nous faisons à la ville de Caen, pour la place qu'elle nous a fieffée devant notre maison, par l'entremise d'un homme de Paris, qui ne veut point être connu, ni en sa vie, ni après sa mort, lequel, par une très pure charité, nous a donné, ou plutôt à Notre-Seigneur et à sa sainte Mère, la somme de dix mille livres, sur laquelle nous avons pris près de huit mille pour faire cet amortissement, et pour payer deux années d'arrérages que nous devons de la susdite rente. En suite de quoi, j'ai dédié et consacré, ce même jour, la dite place en l'honneur du très saint Cœur de la bienheureuse Vierge; et j'ai fait vœu à Dieu, devant le très Saint Sacrement, de la choisir pour fondatrice de l'église que nous désirons et espérons y bâtir en l'honneur de ce même Cœur, et des maisons nécessaires et convenables pour notre communauté; et de n'y admettre jamais aucune personne, quelle qu'elle soit, en qualité de fondateur ni de fondatrice. Que votre Cœur soit béni éternellement, sainte Marie, qui êtes la vie, l'espérance et la joie de notre cœur ¹ ! »

Deux ans plus tard, le 20 mai 1664, M. de Nesmond, successeur de M. Servien, mort en 1659, bénissait solennellement la première pierre de l'église du Séminaire de Caen, dédié au saint Cœur de Marie. Voici comment le serviteur de Dieu rend compte de cette cérémonie, dans son *Mémorial* :

« En cette année 1664, le 20^e de mai, veille de l'Ascension, la première pierre de notre église de Caen a été mise avec grande solennité, par M^{me} de La Croisette, femme de M. de La Croisette, gouverneur de la ville de Caen, laquelle a fait cette action, non pas en son nom, mais au nom et de la part de notre divine Fondatrice, la très sainte Mère de Dieu. M^{sr} François de Nesmond, évêque de Bayeux, a fait la cérémonie, assisté de quinze officiers ecclésiastiques, et a célébré pontificalement la messe du très saint Cœur de la Sainte Vierge,

1. *Mémorial*, art. 69.

avec l'Introït *Gaudeamus*, le *Gloria in excelsis*, le *Credo* et la prose *Laetabunda*, et elle a été chantée par tout le clergé de Caen, qui y était, parce que mon dit Seigneur avait ordonné à tous messieurs les curés d'y amener leurs processions. Cette messe a été célébrée sur un théâtre qui avait été dressé sur la place où l'église devait se bâtir. M. de La Croisette y était présent, avec les principaux de la ville et un très grand nombre de peuple. La prédication a été faite par M. Lamy, théologal de Bayeux. Le lendemain, 21^e de mai, veille de l'Ascension, après-midi, on a commencé à jeter les premiers fondements de l'église. »

Et le saint ajoute ces paroles où éclatent sa joie et sa reconnaissance : « *Alleluia, alleluia, alleluia, alleluia, alleluia. Benedictum sit in aeternum Cor Mariae, pars nostra, spes et gaudium, coetusque nostri gloria. Amen*¹. »

On comprend l'allégresse qui déborde de son âme. La bénédiction de la première pierre de sa chapelle de Caen fait époque dans son existence, où les joies furent si rares et les épreuves si nombreuses et si rudes. Cette grandiose cérémonie, dont il tient à conserver le souvenir avec une complaisance visible, couronne tous ses efforts antérieurs; elle le dédommage des souffrances de toutes sortes qui ont accompagné le douloureux enfantement de son œuvre de prédilection; elle clôt l'un des plus douloureux chapitres de sa vie. Avec elle s'achève pratiquement sa mission de fondateur du Séminaire de Caen : l'avenir de sa Congrégation et des Séminaires de Normandie paraît dès lors assuré.

§ 2. On l'aura sans doute constaté, l'histoire personnelle du P. Eudes et celle des débuts du Séminaire de Caen se compénètrent. Raconter celle-ci c'est, par le fait même, ajouter à celle-là des traits révélateurs, des détails prenants qui éclairent puissamment la captivante et vigoureuse physio-

1. *Mémorial*, art. 76.

nomie morale de celui qui en est le héros. Ses autres fondations, si elles restent très intéressantes en elles-mêmes, ou comme contribution à une étude d'ensemble sur les Séminaires français, le sont moins pour sa biographie. Nous n'avons donc pas à insister longuement sur chacune d'elles.

Elles s'échelonnent de 1650 à 1670 : le Séminaire de Coutances fut fondé en 1650, à la demande de M. Auvry; celui de Lisieux en 1653, à la demande de M. de Matignon; celui de Rouen en 1658, à la demande de M. de Harlay; celui d'Evreux en 1667, à la demande de M. de Maupas; celui de Rennes en 1670, à la demande de M. de La Vieuville.

Toutes ces fondations se ressemblent. Toutes ont pour point de départ l'une ou l'autre de ces missions fameuses qui conciliaient au P. Eudes les bonnes grâces et l'estime des évêques dont il évangélisait le troupeau avec tant de fruit; la respectueuse confiance des prêtres, témoins de son zèle ardent pour leur sanctification et celle de leurs ouailles; la vénération des populations que sa parole de feu embrasait, réchauffait et renouvelait.

C'est ainsi que les missions de Denneville ¹ et de Ravenoville ² avaient ménagé au serviteur de Dieu l'entrée du diocèse de Coutances; celles si nombreuses que lui avait procurées l'amitié de M. Cospéan, et après la mort de celui-ci, une mission restée célèbre prêchée à Lisieux même en 1653 ³, lui avaient valu le Séminaire de cette ville; à Rouen ⁴, le saint n'était pas non plus un inconnu : on s'y souvenait encore des prodiges opérés par sa parole apostolique; à Evreux ⁵, c'est également à l'issue d'une mission « à laquelle Dieu donna de grandes bénédictions » que M. de Maupas lui proposa la direction de son séminaire; enfin, quatre mois de mission, au cours desquels le P. Eudes prêcha « tous les jours, durant

1. Boulay, t. II, p. 432 ssq.

2. *Ibid.*, t. II, p. 441 ssq.

3. *Ibid.*, t. I, pp. 249, 260; t. III, pp. 15, 17.

4. *Ibid.*, t. I, p. 396; t. IV, p. 41 ssq.

5. *Ibid.*, t. IV, p. 29 ssq.

douze semaines, à un très grand auditoire dans la cathédrale, avec autant de vigueur qu'à trente ans¹ », décidèrent de son établissement dans la capitale de la Bretagne.

Nous ne nous attarderons pas non plus à passer en revue chacune des lettres d'institution, accordées au saint par les différents évêques qui lui confiaient ainsi leur séminaire. Identiques de fond, elles présentent également de grandes ressemblances de forme. Elles renferment toutes les clauses où sont déterminées les conditions générales d'organisation et de fonctionnement des établissements dont elles assurent l'existence. Toutes surtout, en des termes précis, assignent comme but propre des séminaires qu'elles établissent « la formation et l'instruction des prêtres ou de ceux qui tendent au sacerdoce ». C'était perpétuer l'heureuse réforme entreprise par M. Olier, saint Vincent de Paul et saint Jean Eudes ; consacrer définitivement l'opportune distinction entre grands et petits séminaires².

Semblables documents qui constituaient à la fois pour le saint de précieuses approbations et de puissants encouragements, ouvraient tout grand devant son irrésistible activité le champ où elle allait se déployer à son aise. Voyons là s'exercer les différentes fondations dont il a successivement assumé la responsabilité.

Celle du Séminaire de Coutances tranche sur toutes les autres : les contrariétés inhérentes à tout début l'épargnèrent. Tout lui réussit à souhait. Sans aucune opposition, les notables et les bourgeois de la ville y donnent leur consentement, le 23 janvier 1651, et après un an de séjour dans une maison

1. Boulay, t. IV, p. 141 ssq.

2. Détail significatif et qui confirme la remarque faite précédemment au sujet du nom primitif porté par la Congrégation de Jésus et Marie, ces différents séminaires sont coulés par leurs évêques respectifs, soit, comme le portent les lettres d'institution des séminaires de Coutances et de Lisieux (Boulay, t. II, p. 520: t. III, p. 217) : « aux prêtres de la Congrégation du Séminaire de Jésus et Marie », soit « aux prêtres de la Congrégation des Séminaires », d'après la teneur des lettres de Rouen (Boulay, t. III, p. 242), Evreux (*Ibid.*, t. IV, p. 32), et Rennes (*Ibid.*, t. IV, p. 143).

provisoire, située Basse Rue, vis-à-vis du monastère des Bénédictines ¹, le séminaire s'installe dans les locaux de l'*Auberge de la Pomme d'or*, le 16 décembre 1651.

Sans perdre de temps, M. de Montaignu, qui en était le supérieur, entreprend la construction du séminaire définitif, qui devait bientôt « passer pour le plus beau de la Normandie ² ».

La bénédiction de la première pierre eut lieu le 3 juillet 1652³. Les travaux se poursuivirent rapidement, grâce aux nombreuses générosités qui affluèrent de toutes parts. Citons entre autres bienfaiteurs insignes : outre M. de Montaignu lui-même, qui y dépensa une partie considérable de son revenu, MM. Hymbelot, de La Boissière, Le Mesle, de Camilly, de Bernières, de Bretonvillers ; les abbesses de la Trinité de Caen et de Notre-Dame de Protection, la Sœur Marie des Vallées⁴. Enfin, le 4 septembre 1655, on procédait à la dédicace de la chapelle, « la première, note le saint fondateur, qui ait été bâtie et dédiée en l'honneur du très saint Cœur de la bienheureuse Vierge, qui n'a qu'un même cœur avec son Fils bien-aimé ⁵ ». Le monument portait à son frontispice cette belle inscription : *Fundavit eam Mater Altissimi*⁶.

A Lisieux, une difficulté passagère suscitée par deux prêtres des paroisses de Saint-Germain et de Saint-Jacques, les

1. Martine, t. I, p. 326.

2. *Ibid.*, t. I, p. 326.

3. *Ibid.*, t. I, p. 328, note 1.

4. Martine, t. I, pp. 328, 329.

5. *Mémorial*, art. 57.

6. Tous les biographes rapportent les marques visibles de protection que Marie accorda à ceux qui travaillèrent à la construction de cette église. « C'était devenu une croyance commune, remarque Costil (*Annales*, t. I, p. 236), entre les ouvriers et les charretiers qui travaillaient à ce bâtiment, qu'il n'y avait aucun danger à craindre pour ceux qui servaient à l'église de Notre-Dame, ayant vu par expérience un grand nombre de couvreurs, charpentiers, etc., délivrés du danger évident de se briser, et qu'ils ne pouvaient éviter sans un secours extraordinaire. » La chapelle bâtie par le P. Eudes existe encore : c'est la chapelle actuelle du lycée.

Sieurs Emery¹ et Le Fèvre, causa un certain embarras au P. Eudes et à ses confrères. Cette opposition, fort heureusement, ne réussit ni auprès du Chapitre, qui n'y prit aucunement garde, ni auprès de la ville. Cette dernière, qui s'était laissée influencer à la réunion du 5 novembre 1653, se ravisa le 13 du même mois, et accepta les propositions du P. Eudes.

La fondation du séminaire de Lisieux créait un précédent qui, pour peu qu'il se fût répété, aurait pu modifier sensiblement la nature et l'organisation de la Congrégation de Jésus et Marie. Le saint y assumait à la fois la direction du séminaire et du collège. Il n'avait consenti à cette déviation du but si constamment et si énergiquement poursuivi par lui, que sous la pression d'impérieuses circonstances et avec l'intention formelle de n'accepter à l'avenir aucun autre collège « *sine intentione ullum aliud in posterum amplectendi*² ».

Cette adjonction du collège de Lisieux aux œuvres essentielles de sa Congrégation y introduisait, malgré tout, une situation de fait assez imprévue, qu'il importait de régulariser au plus tôt. Le saint y pourvut dans un chapitre spécial destiné aux régents de Lisieux, qu'il incorpora à ses *Constitutions*³.

Ce chapitre est à lire ; il abonde en aperçus psychologiques et pédagogiques des plus judicieux. Il n'était, du reste, qu'une sorte de codification des conseils et des pressantes exhortations adressés à plusieurs reprises, par le saint, à ceux des siens qui se trouvaient engagés dans l'œuvre si importante de l'éducation. Visiblement, ceux-ci le préoccupent ; visiblement, il redoute l'influence sur eux d'un milieu pour lequel ils n'ont pas été préparés, et auquel même ils n'étaient pas primitivement destinés. Aussi s'efforce-t-il, dans des lettres admirables, de les maintenir dans l'esprit de leur

1. *Alias* Hémery.

2. *Œuvres complètes*, t. IX, *Constitutions*, p. 380.

3. *Ibid.*, t. IX, *Constitutions*, Introduction, p. 14.

vocation, de les exciter constamment à un oubli d'eux-mêmes, toujours plus grand, de leur inspirer sur la beauté et la sublimité de leurs fonctions d'éducateurs chrétiens, des vues d'autant plus élevées qu'ils sont plus exposés à n'en voir que les côtés extérieurs, les avantages et les inconvénients purement humains. Dans l'impossibilité où nous sommes de citer toutes ces lettres, nous tenons au moins à reproduire un extrait de l'une d'elles, dans lequel la dignité et la mission du prêtre éducateur sont bien mises en lumière :

« Jésus, le très saint Cœur de Marie, soit votre cœur, votre esprit et votre force, dans l'emploi que vous entreprenez, et dans l'œuvre que vous commencez, pour l'amour de lui, dans le collège de Lisieux; emploi très important, et l'œuvre de Dieu et de Jésus-Christ, puisqu'il regarde le salut des âmes! C'est l'œuvre de la Mère de Dieu, des apôtres et des plus grands saints. C'est une mission de très grande conséquence, à laquelle le Fils de Dieu, souverain missionnaire, vous envoie et vous dit : *Sicut misit me Pater, et ego mitto vos*. C'est à des enfants que vous allez faire cette mission, dans lesquels vous avez à jeter les fondements du règne de Dieu, et où il y a beaucoup moins d'obstacles pour l'ordinaire aux grâces divines que dans les personnes plus âgées. C'est à des enfants, qui le sont de Dieu par le baptême, qui ont coûté le sang du Fils de Dieu, et qui sont créés pour voir la face de Dieu, le posséder, le bénir éternellement; à des enfants qui sont si chers à leur Père céleste, qu'il leur a donné à chacun un prince de sa cour, pour leur tenir lieu de maître gardien, et, en quelque façon, de serviteur : *Omnes sunt administratorii spiritus in ministerium missi propter eos qui haereditatem capient salutis*; enfin, à des enfants pour lesquels notre bon Jésus eut tant d'amour et de tendresse, et desquels il a dit : *Sinite parvulos et nolite eos prohibere ad me venire : talium est enim regnum caelorum*¹... »

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 409.

On n'a pas exagéré quand on a écrit que « cette lettre du P. Eudes mériterait d'être imprimée en caractères d'or à la première page des traités de pédagogie destinés au clergé¹ ».

Les négociations entre le P. Eudes et M. de Harlay, relatives à l'établissement du Séminaire de Rouen, avaient été activement menées. Elles étaient conclues, dès le 30 mars 1658, par des lettres d'institution² fort avantageuses et des plus flatteuses pour le serviteur de Dieu, et par de nouvelles lettres-patentes accordées par le roi³ au mois d'avril, et qui furent enregistrées au Parlement de Rouen le 14 janvier suivant⁴. Cependant, par mesure de prudence, toute l'affaire avait été tenue secrète. On pensait couper court ainsi à d'inévitables objections. Le secret fut-il trahi? Toujours est-il qu'un des amis du saint, M. de La Motte-Lambert, crut devoir l'avertir charitablement qu'une attaque semblait se dessiner de la part de ses adversaires :

« Depuis votre départ, lui disait-il, M^{gr} l'évêque d'Aulone et M. l'abbé Dufour ont fort entretenu M^{gr} notre archevêque du Séminaire prétendu de Saint-Patrice. Comme ce prélat n'a point d'autre pensée que celle de tenir ce qu'il a signé, il en a donné avis à ceux de notre parti, leur témoignant qu'il fallait tenir cette affaire encore secrète, et achever au plus tôt ce qui y manquait. C'est ce qui me fait vous envoyer le modèle des lettres que vous enverrez, au plus tôt, à M. votre frère⁵, qui aura sans doute assez de crédit pour les faire sceller extraordinairement. Vous lui donnerez avis qu'il sera nécessaire, avant que de les envoyer ici, de les faire signer d'un secrétaire d'État. Vous ferez réflexion qu'il sera à propos d'avoir une lettre de cachet à M. de Longueville. Il n'y

1. Boulay, t. III, p. 43.

2. Boulay, t. III, p. 241.

3. *Ibid.*, t. III, p. 245.

4. *Ibid.*, t. III, p. 245.

5. Mézerai.

aura point de danger que M. Blouet aille, de fois à autres, presser M. de Mézeray, pour accélérer l'expédition des lettres, avant que nos mystères soient découverts. Car si je ne me trompe bien, il va y avoir un beau bruit. Ne perdez point, s'il vous plaît, de temps à vous rendre à Paris, et vous préparez à venir combattre ici dans peu. Je m'offre de vous servir de second, et de vous témoigner, en toute rencontre, que je suis, etc. ¹. »

M. de La Motte-Lambert avait vu juste : « il devait y avoir beaucoup de bruit. » Les adversaires du saint avaient à leur tête un homme, pour qui l'histoire a le droit et le devoir d'être sévère, M. Dufour, abbé d'Aulnay. En dépit de ses dénégations ², on peut croire qu'il fut un franc janséniste. En tout cas, il avait les pires défauts du sectaire. Étroitesse d'esprit, partialité aveugle, oblitération du sens moral, rien ne lui manque des défauts qui enlèvent à un homme tout crédit. « En résumé, a pu écrire M. Souriau, l'abbé d'Aulnay est intéressé, rancuneux, passionné, violent, indélicat, et en même temps trop prudent; pour écrire un pamphlet, il ne se refuse aucune habileté, même frauduleuse ³. » Cet homme était tout désigné pour sonner à Rouen le ralliement de toutes les forces jansénistes contre le P. Eudes devenu pour la secte, comme nous le verrons dans un des chapitres suivants, un ennemi déclaré.

Disons immédiatement que, par vocation, le saint que Dieu avait choisi pour révéler, le premier, au monde, les tendresses et les miséricordes infinies de son Cœur sacré, devait nécessairement venir en conflit avec les tenants des sombres et désespérantes doctrines du jansénisme. Leur première rencontre fut rude; les noms et les personnes y disparaissaient derrière les idées qui s'y affrontaient dans une lutte sans merci.

1. Boulay, t. III, p. 247.

2. Souriau, *Le Mysticisme en Normandie*, p. 101.

3. *Ibid.*, p. 404.

Tout fut donc mis en œuvre pour empêcher le P. Eudes de prendre la direction du Séminaire de Rouen. Le Chapitre ouvrit le feu. Il y mit d'autant moins de ménagements qu'il se croyait lésé dans ses droits. Mémoires, démarches, requêtes de toutes sortes : rien ne fut épargné pour assurer l'évincement du serviteur de Dieu ¹. De leur côté, les curés de la ville, excités en sous-main par M. d'Aulnay, se solidarisèrent avec les chanoines. Leurs menées ne connurent aucune mesure. Qu'on en juge par le résumé que M. Martine nous a conservé de leurs attaques : « Ils représentaient au prélat qu'il perdait tout, en introduisant le P. Eudes dans la ville de Rouen ; que c'était y mettre une pierre de scandale, un agitateur, un brouillon, capable de ruiner la paix et l'union dans tout le clergé ; que cet échappé de l'Oratoire était rempli d'un immense orgueil, qu'il ne respirait que vengeance et rébellion, qu'il brouillait toutes les affaires auxquelles il touchait, poussant l'impudence jusqu'à accuser des communautés entières d'être hérétiques, lorsque lui-même est si justement décrié dans sa conduite, entièrement contraire à la hiérarchie de l'Église, par ses rêveries, par ses maximes extravagantes, et par tous ces petits livres remplis d'une doctrine vaine, inutile et superstitieuse, dont il est l'auteur. N'était-ce pas d'ailleurs un fait notoire qu'à Coutances il s'était attiré une haine universelle par la hardiesse de ses intrigues ; dès lors, n'y avait-il pas grand lieu de craindre qu'il ne mit le trouble dans le diocèse de Rouen ??... »

L'archevêque et le P. Eudes tinrent tête à l'orage. M. de Harlay sollicita et obtint de nouvelles lettres-patentes en avril 1658 ³ ; le 9 novembre, des amis dévoués du serviteur de Dieu acquéraient, à son intention, une maison située sur la paroisse Saint-Vivien ⁴.

1. Féron, *Contribution à l'histoire du Jansénisme en Normandie*, ap. Bonenfant, *op. cit.*, p. 163.

2. Martine, t. II, p. 20.

3. Boulay, t. III, pp. 245 et 253.

4. Nous transcrivons volontiers l'article suivant du *Mémorial* où le saint a conservé le souvenir de ceux qui l'ont aidé dans cette fondation : « A Rouen,

Les derniers obstacles étant heureusement surmontés, le séminaire s'ouvrit enfin très solennellement le 15 février 1659. Le saint en communiquait en ces termes la bonne nouvelle à M. du Pont :

« Après beaucoup de traverses et d'obstacles, non plus de la part du monde, mais de la part même de nos amis, enfin le Séminaire de Rouen fut ouvert dimanche dernier, dans l'octave de la fête du très saint Cœur de notre très bonne Mère, avec grande solennité et joie de tous nos frères et de tous nos amis, qui, après s'être divisés à ce sujet, se sont réunis d'une manière admirable, ainsi que me l'a écrit M. Manchon, de sorte que tout y est maintenant en paix. Aidez-nous à en rendre grâces à Notre-Seigneur et à sa très sainte Mère, à tous les anges et saints, et priez Dieu qu'il pardonne à ceux qui y ont été contraires, qu'il bénisse ceux qui y ont contribué, spécialement M. de La Boissière ¹, à qui, après Dieu et nos amis du ciel, nous avons toute l'obligation de cette affaire; y ayant travaillé depuis neuf mois avec un zèle, une patience et une persévérance merveilleuse ². »

Un Séminaire de plus était fondé, et, dès le début, il répondit pleinement aux espérances de ceux qui avaient tant travaillé à l'établir. M. de Harlay fut le premier à en témoigner vivement sa satisfaction, comme nous l'apprend le serviteur de Dieu lui-même, dans une lettre à M. de Camilly :

« M^{sr} l'archevêque, écrit-il, en témoigne tant de satisfaction, qu'il ne se contente point de le dire et redire à tout le

l'établissement d'une maison fut arrêté et signé par M^{sr} l'archevêque au jour de l'Ascension 1658, et notre église fut ouverte en l'année 1659; et le tout, par les soins et la charité de M. de La Motte-Lambert, de M. Mollet, grand-vicaire, de M. d'Ormonville, et de M. Fermandel, prêtre, fils de M. Fermandel le receveur, et de M. Cormier. » *Œuvres complètes*, t. XII, p. 117.

1. M. de la Motte-Lambert, qui, de conseiller au Parlement, était devenu prêtre et devint plus tard évêque de Bérithé.

2. *Œuvres complètes*, t. X, p. 425.

monde et partout où il va, et de publier la joie qu'il a de son Séminaire '... »

Ces heureux résultats compensaient toutes les préoccupations et tous les soucis que, pendant longtemps encore, le séminaire de Rouen procura au serviteur de Dieu, et dont on retrouve des traces dans sa correspondance. A notre grand regret, il nous faut choisir entre toutes les lettres que, vers cette époque, il adressa à M. Manchon pour l'encourager à supporter vaillamment et en toute confiance les épreuves au milieu desquelles il se débat. Il lui écrivait en 1659 :

« Je pense sans cesse aux besoins de votre maison ; mais je ne puis douter que notre très bon Père et notre Mère admirable ne fassent paraître leur bonté dans cette pressante nécessité. Non, non, non, mon très cher Frère, ils n'abandonneront pas leurs pauvres enfants, quoique très indignes et très infidèles : le ciel et la terre renverseraient plutôt. Que deviendrait cette divine parole : *Qui dat escam omni carni, quoniam bonus, quoniam in saeculum misericordia ejus.*

« Celui qui engraisse de ses biens tant de Turcs, tant de blasphémateurs, tant d'impies, tant d'athées, délaissera-t-il ses propres et véritables enfants ? Il est impossible ! Il est impossible ! Nous n'avons qu'une chose à craindre, qui est de craindre trop et de n'avoir pas assez de confiance.

« La nécessité est urgente, mais j'espère que le secours n'est pas loin. Je n'ometts de mon côté aucun soin ni aucune diligence de tout ce que je puis faire raisonnablement pour ce sujet, mais grâce à Dieu, sans empressement, sans inquiétude et sans aucun appui en tout ce que je fais. Faites-en autant de votre côté²... »

Citons encore cette autre lettre destinée à l'économe de la maison en détresse :

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 437.

2. *Ibid.*, t. X, p. 428.

« Si je regardais humainement tout ce que vous m'écrivez des nécessités de votre maison de Rouen, cela me ferait beaucoup de peine; mais je le regarde dans l'ordre de Dieu, qui dispose toutes choses en la meilleure manière. C'est sa conduite ordinaire de fonder ses œuvres sur la petitesse, l'abjection, la pauvreté et le néant. *Contemptibilia et infirma elegit, et ea quae non sunt, ut confundat fortia et ea quae sunt.* »

« Cela n'empêche pas néanmoins qu'il ne faille faire de notre côté tout ce que nous pouvons, parce qu'il le veut ainsi. Mais gardons-nous bien de perdre la confiance, ni de nous laisser aller à la défiance, car elle lie les mains à la divine Bonté. *Confortemur in Domino, et in potentia virtutis ejus, et in magnitudine bonitatis ipsius.* S'il a soin des cheveux de notre tête, combien davantage des autres choses plus importantes! Ayez soin seulement de lui plaire, et d'accomplir fidèlement ce qu'il demande de nous, et il aura soin de tout ce qui nous est nécessaire et convenable¹... »

Rien ne semblait tout d'abord devoir entraver la fondation du séminaire d'Evreux. Décidée entre M. de Maupas et le saint, au cours d'une mission qui se clôtura le 9 janvier 1667, elle recevait un commencement d'exécution, dès le 12 du même mois, par l'acquisition, à cette fin, « d'une maison comprenant deux corps de logis et d'un jardin d'une demi-acre² ». Le 14, les lettres d'institution étaient publiées³. Très élogieuses pour le P. Eudes et ses associés, ces lettres contenaient diverses facultés relatives au ministère que ceux-ci auraient à exercer dans le diocèse, et certains privilèges accordés à leur Congrégation⁴.

A Evreux; comme ailleurs, les âmes généreuses s'intéressèrent au séminaire naissant. « Par un acte du 17 janvier

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 430.

2. Archives de l'Eure, G. 153, ap. Bonnenfant, *op. cit.*, p. 175.

3. En voir le texte ap. Boulay, *op. cit.*, t. IV, p. 31.

4. Bonnenfant, *op. cit.*, p. 175.

1667, un bourgeois de Rouen, Richard Le Quen, fait don au séminaire de tout ce qu'il possédait à Aulnay. Claude de Villiers donne les orgues de la chapelle, qui fut alors la seule de la Congrégation à en posséder. M. de Maupas lui-même, voulant contribuer de tout son pouvoir à la subsistance et entretien des prêtres de son séminaire, accorde sur les déports de son évêché, un don annuel de 1500 livres. Et la générosité du prélat allant croissant, il fait inscrire 2000 livres au lieu de 1500, lorsque le 30 avril, on passe l'acte devant les notaires royaux¹. »

L'année suivante, M. Ledoux de Melleville résignait en faveur du séminaire son prieuré du Désert, d'un revenu de quatorze à quinze cents livres par an ; il est vrai que l'union de ce bénéfice à son nouveau titulaire ne devint effective qu'en 1674. Jusqu'à la fin de sa vie, M. de Melleville témoigna de la plus grande sollicitude pour cette maison, dont M. de Maupas l'avait officiellement déclaré fondateur².

Comme ailleurs également, il fallut compter avec une légère opposition de la part de quelques bourgeois de la ville³. Mais elle fut insignifiante, et, le 15 juin 1667, l'établissement du séminaire était déclaré d'utilité publique⁴. En conséquence, il s'installa dans les bâtiments acquis précédemment par M. de Maupas, ainsi que dans deux maisons attenantes, louées, le 22 décembre 1667, au sergent François Masson⁵. L'évêque fournit les premiers meubles, et la somme d'argent nécessaire pour commencer les travaux d'aménagement.

La grande bienveillance du dévoué prélat pour les prêtres à qui il avait confié la formation de son clergé ne se refroidit pas avec le temps. Jusqu'au bout — comme nous le verrons plus tard — il prit en main leurs intérêts,

1. Bonnenfant, *l. cit.*

2. *Ibid.*, *op. cit.*, p. 177.

3. *Ibid.*, p. 316.

4. *Ibid.*, p. 176.

5. *Ibid.*, *l. cit.*

défendit leur cause, et ne leur ménagea point les marques de sa chaude sympathie.

Le haut appui que le saint fondateur trouvait auprès de M. de Maupas lui était d'autant plus précieux que la paix dont son entreprise avait été tout d'abord favorisée, à Evreux, n'avait pas été de longue durée. Il lui fallut encore, hélas! se débattre dans de misérables chicanes d'argent qui le mirent aux prises simultanément avec le Chapitre, les curés, les prieurs et les abbés du diocèse. Nous savons déjà que notre saint, qui n'était pas Normand pour rien, savait traiter, d'après les méthodes voulues, ces sortes de questions. Il défendit donc vigoureusement les droits des siens; et les arrêtés royaux, qu'il obtint successivement, lui donnèrent gain de cause¹.

Les débuts du Séminaire de Rennes ne nous retiendront guère. Il fut institué officiellement le 8 mai 1670 par M. de la Vieuville, et le même jour, le P. Eudes et ses confrères en signèrent l'acte de fondation.

« Nous, Jean Eudes, prêtre supérieur de la Congrégation des Séminaires établis à Caen et ailleurs, Jean-Jacques Blouet, Jacques Yon; Nicolas Quesny, Robert Guillaume de Bauquemare, tous prêtres de la dite Congrégation, déclarons, avec tous les sentiments du plus profond respect et de la plus parfaite reconnaissance, que nous acceptons la grâce qu'il a plu à Monseigneur de nous faire, en nous donnant la conduite et la direction de son Séminaire et de toutes les choses marquées dans cet acte — les lettres d'institution — et que nous nous obligeons pour nous et pour tous les autres prêtres de la dite Congrégation à tout ce qui est porté dans cet acte². »

Cette fondation, la dernière à laquelle le saint mit la main, se réalisa dans les conditions les plus favorables. Les Rennais

1. Bonnenfant, pp. 307, 310.

2. Boulay, t. IV, p. 146.

étaient encore sous l'influence d'une fervente mission, qui les avait profondément remués; aussi fournirent-ils abondamment les objets nécessaires à l'ameublement du séminaire et à l'ornementation de la chapelle. Nous savons, en outre, que les États de Bretagne accordèrent, en 1671, un subside de quatre mille livres destiné à subvenir aux premiers frais de cet établissement.

§ 3. Ce rapide aperçu historique sur les différents séminaires établis par le P. Eudes appelle un complément. Il nous faudrait maintenant pénétrer à l'intérieur de ces institutions qu'il a façonnées d'après un type nettement déterminé; auxquelles il a communiqué un esprit en rapport avec la fin qu'il leur assignait; et dont il a réglé la marche avec le soin minutieux dont il était coutumier. Rappelons donc brièvement les vues du saint fondateur sur l'organisation générale de ses séminaires.

« La porte en sera ouverte, écrit-il au chapitre des *Constitutions* qui traite des séminaires, à toutes sortes d'ecclésiastiques, et à ceux qui tendront à l'état ecclésiastique, de quelque qualité qu'ils soient... qui y viendront, ou pour assister seulement aux conférences et entretiens spirituels ou autres exercices qui s'y feront, sans vouloir demeurer dans la maison, ou pour y faire une retraite de quelques jours; ou pour y demeurer un espace de temps plus notable, afin de se revêtir à loisir des mœurs et des vertus qui sont nécessaires à des ecclésiastiques, et d'apprendre à faire saintement et décemment toutes les fonctions cléricales... »

« On n'y recevra point de personnes qui étudient aux humanités ou en philosophie, excepté les pensionnaires du collège¹... »

Nous sommes ainsi renseignés sur « ceux qu'on recevra

1. *Œuvres complètes*, t. IX, p. 314. Il s'agit du Collège de Lisieux. Il était contigu au Séminaire, et c'est au Séminaire que les pensionnaires logeaient.

dans le séminaire ». Saint Jean Eudes partage donc pleinement les idées de saint Vincent de Paul et de M. Olier. Comme eux, il brise avec l'interprétation étroite, qui s'est trouvée être, pendant longtemps, l'interprétation traditionnelle du décret tridentinien; comme eux, il ferme la porte du séminaire aux étudiants en lettres et en humanités, voire même en philosophie, consacrant ainsi, à l'avance¹, la distinction opportune que les siècles devaient introduire et sanctionner entre grands et petits séminaires.

Nous pouvons encore, par les deux textes précités, voir en quoi les séminaires du XVII^e siècle se distinguaient de nos séminaires modernes. Ceux-ci ont définitivement résolu, et d'une manière uniforme, les questions relatives à l'obligation, la durée, les conditions de séjour des clercs, des aspirants au sacerdoce, dans le séminaire; ceux-là restent encore simultanément séminaires pour les retraites préparatoires aux ordres, séminaires d'ordinands, maisons de retraite sacerdotale.

On sait, par ailleurs, les discussions soulevées à propos du décret du Concile de Trente sur l'aptitude ou la non-aptitude canonique des réguliers à la direction des séminaires. Ces discussions se poursuivent de nos jours, mettant aux prises des esprits distingués et très estimables, comme M^{gr} Many, le P. Brucker, Degert, d'une part, et Pignatelli, Jean de Jean, Lucidi, Bargilliat, Duballet et Michelletti d'autre part; ceux-ci se prononçant nettement pour le principe de la direction séculière, ceux-là réclamant en faveur des évêques la plus grande liberté dans le choix des directeurs de leurs séminaires².

Notre intention n'est pas de trancher la question en litige. Nous voudrions rappeler la solution originale — véritable

1. Charles Lebrun, Introduction au t. IX des *Œuvres complètes*, p. 43; *Le Bienheureux Jean Eudes, les Eudistes et l'œuvre des Retraites*, p. 69. Collection de la Bibliothèque des Exercices de saint Ignace, n. 56.

2. Bonnenfant, *op. cit.*, p. 358.

via media — que lui a donnée le P. Eudes¹. Les *Constitutions* de sa Société, les lettres-patentes qu'il a sollicitées et reçues des évêques, indiquent de sa part une véritable préoccupation — qui était aussi celle des prélats avec qui il eut à traiter — de maintenir intacts les droits de l'épiscopat sur les maisons de formation cléricale, et en même temps, d'assurer à celles-ci une certaine stabilité, une certaine homogénéité, un certain niveau dans leur personnel dirigeant. Cette double préoccupation, comme on l'a vu précédemment, a inspiré la fondation et l'organisation de la Congrégation de Jésus et Marie. La discussion restait ainsi ouverte sur les droits des réguliers en la matière; et les séminaires naissants bénéficieraient largement des avantages incontestables que leur offrait une communauté sacerdotale créée pour leur venir en aide.

Veut-on connaître maintenant la pensée du saint fondateur touchant la nature de ces séminaires, dont il fut l'ardent promoteur?

« Il n'y a rien de plus important, écrit-il encore dans ses *Constitutions*, ni de plus utile que des séminaires ecclésiastiques, qui sont des académies et des écoles saintes, dans lesquelles on s'emploie à former, instruire et exercer ceux qui tendent à l'état du sacerdoce, ou qui y sont déjà arrivés, à la vie céleste qu'ils sont obligés de professer, et en la manière de faire saintement et décemment toutes les fonctions cléricales². » Ce dernier texte accuse le caractère, avant tout pratique, des séminaires tels que le saint les a conçus et réalisés. Plus tard, au cours de leur évolution, ils inscriront à leur programme tout ce qui intéresse la formation professionnelle des clercs. Plus restreint est le programme

1. Cette solution, on le sait, n'est point particulière au P. Eudes. M. Olier et saint Vincent de Paul l'ont également adoptée dans l'organisation des Sociétés fondées par eux, suivant en cela, du reste, l'exemple du Cardinal de Bérulle.

2. *Œuvres complètes*, t. IX, p. 340.

que le P. Eudes leur trace. Il leur demande de former, instruire et exercer les aspirants au sacerdoce, et même ceux qui en sont déjà revêtus.

Les former, tout d'abord, « à la piété, à la vertu, à la perfection dont tous les ecclésiastiques doivent être ornés¹; » et dans le chapitre de ses *Constitutions*, auquel nous renvoyons, il indique par quels moyens cette formation acquerra toute la solidité et toute l'ampleur voulues.

Les instruire dans les matières suivantes : la théologie morale, les cérémonies, le plain-chant, la prédication, l'Écriture Sainte. Les ambitions du saint ne se bornaient cependant pas là, car il ajoute dans ses *Constitutions* : « Outre ces six choses, lorsqu'il plaira à Dieu donner assez d'hommes à la Congrégation, pour vaquer à tous ces emplois, on pourra encore faire des leçons et conférences, des controverses de l'histoire ecclésiastique et de la théologie scolastique; mais sans préjudice des exercices précédents qui sont les plus nécessaires et qui doivent être préférés à tous les autres². » Le saint avait donc entrevu et désiré pour ses séminaires ce plein couronnement que leur procurerait l'enseignement complet de toutes les sciences ecclésiastiques. Il laissait à la Providence le soin d'y pourvoir.

Enfin, il demandait aux séminaires d'exercer ceux qui y viendraient à la pratique des diverses fonctions de leur ordre, et des moyens de perfection cléricale. Aussi multipliera-t-il à cet effet les répétitions de cérémonies, les cas de conscience, certains exercices bien déterminés : oraison, fréquentation des sacrements, lecture spirituelle, chapelet, office, catéchisme³... : toutes pratiques destinées à préparer immédiatement les séminaristes à répondre aux exigences de leur sainte vocation.

A notre époque, ce programme de séminaire pourra paraître trop étroit et sans grande originalité. Il était neuf

1. *Œuvres complètes*, t. IX, p. 347.

2. *Ibid.*, t. IX, p. 349.

3. *Ibid.*, t. IX, *Constitutions*, ch. II et IV.

il y a deux siècles. Il avait alors son mérite, et depuis il a fait ses preuves. En tout cas, il suffit pour valoir à son auteur une place d'honneur parmi les promoteurs de la bienfaisante réforme qui dota l'Église de France, au xvii^e siècle, de séminaires répondant, à la fois, aux prescriptions du Concile de Trente et aux besoins de la formation sacerdotale¹.

II

§ 1. La fondation et l'organisation des séminaires assureraient, en qualité au moins, le recrutement du sacerdoce. Là ne se borna pas le zèle du P. Eudes pour la maison de Dieu. Par la parole et par la plume, dans les retraites ecclésiastiques qu'il prêcha, comme dans les nombreux et solides ouvrages qu'il composa, il se constitua l'apôtre de ce clergé en qui il avait entrepris de faire reflourir les vertus et la perfection du Souverain Prêtre. Suivons-le sur ce nouveau champ d'action.

« A l'origine, écrit le R. P. Lebrun², les ordinands ne

1. Le lecteur pourra juger de la part et du mérite respectifs qu'il convient d'attribuer à M. Olier, à saint Vincent de Paul, à saint Jean Eudes, dans l'institution des séminaires, par le tableau synchronique suivant :

<i>Fondations de M. Olier :</i>	<i>Fondations de S. Vincent de Paul :</i>	<i>Fondations de S. Jean Eudes :</i>	
Saint-Sulpice, fin décembre 1641, janvier 1642	Séminaire des Bons Enfants.....	Caen.....	1643
Nantes.....	1649 Cahors et Saintes.....	Coutances.....	1650
Viviers.....	1650 Le Mans et St-Méen..	Lisieux.....	1653
Le Puy.....	1652 Agen et Trégulier....	Rouen.....	1657
Clermont.....	1655 Montauban.....	Evreux.....	1667
	Agde.....	Rennes.....	1670
			1654

Ces trois saints prêtres ont joué, dans l'histoire religieuse du xvii^e siècle, un rôle identique, avec une simultanéité et une similitude de vues remarquables. Ils s'imposent, tous trois, *pari gradu*, à la reconnaissante admiration du clergé français, dont ils restent les glorieux modèles, après en avoir été les réformateurs et les apôtres.

2. Lebrun, *Le Bienheureux Jean Eudes, les Eudistes et l'œuvre des Retraites*. Nous citons ce travail d'après le texte définitif et plus complet paru dans la *Revue des saints Cœurs de Jésus et de Marie*, 1915, p. 70 ssq. Les faits que nous rapportons, les documents que nous citons, notre texte même, en tout ce qui concerne les retraites sacerdotales de saint Jean Eudes, sont empruntés cette étude, à laquelle nous renvoyons ici une fois pour toutes.

passaient dans les séminaires qu'un temps très court. D'ordinaire, ils se contentaient des exercices des dix jours. C'était trop peu. Le P. Eudes désirait que les évêques exigeassent davantage, surtout avant la réception du sous-diaconat.

« On suppliera très humblement MM^{grs} les évêques, dit-il dans ses *Constitutions*, d'obliger ceux qui auront à prendre la tonsure et les ordres mineurs, et ceux qui doivent être promus aux saints ordres du diaconat ou de la prêtrise, de faire auparavant une retraite dans le séminaire, durant un temps convenable, afin qu'ils apprennent ce que c'est que ces ordres, en quoi ils consistent, qui les a institués, quels sont leurs effets, quelles sont leurs fonctions ou offices, quels doivent être ceux qui ont à les recevoir, quelles sont les dispositions avec lesquelles il les faut recevoir; et que, par le moyen de ces connaissances, ils soient excités à se préparer comme il faut pour recevoir dignement un tel sacrement, pour en exercer, par après, saintement les fonctions, et pour mener une vie conforme à la sainteté de leur ministère.

« Quant à ceux qui auront à recevoir le saint ordre du sous-diaconat, ajoutait le P. Eudes, on suppliera MM^{grs} les évêques de les obliger, avant qu'ils s'engagent entièrement dans l'état ecclésiastique par la réception de ce sacrement, de demeurer un temps plus notable dans le séminaire¹. »

Les difficultés inhérentes à une fondation, et plus tard l'opposition tenace de M. Molé, évêque de Bayeux, empêchèrent le P. Eudes d'établir, dès le début, au séminaire de Caen, des retraites communes pour les ordinands.

« Jusqu'en 1657, dit l'annaliste de la Congrégation, le séminaire de Caen n'avait point encore eu de temps marqué pour instruire les jeunes ecclésiastiques, ni ceux-ci aucun ordre de s'y rendre. Ceux qui y étaient entrés sous M^{gr} d'Angennes, et, après sa mort, sous M^{gr} Molé, l'avaient fait par le mouvement de leur piété. On voit même par les mémoires de

1. *Constitutions*, partie VIII, ch. I.

ce temps qu'il y venait au moins autant et plus de prêtres que d'ordinands, et, entre ces premiers, on en remarquait des diocèses voisins, comme de Coutances, de Lisieux, de Séez, d'Evreux, qui venaient exprès à Caen, leurs diocèses étant dépourvus de séminaires, les uns, pour se renouveler dans l'esprit de leur sainte vocation durant une semaine, un mois ou même davantage; d'autres, pour se préparer à dire leur première messe; ceux-ci, pour se former à la pratique des cérémonies et à dire leur bréviaire... ceux-là, pour apprendre, à bien administrer les sacrements, et la manière de faire les catéchismes et autres instructions paroissiales¹.

« L'érection du séminaire en Institut diocésain par M^{er} Servien, le 2 décembre 1657, changea la face des choses. Une retraite d'ordination y fut organisée pour les Quatre-Temps qui suivirent, et dix-neuf ordinands y prirent part²...

« ...Dans les autres séminaires fondés par le P. Eudes, les retraites d'ordinands commencèrent dès la fondation, ou peu s'en faut, et elles obtinrent le même succès qu'à Caen. Le saint les dirigeait lui-même quand il le pouvait. C'est ainsi qu'en décembre 1659, nous le voyons adresser tous les jours une exhortation aux ordinands du séminaire de Rouen.

« Nous voici, écrivait-il le 17 à M. Blouet de Camilly, près de cent personnes en cette maison, entre lesquelles il y a beaucoup d'ordinands et plusieurs pensionnaires ou séminaristes, dont nous avons grande satisfaction par la grâce de Notre-Seigneur; car, pour la plus grande partie, ils sont fort dociles et modestes. Les ordinands s'en iront demain. Je leur ai fait une exhortation tous les jours; j'espère que Dieu en sera glorifié³.

« Aux Quatre-Temps de carême 1660, ce fut encore le P. Eudes qui prêcha les exercices des ordinands au séminaire de Rouen, et voici en quels termes il en annonçait le succès à M. Blouet de Camilly :

1. Costil, *Annales*, t. I, p. 317.

2. Martine, t. II, p. 14.

3. Boulay, t. III, p. 278.

« Nous avons eu une grande satisfaction de nos ordinands qui étaient au nombre de cent vingt; Dieu y a donné une bénédiction tout extraordinaire. M^{gr} l'archevêque ordonna que nous les menassions processionnellement samedi, jour de l'ordination, en l'église de Notre-Dame, où il leur donna les saints ordres, puis ils revinrent, comme ils étaient allés, mais avec tant de modestie, de piété et de recueillement en allant et revenant, et durant le temps de l'ordination, que tout le monde dit qu'on n'en peut voir davantage dans les religieux les plus mortifiés. Cela donna une grande édification à tous ceux qui les virent¹... »

Pour entretenir et renouveler dans les prêtres qu'il avait ainsi lui-même préparés au sacerdoce, la ferveur de leur ordination, le serviteur de Dieu s'efforçait de les retrouver ensuite, dans les réunions qu'il organisait à leur intention, au cours de ses missions, en attendant qu'il pût les amener à la salutaire pratique des retraites ecclésiastiques privées ou générales.

Le P. Eudes regardait les exercices spirituels comme l'un des moyens les plus efficaces pour maintenir les prêtres dans la piété et l'esprit de leur vocation. Aussi, dans son *Mémorial de la Vie ecclésiastique*, les invite-t-il « à faire tous les ans une retraite de huit ou dix jours, à l'imitation de Notre-Seigneur, qui, avant que de commencer à prêcher, a demeuré quarante jours dans le désert, et qui, durant le temps de sa prédication, se retirait seul sur les montagnes pour prier; comme aussi à l'exemple de ses saints apôtres et disciples, qui se sont retirés et renfermés dix jours, pour les employer entièrement en l'oraison, et pour se préparer à la venue de l'Esprit divin, dont ils devaient être animés pour annoncer l'Évangile et pour travailler au salut des âmes² ».

Le saint alla plus loin. Il recommanda à ses enfants d'in-

1. Boulay, t. III, p. 279.

2. *Œuvres complètes*, t. III, p. 48.

sister auprès des évêques pour qu'ils imposassent aux prêtres la pratique de la retraite annuelle¹.

De plus, nous avons vu comment, — préluant ainsi à l'établissement de retraites sacerdotales publiques — dès 1641, il prit l'habitude, dans ses missions, de réunir, une fois ou deux la semaine, les ecclésiastiques du pays; et de leur adresser des conférences spéciales sur les obligations de leur état. Ces conférences firent un bien immense. Les contemporains sont unanimes à l'attester. Qu'on nous permette d'en apporter quelques preuves.

Voici d'abord une attestation de M. Le Pilleur, vicaire général de Coutances, délivrée au P. Eudes le 3 septembre 1643 :

« Ayant appris par une expérience de quinze années, pendant lesquelles il a fait des missions en divers diocèses, qu'on travaille en vain à réformer le peuple, si l'on ne commence par réformer le clergé, c'est à cette œuvre que le P. Eudes s'applique davantage en chaque mission. Il y convoque à part les prêtres, ayant ou non charge d'âmes, et il les instruit avec soin de leurs devoirs. Il l'a fait jusqu'ici avec tant de zèle, tant de force, tant d'efficacité que, malgré le petit nombre de ses exhortations, tous les clercs, en chaque station, paraissent entièrement changés². »

M^{gr} d'Argennes, évêque de Bayeux, parle d'une manière analogue dans une supplique adressée au pape Urbain VII en faveur du saint :

« Ce sont surtout, dit-il, les prêtres et les aspirants à la prêtrise qui tirent profit de ses missions. Car il leur fixe des jours, des heures, un lieu spécial, où il les réunit séparément du peuple. Là, il les instruit de leurs devoirs, il leur enseigne les cérémonies sacrées, les fonctions de chaque ordre de la

1. *Œuvres complètes*, t. IX, *Constitutions*, partie VII, ch. I.

2. Boulay, t. II, p. 58.

cléricature, la forme prescrite pour l'administration des sacrements¹. »

Le saint lui-même, dans la requête qu'il adressa en 1645 à l'Assemblée du Clergé, range les conférences aux prêtres parmi les exercices les plus fructueux de ses missions. L'une des fonctions des prêtres du séminaire de Caen est, dit-il, « de vaquer aux missions dont il arrive de grands fruits : conversions extraordinaires de pécheurs publics et même d'hérétiques, pacifications et accords en grand nombre de querelles entre les familles entières et de procès, et affluence d'ecclésiastiques, curés et autres, jusqu'à deux et trois cents, aux conférences qu'on leur fait en particulier². »

Citons encore ce passage d'une supplique du P. Eudes à Innocent X :

« Et parce qu'une longue expérience lui a appris que la corruption du peuple provient, du moins en grande partie, des mœurs des mauvais prêtres, surtout de ceux qui sont préposés à l'audition des confessions, voilà plusieurs années qu'il se porte, dans le cours de la mission, à convoquer à certains jours, et séparément des laïques, les prêtres, curés ou non, et à les instruire de leur office avec toute la force possible. Ce dessein lui a été inspiré par Dieu ; et l'estime qu'il en faut faire ressort de ce que, dans la grande multitude de prêtres qui viennent assidûment écouter ses exhortations, à chaque station, il n'en est presque aucun qui ne se décide à marcher d'une façon digne de la vocation à laquelle il a été appelé. De là vient que plusieurs évêques, à la vue des fruits si abondants produits dans leur clergé, par un petit nombre d'instructions, et dans la persuasion que le moyen le plus court pour réformer le peuple, c'est de commencer par réformer l'ordre ecclésiastique, ont demandé à ce même impétrant (le P. Eudes) d'employer son zèle à former le clergé à une piété vraie et sincère. A cette fin, il a plu à quelques-uns d'entre eux de charger le même impétrant

1. Boulay, t. II, p. 62.

2. *Ibid.*, t. II, p. 62.

d'exécuter ce qu'avaient décrété les prélats de France, dans leur assemblée tenue à Paris en 1625, touchant l'érection en chaque diocèse, de collèges, où, à des époques déterminées, seraient appelés les prêtres, surtout ceux qui ont charge d'âmes, et où des hommes pieux et doctes leur enseigneraient à remplir leurs fonctions en la manière prescrite; cela néanmoins sans négliger de prendre soin des laïcs par l'œuvre des missions¹. »

On le voit, les conférences que le P. Eudes faisait aux prêtres dans ses missions se rapprochaient des exercices spirituels, et elles en obtenaient un peu les résultats. Cela est tellement vrai que, dans une lettre à Innocent X, en date du 18 avril 1648, M^{sr} de Ragny, évêque d'Autun, leur donnait précisément le nom d'*Exercices spirituels*².

C'est donc à bon droit que, dans son *Histoire du diocèse de Bayeux*, Laffetay fait remonter aux missions du P. Eudes l'origine des retraites ecclésiastiques dans le pays³.

Pendant toute sa vie, le saint continua dans ses missions à tenir des réunions spéciales pour les laïcs et les prêtres, et ce fut toujours avec le même succès.

« Cette mission, écrivait-il de Châlons, le 22 mai 1665, commence par où les autres finissent, c'est-à-dire par une grande ferveur. L'église qui est fort grande est toujours pleine pendant nos sermons, comme elle le serait un Vendredi Saint; nous en espérons de grands fruits. Nos deux confrères, M. Blouet et M. Yon, commencent à me soulager aux jours que je fais les conférences à un grand nombre d'ecclésiastiques et de religieux, car M. de Châlons en fait venir de tous les ordres, de Saint-Augustin, de Saint-Benoit, de Saint-Dominique, de Saint-François, Jésuites, etc.⁴... »

§ 2. La parole apostolique, si éloquente qu'elle soit, est tôt

1. Boulay, t. II, p. 274.

2. *Ibid.*, t. II, p. 334.

3. *Ibid.*, t. II, p. 222.

4. *Œuvres complètes*, t. X, p. 455.

ou tard condamnée à l'oubli; de plus, le rayonnement s'en trouve forcément limité dans le temps et dans l'espace. Or il importait de maintenir constamment et partout, dans les prêtres, la plus haute idée de leur vocation, l'estime de leurs fonctions, le désir de s'en acquitter saintement. Aussi, le saint voulut-il mettre sa plume au service d'une cause, pour laquelle il était « prêt à tout faire et à tout souffrir¹ ». Déjà son zèle l'avait amené à composer pour le peuple divers ouvrages qui avaient été bien accueillis². Ce même zèle le poussa à en écrire d'autres à l'usage du clergé; et, malgré les travaux si accablants dont il était surchargé, et les préoccupations de toute sorte que lui procurait le gouvernement de ses Instituts, il trouva le moyen de composer des *Avertissements aux Confesseurs*³, le *Bon Confesseur*⁴, le *Prédicateur Apostolique*⁵, le *Mémorial de la Vie ecclésiastique*⁶, un *Manuel pour une Communauté d'Ecclésiastiques*⁷, un *Traité de l'Office divin* et un autre sur le *saint Sacrifice*⁸.

Dans leur ensemble, ces ouvrages embrassent, comme on le voit, tous les devoirs et toutes les fonctions du prêtre. Ils forment une somme sacerdotale, dont le caractère essentiellement pratique n'en diminue ni la profondeur doctrinale⁹, ni la largeur des aperçus, ni l'élévation des pensées; le tout vivifié par un puissant courant de surnaturel, réchauffé par les flammes du zèle le plus ardent. Notre saint s'y retrouve tout entier, avec son brûlant amour pour Dieu, sa passion des âmes, son culte pour le sacerdoce.

1. *Mémorial de la Vie ecclésiastique : Œuvres complètes*, t. III. Dédicace aux saints prêtres de l'Eglise triomphante.

2. Voir la liste complète des ouvrages du saint, destinés aux fidèles, dans l'Introduction générale à ses *Œuvres complètes* : livres imprimés, manuscrits conservés, manuscrits non retrouvés : p. ix ssq.

3. *Œuvres complètes*, t. IV.

4. *Ibid.*, t. IV.

5. *Ibid.*, t. IV.

6. *Ibid.*, t. III

7. *Ibid.*, t. III.

8. Ces deux derniers ouvrages n'ont pas été imprimés, et malheureusement le manuscrit en a été perdu à la Révolution.

9. Qu'on lise, par exemple, dans le *Manuel* (*Œuvres complètes*, t. III, p. 442) la formule de rénovation de la profession ecclésiastique.

III

Ajoutons un dernier trait à l'esquisse que nous achevons de l'œuvre sacerdotale de saint Jean Eudes, un nouveau fleuron à sa couronne déjà si riche.

Nous l'avons vu, jusqu'ici, assurer, par la création des séminaires, le recrutement du clergé, travailler à la sanctification de celui-ci, dans le laborieux apostolat qu'il n'a cessé d'exercer auprès de lui. Voyons-le maintenant devenir le chantre du sacerdoce, dont, avec des accents vraiment lyriques, il a célébré les gloires et redit les grandeurs.

C'est au Cardinal de Bérulle qu'il faut remonter pour trouver, sinon l'origine de la fête du Sacerdoce, du moins l'idée qui en inspira l'établissement¹.

Toutefois, si le P. de Bérulle et son digne successeur, le P. de Condren, s'attachèrent à honorer et à imiter le Souverain Prêtre, il ne paraît pas qu'ils aient songé à établir à l'Oratoire une fête spéciale pour honorer le sacerdoce de Jésus-Christ, et celui de tous les saints prêtres et lévites. « La logique, remarque le R. P. Lebrun², aurait dû les y amener; mais sur ce point, comme sur plusieurs autres, ils s'arrêtèrent à mi-chemin, et ce fut le bienheureux Jean Eudes, l'un de leurs plus fidèles disciples, qui eut l'honneur de pousser jusqu'au bout l'application pratique de leurs principes.

« Le P. Eudes comprit vite qu'une fête solennelle en l'honneur du sacerdoce de Jésus-Christ et de tous les saints prêtres et lévites, contribuerait grandement à développer l'esprit apostolique dans les membres de son Institut, et à l'inspirer aux ordinands dont ils avaient la charge; et, de bonne heure, il se décida à l'établir. Dès 1649, il soumit à l'approbation des docteurs Bazire et Le Moussu un office du Sacerdoce dont il

1. *Œuvres complètes*, t. XI, Offices, p. 191.

2. *Ibid.*, t. XI, p. 192.

était l'auteur¹, et qu'il publia en 1652 dans la première édition du *Propre* de sa Congrégation. Le 29 décembre de la même année, M^{er} Auvry, évêque de Coutances, autorisa tous les fidèles de son diocèse, spécialement les prêtres, à faire usage des offices du P. Eudes. A cette époque, la fête du Sacerdoce était fixée au 15 novembre. Il est donc moralement certain qu'on la célébra au grand séminaire de Coutances le 15 novembre 1653². »

«... L'office du Bienheureux, en l'honneur du sacerdoce de Jésus-Christ et des saints prêtres et lévites, est d'une grande beauté. C'est à la fois une magnifique glorification des héros du sacerdoce, dont il raconte avec enthousiasme les vertus et les succès, un exposé saisissant des grandeurs et des devoirs du prêtre, et une prière ardente pour obtenir de Dieu qu'il fasse participer ses ministres à l'esprit et aux vertus de leurs aînés. Le P. Eudes a été très heureux dans le choix et l'arrangement des textes qu'il a tirés de la Sainte Écriture et des Pères ; et quant aux parties de l'office et de la messe qui sont entièrement de lui, comme les hymnes et la prose, elles sont aussi remarquables par la vigueur et l'élan que par l'élévation de la pensée. L'auteur a réussi à y faire entrer toute sa belle doctrine sur les relations du prêtre avec les trois Personnes divines, son union avec Jésus-Christ, ses devoirs personnels, et la mission qu'il doit remplir auprès du peuple. Chantées dans un grand Séminaire, elles devaient produire sur les ordinands une profonde et salutaire impression, et il en faut dire autant de l'office tout entier³. »

1. Cf. article du P. Lebrun dans la *Revue des Saints Cœurs de Jésus et de Marie*, mai 1908.

2. *Œuvres complètes*, t. XI, p. 193.

3. *Ibid.* La fête du Sacerdoce fut adoptée par les Prêtres de Saint-Sulpice et par les Bénédictines du Saint-Sacrement. A Saint-Sulpice, elle fut fixée primitivement au 30 août : plus tard, on la célébra le 17 juillet ou, du consentement de l'Ordinaire, un autre jour, vers la fin de l'année scolaire. (*Ibid.*, t. XI, p. 194.) Dans son numéro de mai 1924, la revue *Prêtre et Apôtre* a publié intégralement, ou peu s'en faut, l'office du P. Eudes. Cf. Brémond, *L'École française*, p. 635 ssq.

On a exprimé le désir de voir une plume exercée et savante entreprendre un ouvrage sous ce titre : *Le sacerdoce d'après les réformateurs du clergé français au xvii^e siècle*¹.

Pareil ouvrage viendrait à son heure. Alors que, de toutes parts, on déplore la rareté des vocations sacerdotales ; que, de toutes parts aussi, on réclame pour les temps si rudes que nous traversons, un clergé à la hauteur de sa sublime vocation et capable de devenir le sel et la lumière d'un monde, atteint par une corruption qui, chaque jour, devient plus profonde, et sur lequel aussi se répandent des ténèbres chaque jour plus épaisses ; comme il serait opportun de ranger dans une superbe galerie les tableaux de tous ces prêtres vénérés qui ont été la gloire et l'honneur du clergé de leur époque ! Qu'il serait bienfaisant, au plus haut point, de prolonger jusqu'à nous l'écho des accents incomparables avec lesquels ils ont magnifié leur sacerdoce, en ont rappelé les redoutables obligations, célébré les sublimes prérogatives !

Ce livre, à notre tour, nous l'appelons de tous nos vœux. Qu'il paraisse ! et cette œuvre sacerdotale de saint Jean Eudes, que nous avons résumée à grands traits, sera remise en pleine lumière ; ses écrits, beaucoup trop oubliés, retrouveront une nouvelle jeunesse ; surtout, son admirable figure tout auréolée des plus éminentes vertus, sortira de l'ombre où l'ont tenue trop longtemps l'ignorance, la réserve par trop discrète de ses fils, d'indéracinables préjugés et une haine tenace dont le temps seul a fini par avoir raison.

1. *Œuvres complètes*, t. III, p. xxii.

CHAPITRE V

SAINT JEAN EUDES MISSIONNAIRE

I. **Saint Jean Eudes missionnaire.** — § 1. Ce qu'en disent et en pensent ses contemporains : son irrésistible puissance oratoire.

§ 2. Source de cette puissance oratoire : qualités naturelles et surnaturelles du saint, et surtout ses convictions sur la sainteté et la dignité de son ministère.

§ 3. Faits divers attestant cette puissance : les Valentins d'Autun ; la Mascarade de Beaune ; *O filii et filiae! Vadam ad portas inferi* ; A bas, vers de terre ! A Versailles ; les Pecques valognaises ; la mission de Saint-Germain-des-Prés ; la Reine chez les Bénédictines.

§ 4. Ce qui reste de l'œuvre oratoire du saint missionnaire.

§ 5. Le confesseur : importance du ministère des confessions dans les missions ; lion en chaire, agneau au confessionnal.

II. **Sa méthode.** — § 1. Préliminaires de la mission : durée ; arrivée des missionnaires ; leur règlement pour le temps de la mission. — Le missionnaire idéal d'après saint Jean Eudes.

§ 2. Les débuts de la mission : accueils divers réservés aux missionnaires.

§ 3. La mission elle-même : règlement imposé aux populations ; réunions spéciales ; cérémonies extraordinaires.

III. **Résultats obtenus par le saint dans ses missions.** — § 1. Témoignages de ses contemporains : Le P. de Condren, M. de Renty, saint Vincent de Paul, M. Olier.

§ 2. Lettres du saint.

§ 3. Quelques faits : cessation des duels ; réconciliation des familles ; conversion des hérétiques. — Interventions providentielles.

Le triste tableau que nous avons dû placer, en tête du chapitre précédent, de l'état lamentable du clergé français au commencement du xvii^e siècle, en appelle un autre, comme pendant, aux couleurs encore plus sombres. A prêtre saint, a-t-on dit, correspond généralement peuple fervent ; à prêtre fervent, peuple pieux ; à prêtre pieux, peuple honnête ; à prêtre honnête, peuple impie. On peut juger, d'après cela, de la situation religieuse et morale d'un peuple

affligé d'un clergé trop généralement et trop manifestement infidèle à sa vocation. Aussi et l'histoire générale, et l'histoire particulière de cette époque, qui devait, dans la suite, briller d'un si vif éclat, nous la montrent-elle s'ouvrant sur des ruines.

Certes, si la France, dans son ensemble, avait atrocement souffert des guerres civiles et du calvinisme, il semble que la Normandie doive être rangée parmi les provinces les plus éprouvées. Peuple, noblesse, bourgeoisie, toutes les classes sociales, tous les états et toutes les conditions étaient envahis par l'ignorance, l'incrédulité, les superstitions ridicules, la cupidité, l'immoralité sous toutes ses formes¹.

Mais Dieu a ses heures; et d'ordinaire, ce sont celles que les hommes considèrent comme désespérées. Suivant ces belles paroles d'un historien des temps troublés, dont nous évoquons le souvenir : « Quand Dieu veut sauver un siècle, et que son Église a besoin d'être glorifiée et vengée, il envoie un souffle divin, et la face de la terre se renouvelle². » Ce souffle passait alors sur la France, suscitant partout « des hommes énergiques qui luttèrent pied à pied contre le mal envahissant. Ainsi voit-on particulièrement saint François Régis dans les Cévennes, Michel le Nobletz en Bretagne, Pierre Fourrier en Lorraine, M. de Condren à Paris, saint Vincent de Paul dans l'Île-de-France, et très spécialement, le plus remarquable de tous, le P. Eudes en Normandie³ ».

Essayons de peindre ce prestigieux missionnaire que M. Olier appelait « la rareté de son siècle », et qui arrachait à Bossuet lui-même ce cri d'admiration : « C'est ainsi que nous devrions prêcher⁴. » C'est là, nous l'avouons, une tâche ardue. D'abord, l'œuvre oratoire du grand missionnaire a

1. Cf. Abelly, *Histoire de saint Vincent de Paul*, t. II, pp. 15-18; Faillon, *Vie de M. Olier*, t. II, pp. 8-17; Houssaye, *Le P. de Bérulle et l'Oratoire de Jésus*, pp. 3-13; Bougaud, *Histoire de sainte Chantal*, t. I, p. 345; Hérainbourg-Le Doré, *Vertus du P. Eudes*, p. 367.

2. Bougaud, *Histoire de sainte Chantal*, t. I, p. 345.

3. Occre, *Le B^e Jean Eudes, Théologien, Missionnaire, Fondateur*, p. 28.

4. Martine, t. I, p. 207.

presque totalement disparu¹. De plus, s'il est vrai « que l'orateur et l'auditoire sont deux frères qui vivent de la même vie et meurent le même jour », comment, et surtout quand il s'agit d'un orateur comme le P. Eudes et d'un auditoire tel que celui qui se pressait d'ordinaire autour de lui, adresser à ces « deux frères » l'appel victorieux qui les ramène à la vie, après trois siècles passés ensemble dans le tombeau? Comment, en quelques pages, évoquer un long apostolat de près d'un demi-siècle? Comment aussi y présenter d'une façon un peu saisissante ces multitudes qu'il a évangélisées, et que, par l'ardeur de sa parole, il a arrachées au sommeil de la mort? N'a-t-il pas parcouru en tous sens la Normandie, sa province natale? N'a-t-il pas groupé autour de sa chaire les populations de toute une partie de la Bretagne, de la Picardie, de l'Île-de-France, du Perche, du pays chartrain, de la Brie, de la Bourgogne? Les villes les plus peuplées et les plus fameuses : Caen, Rennes, Rouen, Autun, Beaune, Versailles, Paris, n'ont-elles pas retenti des accents tout puissants de son entraînant éloquence²?

On devine ce que supposerait pareille résurrection historique. Nos visées sont plus modestes. Nous nous attacherons

1. Dans un article de son testament, le saint avait dit : « Je prie celui qui me succédera de donner ordre que mes sermons ne soient pas dissipés, mais de les faire relier ensemble, afin de les conserver pour la Congrégation. » Malheureusement ce désir n'a pas été exécuté, et les trois volumes manuscrits de ses sermons ont été perdus durant la Révolution.

2. Voici, par ordre de date, les missions mentionnées par le saint dans son *Mémoire* : 1632, Lessay, Périers, Saint-Sauveur-le-Vicomte, La Haye-du-Puits, Cherbourg, Montebourg; — 1635, Beneauville, Avenay, Evrecy, Villers-Bocage; — 1636, Pleurtuit, Plouer, Cancale, Le Fresne; — 1637, Ri; — 1638, Breinoy, Estreham, Pont-l'Evêque; — 1639, Caen (Saint-Etienne), Lisieux; — 1640, Mesnil-Mauger; — 1641, Urville, Remilly, Landelles, Coutances, Pont-Audemer; — 1642, Rouen, Saint-Malo, Saint-Lô; — 1643, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Valognes; — 1644, Honfleur; — 1645, Estrécs, Vimoutiers, Arnay-le-Duc, Conches; — 1646, Thorigny, Le Bénay, Lion-sur-Mer; — 1647, Nogent-le-Rotrou, Fouqueville, La Ferté-Vidame; — 1648, Autun, Beaune, Fère-en-Tardenois, Citry-en-Brie; — 1649, Saint-Sauveur-Lendelin, Briquebec, Alleaume, Saint-Sever; — 1650, Vesly, Denneville, Ravenoville; — 1651, Paris (Saint-Sulpice), Corbeil, Bernay, Marolles; — 1652, Coutances; — 1653, Pontoise, Lisieux; — 1654, Cisai; — 1656, Lingèvres; — 1657, L'Étanville; — 1659, Vasteville, Villedieu; — 1660, Paris (Les Quinze-Vingts), Mauregard, Paris (Saint-

uniquement à esquisser du grand missionnaire un portrait aussi ressemblant que nous le permettront les documents dont nous disposons ; nous dirons ensuite la méthode suivie par lui dans ses missions et les résultats qu'il y obtint.

I

§ 1. Saint Jean Eudes était né missionnaire. Il en avait l'âme, il en avait aussi l'extérieur : « un air noble et majestueux, malgré sa stature plutôt petite, une voix souple et sonore, un regard expressif, une imagination riche et puissante, une étonnante facilité de parole, et, par-dessus tout, ce don de sentir vivement qui permet à l'orateur d'entraîner son auditoire¹ ». Ses contemporains sont unanimes à saluer en lui un maître de la chaire sacrée, bien plus, un incomparable apôtre. Recueillons quelques-uns de leurs témoignages : « Le P. Eudes avait une éloquence naturelle vive et véhémence », a écrit Huet, évêque d'Avranches². « C'était un second Elie dans la chaire de vérité, lisons-nous au *Ménologe* des religieuses bénédictines du Saint-Sacrement ; sa parole était toute de feu ; c'était un glaive tranchant à deux côtés, qui n'épargnait point le crime en quelque lieu qu'il le pût découvrir. Il est vrai qu'il traitait les pécheurs, au tribunal de la pénitence, avec beaucoup de douceur, et qu'il essayait de les gagner à Jésus-Christ, en imitant sa parole et sa charité ; mais en public, il n'usait point de cette modération. »³ « Lion en chaire, agneau au

Germain-des-Prés) ; — 1663, Saint-Germain-de-la-Campagne, L'Etanville, Saint-Lô ; — 1664, Meaux, Ravenoville, Cretteville-en-Beaumont ; — 1665, Granville, Châlons-sur-Marne ; — 1666, Caen (Saint-Pierre), Mesnil-Durand, Cérisy Montpinchon, Caen (au Château), Saint-Eny ; — 1667, Evreux, Besneville, Percy, Brucheville, Rouen (cathédrale), Marigny ; — 1668, Carentan, Montfarville, Le Plessis, Montsurvent, Cenilly, Quettehou ; — 1670, Rennes, Fougères, et deux autres missions dans des paroisses dont le nom n'a pas été conservé ; — 1671, Versailles ; — 1673, Saint-Germain-en-Laye, Elbeuf ; — 1674 et 1675, plusieurs missions dans des paroisses dont le nom n'a pas été conservé ; — 1676, Saint-Lô.

1. Lebrun, *La dévotion au Bienheureux Jean Eudes*, p. 8.

2. Huet, *Origines de la ville de Caen*, p. 429 ap. Martine : t. I, p. 206.

3. Ap. Martine, t. I, p. 207.

confessionnal », disaient de leur côté les religieuses de Montmartre¹ ; et son panégyriste, l'abbé de La Palluelle, le proclamait : « ardent pour le salut des âmes et pour la gloire de son Maître... terrible dans la chaire, prudent dans le confessionnal²... ». « Il foudroyait les crimes, note à son tour M. Hérambourg, mais il avait pitié des pécheurs. Il invectivait publiquement contre les vices, mais avec esprit de charité, à l'égard de ceux qui les avaient commis. Il parlait fortement sans se servir de paroles aigres. On voyait à l'œil que ce qu'il disait procédait d'un cœur de père qui brûlait d'amour pour ses enfants, et dont les entrailles étaient pleines de compassion pour leur misérable état, et de zèle pour leur bien et leur salut. Son éloquente simplicité gagnait tout le monde et convertissait les cœurs les plus endurcis³. » « Ses sermons sont des foudres, écrit M. de Renty, au cours d'une mission prêchée par son ami, qui ne donnent point de repos aux consciences qu'elles ne soient ouvertes de leurs péchés recelés, de sorte que les confesseurs travaillent plus à consoler qu'à émouvoir⁴. »

De tous ces témoignages parfaitement concordants une idée se dégage : celle de la puissance oratoire du saint missionnaire.

§ 2. Ajoutons immédiatement que celle-ci n'était pas uniquement le résultat du jeu des admirables facultés dont il était doué. Elle avait sa source dans les profondeurs de son âme ardente, si étroitement unie à Dieu, débordante de vie surnaturelle, brûlante de zèle pour le salut des âmes. Elle puisait son indiscutable autorité dans la haute conception que le saint s'était formée de la sublimité, de l'indépendance absolue de son ministère apostolique : « Les prédicateurs, disait-il, sont les anges incarnés du Seigneur, les messagers du ciel...

1. Martine, t. I, p. 401.

2. Martine, *l. cit.*

3. Hérambourg, liv. I, ch. VII.

4. Martine, t. I, p. 281.

les hérauts de la Sainte Trinité ; à raison de quoi ils commencent ainsi leur prédication : *In nomine Patris et Filii et Spiritus sancti* ; ils sont les organes du Saint-Esprit, les coadjuteurs et les coopérateurs de Dieu dans le plus grand de ses ouvrages, qui est l'œuvre du salut des âmes ¹. » Aussi, prêchant à Saint-Germain, en présence de la Reine-mère, ne craignait-il pas de déclarer avec une fierté tout apostolique que, sans doute, il n'était qu'un chétif homme et un misérable pécheur, mais qu'au lieu où il était, et tenant la place de Dieu, il pouvait dire avec saint Paul, et avec tous ceux qui ont l'honneur d'annoncer la parole de Dieu : *Pro Christo legatione fungimur* ².

Fort de ces surnaturelles convictions, le saint missionnaire apporta dans l'exercice de ses fonctions, toutes les ardeurs et toutes les audaces d'une âme qui n'a pas d'autre ambition que de promouvoir le règne de Jésus-Christ, et qui se sait une mission divine pour le prêcher, le faire connaître et aimer. Qui donc a dit de lui qu'il était *ardens et audax* ? Saint Jean Eudes missionnaire est tout entier dans ces deux mots. L'histoire de ses nombreuses courses apostoliques abonde en faits qui accusent nettement ce trait caractéristique de sa bouillante et impétueuse nature, dont la grâce a comme décuplé les heureuses tendances. Dans l'impossibilité où nous nous trouvons de les citer tous, nous n'en mentionnerons que les plus saillants.

§ 3. Il prêchait à Autun, en 1647, une mission qui dura de l'Avent jusqu'à la Sexagésime de 1648. Or, de temps immémorial, la jeunesse de cette ville avait coutume de célébrer la Saint Valentin par de véritables saturnales. Ce mal invétéré avait jusque-là résisté à toutes les mesures prises pour l'extirper. Le serviteur de Dieu résolut d'en venir à bout. Quelque temps avant la Saint Valentin, il tonne, à plusieurs

1. *Œuvres complètes*, t. III. Tout le chapitre II du *Prédicateur Apostolique* est à lire.

2. Martine, t. I, p. 403.

reprises, contre les excès qui, d'ordinaire, en marquaient la célébration. Puis, ce jour venu, il organise une grande procession qui se rend au lieu même où la mascarade se réunissait pour danser et se livrer à la débauche. Trois fois, au cours de ce pèlerinage, le saint adresse la parole avec véhémence aux habitants d'Autun, tous au grand complet pour la circonstance ; il ravive en eux l'horreur des fautes qui, d'habitude, se commettaient à pareil jour, en ce même endroit, et il les exhorte à en demander pardon à Dieu. Cette procession d'un nouveau genre donna le coup de grâce aux Valentins et à leurs folies : Autun en fut à jamais délivré¹.

Nous retrouvons, quelques semaines plus tard, l'ardent apôtre à Beaune où la mission s'ouvrait le mercredi des Cendres. On devine la sainte colère qui s'empare de lui, à la vue de bandes joyeuses qui couraient les rues, dans de ridicules travestissements, se laissant aller impudemment à toutes sortes de propos et de gestes licencieux. C'était là, il faut l'avouer, une singulière préparation à la mission. Aussi, n'écoutant que son zèle, le saint parcourt les endroits les plus fréquentés de la ville ; il y élève la voix, comme autrefois Jonas au milieu de Ninive ; il menace des jugements de Dieu ce peuple léger qui ne songe qu'à se divertir : *Adhuc quadraginta dies et Ninive subvertetur*, répète-t-il avec tant de force, que ceux qui l'entendent en sont profondément émus. La fête s'en ressentit : elle perdit son entrain et la mission l'acheva pour toujours².

Un autre incident devait marquer cette mission de Beaune, qui avait débuté par ce superbe coup d'autorité. Tous les ans, le soir de Pâques, un intolérable désordre se produisait dans l'église collégiale, à l'occasion du chant traditionnel de l'*O filii et filiae*³. La jeunesse de la ville avait pris la détestable habitude de prolonger de façon si ridicule l'*Alleluia* de cette prose, que la voix du chœur en était

1. Boulay, t. II, pp. 305-314.

2. Boulay, t. II, pp. 334-343.

3. Une fondation en exigeait le chant : cf. Martine, t. I, p. 279.

couverte, et que souvent celui-ci en était réduit au silence. Le P. Eudes, qu'on avait prévenu de cette scandaleuse coutume, va se placer dans le chœur auprès des chanoines. A peine l'*O filii* est-il entonné que l'assourdissant tintamarre éclate. Le P. Eudes; se lève, du geste il commande le silence, et il ne l'obtient qu'avec peine. Une fois le calme rétabli, il monte en chaire et prononce un discours terrifiant contre les profanateurs du saint lieu. Il parlait encore que les jeunes gens en masse recommencent de plus belle : *Alleluia! Alleluia! Alleluia!*

Voyant qu'il n'a rien gagné une première fois, le saint ordonne de fermer les portes de l'église; il remonte en chaire et, pendant une heure entière, il dénonce avec tant de force l'impiété, le ridicule de cet abominable usage qu'il réussit enfin à l'abolir¹.

Faut-il rappeler cet autre trait mi-sérieux, mi-plaisant, où le saint nous apparaît avec sa superbe intransigeance? Entrant un jour dans une église, durant un office des morts, il remarque un prêtre qui chante sur un ton leste et cavalier le cantique d'Ezéchias : *Vadam ad portas inferi*. Le P. Eudes indigné, traduisant à sa façon ce dernier mot, dit assez haut pour être entendu : « Continue, continue; de ce pas tu y seras bientôt². »

A la clôture de la mission de Saint-Lô (1646), il remarque tout un groupe qui se tenait debout sur le passage du Saint Sacrement; un cri du cœur lui échappe aussitôt, qui vaut tout un discours : « A bas, vers de terre, qui n'êtes que de la boue, à la vue de votre Souverain³! » L'avertissement n'eut pas besoin d'être renouvelé.

A Versailles, où il prêche une mission qui restera célèbre, il entend bien garder toute sa liberté, et en user pour la plus grande gloire de Dieu. Il célébrait donc un jour la sainte

1. Boulay, t. II, pp. 334 sqq.

2. Martine, t. II, p. 429. Le texte signifie : J'irai aux portes de l'enfer.

3. Costil, *Annales*, t. I, p. 36.

messe devant le roi qui y assistait avec une grande piété contrastant avec la tenue peu édifiante de nombre de courtisans. Le saint s'en aperçut. A l'Offertoire il se retourne, complimente fort gracieusement Sa Majesté du bel exemple que, par son esprit de foi, elle donne à ses sujets; après quoi il ajoute : « Mais ce qui m'étonne, Sire, c'est que, pendant que Votre Majesté s'acquitte si parfaitement des devoirs de la religion, et qu'elle rend à Dieu avec humilité ses plus profonds hommages, je vois une multitude de vos officiers et de vos sujets qui font tout le contraire. » On devine l'émoi de la foule des petits-maitres qui se pressaient autour du roi, et qui n'étaient guère accoutumés à de pareils procédés¹.

Dans une paroisse qu'il évangélisait, le saint avait eu connaissance de scandales donnés par un pauvre prêtre totalement dévoyé. Il résolut de le sauver à tout prix. Mettant donc à profit une circonstance qui lui permettait de viser directement ce malheureux, il s'écrie, au commencement d'un sermon : « Du feu ! des fagots ! un bourreau ! » Son auditoire s'émeut d'une aussi grave interpellation, dont il n'arrive pas à comprendre la portée. Une délégation est en conséquence envoyée auprès de l'homme de Dieu, avec charge de se renseigner sur ses intentions, et au besoin de lui présenter les doléances de tous. Elle est reçue par M. Paillot, l'un des plus dévoués collaborateurs du saint missionnaire : « Je vous trouve bien hardis, Messieurs, de faire une telle question à M. notre supérieur, s'exclama M. Paillot, pour toute réponse; voulez-vous prendre à partie des prêtres qui viennent vous annoncer la parole de Dieu ? Sachez que c'est à moi que vous avez affaire. » Ces braves gens se le tinrent pour dit. Mais dès le lendemain, la Providence elle-même se chargeait de leur fournir l'explication qu'ils cherchaient : un cierge à la main, le malheureux prêtre que le saint avait juré de ramener faisait en public la confession de ses fautes.

1. Costil, *ibid.*

Les multiples incidents par lesquels s'affirmait ainsi l'autorité du grand missionnaire et son irrésistible action, ne prenaient pas toujours nécessairement un tour aussi tragique. En voici un qui ne manque pas de sel. Les Pecques¹ de Valognes avaient constitué entre elles une sorte d'aréopage qui prétendait bien faire la loi en matière de goût et d'esprit. Malheur au prédicateur qui ne recueillait pas les suffrages de l'académie enjuponnée ; il était à jamais discrédité ! On se demandait en ville la nature du verdict que nos savantes damoiselles ne manqueraient pas de porter sur le P. Eudes et ses compagnons. Le succès de leur mission était en jeu. Aussi importait-il de prendre les devants. Le saint chargea en conséquence M. Manchon de les exécuter. Un grand sermon fut annoncé auquel toute la ville était priée. Mais laissons la parole au prédicateur lui-même, acteur et auteur de cette fine comédie : « Tout le monde sait, Messieurs, en quelle réputation est la ville de Valognes, qui renferme une infinité de personnes si distinguées par leur noblesse, leurs manières polies, la délicatesse de leur esprit, auxquelles rien n'échappe de tout ce qui regarde la littérature et le bon goût. Cependant, je vous l'avouerai, votre ville a encore quelque chose qui me paraît plus singulier et plus extraordinaire : c'est que le sexe même a une large part à cette distinction littéraire, et qu'on remarque parmi les personnes qui s'appliquent à l'étude des beaux-arts, une compagnie de damoiselles qui font profession d'un grand discernement. Il leur manque pourtant une chose : elles n'ont pas de chef pour présider leur assemblée ; c'est ce qui m'a donné l'idée de leur en choisir un qui leur convienne. Pour ma part, et vous serez tous, je pense, de mon avis, je n'en trouve pas qui soit plus apte, en toutes manières, à remplir ce noble emploi que l'ânesse de Balaam². » Les précieuses de Valognes avaient vécu ; le ridicule les avait tuées.

1. Pecques, c'est-à-dire Précieuses.

2. Costil, *Annales*, t. I, p. 161.

Mais là où éclatent l'autorité quasi surnaturelle, l'indomptable audace, les brûlantes ardeurs du serviteur de Dieu, c'est dans les fameuses missions de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Germain-en-Laye et de Versailles. Louis XIV, alors à l'apogée de sa gloire; sa cour, la plus brillante et la plus légère que l'histoire ait connue : tel était l'auditoire qu'il lui fallait affronter, et devant lequel il avait à défendre les droits de la parole de Dieu, que nul ne saurait enchaîner. Il s'en acquitta avec un rare bonheur et une parfaite liberté. Grâce à une lettre d'un contemporain, nous pouvons, à trois siècles de distance, revivre ces heures triomphales pour la vérité et la vertu, aussi bien que pour leur intrépide apôtre; assister à la libération de la conscience chrétienne si cruellement outragée par les scandales d'une époque qui en était aussi riche que de gloire. Cette lettre fut écrite au lendemain de la mission de Saint-Germain-des-Prés (1660); nous la rapportons intégralement :

« Vous saurez, Monsieur, que Dieu a donné au P. Eudes toute la grâce et la bénédiction que l'on pouvait souhaiter pour lui. La Reine-mère vint à sa prédication, à l'abbaye de Saint-Germain; ce sermon dura plus de cinq quarts d'heure, et le P. Eudes y fit merveille; il parla pendant plus d'une demi-heure à la Reine, avec une liberté qui n'était propre à tout autre qu'à lui, et qui fut très bien reçue; tout le peuple, qui y était à milliers, lui applaudissait de cœur, des lèvres et des gestes, car chacun était ravi de l'entendre parler ainsi pour tout le monde, et cela, dans une assemblée si grande, à la clôture d'une si célèbre mission, et dans la première action solennelle de piété où la Reine se fût trouvée depuis son retour. C'était d'un merveilleux effet. Après avoir fait connaître que c'était elle qui avait procuré la paix et le mariage du Roi, le P. Eudes lui fit connaître que son salut dépendait de cinq points : le premier était l'extirpation des hérésies, tant de l'ancienne (le calvinisme) que de la nouvelle (le jansénisme); le second était l'athéisme auquel

il fallait nécessairement donner ordre, sans épargner ni le fer, ni le feu, parce qu'on avait reconnu, par la mission, que tout en était infecté; le troisième était de réprimer le luxe, qui était la cause de tous les désordres, comme il fit voir par la déduction; il n'oublia pas les mangeurs des peuples avec leurs superbes maisons et leurs dorures et enrichissements, et releva ce point d'une manière fort pathétique, sans rien dire pourtant qui blessât son ministère; le quatrième, qu'il ne releva pas moins, fut le soulagement des peuples et la représentation de leurs misères; il n'oublia pas même les pauvres gens, qui demeurent sur le bord de la mer, dont les archers du sel cassent les pots et les cruches; le cinquième et dernier fut la distribution et la promotion aux bénéfices, qui était le point le plus délicat, et sur lequel néanmoins il s'étendit davantage jusqu'à conjurer la Reine de vouloir sauver l'âme du Roi; et ce fut en ce lieu même qu'il parla de Son Éminence (le cardinal Mazarin) qu'il loua de la paix et du mariage du Roi, sans tomber ni dans l'excès de la flatterie, ni dans l'autre extrémité. Il garda un milieu fort approuvé de tout le monde, présupposant qu'après avoir fait tant de bien à la France, et par l'intérêt qu'il y avait comme prince de l'Église, il aurait les mêmes sentiments; et ainsi que cela était au pouvoir de la Reine.

« Vous ne sauriez croire toutes les bénédictions que chacun lui donnait. Ensuite la Reine, avec toutes les princesses, s'en alla de Saint-Sulpice jusqu'à la cour du Séminaire, au milieu de laquelle, contre la porte de la grande salle, il y avait un tabernacle ou trône le plus pompeux et le plus magnifique qui se puisse voir. M^{me} la duchesse d'Aiguillon y avait déployé les trésors de feu M. le Cardinal de Richelieu, qui n'avaient pas vu le jour depuis sa mort; M^{me} la duchesse d'Orléans et M^{mes} de Condé et de Conti avaient aussi apporté tout ce qu'elles avaient de précieux; M^{me} de Brienne et toutes les dames du faubourg, de même, en sorte qu'il y avait des richesses innombrables. Le trône était relevé de dix ou douze marches en rond, sur lesquelles étaient rangés

à genoux tous les ecclésiastiques, au nombre de plus de cinq cents, en aubes et en surplis; tous tenaient en main un cierge allumé; la Reine était au bas, sur un prie-Dieu qu'on lui avait dressé, et toutes les dames se tenaient auprès d'elle; la cour était remplie d'un million de personnes de toutes conditions, à genoux devant le Saint Sacrement. Celui-ci fut porté à la procession et posé dans ce tabernacle. Le P. Eudes était près du Saint Sacrement; le prenant enfin entre ses mains, il fit une exhortation d'une demi-heure environ, qui fut entendue clairement dans tous les coins de cette grande cour, et qui émut tellement le peuple, qu'il y en eut peu dont il ne tirât des larmes, principalement quand il remontra qu'après avoir, tous les jours passés, témoigné tant de joie et d'allégresse à crier souvent : *Vive le Roi!* il était bien juste de rendre au Roi éternel les mêmes honneurs qu'ils avaient rendus à leur roi temporel, et de crier à présent : *Vive Jésus!* Quand il prononça ces paroles, on entendit les acclamations de tout le peuple et même de la Reine. M. Manchon, qui était près d'elle, et qui la voyait à découvert, m'a assuré que de grosses larmes lui tombaient des yeux. Enfin, jamais pareille chose ne s'était vue à Paris. La Reine dit ensuite que, si elle avait cru que la cérémonie dût être si solennelle comme elle l'avait vue, elle y eut amené la Reine sa fille. Ce qui l'avait empêché de le faire était que celle-ci n'entendait pas encore le français. Mais elle eut été fort aise qu'elle eût vu une pareille cérémonie, et elle avait grand regret de ne l'y avoir pas amenée; elle en témoigna une satisfaction tout à fait extraordinaire, et des ecclésiastiques qui portaient le derrière du dais entendirent qu'elle disait que, dès le soir même, elle allait proposer à Monsieur le Cardinal toutes les choses que le P. Eudes lui avait représentées ¹. »

Veut-on une preuve de plus de la sainte liberté avec laquelle l'homme de Dieu traitait les grands de ce monde?

1. Hérambourg, liv. I, ch. ix.

Qu'on relise cette lettre qu'il écrit aux prêtres du Séminaire de Caen, et dans laquelle il raconte l'accueil qu'il fit à la Reine, survenue inopinément durant un sermon qu'il prêchait chez les Bénédictines du Saint-Sacrement :

« ... La Reine arrive à la fin du sermon, à laquelle je dis bien des choses sur le sujet du feu qui a brûlé une partie du Louvre. Je commençai à lui parler ainsi :

« Madame, je n'ai rien à dire à Votre Majesté sinon de la supplier très humblement, puisque la divine Majesté l'a amenée en ce lieu, de n'oublier jamais la puissante prédication que Dieu lui a faite, et au Roi, par le feu qui a brûlé une partie du Louvre. Vous êtes persuadée que, parmi les chrétiens, il n'y a point de hasard, mais que tout se fait par la Providence et l'ordre de Dieu. Ce feu est donc un effet de son ordre, et il veut dire plusieurs choses :

« 1^o Qu'il ne fallait point travailler aux dimanches et aux fêtes.

« Il veut dire : 2^o Qu'il était permis aux rois de bâtir des Louvres; mais que Dieu leur commandait de soulager leurs sujets, d'avoir compassion de tant de veuves, de tant d'orphelins et de tant de peuples accablés de misères;

« 3^o Qu'il était permis aux princes et aux rois de prendre quelques honnêtes divertissements; mais que d'y employer tous les jours, toutes les semaines, tous les mois, toutes les années et toute la vie, n'était point le chemin du Paradis;

« 4^o Que Paris était plein d'athées qui mettent Dieu sous leurs pieds, et qui font des actions dont les diables ont horreur; et que, si Leurs Majestés le savaient et qu'elles n'employassent pas leur puissance royale pour châtier des crimes si horribles, elles s'en rendraient responsables devant Dieu et attireraient ses vengeances et ses malédictions sur leur tête;

« 5^o Que, si le feu temporel n'avait pas pardonné à la maison royale, le feu éternel ne pardonnerait ni à princes, ni à princesses, ni à rois, ni à reines, s'ils ne vivaient en

chrétiens, et s'ils n'avaient pitié de leurs sujets; et que, si ce feu matériel n'avait pas eu de respect pour les portraits et les figures des rois, qui étaient dans le lieu qu'il avait brûlé, le feu de l'ire de Dieu n'épargnerait pas les originaux s'ils n'employaient leur autorité pour détruire la tyrannie du diable et du péché, et pour établir le règne de Dieu dans les âmes de leurs sujets;

« 6° Que je n'avais point d'autre intérêt, en disant ces choses, que celui de mon Maître et de mon Dieu, et celui du salut de mon Roi et de ma Reine pour lesquels je voudrais donner mille vies;

« 7° Que c'était une grande pitié que de voir que les grands de ce monde étaient assiégés d'une troupe de flatteurs, qui les empoisonnaient par leurs flatteries et les perdaient, en sorte qu'on ne leur disait presque jamais la vérité; que les prédicateurs étaient très criminels devant Dieu de la tenir captive en injustice, et que je me tiendrais très condamnable, si je ne disais toutes ces choses à Sa Majesté;

« Enfin, que je la suppliais de les recevoir, non comme de la part d'un homme, mais comme de la part de Dieu; que je n'étais qu'un chétif homme et un misérable pécheur, mais qu'au lieu où j'étais et tenant la place de Dieu, je pouvais dire, après saint Paul et avec tous ceux qui ont l'honneur d'annoncer la sainte parole de Dieu : *Pro Christo legatione fungimur* : je fais ici l'office d'un ambassadeur de Jésus-Christ, pour porter la parole du Roi des rois à une grande Reine, et que je la suppliais de la prendre en cette façon...

« ... Voilà presque mot à mot ce que je dis. Ce que je vous écris, afin que vous et nos amis sachiez la vérité.

« J'ai su depuis, de plusieurs personnes qui étaient avec la Reine et qui s'en allèrent avec elle, qu'elle l'a fort bien pris, et que quelques flatteurs lui avaient voulu dire quelque chose, mais qu'elle leur avait fermé la bouche de la bonne manière ¹... »

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 411.

Décidément, les oreilles de nos rois les plus absolus étaient moins chatouilleuses que celles de maints de nos gouvernants les plus démocratiques. Semblables sermons seraient, de nos jours et en nos pays de prétendue liberté, déferés comme d'abus. On crierait au scandale, à la provocation, à l'influence indue, à l'ingérence cléricale, que sais-je? Et le prédicateur assez audacieux pour les débiter, courrait gros risque de lier connaissance avec la justice humaine, qui, trop souvent, hélas! réserve toute sa sévérité pour les défenseurs de la vérité et de la vertu!

§ 4. Pourquoi faut-il que la majeure partie de l'œuvre oratoire du saint missionnaire ait disparu? De ce monument d'éloquence sacrée il ne nous reste que quelques débris; ils suffisent à nous donner une idée des plus avantageuses du majestueux ensemble dont ils faisaient partie et à nous en faire déplorer plus vivement la disparition. Qu'on en juge par les quelques extraits suivants que nous empruntons au *Traité de l'honneur dû aux lieux saints*, lequel semble bien n'être qu'une reproduction textuelle de quelques-unes des apostrophes indignées et véhémentes adressées par le saint aux profanateurs de la maison de Dieu. Écoutons-le s'en prendre, sans aucun ménagement, à la tenue peu modeste que certaines femmes osent se permettre à l'église :

« Et les femmes, lesquelles, selon le langage du Prince des Apôtres, saint Pierre, doivent être en tout lieu et en tout temps, mais spécialement dans l'église, ornées d'une telle pudeur, simplicité et modestie, que leur sainte conversation et l'exemple de leurs vertus et de leur piété soient capables de convertir les cœurs des hommes les plus endurcis, et sur lesquels la prédication de la divine parole n'a aucun pouvoir, en quel équipage viennent-elles dans les lieux saints? Quels y sont leurs comportements? Au lieu d'être voilées, comme Dieu le leur ordonne par saint Paul, elles s'y présentent, voire même elles entrent souvent dans le sanctuaire, comme si elles venaient à un bal ou à une danse, avec des habits

pompeux, des cheveux frisés, crépelés, annelés, avec la gorge et le sein découverts. Est-ce vouloir plaire à Dieu cela, ou au monde qui est son ennemi et par conséquent au prince du monde qui est Satan? Est-ce porter les marques d'une chrétienne ou d'une païenne? Est-ce être parée des livrées de Jésus-Christ, ou des livrées de l'Antéchrist? Est-ce porter l'image de la pureté, modestie et humilité de la plus noble de toutes les femmes, qui est la Reine du ciel, ou le portrait de la vanité et impiété de l'infâme Jézabel, laquelle, par un juste jugement de Dieu, a été écrasée sous les pieds des chevaux et mangée par les chiens? Dirait-on pas qu'elles viennent à l'église pour y désavouer publiquement, à la face de Dieu et des anges, la promesse qu'elles ont faite en leur baptême de renoncer aux pompes du diable et pour protester hautement que, encore qu'elles confessent Jésus-Christ de bouche, elles le renient néanmoins par leurs œuvres, pour adhérer à son ennemi? O effronterie! ô impudence insupportable! Voir des chrétiennes paraître devant Jésus-Christ couronné d'épines, déchiré à coups de fouet, démembré, crucifié, tout couvert de plaies et de sang, revêtues des pompes de Satan, armées de pied en cap de vanité, de mondanité, d'afféterie, de mille flèches empoisonnées pour faire la guerre à la chasteté, et pour tuer les âmes pour lesquelles il est mort; ou, pour mieux dire, armées de fouets, d'épines et de clous, pour flageller, tourmenter et crucifier derechef celui qu'elles adorent en apparence comme leur Dieu, et qu'elles renient en effet! Que vous a-t-il fait, misérables, ce très aimable Sauveur, que vous le traitiez si indignement dans sa propre maison? Combien y en a-t-il d'entre vous, lesquelles, si d'une oreille elles écoutent la prédication de la divine parole, présentent l'autre aux cajoleries de quelque malheureux tison d'enfer? Combien y en a-t-il qui, au lieu de s'humilier devant la majesté du grand Dieu, et d'avoir les yeux baissés en terre comme vers le lieu d'où elles sont sorties, où elles doivent rentrer, pour être mangées des vers et changées en pourriture — lancent de tous côtés des regards envenimés, qui empoisonnent les cœurs

et massacrent les âmes rachetées du sang de Jésus-Christ? Elles n'y pensent pas en mal, disent-elles, mais le diable y pense pour elles, et se sert de leur afféterie pour faire commettre quantité de péchés, etc...

« Ne savez-vous pas, ingrates que vous êtes, que le Roi de gloire, se présentant devant son Père, afin de le prier pour vous, s'est prosterné la face contre terre, selon ces paroles de l'Évangéliste : *Procidit in faciem suam orans*, et qu'il a mis sa divine bouche dans la poussière pour votre salut, suivant ce témoignage du Prophète : *Ponet in pulvere os suum*, et que la bonté infinie qu'il a pour vous, l'a réduit seize cents ans et plus, dans un continuel et prodigieux anéantissement sur les autels, dans la sainte Eucharistie et dans le saint sacrifice de la messe? Comment est-il donc possible que vous ayez tant d'amour pour vous-mêmes et si peu de respect pour votre Dieu, tant de vanité et si peu de piété, que vous ne puissiez vous résoudre, ni de fléchir les genoux en terre, pour rendre l'honneur que vous devez à celui qui y a mis la face pour vous, ni de souffrir que vos habits touchent la poussière, dans laquelle le Dieu du ciel a voulu mettre sa bouche pour vous tirer de l'enfer, ni de vous humilier en un lieu où les Séraphins ne sont qu'avec tremblement, et où le souverain Monarque de l'univers est tout humilié et abaissé pour votre sujet? Que dirons-nous de celles qui, au matin, assistent au saint sacrifice de la messe, et, l'après dîner, vont au bal et à la comédie, comme si elles voulaient joindre l'arche de Dieu avec l'idole de Dagon! Quelles foudres méritent celles qui s'approchent de la table de Dieu, pour trahir son Fils, comme Judas, et pour le mettre dans une caverne de serpents et de dragons, c'est-à-dire dans un cœur rempli de l'esprit du monde, de l'esprit d'ambition, d'avarice et d'impureté, et asservi à toutes sortes de passions déréglées? C'est ainsi que le Fils de la Vierge est traité par celles qui le devraient adorer comme leur Dieu, l'aimer comme leur Père, et le craindre comme leur Juge¹! »

1. *Œuvres complètes*, t. II, p. 29.

Voici maintenant la saisissante et pathétique conclusion de ce discours si entraînant :

« Je veux terminer en adressant ma voix aux hommes et aux femmes qui profanent en toutes les manières susdites la maison de mon Dieu, et en leur disant avec le Prophète : *Usquequo claudicatis in duas partes*, jusques à quand clochez-vous des deux côtés, voulant joindre la qualité de chrétiens et d'enfants de Dieu avec la qualité de mondains et d'enfants du diable, le faux honneur du monde avec le service et la gloire du vrai Dieu, les maximes de Jésus-Christ avec les maximes de l'Antéchrist? Jusques à quand voudrez-vous démentir la parole du Fils de Dieu qui vous déclare que personne ne peut servir deux maîtres? Jusques à quand prétendez-vous manger à la table de Dieu et à la table des démons? Si le monde est votre Dieu, servez-le entièrement, et ne venez plus désormais profaner les temples du vrai Dieu, et sachez quant et quant que votre faux dieu n'a point d'autre paradis à vous donner que l'enfer. Mais si Dieu est votre Dieu, glorifiez-le comme votre Dieu, servez-le comme votre Maître, craignez-le comme votre Juge, qui vous proteste lui-même qu'il vous demandera compte, en son jugement général, jusque d'une parole oiseuse¹. »

Certes, on l'accordera sans peine, c'est là de la grande et de la véritable éloquence. Au sortir de pareils discours, on ne devait guère songer à les analyser, à en louer l'art et la beauté; on rentrait en soi-même, on réfléchissait sur sa conduite, on priait, on pleurait, on se confessait.

§ 5. C'était bien là l'unique but visé par le saint missionnaire. Pour lui « si la prédication était l'âme de la mission, la confession en était le cœur² ». Il avait coutume de dire, paraît-il, que « les prédicateurs battaient les buissons, mais

1. *Œuvres complètes*, t. II, p. 43.

2. *Ibid.*, t. IV, p. 129.

que les confesseurs prenaient les oiseaux ¹ ». Visiblement « il préférerait, écrit Hérambourg, le tribunal à la chaire, connaissant qu'on y pouvait faire plus de fruit. Les prédicateurs, disait-il, ébauchent seulement l'ouvrage du salut, mais les confesseurs y donnent la perfection. Ceux-là sont envoyés de Dieu pour faire connaître aux hommes ses volontés, ceux-ci les font exécuter; les premiers sont les trompettes qui les animent à livrer la guerre au péché, les seconds sont les soldats qui le tuent. Les prédicateurs sont les médecins qui déclarent les remèdes propres pour la guérison des maladies spirituelles, les confesseurs appliquent à chaque âme ceux qui lui sont convenables. Ceux-là sont les anges qui annoncent aux pécheurs le déluge de l'ire de Dieu, et ceux-ci sont les Noés qui en sauvent plusieurs dans l'arche de la pénitence. Les premiers publient les mystères du Seigneur et les souffrances qu'il a portées pour les sauver, et les derniers leur en appliquent les mérites et les fruits ². » On ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de l'élévation ou de la justesse de ces vues sur le ministère tout de miséricorde du confesseur. Ce n'est pas en chaire, mais au confessionnal que se reconnaît le véritable missionnaire. Les populations qui tremblaient sous le souffle de la vigoureuse éloquence du P. Eudes ne s'y sont pas trompées; elles savaient la tendresse insaisissable que son cœur compatissant leur réservait; elles savaient que ce « lion » une fois descendu de chaire, devenait au confessionnal « le plus doux des agneaux ». Aussi assiégeaient-elles son confessionnal, et n'avaient-elles de repos que quand elles avaient eu la consolation de recueillir de ces mêmes lèvres apostoliques qui avaient condamné le péché avec tant de vigueur, les brûlantes paroles de pardon qui rendaient aux âmes la paix la plus complète : « Les épines qui me percent le cœur, écrivait un jour le saint mission-

1. Martine, t. I, p. 215.

2. Hérambourg, *Vertus du P. Eudes*, p. 108. On trouvera dans le *Bon Confesseur* un parallèle tracé par le saint lui-même entre les fonctions du prédicateur et celles du confesseur. Cf. *Œuvres complètes*, t. IV, p. 199.

naire, c'est de voir plusieurs pauvres gens qui sont quelquefois huit jours après moi, sans pouvoir se confesser, quoique nous soyons dix confesseurs¹. »

Ce dernier trait achève de le peindre : en lui se réunissent harmonieusement les qualités du véritable missionnaire : s'il prêche avec tant de force, c'est pour pouvoir confesser avec plus de douceur et de compassion ; s'il remue si profondément les âmes, dans la chaire, c'est pour faire germer au confessionnal les fleurs du repentir, les fruits d'une conversion sincère.

II

§ 1. Nos missions modernes s'écartent assez sensiblement du type créé par le P. Eudes, ou tout au moins suivi par lui dans les siennes ; elles n'en ont plus la durée, l'éclat, l'intensité, ni, il faut l'avouer, les résultats. Aussi, pour donner tout son relief au portrait que nous avons essayé de tracer du P. Eudes missionnaire, nous faut-il le replacer dans son cadre naturel, et, par conséquent, le montrer à la tête d'une de ces grandes missions qu'il dirige avec tant d'autorité, et dont, par son prestige, par sa sainteté surtout, il assure le plein succès.

Il avait sur la durée des missions des principes bien arrêtés : « Afin qu'une mission fasse quelque changement dans les mœurs, écrit-il à M. de La Vieuville, évêque de Rennes, et qu'elle détruise les vices et les mauvaises coutumes, il est nécessaire qu'elle dure, pour le moins, sept à huit semaines. Nous n'en faisons point dans les plus petites paroisses de la campagne qui ne dure six semaines ; autrement, on plâtre le mal, mais on ne le guérit pas ; on rompt des mauvaises habitudes, mais on ne les déracine pas ; on fait du bruit, mais pas de fruit². » Aussi prolongeait-il le plus

1. Lettre à M^{me} de Budos, *Œuvres complètes*, t. XI, p. 29.

2. *Œuvres complètes*, t. XI, p. 98.

possible les missions dont il avait la charge : celle qu'il donna à Rennes en 1670 dura près de cinq mois¹.

L'arrivée des missionnaires constituait une véritable et pacifique prise de possession, par eux, du pays ou de la ville qu'ils venaient évangéliser. Ils formaient vraiment comme une petite armée qui s'avavançait vaillamment et en bon ordre à la conquête des âmes : il était rare qu'ils fussent moins d'une douzaine; souvent ils étaient trente et davantage. On rencontre fréquemment dans les lettres du saint des phrases de ce genre : « Nous sommes ici quinze, vingt ou vingt-cinq ouvriers; mais cinquante ou soixante n'y suffiraient pas². » Lui-même les avait choisis et formés avec le plus grand soin. Tout le temps que devait durer la mission, il les astreignait à un règlement très précis où les intérêts de leurs âmes et de celles qu'ils avaient à édifier et à sauver étaient sagement conciliés. Le voici tel que M. Finel, l'un des premiers compagnons du P. Eudes, nous l'a conservé :

« On se lève à quatre heures et demie au plus tard, et, après une demi-heure d'oraison, on récite les Petites Heures en tout ou en partie, remettant le reste à une heure commode. A midi, on dîne, après les litanies, et l'on récite le *Benedicite* et les actions de grâces prescrits aux clercs. Après le catéchisme, on récite Vêpres; et les Matines vers six heures du soir; elles sont suivies des litanies de la Sainte Vierge et du souper. On propose ensuite des cas de conscience, en prenant toutes les précautions nécessaires pour assurer le sceau de la confession. A huit heures et demie, on fait les prières du soir et d'autres particulières pour les besoins de la mission, et on garde ensuite le silence très exactement, comme très nécessaire pour entretenir les missionnaires dans la récollection dont ils ne peuvent se passer dans la multitude des actions qui pourraient les dissiper sans ce secours³. »

1. Cf. Boulay, t. IV, p. 137; Martine, t. II, pp. 268-269; Costil, *Annales*, t. I; liv. VII, ch. III.

2. *Œuvres complètes*, t. X, pp. 386, 431 ssq.

3. Costil, *Fleurs*, t. I, liv. I, 27, pp. 190-191.

Dans une lettre à un supérieur de missionnaires, le saint insiste sur la ligne de conduite à tenir au cours des missions, sur les dispositions intérieures qu'il faut y garder. Nous transcrivons cette lettre intégralement : en y peignant avec sa vigueur coutumière, et en traits de feu, le missionnaire de ses rêves, il nous ouvre, une fois de plus, une échappée magnifique sur son âme à lui-même. Tous les missionnaires auront avantage à se rapprocher de l'idéal qu'il leur y propose :

« Ce qui doit vous consoler et vous encourager, c'est que Notre-Seigneur est au milieu de vous (dans vos missions), d'une façon particulière, selon sa promesse : *Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus*. Non seulement il est avec vous, mais il est en vous pour y continuer le même œuvre de la rédemption des âmes, qu'il a commencé par lui-même. Demeurez aussi en lui, très aimé frère, et, pour cet effet, efforcez-vous de sortir hors de vous-même et d'y renoncer fortement, pour vous retirer en lui et vous y donner entièrement, puisque hors de lui, vous ne pouvez rien, et avec lui vous pouvez tout. Souvenez-vous que prêcher, c'est faire parler Dieu, et par conséquent celui qui prêche doit être anéanti, afin que Dieu soit tout en lui. C'est pourquoi ayez grand soin de vous anéantir aux pieds de Notre-Seigneur, avant que de monter en chaire, et de vous donner à lui, le suppliant qu'il vous anéantisse lui-même, et qu'il s'établisse en vous, afin que ce soit lui-même qui parle, car il n'appartient qu'à lui d'annoncer la parole de son Père.

« Tâchez aussi, très cher frère, de faire toujours un peu d'oraison, et de bien dire votre bréviaire et votre messe.

« Je vous prie d'avoir soin de votre santé, et pour cet effet je vous conjure de ne prêcher jamais plus d'une heure de temps. Je vous recommande aussi la santé de nos très chers frères; et à cette fin, faites en sorte que tous reviennent de l'église à la même heure, pour prendre leur réfection en même temps, que les incommodés disent la messe du

matin, et surtout qu'on se retire à neuf heures du soir, pour prendre le repos qui est nécessaire.

« Recommandez-leur souvent la piété intérieure et la modestie extérieure, et de se donner souvent à Notre-Seigneur pour faire son œuvre dans son esprit, c'est-à-dire dans les dispositions intérieures et extérieures dans lesquelles il faisait toutes ses actions lorsqu'il était en la terre. Je les supplie tous de se donner à lui fortement pour faire les actions divines, je veux dire les fonctions sacerdotales, *digne Deo*, pour traiter les âmes pécheresses en l'esprit de sa charité et de sa douceur, et pour vivre et converser les uns avec les autres avec respect et amour fraternel, *non quae sua sunt quaerentes, sed quae aliorum*. Surtout je les conjure d'avoir extrêmement en horreur et de fuir plus que la mort et l'enfer même, les moindres ombres de ce vice abominable qu'il n'est pas permis de nommer, et pour ce sujet d'agir avec les personnes du sexe différent avec grande retenue...

« Je bénis Dieu infiniment de toutes les grâces qu'il vous fait dans vos missions. Si vous n'avez pas tant de monde en celle où vous êtes, ne vous découragez pas pour cela ; s'il n'y en a pas beaucoup au commencement, il y en aura davantage par après. Et puis souvenez-vous qu'une seule âme est un monde devant Dieu, et que Notre-Seigneur s'est bien arrêté pour prêcher une seule femme ; joint qu'il est nécessaire que l'amour-propre et la vanité qui se mêlent même dans les œuvres de Dieu, soient mortifiées. Prenez garde de n'apporter pas pour cela moins de soin et de préparation en vos prédications ; car c'est alors qu'il faut y apporter plus de ferveur et de diligence¹. »

§ 2. L'accueil réservé aux missionnaires n'était pas le même partout. Il était enthousiaste en certains endroits : « Cette mission commence par où les autres finissent, c'est-à-dire avec une grande ferveur, écrit le saint au cours d'une

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 479.

mission qu'il prêche à Châlons. L'église qui est fort grande, est toujours pleine à nos sermons, comme au Vendredi saint¹. » Et pendant celle d'Autun : « Nous avons été reçus, ici, avec de grands témoignages d'affection du seigneur évêque, des prêtres, des magistrats et de tout le peuple². »

En d'autres endroits, au lieu de l'enthousiasme, ils ne rencontraient que défiance et une froide hostilité. On n'a pas oublié la lettre que, tout au début de sa carrière apostolique, le saint écrivait à M^{me} de Budos : « Me voici, lui mandait-il, dans un bourg, pour commencer la mission. Je ne sais pas ce qui m'y arrivera ; mais dans la précédente on m'a donné de fort belles qualités. Car les uns ont dit que j'étais le précurseur de l'Antéchrist ; les autres, que j'étais l'Antéchrist même ; les autres, un séducteur, un diable à qui il ne fallait pas croire ; et d'autres, un sorcier qui attirait tout le monde après lui. Quelques-uns délibéraient de me chasser et eussent peut-être exécuté leur dessein, si nos Pères ne fussent venus le même jour³. » « Nous sommes ici, écrit-il pendant la mission de Corbeil, parmi un peuple *duræ cervicis*⁴. » Ailleurs, on répandait sur son compte et celui de ses compagnons, toute espèce de calomnies, d'insinuations perfides : « Ils étaient représentés, nous disent ses biographes, comme des gens fort rudes et fort austères, qui refusaient l'absolution pour un rien et chargeaient de pénitences insupportables ; comme des gens ignorants, timides, superstitieux, qui débitaient des fables et ne s'appliquaient qu'à l'extérieur de la religion, dont ils négligeaient le fond et l'essentiel ; comme des gens intéressés, qui faisaient vendre des livres, afin d'en tirer profit, et sous prétexte de restituer le bien d'autrui, se l'approprièrent, pour en bâtir des églises ou des séminaires. Ce qui n'allait à rien moins qu'à leur attribuer tous les vices que l'Évangile reproche aux

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 455.

2. *Ibid.*, t. X, p. 386.

3. *Ibid.*, t. XI, p. 29.

4. *Ibid.*, t. X, p. 395.

Pharisiens, et à les faire passer pour les plus grands hypocrites qui eussent paru depuis des siècles¹. »

L'important était de dissiper au plus tôt ces odieuses préventions. Le saint s'en allait donc par les rues, une clochette à la main, quêtant un auditoire². Puis peu à peu sa réputation grandit, et avec elle le nombre de ses auditeurs; l'église où il les réunit ne tarde pas à devenir trop étroite : il prêche alors dans le cimetière, sur les places publiques³ : en 1676, à Saint-Lô, au cœur de l'hiver, au plus fort d'un vent violent, le saint, qui avait alors soixante-quatorze ans, sort de l'église Notre-Dame qui ne peut contenir la foule, et prêche en plein air.

Une fois la mission lancée, rien n'y résiste : la vie matérielle, les affaires, les plaisirs, les distractions, tout est suspendu. Les populations entraînées, comme malgré elles, par la grâce toute-puissante qui les soulève, semblent n'avoir plus d'autre préoccupation que de répondre aux puissants appels de l'homme de Dieu qui prêche le salut et la conversion.

§ 3. La mission est organisée de manière à atteindre tout le monde. Elle a son règlement quotidien, ses réunions spéciales, ses cérémonies extraordinaires.

Tous les biographes du saint rapportent, en termes à peu près identiques⁴, le règlement qu'il avait dressé pour chaque jour de la retraite. « A la campagne, dit Martine, aux jours qui n'étaient pas fêtés, on ne donnait d'ordinaire qu'un sermon⁵. Après avoir fait la prière du matin à genoux, un missionnaire moralisait dessus d'une manière fort instructive, pour enseigner au peuple à prier et à bien accomplir toutes ses actions pendant la journée. Les actes se récitaient tout

1. Cité par Boulay, t. II, p. 252.

2. Martine, t. I, pp. 214-215.

3. *Ibid.*, t. I, pp. 206-208.

4. Costil, *Annales*, t. I, p. 97; Martine, t. I, p. 226; Boulay, t. II, p. 208.

5. Sur les neuf heures du matin. Boulay, t. II, p. 208.

haut, tels qu'ils sont dans le petit livre des *Exercices de piété* : on les faisait répéter mot à mot pour les apprendre aux plus simples et aux plus grossiers, et les amener ainsi à en contracter une sainte habitude. Le catéchisme ¹ avait lieu depuis midi et demi jusqu'à deux heures ; on le terminait par le chant de quelques cantiques spirituels ; enfin on récitait la prière du soir en la même manière que celle du matin ². Le reste du jour était employé à entendre les confessions ³. Dans les villes, et aux jours de fête et de dimanche dans les campagnes, il y avait ordinairement deux sermons : un le matin, et l'autre l'après-midi, à une heure commode ; le catéchisme qu'on y faisait à l'heure ordinaire était beaucoup plus ample, plus instructif et plus convenable pour les grandes personnes. »

Nous avons parlé précédemment des réunions spéciales que, durant ses missions, le P. Eudes tenait en faveur des prêtres. Nous n'avons pas à y revenir. Elles n'étaient pas les seules : gentilshommes, artisans, gens de profession, prisonniers, mères de famille, enfants avaient tour à tour les leurs, où ils étaient instruits de leurs devoirs particuliers, des obligations de leur état.

Quand la grâce de Dieu avait achevé son œuvre, que la parole ardente, impérieuse du grand missionnaire avait subjugué ses auditeurs, le moment était venu de donner libre cours aux sentiments qui débordaient de toutes les

1. « On change quelquefois cette heure en faveur des artisans, ou des gens de journée, comme on le fit à la mission de Beaune, dans laquelle on fit cet exercice du catéchisme à 4 heures 30 du matin en faveur des pauvres domestiques, vigneron et autres personnes qui allaient ensuite à leur journée. » Costil, *Annales*, t. I, p. 96.

2. « Lorsque le feu est dans la mission... on donne avis en chaire qu'on ira volontiers faire les prières du matin et du soir chez ceux qui le souhaiteront, et l'on députe, pour ce sujet, deux prêtres de la mission qui s'y rendent après le souper de la communauté, en été seulement, et y ayant assemblé les voisins et fait la prière tout haut, en leur présence, pour leur en donner l'exemple, ils s'en retournent aussitôt à leur demeure, sans parler à qui que ce soit ». Costil, *Annales*, t. I, p. 98.

3. On ne commençait les confessions qu'après le troisième ou le quatrième jour. Boulay, t. II, p. 211.

âmes. Quiconque a l'expérience des missions, sait parfaitement que les grandes démonstrations qui s'y déroulent, n'ont de sens, et ne produisent de fruit que dans la mesure où elles sont longuement et sérieusement préparées, que dans la mesure aussi où elles répondent à un besoin qui finit par s'imposer à tous de crier leur foi, de la traduire dans de grandioses manifestations, dans lesquelles tout l'être s'affirme ; dans lesquelles encore les convictions qui, en temps ordinaire, semblent sommeiller au fond du cœur, jaillissent avec force, s'étalent au grand jour. Dans les missions, plus que partout ailleurs, à un moment donné sonne l'heure des âmes. Le P. Eudes qui possédait, au plus haut point, la psychologie des foules croyantes, connaissait exactement cette heure, et il en tirait merveilleusement parti.

C'est ainsi que, successivement, il organisait d'abord un pèlerinage à quelque sanctuaire du voisinage. Une journée entière y était consacrée, occupée exclusivement par les exercices les plus pieux et les plus touchants. Quelques jours plus tard, était célébré le service des trépassés, qui assurait aux défunts de la paroisse leur part des avantages spirituels de la mission. Une procession du Saint-Sacrement qui dépassait en éclat et en pompe toutes les cérémonies précédentes, était réservée pour la fin de la mission. Le lendemain ou surlendemain de la clôture, le P. Eudes convoquait une dernière fois la population évangélisée par lui. Il réservait pour cette réunion une cérémonie qui ne manquait jamais de produire une profonde impression sur ceux qui y assistaient : la mise au feu des mauvais livres et autres objets scandaleux. Un immense feu de joie avait été préparé¹, auprès duquel le clergé en surplis se rendait processionnellement. Le P. Eudes prenait la parole : « Ce que l'on venait faire en allumant ce feu, disait-il, c'était se réjouir des victoires remportées par Jésus-Christ, sur le péché, la chair et le démon ; c'était aussi détruire les principaux ins-

1. A Beaune, les syndics de la ville apportèrent eux-mêmes les fagots. Martine, t. I, p. 267.

truments dont ils se servent pour arracher les âmes à son empire. » Après quoi, il récapitulait brièvement les idées développées sur ce sujet dans les instructions précédentes. Vers la fin du sermon, l'immense bûcher s'allumait, et le prédicateur y jetait successivement livres, tableaux, images, etc., en les nommant à haute voix, et en criant anathème à leurs auteurs et à ceux qui, en ayant de semblables, refuseraient de s'en dessaisir. Puis il ajoutait, de façon à être entendu de toute la foule : « Ainsi seront jetés au feu et brûlés éternellement tous les jureurs, tous les blasphémateurs, tous les vindicatifs, tous les impudiques, tous les ivrognes, etc., et tous ceux qui n'ont pas voulu profiter de la mission et se convertir. » Et les apostrophant avec véhémence : « Eh ! bien, choisissez ou de faire ce que vos confesseurs vous ont demandé, c'est-à-dire de restituer le bien d'autrui que vous retenez injustement, de vous réconcilier avec ce voisin que vous haïssez, etc., etc., de quitter enfin cette occasion prochaine qui est la cause de vos rechutes, ou d'être à jamais précipités dans les abîmes de l'enfer. » Quand il avait fini de parler, on entonnait le *Te Deum*, que l'on continuait pendant que le feu achevait de consumer les objets qu'on y avait jetés. Ensuite le retour à l'église s'effectuait au chant des *Alleluia* et du *Laudate Dominum*¹.

Cette fois, la mission était achevée. La petite troupe apostolique s'éloignait « au plus tôt et à petit bruit », emportant les bénédictions, les regrets, la reconnaissance des âmes qu'elle avait relevées, converties, transformées.

III

§ 1. Laissons-la partir. Quant à nous, notre tâche n'est pas encore terminée : nous connaissons le cadre extérieur des missions qui ont rendu célèbre le grand apôtre normand ;

1. Nous reconstituons cette cérémonie d'après le P. Boulay, t. II, p. 236, qui s'appuie lui-même sur Costil, *Annales*, t. I, p. 99 et Martine, t. I, p. 238.

il nous faut maintenant en rappeler les résultats extraordinaires.

Ceux-ci sont attestés par le témoignage unanime des contemporains du saint. Sa réputation de convertisseur était déjà solidement établie avant même qu'il ne quittât l'Oratoire : « Il y a quelque temps que j'inspirai ce moyen¹ à un des nôtres qui est presque toujours en mission dans la Normandie, écrit le P. de Condren en parlant du saint. Un trésorier de France de la ville de C. (Caen) me dit ici dernièrement qu'il avait laissé ce bon Père près de chez lui, où il l'avait vu pendant une semaine, tellement suivi du peuple et des prêtres du pays, qu'il occupait cent confesseurs. J'ai su depuis que cette ferveur s'est maintenue². » M. de Renty, qui l'a vu à l'œuvre en maints endroits, qui a même fait appel plusieurs fois à son zèle apostolique en faveur des habitants de ses terres, écrit de même : « Notre grand Dieu m'a accordé et à tout son peuple de deçà une mission par le P. Eudes, un homme tout apostolique, et ses compagnons aussi. Aidez-moi à bénir le Seigneur de cette grande grâce ; car elle paraît non seulement par le grand concours de tout le pays, mais encore par les conversions, restitutions, réconciliations et changement de mœurs. « Celui qui pêche ne voit pas Dieu, dit saint Jean en sa première Épître, et celui qui le voit ne peut pécher. » Je m'unis donc avec vous au zèle de sa lumière et de sa connaissance pour tant de pauvres âmes qui sont dans les ténèbres, faute qu'on ne leur prête point la main. On laisse venir la gangrène presque de tous côtés. C'est pourquoi prions le Seigneur de la moisson, selon son ordre, qu'il daigne répandre et envoyer beaucoup de bons ouvriers, saints, éclairés, et désintéressés de ce siècle, corriger les peuples et faire connaître Dieu et Jésus-Christ.

1. Il s'agit d'une association d'Oratoriens avec des prêtres auxiliaires, préconisée par le P. de Condren, pour suppléer au manque d'ouvriers apostoliques.

2. *Lettres du P. Charles de Condren*, édition de l'abbé Pin, lettre L; ap. Boulay, t. I, p. 444.

Je voudrais me démembrer par tout le monde pour cela¹... »

Une autre fois, dans une lettre à un ami, il donnait sur l'une des missions de notre saint, les détails suivants :

« MONSIEUR,

« Je supplie celui qui me lie si fortement à vous, de nous être à tous deux et notre Vie et notre Tout.

« Notre mission qui ne finit que dimanche dernier, m'a ôté le moyen de me donner plus tôt l'honneur de vous écrire. Elle s'est passée, grâces à Dieu, avec beaucoup de bénédiction par la touche que l'on remarquait dans les personnes, par quantité de restitutions qui se sont faites, quantité de livres profanes et romans que l'on a apportés pour brûler publiquement. Enfin, les missionnaires eussent souhaité d'être cent, aussi bien qu'ils n'étaient que dix-huit, pour satisfaire au peuple, qui attendait quelquefois deux, trois et quatre jours à pouvoir se confesser, et, au bout de quatre semaines, quantité ne l'ont pu. Il est impossible que l'on ne soit touché de voir la ferveur des pauvres gens quitter tout pour se rendre à la parole de Dieu; et il faut rendre cet honneur au P. Eudes de le tenir comme un admirable et extraordinaire organe de Dieu pour le ministère où il l'a appelé. On ne peut résister à des vérités dites si nument, si saintement et si fortement.

« Je ne vous en dirai pas davantage sur ce sujet, car les particularités seraient trop longues. Il y avait plus de douze mille personnes le dernier jour. Toute une montagne en était couverte. C'était une naïve idée du jugement². »

La province n'est pas seule à s'ébranler à la voix toute-puissante du saint. Paris s'ébranle à son tour : « Quelques prêtres normands, conduits par le P. Eudes, sont venus faire

1. Boulay, t. II, p. 244.

2. Boulay, t. II, p. 244.

une mission dans Paris avec une bénédiction admirable. La Cour des Quinze-Vingts est bien grande, mais elle était trop petite pour contenir le monde qui venait aux prédications¹. » C'est saint Vincent de Paul qui parle de la sorte dans une lettre adressée à ses prêtres en Pologne. Écoutons maintenant M. Olier, qui avait voué à notre saint la plus profonde estime. Un contretemps avait empêché celui-ci d'arriver à la date fixée pour l'ouverture d'une mission, qu'il avait accepté de prêcher à Saint-Sulpice. M. Olier prit à sa place la parole en ces termes : « J'aurais besoin de la lumière de ce grand serviteur de Dieu, pour vous parler dignement de Jésus-Christ, notre véritable lumière. Cet homme apostolique a un don tout extraordinaire pour convertir les cœurs, et nous avons la confiance que, dans un temps si favorable, où le carême et le jubilé se trouvent réunis, Dieu nous fera par lui grâce et miséricorde². »

§ 2. Les lettres du saint missionnaire suffiraient, à elles seules, à nous faire toucher du doigt les merveilles dont son ministère apostolique fut l'occasion :

« Je ne saurais vous dire les bénédictions que Dieu donne à cette mission : certainement cela est prodigieux, écrit-il de Vasteville à M. Blouet de Camilly.

« Il y a longtemps que je ne prêche plus dans l'église, car, quoique elle soit bien grande, elle est néanmoins trop petite en cette occasion. Je peux dire avec vérité qu'aux dimanches, nous avons plus de quinze mille personnes.

« Il y a douze confesseurs, mais sans hyperbole, cinquante y seraient bien employés. On y vient de huit à dix lieues, et les cœurs y sont si touchés qu'on ne voit que pleurs, on n'entend que gémissements des pauvres pénitents et pénitentes. Les fruits que les confesseurs voient dans le tribunal sont merveilleux. Mais ce qui nous afflige, c'est qu'on ne pourra pas en confesser le quart. On est accablé. Les mis-

1. Martine, t. II, p. 68.

2. Martine, t. I, p. 332.

sionnaires en voient qui sont huit jours à attendre, sans pouvoir se confesser, et qui se jettent à leurs genoux partout où ils les rencontrent, les suppliant avec larmes et à mains jointes de les entendre. Cependant voilà déjà la sixième semaine que nous y sommes¹. »

« ...Nous voici encore plus pressés de monde qu'à Vasteville, écrit-il au même.

« Nous avons quatorze confesseurs, mais il est certain que cinquante ne suffiraient pas.

« C'est une chose qui vous crève le cœur de pitié, de voir une quantité de pauvres gens, qui viennent de trois et quatre lieues, nonobstant les mauvais chemins, qui demandent avec larmes qu'on les entende en confession, et qui sont des six et huit jours sans pouvoir être entendus, tant la presse est grande, et qui couchent la nuit sous le portail et sous les halles au temps qu'il fait. *Rogemus Dominum messis, ut mittat operarios in messem suam*²... »

L'âme vibrante du saint missionnaire communique, aux quelques lignes que l'on vient de lire, une émotion dont il est difficile de se défendre. Elles évoquent, il faut l'avouer, un spectacle impressionnant; ces multitudes, qui attendent des journées et des nuits le moment ardemment désiré de déposer, aux pieds de l'apôtre qui a trouvé le chemin de leur cœur, le fardeau de leurs fautes et même de leurs crimes; de déverser dans son âme qu'elles sentent éperdûment miséricordieuse le trop-plein de la leur : voilà certes l'attestation la plus irrécusable de sa toute-puissante et bien-faisante action sur les masses qui se soulèvent à sa voix, et dont sa charité inlassable achevait la conquête.

§ 3. Jusqu'où s'étendait cette action? Certaines profondeurs se déroben à nos investigations; l'éternité seule nous révélera la splendide moisson d'âmes qui leva sur le passage

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 431.

2. *Œuvres complètes*, t. X, p. 433.

du saint. Toutefois l'histoire nous permet d'enregistrer quelques-uns des résultats tangibles et durables de ces incomparables missions. Ici, comme nous l'apprend une lettre du serviteur de Dieu à M. Mannoury, ce sont vingt-cinq gentilshommes « qui faisaient métier ordinaire de se battre en duel¹ »; là, ce sont des familles en guerre depuis longtemps, et exerçant, les unes contre les autres, de terribles vendettas, que le saint amène à se réconcilier publiquement²; ailleurs, il supprime des abus invétérés qui profanaient la sainteté du dimanche; dans d'autres missions, les huguenots cédant à l'entraînement général et à la curiosité, se décident à aller entendre le missionnaire, dont le nom est sur toutes les lèvres. Mais voici que la grâce agit sur leur cœur. Ils se hasardent donc à l'approcher de plus près, à lui soumettre leurs difficultés. Le saint les accueille avec bonté; il les écoute avec une patiente attention; il leur répond avec tant de clarté et de solidité que leurs objections et leurs préjugés s'évanouissent. Ils abjurent publiquement leurs erreurs, et reviennent, heureux et reconnaissants, au giron de l'Église³.

Des interventions visiblement providentielles contribuaient parfois à augmenter le prestige du saint et l'autorité de ses prédications. On conserve dans un vitrail de Valognes le souvenir de cet orage qui s'abattit avec tant de force autour d'une place où il prêchait, sans que son auditoire en fût le moindrement atteint. Lui-même nous a laissé le récit de deux phénomènes du même genre, dont il écrivait « qu'on ne peut pas exprimer les effets merveilleux que cette pré-

1. Nous n'avons pu retrouver le texte de cette lettre; nous en donnons le résumé conservé par Martine, t. I, p. 337.

2. Martine, t. I, p. 188.

3. On trouvera dans Boulay, t. III, p. 443, des chiffres fournis par le nonce de Paris, dans un document officiel adressé à Rome, sur les conversions d'hérétiques opérées par le P. Eudes.

dication a opérés dans les cœurs, qui en sont extrêmement touchés! ».

On comprend qu'à la vue de ces prodiges, du bien opéré dans les missions, et surtout de l'avidité avec laquelle les populations répondaient à l'appel de Dieu, le saint, qui était et resta jusqu'au bout missionnaire dans le fond de l'âme, se soit attaché à ce ministère dans lequel il excellait, et où il donnait vraiment toute sa mesure d'inlassable dévouement et de zèle apostolique. Aussi proclamait-il, toutes les fois que l'occasion s'en présentait, l'importance et la nécessité des missions; et il multipliait les objurgations les plus pressantes pour leur assurer en abondance les ouvriers d'élite qu'elles réclamaient. Entendons-le insister sur ce point dans sa correspondance avec ses enfants :

« Oh! que c'est un grand bien que les missions! Oh! qu'elles sont nécessaires! Oh! que c'est un grand mal que d'y mettre des obstacles! Oh! si ceux qui nous ont empêché d'en faire plusieurs dans ce diocèse savaient le mal qu'ils ont fait! *Pater, dimitte illis, nescierunt enim quid fecerint.*

« Prions, mon très cher Frère, le Maître de la moisson, qu'il y envoie des ouvriers, et lui disons souvent de tout notre cœur : *Domine messis, mitte operarios in messem tuam.* Que font à Paris tant de docteurs et tant de bacheliers, pendant que les âmes périssent à milliers, faute de personnes qui leur tendent la main pour les retirer de la perdition et les préserver du feu éternel? Certainement, si je me croyais, je m'en irais à Paris crier dans la Sorbonne et dans les autres collèges : Au feu, au feu, au feu de l'enfer qui embrase tout l'univers! Venez, messieurs les docteurs, venez, messieurs les bacheliers, venez, messieurs les abbés, venez tous, messieurs les ecclésiastiques, pour aider à l'éteindre². »

Et dans une autre lettre, il revenait sur ce même point, qui lui tenait tant à cœur :

1. On peut lire ce récit dans le *Mémorial* du saint; *Œuvres complètes*, t. XII, p. 129.

2. *Œuvres complètes*, t. X, p. 431.

« Ah ! si messieurs les abbés et les prêtres qui perdent leur temps et enfouissent leurs talents, avaient goûté quelque petit trait de ces douceurs et de ces consolations, je suis assuré qu'il y aurait presse à travailler aux missions et à s'offrir pour venir nous aider¹. »

Ces deux lettres gardent toute leur actualité. La moisson est plus abondante que jamais, et hélas ! il faut bien l'avouer, les ouvriers se font chaque jour plus rares. Puissent, même après trois siècles, les pressants appels du P. Eudes éveiller de puissants échos dans de nombreuses âmes sacerdotales ; puissent-ils y allumer la flamme du zèle apostolique ; puissent-ils enfin susciter au grand missionnaire des émules de sa foi intrépide, de ses brûlantes ardeurs, de son inlassable dévouement au service de Jésus-Christ et de son Église !

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 433.

CHAPITRE VI

LES ORIGINES DE NOTRE-DAME DE CHARITÉ

I. Première ébauche. — Les œuvres de repenties au temps du P. Eudes. — Causes de leur insuccès. — Originalité de l'œuvre du P. Eudes. — Ce qui lui manqua tout d'abord. — Occasion de la fondation de Notre-Dame de Charité. — Madeleine Lamy. — Son apostrophe au P. Eudes. — Premiers essais.

II. L'organisation provisoire. — Marguerite Morin. — Heureux débuts. — Lettre du saint. — Lettres-patentes. — Premières difficultés : celles venant du dehors ; celles venant du dedans : pauvreté. — Lettres du saint à M^{me} de Camilly. — Malaise. — Luites intestines : Marguerite Morin et M^{lle} de Saint-André ; opposition de Marguerite Morin au saint fondateur : lettre de celui-ci à M^{lle} de Taillefer. — Départ de Marguerite Morin. — M^{sr} d'Angennes autorise les Visitandines à prendre la direction du Refuge.

III. L'organisation définitive. — § 1. La Mère Patin : sa conduite à l'endroit du Refuge. — Nom, règles, costume du nouvel Institut. — Première prise d'habit. — Interventions providentielles. — Démarches auprès des autorités municipales de Caen. — Voyage de M. Mannoury à Rome. — Mort de M^{sr} d'Angennes.

§ 2. *Intus timores* : rentrée de la Mère Patin à la Visitation. — Absence du saint. — Misère extrême. — *Foris pugnae* : M. Molé. — Appréhensions que son attitude fait naître. — Découragement des Visitandines. — Leur départ. — Nouvelles démarches du saint à Rome : échec. — Lettres à ses filles. — Approbation de M. Molé. — Lettres du saint.

§ 3. Retour de la Mère Patin. — Lettres du saint à M^{lle} de Taillefer. — Prise d'habit de Marie Herson. — Profession de Sœur Marie de l'Assomption Taillefer. — Nouvelles épreuves : la direction de N.-D. de Charité enlevée au saint. — Lettres. — Intérêt toujours croissant qu'il témoigne dans l'ordre temporel et spirituel au monastère. — Nouvelles démarches à Rome. — Correspondance avec la Mère Patin. — L'approbation : joie que le saint en ressent.

§ 4. Rédaction des Constitutions. — Mort de la Mère Patin. — Impression des Constitutions. — Leur valeur.

La fondation de la Congrégation de Jésus et Marie, l'établissement des Séminaires, l'exercice d'un apostolat des plus étendus et des plus variés auprès du clergé et des fidèles,

n'absorbaient pas l'activité dévorante du serviteur de Dieu. En même temps qu'il menait ces travaux de front — et on sait désormais au prix de quels rudes efforts et de quelles inextricables difficultés — il poursuivait une autre œuvre qui suffisait à sa gloire : la création « si surnaturelle, si audacieuse, si combattue¹ » de Notre-Dame de Charité. Ces trois épithètes tombées d'une brillante plume épiscopale valent d'être retenues : elles disent les débuts providentiels de cette nouvelle initiative du saint; elles en soulignent l'originalité; elles en rappellent le laborieux et douloureux enfantement.

L'histoire des origines de Notre-Dame de Charité est facile à raconter : elle se partage en trois périodes : la première ébauche (1636 à 1641); l'organisation provisoire (1641 à 1644); l'organisation définitive (1644 à 1680).

I

L'idée d'une œuvre spéciale pour abriter « les épaves du siècle » est assurément antérieure au P. Eudes. L'exemple de Jésus accueillant avec tant de miséricorde la Madeleine repentante n'avait jamais cessé d'exercer une sainte contagion parmi les âmes généreuses, et à toutes les époques de l'histoire de l'Église, on en voit se vouer au soulagement et au relèvement des malheureuses victimes du vice.

A l'époque du P. Eudes, à Paris comme en province, l'étude attentive des documents et des faits nous révèle les tentatives de fondation d'établissements ouverts au repentir. Quelques-uns d'entre eux même eurent leur heure de célébrité². Mais, pour la plupart, ils ne devaient connaître qu'une existence éphémère et tourmentée. Il leur manqua à tous un personnel dirigeant suffisamment entraîné pour cet apostolat délicat et difficile entre tous, des méthodes efficaces, un esprit capable de les soutenir et de les animer.

1. S. G. M^{re} Humbrecht, archevêque de Besançon, ap. : *Une œuvre de miséricorde et d'apostolat*, p. 1.

2. *Op. cit.*, p. 8 ssq.

Les échecs répétés de ces diverses tentatives, dont on ne saurait cependant trop louer la haute et miséricordieuse inspiration, permettent d'apercevoir immédiatement la nouveauté de l'œuvre que saint Jean Eudes réalisa. Le premier, en effet, il eut la pensée de fonder un Ordre religieux avec la mission exclusive de conduire Madeleine à Jésus : « Le premier, afin de mettre en pleine lumière le but visé, et d'obtenir que celles qui y entreraient, ne se dérobaient jamais à leur mission apostolique, il enjoignit aux Sœurs qui suivraient sa règle, d'ajouter aux trois vœux ordinaires de religion, un quatrième vœu, qui est de se consacrer à la sanctification des repenties. » Addition sublime « et qui classe l'Ordre de Notre-Dame de Charité à part de tous les autres, ce vœu d'une saisissante originalité, d'une bienfaisante audace, vraiment nouveau dans les annales ecclésiastiques, c'est comme le roc sur lequel le Refuge est bâti; mieux encore, c'est la source à laquelle il alimente sa vie depuis trois siècles¹ ».

Cet « hôpital pour les âmes² » dont le P. Eudes dota l'Église, et dont nous venons d'admirer la géniale et hardie structure, ne fut pas créé de toutes pièces ni équipé du premier coup.

Les débuts en furent hésitants, très pénibles même³. Il manqua au saint une de ces collaboratrices de la première heure, comme Dieu en accorde parfois aux fondateurs des instituts de femmes, sur qui il eût pu se reposer entièrement de la marche de la communauté naissante; qui, tout en étant douée elle-même d'une forte personnalité, capable par con-

1. *Op. cit.*, p. 12.

2. Ce mot délicat est de l'une des filles spirituelles du saint fondateur, la Mère Marie Sainte-Victoire Houette : « Il est à remarquer, écrivait-elle, que cette Congrégation n'a pu être établie et reçue dans l'Église pour y former un nouveau troupeau de vierges consacrées à Dieu, mais bien pour y former un hôpital pour les âmes, où leurs maladies puissent être traitées et guéries, où les pauvres âmes malades puissent trouver d'autres âmes assez généreuses pour les servir et aider en tous leurs besoins. » Cf. sa Vie, par le Chanoine Pouan, p. 276. Cf. *Constitutions de N.-D. de Charité*. Const. 1.

3. « C'est peu à peu et sans plan déterminé que le Vénérable Jean Eudes fut amené à fonder l'Ordre de Notre-Dame de Charité. » Ory, *Les Origines de Notre-Dame de Charité*, p. 3.

séquent de s'imposer autour d'elle, aurait eu assez d'abnégation et d'oubli de ses vues et de ses intérêts personnels, pour accepter de rester, entre les mains du fondateur, un instrument docile et dévoué. Bref, dans une entreprise de ce genre, il eût fallu, à côté du P. Eudes, une Scholastique, une Claire d'Assise, une Jeanne de Chantal, une Legras, une Acarie... Il est vrai que l'action divine éclate d'autant plus dans les œuvres, qu'elles sont plus complètement dépourvues de tous secours et de tous moyens humains. L'histoire de Notre-Dame de Charité nous en fournit une preuve nouvelle et frappante.

Cet Ordre à qui Dieu destinait un développement vraiment extraordinaire — ne compte-t-il pas à l'heure actuelle, les deux branches du Refuge et du Bon-Pasteur prises ensemble, environ 15.000 religieuses? — se greffe, pour ainsi dire, comme les Séminaires dont nous avons précédemment raconté l'établissement, sur les nombreuses et fructueuses missions prêchées par le saint. De même qu'elles l'avaient amené à prendre en main l'œuvre de la sanctification du clergé, de même elles le déterminèrent à assurer la persévérance et le complet retour à Dieu des âmes coupables et repentantes, qu'elles mettaient sur sa route. Nombre de celles-ci, arrachées par lui au démon, l'avaient supplié de les protéger contre leur faiblesse et contre les dangers auxquels leurs bonnes résolutions se heurtaient.

De bonne heure le saint avait accédé à leurs pieuses instances. Ses biographes ne s'accordent pas sur la date à laquelle il aurait débuté dans ce nouveau ministère de préservation et de réhabilitation. S'il faut en croire M. Huet, il aurait formé, dès 1634, le dessein de s'y appliquer. Quoi qu'il en soit, tous ses autres historiens établissent unanimement qu'on ne saurait reculer au delà de 1639, ses premiers essais d'assistance des repenties¹. C'est dire, une fois de plus, qu'il nous paraît impossible de souscrire à la thèse déjà signalée

1. Ory, *op. cit.*, p. 127; Martine, t. II, p. 125; Costil, *Annales*, t. I, p. 56.

de la prétendue influence décisive que la semaine de la Nativité de 1641 aurait exercée sur la vie et sur l'apostolat du saint.

Il fut tout d'abord aidé dans cette œuvre de miséricorde par quelques femmes du peuple, qui consentirent à héberger ses converties. L'une d'elles, Madeleine Lamy, « pauvre des biens de la terre, mais riche des biens du ciel », habitait une petite maison au faubourg Saint-Julien de Caen². Ce ne pouvait être là, évidemment, qu'une installation imparfaite et précaire. Madeleine Lamy s'en rendait compte; et elle ne se gênait pas pour adresser au P. Eudes des remarques plutôt piquantes sur ce sujet. Étant un jour sur le seuil de sa porte, elle le vit passer en compagnie de M. et M^{me} de Camilly, et de quelques autres personnes de distinction bien connues pour leur piété. L'occasion lui parut trop belle pour ne pas user du franc parler que lui valaient et son dévouement et les services rendus : « Où allez-vous? interroge-t-elle. Sans doute dans les églises pour y manger les images : après quoi vous croirez être bien dévots. Ce n'est pas là où git le lièvre, mais bien à travailler à fonder une maison pour ces pauvres filles qui se perdent, faute de moyens et de direction³. »

Cette boutade un peu inattendue et qui frisait l'impertinence, eut le résultat que l'excellente fille en espérait. Elle fut un trait de lumière pour le P. Eudes et ses amis. Ils se concertèrent, et de leurs délibérations naquit le projet de développer l'œuvre des Pénitentes. Il fut donc décidé de lui procurer un local spécial. M. de Bernières en paierait le loyer; M. de Camilly lui fournirait quarante boisseaux de blé; d'autres personnes, parmi lesquelles M^{me} d'Acqueville, s'occuperaient du mobilier; enfin M^{me} de Camilly acceptait d'en devenir l'économe bénévole; quant au saint, il s'était réservé la tâche la plus difficile : organisation du personnel,

1. Le Doré, *Naissance du Culte liturgique*, ch. iv, Naissance de l'Ordre de Notre-Dame de Charité.

2. Ory, *Les Origines de Notre-Dame de Charité*, p. 4.

3. Costil, *Annales*, t. I, p. 56.

démarches auprès des autorités civiles et ecclésiastiques pour en obtenir les autorisations requises¹.

M^{er} d'Angennes, toujours sympathique aux entreprises du P. Eudes, acquiesça à tous ses désirs, et après lui avoir accordé, à l'usage de ses pénitentes, le privilège d'une chapelle domestique où l'on pourrait célébrer la sainte messe et administrer les sacrements, il s'entremet² auprès des échevins qui, par considération pour l'évêque de Bayeux, autorisèrent verbalement³ l'établissement projeté. Une permission en bonne et due forme eût été préférable, comme on le verra bientôt.

Une fois ces formalités remplies, le saint rassemble toutes ses pénitentes dispersées dans la ville et les réunit, le 5 novembre 1641⁴, dans une maison, située rue Saint-Jean, « proche la porte Millet, vis-à-vis la chapelle de Saint-Gratien⁵ ». Une petite statue de la Sainte Vierge, don des Carmélites, y faisait son entrée en même temps qu'elles, gage visible de la prise de possession par la Sainte Vierge de cette maison qu'elle allait couvrir de sa protection maternelle⁶.

L'œuvre des repenties était fondée.

II

Le 8 décembre de la même année, le saint fondateur inaugurait officiellement la pauvre chapelle de la maison des Pénitentes. Il avait tenu à y célébrer lui-même la première messe dont elle fut favorisée; à refermer pour la

1. Ory, *op. cit.*, p. 4; Martine, t. II, p. 127; Costil, *Annales*, t. I, p. 57.

2. Costil, *Annales*, t. I, p. 57.

3. Martine, t. II, p. 152.

4. Martine, t. II, p. 127; Ory, *op. cit.*, p. 6.

5. *Annales de Notre-Dame de Charité*, ap. Martine, t. II, p. 127.

6. Cette statue a son histoire intimement mêlée à celle de Notre-Dame de Charité. Elle est aujourd'hui placée au-dessus de la stalle de la Révérende Mère Supérieure dans le chœur des religieuses du « vieux berceau ». Ory, *op. cit.*, p. 6.

première fois la porte du tabernacle sur le divin Captif qui l'habita depuis. Aussi n'est-il pas surprenant que, avec son sens surnaturel si profond, il ait daté, dans son *Mémorial*, de cette journée mémorable, l'établissement de Notre-Dame de Charité¹.

De toute nécessité, il fallait une tête à cette petite communauté. Le choix du saint se porta sur Marguerite Morin, personne de grandes qualités et d'un rare dévouement. Malgré cela, ce choix ne semble pas avoir été des plus heureux. On ne se dépouille jamais complètement de sa première éducation. Marguerite Morin, ancienne convertie du protestantisme, garda de la sienne une âpreté, une intransigeance de vues qui ne tardèrent pas à paralyser son action et à compromettre même le développement de l'œuvre confiée à sa direction. Toutefois, ses débuts ne laissèrent pas que d'être des plus encourageants.

De loin, aussi bien que de près, le saint surveille avec sollicitude les progrès de la petite communauté. Une lettre, écrite par lui vers cette époque aux Dames de la Miséricorde de Rouen, durant la mission qu'il prêcha à Saint-Lô, en 1642, nous renseigne sur la satisfaction que la bonne marche du Refuge de Caen lui procure :

« Tout va fort bien, grâces à Dieu, dans la maison de Notre-Dame du Refuge de Caen, et je vous assure que j'ai reçu une très particulière consolation, lorsque étant de retour à Caen, après la mission de Rouen, j'y allai pour savoir ce qui s'y faisait. Car je trouvai que Dieu y était grandement glorifié par le bon ordre qui y est gardé, et le grand soin que l'on a de bien établir ces pauvres réfugiées dans la crainte de Dieu et la piété, et de leur bien faire employer le temps au travail. Cependant, il n'y a que trois personnes de Caen, et

1. *Œuvres complètes*, t. XII, p. 112. Nous ne nous arrêterons pas à discuter le plus ou moins de fondement de l'opinion émise par M. Martine sur les intentions du P. Eudes touchant l'avenir de l'œuvre alors en formation. Le P. Ory, *op. cit.*, p. 7, nous semble avoir fait bonne justice de cette opinion et prouvé que le saint fondateur avait, dès le début, l'idée bien arrêtée d'établir une communauté spéciale.

qui ne sont pas des plus riches de la ville, qui font subsister cette maison¹. »

Tout heureux de ces premiers résultats, le saint fondateur sollicite du roi, dès cette même année 1642, des lettres-patentes, dont la bienveillance de Richelieu lui facilite l'obtention. Elles furent signées et expédiées au mois de novembre. L'existence légale du nouvel établissement était assurée par le fait même. Les événements devaient montrer bientôt combien le saint avait été sagement inspiré en s'acquittant de cette formalité.

Déjà même, la malice, la curiosité, le besoin de parler avaient mis en circulation certaines remarques désobligeantes pour la petite communauté : dessein chimérique, murmuraient les uns; œuvre inutile, disait-on ailleurs; une communauté de plus à nourrir, alors qu'on a déjà tant de mal à soutenir celles qui existent, affirmaient d'autres². Tant et si bien que, n'eût été l'obtention des lettres-patentes, le maire et les échevins auraient infailliblement supprimé la maison de la rue Saint-Jean, cause et sujet de tant de protestations³.

Mais ces difficultés extérieures n'étaient rien auprès de celles qui s'étaient déclarées et s'aggravaient chaque jour à l'intérieur. Le Refuge se débattait contre une pauvreté, à laquelle, malgré son dévouement, la charitable M^{me} de Camilly éprouvait toutes les peines du monde à faire face. Le saint, qui prêchait alors à Saint-Sauveur-le-Vicomte (1643), lui envoie ce mot d'encouragement :

« Continuez, ma fille, à vous confier en Dieu, et tenez pour certain que notre Mère admirable aura soin de ses filles, et qu'elle leur donnera tout ce qui leur est nécessaire; mais il est bon d'avoir des croix : c'est notre gloire et notre couronne⁴. »

La « Mère admirable » répondit à la confiance de son

1. *Œuvres complètes*, t. XI, p. 40.

2. *Martine*, t. II, p. 132 ssq.

3. *Ibid.*

4. *Œuvres complètes*, t. XI, p. 11.

serviteur, et se constitua, peu après, sa trésorière, comme nous l'apprend la lettre suivante, également adressée à M^{me} de Camilly et à son mari :

« TRÈS CHER FRÈRE DU CŒUR ET TRÈS CHÈRE SOEUR,

« J'ai reçu votre lettre. Dieu soit béni de la ferveur de nos M. M. de Lion et de Répichon!....

« Nous prions tous les jours pour vous et pour toutes vos affaires. Je vous écrivis par la dernière poste ce qu'on a répondu là-dessus. Notre Mère admirable a promis de donner un denier à ses filles qui sont nos sœurs. Elle appelle cela un denier, parce qu'elle ne fait pas grand état des choses temporelles; et de ce denier elle m'a envoyé aujourd'hui deux cents livres que j'ai entre les mains. Je ne sais pas combien il me reste encore du denier, ni par quelle voie vous l'envoyer. Si M. de La Mare, ou quelque autre, avait quelqu'un qui voulût vous le bailler à Caen et le prendre ici, cela ferait bien.

« Quoi qu'il en soit, je vous prie de leur bailler cette somme peu à peu, selon leurs besoins et votre discrétion. Si je ne trouve point d'autre voie pour vous la faire tenir, je vous la porterai à Pâques¹..... »

A cette même époque, le P. Eudes se préoccupait vivement de procurer à la petite communauté un logement plus convenable. Et ce n'était guère facile. Comment, en effet, de loin, discuter d'achat ou de location d'immeuble? Néanmoins

1. *Œuvres complètes*, t. XI, p. 42. S'agit-il dans cette lettre des 800 livres que, d'après certains biographes (Ory, *op. cit.*, p. 16; Boulay, t. II, p. 92), Marie des Vallées aurait données au saint pour Notre-Dame de Charité, ou d'un secours providentiel reçu par une autre voie? Dans l'impossibilité où nous sommes d'élucider ce point, nous avons préféré nous en tenir à ce qui nous paraît rigoureusement acquis. Cette lettre marque la première intervention de Marie des Vallées en faveur de l'Ordre de Notre-Dame de Charité. Cette pieuse fille ne cessera plus, dès lors, de le soutenir de ses prières, de ses aumônes, de ses encouragements prophétiques. Nous reviendrons sur son rôle dans le chapitre que nous lui consacrerons.

essaie d'activer par correspondance les négociations entamées :

JESUS, MARIA

« J'espérais, écrit-il encore à M^{me} de Camilly, recevoir aujourd'hui de vos lettres par la poste, très chère fille, et apprendre votre sentiment de la maison de M. de Montfort, mais je n'ai reçu qu'un mot de notre frère Mannoury, qui m'annonce son arrivée. Je crois que vous vous êtes réservée de m'écrire par lui. Il me mande que M. Jourdan et lui ont visité la maison de M. de Montfort, et qu'ils la trouvent merveilleusement propre et logeable. Selon tout ce qu'il m'écrit, il ne faut pas laisser aller cette occasion. Elle est un peu proche de l'Oratoire, mais cela importe peu. Je laisse néanmoins tout à votre jugement et à celui du frère du cœur. Je vous envoie la lettre que m'écrit M. Mannoury : lisez-la, s'il vous plaît, et la considérez. Je supplie notre bonne Mère de vous inspirer sa volonté là-dessus.....

« Si vous le jugez propre, écrivez, s'il vous plaît, à M. de Bernières qu'il la prenne de M. Patri, et qu'il s'en assure.....

« Nous faisons ici une neuvaine pour notre affaire de Bayeux et pour les Bulles de nos Sœurs, là où nous disons tous les jours un *Veni Creator*, une fois le *Memorare*, une fois l'*Ave Maria filia Dei Patris*, douze fois *Monstra te esse Matrem admirabilem* et douze fois ces paroles qu'on a données à l'Aigle : *Sancta Maria, Mater Dei, Virgo cui data est omnis potestas in caelo et in terra, fiat nobis secundum verbum tuum*, c'est-à-dire qu'il nous soit fait selon vos promesses. Je vous prie et le beau Bouton de Lys, aussi, de vous y joindre, comme aussi nos chères Sœurs, sans leur parler de l'affaire de Bayeux, qui doit être toujours fort secrète. Je fais la même prière à notre cher M. Jourdan. Recommandez-les aussi à la Mère de Saint-Joseph, et aux pauvres, et à la Visitation.

« L'Aigle me disait encore hier, que vous tâchiez peu à peu

à faire goûter les choses de Dieu à Fanfan, et à lui faire faire ses récréations des choses semblables, et que c'était maintenant que l'esprit malin, qui voit bien que vous la voulez donner à Dieu, s'efforçait de l'attirer au monde; et que, de votre côté, il faut en prendre un soin extraordinaire, pour faire qu'elle regarde celui qui la regarde. Il me dit tout cela de lui-même, sans que je lui en parlasse, car il a grande affection et grand soin pour elle et pour tout ce qui vous touche, dont je suis merveilleusement aise, car c'est une très grande grâce pour vous¹. . . . »

Malheureusement ces préoccupations d'argent et de logement, si lourdes qu'elles fussent, n'étaient pas seules à harceler le fondateur de Notre-Dame de Charité. Les belles heures ensoleillées des tout premiers débuts s'étaient rapidement assombries. Sa correspondance de cette époque porte des traces manifestes de la préoccupation qui le poursuivait d'assurer en qualité le recrutement de sa petite communauté. Il revient avec insistance sur ce point dans ses lettres à M^{me} de Camilly.

1. Nous avons tenu à citer intégralement cette lettre, même dans la partie qui n'a pas trait aux affaires de Notre-Dame de Charité. Elle nous renseigne sur les relations toutes d'intimité spirituelle du saint avec M^{me} de Camilly; sur celles aussi qu'il entretenait avec Marie des Vallées, désignée ici sous le nom de l'Aigle; quant à Fanfan ou au beau Bouton de Lys, ce n'est autre que la fille même de M^{me} de Camilly, à la vocation de laquelle le saint s'intéressait vivement. Nous en avons la preuve dans une autre lettre de mars 1641 (*Œuvres complètes*, t. XI, p. 43), où, au sujet d'une allusion au mariage de M^{lle} de Camilly, le saint s'écrie : « Marier Fanfan! Marier le beau Bouton de Lys! Oh! si vous saviez combien cette parole, quoique vous ne la disiez qu'en riant, m'a navré le cœur! . . . » Après quoi, il donne à sa correspondante différents avis que la Sainte Vierge lui envoie, touchant l'éducation de sa fille.

Recommandations qui ont fourni à M. Brémond les réflexions suivantes : « On le voit, nous sommes loin d'Aunecy. Tout l'incident s' imagine sans peine. Marie des Vallées aura rencontré la petite de Camilly, joyeuse d'arborer quelque beau ruban, dans la compagnie d'une coquette de son âge, treize ou quatorze ans... » (Brémond, *Histoire du sentiment religieux*, t. III, l'Ecole française, p. 594.) Je suis vraiment désolé de contredire M. Brémond. Ne lui en déplaise, il s'est donné le grand tort « de s'imaginer cet incident », au lieu de remonter aux sources pour en trouver la véritable explication et l'exacte portée, lesquelles, en réalité, sont tout autres qu'il ne les imagine. Que le fin et spirituel auteur de *l'Histoire du sentiment religieux* se donne la

« Voyez aussi notre chère Sœur Marguerite, et lui dites, de ma part, qu'on m'a assuré que cette fille de Néhou est fort infirme, et qu'avec cela, ayant si peu comme elle a, il n'y a aucune apparence d'en charger la maison.

« Pour celle de Caen, ce que vous m'en mandez est considérable; mais néanmoins je pense qu'il vaut mieux différer sa réception jusqu'à mon retour. Toutefois, je laisse cela à votre jugement, ma chère fille, et à votre volonté. Seulement, je vous prie de bien considérer la fille pour voir si elle a les qualités requises, à savoir : un esprit de piété, d'humilité, de douceur, d'obéissance et de simplicité ; si elle est bien résolue de renoncer entièrement à sa propre volonté, si elle a le zèle du salut des âmes, si elle a l'esprit naturellement bon, si elle est saine de corps ; car on ne saurait dire combien il est important de prendre garde aux filles qu'on reçoit, et de les examiner et éprouver soigneusement¹... »

Ces avis n'étaient, hélas ! que trop motivés. Depuis un an, une crise, que chaque jour rendait plus aiguë, s'était déclarée parmi les directrices de la maison du Refuge, compromettant gravement l'avenir de l'œuvre commune. Quelle en était la cause exacte ? « La légèreté, l'inconstance du sexe, une secrète

peine de consulter la *Vie admirable de Marie des Vallées*, au chapitre XI du livre VIII, et il y rencontrera les lignes que voici : « Une fille de laquelle la Sœur Marie avait grand soin, se laissait aller quelquefois à des chansons profanes et mondaines ; ce qu'elle faisait néanmoins si secrètement que sa mère même n'en avait point connaissance. Mais Notre-Seigneur en avertit la Sœur Marie qui était éloignée de dix-neuf lieues, et lui commanda d'en avertir sa mère. Ce qu'elle fit par un billet que M. Potier écrivit en ces termes : « Avertissement à notre beau Bouton de Lys, que le divin Epoux regarde. Il désire d'elle qu'elle le regarde aussi réciproquement, et se plaint de ce qu'elle chante des chansons profanes et y prend plaisir. Les chansons profanes sont une peste qui fait mourir la chasteté. Prenez-y garde. » La mère ayant reçu cet avertissement en parla à sa fille, qui confessa qu'il était vrai qu'elle chantait quelquefois de ces chansons ; mais depuis, elle s'en abstint entièrement. » Nous sommes loin de la petite scène de coquetterie plaisamment « imaginée » de toutes pièces par M. Brémond. Quel dommage que celui-ci n'ait pas eu en mains ce précieux manuscrit de la *Vie admirable de Marie des Vallées* !... Nous doutons que, s'il l'avait lu, il eût commis sur Marie des Vallées le chapitre que nous aurons à étudier bientôt.

1. *Œuvres complètes*, t. XI, p. 47.

jalousie, et, il faut bien le dire, la malice du diable pensèrent tout renverser », note judicieusement M. Martine¹. Il y eut un peu de tout cela dans les sérieuses difficultés qui mirent aux prises les unes avec les autres toutes ces excellentes filles, et en particulier Marguerite Morin et M^{lle} de Saint-André. Et sans vouloir nullement accabler la mémoire de Marguerite Morin, au demeurant la meilleure personne du monde, il semble bien que le tort initial ait été de son côté. Elle vit d'un mauvais œil l'influence que, par la force des choses, M^{lle} de Saint-André fut amenée à exercer dans la maison ; dès lors, elle ne la traita plus que comme une rivale, dont il lui importait de se débarrasser à tout prix, dût l'œuvre en périr ! Aussi, découragée, M^{lle} de Saint-André abandonna sa vocation et retourna dans le monde. Ce départ, en raison des circonstances pénibles au milieu desquelles il s'effectua, ébranla matériellement et moralement la petite communauté².

Ce fut un rude coup pour le saint, qui avait tout essayé, sinon pour empêcher, au moins pour différer un départ qui, d'ailleurs, ne remédiait à rien. Les prétentions de Marguerite Morin devinrent de plus en plus excessives. Après avoir rendu la vie impossible à M^{lle} de Saint-André, dont elle redoutait l'influence croissante, elle s'attaqua ouvertement à l'autorité du fondateur, dont, sans aucun ménagement, elle secoua le joug, allant même jusqu'à lui interdire l'entrée de la maison. Le saint patienta. Il espérait toujours que l'orage se dissiperait et que l'impérieuse et irascible Marguerite Morin reviendrait à de meilleurs sentiments. Entre temps, il soutenait de son mieux le courage de l'héroïque M^{lle} de Taillefer, sur qui il comptait pour asseoir définitivement l'entreprise qui était en butte à de pareilles difficultés.

1. Martine, t. II, p. 137.

2. M^{lle} de Saint-André remporta naturellement les 1.600 livres de dot qu'elle avait apportées à la communauté, et qui lui eussent été d'un si grand secours. Toutefois, toute sa vie elle témoigna la plus grande sympathie à l'œuvre des pénitentes, à laquelle elle légua, à sa mort, 3.000 livres. Martine, t. II, p. 138; Ory, *op. cit.*, p. 20.

JESUS, MARIA

« MA TRÈS CHÈRE FILLE,

« Je supplie Notre-Seigneur et sa très sainte Mère qu'ils soient votre force dans l'affliction et tentation où vous êtes, dont je suis extrêmement affligé. Et n'ai-je pas bien sujet de l'être, de voir des âmes que Dieu m'a adressées, et que je chéris plus que moi-même, dans l'angoisse où elles sont et dans un très grand péril de perdre leur vocation, et ensuite de tomber entre les griffes du loup infernal, et qu'il ne m'est pas permis de les voir et de leur parler pour les remettre? Certainement celle qui y met empêchement doit bien craindre la vengeance de Dieu. Je le prie pourtant, de tout mon cœur, qu'il lui fasse miséricorde; et pour vous, ma très chère fille, je vous conjure au nom de Dieu, de ne rien faire que je vous aie parlé. Ayez encore un peu de patience et ne vous laissez pas aller à la tentation, et soyez persuadée que, dans peu de jours, vous serez aussi réjouie et consolée que vous êtes maintenant affligée.

« Considérez, ma chère fille, que c'est à moi que la divine Providence vous a adressée, et que c'est de moi qu'il lui a plu de se servir pour vous attirer à son service. C'est pourquoi je vous supplie, au nom de Notre-Seigneur et de sa très sainte Mère, de m'accorder ce que je vous demande, qui est de ne point sortir de la maison que je ne vous aie parlé auparavant. Celle que vous écoutez vous fait accroire que je la chasse de la maison, ce qui n'est point vrai; car je lui ai toujours dit, et je le dis encore, que, si elle veut demeurer dans l'obéissance et ne se point rendre rebelle à toutes les choses que je lui ai dites, mais se soumettre comme elle doit, je serai très aise si elle demeure; si bien que, si elle sort, ce n'est point par mon ordre, mais par désobéissance. Enfin, ma chère fille, je vous supplie encore une fois d'avoir un peu de patience, et vous verrez que tout cet orage s'en ira en fumée.

« Ce que je vous dis, je le dis à toutes nos chères sœurs,

que j'aime en vérité de tout mon cœur. Faites-leur part de ces choses, je vous prie, et vous ferez une chose très agréable à Dieu.

« C'est votre très affectionné Père,

« JEAN EUDES, prêtre de la Congrégation de Jésus et Marie.

« P.-S. Mettez-vous un peu aux pieds de la très sacrée Vierge, et vous donnez à elle, et lui demandez force; c'est votre vraie Mère, elle ne vous abandonnera pas¹. »

Rien n'y fit. Marguerite Morin s'obstina dans son opposition au serviteur de Dieu. De guerre lasse et se rendant compte qu'elle avait affaire à une volonté supérieure à la sienne, qu'elle ne réussirait pas à plier à ses caprices, nuitamment elle s'enfuit de la maison, dont elle avait la responsabilité. Elle emporta tout ce qu'elle put de linge, de vêtements et de meubles, abandonnant la garde des pénitentes à M^{lle} de Taillefer, qui n'avait, pour toute compagne, que la jeune nièce du P. Eudes, alors âgée d'environ douze ans, Marie Herson, la future Mère de la Nativité².

Inclinons-nous avec respect et admiration devant celle qui aura l'honneur d'être, un jour, la première professe de Notre-Dame de Charité. « C'est le type d'une vocation, qui, une fois qu'elle a été décidée, marche droit au but, sans se laisser ébranler par les difficultés, la contagion de l'exemple, le spectacle si déprimant qu'il soit des défaillances ambiantes. Dix années passeront avant que la Congrégation projetée puisse avoir des professes, ce qui ne s'est vu dans aucun autre Ordre de l'Église. Dix années durant, novice intrépide, elle tiendra bon, soutenue contre toutes les lassitudes par la parole du P. Eudes. Elle est la pierre d'attente posée dans les fondations de l'édifice, et sur laquelle, lorsque l'heure sonnera, s'élèveront de grandioses constructions. Son courage et la confiance

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 491.

2. Martine, t. II, p. 139; Ory, *op. cit.*, p. 20 ssq.

de cette âme héroïque maintiendront, à ses côtés, cette jeune enfant qu'est Marie Herson, et qui sera un jour l'une des colonnes de l'Ordre¹. »

En attendant, le Refuge se trouvait dans une situation critique, et même, humainement parlant, désespérée. Dans l'entourage du saint, on ne lui ménageait ni les avertissements, ni les conseils charitables pour le détourner de son entreprise, plus que jamais jugée irréalisable². Quant à lui, l'épreuve, si lourde fût-elle, loin de le décourager, l'affermissait dans sa résolution de triompher de tous les obstacles suscités par l'enfer. Après avoir réfléchi, consulté, et prié surtout, il se décida à placer, à la tête de l'œuvre, des religieuses expérimentées qui en conserveraient la direction jusqu'au moment où elle serait capable de fonctionner par ses propres forces. Ce plan était trop hardi pour ne pas provoquer des objections. On n'arrivait pas à concevoir alors que de ferventes religieuses pussent impunément vivre dans un contact constant avec les victimes du vice. M. d'Angennes, en particulier, paraissait irréductible : jamais il ne donnerait son consentement à semblable projet.

Il faut bien l'avouer, les vues géniales du saint fondateur n'avaient pas encore subi l'épreuve du temps : une expérience plusieurs fois séculaire les a pleinement justifiées depuis ; mais à l'époque où nous ramènent les origines de Notre-Dame de Charité, elles pouvaient paraître aventureuses aux esprits les meilleurs et les moins prévenus contre le saint. Sa foi dans la Providence et dans la surnaturelle beauté de son œuvre, lui inspirait de judicieuses réponses à toutes les objections qu'on lui formulait. M. d'Angennes lui-même en fut ébranlé ; et après bien des hésitations, il s'en remit à la prudence du P. Eudes, et l'autorisa à exécuter son dessein. La lettre qu'il écrivit à cette occasion, le 30 juillet 1644, reflète manifes-

1. *Une œuvre de miséricorde et d'apostolat*, p. 19, note.

2. Martine, t. II, p. 113.

tement son état d'esprit : s'il fait crédit à l'expérience du P. Eudes, ses doutes n'ont pas disparu.

« MON PÈRE,

« Puisque vous, M. de Bernesq et les filles de la Visitation trouvez bon d'envoyer quelques-unes de leurs filles pour diriger celles du Refuge, je me conforme à vos sentiments, quoique les miens y aient grande répugnance. Si celles qu'on doit y envoyer ne sont pas filles très sages, très prudentes et ayant de grandes qualités pour résister au mal, nous courons fortune, en voulant sauver une des maisons, de perdre les deux. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il ne le permette pas. J'espère que l'expérience que vous et M. de Bernesq avez du gouvernement des dits monastères et la conduite de la supérieure des filles de la Visitation remédieront à tous ces inconvénients que je crains du moins. Je prie Dieu de toute mon affection, comme nous n'entreprenons les uns et les autres cette affaire-là, sinon pour sa gloire, qu'il nous assiste de ses grâces. Continuez-moi, s'il vous plaît, les vôtres, et croyez que je suis, mon Père,

« Votre très affectionné confrère et serviteur,

« JACQUES, évêque de Bayeux ¹. »

L'œuvre du P. Eudes était sauvée!

III

§ 1. Le 16 août 1644, trois religieuses de la Visitation prenaient la direction de la communauté du Refuge. A leur tête se trouvait une religieuse de grand mérite, la Mère Patin, qui avait déjà exercé plusieurs charges importantes dans son propre monastère². La nouvelle tâche qu'elle assu-

1. Ory, *op. cit.*, p. 24.

2. « La révérende Mère Patin avait été supérieure de la Visitation de Caen et y exerçait alors les fonctions de maîtresse des novices. Femme de distinction, de sagesse et de vertu, elle restera à la Charité jusqu'à sa mort; elle par-

mais présentait bien des difficultés : elle devait être à la fois fondatrice et réformatrice. Elle avait, en collaboration avec le P. Eudes, à assurer l'avenir et à réparer le passé. Disons immédiatement, pour n'avoir plus à y revenir, que, durant son premier séjour à la Charité, elle n'apporta pas toujours l'entier désintéressement que ses fonctions eussent exigé. Il est si malaisé de se dépouiller entièrement de ses petites visées personnelles ! Même les grandes âmes — celle dont nous parlons en est une incontestablement — bronchent parfois dans l'austère chemin de l'abnégation totale. Il arriva donc à la Mère Patin de favoriser la Visitation au détriment de Notre-Dame de Charité, et de diriger vers celle-là les sujets destinés à celle-ci. C'est elle-même qui nous l'apprend, avec une touchante humilité, en nous racontant une vision dans laquelle la Sainte Vierge lui étant apparue, lui adressa, d'un ton sévère, ce reproche : « Vous faites tort à ma maison d'en retirer les meilleurs sujets¹. » Le saint fondateur, à qui peu de choses échappaient, dut surprendre le jeu de la bonne Mère ; mais on ne voit pas dans ses lettres qu'il lui en ait tenu rigueur, ni même qu'il le lui ait reproché. Immédiatement, tous les deux pourvurent au plus pressé. Après avoir pacifié les esprits, il importait d'établir solidement l'Institut projeté et d'en déterminer les règlements les plus indispensables.

Faut-il placer à cette époque le changement effectué dans le nom du nouvel Institut, et l'adoption de celui de Notre-Dame de Charité, sous lequel il devait être connu définitivement ? L'avis des historiens est partagé sur ce point².

Par contre, ce fut certainement alors que le saint imposa à la nouvelle communauté la règle de saint Augustin, telle que saint François de Sales l'a prescrite à ses filles, avec la seule

tagera les épreuves du fondateur, et, pénétrée de son esprit, le communiquera à la première génération. » *Une œuvre de miséricorde*, p. 20, note.

1. Ory, *op. cit.*, p. 53. Lettre de la Mère Patin.

2. Martine, t. II, p. 149; Costil, *Annales*, t. I, p. 60; Ory, *op. cit.*, p. 27; Lecointe, note ap. Martine, t. II, p. 149. *

réserve d'y joindre, dans la suite, des constitutions spéciales commandées par l'esprit particulier et le ministère apostolique qui devait être le sien¹.

Le costume fut aussi, dès ce moment-là, arrêté. La Sainte Vierge elle-même, consultée par l'entremise de Marie des Vallées, s'était réservée d'en déterminer la forme avec les principaux détails, déclarant « qu'elle aurait pour agréable qu'elles (ses filles) fussent vêtues d'une robe blanche et d'un manteau blanc, et que leur ceinture fût aussi blanche, pour montrer la pureté de corps et d'esprit dont elles doivent être revêtues pour plaire à leur divin Époux, et le zèle qu'elles doivent avoir pour purifier les âmes souillées par le péché, qui leur sont confiées. Elle dit aussi qu'elle désirait qu'elles portassent au-dedans de leur robe, vis-à-vis du cœur, une croix bleue pour signifier qu'elles doivent garder et porter dans leur cœur le souvenir de la Passion que Jésus-Christ a endurée pour leur amour et le salut des âmes pécheresses; et pour les faire souvenir qu'elles doivent embrasser de cœur et d'affection pour l'amour de lui, toutes les peines, croix et difficultés qui se rencontrent dans les fonctions de leur Institut; comme aussi qu'elles doivent tâcher de ne regarder, aimer et désirer que le ciel, en tout ce qu'elles font, et s'efforcer d'y conduire les âmes pénitentes qui leur seront commises². » La céleste tailleuse fit certainement preuve, dans l'occurrence, d'un goût exquis. C'est toute une trouvaille que le costume — l'un des plus beaux qui soient — choisi par elle pour « les filles de son très aimable Cœur ». Outre qu'il s'adapte merveilleusement aux fonctions élevées et délicates de la religieuse de Notre-Dame de Charité, en l'enveloppant de dignité, en imposant le respect aux personnes avec qui elle est appelée à traiter, il lui est, à elle-même, par son profond et gracieux symbolisme, une incessante invitation à vivre de

1. La règle de saint Augustin avait été adoptée dès le principe, comme en font foi les lettres patentes de 1642.

2. *Œuvres complètes*, t. VIII, p. 603. Note d'un manuscrit de la vie de Marie des Vallées, conservé aux archives de Notre-Dame de Charité.

Jésus et de Marie, à en porter la ressemblance parfaite, et à répandre autour d'elle le parfum des vertus de leurs Cœurs sacrés !

La première à le revêtir fut M^{lle} de Taillefer, qui, par son héroïque constance, avait bien mérité l'honneur d'inaugurer les saintes livrées de Notre-Dame de Charité. Cette faveur lui fut accordée le 12 février 1645. Ce jour-là également elle échangea son nom contre celui de Marie de l'Assomption, qu'elle devait illustrer par ses éclatantes vertus¹.

Cette première prise d'habit fut comme une étoile qui s'éleva sur le berceau de l'humble communauté et qui répandra sur lui sa bienfaisante clarté pendant les mauvais jours qui l'attendent. L'énergique volonté de la Mère Patin ne suffisait pas, comme bien l'on pense, à tout aplanir. Un changement de domicile, effectué en 1646, n'améliora guère l'intenable situation de la pauvre petite communauté. La maison où elle émigra était si glaciale en hiver, que le pain y gelait². Des âmes moins bien trempées se fussent découragées. La Mère Patin elle-même était en proie, à certaines heures, à d'angoissantes hésitations. Un jour que le dénuement était extrême, elle se jette au pied de son crucifix : « Mon Dieu, si c'est votre volonté que je vous serve en ce lieu, s'écrie-t-elle, faites-le-moi connaître, en me donnant le moyen de faire subsister cette communauté. » Elle n'avait pas achevé cette prière, que, cédant à une irrésistible inspiration, elle ouvre le tiroir de sa table, et y trouve vingt livres dont l'origine est toujours demeurée inexplicable, et qui permirent de subvenir aux besoins les plus pressants. Une autre fois, au vu et su de toutes les Sœurs, l'huile se multiplia pendant deux mois d'une manière aussi également mystérieuse³. Pareils prodiges auraient soutenu et encouragé les bonnes volontés les

1. La compagne qui partageait son bonheur et avait été admise avec elle à la prise d'habit, ne persévéra pas. Ory, *op. cit.*, p. 28.

2. Ory, *op. cit.*, p. 33; Martine, t. II, p. 152.

3. Ory, *op. cit.*, p. 33; Costil, *Annals*, t. I, p. 62.

plus défaillantes. Quels n'en furent pas les heureux résultats sur les âmes ferventes, choisies par Dieu, pour établir Notre-Dame de Charité !

De son côté, le saint fondateur, leur providence visible, multipliait les démarches pour asseoir solidement leur établissement. Depuis longtemps, il essayait, en vain, d'en obtenir, du conseil de ville, la reconnaissance officielle, sans laquelle l'autorité ecclésiastique, qui lui était alors toute dévouée, ne pouvait rien accorder de stable. Tous ses efforts se heurtaient à l'hostilité du maire et des échevins de Caen. Il réussit cependant à faire inscrire cette question à l'ordre du jour du conseil municipal. C'était mettre celui-ci en demeure de se prononcer, et il était de rumeur publique que sa réponse serait défavorable. « Mais c'était compter sans le P. Eudes et le ciel. Le voyez-vous, cet homme de Dieu, à l'heure des délibérations, à la porte du conseil, parmi les indifférents et les curieux, à genoux, les bras au ciel, appelant de toute son âme les lumières et les grâces de l'Esprit Saint, sur ces hommes plutôt hostiles, appelés à décider du sort de ses entreprises les plus chères. Imaginez donc cette scène dans la salle des pas-perdus de l'un de nos hôtels de ville du xx^e siècle ! Mais la foi d'un saint triomphe des dispositions malveillantes des hommes. Contre toute attente, les échevins, par acte authentique, autorisaient, le 20 décembre 1646, l'établissement de Notre-Dame de Charité¹. »

Fort de cette première victoire, le saint résolut de porter à Rome la cause, dont par son inlassable énergie, il avait assuré le triomphe à Caen. Le lecteur n'a sans doute pas oublié qu'à cette même date, M. Mannoury se trouvait à Rome, pour les affaires de la Congrégation de Jésus et Marie. M. d'Angennes, qui ne savait rien refuser au serviteur de Dieu, lui accorda de grand cœur une supplique transmise aussitôt par le P. Eudes à son mandataire de Rome, dans

1. Nous reproduisons cette scène d'après *Une œuvre de miséricorde*, p. 27. Nous avouons candidement que nous n'en trouvons trace ni dans Costil, ni dans Martine.

laquelle le pieux prélat exposait au Souverain Pontife la nature et le fonctionnement de l'Institut en formation, et sollicitait en faveur de celui-ci l'approbation apostolique¹. Cette lettre a son importance. Elle nous aide à bien connaître les vues du saint fondateur sur son œuvre; l'apostolat de dévouement, de miséricorde et d'amour qu'il lui confie; l'esprit qu'il veut y voir régner; les personnes à qui sont destinés « ces hôpitaux des âmes », sublime création de son zèle et de sa charité autant que de son esprit éminemment positif et pratique.

On sait comment la fausse nouvelle de la mort de M. d'Angennes, habilement exploitée à Rome par les ennemis du saint, obligea M. Mannoury à suspendre ses démarches, sans avoir pu rien obtenir :

« ... Pour l'affaire de nos Sœurs, écrivait-il à son supérieur, il n'y a pas moyen d'y travailler non plus, jusqu'à la venue du nouvel évêque; d'autant plus que les requêtes des grands vicaires ne sont pas recevables; et puis nous ne sommes pas dans le temps que je m'en puisse servir². »

Ce contretemps ne découragea pas le P. Eudes. Pendant que M. Mannoury regagnait la France, il renouvelait ses instances auprès de M. d'Angennes, afin d'obtenir de lui des lettres d'institution pour Notre-Dame de Charité. Le temps pressait; l'état de santé du prélat inspirait à son entourage des inquiétudes qui n'étaient que trop fondées. La mort le surprit en effet, le 16 mars 1647, avant qu'il mit la dernière main aux documents officiels que, à la demande du P. Eudes, il avait préparés, et qui eussent protégé l'œuvre des repenties contre toute éventualité fâcheuse.

§ 2. Une épreuve n'arrivant jamais seule, la mort de M. d'Angennes fut suivie de plusieurs autres qui réduisirent à l'extrémité la communauté, à peine remise de ses premières secousses.

1. Cette lettre est rapportée *in extenso* dans Ory, p. 34.

2. Martine, t. II, p. 153.

A partir de cette date, sa situation tourne au tragique, et elle se résume dans les deux mots par lesquels saint Paul, à un moment donné de sa carrière tourmentée, dépeint si vivement la sienne : *Foris pugnae, intus timores*. A l'intérieur de l'œuvre aux abois, tout semble crouler; à l'extérieur, des luttes ardentes sont engagées qui doivent décider de sa vie ou de sa mort.

Intus timores! Le jour de l'Ascension de 1647, la Mère Patin avait été replacée à la tête de la communauté de la Visitation, par le vote unanime de ses sœurs. Elle ne crut pas pouvoir se dérober à cette charge de confiance; d'un autre côté, tout porte à croire qu'elle ne fut guère fâchée¹ de sortir d'une maison où elle avait déjà tant souffert, et dont l'avenir semblait si gros encore d'épreuves peut-être plus grandes. Ce départ fut pour Notre-Dame de Charité un véritable malheur, aggravé encore, si c'est possible, par le choix discutable que la Mère Patin fit de la Mère Catherine-Thérèse de Saint-Germain, pour la remplacer. A peine cette dernière eut-elle pris les rênes du gouvernement que la division éclata de plus belle au sein de la communauté désemparée².

Pour comble d'infortune, le fondateur était absent. Sa forte personnalité, son autorité indiscutée auraient peut-être réussi à s'imposer et à calmer les esprits. Mais les missions qu'il prêchait alors en Bourgogne le retenaient trop loin de ses filles pour qu'il pût intervenir efficacement³.

A ces luttes intestines s'ajoutèrent des souffrances matérielles, qui ne sauraient nuire à une communauté fervente et bien unie, mais qui, en temps de crise, achèvent d'exaspérer et de rendre intolérable une situation déjà très pénible

1. Ory, *op. cit.*, p. 41.

2. Martine, t. II, p. 155; Ory, *op. cit.*, p. 41.

3. Il semble bien que le saint ne connut pas personnellement la nouvelle supérieure; aucune lettre ne nous est parvenue indiquant qu'il y ait eu quelque correspondance entre eux.

par ailleurs. Les pauvres Sœurs se firent voler leurs dernières ressources, et elles tombèrent dans un dénuement voisin d'une misère noire¹. C'était plus qu'elles n'en pouvaient porter! Novices et postulantes se découragèrent; quelques-unes rentrèrent dans le monde; d'autres, les meilleures, suivirent la Mère Patin à la Visitation.

Si au moins quelque espérance lui fût venue du dehors! Mais au dehors — *foris pugnae!* — le ciel se faisait peut-être encore plus menaçant qu'à l'intérieur de leur cloître. Nous avons dit précédemment combien les relations étaient tendues entre le saint et le successeur de M. d'Angennes, M. Molé. A la date précise où nous sommes, la chapelle du Séminaire de Caen est fermée; et l'intention de l'évêque de Bayeux de détruire entièrement les entreprises du saint fondateur est de notoriété publique. La communauté de Notre-Dame de Charité devait en ressentir le contrecoup; et elle était également visée par la malveillance du prélat. Du reste, le refus formel de celui-ci à admettre la Sœur Marie de l'Assomption à la profession en fournit bientôt une preuve non équivoque. Humainement parlant, l'œuvre de Notre-Dame de Charité paraissait vouée à une ruine inévitable. Les religieuses de la Visitation — et nous ne nous sentons pas le droit de les en blâmer — abandonnèrent la tâche ingrate que le dévouement les avait poussées à accepter. Elles prirent donc le parti de rentrer chez elles. A peine consentirent-elles à attendre, pour exécuter leur résolution, que la malheureuse communauté fût installée dans la nouvelle maison, mise généreusement à sa disposition par M. de Langrie, et où elle se transporta en 1649. Ce troisième déménagement achevé, les Visitandines se séparèrent de leurs compagnes d'infortune, et regagnèrent leur propre monastère².

Une seconde fois, Sœur Marie de l'Assomption, avec quel-

1. Martine, t. II, p. 158.

2. Martine, t. II, p. 160.

ques postulantes demeurées fidèles, se retrouvait seule à la tête des pénitentes.

Que faisait le saint fondateur pendant que tous ces pénibles événements bouleversaient Notre-Dame de Charité?

Loin de s'en désintéresser, il poursuivait ses inlassables efforts en vue d'en assurer la stabilité, plus nécessaire que jamais. Dès la fin de 1647, M. Mannoury retournait à Rome pour y reprendre les négociations précédemment entamées. La cause de Notre-Dame de Charité était ainsi portée devant le tribunal le plus haut, mais aussi le plus équitable et le plus prudent de l'Église. Rome, semble-t-il, allait s'empresser d'applaudir à une initiative toute resplendissante et tout imprégnée de l'esprit du divin Maître! Ce quatrième vœu qui permet à de pauvres femmes de gravir les sommets les plus radieux et les plus élevés de l'apostolat, ne devait-il pas y recueillir tous les suffrages? Le croire serait oublier que, précisément, ce quatrième vœu constituait alors une nouveauté, et que, mise en présence de toute nouveauté, toujours Rome se réserve, Rome étudie, Rome attend. Aussi, malgré toutes les lettres de recommandation dont M. Mannoury s'était muni¹, malgré les hautes et puissantes interventions qui appuyaient ses démarches, il devait avouer à son supérieur un insuccès complet :

« Pour l'affaire de Notre-Dame de Charité, lui écrivait-il le 8 juin 1648, il n'y a rien du tout à espérer pour le présent; toutes les voies possibles ont été tentées; et il faut avoir un peu de patience. On a donné espérance qu'elle se fera, et même le dessein en a été assez approuvé; mais il faut attendre pour des raisons que je vous dirai². »

Des espérances, c'était donc tout ce que M. Mannoury rapportait de Rome à la petite communauté si éprouvée.

Quant au saint, il lui prodiguait les encouragements et les consolations. Il a même le courage, alors que tout y porte à la tristesse et aux larmes, de l'inviter à se réjouir et à s'unir

1. Ory, *op. cit.*, p. 38.

2. *Ibid.*, p. 39.

aux saintes allégresses de leur Mère et Patronne céleste. Il lui écrit, le 5 juillet 1650, en réponse probablement aux souhaits qu'il en a reçus pour sa fête :

J. M. J.

« MES TRÈS CHÈRES SOEURS,

« Jésus, le très saint Cœur de Marie, soit la vie et la joie de nos cœurs pour jamais !

« Vous m'avez bien réjoui par votre belle et charitable lettre dont je vous rends mille grâces. J'espère que la communion que vous avez offerte à Dieu, pour mon intention, en la fête de saint Jean, me sera utile et à vous aussi, puisque toutes mes intentions n'ont point d'autre but que la sanctification de vos âmes et l'établissement du règne de Dieu dans vos cœurs. C'est à cela qu'il faut sans cesse travailler ; c'est en cela que consiste tout notre bonheur, et c'est en cela qu'il faut mettre toute notre joie.

« A propos de joies, je vous ai écrit celle-ci le 5 juillet, qui est le jour de la fête des joies de la très sacrée Vierge, notre bonne Mère. Si vous n'y avez pas pensé, je prie notre chère Mère de vous marquer un autre jour auquel vous fassiez cette fête, et de vous permettre à toutes la sainte communion, laquelle vous offrirez à Dieu pour cinq intentions :

« 1° En action de grâces à la très Sainte Trinité pour toutes les joies qu'elle a données à la bienheureuse Vierge, tant en la terre qu'au ciel ;

« 2° En satisfaction et réparation des douleurs et tristesses que nous lui avons causées par nos péchés, pendant qu'elle était sur terre ;

« 3° En augmentation et accroissement des joies qu'elle possède dans le ciel ;

« 4° Pour demander à Dieu qu'il nous donne la grâce de mépriser et d'avoir en aversion toutes les fausses joies de ce monde ;

« 5° Pour demander encore qu'il nous fasse la grâce de mettre toute notre joie à suivre en tout et partout sa très aimable volonté, et à porter la croix avec notre très adorable Sauveur. Car, en vérité, mes très chères Sœurs, il n'y a aucun véritable sujet de joie en la terre que celle-ci : faire la volonté de Dieu et être méprisé et crucifié avec Jésus-Christ. Oh ! quand sera-ce que nous serons dans les sentiments du bienheureux Jean de la Croix, auquel Notre-Seigneur ayant demandé ce qu'il souhaitait pour les bons services qu'il lui avait rendus, il lui fit cette réponse : « Seigneur, je ne vous demande autre chose sinon de souffrir et d'être méprisé pour vous. » Certainement c'était le Saint-Esprit qui lui inspira de demander le plus grand bien de cette vie.

« Après que vous aurez communiqué pour les intentions susdites, je vous prie, mes chères Sœurs, de penser sérieusement, chacune en votre particulier, ce que vous pourrez faire pour accrottre les joies de la très précieuse Vierge.

« Au reste, nous n'omettons rien, M. Mannoury et moi, de tout ce que nous pouvons faire pour votre maison, ou plutôt pour la maison de Notre-Seigneur et de sa très sainte Mère. Mais les affaires de Dieu ne se font qu'avec beaucoup de patience et de résignation. J'espère pourtant que nous en verrons bientôt la fin, et qu'elle sera comme vous et nous la souhaitons. J'écris cette lettre pour la Mère et pour les filles que je salue toutes en général et en particulier.

« Je vous prie aussi de la communiquer à nos très chers frères, afin que s'ils avaient oublié de faire la fête des Joies de la Très Sainte Vierge, ils réparent ce défaut, car je n'ai pas le loisir maintenant de leur écrire.

« Je suis de tout mon cœur, mes très chères Sœurs,

« Tout vôtre,

« JEAN EUDES, prêtre missionnaire¹. »

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 493. Nous avons placé cette lettre à la date que lui assignent les historiens et l'éditeur des *Œuvres complètes*. Toutefois

Tant de surnaturelle confiance devait nécessairement avoir le dernier mot. Une rencontre providentielle de M. de Langrie, qui s'offrait à être fondateur de Notre-Dame de Charité, en donnant à cet effet 10.000 livres¹, et de M. Molé, qui jusque-là avait résisté à toutes les sollicitations du P. Eudes, amena la détente si ardemment désirée. Le 8 février 1651, au jour même de la fête du Saint Cœur de Marie, si chère au cœur du saint apôtre, l'évêque de Bayeux, contre toutes les prévisions, signait, *motu proprio*, le contrat de fondation de Notre-Dame de Charité, et accordait les lettres d'institution qui consacraient pleinement la pensée du fondateur :

« Nous avons jugé que le dessein d'assister les femmes et les filles tombées dans le malheur de l'impudicité était l'effet d'une grande charité...

« En conséquence, nous avons permis et permettons aux religieuses qui auront la direction des pénitentes, de faire les vœux de religion, et désirant pourvoir à ce qu'un Institut si saint et si utile soit perdurable, en sorte que les religieuses qui y seront admises ne puissent pas se désister de ce ministère de charité, nous ordonnons, sous le bon plaisir de notre très saint Père le Pape, qu'outre les trois vœux de religion, elles en fassent un quatrième, à savoir de travailler toujours à la conversion et à la sanctification des femmes qui seront entrées dans le monastère, pour changer leur mauvaise vie en une meilleure et y faire pénitence... »

Un cri d'action de grâces s'échappa du cœur débordant de reconnaissance de notre saint, dès le 11 février :

nous avouons que la mention qui y est faite de « la Mère », alors que la communauté en est supposée privée, nous porte à considérer cette date comme fautive.

1. M. Molé, espérant peut-être, par là, se soustraire à la nécessité d'accorder des lettres-patentes, qu'il lui répugnait d'octroyer, avait porté à 14.000 livres la fondation. Il croyait peut-être que cette somme ne serait jamais donnée. C'est alors que le saint Instituteur, qui se trouvait lui-même, à ce moment-là, dans une situation très critique, compléta cette somme, en prêtant aux Sœurs 4.000 livres qu'il avait reçues de M. de La Boissière pour le Séminaire de Caen. (Ory, *op. cit.*, p. 45.)

« MES CHÈRES FILLES,

« Jésus, le très saint Cœur de Marie, soit notre vie et notre joie pour jamais :

« Voici une grande joie que je vous annonce, mettez-vous à genoux pour la recevoir, non pas de ma part, mais de la part de notre très aimable Jésus, et de sa très sainte Mère, qui vous la donnent.

« Enfin, après des années d'attente et de patience, mercredi, 8 février, fête du très saint Cœur de la bienheureuse Vierge, les lettres de votre établissement ont été signées par Monseigneur de Bayeux, si bien que vous êtes les filles de la Reine du ciel, et que de là vous êtes obligées à honorer et à aimer spécialement son très aimable Cœur, à en célébrer la fête avec une dévotion particulière, à n'avoir qu'un cœur avec elle, et les unes avec les autres...

« Ne craignez plus rien, votre Institut est fondé sur le très sacré Cœur de la souveraine Impératrice de l'univers. Et cela s'est fait, non pas par l'intervention des hommes, mais par un ordre particulier du ciel¹... »

L'étoile que nous avons vue se lever au-dessus du berceau de Notre-Dame de Charité, et qui depuis longtemps avait disparu, réapparaissait plus éclatante que jamais. Toutes les âmes y étaient à la joie de la paix retrouvée, de l'avenir assuré². Et Dieu voulut mettre le comble à cette joie si légitime : le 14 juin 1641, il ramenait, par un véritable miracle, la Mère Patin à la petite communauté, dont elle avait protégé les débuts, et dont elle allait désormais favo-

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 496. Cette belle lettre est à lire entièrement.

2. Une autre lettre à lire également est celle adressée par la Mère Patin à une supérieure de son Ordre. Elle fait bien connaître la nature de l'intervention providentielle qui la ramena à la Charité. Cf. Ory, *op. cit.*, p. 52. La Mère Patin y revint accompagnée des Mères Angélique Le Comte, Madeleine-Angélique de Vimont, et d'une sœur converse, Marie-Augustine Dubois. La reconnaissance nous obligeait à conserver ces noms vénérés de toutes les filles du saint fondateur.

riser le plein essor, avec un dévouement purifié par l'épreuve et rendu plus complet par de précieux avertissements venus d'en-haut ¹.

§ 3. Quelle ne dut pas être l'émotion de la vénérable Visitandine, en reprenant son poste à Notre-Dame de Charité, d'y retrouver à la tête de quelques postulantes, auxquelles elle avait su communiquer quelque chose de son indomptable courage, l'admirable et héroïque Marie de l'Assomption. Seule, elle avait tenu tête à l'orage; seule, elle avait assuré le salut de l'œuvre à laquelle elle avait rêvé de se consacrer entièrement. Quelque temps avant le retour de la Mère Patin, la novice, dont dix ans d'épreuve n'avaient pas ébranlé les généreuses résolutions, avait exprimé au P. Eudes son ardent désir d'être enfin admise à la profession religieuse. Les lettres d'institution récemment accordées par M. Molé exigeant, pour cette cérémonie, le retour des Visitandines, le saint dut se contenter de lui répondre :

« MA TRÈS CHÈRE FILLE,

« Jésus, le très saint Cœur de Marie, soit le nôtre pour jamais!

« C'est bien mon désir que vous fassiez profession au plus tôt, et si cela était en mon pouvoir, ce serait déjà fait. Mais il est nécessaire que vous ayez des religieuses avec vous auparavant, et vous en aurez bientôt. Demeurez donc en paix jusque-là, ma chère Fille, et vous préparez bien à cette sainte action. Je prie Notre-Seigneur et sa très sainte Mère qu'ils

1. « La communauté pouvait enfin se constituer régulièrement. Elle n'était pas cependant encore à l'abri de tracasseries du côté du pouvoir civil. En effet, les lettres-patentes obtenues en 1642 n'avaient pas été enregistrées au Parlement de Rouen dans le délai légal, ce qui les rendait nulles. Il fallut solliciter des lettres de surannation, c'est-à-dire qui permettaient de faire cet enregistrement. Le Vénérable ne put les obtenir que le 10 décembre 1657, et les faire enregistrer au Parlement de Rouen que le 9 décembre de l'année suivante. » (Ory, *op. cit.*, p. 50.) M. de Camilly lui fut d'une grande utilité dans toutes ces démarches. (*Ibid.*, p. 51.)

vous y préparent eux-mêmes, et qu'ils vous fassent toute selon leur Cœur. C'est en l'amour sacré de ce très saint Cœur que je suis à vous et à toutes mes très chères filles. Ma très chère fille,

« Tout vôtre,

« JEAN EUDES, prêtre missionnaire ¹. »

La Mère Patin, qui tenait à éprouver un peu plus cette vocation exceptionnelle, jugea bon de différer quelque temps encore la cérémonie que la Sœur Marie de l'Assomption appelait de tous ses vœux. Dans l'intervalle, le 8 septembre 1651, la nièce du saint fondateur, Marie Herson, singulièrement mûrie par les dix années qu'elle venait de traverser, revêtit le saint habit, et prenait le nom de Marie de la Nativité, en l'honneur du mystère dont l'Église célébrait la fête ce jour-là. Le P. Eudes n'eut pas la consolation de se trouver au milieu de ses filles, pour la circonstance. Il s'en dédommagea en écrivant à sa nièce une longue lettre, dont voici le début :

« MA TRÈS CHÈRE NIÈCE ET FILLE EN JÉSUS-CHRIST,

« Je bénis, de tout mon cœur, ce très aimable Sauveur des bons sentiments qu'il vous a donnés en votre retraite, et le supplie qu'il vous fasse la grâce de lui être fidèle dans le bon usage qu'il veut que vous en fassiez. C'est une mortification pour vous et pour moi que je ne sois pas à la cérémonie de votre vêtue; mais la chose n'en ira que mieux et sera plus remplie de bénédictions, puisqu'il est très certain que plus il y a de croix dans les affaires de Dieu, plus elles sont avantageuses. Cela n'empêchera pas que je n'y sois présent d'esprit et de cœur pour supplier Notre-Seigneur et sa très sainte Mère qu'ils daignent employer eux-mêmes leurs divines mains pour vous dépouiller de vous-même et de toutes

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 491.

choses, et pour vous revêtir de leur esprit et de leurs vertus¹... »

L'année suivante, le 2 juin 1652, Sœur Marie de l'Assomption pouvait enfin, dans l'allégresse de son âme reconnaissante, et au terme de ses plus ardents désirs, prononcer ses saints vœux. Sa profession fut un jour de triomphe pour la vaillante novice dont elle couronnait les années d'attente confiante et inébranlable; elle fut aussi pour l'Institut de Notre-Dame de Charité un jour mémorable, où s'ébranla enfin cette longue et blanche théorie de religieuses qui se déroulera à travers les siècles, marchant sur les traces de celle qui leur aura ouvert la voie, et qui restera pour elles le modèle achevé « d'une fidélité sans défaillance, d'une humilité à toute épreuve, d'un dévouement héroïque à sa vocation ».

La joie causée au saint par la profession de la Sœur Marie de l'Assomption fut de courte durée. Une nouvelle croix, plus pesante peut-être que toutes les précédentes, l'attendait vers cette même époque. Malgré ses indéracinables préventions contre le P. Eudes, jamais cependant M. Molé n'avait osé lui enlever ses fonctions de supérieur de Notre-Dame de Charité. Devant tous les tribunaux, la déchéance paternelle est une peine trop grave pour être infligée à la légère. M. Servien, lui, épuisa du premier coup, contre le serviteur de Dieu, les mesures de rigueur à sa disposition, en le privant de ses droits si légitimes sur la communauté qu'il avait fondée.

Ce rude coup, qui les atteignait au cœur, fut douloureusement senti par les pauvres religieuses. Elles essayèrent par des lettres qui témoignent, d'une façon touchante, de leur attachement au saint, d'amener le prélat à composition :

« MONSEIGNEUR,

« Comme nous avons justement sujet d'appréhender que Votre Grandeur soit peu satisfaite du long temps qui s'écoule

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 499. Cette lettre, dont on trouvera, à l'endroit indiqué, le texte complet, est à lire en son entier. Elle est caractéristique des méthodes et de la doctrine spirituelles du saint.

sans que nous terminions notre élection d'un Père spirituel, nous prenons en tout respect la liberté de vous avouer notre irrésolution, ayant toutes les peines imaginables à nous résoudre d'en choisir un autre que celui que nous avons très humblement supplié Votre Grandeur de nous accorder, qui est le révérend P. Eudes. Nous reconnaissons bien, Monseigneur, nous rendre en cela importunes, mais cependant nous en souffrons plus volontiers la confusion que la douleur qui pèse sur nos cœurs, douleur que nous ne pouvons soulager qu'en vous exposant nos sentiments.

« Votre bonté ordinaire, Monseigneur, se laissera fléchir à nos importunités, et nous les pardonnera, ayant égard à la juste cause de nos poursuites. Car, outre le motif que le révérend P. Eudes est notre père et instituteur, et la connaissance que nous avons de ses mérites, nous avons de plus l'entière certitude qu'aucun ecclésiastique dans le diocèse ne le surpasse en respect et en estime pour votre illustre personne, n'a plus de fidélité, de soumission et d'obéissance pour observer et faire observer les ordres de Votre Grandeur. C'est la cause de notre espérance.

« Nous ne pouvons nous arrêter à la difficulté de son grand âge et faiblesse corporelle, sachant les fatigues qu'il essuie dans les missions, où il fait autant de travail que les plus jeunes et les plus robustes. Aussi, Monseigneur, s'il vous plaît de nous faire la grâce de nous le donner pour supérieur, nous espérons, moyennant la divine miséricorde, que notre conduite ne lui sera pas beaucoup à charge, et que nous n'abuserons en aucune manière de votre débonnairété à nous favoriser et protéger en cette occasion.

« Prosternées en esprit aux pieds de Votre Grandeur, nous vous en conjurons avec toute l'humilité et l'instance possibles, vous assurant unanimement de notre très profond et très soumis respect ¹. »

1. Ory, *op. cit.*, p. 64. La lettre écrite personnellement par la Mère Patin rend un son légèrement différent. Il semble que la bonne Mère fasse son sacrifice plus aisément que ses filles. Cf. Ory, *l. cit.*

M. Servien demeura inflexible et désigna pour supérieur de la communauté M. Le Grand, curé de Saint-Julien de Caen.

En agissant ainsi, l'évêque de Bayeux avait usé d'un droit strict. Mais il nous est loisible de penser que, suivant un adage bien connu, l'usage rigoureux d'un droit peut couvrir les pires iniquités. Quoi qu'il en soit, cette mesure aurait pu être extrêmement dommageable à l'Institut naissant, qui n'était pas encore en mesure de se passer des services dévoués de son fondateur. En particulier, la rédaction définitive des *Règles et Constitutions* en fut très gênée; d'un autre côté, les bienfaiteurs du monastère en furent si défavorablement impressionnés qu'ils éprouvèrent, un instant, la tentation de lui retirer leur appui¹.

Il est facile de concevoir combien, pour son compte, le saint dut en être cruellement affecté. Cependant, pas un instant, sa confiance dans la Providence, son abandon à la divine volonté ne se démentirent. Jusqu'au bout, il essaiera de faire partager aux autres son bel optimisme, et de relever les courages abattus. A Sœur Marie de l'Assomption, qui lui communique ses appréhensions et ses peines, il répond par ce généreux *Sursum corda* :

MA TRÈS CHÈRE FILLE,

« Jésus, le très saint Cœur de Marie, soit le nôtre pour jamais!

« C'est en l'amour sacré de ce divin Cœur, fournaise de l'amour immortel, que j'aime invariablement et également, sans aucune préférence, toutes mes très chères sœurs, les filles bien-aimées de ma très honorée Mère.

« Qui est-ce qui séparera mon cœur de la dilection sainte que je dois avoir pour la très chère maison d'une si bonne Mère? Sera-ce la tribulation, ou l'angoisse, ou la persécution, ou le glaive, ou quelque autre chose? Non, non; je suis cer-

1. Ory, *op. cit.*, p. 65.

tain, moyennant la grâce de Dieu qui m'a engagé à en prendre le soin devant lui, que ni les anges, ni les principautés, ni les vertus, ni la hauteur, ni la profondeur, ni la mort, ni la vie, ni aucune autre créature ne pourra me séparer de la charité que je dois avoir pour Notre-Dame de Charité; car tout ce que je pourrai faire pour le service de cette bénite maison de ma divine Mère, je le ferai toujours de tout mon cœur. Et quoi qu'il arrive, ni le ciel, ni la terre, ni l'enfer ne m'empêcheront jamais de faire, en ce sujet, comme en toute autre chose, la très adorable volonté de mon Dieu, qui est la très unique chose que je désire, que je prétends et que je cherche¹... »

Lisons encore cette lettre à M. Mannoury, qui lui avait laissé deviner les inquiétantes hésitations de M. de Langrie :

« De Coutances, ce 29 juillet 1656.

« MON TRÈS CHER FRÈRE,

« Jésus, le très saint Cœur de Marie, soit le nôtre pour jamais.

« Je suis bien fâché du mécontentement de M. de Langrie; mais que faire à tout cela? Si je me laissais aller à mes sentiments, j'aurais aussi grand sujet d'abandonner cette maison; mais il nous faut oublier et ne regarder que Notre-Seigneur et sa très sainte Mère, et faire tout pour l'amour d'eux. Dieu permet toutes choses par bonté vers nous, afin de nous garantir de la complaisance et de la vanité, qui peut-être nous feraient perdre tout le fruit de notre travail.

« On ne m'a point appelé au fait de M. de Saint-Julien. Cela a été fait auparavant que j'en aie ouï parler. Je ne sais si cela est venu de lui seul, ou de lui et de la Mère tout ensemble; mais je ne crois pas que cela soit venu des filles. Il est bien

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 515.

certain qu'il y a longtemps que la bonne Mère ne veut point de nous. Il faut avoir patience, s'abandonner à la divine Providence, et marcher notre grand chemin, et servir toujours la maison, en tout ce que nous pourrons, pour l'amour de Notre-Seigneur et de sa très sainte Mère ¹... »

Les sous-entendus contenus dans cette dernière lettre permettent de deviner qu'une parfaite harmonie de vues ne régnait pas entre le saint et la Mère Patin. Cependant l'union des cœurs n'en souffrit pas. Les rapports extérieurs restèrent, de part et d'autre, toujours empreints de la plus entière cordialité, et le dévouement du fondateur à l'œuvre commune n'en fut pas diminué.

Rien n'est édifiant comme la longue correspondance² qui s'établit, à partir de ce moment-là, entre celui-ci et la communauté où il a laissé son cœur, et où il entend bien maintenir l'esprit qu'il y a inculqué. Aucun des intérêts de ses filles spirituelles ne le laisse indifférent. S'agit-il de leur procurer un logement plus approprié à leurs besoins grandissants, que celui qu'elles doivent à la générosité de M. de Langrie? Il veillera avec un soin minutieux à ce que tout se fasse pour le mieux ; il envisagera toutes les hypothèses réalisables : «... Il est vrai, écrit-il à la Mère Patin, qui l'a consulté dans cette affaire, qu'il faut toujours faire de notre côté ce que nous pouvons ; or, l'on peut faire de trois choses l'une : la première, d'aller si secrètement, que vous fussiez logées avant qu'on le sût ; la seconde, que M. de Bernières écrivit à M^{mo} de Longueville pour la prier d'écrire aux échevins de ne vous troubler point en cette occasion, ou, s'il le juge à propos, je l'en prierai en passant par Rouen, mais il faudrait me mander son sentiment ; la troisième, d'en parler à Messieurs les échevins et les gens du Roi, et les prier d'agréer que vous alliez prendre possession de cette maison. Cette voie étant de soumission et

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 407.

2. On retrouvera au tome X des *Œuvres complètes*, les restes de cette correspondance.

d'humilité, Dieu la bénirait, et le succès n'en pourrait être que bon; et s'ils refusaient, on aurait recours pour lors à M^{me} de Longueville.

« Ne vous arrêtez pourtant point à mes pensées; mais priez les amis de la maison, M. de Bernières, M. et M^{me} de Camilly, de s'assembler pour voir et aviser à ce qu'il est bon de faire, car Notre-Seigneur leur inspirera sa sainte volonté¹... »

Mais, comme il va de soi, ce sont surtout les intérêts spirituels de la petite communauté qui passent au premier rang dans les préoccupations du saint. Il profite de toutes les occasions pour lui susciter de ferventes et généreuses vocations. Et quand il a réussi à décider quelque âme de bonne volonté à prendre le chemin de Notre-Dame de Charité, il l'y accompagne de ses prières, de ses conseils; il l'y rejoint par des lettres qu'il ne craint pas de multiplier pour assurer la persévérance de cette âme, et la stimuler à gravir sans hésiter les sommets de la plus éminente perfection. Toutes ces lettres rendent le même son; elles sont viriles, vont droit au but, et trahissent une préoccupation unique : faire vivre et régner Jésus dans les âmes. Le P. Eudes n'y est pas tendre pour la nature qu'il poursuit jusque dans ses derniers retranchements. Et nous comprenons presque, après avoir parcouru ce qui nous reste de ses lettres, qu'on ait pu dire de lui qu'il était « un rude saint² ». Il a une façon à lui, qui nous déroute presque, de concevoir la charité, tant cette vertu, telle qu'il nous la propose, exclut tout ce qui peut se glisser d'humain, de recherche de soi dans sa pratique. Qu'on examine de près sa correspondance avec les âmes dont il a la conduite : le *Jesum volo, nil amplius*, qu'il aimait tant à redire, en paraît le *leit-motiv*; et c'est sur ce thème, toujours le même, qu'il exécute ses variations entraînant, qu'on sent entièrement inspirées par le désir qui le consume de répandre autour de

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 518.

2. Henry Joly, *Le Bienheureux Père Eudes* (Collection Les Saints), p. 1.

lui la flamme vive qui le dévore. Quel beau traité de direction spirituelle on pourrait composer avec ce qui nous reste de cette austère correspondance !

Faut-il ajouter que le zèle mis par le saint à renverser tous les obstacles qui auraient pu s'opposer au règne parfait de Jésus dans les âmes de ses chères filles de Notre-Dame de Charité, il l'apportait aussi à combattre, nous ne dirions pas les légers abus — il n'en saurait être question en ces temps d'héroïque ferveur ! — mais les quelques usages peu conformes aux traditions qu'il désirait y implanter. En voici quelques exemples empruntés aux Annales de Notre-Dame de Charité :

« Notre illustre fondateur nous donna un livre de plainchant et des orgues, afin que nous puissions célébrer les fêtes avec plus de majesté. Quelques-unes de nos sœurs, ayant d'assez belles voix, s'étaient déjà accoutumées à les joindre à cet instrument, et le faisaient avec tant d'agrément qu'on était excité à les venir entendre. Cependant le P. Eudes s'étant rencontré plusieurs fois à notre chapelle dans des jours de solennités, remarqua que le peuple donnait plus d'attention à cette harmonie qu'à la prière, ce qui lui fit prendre la résolution de les défendre. Il craignait d'ailleurs que cela ne nous éloignât de l'esprit de simplicité, et ne nous fût une occasion de vanité. Il marqua depuis dans nos Constitutions que nous n'aurions point d'orgues, et que nous ne pourrions chanter de musique dans notre chœur. On ôta donc ces orgues, sans que M. de Langrie en fit paraître aucun mécontentement, à cause du respect et de la déférence qu'il avait pour le saint homme... »

« ... Notre bon Père, racontent encore les mêmes Annales, avait un grand attrait pour qu'on chantât les litanies de la très Sainte Vierge sur un chant beau et dévot. Un jour de grande fête, il vint dans notre église et s'aperçut que nous chantions Complies assez bien, mais que nous disions les litanies plutôt en psalmodie qu'en chant. Il ne tarda pas à nous en faire des reproches, et comme nous lui dîmes, pour excuse, que si nous les chantions gravement et si bien, il

ne nous resterait presque point d'intervalle entre l'oraison et le souper, il nous répondit sans hésiter qu'il valait beaucoup mieux psalmodier Complies, et chanter les litanies de notre très bonne Mère avec toute la dévotion et la majesté possibles. Depuis ce temps-là, nous avons suivi exactement la volonté de ce digne instituteur.

« Une autre fois, on lui montra ces mêmes litanies notées, que quelques-unes de nos sœurs trouvaient un peu trop *froidonnées*; il fut sur le point de nous les interdire, mais ayant un peu réfléchi, il les rendit à notre bonne Mère Marie de l'Enfant Jésus de Bois-David, en lui disant qu'il fallait tolérer quelque chose en faveur de la Mère de Dieu¹... »

En même temps que le saint travaillait avec une tenace énergie à asseoir l'Institut de Notre-Dame de Charité sur des bases indestructibles, il continuait en cour de Rome ses démarches en vue d'obtenir l'approbation de celui-ci, avec une ardeur qui pourrait sembler excessive et inopportune à un observateur superficiel. C'est qu'il savait que rien ne subsiste dans l'Église, qui ne s'appuie sur le roc de Pierre.

Déjà, dans une première lettre à la Mère Patin, il avait fortement insisté pour que les négociations interrompues depuis les insuccès répétés de M. Mannoury, fussent reprises sans tarder :

« ... Cependant, lui mandait-il, entre autres choses, il ne faut pas nous décourager, mais faire de notre côté tout ce que nous pourrons. Pour cet effet, je vous ai toujours dit, ma très chère Mère, et je vous le dis encore, il est nécessaire d'envoyer un homme exprès à Rome, pour les raisons que je vous ai dites²... »

La bonne Mère Patin, elle, ne semblait guère goûter ce projet. De son côté, le saint, que rien ne rebutait, était bien

1. Ory, *op. cit.*, pp. 67, 68.

2. *Œuvres complètes*, t. X, p. 533.

déterminé à arriver à ses fins; d'où, après plusieurs autres, cette nouvelle lettre plus pressante :

« Je viens à votre affaire, pour vous dire, ma très chère Mère, que j'ai encore vu depuis peu des personnes qui ont été à Rome, pour des affaires de la nature de la vôtre, qui m'ont assuré que jamais on ne la fera, si on n'y envoie un homme exprès, pour les mêmes raisons que je vous ai écrites et dites déjà tant de fois.

« Souvenez-vous aussi de ce que M^{er} du Puy m'a dit là-dessus, ainsi que je vous l'ai écrit, et que ce que vous m'écrivez de la Mère de Maupeou ne vous arrête point, parce que je suis bien assuré qu'après que je lui aurai dit les choses comme elles sont, elle entrera dans mon sentiment.

« Je me suis informé aussi à diverses personnes qui ont été à Rome depuis peu, combien il pouvait coûter. Tous m'ont dit qu'à faire une dépense médiocre, il faut au moins deux cents livres pour aller, et autant pour revenir, et qu'étant-là, on ne peut y dépenser moins de quatre cents livres par an; mais on n'y sera pas si longtemps. Enfin, quoiqu'on ne puisse pas déterminer précisément ce qu'il en coûtera en tout, je crois que vous en serez quitte à peu près pour six cents livres; mais cela n'est rien pour une affaire de cette conséquence. N'ayez point égard à l'argent, ma très chère Mère, dans une nécessité si pressante, de peur que Notre-Seigneur ne vous dise ce qu'il dit un jour à sainte Thérèse, dans une occasion où elle avait peine à se résoudre de faire une chose pour l'établissement de l'une de ses maisons, parce qu'il y fallait beaucoup d'argent. Sur quoi le Fils de Dieu lui dit : « Tu as donc égard à l'argent? »

« Celui qui vous offre d'aller à Rome pour cent écus, et de faire votre affaire, est ou un moqueur, ou un homme qui a dessein d'aller à Rome, et qui serait bien aise de faire ce voyage à vos dépens. Mais a-t-il toutes les qualités requises pour faire votre affaire? Si cela est, faites ce qu'il vous plaira. Mais souvenez-vous, ma très chère Mère, de ce que je vous ai

écrit de celui qui est ici, et qui s'offre d'aller, par pure charité et sans aucun intérêt, et qui est un homme de bien, savant, intelligent, bien fait, qui sait la langue italienne et qui aura plusieurs amis et connaissances à Rome.

« Enfin, le temps de partir pour faire ce voyage presse. Mandez-moi au plus tôt votre dernière résolution, et au nom de Dieu, ayez quelque croyance à une personne qui aime, comme je fais, la maison de la bonne Vierge, et qui vous parle avec tant de vérité et de sincérité. C'est celui qui est de tout son cœur, ma très chère Mère,

« Tout vôtre,

« JEAN EUDES, prêtre missionnaire¹. »

La Mère Patin s'inclina, mais à contre-cœur, et le 6 octobre 1660, elle remettait à M. Boniface, que le P. Eudes lui avait désigné, comme un homme en qui elle pouvait avoir toute confiance, en même temps qu'une procuration en bonne et due forme, pour traiter à Rome les affaires de Notre-Dame de Charité, un substantiel viatique de mille livres.

Le séjour de M. Boniface dans la Ville éternelle devait être fertile en incidents de toutes sortes, sur lesquels nous nous étendrons plus longuement dans un autre chapitre. Ses démarches en faveur de Notre-Dame de Charité retiendront seules notre attention pour le moment. Elles donnèrent lieu, entre le P. Eudes et la Mère Patin, à toute une longue correspondance que, bien à regret, nous nous résignons à résumer, tant elle éclaire puissamment l'âme du saint, tant elle fait éclater aussi son entier désintéressement. Tout se mêle dans ces lettres précises, lumineuses, entraînantes : conseils de direction ; car, bien qu'ils ne s'entendent pas en affaires, la Mère Patin et lui s'entendent parfaitement pour aimer le bon Dieu² ; explications détaillées³ sur la marche de l'œuvre des Pénitentes, en vue de répondre aux multiples

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 536.

2. *Ibid.*, t. X, p. 534.

3. *Ibid.*, t. X, pp. 538, 541.

objections soulevées par la cour romaine; reproches nettement formulés sur la lésinerie de sa correspondante, qui trouvait un peu chers les services de M. Boniface :

« ... O ma chère Mère, les saints n'ont jamais épargné l'argent quand il a été nécessaire pour les affaires de Dieu. Vous en avez bien trouvé pour avoir la maison de la Vieille Monnaie, qui vous accommodait, quoiqu'elle ne fût pas absolument nécessaire; voudriez-vous l'épargner pour une chose qui doit être le fondement de votre communauté, et sans laquelle elle ne peut subsister? Au nom de Dieu, ma très chère Mère, quittez vos défiances et vos soupçons mal fondés, comme indignes d'une sainte telle qu'est la Mère Patin; et n'écoutez pas tellement les intimes amis, dont vous me parlez, que vous n'ayez quelque créance à ce qui vous est dit par une personne qui a plus d'estime et d'affection pour vous et pour le zèle de votre maison, que qui que ce soit¹... »

Il n'est pas jusqu'à nos modernes préoccupations relatives aux fluctuations du change, qui ne trouvent place dans ces lettres, d'un ton si varié, où l'homme d'affaires, qu'est le P. Eudes, s'affirme à chaque ligne :

« J'ai reçu une lettre, cette semaine, de M. Boniface, qui m'écrit que vos affaires vont de mieux en mieux, grâce à Dieu, et qu'il est temps de redoubler ses vœux vers le ciel, car voici les grands coups, dit-il, qui se vont donner.

« Il m'écrit aussi qu'on l'a averti que le change, c'est-à-dire ce qu'il faut donner pour porter de l'argent à Rome, augmentera bientôt de cinq pour cent, et qu'ainsi, au lieu qu'il ne coûtait que dix francs pour cent francs, il en coûtera quinze, à cause du grand nombre d'argent qu'il faudra tirer de Paris lorsque l'ambassadeur et M^{gr} le cardinal de Retz, qui partiront bientôt d'ici pour aller à Rome, y seront²..... »

Finalement, la Mère Patin ne voulut plus rien entendre, et elle coupa les vivres à son mandataire romain, qui dut

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 551. Toute cette lettre est à lire.

2. *Œuvres complètes*, t. X, p. 545.

rebrousser chemin en septembre 1662, ajoutant ainsi un échec de plus à ceux qui avaient déjà été essayés. Ses efforts toutefois ne devaient pas être inutiles. Ils avaient préparé les voies à des négociations ultérieures, qu'un entier succès finirait par couronner.

Ces dernières furent l'œuvre d'amis éminents tout dévoués au saint fondateur, que des affaires personnelles avaient amenés à Rome : M. de Rancé, abbé et réformateur de la Trappe, et M. Georges, abbé et réformateur du Val-Richer. Tous deux avaient été députés auprès du Saint-Siège par le Chapitre général de leur communauté respective, pour en soutenir les intérêts contre l'abbé de Cîteaux, qui, sous prétexte de conserver l'unité au sein de l'Ordre cistercien, se refusait à sanctionner leur réforme.

Dès leur arrivée à Rome, où les avait précédés une réputation de sainteté justement méritée, ces deux illustres personnages semblèrent ne s'occuper tout d'abord que de l'objet principal de leur voyage ; en sous-main, cependant, et très discrètement, ils se renseignèrent exactement sur le point où en était rendue la question de Notre-Dame de Charité.

Sur ces entrefaites, le Cardinal de Retz à son tour atteignait la Ville éternelle. Il estimait grandement le P. Eudes, et son dévouement lui était entièrement acquis. Aussi mit-il avec empressement son influence et son activité au service des deux abbés qui avaient assumé la défense des intérêts de Notre-Dame de Charité. Grâce au crédit dont il jouissait auprès du Souverain Pontife, Alexandre VII, une commission spéciale fut nommée sans tarder, avec charge d'étudier à nouveau la question du Refuge de Caen, et d'en présenter un rapport complet.

Ces heureuses nouvelles transmises de Rome par l'abbé Georges portèrent au comble la joie du saint et de ses filles. Pour hâter le succès des négociations, dès lors en si bonne voie, la communauté de Notre-Dame de Charité redoubla de prières et de mortifications ; elle s'engagea même par vœu

aux pratiques suivantes : 1° tous les jours, une des religieuses serait en retraite à tour de rôle ; 2° cette retraitante jeûnerait et prendrait la discipline ce jour-là ; 3° chaque jour, toutes les Sœurs feraient ensemble une procession à laquelle la retraitante assisterait pieds nus, portant l'image de saint Joseph pendue au cou ; 4° enfin, elles réciteraient au chœur, pendant un an, le petit office de l'Immaculée-Conception.

Le Ciel devait céder devant une si sainte violence. L'avis de la commission pontificale fut des plus favorables à l'humble et fervente communauté : toutes les objections de la première heure s'étaient évanouies comme par enchantement ; les appréhensions de la Curie romaine s'étaient calmées ; le plan apostolique du saint avait fini par y triompher, tant il était apparu marqué au coin de l'esprit d'organisation le plus pratique, d'une prudence et d'une sagesse qu'on pourrait appeler divines.

« Le 2 janvier 1666, le pape Alexandre VII donne la bulle d'érection de l'Ordre de Notre-Dame de Charité ; il reconnaît dans sa forme et dans son esprit l'œuvre du P. Eudes ; il approuve ce vœu héroïque, qui était la raison d'être de l'Ordre, en faisant un Institut vraiment apostolique, l'une des plus belles créations de la charité chrétienne.

« Il avait fallu vingt ans d'efforts et surtout de patience pour obtenir ce résultat ! Commencées en 1644, les démarches faites à Rome, où les adversaires du P. Eudes se retrouvaient plus puissants encore qu'en France, n'aboutirent, comme on vient de le lire, qu'en 1666. L'histoire de ces vingt années dans la vie du Bienheureux P. Eudes, aussi instructive que douloureuse, montre une fois de plus, que l'apostolat ne se poursuit, que les âmes ne se sauvent que par le sacrifice, et que les œuvres durables et fécondes ne sauraient être bâties que sur la croix¹. »

Le saint se devait de s'associer à la vive allégresse que cet heureux événement procura à ses filles. Écoutons-le s'unir

1. *Une œuvre de miséricorde et d'apostolat*, p. 33.

à leur chant d'action de grâces, dans une lettre à la Mère Patin, en réponse à celle qui lui avait apporté la grande nouvelle :

« Je vous remercie de tout mon cœur, ma très chère Mère, des heureuses nouvelles que vous m'écrivez, dont j'ai une joie indicible. Grâces infinies en soient rendues à jamais à la très Sainte Trinité; grâces infinies à notre très aimable Jésus; grâces éternelles à sa très sainte Mère et la nôtre; grâces immortelles à tous les anges et à tous les saints, spécialement à saint François de Sales; bénédictions sur bénédictions à toutes les personnes qui y ont travaillé !

« Réjouissons-nous, en Notre-Seigneur, ma très chère Mère; réjouissons-nous, mes très chères Sœurs, et que ces faveurs du ciel nous animent à aimer plus ardemment et à servir plus fidèlement notre très bon Jésus et notre très aimable Mère, par la pratique des solides vertus, spécialement de l'humilité, de l'obéissance, de la charité, et surtout, surtout, surtout du zèle du salut des âmes perdues et abandonnées. C'est en ceci que vous pourrez davantage faire paraître l'amour que vous portez à celui qui s'est sacrifié pour elles, et le désir que vous avez de plaire à sa très charitable Mère.

« Au reste, je ne doute pas que vous n'ayez bien chanté notre saint *Alleluia*. Oh ! que j'ai grand désir de le chanter avec vous, ma très chère Mère et mes très chères Sœurs, et de vous porter une sacrée relique des saints martyrs, compagnons de saint Denis, que j'ai obtenue pour vous de M^{me} de Montmartre; car je ne vous oublie pas, mes très chères Sœurs, quoiqu'il semble que vous m'oubliiez totalement, n'ayant eu aucune nouvelle de vous depuis que je suis parti de Caen. Je vous assure que tous les jours je vous porte, toutes en général, et chacune en particulier, sur mes épaules, comme mes pauvres brebis, et dans mon cœur, comme mes chères filles, au saint autel, pour vous sacrifier avec notre adorable Hostie, et pour faire plusieurs autres choses pour vous, qui seraient trop longues à vous écrire.

« Je vous prie, ma très chère Mère, de donner lecture de cette lettre à toutes nos Sœurs, et de n'oublier point devant Dieu celui qui est en vérité, dans le très saint Cœur de Jésus et de Marie, ma très chère Mère,

« Le tout vôtre,

« JEAN EUDES, prêtre missionnaire de Caen¹. »

Pareille faveur exigeait, en retour, de celles qui en avaient été l'objet, une générosité plus grande au service du bon Maître qui la leur avait accordée, un attachement plus étroit à leur sainte vocation, un dévouement plus absolu pour les âmes confiées à leur sollicitude. C'est bien là ce que le saint fondateur attendait de ses filles; et il leur rappela, une fois encore, dans les termes suivants, précieusement conservés dans les *Annales de Notre-Dame de Charité*, le jour — 3 juin 1667, en la fête de l'Ascension — où, en conformité avec les prescriptions venues de Rome, elles eurent la joie d'être admises à la profession solennelle :

« C'est à vous, mes très chères Sœurs, que s'adresse maintenant ma voix pour vous dire : Or sus, les filles du sacré Cœur de la Mère de belle dilection, vous voilà en cette journée tant attendue, en laquelle vous allez renouveler vos saints vœux. Faites-le donc d'un grand cœur : *Corde magno et animo volenti*. Vous allez faire le vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, comme les autres religieuses; mais vous serez grandement distinguées d'elles par le quatrième vœu que vous ferez de travailler au salut des âmes rachetées par le précieux sang du Fils de Dieu. Souvenez-vous, mes très chères Filles, que vous n'êtes fondées que pour cela, et que la ville ne vous a reçues qu'à cette condition, et que, à l'heure de la mort, Dieu vous demandera un grand compte de cet emploi. Oh! que la religieuse de Notre-Dame de Charité qui n'aura pas d'âmes à lui présenter, en ce moment, sera mal.

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 555.

2. Boulay, t. III, p. 490.



**Saint-Jean Eudes donnant les Constitutions de
Notre-Dame de Charité à sa nièce, la Mère Marie
de la Nativité Herson.**

reçue! C'est à vous, mes très chères Filles, d'y penser, et croyez fermement, et l'observez encore mieux, que vous êtes indispensablement obligées d'employer tous vos soins, vos prières et votre industrie, mais surtout l'exemple d'une sainte vie, pour attirer à votre Époux les âmes qu'il a déjà rachetées au prix de son sang. Voilà votre obligation, pensez-y incessamment. Ah! si vous étiez assez malheureuses pour vous en dédire et ne pas vous en acquitter, je prie, en ce moment, le Père céleste de vous châtier si sévèrement que, par ce moyen, vous puissiez rentrer au plus tôt dans votre première ferveur pour votre divin et unique emploi. »

§ 4. A partir de ce jour, la petite barque de Notre-Dame de Charité prenait la haute mer. Rome avait adressé à celles qui la montaient le *Duc in altum* qui ouvrait devant leur zèle apostolique des horizons infinis. L'heure était donc bien choisie pour mettre la dernière main aux *Règles et Constitutions* dont l'exacte observance assurerait le maintien et le développement de l'humble communauté qui avait conquis droit de cité dans l'Église. Elles étaient depuis longtemps sur le métier. Le saint fondateur voulait qu'elles fussent le fruit de la prière, de la réflexion et de l'expérience. Aussi ne se hâta-t-il pas d'en arrêter le texte définitif. Nous le voyons donc, dans ses lettres, y apporter des retouches successives; en modifier les détails; le tout, avec l'aide assidue de la Mère Patin, qu'il consulte, et au jugement de laquelle il ne craint pas de s'en rapporter. Nous surprenons, sur le vif, ce travail de collaboration, dans la lettre suivante :

« A Évreux, ce 12 novembre 1666.

« MA TRÈS CHÈRE MÈRE,

« Vous ferez fort bien de mettre le *Directoire* à la fin des *Constitutions*, et d'ajouter aux *Constitutions* les trois chapitres : 1° De la réception des filles; 2° De l'entrée des novices; 3° De l'obligation des Règles. Mais dans le deuxième

article du premier, je voudrais en ôter ces paroles : « On les arrêtera quelques jours comme étrangères » ; car il me semble que cela ne se peut point pratiquer. Au reste, prenez garde à mettre ces deux premiers chapitres aux endroits de vos *Constitutions*, qui seront convenables. Pour le troisième, il doit être mis à la fin.

« Pour le *Cérémonial*, nous le ferons, Dieu aidant, en quelque autre occasion ¹... »

Immédiatement après l'approbation solennelle donnée par Rome à l'Ordre de Notre-Dame de Charité, la Mère Patin résolut de livrer à l'impression le texte qui avait été à peu près adopté au cours de ces laborieuses tractations. Elle en fut empêchée par la mort qui vint, pour elle, le 31 octobre 1668².

La Mère du Saint-Sacrement Pierre, qui lui succéda, exécuta le pieux dessein de cette vénérée Mère. Elle sollicita en conséquence une approbation de M. de Nesmond, évêque de Bayeux, qui la lui accorda le 21 avril 1670. L'impression s'en fit pendant que le P. Eudes prêchait à Rennes une grande mission, et malheureusement les épreuves ne lui furent pas communiquées. Cette omission était d'autant plus regrettable qu'à son insu des modifications de détail avaient été introduites dans le texte établi par lui ; ce qui donna lieu, dans la suite, à des discussions qui se prolongèrent jusqu'en 1737³.

Ces *Règles et Constitutions* forment un admirable code d'ascétisme religieux, bien en rapport avec l'esprit particulier, les œuvres et les besoins de Notre-Dame de Charité : « L'ensemble de ce travail, a-t-on écrit, constitue un véritable chef-d'œuvre : tout y est réglé avec une sagesse, une mesure, un tact, une prévoyance incomparables⁴. » Et un autre juge, bien compétent lui aussi, a porté sur elles une appréciation trop belle et trop juste pour que nous ne la

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 558.

2. Nous renvoyons à l'histoire de Notre-Dame de Charité pour les détails sur la précieuse et sainte mort de la Mère Patin. Cf. Ory, *op. cit.*, p. 136.

3. Ory, *op. cit.*, p. 147 ; *Œuvres complètes*, t. X, p. 15.

4. *Œuvres complètes*, t. X, p. 38.

reproductions pas intégralement : « Le P. Eudes, dit M^{gr} Pasquier, adopta pour ses filles la règle de saint Augustin et les Constitutions des religieuses de la Visitation, sauf quelques changements rendus nécessaires par la fin particulière qu'il se proposait. Il ajouta aux trois vœux ordinaires celui de travailler au salut des âmes pécheresses : c'est encore le quatrième vœu des religieuses de Notre-Dame de Charité. Dans un style limpide, clair, comme celui des meilleurs écrivains du xvii^e siècle, il représente aux Sœurs du Refuge, la beauté surnaturelle de leur vocation. On dirait des méditations de Bossuet sur la grâce et le ministère du prêtre, tant les vues du P. Eudes sont profondes, tant elles sont lumineuses dans l'exposé qu'il en fait. Avec lui, comme avec Bossuet, on se sent sur le terrain de la théologie la mieux autorisée. On le suit sans fatigue dans ses considérations simples et attrayantes tout à la fois. Messieurs de Saint-Sulpice n'avaient pas un autre langage, ni des aperçus plus élevés, pour attacher à la méditation de leur vocation, les clercs qu'ils recueillaient alors dans leurs premiers séminaires¹. »

Avec l'impression des Constitutions, le saint fondateur a pratiquement achevé son œuvre à Notre-Dame de Charité. Cette création de son zèle pour le salut des âmes pouvait désormais envisager l'avenir en toute sécurité. Dieu lui réservait de magnifiques destinées, dont il semble bien que, sur son lit d'agonie, la vénérée Mère Patin ait eu la prophétique vision quand elle s'était écriée toute ravie : « Prodiges, prodiges de grâces sur la petite maison de la Charité ! » Cette petite maison de la Charité devait, dans les desseins de la Providence, devenir le berceau de l'un des plus grands Ordres religieux de l'Église. Prodigieuse sera au xix^e siècle la diffusion de celui-ci ; merveilleuse en sera l'histoire ; nombreuses les saintes, dont, après les avoir abritées sur la terre, il peuplera le ciel pour l'éternité !

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 38.

CHAPITRE VII

SAINT JEAN EUDES « PÈRE, DOCTEUR ET APOËTRE DU CULTE LITURGIQUE DES SACRÉS CŒURS ».

I. Aperçu historique sur la dévotion aux Sacrés Cœurs avant saint Jean Eudes.

§ 1. La dévotion au Saint Cœur de Marie : évolution doctrinale. — Éléments que lui fournissent l'Ancien et le Nouveau Testament. — Les premiers Pères. — Le Moyen Age : dans les cloîtres et hors des cloîtres. — L'état de cette dévotion au moment où saint Jean Eudes commence son apostolat.

§ 2. Dévotion au Sacré Cœur de Jésus : même développement historique et doctrinal que la dévotion au Saint Cœur de Marie. — Des origines au x^e siècle : valeur des textes relevés dans cette première période de son histoire. — Le Moyen Age : évolution marquée qui se dessine à partir du x^e siècle. — Les grands Ordres religieux : Bénédictins, Chartreux, Franciscains, Dominicains. — Le rayonnement en dehors des cloîtres. — Du Moyen Age au xvii^e siècle : les Jésuites; saint François de Sales et la Visitation; l'école oratorienne.

II. Rôle de saint Jean Eudes dans la propagation du culte des Sacrés Cœurs :

A. « Père du culte liturgique des Sacrés Cœurs ».

§ 1. Comment le saint fut amené à sa mission : piété personnelle; étude des auteurs qui, avant lui, avaient honoré les Sacrés Cœurs; valeur des hypothèses imaginées pour expliquer la préparation du saint à cette mission.

§ 2. Les premières manifestations de sa dévotion pour les Sacrés Cœurs : consécration de ses Instituts; le blason de sa Congrégation; les prières en l'honneur des Sacrés Cœurs.

§ 3. Institution de la fête publique du Saint Cœur de Marie; célébrée d'abord dans l'intimité; puis publiquement à Autun; approbation de M. de Ragny.

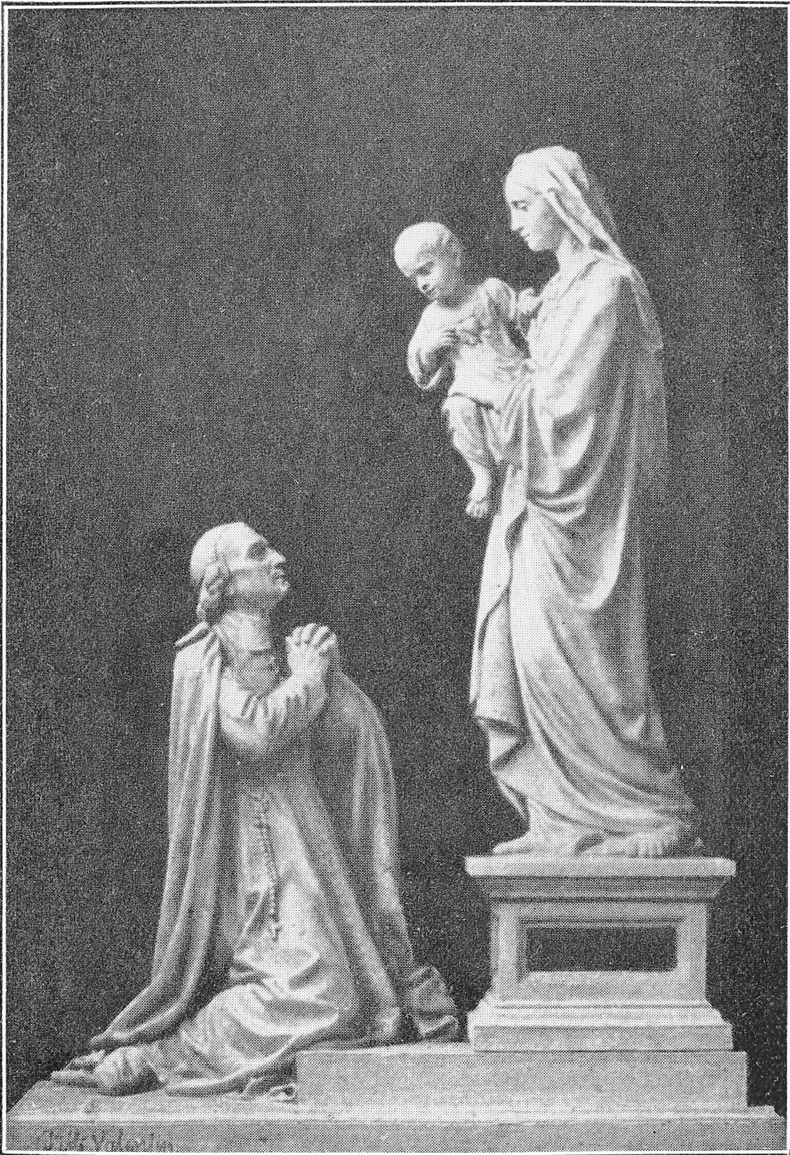
§ 4. Institution de la fête du Cœur de Jésus. — Date de la composition de l'office; différentes approbations épiscopales; la circulaire de 1672; célébration de la fête.

B. « Docteur du culte liturgique des Sacrés Cœurs ».

Importance de l'œuvre liturgique du saint; appréciations diverses portées sur ses offices.

C. « Apôtre du culte liturgique des Sacrés Cœurs ».

§ 1. Approbations qu'il provoque en faveur de sa double dévotion : approbations épiscopales; du légat du Pape; concession d'indulgences obtenues de Rome.



Saint-Jean Eudes devant les Sacrés-Cœurs.
Groupe sculpté par VALENTIN pour être placé sur
le Tombeau de Saint-Jean Eudes dans l'Église
Notre-Dame à Caen.

§ 2. Apostolat auprès des fidèles : les missions ; les confréries ; la Société du Cœur de la Mère Admirable ; l'image de Notre-Dame des Cœurs ; les différents écrits ; la correspondance ; le livre du *Cœur Admirable*.

§ 3. Succès de l'apostolat du saint : Ordres religieux, diocèses dans lesquels se répandent les fêtes établies par lui.

§ 4. Cet apostolat devant l'opinion publique ; au début, il ne soulève aucune contestation ; adversaires et partisans du culte des Sacrés Cœurs le confondent avec l'apostolat de sainte Marguerite-Marie. — Controverses nées depuis. — Comment se pose de nos jours la question des Sacrés Cœurs.

Nous avons admiré, dans les chapitres précédents, la prodigieuse activité de saint Jean Eudes : tel un fleuve impétueux qui entraîne tout sur son passage, ainsi nous est apparue son irrésistible action sur les âmes : âmes de ces prêtres qu'il a formées et conduites à la plus éminente sainteté ; âmes de ces religieuses auxquelles il a communiqué la flamme ardente de son zèle ; âmes de ces foules croyantes qu'il a éclairées, réconfortées et soulevées ; âmes de Madeleines repentantes, en faveur desquelles sa charité compatissante a créé ces « hôpitaux » où leur ont été prodigués les soins miséricordieux réclamés par leur triste état.

Mais cette vigoureuse et bienfaisante activité surnaturelle a, elle aussi, sa source profonde, vers laquelle il nous faut maintenant remonter. C'est dire que nous abordons l'étude de « la grande idée », du « fait crucial » qui commande cette étonnante carrière apostolique, l'unifie et l'explique. Nous voulons parler du rôle unique joué par le saint, dans l'établissement, l'organisation, la propagation du culte liturgique des Sacrés Cœurs. Les rapports s'établissent, d'eux-mêmes, entre ce rôle que lui a confié la Providence, et les œuvres que nous venons de rappeler : celles-ci ne sont que le rayonnement de celui-là ; de même que la doctrine oratorienne, qui formait la moelle spirituelle de notre saint apôtre, aura dans la dévotion aux Sacrés Cœurs son suprême épanouissement.

Nous entreprenons avec bonheur ce nouveau chapitre : il eût été difficile à écrire, il y a quelque vingt-cinq ans.

Le silence dans lequel trop longtemps les enfants du saint ont tenu la chère mémoire de leur père; l'anonymat qui, pendant près de deux siècles, a couvert son œuvre liturgique; le retentissement donné, à juste titre, aux révélations de sainte Marguerite-Marie, avaient rendu pratiquement impossible la revendication, bien légitime cependant, de son plus beau titre de gloire¹. Grâce à Dieu, l'heure de la pleine justice a sonné pour lui : d'infatigables travailleurs, parmi lesquels la reconnaissance nous impose de mentionner tout spécialement le T. H. P. Ange Le Doré² et le R. P. Lebrun³, ont réussi à dissiper les préjugés, l'ignorance et les erreurs qui, récemment encore, obscurcissaient l'histoire, pourtant si lumineuse et si simple, des origines de la dévotion aux Sacrés Cœurs. Grâce à Dieu, aussi, la légende — le mot n'est pas de nous — a cédé le pas à la vérité. Pour l'Église, comme pour la critique moderne, dont on sait les ombrageuses susceptibilités, les droits, les titres et la gloire du premier apôtre du culte liturgique des Sacrés Cœurs, sont à jamais mis hors d'atteinte et définitivement consacrés. Bornons-nous, pour le moment, à reproduire le jugement que l'Église en a porté. A deux reprises différentes, et dans deux circonstances solennelles, Rome s'est prononcée sur ce rôle : la première fois, par la bouche de Léon XIII, elle a proclamé saint Jean Eudes « auteur du culte liturgique

1. Cf. Lebrun, *Le Bienheureux Jean Eudes et le culte public du Cœur de Jésus*, pp. 8 et 9.

2. Le T. H. P. Le Doré posa la question en 1870; depuis il y est souvent revenu. Il a donné, en 1891, comme une troisième édition, plus que doublée, de son premier travail, sous le titre : *Les Sacrés Cœurs et le Vénérable Jean Eudes*, 2 volumes in-8°. Enfin il a publié, en 1910, *Le Sacré Cœur : son amour, d'après la doctrine du Bienheureux Jean Eudes, Père, docteur et Apôtre de la dévotion au Sacré-Cœur*; et en 1916, *La Naissance du Culte liturgique des Sacrés Cœurs*.

3. Outre les Introductions aux *Œuvres complètes* de saint Jean Eudes, dont il est l'auteur, et auxquelles il faut sans cesse revenir comme à une inépuisable mine de précieux renseignements, le R. P. Lebrun a publié successivement : *La dévotion au Cœur de Marie : Etude historique et doctrinale*; *Le Bienheureux Jean Eudes et le culte public du Cœur de Jésus*; *Le Cœur de Jésus d'après l'Évangile et les écrits des saints*; *La dévotion au Bienheureux Jean Eudes*.

des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie¹ » ; la seconde fois, alors qu'il semblait bien que, sur ce point, on ne pût ni plus ni mieux dire, parlant par la bouche de Pie X, elle l'a proclamé « Père, Docteur et Apôtre² » de ce même culte liturgique. Pareils jugements sont sans appel. Avec la justesse et la précision dont la cour romaine possède le secret, ils assignent au saint la place d'honneur qui lui revient parmi les apôtres des Sacrés Cœurs.

Les faits que nous nous proposons d'exposer aideront à comprendre combien cette place est méritée.

I

La dévotion aux Sacrés Cœurs n'a pas surgi tout d'une pièce, et à un moment déterminé de l'histoire. « Elle s'est formée peu à peu, elle a commencé insensiblement. C'est lentement qu'elle est sortie de ses langes, qu'elle s'est orga-

1. *Auctor cultus liturgici Sacrorum Cordium Jesu et Mariae.* (Décret d'héroïcité des vertus.)

2. *Verum enim vero ad Joannis merita cumulus accessit, cum ipse singulari erga sanctissima Jesu et Mariae Corda flagrans amore, de liturgico eis cultu praestando non sine aliquo divino afflatu primus cogitavit. Cujus ideo suavissimae religionis tum Pater existimandus est, quippe qui usque ab instituta sacerdotum Congregatione solemniter Sacrorum eorumdem Cordium inter suos filios celebranda curavit; tum Doctor, nam propria officia et missam in eorum honorem composuit; tum denique Apostolus, toto enim est pectore nisus, ut saluberrimus ipsorum cultus in quemcumque locum evulgaretur.* (Décret de Béatification.) Autant nous comprenons facilement ce texte si limpide de Pie X, autant, par contre, il nous est difficile de nous rendre exactement compte de ce que le R. P. Bainvel a bien pu vouloir dire dans la réserve singulièrement énigmatique, dont il accompagne ce même texte : « Sans doute, écrit-il, il ne faut pas trop presser les mots, ni leur donner plus de portée qu'ils n'en ont — et peut-être a-t-on çà et là manqué quelque peu de mesure. Mais c'est là un témoignage considérable, et il faut autant se garder de l'atténuer que de l'exagérer. » (*La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus*, 5^e édition, p. 454.) Qui est visé dans ce rappel à l'ordre? Nous l'ignorons. A quelles exagérations le savant auteur s'en prend-il? Nous ne le savons pas davantage. Quant au texte même de Pie X, nous en dirions volontiers, et semble-t-il avec plus de raison, ce que le P. Hamon a écrit de la grande promesse (Garriguet, *Le Sacré Cœur de Jésus*, p. 394) : « Elle veut dire cela ou elle ne veut rien dire. » Le texte de Pie X veut dire : père, docteur et apôtre dans le sens obvie de ces mots bien clairs, ou il ne veut rien dire...

nisée, développée, précisée ; elle a sa genèse et son histoire¹... » Résumons l'une et l'autre : la priorité et l'importance du rôle joué par le P. Eudes dans la diffusion de cette double dévotion en ressortiront avec plus de netteté et de relief.

Elle est donc née et s'est développée, comme naissent et se développent toutes les doctrines et même tous les dogmes². Elle a franchi, par conséquent, les trois stades bien connus de toute croissance doctrinale³. Au cours des siècles, et sous l'action des circonstances, elle a acquis cette netteté, cette précision définitive, à laquelle, semble-t-il, elle est arrivée de nos jours, On en chercherait en vain la formule rigoureuse dans la Sainte Écriture et dans les premiers témoins de la tradition catholique. Cependant celle-là et ceux-ci lui ont fourni de précieuses données dogmatiques, sur lesquelles elle s'est appuyée. Indiquons-les brièvement.

§ 1. L'Ancien et surtout le Nouveau Testament renferment des textes qui ouvrent, devant nous, de ravissantes perspectives sur la vie intime de Marie. Dans l'Évangile, ce sont tous ces mots, comme jetés en passant, et cependant d'une inépuisable profondeur, qui nous révèlent tour à tour les joies et les douleurs de Marie, ses admirables dispositions, sa foi héroïque, sa tendresse maternelle⁴. Il n'est pas jusqu'à l'Ancien Testament qui ne contienne, sur la très Sainte Vierge et sur ses perfections, des indications providentielles, qui, dans le travail de la méditation, et étudiées à la lumière de la foi, jetteront sur le Cœur de Marie une lumière radieuse

1. Garriguet, *op. cit.*, p. 16.

2. Billot, *De Immutabilitate Traditionis*, cap. II, p. 40.

3. Le R. P. Gardeil désigne comme il suit ces trois stades : premier stade : celui de l'intuition globale ; deuxième stade : celui de la fermentation mentale ; troisième stade : celui de l'effort suprême pour intégrer les développements théologiques au donné révélé. Cf. *Le Donné révélé et la Théologie*, p. 31. Il serait facile de distribuer, par analogie, entre ces trois stades, l'étude de l'évolution doctrinale de la dévotion aux Sacrés Cœurs.

4. On trouvera dans Lebrun, *Dévotion au Saint Cœur de Marie*, toutes les références voulues.

dont les théologiens et les apôtres de son très aimable Cœur illumineront largement leurs aperçus¹.

En attendant, les premiers Pères et les écrivains ecclésiastiques puisèrent, dans ces données scripturaires, la matière d'un haut enseignement dogmatique et moral qui prépara le terrain pour la dévotion dès lors en formation. C'est, par exemple, saint Augustin et saint Léon célébrant la chaste fécondité du Cœur très pur de Marie; saint Jean Damascène nous en redisant les brûlantes ardeurs; saint Bernard qui en chante avec des accents délicieux et pénétrants la miséricordieuse tendresse; Richard de Saint-Victor, dont les œuvres nous offrent déjà des vues remarquables sur le Saint Cœur de Marie; saint Bonaventure, qui le salue comme la source d'où a jailli le salut du monde²...

Le Moyen Age, cette époque féconde entre toutes dans la vie intellectuelle, morale et religieuse de l'Église, ne pouvait ignorer les charmes du Cœur de Marie. Nombreuses y furent donc les âmes qui subirent sa douce et puissante attirance et qui éprouvèrent le besoin de célébrer ses louanges, de proclamer ses bienfaits. Signalons, en tout premier lieu, le groupe si intéressant des trois mystiques de haut vol entraînées, par le mouvement de leur piété et l'action du Saint-Esprit, à se perdre dans une amoureuse et lumineuse contemplation du Saint Cœur de Marie : sainte Mechtilde, sainte Gertrude, sainte Brigitte. Rien n'est suave et gracieux comme les pratiques de dévotion envers le saint Cœur de Marie, que nous ont laissées ces saintes âmes, et les révélations dont elles furent favorisées à son sujet³.

Hors du cloître, le chancelier Gerson, saint Laurent Justinien, saint Bernardin de Sienne rivalisent de science et de zèle pour exalter les vertus et la sainteté du Cœur de Marie, et sa parfaite ressemblance avec celui de son Fils. Manifestement, à en juger d'après leurs écrits en son honneur, le

1. Lebrun, *op cit.*

2. *Ibid.*, p. 10 ssq.

3. *Ibid.*

courant qui porte les âmes vers lui, et qui atteindra son plein développement dans l'apostolat de saint Jean Eudes, devient de siècle en siècle plus puissant.

De nouveaux affluents viennent le grossir à la fin du xv^e siècle, pendant tout le xvi^e, et au commencement du xvii^e. Si, pendant tout ce temps, cette dévotion continue d'embaumer les monastères, comme en témoignent les pieuses effusions ou les pratiques qu'elle inspire au Chartreux Lansperge, au Bénédictin Louis de Blois, à la Bienheureuse Marie de l'Incarnation, à la Mère Villani, néanmoins elle n'est plus l'apanage de quelques âmes privilégiées : des théologiens s'en constituent les apôtres : Louis de Grenade, Joseph de la Cerda, Barthélemy de los Rios, les PP. Poiré, Suffren et de Barry; des saints la goûtent pleinement et en vivent : saint Ignace, saint François de Sales. Elle commence même à pénétrer dans le peuple, puisque, dès 1636, le P. de Barry nous apprend que quelques personnes pieuses célébraient, le premier juin, une fête en l'honneur du Saint Cœur de Marie. Toutefois, cette fête n'avait aucun caractère liturgique, et ne se réclamait d'aucune intervention ni d'aucune approbation de l'autorité ecclésiastique. La dévotion au Saint Cœur de Marie n'avait pas encore franchi alors le domaine de la piété privée; elle manquait, pour s'imposer et s'offrir au grand jour, de précision doctrinale. « En somme, elle n'existait guère qu'à l'état de tendance un peu confuse. Il était réservé à saint Jean Eudes de lui donner l'organisation qui lui manquait, de lui conquérir les suffrages du clergé et du peuple, et de l'introduire dans la liturgie catholique¹. »

§ 2. La dévotion au Sacré Cœur de Jésus a suivi une marche ascensionnelle parallèle à celle du Saint Cœur de Marie. Nous n'avons évidemment pas à en écrire l'histoire détaillée. Nos visées sont plus modestes : jalonner, comme nous l'avons fait pour le Saint Cœur de Marie, sa route à travers les siècles; en

1. Lebrun, *op. cit.*, p. 45.

marquer les principales étapes, afin de placer bien en évidence l'action providentielle de saint Jean Eudes dans son développement doctrinal et liturgique : tel est le but que nous poursuivons ¹.

C'est à l'Écriture Sainte et à la tradition patristique qu'il faut tout d'abord remonter, pour retrouver les origines premières de la dévotion au Cœur de Jésus. L'une et l'autre nous fournissent le « donné révélé » que les siècles élaboreront, et d'où ils exprimeront celle-ci. En vain néanmoins l'y chercherait-on formellement et prétendrait-on l'y apercevoir, « ne serait-ce qu'à l'état embryonnaire ² ». Certes, nous n'ignorons pas les panégyriques de la charité divine pour nous, ni les pressantes exhortations à rendre à Jésus amour pour amour, contenues dans l'une et dans l'autre. Nous admettons même, sans difficulté, que saint Jean Chrysostôme et saint Augustin, pour ne parler que d'eux, ont, sur cet inépuisable sujet, des pages qui ravissent et qui ne seront pas dépassées. Mais tout cela n'est pas la dévotion au Sacré-Cœur, puisqu'on n'y voit pas trace du culte rendu au cœur de chair. Volontiers nous faisons nôtre la conclusion suivante d'une savante étude où le R. P. Bainvel a passé au crible d'une minutieuse critique les textes anciens cités comme relatifs au Cœur de Jésus : « La conclusion peut être regardée comme scientifiquement acquise que, dans les textes ou les faits allégués jusqu'à présent pour témoigner de la dévotion au Sacré-Cœur dans les dix premiers siècles de l'Église, aucun ne peut être regardé comme concluant. Pour préciser plus encore, pas un n'a exactement le sens qu'on lui donne, ou, s'il a le sens qu'on lui donne, ce sens n'est pas, à proprement parler, celui de la dévotion au Sacré-Cœur. En

1. Nous avons emprunté les matériaux de cet aperçu historique aux ouvrages suivants : Lebrun, *Le Bienheureux Jean Eudes et le Culte public du Cœur de Jésus*; Garriguet, *Le Sacré Cœur de Jésus* (ce beau livre est en somme ce que nous avons de mieux sur le sujet); Hilaire de Barenton, *La dévotion au Cœur de Jésus*; Bainvel, *La Dévotion au Cœur de Jésus*. Nous renvoyons une fois pour toutes à ces différents ouvrages.

2. Garriguet, *op. cit.*, p. 17.

revanche, il est acquis que beaucoup de ces textes, qu'ils soient de l'Écriture ou des écrivains ecclésiastiques, ouvrent les voies à la dévotion, la préparent, y conduisent. Ils sont les matériaux dont elle se servira; ils seront, quand elle sera née, des formules toutes prêtes, soit de la dévotion, soit de quelque-une de ses pratiques¹. »

L'aube du culte du Sacré-Cœur, à proprement parler, point avec le xi^e siècle. Une évolution manifeste se dessine alors dans la piété catholique qui, par la plaie du Sauveur, objet à ce moment-là d'un culte délicieux de foi, d'attendrissement et d'onction, conduit les âmes à la plaie du Cœur Sacré lui-même. Qu'on relise les *Méditations* attribuées à saint Anselme, et surtout les amoureux épanchements de saint Bernard dans son *Sermon sur le Cantique des Cantiques*, de saint Bonaventure dans son *Traité de la Passion*, connu aussi sous le titre de *Vigne Mystique*; les considérations enflammées de Guillaume de Saint-Thierry, et, un peu plus tard, dans la première moitié du xvi^e siècle, celles de Gueric, de Richard de Saint-Victor, et l'on se rendra facilement compte du chemin parcouru par la dévotion qui nous occupe.

Manifestement, dès cette époque, sans qu'on puisse indiquer quand ni par qui, la synthèse des éléments qui l'intègrent s'opère peu à peu, « dans la conscience sociale de l'Église et sous l'influence de l'Esprit Saint qui vit en elle² ». »

Désormais le branle est donné : d'instinct, les âmes pieuses, et Dieu sait si elles abondent en ces âges de foi ardente, se tournent vers le Cœur Sacré de Jésus, pour en étudier les amabilités, en célébrer l'ineffable tendresse, et se réchauffer à son contact. Comme le Saint Cœur de Marie, et en suivant une voie exactement parallèle, le Cœur de Jésus rencontre des apôtres, des contemplateurs, des chantres enflammés, à l'ombre des cloîtres, au sein des différents Ordres religieux

1. Bainvel, *op. cit.*, appendice II. Note sur quelques textes anciens souvent cités comme relatifs au Cœur de Jésus, p. 639.

2. Bainvel, *op. cit.*, p. 210.

qui surgissent de toutes parts, ou que le zèle éclairé de saints réformateurs ramène à la ferveur de leurs origines.

Passons-les rapidement en revue, nous en tenant au rang d'ancienneté, lequel ne préjudicie en rien à la place véritable qui revient à chacun dans l'histoire de la dévotion au Sacré-Cœur. Voici d'abord les Bénédictins. Ils ont été les pionniers de cette dévotion, comme de la civilisation chrétienne. Déjà des noms qui sont des leurs, qui constituent même leurs plus pures gloires : ceux d'un saint Bernard, d'un Guillaume de Saint-Thierry, d'un Guerric d'Igny, ont été inscrits par nous au livre d'or des premiers précurseurs du culte privé du Sacré-Cœur. Ce ne sont pas les seuls de la famille bénédictine qui y méritent une mention spéciale : sainte Mechtilde de Hackeborn, sainte Gertrude, sainte Lutgarde, la vénérable Ida, doivent être comptées, elles aussi, parmi les plus illustres amantes du Sacré-Cœur.

Les fils de saint Bruno ne restèrent pas en retard sur ceux de saint Benoît et de saint Bernard. Aussi a-t-on pu écrire que « dès le Moyen Âge, la famille cartusienne ne le cède à aucune grande famille religieuse pour tout ce qui concerne la connaissance et le culte du Sacré-Cœur de Jésus¹ ». De fait, un Chartreux moderne, Dom Boutrais, a réussi à composer un Mois du Sacré-Cœur « plein d'onction et de doctrine² », rien qu'avec les emprunts faits à d'anciens auteurs de son Ordre.

Que dire maintenant de l'Ordre séraphique, et de l'harmonie, en quelque sorte préétablie, qui semble avoir, de tout temps, existé entre lui et cette suave et forte dévotion, laquelle répond si bien à l'esprit de son fondateur, et à celui de l'un de ses plus illustres fils, saint Bonaventure, « le théologien du Sacré-Cœur »? Faut-il rappeler le zèle de saint Antoine de

1. Garriguet. *op. cit.*, p. 37.

2. *Ibid.*

Padoue, d'Ubertin de Casal, de saint Bernardin de Sienne, pour la faire pénétrer dans les masses? Faut-il rappeler également tout ce qu'elle doit aux grandes mystiques franciscaines : Marguerite de Cortone, Angèle de Foligno, Catherine de Gênes, Françoise Romaine, Baptista Varani?

La dévotion au Sacré-Cœur rencontra incontestablement, dans l'Ordre séraphique, un terrain tout préparé pour y pousser de profondes racines, et s'y épanouir largement. Elle restera toujours pour lui « un bien de famille¹ »; et plus tard « les enfants de saint François marcheront au premier rang pour la propagande du culte liturgique, comme ils l'avaient fait pour la doctrine et la dévotion privée² ».

Les noms célèbres de Jean Tauler, de Henri Suso, de Catherine de Sienne, pour ne citer que les plus connus, indiquent l'appoint important fourni, par l'Ordre de saint Dominique, au mouvement qui pousse les âmes vers le Sacré-Cœur. Lui aussi puise dans ses traditions, et dans cette fête des Cinq Plaies que, dès ses origines, il célèbre le vendredi après l'octave du Saint-Sacrement, les idées génératrices de cette dévotion.

Comme bien l'on pense, de tous ces Ordres religieux, de tous ces monastères où elle s'est implantée, la dévotion au Sacré-Cœur rayonne, comme d'autant de puissants foyers, sur le clergé, les âmes pieuses, les populations chrétiennes. Par toute une littérature qui lui est consacrée³, par une iconographie qu'elle inspire⁴, par des ornements architecturaux qui la vulgarisent⁵, elle entre peu à peu dans le peuple. C'est toute une *turba magna* de dévots du Sacré-Cœur, de toute nation et de toute langue, qu'il nous faudrait évoquer, si nous avions à donner un aperçu complet

1. H. de Barenton, *op. cit.*, p. 200.

2. *Ibid.*, p. 201.

3. Garriguet, *op. cit.*, p. 64.

4. Barenton, *op. cit.*, pp. 108, 139.

5. Bainvel, *op. cit.*, p. 263.

sur l'état de cette dévotion à la fin du Moyen Age. « Malgré tout — et nous attirons l'attention sur cette remarque de M. Garriguet — elle conserve encore un caractère purement individuel. Elle est très répandue, c'est vrai; mais on ne peut pas dire qu'il existe un mouvement d'ensemble dans l'Église. Ce mouvement va commencer à se dessiner¹. »

Bornons-nous à rappeler quelques-uns des faits qui dominent cette dernière période de son histoire.

On en chercherait en vain des vestiges aux origines de la Compagnie de Jésus². Toutefois, sans tarder, cette illustre Société fournira au Sacré-Cœur des apôtres méritants, des écrivains et des théologiens de renom. Citons au hasard saint Canisius, saint Alphonse Rodriguez, Tolet, Suarez, de Lugo, Louis du Pont, Alvarez de Paz, Vincent Caraffa, de Barry, Paul Lejeune, Maldonat, Cornelius a Lapide, Surin, Duzbricki, de Saint-Jure, Nouet, Vincent Huby. Cette aride nomenclature permet de pressentir le fructueux apostolat que la Compagnie de Jésus exercera, un jour, en faveur d'une dévotion avec laquelle elle s'est presque identifiée.

Avec saint François de Sales la dévotion au Sacré-Cœur franchit une des dernières étapes de sa longue et majestueuse marche à travers les siècles. Elle est « en germe » — l'expression est de Pie IX — dans les œuvres du suave docteur de l'amour divin; et la Visitation naissante, tout imprégnée de l'esprit de son fondateur et de la chaude et tendre piété qu'il lui communique, attend l'heure des révélations de Paray,

L'Oratoire achève de lui préparer les voies. Nous aurons à revenir bientôt, au moins en passant, sur cette belle et grande école de spiritualité où brillèrent d'un si vif éclat des maîtres aussi éminents que les Bérulle, les Condren,

1. Garriguet, *op. cit.*, p. 72.

2. Garriguet, *op. cit.*, p. 73.

les Olier; nous aurons à rappeler comment le culte du Verbe Incarné, sans se confondre avec celui du Sacré-Cœur dont il restera toujours formellement distinct, aura cependant orienté vers celui-ci les intelligences et les cœurs. Mais « sa plus belle gloire, au point de vue qui nous occupe, est d'avoir produit le Bienheureux Jean Eudes¹. » Et c'est là, assurément, une gloire considérable : saint Jean Eudes est le terme de l'évolution historique et doctrinale, par laquelle la dévotion au Sacré-Cœur a passé, et dont nous venons de décrire les principaux tournants. Avec lui, s'ouvre pour elle une ère nouvelle : de privée qu'elle a été jusqu'ici, elle devient publique; elle possède son organisation définitive; l'Église l'accepte officiellement, et elle conquiert droit de cité dans le sanctuaire, comme elle l'avait conquis au cours des âges, dans les cœurs chrétiens.

II

Nous sommes ainsi amené à exposer, dans toute son ampleur, la question longtemps discutée, et bien résolue aujourd'hui, de l'apostolat de saint Jean Eudes en faveur des Sacrés Cœurs. Continuons à laisser parler les faits : à eux seuls, ils suffiront à la pleine justification du retentissant décret de béatification, où la voix, autorisée entre toutes, de Pie X, a proclamé notre saint *Père, Docteur et Apôtre du culte liturgique des Sacrés Cœurs*. Là où Rome n'a pas distingué, nous, non plus, nous ne distinguerons pas². Nous n'établirons donc, comme on le fait trop souvent, aucune différence entre sa mission d'apôtre du Cœur de Marie et sa mission d'apôtre du Cœur de Jésus. La logique, l'histoire et l'Église protestent hautement contre semblable déformation de la vérité.

1. Garriguet, *op. cit.*, p. 73.

2. C'est dire que nous ne saurions admettre cette phrase du vénéré P. Le Doré, phrase dont on a tant abusé : « La Bienheureuse Marguerite-Marie est par excellence l'apôtre du Sacré-Cœur de Jésus. C'est pour être celui du

A. — SAINT JEAN EUDES, « PÈRE DU CULTE LITURGIQUE
DES SACRÉS CŒURS ».

« On doit, dit Pie X, le regarder comme le père du culte des Sacrés Cœurs, car dès l'institution de sa Congrégation de prêtres, il fit célébrer par ses fils des fêtes solennelles en leur honneur. » La portée de ce premier titre du saint, et du commentaire qui l'accompagne, éclate d'elle-même. L'originalité et le mérite de l'intervention de saint Jean Eudes dans la pratique de ce culte y sont nettement accusés : grâce à lui, le culte du Sacré-Cœur passe de l'ordre privé et intime où nous l'avons précédemment laissé, à l'ordre public et officiel, où nous allons le voir érigé, par l'autorité compétente, à la hauteur d'une institution liturgique.

§ 1. Mais, auparavant, qu'il nous soit permis de résoudre une question préjudicielle, intimement liée à celle des origines du culte public des Sacrés Cœurs : comment, et par quel concours de circonstances et d'influences, le saint prit-il conscience de sa mission providentielle, et fut-il amené à la remplir ? Cette question n'est pas nouvelle ; elle a été posée et résolue par ses premiers biographes. « Ce qui lui fit concevoir le désir de s'appliquer particulièrement à cette dévotion, écrit Hérambourg, ce furent, outre les impressions saintes qu'il en reçut dans l'oraison, les belles choses que Notre-Seigneur en avait enseignées à sainte Gertrude, sainte

Cœur de Marie que le P. Eudes a été choisi avant tout ; mais il serait injuste de refuser à l'ardent missionnaire la gloire d'avoir servi de puissant auxiliaire et de digne précurseur à la Bienheureuse Visitandine. » On a dans cette phrase, habilement exploitée, pour ne citer qu'un seul exemple, un parfait résumé de l'exposé historique consacré à l'apostolat du P. Eudes, par le R. P. Bainvel, *op. cit.*, p. 472. Le procédé n'est ni juste, ni loyal. Si l'on tient à citer le P. Le Doré, la loyauté exige qu'on aille chercher son dernier mot, sa pensée définitive sur l'apostolat du P. Eudes, dans ses derniers ouvrages, en particulier dans son livre : *Le Sacré-Cœur, d'après la doctrine du Bienheureux Jean Eudes, Père, Docteur et Apôtre de la dévotion au Sacré-Cœur.*

Mechtilde et sainte Thérèse¹. » « Il avait été attiré à la dévotion au Cœur de Jésus, dit Costil, par les impressions saintes qu'il en avait reçues dans l'oraison, et par les belles lumières que Notre-Seigneur avait communiquées à ce sujet à sainte Gertrude, sainte Mechtilde, sainte Thérèse et à plusieurs de ses fidèles serviteurs. Mais, à force de contempler ce divin mystère, il y découvrit d'autres merveilles qui lui fournirent la matière de l'office et de la messe qu'il en a composées... Le culte qu'il rendit au Cœur de Marie vint de la même source, si l'on n'aime mieux dire que ce fut le fruit de l'heureuse expérience qu'il avait faite des bontés toutes maternelles de la Sainte Vierge². » Martine ne parle pas autrement³.

Les données que nous fournissent les écrits du saint confirment les témoignages de ses historiens. En particulier, son *Discours sur la Dévotion au Cœur de Marie*, publié en 1650, renferme, sur les sources utilisées par lui, de précieuses indications, et il reste une intéressante contribution à l'histoire de cette dévotion⁴.

Ainsi donc, et sa piété personnelle, et la fréquentation suivie des auteurs qui, avant lui, avaient honoré les Cœurs de Jésus et de Marie, l'avaient insensiblement acheminé vers cette dévotion, à laquelle il devait donner une si puissante impulsion. L'histoire ne nous apprend rien de plus. Aussi laisserons-nous de côté toutes les hypothèses récemment imaginées pour expliquer les origines de la mission providentielle du saint. Si des révélations surnaturelles, reçues tout spécialement par l'entremise de Marie des Vallées, avaient exercé sur lui, dans ce sens, une influence quelconque, il n'aurait pas manqué de nous en faire part. Or il a gardé là-dessus un silence que nous respecterons⁵.

1. Hérambourg, *Vie du P. Eudes*, t. II, ch. II.

2. Costil, *Annales*, t. I, p. 385.

3. Martine, t. I, l. 8, n. 35.

4. *Œuvres complètes*, t. VIII, p. 402.

5. « Au sujet de la dévotion et du culte des Saints Cœurs, a écrit le R. P. Le Doré (*Naissance du Culte des Sacrés Cœurs*, p. 166), la Sœur Marie est-elle intervenue de la même manière? La chose a pu avoir lieu. Toutefois

D'autre part, nous reconnaissons volontiers que le saint demeura toujours fidèle aux principes du P. de Bérulle relativement au culte du Verbe Incarné, à notre union avec lui dans le saint baptême, à notre participation à sa vie et à son esprit, et qu'il les introduisit dans ses messes et dans ses offices des Sacrés Cœurs. De là, la saveur tout oratorienne, à certains égards, de ces offices; leur parenté spirituelle avec les productions littéraires et liturgiques de cette célèbre école. Mais de prétendre que « du bérullianisme pur à la dévotion au Sacré-Cœur, il n'y avait qu'un pas¹ »; « que la doctrine du P. Eudes sur cette dévotion est comme un corollaire de la doctrine bérullienne² »; qu'il n'y a entre « la fête bérullienne de Jésus et la fête eudistique du Sacré-Cœur... qu'une distinction imperceptible, une nuance imperceptible³ » : autant d'affirmations tellement gratuites et inexactes, que l'on n'éprouve guère le besoin de s'y arrêter longuement. Elles ne résistent pas à une étude, même superficielle, de l'objet et de l'esprit de ces deux fêtes⁴.

§ 2. Avec le *Royaume de Jésus*, publié en 1637, nous remontons aussi loin qu'il est actuellement possible, dans

nous n'avons rencontré aucun indice formel qui suppose, à la même date, une intervention aussi précise et aussi personnelle de sa part... C'est à lui, nous dit le P. Eudes, que le don des Sacrés Cœurs a été fait, et c'est lui aussi qui a consacré aux Saints Cœurs ses deux Sociétés. Quant à la Sœur Marie, elle n'a été, peut-être, qu'une des premières âmes gagnées par le zèle du Bienheureux à cette suave dévotion. Elle n'en a pas été l'initiatrice. *Primus cogitavit afflatu divino*, dit le Bref de Béatification. Le Bienheureux est le premier à avoir pensé au culte des Sacrés Cœurs et c'est du Saint-Esprit qu'il a reçu cette première pensée. » Semblable témoignage nous dispense d'insister sur une opinion aussi catégoriquement abandonnée par celui-là même qui l'a mise en circulation.

1. H. Brémond, *Histoire littéraire du Sentiment religieux en France*, t. III, p. 644.

2. *Ibid.*, p. 645.

3. Brémond, *op. cit.*, t. III, p. 647.

4. Nous ne sommes pas les seuls à penser de la sorte. Dom Séjourné, dans une récitation qu'il a consacrée à ce troisième volume de M. Brémond, dans la *Revue Regnabit*, en apprécie comme il suit les assertions : « Malgré tout, l'école oratorienne et sulpicienne voient partout l'intérieur du Verbe Incarné; on ne peut donc dire absolument : « Du bérullianisme pur à la

l'histoire de la dévotion du saint envers les Sacrés Cœurs. Ce livre est déjà tout imprégné de cette dévotion, et « le lecteur attentif y découvrira aisément les pensées, quelquefois même les expressions dont l'auteur se servira plus tard pour chanter les louanges des Sacrés Cœurs¹ ».

Textes et faits se multiplient à partir de 1643, date de la fondation de sa Congrégation. Cette année-là marque une époque, et dans l'histoire personnelle du saint, et dans celle de la dévotion aux Sacrés Cœurs. Sa sortie de l'Oratoire lui assure providentiellement la liberté d'action que réclame le nouvel apostolat dont il est investi d'En-Haut². Il y prélude par toute une série d'actes bien significatifs : la consécration aux Sacrés Cœurs de l'Ordre de Notre-Dame de Charité et de sa Société de Prêtres; les armes dont il fait choix pour

dévotion du Sacré Cœur de Jésus, il n'y avait, si j'ose dire, qu'un pas » (*l. cit.*, p. 644). Ce pas était immense : *celui qui sépare un état intime d'un objet matériel défini* (c'est nous qui soulignons); on ne peut donc, même pour un moment, laisser de côté l'élément sensible de la dévotion. » (*Regnabit*, juillet 1922, p. 186.) Peut-on concevoir, en effet, la dévotion au Sacré-Cœur sans le cœur corporel de Jésus? Aussi M. Garriguet note-t-il avec raison, après avoir montré les harmonies des idées sulpiciennes et oratoriennes avec la dévotion au Sacré-Cœur, que « là où il n'y a ni le nom, ni le symbolisme, il ne saurait être question de dévotion au Sacré-Cœur proprement dite » (*op. cit.*, p. 92). M. Brémond ne se serait-il pas laissé entraîner sur ce point, comme peut-être sur bien d'autres, par un esprit de système dont son incontestable talent a subi, tout le premier, les regrettables excès? Visiblement la grande figure de Bérulle l'impressionne : il le voit partout, il ne voit plus que lui : « Bérulle et toujours Bérulle », écrit-il (p. 664). C'en est presque une obsession qui, malheureusement, a sa projection extérieure et le porte à déformer personnes et idées. Lui-même en a conscience : « On me pardonnera la symétrie géométrique de ces vues... », s'oublie-t-il à écrire quelque part (p. 640), si l'on peut parler d'oubli avec un homme aussi averti et aussi sur ses gardes que M. Brémond! C'est précisément cet excès de géométrie et de symétrie qui nous déconcerte dans son ouvrage. Trop est trop! — Nous permettra-t-il, en outre, lui dont la critique fine et malicieuse ne respecte personne, de lui faire remarquer qu'une étude plus attentive de la vie et des œuvres de saint Jean Eudes lui eût épargné ces demi-vérités, ces atténuations, ces exagérations regrettables, ces incompréhensions par trop manifestes, qui fourmillent dans son *Histoire littéraire du Sentiment religieux*, au moins en ce qui concerne saint Jean Eudes, au sujet duquel, par ailleurs, il a écrit tant de bonnes choses, dont volontiers nous lui donnons acte.

1. Lebrun, *Le Bienheureux Jean Eudes et le Culte public du Cœur de Jésus*, p. 16.

2. « *Non sine aliquo divino afflatu.* » (Bref de béatification.)

cette dernière ; les prières spéciales qu'il impose à l'un et à l'autre.

Dans le *Cœur Admirable*, le saint rappelle, en ces termes, à ses enfants, leur consécration aux Sacrés Cœurs¹ :

« Tous les ecclésiastiques de la Congrégation de Jésus et Marie ont un grand sujet de consolation et une obligation très particulière de rendre grâces à Notre-Seigneur et à sa très sainte Mère de les avoir appelés et reçus dans une Congrégation qui appartient d'une manière toute spéciale à leur très aimable Cœur...

« Premièrement, parce que cette Congrégation est toute dédiée et consacrée à ce divin Cœur...

« Secondement, parce que toutes les églises et chapelles de cette Congrégation sont dédiées et consacrées à l'honneur de ce très saint Cœur...

« Troisièmement, parce que c'est dans cette Congrégation que l'on a commencé à célébrer solennellement les fêtes du Cœur admirable de Jésus et de Marie²... »

Le blason qu'il donna à sa Société devait, dans sa pensée, perpétuer la consécration qui en marqua les débuts. Il est composé d'un cœur unique surmonté d'une croix, entouré d'une branche de lys et d'une autre de roses et contenant à l'intérieur « un regard de Jésus et de Marie ». Le cri d'armes « Vive Jésus et Marie ! » le complète. « Le P. Eudes, dit à ce propos l'un de ses anciens biographes, voulut que, parmi ses enfants, tout fût marqué au sceau et à l'empreinte de ces deux Cœurs (de Jésus et de Marie). Aussi voit-on encore aujourd'hui que, dans ses Séminaires, le cachet de sa Congrégation, les linges de l'église, et jusqu'aux meubles

1. Ou « au Sacré Cœur de Jésus et Marie », comme il disait volontiers ; expression qui n'a plus cours, mais qui n'était pas contraire à l'usage du temps, et qui avait l'avantage de mettre en lumière la parfaite conformité d'esprit et d'affection qui régna toujours entre le Cœur de Marie et celui de son divin Fils. Cf. Lebrun, *op. cit.*, p. 17, note ; *Dévotion au Cœur de Marie*, p. 52.

2. *Œuvres complètes*, t. VII, p. 411.

un peu de conséquence, tout y porte la marque du divin Cœur de Jésus (et de Marie) ¹. »

Déjà le saint avait dédié au Saint Cœur de Marie l'Ordre naissant de Notre-Dame de Charité (1641), comme il le rappelle à ses filles dans le préambule de leurs *Constitutions* ²; et pour qu'elles n'oubliassent jamais cette consécration, il voulut que chacune d'elles portât, suspendu au cou, un cœur d'argent sur lequel se détache en bosse, entre une branche de lys et une autre de roses, l'image de la très Sainte Vierge tenant Jésus dans ses bras ³.

Ajoutons que les prières spéciales dont, dès le début de leur existence, il dota ses familles religieuses, indiquent nettement, chez lui, l'intention bien arrêtée de développer, parmi les siens, le culte, que, personnellement, il rendait déjà aux Sacrés Cœurs. Nous voulons parler du *Benedictum sit* et de l'*Ave, Cor sanctissimum*. Voici ces prières telles que, après deux siècles, on les récite encore dans ses deux Instituts ⁴ :

1. Le Beurrier, *Vie du P. Eudes*, l. VI, ap. Lebrun : *Culte public du Cœur de Jésus*, p. 19. Ce texte si formel de M. Le Beurrier nous donne, semble-t-il, la signification traditionnelle des armes de la Congrégation de Jésus et Marie. Il reste loisible cependant de penser que ce cœur qui les constitue ne symbolise pas uniquement les Cœurs Sacrés de Jésus et de Marie. Il peut représenter aussi ceux des Eudistes, car la fin de la dévotion aux Sacrés Cœurs, telle que le P. Eudes la concevait, est l'union étroite de nos cœurs avec ceux de Jésus et de Marie, de telle façon que nous n'ayons avec eux qu'un cœur, qu'une âme, qu'une vie (Cf. Lebrun, *Dévotion au Cœur de Marie*, p. 53). L'interprétation du blason des Eudistes a donné lieu à une intéressante discussion, dont on trouvera le développement dans les ouvrages suivants : Le Doré, *Les Sacrés Cœurs et le Vénérable Jean Eudes*, t. I, p. 76; t. II, p. 298; *Œuvres complètes*, t. VI, p. cXLVIII, note 2; Lebrun, *op. cit.*, p. 53. Le R. P. Bainvel, s'appuyant sur les *Œuvres complètes*, l. cit., a modifié l'opinion qu'il avait tout d'abord soutenue dans sa première édition, pour se rallier à celle qui fait du cœur de l'écusson eudiste, celui des fidèles, dans lequel doivent vivre Jésus et Marie (*op. cit.*, p. 456). Il semble bien que sa première opinion fût la meilleure. Le texte de Le Beurrier reproduit plus haut milité en sa faveur.

2. *Œuvres complètes*, t. X.

3. « Elles sont, écrit le saint dans le *Cœur Admirable*, dans une Congrégation qui a pris naissance en même temps que la susdite Congrégation de Jésus et Marie, et qui est aussi toute consacrée au charitable Cœur de la Mère de belle dilection. Pour marque de quoi, elles portent sur leurs poitrines la figure d'un cœur d'argent, sur lequel l'image de la Mère du Sauveur est représentée... » (*Œuvres complètes*, t. VII, p. 413.)

4. « Béni soit à jamais le Cœur très aimant et le très doux nom de Notre Seigneur Jésus-Christ et de la très glorieuse Vierge Marie, sa Mère. »

Benedictum sit Cor amantissimum et dulcissimum Nomen Domini nostri Jesu Christi et gloriosissimae Virginis Mariae Matris ejus in aeternum et ultra.

Ave, Cor sanctissimum,

Ave, Cor mitissimum,

Ave, Cor humillimum,

Ave, Cor purissimum,

Ave, Cor devotissimum,

Ave, Cor sapientissimum,

Ave, Cor patientissimum,

Ave, Cor obedientissimum,

Ave, Cor vigilantissimum,

Ave, Cor fidelissimum,

Ave, Cor beatissimum,

Ave, Cor misericordissimum,

Ave, Cor amantissimum Jesu et Mariae.

Te adoramus, te laudamus, te glorificamus, tibi gratias agimus;

Te amamus ex toto corde nostro, ex tota anima nostra, et ex totis viribus nostris;

« Je vous salue, ô Cœur très saint,

« Je vous salue, ô Cœur très doux,

« Je vous salue, ô Cœur très humble,

« Je vous salue, ô Cœur très pur,

« Je vous salue, ô Cœur très dévot,

« Je vous salue, ô Cœur très sage,

« Je vous salue, ô Cœur très patient,

« Je vous salue, ô Cœur très obéissant,

« Je vous salue, ô Cœur très vigilant,

« Je vous salue, ô Cœur très fidèle,

« Je vous salue, ô Cœur très heureux,

« Je vous salue, ô Cœur très miséricordieux,

« Je vous salue, ô Cœur très aimant de Jésus et de Marie.

« Nous vous adorons, nous vous louons, nous vous glorifions, nous vous remercions;

« Nous vous aimons de tout notre cœur, de toute notre âme et de toutes nos forces;

« Nous vous offrons notre cœur, nous vous le donnons, nous vous le consacrons, nous vous l'immolons;

« Recevez-le et possédez-le tout entier, purifiez-le, éclairez-le et sanctifiez-le;

« Afin qu'en lui vous viviez et régniez maintenant et toujours et aux siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

Tibi cor nostrum offerimus, donamus, consecramus, immolamus;

Accipe et posside illud totum, et purifica, et illumina, et sanctifica;

Ut in ipso vivas et regnes, et nunc, et semper, et in saecula saeculorum. Amen.

Ces deux prières appartiennent à l'époque, que, dans l'histoire de la dévotion du saint, on pourrait désigner sous le nom d'époque « du culte conjoint » des Sacrés Cœurs. Toutes deux, la seconde surtout, soulèvent d'intéressantes questions historiques et doctrinales, dans lesquelles nous n'avons pas à nous engager à fond¹. Qu'on nous permette seulement de signaler la haute portée théorique et pratique de l'*Ave, Cor sanctissimum*. La seconde partie de cette célèbre salutation exprime d'une manière fort concise, mais très énergique et très pieuse, les actes constitutifs du culte intégral des Cœurs de Jésus et de Marie : l'adoration, la glorification, l'action de grâces, l'amour total, la consécration sans réserve, poussée jusqu'à l'entière immolation de soi ; elle exprime aussi le but que nous devons nous y proposer et les fruits merveilleux que nous pouvons en attendre : la vie et le règne parfaits, en nous, de Jésus et Marie, pour le temps et l'éternité !

§ 3. L'ardente piété du saint ne devait pas s'en tenir là. Ces prières, si belles et si remplies qu'elles fussent de l'esprit de sa chère dévotion, ne répondaient suffisamment, ni à son désir de voir honorer et aimer ces Cœurs Sacrés, ni aux droits qu'il leur avait en quelque sorte conférés, par la consécration de ses Instituts. Cette consécration appelait, par voie de con-

1. Cf. Lebrun, *Dévotion au Cœur de Marie*, p. 55, note 2. On trouvera *ibid.*, p. 58 ssq., dans Adam : *Marie des Vallées*, p. 229 ssq., une justification très facile du reste des expressions qui, dans ces prières, et surtout dans l'*Ave Cor* pourraient dérouter le lecteur non averti. En réalité, ces expressions ne soulèvent aucune objection de principe ; tout au plus seraient-elles de nos jours grammaticalement discutables, alors qu'elles étaient, du temps du P. Eudes, d'usage courant.

séquence, la célébration publique du glorieux et précieux patronage qui en résultait, et elle entraînait, presque nécessairement, l'institution d'une fête, dans laquelle serait rendu, aux Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, le culte solennel que les Sociétés religieuses rendent à leurs patrons. Aussi, de bonne heure, le saint songea-t-il à l'établissement de deux fêtes distinctes en l'honneur de ces deux Cœurs. Même, s'il faut en croire Martine, dès 1643, son dessein, à cet égard, aurait-il été déjà complètement arrêté¹. En réalité, ce ne fut que plus tard qu'il se décida à établir la fête du Cœur de Jésus. Celle du Cœur de Marie vint en premier lieu. Nous entendrons bientôt le saint nous donner lui-même la raison de cette priorité chronologique². Quoi qu'il en soit, la fête du Saint Cœur de Marie fut incontestablement célébrée, dans la Congrégation de Jésus et Marie, en 1643, ou, au plus tard, en 1644³.

Elle fut d'abord d'ordre tout intime; ce qui ne l'empêche nullement de jouir, dès 1646, du privilège liturgique d'une octave⁴; jusqu'en 1646, elle eut lieu le 20 octobre, ainsi que nous l'apprend le récit, que les *Annales* nous ont conservé, de l'incorporation de MM. Finel et Le Mesle. L'année suivante, le saint la transféra au 8 février, et cela pour une double raison : l'une, d'ordre pratique : la possibilité de trouver commodément, à cette époque de l'année liturgique, le temps propice à la célébration de l'octave de cette fête; l'autre, d'ordre mystique : s'appuyant sur les deux passages de saint Luc qui nous montrent Marie comme ayant conservé dans son Cœur, les mystères de la sainte enfance et de la vie cachée du Verbe Incarné, saint Jean Eudes crut ne pouvoir assigner de date

1. Lebrun, *Le B. Jean Eudes et le culte public du Cœur de Jésus*, p. 23 : Martine, *op. cit.*, liv. VIII, n. 35.

2. Dans la circulaire que nous rapporterons plus loin, relative à l'institution de la fête du divin Cœur de Jésus.

3. Lebrun, *Dévotion au Cœur de Marie*, p. 63 ssq.

4. Dans sa *Vie de Marie des Vallées*, le saint raconte, que, cette même année, durant l'octave de la fête du Saint Cœur de Marie, la Sainte Vierge ordonna à cette pieuse fille de réciter tous les jours le *Magnificat*, en action de grâces à la Sainte Trinité. (Liv. VII, ch. III; ap. Lebrun, *op. cit.*, p. 64.)

plus opportune à cette même fête, que le début de février, où s'achève le temps consacré à la divine enfance de Jésus, et où commence celui qui est consacré à sa vie cachée¹. Le choix du huitième jour s'explique par la pieuse habitude qu'il avait d'honorer Marie tout spécialement le 8 de chaque mois, en mémoire de son Immaculée Conception et de sa Nativité, fêtes respectivement célébrées le 8 décembre et le 8 septembre.

Un dernier pas restait à franchir ; il le fut le 8 février 1648, à l'occasion de la fameuse mission d'Autun. Notons cette date ; elle est d'importance dans l'histoire de la dévotion au Saint Cœur de Marie. Pour la première fois, la fête en fut célébrée avec un déploiement de pompe, une affluence de peuple, rendus possibles par l'élan que les exercices de la mission avaient communiqué à la population tout entière. Cette fête entra ainsi officiellement dans la liturgie catholique. L'honneur de l'y avoir introduite revient à M. de Ragny, évêque d'Autun, qui, dans un document officiel également appelé à faire date, donna au saint l'autorisation requise pour sa célébration².

§ 4. Si réellement, comme l'affirme M. Martine, le P. Eudes eut, dès 1643, l'intention d'établir une fête du Cœur de Jésus analogue à celle du Cœur de Marie, plusieurs années devaient s'écouler avant que cette nouvelle fête ne devint une réalité. Il est vrai que, dans l'intervalle, le Sacré Cœur de Jésus occupait une place considérable dans l'office primitif du Saint Cœur de Marie. C'est ainsi, par exemple, que les leçons du second nocturne, empruntées au *Traité de la Vigne Mystique* de saint Bonaventure, avaient pour objet la blessure faite au

1. *Œuvres complètes*, t. VIII, p. 442.

2. Même après les décrets de saint Pie V et d'Urbain VIII, qui réservaient au Souverain Pontife l'approbation des offices nouveaux, les évêques de France se croyaient en droit d'autoriser, dans leurs diocèses, la célébration de fêtes nouvelles avec messe et office propres, et c'est un fait constant qu'ils ne recouraient pas au Saint-Siège pour l'approbation de leur *Propre*. Les Souverains Pontifes toléraient cet état de choses. Cf. Lebrun, *Dévotion au Cœur de Marie*, p. 69.

Cœur de Jésus par le soldat romain¹ ; c'est ainsi encore que, dans d'autres parties de cet office, et notamment dans les hymnes, se rencontraient nombre de passages, où le saint célébrait à la fois le Cœur du Fils et celui de la Mère², les unissant de la sorte dans un même hommage, et les honorant tous deux d'un culte conjoint des plus légitimes, qui avait son expression dans cette fête commune, en quelque manière, à l'un et à l'autre. Cette période de transition, à laquelle répondait un office également de transition, n'était pas destinée à durer indéfiniment. Elle prit fin avec la composition d'un nouvel office et l'établissement d'une fête exclusivement réservée au divin Cœur de Jésus. Cet office fut, à n'en pas douter, composé entre 1668 et 1670. Nous l'inférons de ce double fait que, d'une part, il n'apparaît pas dans le *Propre* de la Congrégation, réédité en 1668, par les soins du saint fondateur, et que, d'autre part, les premières approbations dont il est l'objet sont de 1670³.

La première, par ordre de date, des autorisations épiscopales accordées au P. Eudes en faveur de la solennité du Cœur de Jésus est de M. de La Vieuville, évêque de Rennes⁴. Elle est suivie, à brève distance, de celles de M. Loménie de Brienne, évêque de Coutances, de M. de Maupas du Tour, évêque d'Evreux, de M. de Harlay, archevêque de Rouen, de M. de Nesmond, évêque de Bayeux, et de M. de Matignon, évêque de Lisieux. Toutes ces approbations s'échelonnent du 8 mars 1670 au 24 septembre 1671⁵. Le terrain était préparé désormais ; le saint allait pouvoir, sans plus tarder, inaugurer le culte public du Cœur de Jésus. Le 29 juillet 1672, il adresse, à toutes les maisons de son Institut, une circulaire imprimée leur enjoignant d'en célébrer la fête le 20 octobre, avec la

1. Lebrun, *Le Bienheureux Jean Eudes et le Culte public du Cœur de Jésus*, p. 24.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, p. 27.

4. *Ibid.*

5. On trouvera ap. Lebrun, *op. cit.*, p. 27 ssq., le texte de ces différentes approbations.

plus grande solennité. Cette circulaire a sa place ici. La voici dans son intégrité :

J. M. J.

« MES BIEN CHERS ET TRÈS AIMÉS FRÈRES,

« C'est une grâce inexplicable que notre très aimable Sauveur nous a faite de nous avoir donné dans notre Congrégation le Cœur admirable de sa très sainte Mère ; mais sa bonté, qui est sans bornes, a passé bien plus outre, en nous donnant son propre Cœur pour être, avec le Cœur de sa glorieuse Mère, le fondateur et le supérieur, le principe et la fin, le cœur et la vie de cette Congrégation.

« Il nous a fait ce grand don dès la naissance de la même Congrégation ; car, quoique jusqu'ici nous n'ayons pas célébré une fête propre et particulière du Cœur adorable de Jésus, nous n'avons pourtant jamais eu intention de séparer deux choses que Dieu a unies si étroitement ensemble, comme sont le Cœur très auguste du Fils de Dieu et celui de sa bénite Mère ; au contraire, notre dessein a toujours été, dès les commencements de notre Congrégation, de regarder et honorer ces deux aimables Cœurs comme un même cœur en unité d'esprit, de sentiment et d'affection, ainsi qu'il paraît manifestement en la salutation que nous disons tous les jours au divin Cœur de Jésus et de Marie, comme aussi en l'oraison et en plusieurs endroits de l'office et de la messe que nous célébrons en la fête du Cœur sacré de la même Vierge.

« Mais la divine Providence, qui conduit toutes choses avec une merveilleuse sagesse, a voulu faire marcher la fête du Cœur de la Mère avant la fête du Cœur du Fils, pour préparer les voies dans les cœurs des fidèles à la vénération de ce Cœur adorable, et pour les disposer à obtenir du Ciel la grâce de cette seconde fête, par la grande dévotion avec laquelle ils ont célébré la première. Car encore que celle-ci ait été combattue par l'esprit du monde, qui ne manque jamais de s'opposer à tout ce qui procède de l'esprit de Dieu, aussitôt

néanmoins qu'elle commença à paraître aux yeux de ceux qui font profession d'honorer particulièrement la très sainte Mère de Dieu, ils la regardèrent avec joie, l'embrassèrent avec ardeur et l'ont célébrée depuis plusieurs années avec beaucoup de ferveur ; et aujourd'hui elle est solennisée par toute la France et en plusieurs Ordres et Congrégations religieuses avec tant de bénédictions qu'il y a sujet d'espérer qu'elle se célébrera un jour très solennellement par tout l'univers.

« C'est cette ardente dévotion des vrais enfants du Cœur de la Mère d'amour, qui l'a obligée d'obtenir de son Fils bien-aimé cette faveur très signalée qu'il a faite à son Église, de lui donner la fête de son Cœur royal, qui sera une nouvelle source d'une infinité de bénédictions pour ceux qui se disposeront à la célébrer saintement.

« Mais qui est-ce qui ne le ferait pas ? Quelle solennité plus digne, plus sainte, plus excellente que celle-ci, qui est le principe de tout ce qu'il y a de grand, de saint, et de vénérable dans toutes les autres solennités ? Quel cœur plus adorable, plus admirable et plus aimable que le Cœur de cet Homme-Dieu qui s'appelle Jésus ? Quel honneur mérite ce Cœur divin qui a toujours rendu et rendra éternellement à Dieu plus de gloire et d'amour en chaque moment que tous les cœurs des hommes et des Anges ne lui en pourront rendre en toute l'éternité ? Quel zèle devons-nous avoir pour honorer ce Cœur auguste qui est la source de notre salut, qui est l'origine de toutes les félicités du ciel et de la terre, qui est une fournaise immense d'amour vers nous et qui ne songe, jour et nuit, qu'à nous faire une infinité de biens, et qui est enfin crevé de douleur pour nous en la croix, ainsi que le Fils de Dieu et sa très sainte Mère l'ont déclaré à sainte Brigitte, au rapport d'un excellent docteur, M. Bail.

« Si on objecte la nouveauté de cette dévotion, je répondrai que la nouveauté dans les choses de la foi est très pernicieuse, mais qu'elle est très bonne dans les choses de la piété. Autrement, il faudrait réprover toutes les fêtes qui se font dans l'Église, qui ont été nouvelles quand on a commencé de les

célébrer, spécialement celles qui ont été établies les dernières, comme les fêtes du très Saint-Sacrement, du saint Nom de Jésus, de la Conception immaculée de la sainte Vierge, de son saint nom de Marie, de ses grandeurs, de Notre-Dame de Pitié, de l'Expectation, de Notre-Dame de la Victoire au diocèse de Paris, et plusieurs autres, et un grand nombre de nouvelles fêtes de saints qu'on a ajoutées au bréviaire romain. Si on dit que cela s'est fait par l'autorité de Notre Saint-Père le Pape, je répondrai avec saint François de Sales et un très grand nombre de très illustres et savants Prélats et de grands docteurs, que chaque évêque dans son diocèse, spécialement en France, a le même pouvoir en ce sujet que le Souverain Pontife en toute l'Église.

« Reconnaissons donc, mes très chers Frères, la grâce infinie et la faveur incompréhensible dont notre très bon Sauveur honore notre Congrégation de lui donner son très aimable Cœur avec le Cœur très aimable de sa sainte Mère. Ce sont deux trésors inestimables qui comprennent une immensité de biens célestes et de richesses éternelles, dont il la rend dépositaire pour ensuite les répandre par elle dans les cœurs des fidèles.

« Humilions-nous infiniment en la vue de notre indignité infinie au regard de choses si grandes. Entrons dans une profonde reconnaissance vers la bonté ineffable de notre très bénin Sauveur et la charité incomparable de sa très chère Mère et la nôtre. Ne cessons point de les bénir, louer et glorifier et d'inviter tous les saints et toutes les créatures à les bénir et remercier avec nous. Embrassons avec joie et jubilation la solennité du divin Cœur de notre très aimable Jésus.

« En voilà l'office et la messe que je vous envoie, approuvés de tous Messieurs nos Prélats ; employons tout le soin, la diligence et la ferveur possible pour la bien célébrer.

« Pour cet effet :

« 1° Invitez-y tous nos amis et toutes les personnes de dévotion.

« 2° Si vous recevez ce paquet assez tôt, faites-la publier ; s'il y avait du temps, il faudrait y prêcher.

« 3° Jeûnez la veille de la fête.

« 4° Faites dîner douze pauvres au réfectoire en la veille ou surveillance.

« L'Octave n'est pas encore imprimée pour vous l'envoyer.

« Enfin, je vous conjure, mes très chers Frères, de célébrer cette fête avec toute la dévotion et solennité que vous pourrez et de me récrire ensuite comme elle se sera passée, et vous réjouirez celui qui vous désire les plus saintes bénédictions de notre très bon Sauveur et de sa très douce Mère et qui est dans l'amour sacré de leur divin Cœur, mes très chers Frères,

« Votre indigne serviteur,

« JEAN EUDES,

« Prêtre de la Congrégation de Jésus et Marie.

« Paris, 29 juillet 1672¹. »

Cette remarquable circulaire n'aura pas manqué de retenir l'attention du lecteur. Elle constitue une page d'histoire autant que de théologie et d'apologétique, où les principes relatifs au culte liturgique des Sacrés Cœurs sont posés, défendus avec force et netteté. Il faut ne l'avoir pas lue, ou encore fermer systématiquement les yeux à la vérité, pour refuser à saint Jean Eudes, sur le culte public du Sacré-Cœur, une « paternité » que Rome a proclamée hautement, que les faits attestent surabondamment, et que le saint lui-même a pris soin de revendiquer devant la postérité, en des termes d'une indiscutable évidence.

1. Vraisemblablement le P. Vermeersch n'a jamais lu cette circulaire, ni étudié l'office spécial composé par le saint pour la fête du Sacré-Cœur, sans quoi il n'eût jamais écrit : « La dévotion qui prend ensemble les Cœurs de Jésus et de Marie n'est pas identique à celle qui les considère comme deux objets distincts. Le lecteur aura saisi la nuance. Un institut, un temple, dédiés aux Sacrés Cœurs ne sont pas consacrés au Cœur de Jésus ou au Cœur de Marie, comme le serait une église ou une Congrégation dont le titre propre serait soit le Cœur de Jésus, soit le Cœur de Marie. Qu'on nous permette cette comparaison puisée dans un autre ordre d'idées, mais pourtant juste :

Conformément à cette circulaire, la fête du Sacré-Cœur fut solennellement célébrée, pour la première fois, dans les différentes maisons de la Congrégation de Jésus et Marie, le 20 octobre 1672¹. Une seule, celle de Rouen, fit exception : M. de Médavy, qui venait de succéder à M. de Harlay, n'avait pas cru devoir maintenir l'autorisation accordée par son prédécesseur à ce sujet. Écoutons le saint, plaidant auprès de lui la cause qui lui tient au cœur :

« Il est vrai, Monseigneur, que la nouveauté dans les choses de la foi est très pernicieuse et tout à fait damnable. Mais je vous prie, Monseigneur, de considérer que ce n'est pas de même dans les choses de la piété ; car il y a grand nombre de fêtes dans l'Église, qui n'ont pas été établies dès le commencement et qui sont nouvelles... Certainement, si ces nouveautés étaient mauvaises, l'Église ne les admettrait pas.

« Considérez encore, s'il vous plaît, que tous nos Prélats nous ont donné leur approbation et permission là-dessus. C'est pourquoi je vous supplie très humblement, par ce très adorable Cœur, qui est la source de tout ce qu'il y a de saint et vénérable dans toutes les fêtes que l'Église célèbre, par l'amour dont il est embrasé vers vous et par tous les effets de cet amour que vous avez ressentis, et que vous désirez ressentir à l'heure de votre mort, de n'empêcher pas que cette fête se fasse dans votre séminaire aussi bien que dans les autres. Si vous me refusez cette grâce que je vous demande avec tout le respect et la soumission qui m'est possible, j'avoue

un docteur *utriusque juris* ne peut pas se dire docteur en droit civil et en droit canonique. » (*Pratique et Doctrine de la dévotion au Cœur de Jésus*, t. II, pp. 13 et 14.) Voilà, si je ne me trompe, ce qu'en logique on appelait autrefois *ignoratio elenchi*. En effet, s'il est un fait bien avéré, c'est celui de l'institution par saint Jean Eudes de deux fêtes distinctes, l'une, en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus, l'autre du Saint Cœur de Marie ; c'est aussi la composition de deux offices distincts pour la célébration de ces fêtes ; et par conséquent, enfin, l'existence d'une dévotion qui considère les Cœurs de Jésus et de Marie « comme deux objets distincts ». Quant à la comparaison, non seulement elle cloche, comme la plupart des comparaisons, mais elle est totalement en dehors de la question.

1. Lebrun, *op. cit.*, p. 49.

que j'en recevrai un très grand déplaisir; et si vous me l'accordez, comme je l'espère de votre bonté, vous me donnerez une très grande joie et m'obligerez infiniment. Ne rejetez donc pas la très humble et très instante prière qui vous est faite par celui qui est en vérité de tout son cœur et dans tout le respect, etc.¹.

B. — SAINT JEAN EUDES, « DOCTEUR DU CULTE LITURGIQUE DES SACRÉS CŒURS ».

L'exposé de la première partie de la mission du saint apôtre est achevé : par ses soins, dès 1648, s'il s'agit de la solennité publique, et dès 1643, s'il s'agit de la célébration domestique, pour ainsi dire, la fête du saint Cœur de Marie; et dès 1672, celle du Sacré Cœur de Jésus, ont fait définitivement leur apparition au cycle de la piété liturgique. Là toutefois ne s'est point borné son rôle : ce culte si suave qui lui doit son origine, avait besoin d'être expliqué, formulé, justifié; en même temps donc qu'un père, il réclamait un docteur qui sût le défendre et le faire accepter. Saint Jean Eudes, toujours au témoignage de l'Église, a été ce docteur : « Le Bienheureux, a déclaré Pie X, doit être regardé comme le Docteur du culte liturgique des Sacrés Cœurs, car il a composé, en leur honneur, des offices et une messe propres. »

Toute œuvre liturgique possède nécessairement un indéniable caractère doctrinal, dogmatique même : *lex credendi*, *lex orandi*². De là, le soin jaloux avec lequel l'Église surveille les moindres détails de sa vie liturgique; elle en sait les profondes répercussions sur la foi de ses enfants, comme elle sait aussi les indissolubles relations qui unissent celle-ci à celle-là. Aussi, dans l'œuvre de notre saint, le liturgiste et le docteur marchent-ils de pair; le premier fournissant à la

1. Cf. Lebrun, *Le bienheureux Jean Eudes et le Culte public du Cœur de Jésus*, p. 50.

2. On prie comme on croit.

pensée, aux profonds enseignements, aux brûlantes ardeurs du second, le riche vêtement de ses formules poétiques, de son rythme mélodieux, de ses puissants accents. Analyser et résumer les offices et les messes qu'il a composés en l'honneur des Sacrés Cœurs serait donc analyser et résumer sa doctrine à leur sujet. Nous ne saurions, sans sortir de notre cadre, entreprendre ce travail, que d'autres du reste ont tenté¹. Ces offices, par leur plénitude doctrinale, leur élégance et leur force d'expression, leur chaleur communicative, ont fait l'admiration de tous ceux qui les ont étudiés². « C'est là, dit « un juge deux fois difficile³ », le R. P. Bainvel, appréciant l'office du Cœur de Jésus, une œuvre originale, qui rappelle par endroits l'incomparable office du Saint-Sacrement, par le mélange harmonieux d'une pensée riche et profonde, de l'enthousiasme poétique, de la piété suave et solide, toute nourrie de l'Écriture et des Pères. Les thèmes de pensée sont à peu près ceux... (que le P. Eudes a développés) dans le livre XII du *Cœur admirable*; mais grâce, en partie, aux salutaires contraintes du genre liturgique et du rythme, l'expression est plus vigoureuse et plus ramassée. Quant à l'esprit général, c'est le plus pur esprit de la dévotion au Sacré-Cœur, surtout l'esprit d'amour... Les antiennes soit bibliques, soit patristiques, sont fort bien choisies. La messe enfin est une messe toute d'amour, toute pleine du Sacré-Cœur, de son amour pour Dieu et pour nous, de notre amour pour lui. C'est de la grande et belle liturgie, qui étendra et prolongera l'influence du P. Eudes jusque dans les milieux les plus imprégnés de la dévotion de Paray. Preuve évidente que les deux dévotions (celle du P. Eudes et celle de Paray) ne se présentaient pas comme distinctes — puisque l'on chantait

1. Cf. Lebrun, *Œuvres complètes*, t. XI, p. 157 sqq., p. 173 sqq.; *Dévotion au Saint Cœur de Marie*, p. 121 sqq.; *Le Bienheureux Jean Eudes et le Culte public du Cœur de Jésus*, p. 37 ssq.

2. Le R. P. Lebrun (*Dévotion au Cœur de Marie*, p. 129) rapporte quelques-unes des appréciations fort élogieuses portées sur l'office du Saint Cœur de Marie.

3. Brémond, *op. cit.*, p. 636.

le Sacré-Cœur révélé à la Bienheureuse Marguerite-Marie avec les formules empruntées au P. Eudes¹. »

« Dans cette œuvre, écrit de son côté un liturgiste éminent, M. Amédée Gastoué, peu enclin lui aussi à goûter les pièces liturgiques de l'époque moderne, le B. Eudes, réunissant la moelle la plus suave de tout ce qu'on avait écrit sur ce sujet, arrive à une élévation de pensée et de forme rarement atteinte. Le sens liturgique le plus pur, à quelques faiblesses près, a inspiré ce bel office. Dès le début des premières Vêpres, quelle précision et quelle noblesse dans cette première antienne : *Jesus ingrediens mundum dicit : In capite libri scriptum est de me, ut faciam voluntatem tuam : Deus meus, volui, et legem tuam in medio cordis mei, alleluia!*...

« Quel lyrisme maintenant dans toute la messe... lyrisme qui éclate surtout dans l'admirable prose où le P. Eudes sut chanter l'amour de Jésus pour nous, avec des accents dignes des plus grands poètes liturgiques du Moyen Age!...

« Ce sont bien, dans tout cela, les élans d'un saint, d'un théologien et d'un liturgiste². »

M. Gastoué termine par ce vœu auquel nous nous associons de tout cœur :

« Ne serait-il pas souhaitable, en faisant nôtre le vœu émis par plusieurs évêques, ne serait-il pas souhaitable que ces vieux accents si beaux³, si dignes, soient remis en usage? Il serait juste, assurément, que ce fut par eux que les églises de France célébrent les grandeurs de l'amour du Christ. Si elles en ont oublié l'expression émue et pathétique, elles

1. Bainvel, *op. cit.*, p. 470. Le lecteur ne manquera pas de goûter la saveur d'un pareil aveu... sous pareille plume. La vérité finit toujours par s'imposer. Nous reviendrons bientôt sur ce fait, quand nous aurons à indiquer l'identité essentielle des deux mouvements parodien et eudiste.

2. *L'Eucharistie*, numéro du 16 juin 1912. Cf. Brémond, *l. c.*

3. « C'est-à-dire par l'office et la messe composés par le Bienheureux Eudes, avec une partie des hymnes des Pères Croiset et Galliffet et la préface *Qui Sacrum Cor*, et la messe votive d'Antoine de Grammont. » (Note de A. Gastoué.) Cette messe d'Antoine de Grammont est celle de la Sœur Joly, de la Visitation de Dijon. Quant à la préface *Qui Sacrum Cor*, elle est encore en usage dans le diocèse de Paris. (Note du P. Lebrun, *op. cit.*, p. 42.)

auraient bien le droit de les reprendre ; car si d'autres nations, dans un lointain passé, peuvent se flatter d'avoir vu naître et grandir cette dévotion, d'avoir été les premières à retracer l'image du Cœur de Jésus, ou à lui édifier des temples, c'est la France en somme, qui longtemps avant tout autre pays, grâce au P. Eudes et à ses imitateurs, célébra dans toute son intégrité le culte liturgique du Sacré-Cœur. »

C. — SAINT JEAN EUDES, « APOTRE DU CULTE LITURGIQUE
DES SACRÉS COEURS ».

Le culte liturgique des Sacrés Cœurs était désormais établi. Jusqu'à la fin de sa vie, saint Jean Eudes ne cessera de s'employer à le répandre avec une inlassable ténacité et un dévouement sans relâche. « Enfin, dit Pie X, le Bienheureux mérite d'être appelé l'apôtre de cette dévotion, car il fit tous ses efforts pour la répandre en tous lieux. » Les documents encore existants et les faits dûment enregistrés par l'histoire, nous permettent de suivre les progrès constants de ce fructueux apostolat.

§ 1. Le saint s'attache tout d'abord à gagner les évêques au culte des Cœurs de Jésus et de Marie. A partir de 1648, les approbations épiscopales se multiplient en faveur de l'office et de la fête du Saint Cœur de Marie ; en 1648, il obtient celles de Pierre de Hardivilliers, archevêque de Bourges, de Simon Le Gras, évêque de Soissons, de Henri de Banadat, évêque de Noyon, de Jacques de Perron, évêque d'Evreux ; en 1649, celles de Claude Auvry, évêque de Coutances, et de Léonor de Matignon, évêque de Lisieux ; en 1659, celle de François Servien, évêque de Bayeux ; en 1660, celles de François de la Pallu, évêque d'Héliopolis, et d'Ignace Cotolendi, évêque de Métellopolis, tous les deux vicaires apostoliques en Chine ; en 1661, celles de Henri de Maupas, évêque du Puy, d'André du Saussay, évêque de Toul, et de François de Harlay de Champvallon, archevêque de Rouen ; en 1662, celles de

François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec, et de François de Nesmond, évêque de Bayeux¹.

En 1668, l'infatigable apôtre obtient encore pour sa chère dévotion une approbation qui le comble de joie : celle du Cardinal de Vendôme, légat *a latere* du Pape Clément IX. Écoutons-le nous dire, dans le *Cœur Admirable*, toute la portée de cet acte :

« Remarquez, dit-il, premièrement que la susdite requête² supplie Son Éminence d'approuver, non seulement l'office du très Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge, mais aussi d'autoriser et confirmer tout ce qui est contenu dans les approbations de Messieurs les archevêques et évêques. Ce qu'ayant fait, il a autorisé par conséquent la fête avec son octave que nous célébrons le huitième jour de février, puisque les susdites approbations de Messieurs les prélats nous en donnent la permission.

« Remarquez, en second lieu, que les actes de la légation de Monseigneur le Cardinal de Vendôme ont été confirmés à Rome par le Saint-Siège apostolique et par notre Saint Père le Pape Clément Neuvième. Et ainsi voilà la dévotion et la fête du divin Cœur de la Mère de Dieu autorisées et confirmées, non seulement par un légat *a latere*, mais encore par le Souverain Pontife Clément Neuvième³. »

Nous avons indiqué précédemment les approbations similaires qu'il provoqua en faveur de l'office et de la fête du Cœur de Jésus.

Ces succès l'encouragèrent à porter plus haut ses efforts : que Rome parlât officiellement, et la cause de la dévotion aux Sacrés Cœurs triomphait pour toujours. De fait, Rome ne voulut, et probablement ne put alors se prononcer d'une

1. Voir le texte de ces approbations dans le *Cœur Admirable*, liv. VII, ch. II.

2. Le saint fait allusion à la requête présentée par lui au légat en vue d'obtenir la confirmation des actes émanés jusque-là des évêques, au sujet de la fête ou de l'office du Saint Cœur de Marie. Voir cette supplique : *Cœur Admirable*, liv. VIII, ch. II.

3. *Œuvres complètes*, t. VII, p. 311.

manière absolue. Cependant elle a des approbations indirectes qu'elle accorde, et sur la signification desquelles personne ne saurait se méprendre. Le saint eut la grande joie d'obtenir d'elle une approbation de ce genre, par la concession d'indulgences aux confréries érigées, ou à ériger dans ses Séminaires, en l'honneur des Sacrés Cœurs. Les premières lui furent accordées par l'entremise de M. de Bonnefonds, son mandataire auprès du Saint-Siège. La lettre suivante nous permet d'entrevoir les sentiments de vive allégresse qu'il en éprouva :

« Oh ! quelle consolation, mon très cher et bien aimé Frère, écrivit-il à son envoyé, quelle consolation votre lettre nous a donnée ! Louanges éternelles au très adorable Cœur du bon Jésus, d'avoir si bien inspiré le vôtre ! Bénédiction immortelle au très aimable Cœur de notre divine Mère, de vous avoir si bien conduit en cette affaire ! Que tout le Paradis redouble ses prières pour la conservation et la sanctification de notre très saint Père le Pape !

« Que Jésus et Marie vous fassent parfaitement selon leur Cœur, mon très aimé Frère, et qu'ils vous inspirent et conduisent si bien que vous fassiez, s'il est possible, pour les autres maisons, ce que vous avez fait pour la maison de Coutances¹. »

Inutile d'ajouter que le « possible » fut fait par M. de Bonnefonds, qui finit par obtenir pour les Séminaires de Caen, de Rouen, d'Evreux, de Lisieux et de Rennes, les bulles si ardemment désirées. Le saint a consigné dans son *Mémorial* le souvenir de cette faveur céleste :

« En l'année 1674, écrit-il, notre cher frère, Jacques de La Haye, dit de Bonnefonds, étant allé à Rome, nous a rapporté plusieurs bulles de notre saint Père le Pape Clément X.... qui nous donnent pouvoir d'établir des confréries du très Saint Cœur de Jésus et de Marie dans nos

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 471.

églises et chapelles, avec de grandes indulgences, lesquelles églises et chapelles sont nommées dans les dites bulles, de la sainte bouche de notre saint Père, et par conséquent de la bouche adorable de Notre-Seigneur, les églises et chapelles du divin Cœur de Jésus et de Marie : ce qui me donna une consolation extraordinaire... *Gratias infinitas, immensas, aeternas amantissimo Cordi Jesu et Mariae*¹. »

§ 2. Fort de toutes ces approbations épiscopales et même pontificales, le saint redoubla d'activité pour amener les fidèles au culte des Sacrés Cœurs. A quoi lui furent de la plus grande utilité les missions qu'il prêchait avec le succès que l'on sait. Chacune de celles-ci devint donc un foyer d'apostolat de la dévotion aux Sacrés Cœurs. Et pour en assurer le bienfaisant rayonnement, il créa des confréries, des organisations pieuses, qui, lorsque le missionnaire aurait disparu, perpétueraient ses efforts et maintiendraient l'élan donné. Les premières confréries, ainsi érigées, portèrent le nom de confréries du Cœur de Marie²; celles qui furent établies après l'institution de la fête du Cœur de Jésus (1672) furent dédiées au Cœur de Jésus et de Marie. C'est le titre sous lequel elles sont désignées dans les bulles de Clément X (1674) et aussi dans les manuels de Coutances et de Lisieux rédigés après ces bulles et en conformité avec elles.

Ces différentes confréries étaient ouvertes à toutes les personnes, de quelque condition et situation qu'elles fussent, désireuses de mener une vie vraiment chrétienne. L'élite pouvant aspirer à mieux encore, c'est à elle que le saint destina la Société, établie d'après un type tout nouveau, qu'il appela « la Société du Cœur Admirable ». Nous ignorons à quelle époque exacte elle prit naissance³. Seules, les âmes assez généreuses pour s'astreindre à la pratique de la

1. *Œuvres complètes*, t. XII, p. 132; Cf. t. VII, pp. 339, 340.

2. Costil, *Annales*, t. I, pp. 273, 448; Martine; liv. V, n. 67; liv. VIII, n. 36; Lebrun, *Dévotion au Cœur de Marie*, p. 84.

3. Lebrun, *op. cit.*, p. 85.

chasteté parfaite dans le monde, pouvaient y être admises. On a donné, dans la suite, à cette Société, le nom de *Tiers Ordre du Sacré Cœur*, ou *Tiers Ordre eudiste*, à cause des liens étroits qui la rattachent aux deux autres Instituts du saint, avec lesquels elle partage l'honneur insigne d'avoir été vouée, dès le berceau, au culte des Sacrés Cœurs¹.

L'apostolat du saint ne s'immobilisa pas dans ces différentes créations de son zèle entreprenant et conquérant. Rappelons, au moins d'un mot, cette intéressante image de Notre-Dame des Cœurs, qu'il répandit à profusion, et qui était si bien de nature à propager la chère dévotion. Cette gravure, dans son gracieux et éloquent symbolisme, représentait « les Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie comme une fournaise d'amour destinée à embraser tous les cœurs des anges et des hommes, et elle montrait que la plus grande joie que l'on puisse leur procurer, c'est de se livrer soi-même au feu qui les consume et de travailler à en embraser le monde²... »

Bientôt aussi, à sa voix, ne tardèrent pas à surgir des temples qu'il consacra aux Sacrés Cœurs, inaugurant ainsi la série de ces somptueux édifices religieux que l'amour du Sacré-Cœur a depuis érigés, ou dont une pensée réparatrice a jeté les bases. Nous avons rappelé, en son temps, la construction de la chapelle du Séminaire de Coutances et la pose de la première pierre de celle du Séminaire de Caen. Toutes les deux, en dépit des circonstances malheureuses qui les ont détournées de leur première destination, demeurent d'impérissables monuments de son ardeur à honorer les Sacrés Cœurs et à les faire connaître et aimer.

On le voit, en vue d'assurer le triomphe de la cause, sainte

1. Lebrun, *Dévotion au Cœur de Marie*, p. 86. — *Œuvres complètes*, t. VIII, p. 592ssq. On trouvera là une étude approfondie sur cet original Tiers-Ordre : nature, but, associés, administration, habit, etc. : toutes ces questions y sont traitées d'une façon précise et détaillée.

2. *Ibid.*, p. 89. Voir cette gravure en tête du tome VI des *Œuvres complètes*.

entre toutes, pour laquelle Dieu l'a suscité, le grand missionnaire n'a rien épargné : à cette fin, il a recueilli les suffrages les plus autorisés; aux appels de sa chaude et entraînant parole, un bataillon d'avant-garde, chargé de déployer l'étendard des Sacrés Cœurs, s'est levé; de plus, non content d'exprimer l'ardent amour qui le dévore dans des compositions liturgiques d'une grande beauté, il l'a traduit dans de véritables hymnes de pierre qui célèbrent à leur manière les Cœurs de Jésus et de Marie. Cependant, il n'a pas encore épuisé toutes les ressources de sa riche et impétueuse nature apostolique. Il avait à sa disposition une plume alerte que, de bonne heure, il utilisa. Déjà, en 1648, durant la mission d'Autun, il avait publié un opuscule intitulé « *La Dévotion au très Saint Cœur et au très Sacré Nom de la Bienheureuse Vierge*, contenant deux offices approuvés, en l'honneur de ce Cœur divin, dont on célèbre la solennité le 8 de février; et de ce saint Nom, dont on fait la fête le 25^e jour de septembre; avec deux salutations à ce même Cœur très aimable, et à ce Nom très vénérable de la Mère de Dieu¹ ». En 1650, il réédite ce même ouvrage, après l'avoir profondément modifié, et y avoir inséré un « discours » d'une soixantaine de pages, sur la dévotion au Saint Cœur de Marie, qui reste « l'un des meilleurs traités que nous ayons sur cette dévotion² ». Le saint apôtre reprend la plume en 1666. Les adversaires ont soulevé contre sa doctrine des objections auxquelles il tient à répondre; et il le fait victorieusement. Signalons tout spécialement la netteté avec laquelle il précise sa pensée au sujet du *Te adoramus* de l'*Ave Cor*, que l'on avait critiqué :

« Au reste, mon cher lecteur, écrit-il, lorsque dans cette

1. *Œuvres complètes*, t. VIII, p. 401.

2. *Ibid.*, p. 406. Cet ouvrage fut de nouveau réédité par le saint en 1663; il y plaça en tête un Avis au Lecteur qui ne se trouve point dans les éditions précédentes : *ibid.*, p. 406. Il est intéressant de noter qu'en 1654, le livre du P. Eudes avait été réédité à Dijon chez Philibert Chavance par Jean-Baptiste Bernard Gontier, prévôt de la Sainte-Chapelle. Cf. Lebrun, *La dévotion au Cœur de Marie*, p. 105.

salutation qui s'adresse au Cœur adorable du Sauveur et au Cœur vénérable de sa Mère, vous trouverez ces paroles : *Te adoramus* — *Nous vous adorons*, vous n'en serez pas surpris, car vous savez trop bien qu'il y a trois sortes d'adoration : l'adoration de latrie, c'est-à-dire un honneur souverain qui n'est dû qu'à Dieu seul ; l'adoration d'hyperdulie, c'est-à-dire une vénération singulière qui appartient à la Mère de Dieu, comme à celle qui n'a rien au-dessus d'elle que Dieu, et qui voit au-dessous d'elle tout ce qui n'est point Dieu ; et l'adoration de dulie, c'est-à-dire l'honneur et le respect qui doit être rendu aux serviteurs de Dieu. Or vous ne croirez pas qu'en disant ces paroles : *Te adoramus*, on veuille adorer le Cœur du Fils de Dieu et celui de sa sainte Mère d'une même adoration. O Dieu, nullement, mon très cher frère ; mais on prétend rendre au Cœur divin du Fils de Marie une adoration souveraine, et au Cœur sacré de la Mère de Jésus, une vénération singulière ¹. »

La vaste correspondance que le saint entretenait avec les âmes soumises à sa direction, lui fournissait une autre occasion de prêcher et de répandre sa dévotion favorite. On n'a sans doute pas oublié la lettre si pressante du 11 février 1651 ², dans laquelle il exhorte ses filles à une tendre dévotion envers le Saint Cœur de Marie, sur lequel leur « Institut est fondé » ³. En voici une autre adressée à une moniale bénédictine de Montmartre :

« Je vous rends grâces, ma très chère fille, de votre charitable lettre qui m'a réjoui de vous voir toujours dans le désir d'aimer de plus en plus notre très aimable Sauveur et sa très chère Mère. Je les supplie très humblement de vous jeter toutes, c'est-à-dire Madame et toutes ses filles, mes très chères Sœurs, dans le plus profond de la fournaise du divin amour. Je vous y jette tous les jours, autant que je puis, avec

1. *Œuvres complètes*, t. VIII, p. 491.

2. Cf. chap. vi, p. 231.

3. *Ibid.*

un très grand désir que vous soyez toutes embrasées, dévouées et consumées dans les sacrées flammes de cette divine fournaise, criant du plus profond de mon âme, *de profundis clamavi*, pour chacune de vous en particulier : Audience, audience, audience, ô grande fournaise d'amour, c'est une petite paille qui demande très instamment d'être jetée, abîmée, perdue, dévorée, consumée dans vos sacrées flammes pour jamais. Le divin Cœur de Jésus et de Marie est cette fournaise dont les feux et les flammes ne se repaissent que de cœurs. Oh ! qu'heureux sont les cœurs qui se perdent dans ces divines flammes ¹ !... »

Nous pourrions citer d'autres lettres du même genre, qui nous montreraient le saint, suivant avec soin les progrès de la dévotion aux Sacrés Cœurs ². Apprend-il, au contraire, qu'en certains endroits, on se relâche de la première ferveur avec laquelle on avait adopté leur culte, aussitôt il élève la voix avec force, pour le défendre. On en jugera par cette lettre adressée à une abbesse de l'Ordre de Saint-Benoît, qui voulait supprimer la fête du Cœur de Marie :

« Madame, quoique je n'aie pas l'honneur d'être connu de vous, j'ose néanmoins prendre la liberté de vous écrire, pour vous marquer la douleur que j'ai d'avoir appris que vous avez ôté de votre monastère, non seulement la fête du saint Nom de Marie, mais que vous avez résolu aussi d'en ôter la fête de son sacré Cœur.

« Oh ! Madame, que faites-vous ? Les abbesses qui vous ont précédée, qui étaient si pleines de sagesse et de vertu, ont établi ces fêtes par un effet de la dévotion singulière qu'elles avaient pour la glorieuse Vierge ; et vous détruisez l'ouvrage de leur piété ! Quel honneur pour vous ! Et que vous diront-elles au jour du jugement ?

« Que faites-vous, Madame ? La divine Bonté avait mis ces

1. *Œuvres complètes*, t. XI, p. 130.

2. *Œuvres complètes*, t. XI, p. 106 ; t. X, pp. 526, 571.

deux fêtes dans votre maison, comme deux fontaines de grâces et de bénédictions, et vous les tarissez ! Le saint Cœur de Jésus et le sacré Cœur de Marie étaient deux tours imprenables pour vous mettre à couvert des ennemis des âmes de l'Abbesse et de ses Filles, et vous les ruinez ! Vous frappez et blessez au cœur la Mère de la belle dilection ! Vous excommuniez son très vénérable Nom et son très agréable Cœur ! Vous le chassez de votre maison ! Comment osez-vous, après cela, paraître devant elle ? Ne craignez-vous point que son Fils, qui ressent vivement les moindres offenses que l'on commet contre sa chère Mère, ne fulmine contre vous quelque terrible excommunication, et qu'ils ne vous ferment la porte de leur maison ? Ils vous avaient donné leurs Cœurs, qui n'en font qu'un par unité d'esprit, pour être votre cœur, votre trésor et votre consolation, et vous le rejetez ! Comment vivrez-vous sans cœur ? Ne pourra-t-on pas vous appeler désormais, avec le Prophète, *columba seducta* ¹, un ecolombe séduite, qui n'a plus de cœur ? La Mère de Dieu vous avait donné son Cœur comme un asile à toutes vos peines, et un trésor immense, rempli d'une infinité de biens, selon ces paroles d'un saint Prélat de votre Ordre : *fons infinitorum bonorum* ; et vous n'en voulez pas, mais vous les voulez perdre ! Vous renversez une sainte fête, fondée sur l'approbation d'un grand nombre d'illustres Prélats, sur l'autorité d'un Légat *a latere*, et sur la pierre inébranlable du Saint-Siège apostolique, et autorisée par un grand nombre de saints Pères, de célèbres théologiens, et même par plusieurs grands saints et par plusieurs hommes très savants de l'Ordre de Saint-Benoît, qui nous ont laissé des marques sensibles de leur dévotion pour ce très bon Cœur, pendant qu'ils étaient sur la terre, et qui en célèbrent maintenant les louanges dans le ciel. Croyez-vous, Madame, qu'il vous soit plus utile de suivre les sentiments des hommes qui sont encore dans

1. Osée, VII, 11.

les ténèbres, que des saints qui sont éclairés des lumières du ciel et instruits de la doctrine de Jésus-Christ, qui a voulu être le premier prédicateur de cette dévotion, l'ayant enseignée à sainte Mechtilde, religieuse de votre saint Ordre? Si vous réprouvez cette fête, après qu'elle a été durant plusieurs années dans votre monastère, il est bien à craindre que vous ne la fassiez pas avec les saints qui la solenniseront dans le ciel éternellement.

« Au nom de Dieu, Madame, considérez sérieusement ces choses, et les prenez de la main dont on vous les donne, qui est la très pure charité, et de la part d'une personne qui a pour vous tous les respects imaginables¹. »

Jusqu'au bout, le saint se tiendra sur la brèche et travaillera à étendre le règne d'amour des Sacrés Cœurs avec une ardeur qui, loin de diminuer avec les années, ira sans cesse en augmentant. Depuis longtemps, il avait sur le métier un grand ouvrage, qui, dans sa pensée, devait constituer la « somme » de la dévotion officiellement inaugurée par lui². Des années durant, il en poursuivit la composition; et il eut la consolation d'y mettre la dernière main, le 25 juillet 1680, trois semaines avant de mourir : « Aujourd'hui, écrit-il dans son *Mémorial*, vingt-cinquième jour de juillet, de cette même année 1680, Dieu m'a fait la grâce d'achever mon livre du Cœur Admirable de la très sainte Mère de Dieu. »

Qu'on ne se laisse pas tromper par le titre plutôt restrictif de cet ouvrage, le dernier sorti de la plume de saint Jean Eudes : un livre tout entier, le douzième, y est consacré au

1. *Œuvres complètes*, t. XI, p. 125.

2. *Œuvres complètes*, t. VIII, p. 407 : « Si ce petit ouvrage vous est agréable, — disait-il dans la Conclusion de l'*Enfance Admirable*, publiée en 1676, — ô Reine de mon cœur, faites en sorte, s'il vous plaît, auprès de votre Fils, qu'il me fasse la grâce d'en achever un autre, que j'ai commencé, sur le sujet de votre très aimable Cœur, afin que je consomme le peu qui me reste de vie, dans les louanges du Cœur admirable de ma très aimable Mère, des bontés duquel j'ai reçu des faveurs innombrables. »

Cœur de Jésus. Le tout forme « un excellent traité de la dévotion aux Sacrés Cœurs¹ ».

§ 3. Ce livre clôt la mission du saint. Ajoutons qu'elle avait été remplie avec le plus entier succès. Il ne nous est guère facile, faute de documents, et à la distance qui nous sépare des temps et des lieux, de dresser une liste complète des communautés, des diocèses et des paroisses où s'implanta, du vivant du saint apôtre, et sous son influence, le culte des Sacrés Cœurs.

Comme il va de soi, la fête du Saint Cœur de Marie, établie beaucoup plus tôt que celle du Cœur de Jésus, était aussi beaucoup plus répandue à sa mort. Un de ses adversaires, le moine de Barbery, reconnaît qu'il avait réussi à l'introduire « en quantité de monastères de Filles de Sainte-Marie, Bénédictines, Ursulines, Carmélites et à l'Hermitage² » ; en 1672, le saint lui-même constatait avec bonheur « qu'elle était solennisée par toute la France, et en plusieurs Ordres et Congrégations religieuses, avec tant de bénédictions qu'on a sujet d'espérer qu'elle se célébrera un jour très solennellement par tout l'univers³ ». La liste suivante, forcément incomplète, suffira à donner une idée de l'ampleur du mouvement dont il fut le promoteur en faveur du culte public du Cœur de Marie.

Parmi les communautés qui en adoptèrent la fête, nous pouvons signaler, outre les Religieuses de Notre-Dame de Charité, auxquelles le saint la donna pour fête titulaire : les Bénédictines du Saint-Sacrement, les Bénédictines de Sainte-Trinité de Caen, de Montmartre, et d'autres monastères du même Ordre ; les religieuses du Refuge de Dijon, les Franciscains de la Province de France, les Clarisses, les Visitandines de Caen, de Paray-le-Monial, et d'autres communautés

1. On trouvera ap. Lebrun, *Dévotion au Cœur de Marie*, p. 149 ; et Introduction au *Cœur Admirable*, une étude fouillée sur cet important ouvrage. Nous y renvoyons le lecteur.

2. Cité ap. Le Doré, *Les Sacrés Cœurs*, t. I, p. 245.

3. Circulaire citée plus haut.

du même Ordre, les religieuses de Notre-Dame de Vernon, les Bernardins du Val-Richer, les Carmélites de Caen, de Pontoise, de Paris, et peut-être celles de Dieppe¹.

Parmi les diocèses où cette même fête fut acceptée, ou tout au moins autorisée, nous relevons ceux d'Autun, de Soissons, de Lisieux, d'Evreux, de Coutances et de Toul².

A cette liste déjà longue, il faudrait ajouter celle des nombreuses confréries du Cœur de Marie établies par le saint lui-même, par les membres de ses deux Instituts, ou, à son exemple, par des prêtres séculiers ou réguliers. Ces confréries, en effet, avaient toutes, pour fête patronale, la fête du Cœur de Marie qu'elles célébraient souvent le 8 février, et avec l'office et la messe du saint³.

Cette sèche nomenclature a son éloquence : elle nous aide à entrevoir la largeur et la profondeur du sillon creusé et ensemené par l'ardent apôtre ; la splendeur aussi de la moisson d'amour et de gloire que les Sacrés Cœurs y ont récoltée !

Nous disons bien : les Sacrés Cœurs ! Car, comme toujours, Marie n'a précédé son Fils que pour lui préparer les voies. Là où son Cœur maternel a passé, celui de Jésus va bientôt resplendir.

De fait, le saint avait à peine établi la fête du Sacré-Cœur dans sa Congrégation, qu'il avait la vive consolation de la voir adoptée par les Bénédictines de Montmartre⁴. Cette prise de possession, par le Sacré-Cœur, de la colline de Montmartre, vaut d'être notée. En venant aujourd'hui s'agenouiller sur les dalles de la basilique du Vœu National, les foules ne font que répondre à l'invitation que les Bénédictines

1. On trouvera les références voulues ap. Le Doré, *op. cit.*; Lebrun, *Dévotion au Saint Cœur de Marie*, et Introduction à l'office du Saint Cœur de Marie, t. XI des *Œuvres complètes*, p. 158.

2. *Ibid.*

3. *Œuvres complètes*, t. XI, p. 160.

4. Cf. : Dom N. Berlière, *La Dévotion au Sacré-Cœur dans l'Ordre de Saint-Benoît*, pp. 119, 122. Lebrun, *Le B. Jean Eudes et le culte public du Cœur de Jésus*, p. 92 ssq.

leur adressaient dès 1674¹, alors que les froides et désespérantes doctrines jansénistes glaçaient les âmes de terreur :

*Venite gentes, currite
Ad Cor Patris mitissimum,
Omnes amat, confidite,
Amoris est incendium².*

La mort seule devait empêcher le saint de procurer à la fête du Sacré Cœur de Jésus la diffusion que ses efforts avaient assurée à celle du Saint Cœur de Marie. Mais le mouvement béni qui allait bientôt entraîner toutes les âmes vers le Cœur de Jésus était lancé. Viennent les révélations de Paray, et il s'étendra jusqu'aux extrémités de la terre³ !

§ 4. Arrêtons-nous sur cette pacifiante et radieuse vision : la royauté d'amour du Sacré-Cœur universellement reconnue et acceptée. Nous ne saurions, sans empiéter sur un domaine

1. Le Cardinal Amette a tenu à rappeler ce fait, en ces termes, dans la légende du Bienheureux Jean Eudes insérée par ses soins au Propre de Paris : *Parisiis, in civitatis regione, ubi nunc basilica Sacratissimi Cordis Jesu aedificata consurgit, videlicet in Monte Martyrum, festum ejusdem Cordis celebrari fecit anno millesimo sexcentesimo septuagesimo quarto.*

On s'en est souvenu aussi dans les fêtes solennelles qui furent célébrées à Montmartre le 16 octobre 1919, à l'occasion de la dédicace du Vœu National. Le Cardinal Vico, légat du Souverain Pontife, crut devoir associer, dans un commun hommage, les deux apôtres du Sacré-Cœur « dont les noms sont sur toutes les lèvres » : le Bienheureux Jean Eudes et la Bienheureuse Marguerite-Marie. De plus, dans le *Propre* de Paris, a été récemment insérée, avec l'approbation de Rome, comme messe votive, la messe du Sacré-Cœur composée par le saint. Il est permis de voir dans ce fait un premier pas vers une concession plus large. Autre détail intéressant à noter : les versets des Premières Vêpres et des Laudes pour la commémoration de l'anniversaire de la Dédicace de la basilique de Montmartre sont empruntés aux offices du saint. Rappelons encore la note très érudite publiée par la *Croix* de Paris, le 22 octobre 1919, où étaient célébrées simultanément la gloire de Montmartre et celle du premier apôtre des Sacrés Cœurs. La *Croix* est revenue sur ce point dans un article très fouillé du 2 avril 1920.

2. « Venez, peuples, accourez vers le Cœur très doux d'un Père. Il vous aime tous : confiance ! N'est-il pas un brasier d'amour ? »

3. Certains auteurs ont une singulière manière d'escamoter la question de l'apostolat de saint Jean Eudes. Ils ne font aucune difficulté de reconnaître en lui l'apôtre du Saint Cœur de Marie. Mais, quand il s'agit du culte du Cœur de Jésus, établi par lui, ils recourent, pour en récuser l'authenticité, à des arguments, dont, avec la meilleure volonté du monde, nous n'arrivons

qui ne serait plus le nôtre, suivre à travers les siècles le développement prodigieux de la dévotion dont saint Jean Eudes a été « le père, le docteur et l'apôtre ». Laissons donc marcher les événements : dès 1673, un an après que saint Jean Eudes eut célébré solennellement la première fête publique du Sacré-Cœur, sainte Marguerite-Marie, dans son cloître de Paray, était favorisée de sa première révélation. Qui n'admira cette coïncidence toute providentielle ? Déjà, sans se connaître, saint Jean Eudes et sainte Marguerite-Marie avaient communiqué au même culte d'amour du Saint Cœur de Marie, dont l'un avait révélé à l'autre la maternelle tendresse¹.

Il n'est donc pas surprenant que leur apostolat respectif,

pas à voir la force : « A partir de 1698, écrit le P. Hamon (*Sainte Marguerite-Marie. Sa vie intime*, p. 249), les demandes de bulles d'indulgences se multiplient : dix-huit bulles ont été accordées à la fin de 1698, vingt-neuf à la fin de 1699; il y en a cent le 12 mars 1706. Il suffit d'indiquer ces chiffres pour montrer que le mouvement vient de Paray. Pourquoi rien avant 1697? » — ce qui est faux : avant 1697 saint Jean Eudes avait déjà obtenu six bulles, comme nous l'avons vu précédemment.... — « Pourquoi après, un pareil empressement, sinon, parce que Notre-Seigneur a dit à sainte Marguerite-Marie : « Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes. » « Sur les cent premières bulles, six environ peuvent être considérées comme obtenues grâce à l'influence de l'apostolat du Bienheureux Jean Eudes.... » Qu'est ce que cela prouve ? A une question d'histoire et de théologie, le P. Hamon répond par les mathématiques, en additionnant le nombre de bulles obtenues d'un côté ou de l'autre. Avec autant de raison, il doit m'être permis d'invoquer en faveur de l'apostolat de saint Jean Eudes, le célèbre axiome de métaphysique : *Plus minus non mutat speciem*. La question ne porte pas sur le plus ou moins de bulles obtenues par le saint apôtre; mais uniquement sur la vérité de cette solennelle affirmation de Pie X : « Saint Jean Eudes est le père, le docteur et l'apôtre du culte liturgique des Sacrés Cœurs. » L'est-il ou ne l'est-il pas ? — Que son apostolat en faveur du Cœur de Jésus n'ait pas eu, en raison des circonstances, le même retentissement que celui qu'il a exercé en faveur du Saint Cœur de Marie; que celui exercé, dans la suite, par sainte Marguerite-Marie : nous n'en disconvenons pas. Autre chose toutefois la réalité de son apostolat, autre chose son retentissement et sa diffusion. A cela les additions du P. Hamon n'ont rien à voir....

1. Nous ne nous arrêtons pas à établir ce fait, que l'on peut considérer comme historiquement acquis. Le R. P. Lebrun l'a mis en pleine lumière, dans son ouvrage *Le Bienheureux Jean Eudes et le culte public du Cœur de Jésus*, p. 112 ssq.; et le P. Bainvel lui-même semble le tenir pour certain (*op. cit.*, p. 483); aussi une fois encore, sommes-nous amené à nous demander comment le P. Hamon (*op. cit.*, p. 149) a pu écrire : « Une seule fois elle fait mention d'une fête du Cœur de Marie; il n'est pas probable que cette fête du Cœur de Marie soit celle établie par le Bienheureux Jean Eudes; il est même moralement certain qu'il s'agit d'une autre!... »

foncièrement identique par son objet et son esprit, se soit immédiatement fondu dans un même et bienfaisant courant, en dépit de certaine divergence, peu notable, de pratiques. Aussi bien, partisans et adversaires du culte des Sacrés Cœurs ne s'y sont pas trompés : les Jansénistes ont poursuivi d'une même haine le saint apôtre et la pieuse visitandine : « C'est le P. Eudes, lit-on dans un de leurs libelles, qui a introduit la dévotion au Sacré Cœur de Marie et ensuite au Sacré Cœur de Jésus... Qu'on en croie, du moins, M. Languet, qui est le P. Eudes de ce siècle-ci, comme le P. Eudes était le Languet de l'autre... Deux choses sont maintenant certaines : la première est que le P. Eudes et la Sœur Marie des Vallées étaient deux fanatiques ; la deuxième, que c'est de ces deux visionnaires qu'est venue la dévotion au Cœur de Marie... à laquelle le P. Eudes s'est avisé, après coup, d'ajouter la dévotion au Cœur de Jésus¹. » Par contre, les défenseurs les plus ardents et les plus éclairés² du culte né à Paray, ont été heureux de s'abriter sous l'autorité du grand missionnaire normand, et de lui emprunter, pour chanter le Sacré-Cœur, ses accents enflammés³.

Depuis, pour les besoins d'une cause à laquelle les véritables intérêts de la gloire du Sacré-Cœur sont étrangers, on a essayé de séparer et d'opposer l'apostolat parodien et

1. *Lettres aux alacoquistes* (1782), 1^{re} Réflexion, ap. Garriguet, p. 105.

2. Languet, *Vie de la Sœur Marguerite-Marie*. — Discours préliminaire ; ap. Lebrun, *Œuvres complètes*, t. VI, Introduction, p. cxxlii.

3. Nous renvoyons sur ce point : au livret de Dijon, réédité en 1921 ; à l'ouvrage du R. P. Lebrun, *Le Bienheureux Jean Eudes et le culte public du Cœur de Jésus* p. 124 ; à l'article publié par le même auteur dans *Regnabit* (juin 1922) intitulé : *Le Bienheureux Jean Eudes et le livret de Dijon*. Des documents rassemblés par le R. P. Lebrun dans les différents travaux que nous venons d'indiquer, il résulte clairement : 1^o que pendant longtemps, les religieuses de la Visitation se sont servies de l'office du P. Eudes, pour célébrer la fête du Sacré-Cœur, fixée pour elles au vendredi dans l'octave du Saint-Sacrement ; 2^o que la messe dite de la Sœur Joly (cf. Livret de Dijon) est d'inspiration eudiste, « manifestement calquée sur la messe du P. Eudes » (Brémond, *op. cit.*, p. 610) en l'honneur du Saint Cœur de Marie. « Le fait peut paraître étonnant. Il surprendra sans doute bien des lecteurs ; mais c'est un fait que, désormais, aucun homme de bonne foi ne pourra contester, et qui, selon nous, mérite d'être enregistré dans les annales de la dévotion au Sacré-Cœur. »

l'apostolat eudiste, tout en maintenant intacts les droits de saint Jean Eudes comme apôtre du Saint Cœur de Marie. Il en est résulté une déformation historique et doctrinale de la dévotion au Cœur de Jésus, dont celle-ci a été la première à souffrir.

D'abord son histoire est devenue exclusivement l'histoire du mouvement parti de Paray, au risque de n'être plus l'histoire de la dévotion au Sacré-Cœur¹.

De plus, sous l'influence de ces mêmes préjugés d'école, la grande théologie du Sacré-Cœur a été méconnue et défigurée : dans ses fondements, où l'on a indûment substitué à l'autorité traditionnelle, l'autorité des révélations de Paray²; dans son objet, que l'on a rapetissé et restreint comme à plaisir ; dans son but, dont les éléments essentiels ont été intervertis, la réparation qui n'y devrait occuper qu'une place secondaire et accessoire, usurpant celle de l'amour, qui doit rester le but principal de la dévotion au Sacré-Cœur.

Historiens, théologiens et apôtres du Sacré-Cœur ont fort heureusement senti qu'une réaction s'imposait contre ces regrettables déformations de la dévotion si chère à la piété

1. « Plusieurs panégyristes de la Bienheureuse Marguerite-Marie, écrit le P. H. de Barenton (*op. cit.*, p. 214), désireux de grandir son auréole et trop peu renseignés sur le dogme et l'histoire de la dévotion au Sacré-Cœur, ont manifestement exagéré son rôle. Les uns.....; les autres se sont contentés de dire qu'elle en avait révélé le symbole si vivant, si riche, si expressif, qui est le Cœur du Christ. Ce sont là deux erreurs, erreur dogmatique la première; et la seconde erreur historique... Les PP. Letierce, Bainvel ne nous semblent pas s'être suffisamment gardés de la seconde erreur... » Suivent différentes citations de ces deux auteurs, auxquels on pourrait ajouter les PP. Hamon et Vermeersch, M^{sr} Gauthley, dont les différents ouvrages sur le Sacré-Cœur ne pèchent pas par un souci exagéré de la vérité historique.

2. « Combien, en effet, qui croient que la dévotion au Sacré-Cœur est tout entière fondée sur les révélations de la Bienheureuse Marguerite-Marie... Le culte du Sacré-Cœur repose si peu, comme sur son fondement, sur les révélations de la Bienheureuse, qu'il existait déjà, approuvé et béni par l'Eglise, avant les révélations de Paray-le-Monial. Le P. Eudes l'avait établi et trouvé, non dans une révélation privée faite à lui-même ou à d'autres, mais dans les plus belles pages de l'Evangile et les plus pures sources de la théologie. » (Lettre du Cardinal Billot au R. P. Lebrun : en tête de son livre : *Le Bienheureux Jean Eudes et le Culte public du Cœur de Jésus.*)

catholique contemporaine. Les lignes suivantes empruntées à une revue toute dévouée à la gloire du Sacré-Cœur, permettent de constater les heureux résultats de cette opportune réaction :

« Dans aucun de ses documents, l'Église n'a jamais fait aucune différence entre la dévotion de sainte Marguerite-Marie, celle du Bienheureux Jean Eudes, celle de sainte Gertrude. La dévotion catholique au Sacré-Cœur s'accommode et de la forme paraysienne, et de la forme eudiste, et de la forme gertrudienne. Que l'on comprenne et que l'on serve le Sacré-Cœur à la façon de Marguerite-Marie, ou à celle du P. Eudes, ou à celle de Gertrude, on le comprend et on le sert comme l'Église veut qu'il soit connu et servi¹. »

Il ne se dégage pas d'autre leçon de la page d'histoire que nous venons d'écrire en l'honneur du père, du docteur et de l'apôtre du culte liturgique des Sacrés-Cœurs.

1. Anizan, *Regnabit*, mars 1922. Nous retrouvons la même idée exprimée chez un théologien anglais, le R. P. J.-A. Mc Mullen, C. SS. R., qui, dans un ouvrage publié sous ce titre significatif : *The Love of the Sacred Heart, illustrated by Ste Margaret Mary Alacoque, and the Blessed John Eudes* écrit ce qui suit : « En vue de réaliser ce grand dessein (l'embrasement du monde par l'amour divin), Dieu daigna choisir deux personnes : le Bienheureux Jean Eudes et sainte Marguerite-Marie. Tous deux consacrèrent tout leur zèle, toutes leurs forces, toute leur vie à faire connaître et aimer le Sacré-Cœur. Le P. Eudes le prêcha d'abord en Normandie et en Bretagne. Sainte Marguerite-Marie en propagea le culte en Bourgogne. L'Église a couvert de son autorité souveraine et la dévotion prêchée par le Bienheureux Jean Eudes, et celle qui fut révélée par Marguerite-Marie. Y a-t-il quelque différence entre la doctrine traditionnelle du Sacré-Cœur prêchée par le P. Eudes, et celle entrevue par Marguerite-Marie dans le ravissement de l'extase ? On l'a cru parfois, mais bien à tort. La différence entre les deux est purement apparente. Le Sacré-Cœur prêché par le Bienheureux Jean Eudes est le même Sacré-Cœur que celui qui a été révélé à sainte Marguerite-Marie, comme il est le même Sacré-Cœur qu'ont tant aimé sainte Gertrude et sainte Mechtilde... Une étude de fond des écrits de ces amis du Sacré-Cœur met en pleine évidence l'unité de leur doctrine. Le Christ de David et d'Isaïe est le même que celui de saint Jean et de saint Paul, et cependant chacun l'a prêché à sa manière, sans que, pour cela, le Christ fût divisé. *Numquid dividitur Christus?* Ainsi des apôtres du Sacré-Cœur, que tous nous révèlent dans son intégrité, cependant chacun à sa façon. » Nous avons nous-même traduit ce passage sur le texte anglais.

CHAPITRE VIII

SAINT JEAN EUDES ET MARIE DES VALLÉES.

- I. **Marie des Vallées avant sa rencontre avec saint Jean Eudes.** — § 1. Milieu familial; premières épreuves; premières grâces.
§ 2. La possession : important texte du saint relatif à cet événement; conclusions à tirer de ce texte. — Possession ou névrose : pourquoi il faut admettre celle-là et non celle-ci. — Valeur de l'argument d'autorité.
§ 3. De la possession à la rencontre avec le saint : admirables dispositions de l'humble fille; résumé fait par le P. Eudes des divers états par lesquels elle a passé.
- II. **Rencontre de saint Jean Eudes et de Marie des Vallées.** — Occasion de cette rencontre. — Son importance pour les deux. — Conséquences pour le P. Eudes. — L'influence de Marie des Vallées sur lui a-t-elle été déterminante? A quoi il faut la réduire : relativement à la Congrégation de Jésus et Marie; à l'Ordre de Notre-Dame de Charité; à la dévotion aux Sacrés Cœurs.
- III. **Mort de Marie des Vallées.** — § 1. Récit par le moine de Barbery des dernières années et de la mort de Marie des Vallées.
§ 2. Douleur du saint : sa lettre à M. Manchon. — Sainteté de Marie des Vallées proclamée par la voix populaire.
- IV. **Autour du cercueil de Marie des Vallées.** — § 1. Exhumation et enlèvement de son corps par M. de Langrie. — Récit des témoins.
§ 2. Mécontentement de M. Bazire : il attaque la mémoire de la pieuse fille et porte l'affaire devant l'officialité diocésaine. — Manœuvres de M. Bazire. — Lettres de M. Auvry évoquant la cause à son tribunal.
§ 3. Convocation par M. Auvry d'une assemblée spéciale pour juger de la question. — Sa déclaration; sa sentence. — Derniers efforts de M. Bazire. — Conclusion de l'affaire.

« La vie des grands fondateurs présente le plus souvent un attrayant mélange d'esprit pratique et de mysticisme. C'est le mysticisme qui les rend si hardis pour la cause de Dieu; c'est leur esprit pratique qui leur fait éviter les pièges et qui leur assure finalement le succès de ce que leur enthousiasme leur a suggéré. Presque tous voient aussi leur ardeur entretenue, leur confiance encouragée, leur finesse aiguisée

par la collaboration d'une femme non moins avisée et non moins sainte. Serait-ce que la femme ne veut pas connaître les difficultés, que par conséquent elle n'admet pas les objections, et qu'elle force à aller de l'avant? Serait-ce, au contraire, qu'elle voit mieux certaines petites choses qui échappent à la vue plus étendue de celui qu'elle conseille? Peu importe. Tantôt elle obéira, tantôt elle fera céder à une inspiration mystérieuse dont elle ne se rend pas bien compte elle-même. Ce qu'il y a de sûr, c'est que saint Vincent de Paul a eu l'aide de M^{lle} Legras, que M. Olier eût fait beaucoup moins sans la Mère Agnès et sans Marie Rousseau, que saint Pierre Fourrier ne put se passer d'Alix Leclerc, pas plus que saint François de Sales de sainte Chantal. Quant au P. Eudes, il a écrit dans son *Mémorial* : « En cette même année 1641, au mois d'août, Dieu me fit une des plus grandes faveurs que j'aie jamais reçues de son infinie bonté; car ce fut en ce temps que j'eus le bonheur de connaître la Sœur Marie des Vallées, par laquelle sa divine Majesté m'a fait un grand nombre de grâces très signalées. Après Dieu, j'ai l'obligation de cette faveur à la très sainte Vierge Marie, ma très honorée Dame et très chère Mère, dont je ne pourrai jamais assez la remercier. Je vous bénis, mon Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents du siècle. Vous l'avez fait ainsi parce que vous l'avez voulu de la sorte¹. » Le ton de ces actions de grâces nous avertit que nous touchons à un autre point, sinon capital, du moins très important, de la vie de notre saint. Saint Jean Eudes et Marie des Vallées : un livre tout entier²

1. Henri Joly, *Le Bienheureux P. Eudes*, p. 96.

2. On trouve sur Marie des Vallées près de vingt volumes in-folio et in-quarto à la Bibliothèque Nationale de Paris, rue Richelieu, 58. En voici la liste, telle que l'a dressée l'abbé Adam dans son volume : *Le Mysticisme à la Renaissance, ou Marie des Vallées*.

Extraits de la vie de Marie des Vallées, par le P. Eudes. Ces extraits forment trois volumes in-folio, cotés 11,942, 11,943 et 11,944. N° 11,942, préface, fol. 1 à 30; avertissement, fol. 31 à 52; vie, fol. 1 à 132; porte la date du 12 avril 1674. — N° 11,943, fol. 84 à 215. — N° 11,944, fol. 12 à 355, portant au fol. 354 la date du 5 janvier 1664. Papier; supplém. fr. 3,759. l. 3. Chaque folio est

ne suffirait pas à exposer tous les faits, toutes les discussions d'idées, toutes les ardentes polémiques que rappelle ou suggère le seul rapprochement de ces deux grands noms. Nous nous bornerons à en raconter l'essentiel.

I

§ 1. Rien de triste et de sombre comme le milieu familial

composé de deux pages dont une seule est numérotée. Ces trois manuscrits comptent donc environ 1,500 pages in-folio.

Mémoires divers pour la vie de Marie des Vallées. N° 11,935; xvii^e s.; pap. supplém. fr. 3,760.

Réflexions sur la vie de Marie des Vallées : gros in-folio de 222 pages; N° 11,946; xvii^e s.; pap. supplém. fr. 3,761.

Lettre à un Docteur en Sorbonne, sur le sujet de plusieurs écrits composés de la vie et de l'état de Marie des Vallées au diocèse de Coutances, par Ch. Dufour, abbé d'Aulnay; in-quarto; N° 11,947; supplém. fr. 3,762, 174 pages.

Lettres en réponse à un libelle publié contre la lettre à un Docteur : in-folio, 104 pages; N° 11,948; pap. xviii^e s.; supplém. fr. 3,763.

La Vie admirable de Marie des Vallées et les choses prodigieuses qui se sont passées en elle : gros in-quarto, 162 pages; N° 11,950; pap. xviii^e s., supplém. fr. 3,765.

Factum pour répondre aux objections et inventions du P. Eudes ou de ses amis contre l'auteur de la lettre à un Docteur : N° 14,562.

Réfutation par M. Delaunay-Hue d'un libelle contre le P. Eudes et Marie des Vallées : in-quarto, N° 14,563.

Sans prétendre donner ici une nomenclature complète des manuscrits qui traitent de la vie de Marie des Vallées, citons encore :

Mémoire d'une admirable conduite de Dieu sur une âme particulière, appelée Sœur Marie de Coutances. Copié sur un exemplaire écrit de la propre main de feu M. de Renty, qui est en déposit au couvent des Carmélites de Pontoise. A la Bibliothèque Mazarine, Paris, N° 3,177, 268 pages.

Abrégé de la vie et de l'estat de Marie des Vallées, des choses principales qui se sont passées en elle depuis sa naissance jusqu'au temps de sa possession : manuscrit de 49 folios (98 pages), N° 68, à la bibliothèque de Cherbourg.

Factum concernant la magie et les sortilèges de Marie des Vallées, par Ch. Dufour, abbé d'Aulnay : in-quarto, à la bibliothèque de Pont-Audemer, N° 12.

Etat des choses principales qui se sont passées en la conduite et la vie de Sœur Marie, lesquelles nous avons apprises de sa propre bouche, par M. Ameline. Copie Délibérations capitulaires. Factum de M. Lecardonnell, aux archives de l'évêché de Coutances.

Notons que des copies de la plupart des manuscrits ci-dessus indiqués sont conservées aux archives de la Congrégation de Jésus et Marie, à Gysegem (Belgique). Dans les pages qui vont suivre, nous renverrons à une copie, appartenant à l'Université Laval, d'un manuscrit, trouvé par M^{re} Hamel, bibliothécaire du Séminaire de Québec, et donnée au R. P. Ange Le Doré.

dans lequel naquit et grandit cette sainte fille. Elle vit le jour à Saint-Sauveur-Lendelin (diocèse de Coutances) le 25 septembre 1590. « Son père était un pauvre laboureur de la même paroisse, nommé Julien des Vallées, et sa mère, Jacqueline Germain, était de la paroisse de Catz, proche Carentan. Elle n'a eu aucune instruction au lieu de sa naissance, ni de la part de ses parents qui n'étaient pas méchants, mais fort ignorants, ni de la part d'aucune autre personne. Car ceux qui, par leur condition, étaient obligés de travailler au salut des âmes de cette paroisse, faisaient profession de les perdre, ou étaient en réputation de la plus haute malice et impiété qui puisse être. A raison de quoi, l'ignorance des choses du salut et les plus horribles vices y régnaient au dernier point¹. »

De bonne heure, les plus rudes épreuves fondirent sur elle. Vers l'âge de onze à douze ans, elle perdit son père². Ce malheur, comme toujours, ne vint pas seul : à sa suite la pauvreté s'installa en permanence dans l'humble chaumière des Vallées³ ; puis les secondes noces de Jacqueline Germain y introduisirent un homme « barbare, cruel et furieux⁴ », du nom de Gilles Capolain, boucher de sa profession, entre les mains de qui la petite orpheline devint immédiatement un

1. Manuscrit de Québec, liv. I, ch. 1, art. 1. M. Brémond, qui rapporte ce texte, le fait suivre de la réflexion suivante (*op. cit.*, p. 605) : « Vraisemblablement il (le P. Eudes) exagère. Nous avons déjà dit qu'il n'avait pas le sens des nuances. » M. Brémond, lui, manifestement frise l'impertinence. De quel droit se permet-il semblables insinuations à l'égard d'un saint qui raconte des faits directement observés et relevés par lui ? Aussi, entre le témoignage de saint Jean Eudes, contemporain des faits dont il est ici question, et celui de M. Brémond, qui leur est postérieur de plus de deux cents ans, l'hésitation n'est pas possible. Elle l'est d'autant moins que le témoignage du saint concorde de tous points avec ceux des historiens de cette période de l'histoire religieuse de la France. Nous en avons déjà indiqué quelques-uns, dans nos chapitres iv et v, à propos de l'état lamentable dans lequel clergé et peuple se trouvaient à cette époque. Contentons-nous d'y ajouter les suivants : Motte, *Saint Vincent de Paul*, pp. 247, 250. Deberre, *Vie de la Vénérable Murguerite du Saint-Sacrement*, Introduction ; Maynard, *Saint Vincent de Paul*, t. II, p. 10.

2. Manuscrit de Québec, liv. I, ch. 1, art. VII.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*, liv. I, ch. 1, art. VII.

vrai souffre-douleurs. Sa position ne fut bientôt plus tenable ; et pour échapper aux mauvais traitements dont son indigne beau-père l'accablait, elle s'éloigna de la demeure paternelle, sur les conseils de sa mère¹.

D'autres souffrances, plus cruelles que celles auxquelles elle avait essayé de se soustraire par la fuite, l'attendaient à son entrée dans la nouvelle vie qui s'ouvrait ainsi devant elle. Contrainte par la nécessité de se trouver un gîte, en même temps que du travail pour gagner son pain, elle avait offert ses services à un habitant de Saint-Pellerin, paroisse située sur la lisière des diocèses de Bayeux et de Coutances. Les scandales révoltants dont elle ne tarda pas à devenir le témoin attristé, l'eurent bientôt chassée de ce « vrai enfer² ». Force lui fut donc de se réfugier chez son tuteur, établi à Saint-Sauveur-Lendelin. Mais, là encore, de nouveaux déboires l'empêchèrent de s'y fixer. Elle frappa à une autre porte. Hélas ! ce dernier domicile ne valait guère mieux que les précédents. Il est vrai qu'elle eut la consolation d'en convertir la maîtresse, par ses prières et ses bons conseils.

Nous avons résumé le récit que le P. Eudes nous a laissé des déplacements successifs de la future mystique. Ils ne donnent qu'un aspect de son existence tourmentée, et dès lors, si déconcertante. Et c'est encore à son saint directeur que nous devons de pouvoir déjà pénétrer dans l'intimité de cette âme prédestinée à la plus éminente sainteté. Sous le voile, plutôt rugueux, des événements d'apparence étrange que nous venons de raconter, et parallèlement à eux, se déroule tout un poème de l'ordre surnaturel d'une ravissante beauté, et d'une merveilleuse richesse. Ce poème, c'est la mystérieuse préparation dont cette âme est l'objet ; ce sont les soins jaloux dont Dieu l'entoure ; ce sont les grâces de choix dont elle est comblée. « Notre-Seigneur, écrit le saint, l'ayant choisie de toute éternité pour faire en elle des choses hautes et relevées,

1. Manuscrit de Québec, liv. I, art. I, ch. VII.

2. *Ibid.*

a voulu lui-même être son maître, son directeur et son protecteur. Car, premièrement, il l'a instruite lui-même et d'une façon extraordinaire; secondement, il l'a mise de bonne heure et l'a conduite dans la voie par laquelle il avait dessein de la faire marcher, et en troisième lieu, il l'a prise sous sa protection spéciale¹. » Qu'à pareille école, et avec les leçons d'un pareil maître, Marie des Vallées ait rapidement progressé dans les voies de l'amour divin, il n'y a là rien qui doive nous surprendre. Dans cette âme admirablement docile aux inspirations de la grâce, ne tardèrent pas à s'épanouir les héroïques vertus auxquelles se reconnaît la sainteté la plus authentique : culte de la divine volonté, dévotion « très singulière » envers Marie, ardente charité envers le prochain, amour très vif de la sainte vertu de pureté, défiance de soi, charmante simplicité, obéissance sans restrictions² : toutes ces vertus brillèrent en elle, dès son enfance, avec le plus vif éclat. Elle était donc prête pour les mystérieuses épreuves par lesquelles Dieu avait résolu de la faire passer, et qui devaient achever de la purifier et de la transformer.

§ 2. Laissons parler son saint directeur : « La Sœur Marie ayant demeuré plusieurs années en diverses maisons comme servante, et étant revenue chez son tuteur de la paroisse Saint-Sauveur-Lendelin, elle y fut recherchée de plusieurs jeunes hommes qui la voulaient épouser, et entre autres, il y en avait un à qui ses parents la voulaient donner en mariage. Mais elle, l'ayant rebuté ainsi que plusieurs autres, il eut recours à une sorcière qui, depuis, ayant été convaincue de sortilèges, fut brûlée à Coutances. Cette sorcière lui donna un maléfice³, qu'il jeta sur Sœur Marie. Étant allée avec d'autres

1. Manuscrit de Québec, liv. I, ch. 1, art. I.

2. *Ibid.*, liv. I, ch. 1.

3. « Quelques apologistes de la religion chrétienne, en particulier Bergier (*Dictionnaire de Théologie*, article *Magie*), estiment que les magiciens n'ont jamais eu en mains aucun pouvoir diabolique... Mais le sentiment vrai et commun dans l'Eglise, c'est qu'en réalité des hommes ont reçu du démon le pouvoir de nuire à leurs semblables par des prodiges diaboliques, comme

filles et femmes en pèlerinage à Saint-Marcouf, en la paroisse de la Pierre, qui est proche de celle de Saint-Sauveur-Lendelin, elle y rencontra le jeune homme, lequel passant près d'elle, dans une foule de peuple, la poussa, et au même instant elle se sentit frappée d'un mal étrange, et s'en retourna malade chez elle horriblement; là où étant arrivée, elle tomba comme pâmée et ayant la bouche ouverte, d'une façon affreuse; elle commença à jeter des cris et des hurlements d'une façon effroyable, et à souffrir des tortures et des supplices si violents et si continuels, qu'elle assure que durant trois ans qu'elle demeura aux champs, depuis cet accident, elle ne croit pas avoir dormi une heure de temps. Tous les remèdes humains qui y furent employés pour la soulager dans les maux extrêmes qu'elle souffrait, étant sans effet, on commença de douter qu'ils ne procédassent de l'opération du démon.

« Là-dessus on l'amène à Coutances en 1612 dans la semaine de Pâques. On la présente à son évêque qui était pour lors M. de Briroy. Il la fait exorciser. On y voit toutes les marques de la possession véritable. Il envoie des hommes intelligents dans la paroisse pour y faire information de sa vie et de celle de ses parents, afin de connaître si eux ou elle n'avaient pas donné sujet à l'esprit malin de la posséder, soit en la lui donnant par quelque colère, soit en commettant quelque autre faute, en punition de laquelle Dieu aurait permis et ordonné cette affliction, tant sur la fille que sur le père et la mère.

« Mais, après un soigneux examen, on ne peut rien trouver de semblable. On continue donc à l'exorciser. On connaît de plus en plus qu'elle est possédée. Ce qui a été confirmé

il est des thaumaturges qui ont reçu de Dieu le pouvoir de faire des miracles. Outre l'autorité de la Bible, des saints Pères et des jugements de l'Église, outre la croyance presque universelle des peuples, on invoque en faveur de ce sentiment un grand nombre de faits merveilleux qui ne semblent pas pouvoir s'expliquer sans l'intervention d'une puissance communiquée aux hommes par le démon. » Vacant, *Dictionnaire apologétique* de Jaugéy, p. 2954.

depuis en diverses occasions, spécialement lorsqu'elle était à Rouen, en 1614, là où elle fut exorcisée en grec et en hébreu, tant par M^{gr} l'archevêque de Rouen que par plusieurs grands docteurs qui, tous, ont affirmé que la possession était véritable; et en 1641, par l'ordre des supérieurs, je l'exorcisai aussi en grec. Quoique les démons ne répondissent pas en grec, néanmoins ils faisaient des réponses conformes aux demandes qu'on leur faisait, et accomplissaient ponctuellement ce qu'on leur commandait de la part de Dieu, et en vertu de l'autorité de l'Église¹. »

Nous avons tenu à reproduire intégralement ce texte, malgré sa longueur, et bien que, par endroits, il anticipât légèrement sur la marche des événements. Il est, pour l'historien du saint, d'une importance capitale.

En fixant à l'année 1641 la date de la rencontre de celui-ci avec celle dont nous allons le voir devenir, dans la suite, le directeur, le défenseur et l'admirateur, il ne nous apprend rien que nous ne sachions déjà. Nous avons signalé, en son temps², cette providentielle rencontre de deux âmes qui exerceront, l'une sur l'autre, une influence des plus bienfaites. Mais où ce texte excite au plus haut point notre intérêt, c'est quand il nous livre la pensée du saint sur l'état extraordinaire dans lequel se trouvait son illustre fille spirituelle, quand il s'occupa d'elle pour la première fois. On a, depuis, hasardé, sur ce point si délicat, des hypothèses qui ont le tort grave d'être en opposition formelle avec le jugement porté par le saint, et ratifié par tous ses contemporains, sur le caractère de l'épreuve subie par Marie des Vallées, avec une patience toute sereine, pendant trente-six ans. Un récent auteur, après avoir « diagnostiqué chez elle un peu de cette inquiétude morbide, qui a travaillé, dans leur jeunesse, tant d'autres mystiques, et qui ne présente rien de mystique³ »,

1. Manuscrit de Québec, liv. I, ch. II.

2. Chap. II, p. 50.

3. Brémond, *op. cit.*, p. 606.

a risqué, en parlant de son cas, le mot de « névrose » : « Possession ou névrose, a-t-il écrit, nous ne savons, et nous n'avons cure de le savoir¹. »

Plus curieux, ou plus intéressé que M. Brémond, nous avons cure, nous, de savoir si, à l'instar des exorcistes de son temps, notre saint se serait « lourdement trompé² » dans le cas de son extraordinaire dirigée.

Si nous devons entrer dans le vif du débat, il nous serait facile de montrer que rien dans la vie de Marie des Vallées ne nous autorise à voir en elle une névrosée et une névropathe : qualifications qui indiquent un état chronique plus ou moins aigu de trouble mental. Nous pourrions aussi, en nous appuyant sur M. Brémond lui-même, établir « qu'elle avait la tête bien faite ; qu'au milieu de ses crises, elle gardait, non seulement son calme bon sens, sa foi invincible, mais encore toute la fraîcheur de son imagination, toute la verve « de son humour³ » ; que rien de désordonné n'apparaît dans son émotivité, que toute sa vie fut un effort continu vers Dieu mieux possédé ; que jamais son besoin de sincérité avec elle-même, ou avec les autres, ne fut surpris en défaut⁴ : autant de pré-

1. *Ibid.*, p. 608. Marie des Vallées n'est pas seule à avoir essuyé le feu de la critique plutôt désagréable de M. Brémond qui « a pris à tâche, selon sa manie, de (la) mettre en rapports trop intimes avec le bienheureux, comme d'ailleurs, il a prêté au futur saint Vincent de Paul des visées plus que mondaines, et à M. Olier une mégalomanie neurasthénique, dont les fruits de sanctification sembleront à plusieurs tout à fait inouïs. » (Dom Séjourné, *Regnabit*, numéro de juillet 1922, p. 186.) Nous pourrions encore signaler le scepticisme avec lequel il a traité « la maladie toute surnaturelle » de la Vénérable Marguerite de Beaune, et les démons qui ont « soumis son corps à des tortures incroyables » ; ses plaisanteries sur Madeleine du Saint-Sacrement, carmélite de Bordeaux, qu'il qualifie de « machine à oracles » ; sa comparaison entre les apparitions de sainte Marguerite-Marie et celles de Jeanne Perraud, morte à Aix en 1676, pieuse fille, qu'il nous présente de façon assez peu flatteuse : « Véritable mystique ou simplement visionnaire ? Si je ne me trompe, l'une et l'autre, comme il arrive souvent. » (pp. 571, 572.) Cette manière très discutée d'humaniser les saints, et d'exténuer les réalités surnaturelles de leur vie nous paraît regrettable, surtout dans un ouvrage qui contient tant de pages excellentes.

2. Brémond, *op. cit.*, p. 508.

3. Brémond, *op. cit.*, p. 609.

4. « Au témoignage d'un pieux archidiacre d'Evreux, qui l'avait bien connue, M. Boudon, elle s'abstenait elle-même comme font les saints, et comme

cieuses indications psychologiques qui nous permettraient de « diagnostiquer », à notre tour, le parfait équilibre mental, la santé fondamentale de la fille spirituelle de saint Jean Eudes. Mais nous nous en voudrions d'entraîner le lecteur sur un terrain qui cesserait d'être le nôtre. Aussi bien, pour nous, le problème se pose tout autrement : loin d'avoir à réviser le jugement porté sur Marie des Vallées par ses contemporains, il suffira à notre orthodoxie et à notre critique de l'avoir remis en lumière et enregistré en toute confiance. Malgré l'opinion qu'en ait M. Brémoud, ce jugement¹ n'a rien perdu de sa valeur. En veut-on la preuve ? « A cette époque, lisons-nous dans une revue fort appréciée, on avait des critères aussi nets qu'aujourd'hui pour distinguer le surnaturel diabolique, et on se défiait, autant qu'aujourd'hui, des jugements précipités en pareille matière. On n'a qu'à relire les admirables prescriptions de Benoît XIV, ou les théologiens du xvii^e siècle. S'ils ne possédaient pas la notion d'hystérie telle que la science moderne l'a établie, ils rapportaient les accidents de cette maladie à l'effet des vapeurs, aux esprits animaux, et la chose revenait au même. Le fameux théologien Martin del Rio, S. J., que Juste Lipse nommait « la stupeur de son temps », et qui était un spécialiste de ces questions donne les moyens de distinguer les démoniaques des épileptiques purs et simples. Par épileptiques, il n'est pas douteux qu'il entende aussi les hystériques que l'on ne distinguait pas encore les

ne font pas les visionnaires, de juger la nature et l'origine de ses états. Elle s'en remettait en tout point au jugement de l'Eglise, et c'était précisément la ce qui lui valait l'admiration de ceux qui, comme le P. Eudes et avec lui, l'étudiaient, pleins d'étonnement. (H. Joly, *Le Bienheureux P. Eudes*, p. 101.)

1. « Quant aux graves autorités qu'invoquent les biographes de notre voyante, il faut bien reconnaître qu'en dehors de saint Vincent de Paul, de Condren et de quelques autres en petit nombre, les exorcistes de ce temps-là ne peuvent nous inspirer une confiance absolue. Ils se sont trop souvent et trop lourdement trompés. » (Brémoud, *op. cit.*, p. 608.) Nous sommes surpris que, dans cette liste, plus que sommaire, des exorcistes de quelque crédit, M. Brémoud ait omis de mentionner le Cardinal de Bérulle. Ce dernier, en effet, est l'auteur d'un *Traité des Energumènes* que M. Brémoud aurait pu consulter avec intérêt et profit.

uns des autres. On peut, par conséquent, avoir dans les conclusions des théologiens qui examinèrent les possédés du xvii^e siècle, une confiance aussi parfaite qu'on l'aurait dans les théologiens d'aujourd'hui ¹. »

Or, dès 1612, l'évêque de Coutances fit examiner et exorciser Marie des Vallées : ces premiers examens et exorcismes établirent le fait de sa possession ² ; en 1614, les exorcismes souvent répétés³ sur l'ordre de l'archevêque de Rouen confirmèrent la réalité de cette possession. « Il demeure constant et hors de doute qu'elle était possédée, écrit le P. Eudes, et elle fut exorcisée en grec et en hébreu par Monseigneur l'archevêque de Rouen, et par plusieurs autres docteurs, et les démons répondaient conformément aux demandes qu'on leur faisait : joint que la possession parut si clairement par plusieurs autres effets qui ne pouvaient procéder que d'esprits malins, qu'il était impossible d'en douter ⁴. » Enfin, en 1641, comme nous l'avons vu, le saint lui-même l'exorcisa, et nous savons la conclusion qui s'imposa à lui. Ajoutons, ainsi que nous le dirons plus loin, que le cas de Marie des Vallées fut ressuscité après sa mort, qu'il devint l'objet d'enquêtes minutieuses et serrées, soit du vivant de notre saint, soit à l'occasion de son procès de béatification, et que ces différentes enquêtes mirent en pleine lumière la sagesse, la prudence, le discernement avec lesquels il s'était acquitté de son rôle si délicat et si difficile de directeur de Marie des Vallées. Nous pouvons donc, semble-t-il, nous en tenir là, et reprendre le fil de notre récit, à l'endroit où l'a brisé la large parenthèse que nous achevons de fermer.

§ 3. Nous n'avons pas à écrire à nouveau, dans ses moindres détails, « la vie admirable » de Marie des Vallées. Toutefois, elle a été trop intimement mêlée à la vie de son saint direc-

1. *L'ami du Clergé*, numéro du 12 octobre 1911, p. 904. Quelques notes sur l'hystérie. Deuxième partie : l'hystérie dans l'histoire religieuse.

2. Manuscrit de Québec, liv. I, ch. 1, art. VII.

3. *Ibid.*, liv. I, ch. v, art. II : « On l'exorcisa souvent dans la prison. »

4. *Ibid.*, liv. I, ch. v, art. VI.

teur, pour que nous ne rappelions pas ici, au moins sommairement, les faits principaux survenus dans son existence à partir du moment de sa possession jusqu'à sa rencontre avec lui.

Est-ce bien de possession qu'il s'agit dans le cas de l'humble et sainte fille ? Ne serait-ce pas plutôt d'obsession qu'il faudrait parler ? Le rituel romain, suivi en cela par le P. Eudes et saint Alphonse de Liguori ¹, ne distingue pas entre l'une et l'autre. Néanmoins, beaucoup de théologiens établissent entre ces deux formes de l'action diabolique, une distinction qui semble fondée ². Quoi qu'il en soit, ce fut le 2 mai 1609 ³ qu'elle fut atteinte de ce mal étrange. Elle était entrée dans sa dix-neuvième année ⁴. Pendant trois ans, elle chercha en vain, autour d'elle, la cause du mal dont elle souffrait et les remèdes à y apporter ! Ce ne fut qu'en 1612 que M. de Briroy, alors évêque de Coutances, se prononça sur son état, en la déclarant possédée du démon. Elle accueillit cette décision de l'autorité religieuse avec la plus admirable résignation à l'adorable volonté de Dieu :

« Pourquoi est-ce que je suis possédée ? disait-elle en parlant d'elle-même ; d'où vient cela ? Je suis bien certaine que je ne me suis pas donnée à l'esprit malin ; je suis bien assurée que mes parents ne m'y ont pas donnée, car je ne

1. *Praxis Confessarii*, numéro 110 ssq.

2. « Nous dirons qu'au sens strict du mot, une personne est possédée par le démon, lorsque à certains moments, celui-ci lui fait perdre connaissance et qu'alors il semble jouer dans le corps le rôle de l'âme.. Nous dirons qu'une personne est obsédée lorsque le démon ne lui fait jamais perdre connaissance, mais que cependant il la tourmente de manière qu'on puisse constater son action : par exemple en la battant. » (Poulain, *Des grâces d'oraison*, 5^e édition, p. 423.) « De graves auteurs, continue le P. Poulain (*ibid.*, p. 424), sont d'avis que la possession n'est pas envoyée aux personnes qui travaillent sérieusement à la perfection, sauf des cas très rares et en passant (Scaramelli, Tr. 5, N^o 71 ; Schram, ancienne édition, N^o 208). Ils voient là un fait d'expérience... Au contraire, l'obsession a été envoyée souvent à des personnes ferventes. » Les caractères respectifs attribués par ces mêmes auteurs à l'une et à l'autre nous porteraient à croire que Marie des Vallées aurait plutôt été victime de l'obsession que de la possession.

3. Costil, *Annales*, liv. I, ch. iv, p. 44.

4. Manuscrit de Québec, liv. V, ch. v.

leur en ai jamais donné sujet; c'est donc que Dieu l'a voulu ainsi; oui, sans doute. Il a connu de toute éternité l'état et la condition qui m'était le plus propre pour mon salut. S'il en eût prévu une autre qui m'eût été plus nécessaire et plus convenable que celle-là, il me l'aurait donnée. Si ç'avait été meilleur pour moi de me faire religieuse, il m'aurait fait cette grâce. S'il avait prévu que j'eusse mieux fait mon salut, étant une grande reine, il m'aurait mise en cette condition, car il est infiniment bon, et rien ne lui est impossible. Mais puisque je suis avec les diables et en possession selon le corps, et que ni mes parents, ni moi n'y avons rien contribué, c'est une marque que c'est Dieu même qui a choisi lui-même pour moi cet état, comme celui qui m'est plus propre pour mon salut. C'est pourquoi je l'accepte de tout mon cœur et pour l'amour de celui qui me l'a donné. J'y veux vivre et mourir, si tel est son bon plaisir, et je ne voudrais pas changer ma condition avec celle de la plus grande reine du monde.

« Mais il me faut bien prendre garde à ce que je dois faire pour plaire à Dieu et pour me sauver en l'état où je suis. Me voici entre les mains de l'Église, laquelle n'a point d'autre intention que de me délivrer des démons. Que faut-il que je fasse de mon côté? Il faut que j'obéisse promptement à tout ce que l'Église me commandera, sans examiner ce qui me sera ordonné et sans me plaindre jamais des choses qui me seront commandées pour difficiles qu'elles puissent paraître¹. »

Et au plus fort de ses épreuves, l'héroïque jeune fille trouvait encore le courage de provoquer le démon, de se railler de sa fureur, de protester de son inébranlable confiance en la bonté de Dieu, qui ne permettait cette épreuve que pour son bien à elle :

« Est-ce là tout ce que tu peux faire, demandait-elle au démon? Tu n'as pas grand'force! Vois-tu, me voilà : fais tout

1. Manuscrit de Québec, liv. I, ch. III.

le pire que tu pourras. N'attends pas que Dieu te commande de me frapper. C'est assez qu'il te le permette. Garde-toi bien d'omettre la moindre des peines qu'il te permet de me faire endurer. Car je le prie de tout mon cœur que toute son ire tombe sur toi, et qu'il redouble tous tes supplices, si tu en as laissé la plus petite partie. Mais prends bien garde à ce que tu feras! Tu es un lion et je ne suis qu'une misérable fourmi. Quand le lion vaincrait la fourmi, on se moquerait de lui de s'être armé pour combattre une si faible et si chétive bête. Mais si la fourmi surmonte le lion, comme elle le fera assurément parce qu'elle est fortifiée de la grâce de Dieu, la confusion en demeurera éternellement sur le lion. N'es-tu donc pas bien insensé de faire ce que tu fais? Fi, fi de la bête à dix cornes!¹»

A partir de l'époque où elle devient en butte aux attaques du démon, la vie de Marie des Vallées se dédouble, ou si l'on préfère, semble se présenter à nous sous un double aspect : véritable diptyque dont les contrastes nettement accusés provoquent tour à tour, en nous, une religieuse et vive admiration et une sorte d'effroi, contre lequel on se défend difficilement. Nous retrouvons ici le parallélisme que nous signalions au commencement de ce chapitre, en racontant les débuts de cette vie où l'action de la grâce paraît n'avoir voulu s'exercer en cette âme appelée à gravir les sommets du mysticisme le plus extraordinaire, qu'au milieu de circonstances déconcertantes de banalité, quand ce n'a pas été d'étrangeté². Le saint qui la dirigeait a consigné tout au long les expériences d'ordre divin aussi bien que diabolique, par lesquelles elle a passé³. Ces notes forment un volumineux recueil très riche

1. Manuscrit de Québec, liv. I, ch. iv.

2. Le P. Poulain (*op. cit.*, p. 432 ssq.) a dressé toute une longue liste d'âmes d'une éminente sainteté qui ont passé par des épreuves analogues à celles de Marie des Vallées.

3. Nous reproduisons volontiers la note suivante de M. II. Joly (*op. cit.*, p. 101) : « Comme il subsiste dans les bibliothèques publiques un assez grand nombre de manuscrits d'esprit très divers sur Marie des Vallées, il est bon

de psychologie surnaturelle, d'observations intéressantes au plus haut point la mystique, d'enseignements pleins d'éducation. La lecture approfondie en est indispensable à quiconque veut étudier de près l'histoire de la pieuse voyante de Coutances. Tout autre étant notre but, nous devons nous résigner à ne donner sur les années qui s'écoulèrent du moment de sa possession à celui de sa rencontre avec saint Jean Eudes, qu'un aperçu très rapide, suffisant cependant pour permettre au lecteur d'entrevoir, d'une part, l'œuvre merveilleuse opérée en elle par la grâce divine ; d'autre part, les difficultés de la tâche confiée à celui qui, à partir de cette date, devint son directeur. Cet aperçu nous est fourni par le saint lui-même, qui, dans un chapitre de son manuscrit, intitulé *Abrégé des états principaux par lesquels la Sœur Marie a passé*, écrit ce qui suit :

« La Sœur Marie commença à être possédée, comme il a déjà été dit, à l'âge de dix-neuf ans ; en suite de quoi elle fut travaillée cinq ans par un grand nombre de maléfices qui lui étaient envoyés par des magiciens et des sorciers. Durant ces cinq ans, elle était conduite de Dieu par une voie de grandes consolations, car, pendant ce temps, ce n'étaient qu'embrasements, transports et enivremens de l'amour divin. Elle communiait alors et jouissait pleinement des fruits de la sainte communion, qui sont : un amour très pur envers Dieu, une grande charité vers le prochain, un zèle très ardent vers le salut des âmes, un parfait mépris de soi-même, un

de prémunir les curieux qui risqueraient de lire avec étonnement bien des phrases attribuées au P. Eudes, et extraites, dit-on, de ses écrits. Voici, en effet, une protestation qu'il fut amené à faire lui-même, de son temps : « Toutes les autres choses qui sont dans votre lettre sont aussi très fausses, ainsi que d'autres semblables dont on a fait un libelle diffamatoire, qu'on a fait contre moi, qui est plein de choses tirées des écrits que j'ai faits de la vie de cette bonne fille. Mais on a usé comme font les protestants de livres catholiques, prenant seulement les objections et laissant les réponses à part. Ainsi, l'auteur de ce libelle a pris ce qu'il y a de difficile et qui peut choquer dans la lecture de ces écrits, touchant la Sœur Marie, sans y ajouter les éclaircissements que j'ai donnés. Outre cela, il a encore inséré plusieurs choses ridicules, qu'il a prises en d'autres écrits que je n'ai pas faits. » *Lettre à M. Trochu*, datée de Caen, 2 janvier 1675.

entier détachement de toutes choses, etc. Son esprit était perpétuellement appliqué par l'esprit de Dieu à la contemplation des mystères de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui la faisaient fondre en larmes, qui allumaient en son cœur des désirs très enflammés de souffrir pour son amour, et pour coopérer avec lui au salut des âmes, et qui la mettaient dans des ravissements dont la durée était quelquefois de huit jours, pendant lesquels elle ne mangeait ni ne buvait presque point, parce qu'elle était privée de l'usage des sens.

« Après ces cinq ans de sortilèges, elle entra dans les tourments de l'enfer qui durèrent plus de quatorze ans. A la sortie de ces peines, elle fut trois ans dans un état moins pénible et douloureux qui était une préparation au mal de douze ans. En suite de ces trois ans, elle commença à souffrir le mal de douze ans¹. »

II

Marie des Vallées n'avait pas encore entièrement parcouru le cycle de ses redoutables épreuves, quand les circonstances la mirent en rapports avec le P. Eudes, venu à Coutances pour y prêcher une mission appelée à faire époque dans sa propre vie. Comme tant d'autres visiteurs de marque de passage à Coutances, tels que les PP. Cotton et Saint-Jure, pour n'en citer que les plus connus, le saint fut invité, à cette occasion, à étudier « sa conduite qui faisait (alors) un grand bruit dans la province² ». Il se rendit donc au désir que lui en exprima M. Le Pileur, grand-vicaire de M. de Matignon, et, après mûr examen, porta sur la Sœur Marie le même jugement que ceux qui s'étaient précédemment occupés d'elle. Leur rencontre fut décisive : à partir de cette date, ensemble et à longs traits, ils burent au même calice les joies et les douleurs dont les abreuva la Providence; ensemble aussi, ils parcou-

1. Manuscrit de Québec, liv. V, ch. v.

2. *Annales*, t. I, p. 51.

rurent les étapes du plus rude des calvaires ; comme ensemble également, ils gravirent les radieux sommets d'un Thabor tout ensoleillé des feux de l'amour divin.

1641 : que de souvenirs le simple rappel de cette date n'évoque-t-il pas à l'esprit ! que de souvenirs encore se rattachent à ces quatorze années exceptionnellement fécondes, que la rencontre de Marie des Vallées et de notre saint inaugure ! Précisons : dans l'octave de la Nativité de 1641, le P. Eudes forme le dessein d'établir sa Congrégation ; le jour de l'Immaculée Conception de la même année, il commence l'organisation de l'œuvre des Pénitentes ; et peut-être que dès lors, en une sorte de prélude très discret, le mouvement de sa pensée et de sa piété l'oriente-t-il vers sa future mission d'apôtre des Sacrés Cœurs. Tous ces événements qui se précipitent coup sur coup, dans sa vie, ont-ils entre eux quelque relation de dépendance, quelque rapport de simultanéité dans leur origine ? On l'a cru : même, certains ouvrages sortis de plumes qui nous sont chères, ont tenté de prouver « que c'est en 1641 que Dieu lui-même est intervenu, au moment choisi par la Providence, et qu'il s'est servi de la Sœur Marie des Vallées pour manifester au P. Eudes la triple mission qui désormais occuperait sa vie : l'établissement du culte des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, — la fondation de la Congrégation de Jésus et Marie, — l'institution de l'Ordre de Notre-Dame de Charité ¹ ». Nous ne demanderions pas mieux que de partager cette manière de voir. Mais, toute séduisante qu'elle soit, elle ne nous paraît pas étayée par de sérieuses données historiques ².

1. Le Doré, *Naissance du Culte liturgique des Sacrés Cœurs*, p. 2.

2. a) Cette thèse est nouvelle, et les anciens biographes du saint, qui avaient entre les mains tous les documents contemporains, et qui n'hésitent pas, quand l'occasion s'en présente, à nous faire connaître les révélations de Marie des Vallées relatives aux Instituts du P. Eudes, ne font aucune mention de la mission dont il est ici question ; b) on n'en trouve aucune trace non plus dans le manuscrit québécois de la *Vie admirable de Marie des Vallées* ; c) le texte du *Mémorial*, cité plus haut, n'indique aucune relation de dépendance entre la rencontre du P. Eudes avec Marie des Vallées et la fonda-

En réalité, Marie des Vallées exerça sur son directeur une influence incontestable et même considérable, mais qui n'eut rien de déterminant. Cette influence fut, en celui-ci, excitatrice d'énergie et d'ardeur apostolique, dans l'accomplissement des grands desseins qu'il avait conçus pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, mais sans avoir été, en quoi que ce soit, l'initiatrice de ces mêmes desseins, pas plus, du reste, que de leur réalisation pratique. En fait, nous trouvons Marie des Vallées agenouillée auprès du berceau de toutes ses œuvres. Par ses « prières redoublées¹ », elle attire sur la naissante Congrégation de Jésus et Marie les bénédictions du Ciel. De plus, on s'en souvient², c'est par son entremise que Jésus et Marie manifestèrent à leur serviteur, l'un, les fondements sur lesquels il entendait établir cette Congrégation; l'autre, quelques-unes des vertus qu'elle voulait y voir régner.

L'Ordre de Notre-Dame de Charité fut, de sa part, l'objet d'une égale sollicitude. Veut-on, sous la poussée des circonstances contraires, le détourner de la sublime mission à laquelle visiblement la Providence le destine? Marie des Vallées intervient énergiquement et s'élève avec force contre les projets de Marguerite Morin, protestant « que cette proposition n'était pas de Dieu, mais une pure tentation du démon, et qu'il ne fallait pas l'écouter; que le diable enrageait contre cette maison, et qu'il cherchait toutes sortes d'inventions pour la détruire; que c'était là une de ses ruses qu'il cachait sous une belle apparence; mais que la sainte Vierge voulait que cette maison fût pour la conversion des filles pénitentes, et que, si on changeait sa destination, elle

tion de ses Instituts; d) quant au texte où Notre-Seigneur déclare à cette pieuse fille qu'il ne peut plus « cacher et retenir ses secrets » (cf. Boulay, t. I, p. 351), et qu'il s'apprete à les lui communiquer, on voudra bien remarquer qu'il est daté de « la fête de tous les saints 1641 ». On ne saurait donc l'invoquer à propos d'événements qui seraient survenus dans la semaine de la Nativité.

1. Costil, *Annales*, t. I, p. 52.

2. Cf. ch. II, p. 53, note.

l'abandonnerait et l'aurait bientôt renversée ». Après quoi elle ajouta : « Ce n'est pas moi qui parle, mais c'est Notre-Seigneur qui me force à dire cela ¹. »

A l'excellente M^{me} de Camilly qui se demandait si l'œuvre pour laquelle elle se dévoue sans compter était vraiment voulue de Dieu, Marie des Vallées transmit, de la part de la sainte Vierge, cette réconfortante assurance : « Je répondrai à ma fille par œuvres, et lui ferai connaître que mon Fils et moi voulons qu'elle subsiste ². »

Écoutons-la encore communiquer ce consolant message aux trois Visitandines qui ont héroïquement accepté de consolider la communauté toujours chancelante :

« Dites à mes Filles de ma part : une reine avait plusieurs princesses pour enfants ; une de ces jeunes princesses s'égarait par malheur et tombe dans un cloaque infect. Quelques charitables personnes la retirent de ce lieu, la débarrassent de ses vêtements tout souillés, la lavent, lui donnent du linge blanc, la revêtent de beaux habits, et la ramènent à la mère éplorée. Quelle ne fut pas, je vous le demande, la reconnaissance de cette reine pour ces fidèles serviteurs !... Sans eux, sa fille serait infailliblement morte. Or, toutes les âmes sont mes filles, je les aime plus que toutes les mères du monde ne peuvent aimer leurs enfants. Le péché impur est le plus sale des cloaques. Quelle joie me causent donc ceux qui les en retirent, qui les purifient par le bain salutaire de la Pénitence, et les ornent de toutes les vertus ! Dites donc à mes Filles que toutes leurs actions, même les plus petites, faites pour ces âmes, me sont très agréables ³. »

Et quand les deux fondations du saint, ayant franchi la période critique des débuts, commencent à prendre leur essor, Marie des Vallées poursuit, auprès d'elles, sa mission

1. *Annales de Notre-Dame de Charité*, liv. I ; ap. Boulay, *op. cit.*, t. I, p. 390.

2. Ory, *Origines de Notre-Dame de Charité*, p. 25.

3. Boulay, *op. cit.*, t. II, p. 106. Nous avons signalé, ch. vi, p. 221, la part prépondérante de Marie des Vallées dans la détermination du costume de Notre-Dame de Charité ; là encore elle agissait comme mandataire de la sainte Vierge.

de charité, en semant à pleines mains la confiance dans tous les cœurs :

« Voici les deux belles paroles que j'ai à dire à votre frère, recueille-t-elle des lèvres de la sainte Vierge à l'adresse du saint fondateur. La première est que mon Fils et moi disposons plusieurs belles pièces d'or pour fonder la Congrégation des Missionnaires, et plusieurs belles pièces d'argent pour établir celle des Filles de la Charité. Les pièces d'or sont les hommes pieux qui viendront en la maison des prêtres; les pièces d'argent désignent les bonnes postulantes qui se présenteront à celle de ses filles. La deuxième parole est que, pour le temporel, il attende donc avec patience l'effet de mes promesses ¹. »

Quelques années plus tard, au milieu des épreuves que la violente opposition de M. Molé suscite au Séminaire de Caen, et à la communauté du Refuge, l'humble fille, comme toujours messagère de célestes espérances, entretient dans le cœur du serviteur de Dieu une paix inaltérable, une foi inébranlable dans l'avenir de ses Instituts si cruellement éprouvés ².

L'histoire nous permet-elle d'associer Marie des Vallées à l'apostolat de son saint directeur, en faveur des Sacrés Cœurs, aussi intimement qu'à la fondation et au développement de ses deux sociétés? Faute de textes et de faits précis, nous avons déjà dû répondre par la négative. Nous ne possédons qu'un seul document où l'on puisse surprendre une trace de son influence en ce sens : c'est l'extrait que voici du Manuscrit de Québec :

« La Sœur Marie ayant su que quelques personnes murmuraient contre la fête du très Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge qui se fait le 8 de février, elle en parla à Notre-Seigneur, qui lui dit que c'était lui qui l'avait inspirée, et qu'il châtierait ceux qui s'y opposeraient; et la sainte Vierge dit

1. Costil, *Annales*, t. I, liv. II, ch. vi; Ory, *op. cit.*, p. 37.

2. Cf. ch. III, § 7.



**Marie des Vallées appelée communément
la Sainte de Coutances (1590-1656)**

que cette fête lui était agréable et qu'elle enverrait des étincelles du feu sacré dont son cœur est embrasé dans le cœur de ceux qui la célébreront, afin de les échauffer en l'amour divin, s'ils sont tièdes, de les enflammer s'ils sont échauffés, et de les embraser s'ils sont enflammés. Elle dit aussi que le Cœur de son Fils, c'est son Cœur, et que, ainsi, en célébrant la fête de son Cœur, on célèbre la fête du très adorable Cœur de son Fils.

« L'an 1646, durant l'octave de cette fête, la sainte Vierge lui ordonna de dire tous les jours le *Magnificat* en actions de grâces à la très sainte Trinité pour toutes les grâces qu'elle a faites à son Fils, qui est son vrai Cœur, et à elle, et, par eux, à tout le monde, comme aussi de dire tous les jours sept fois le *Pater* et l'*Ave* pour demander à Dieu qu'il délivrât l'Église qui est possédée en plusieurs de ses membres des sept péchés capitaux.

« Dans une autre occasion, Notre-Seigneur lui dit que le Cœur de sa sainte Mère est dans le très saint Sacrement, et qu'on l'y peut adorer, parce que son humanité est le cœur de sa bienheureuse Mère.

« On lui fait (dire) quelquefois une salutation qui a été composée par le P. Eudes, et qui commence par ces mots : *Ave, Cor sanctissimum*, et Notre-Dame lui a dit qu'elle lui est très agréable, et qu'elle donnera à tous ceux qui la diront, des désirs de se purifier de plus en plus de toutes sortes de péchés, afin d'être mieux disposés pour recevoir les dons, grâces et bénédictions divines¹... »

1. Manuscrit de Québec, liv. VII, ch. III. • Relativement au texte que nous citons, nous ferons remarquer que, dans le *Mémoire* du P. Eudes, les révélations de Marie des Vallées sont disposées dans un ordre logique et distribuées en dix livres. Le livre VII a pour objet, comme l'indique le titre, la sainte Vierge, les anges et les saints, et le chapitre III roule sur la dévotion au Cœur de Marie. Étant donné l'ordre suivi par lui, le Bienheureux a dû y grouper toutes les révélations relatives à sa chère dévotion. C'est toujours à ce chapitre, en effet, que se réfèrent ses adversaires, preuve évidente que dans le manuscrit du P. Eudes, ils n'ont rien trouvé ailleurs qui se rapportât à la dévotion qu'ils attaquent. Il est aisé de constater du reste que, sauf la prédiction que la fête nouvelle serait une autre solennité du Saint-Sacrement,

Cet ensemble de faits permet d'entrevoir la profonde intimité des relations spirituelles qui unirent saint Jean Eudes et Marie des Vallées, tous deux appelés par Dieu à collaborer aux mêmes grandes œuvres; il permet également de réduire à ses justes proportions le rôle de l'humble fille auprès de son illustre directeur : ce rôle, tel que l'histoire nous l'a révélé, suffit à sa gloire, et il lui assure une place unique dans le souvenir reconnaissant de la famille eudistique tout entière.

III

§ 1. Nous devons à un moine de Barbery, implacable adversaire de Marie des Vallées, le récit détaillé de la fin de sa vie et des diverses circonstances de sa mort :

« L'an 1654, dix-huit mois avant de rendre son âme à son Créateur, la Sœur Marie pria M. de Montaigu, supérieur des missionnaires de Coutances, de lui lire le livre des Lamentations de Jérémie, en latin : ce qu'il fit plusieurs fois. Durant toute cette lecture, elle pleurait amèrement, mais surtout quand on lisait certains passages qui exprimaient ses douleurs passées ou futures, car alors, elle sanglotait et fondait en larmes, bien qu'on ne les lui expliquât point en français. Les sanglots redoublèrent lorsqu'on lut le verset dix-septième du chapitre troisième : *Repulsa est a pace anima mea, oblitus sum bonorum*. Elle fit aussi lire Job, particulièrement les chapitres six, sept, seize, dix-neuf et trente, et pendant tout ce temps, ses yeux furent des piscines de Siloé, car elle ne fit que pleurer. Elle passa

on y trouve toutes les révélations sur lesquelles ils reprochent au P. Eudes de s'appuyer. Quant à la dévotion au Cœur de Jésus, hormis la mention que renferme le texte cité ici, il n'en est question nulle part dans la *Vie de Marie des Vallées*. Dans certains passages il est question, il est vrai, du Cœur de Jésus, comme il arrive dans la vie de beaucoup de saints; mais nulle part, du moins à notre connaissance, il n'est question d'une dévotion ou d'une fête à établir en son honneur. » Lebrun, *La Dévotion au Cœur de Marie*, appendice I, note.

ensuite dans un état de souffrances tel qu'il n'y a point de langue qui le puisse exprimer. Il dura jusqu'au mois de novembre 1655. A la fin de ce mois, la Sœur Marie tomba dans un état tout opposé, portant tous les traits de l'enfance, comme il est arrivé à plusieurs autres personnes de piété, soit qu'elle l'eût demandé, comme fit M. le Nobletz, si célèbre dans la Basse-Normandie; soit que Notre-Seigneur eût voulu associer son épouse à cet état qui est, selon les docteurs mystiques, l'un des plus admirables et des plus incompréhensibles de son Incarnation. Elle était privée probablement de l'usage de son esprit, comme de celui de ses membres et de tous ses sens; elle parlait, riait et portait sur son visage l'innocence et la gaieté d'un enfant : ce qui n'empêchait pas, quand on lui parlait de Dieu, qu'elle ne fit des réponses solides et qui ne dénotaient rien d'enfantin...

« La Sœur Marie demeura dans cet état depuis la fin de novembre 1655, jusqu'au commencement de février 1656. Ce laps de temps écoulé, elle revint à son état ordinaire. Elle demeura ainsi, sans souffrir beaucoup, jusqu'à sa mort qui fut figurée, en diverses façons, trois mois avant qu'elle n'arrivât. C'est ainsi que durant tout ce temps, elle disait et répétait continuellement : « Je veux aller en ma maison; il y a gloire et délices dans ma maison¹. » Comme quelqu'un lui demandait ce qu'elle entendait par sa maison, elle répondit : « Je veux parler du Paradis. » Souvent elle frappait à la porte d'un petit oratoire, en forme de caisse, qui fermait, et était près de son lit, mais dont la vue lui était interdite, parce qu'elle était privée de toute consolation; elle frappait, dis-je, souvent, pour se le faire ouvrir, et un jour, elle attacha un petit crucifix à cette porte, disant que c'était la clef de sa maison, et ajoutant qu'elle la porterait à plusieurs pour y entrer.

« Elle disait en outre très souvent : « Ma mère, ma mère,

1. « Le vénérable Cardinal Bellarmin, S. J. (1542-1621), disait également, peu de temps avant de mourir : « Je veux aller à la maison; j'entrerai dans ma maison, *nella casa mia!* » Note de J.-L. Adam, *op. cit.*, p. 305.

ma très chère mère. » On lui demanda si elle voulait parler de l'Église ou de la sainte Vierge : « Non, dit-elle, je veux parler de la terre qui est ma mère » ; car quand elle disait qu'elle voulait aller dans sa maison, c'est-à-dire au ciel, c'était l'esprit qui parlait ; et quand elle appelait la terre sa mère, c'était le corps qui laissait entendre qu'il descendrait bientôt dans la tombe.

« Huit jours avant sa mort, elle ne disait plus que ces trois monosyllabes : « Je m'en vais, je m'en vais. » Elle les répétait presque continuellement. — « Où donc allez-vous ? » lui demanda quelqu'un. Et la Sœur Marie de répondre : « Je m'en vais en ma maison ; il y a gloire et délices en ma maison. »

« Il est à remarquer que dans ce temps-là, elle se portait bien, mangeait avec appétit, digérait sans difficulté et tousait fort peu. On n'apercevait en elle aucun indice d'une fin prochaine. Cependant, un de ses amis intimes vint lui annoncer que des affaires pressantes l'appelaient à Caen pour huit jours : « Les nécessités sont privilégiées ; mais si vous allez à Caen, vous ne me reverrez plus », lui dit la sœur Marie, qui paraissait alors plus vigoureuse que jamais.

« Le 8 février, jour auquel on célébrait chez les missionnaires la fête du Cœur de la sainte Mère de Dieu, elle communia¹ pour la dernière fois, car le déchirement qui lui survint l'en empêcha dans les derniers jours de sa vie. Elle se confessa au R. P. Eudes, trois fois généralement ; et après l'avoir examinée, en toute rigueur, comme elle-même lui avait enjoint, et après avoir apporté toute l'industrie possible à la traiter comme une personne du commun, en faisant abstraction totale de sa sainteté, qu'il ne pouvait ignorer, jamais il ne put rencontrer en elle aucune matière d'absolution : ce qu'il déclare véritable et ce qu'il est prêt à affirmer avec serment. Il dit la même chose, dans ses écrits,

1. « Elle avait aussi communié le jour de la Purification. » Bibl. nat., ms. 11.942, fol. 349 r°. Note de J.-L. Adam, *op. cit.*, p. 307.

des autres confessions qu'elle lui avait faites depuis plusieurs années. De son côté, la Sœur Marie mit en œuvre tous les moyens requis pour se bien confesser, et son humilité se fit dignement paraître en ces conjonctures aussi bien que sa lumière; mais cela n'aboutit qu'à faire briller davantage son admirable pureté et netteté de conscience.

« Pendant ce temps le R. P. Eudes, qui l'assista, lui fit continuellement produire tous les actes qu'il eût fait faire à la moindre personne du commun : ce qu'elle faisait avec tous les sentiments de la piété la plus vive qu'il soit possible d'imaginer. Il lui demanda plusieurs fois, et presque jusqu'au dernier moment, si rien ne lui faisait peine ou si elle avait encore les craintes d'être trompée qui l'avaient inquiétée autrefois. Elle dit toujours que non. Il lui demanda ensuite si la mort ne lui donnait point de frayeur : « Non », dit-elle. — « Ne la désirez-vous point? » repartit le P. Eudes. — « Non », dit-elle. — « Mais ne voulez-vous point la vie? » reprit le saint missionnaire. — « Nenni », répondit-elle. — « Mais quoi donc? » dit le P. Eudes. — « La très sainte volonté de Dieu », répondit-elle pour lors.

« Elle est déjà morte à tout, sauf à la volonté divine; le 24 février, elle fut prise de la maladie qui conduisit son corps au tombeau. Cette maladie commença un jeudi à midi et ne dura que vingt-quatre heures. Ce fut une espèce de léthargie accompagnée de fièvre modérée; ce qui ne lui ôta nullement l'usage de son esprit et de ses sens, car elle en eut toujours l'usage parfait depuis qu'elle fut revenue de son état d'enfance, c'est-à-dire dix-huit mois avant sa mort. Aussi répondit-elle, toujours fort à propos, oui ou non, à tout ce qu'on lui demanda. Sur le soir de ce jeudi 24, le P. Eudes voyant qu'elle ne pouvait communier à cause de sa léthargie, lui demanda si elle désirait qu'on lui donnât l'extrême-onction. « Oui », dit-elle. Son directeur se mit aussitôt à lui administrer ce sacrement. A partir de ce moment, le P. Eudes, accompagné de M. de Montaigu et de plusieurs autres prêtres missionnaires, ne quitta point le chevet du lit de la malade; il

fit tout ce que son zèle et sa piété purent lui suggérer pour aider la Sœur Marie à bien mourir, parlant tantôt en son nom, tantôt en celui de l'Église, à Dieu, à la sainte Vierge, aux bons Anges, etc. Il fit dire aussi les grandes et les petites litanies, celles de la sainte Vierge et des Saints et quantité d'autres prières dont la sainte Église use en cet instant suprême. Pour la Sœur Marie, elle ne prononçait plus que le saint nom de Jésus fort bas, et elle demeura un espace de temps fort notable, disant tout de suite : Jésus, une infinité de fois, ajoutant de temps en temps : Jésus, bon Jésus, etc... ce qui attendrissait merveilleusement la compagnie.

« Toute la nuit du jeudi et la matinée du vendredi se passèrent ainsi dans une continuelle agonie. A une heure du matin, le P. Eudes voyant la mort approcher, se ressouvint que la Sœur Marie lui avait dit autrefois que, s'il ne lui eut resté qu'une demi-heure à vivre, elle l'eut employée à dire son Rosaire. Il en informa tous les assistants, qui commencèrent aussitôt à le réciter à l'intention et au nom de la malade. A la troisième dizaine, elle lança un grand soupir; le P. Eudes, croyant qu'elle allait trépasser, courut au chevet de son lit et se mit à lui crier : *Jésus, Marie, Jesu, Jesu, Maria. Pater, in manus tuas commendo spiritum meum.* Mais comme la Sœur Marie revint à son état ordinaire, on continua la récitation du saint Rosaire qu'elle interrompit plusieurs fois par de semblables soupirs. Le Rosaire achevé, le P. Eudes fit aussi dire la petite couronne, suivant la coutume de la pieuse Marie des Vallées. Puis, un moment après, elle jeta le dernier soupir, sans aucun effort, sans nulle violence, s'endormant fort paisiblement en Notre-Seigneur de la mort des saints, jouissant d'une grande paix intérieure et extérieure, âgée de 66 ans et 10 jours, le 25 février de l'an 1656, un vendredi à midi et un quart, après 47 ans de souffrances inexplicables¹. »

1. Bibliothèque Nationale, ms. 11.944, fol. 315 v^o à 352 r^o; ap. Adam. *op. cit.*, p. 303.

§ 2. Cette mort si précieuse devant Dieu et devant les hommes arracha un cri de douleur bien naturel au cœur de son saint directeur. Ne le privait-elle pas de son plus ferme appui, de son conseiller le plus autorisé? Écoutons-le annonçant à M. Manchon cette mort qui le blesse à l'endroit le plus sensible : nous y apprendrons comment les saints se pleurent, s'aiment et se louent entre eux :

« De Caen, ce 2 mars 1656.

« MON TRÈS CHER FRÈRE,

« Jésus, le très saint Cœur de Marie, soit notre consolation pour jamais.

« Il a plu à Dieu nous ôter ce que nous avons de plus cher au monde, qui était notre très chère Sœur Marie. Elle trépassa vendredi dernier, 25^e de février à douze heures un quart.

« Notre plus grande douleur est qu'on nous a ôté son corps, pour l'enterrer à Saint-Nicolas. Presque tous les chanoines la voulaient mettre dans l'église cathédrale. Quelques autres personnes voulaient qu'on l'inhumât aux Jacobins, en la chapelle du Saint-Rosaire. Mais M. de La Foulery, qui a fondé une chapelle de Saint-Joseph en l'église de Saint-Nicolas, a fait en sorte, par le moyen de M. d'Urville, n'ayant pas voulu agir par lui-même, qu'elle fût enterrée en cette chapelle. Si bien que nous voilà privés de ce trésor, ce qui cause une grande affliction à tous nos frères de Coutances, et à tous nos amis, tant de cette ville-là que de celle-ci. M^{me} de Saint-Simon et M^{me} de Malherbe, jadis M^{lle} de Pleimaret, ont fait tout ce qu'elles ont pu à cette occasion, mais en vain. M. le Grand-Prévôt s'offrit même pour faire prendre le saint corps par ses gens et le faire porter dans notre église; mais nous le remerciâmes, craignant de faire du bruit. Cette même raison nous a empêchés de prendre le cœur qu'il nous était très facile d'avoir, de quoi nous sommes maintenant très

fâchés. Mais c'est Dieu qui en a ainsi disposé, pour des raisons que nous ne connaissons pas.

« Depuis trois mois, cette mort était figurée et prédite en plusieurs manières. Elle est décédée dans une grande paix intérieure et extérieure, sans aucun trouble intérieur, sans aucun effort ni violence extérieurs...

« Je n'ai pas oublié, mon très cher Frère, de vous bien recommander à elle, avant sa mort, comme aussi tous nos autres frères, et elle m'a bien assuré qu'elle aura soin de vous et ne vous délaissera point. Je l'ai confessée trois fois en ses derniers huit jours, et ai recherché et examiné soigneusement sa vie, mais je puis vous assurer avec vérité que je n'ai pas trouvé le moindre péché véniel dans une vie de soixante-sept ans. Il ne faut pas laisser néanmoins de faire pour elle les prières ordinaires, selon l'ordre de l'Église. On a récité chez nous tout l'office des morts et chanté trois messes, à savoir : du Saint-Esprit, de *Beata* et de *Requiem*. Nous ferons ici tout de même : je vous prie d'en faire autant. Outre cela, il nous faut dire, en chacune de nos maisons, soixante-sept messes pour les fins suivantes, à savoir : 1° à l'honneur de tous les desseins de Dieu sur la Sœur Marie, et de tout ce qu'il est en elle ; 2° en actions de grâces de toutes les faveurs qu'il lui a faites, et qu'il nous a faites par elle ; 3° en satisfaction et réparation de tous les manquements que nous avons commis à ce sujet ; 4° pour l'accomplissement de toutes les volontés de Dieu en cet ouvrage ; 5° pour demander à sa divine Majesté qu'il nous donne part à son esprit, qui est un esprit de haine extrême contre le péché, d'amour très pur vers Dieu, de dégagement entier de soi-même et de toutes choses, de soumission totale à la très adorable volonté de Dieu, d'amour très ardent pour la croix, de très grand mépris de soi-même, d'une haine irréconciliable au regard de l'honneur, d'affection très particulière pour le mépris, la confusion et l'ignominie, mais surtout d'une incomparable charité, bonté, douceur et mansuétude au regard du prochain, qui faisait qu'elle prenait extrêmement garde de ne contrister et fâcher personne, mais

plutôt de contenter et réjouir un chacun autant qu'elle pouvait. C'est en cette vertu particulièrement, et en son humilité, simplicité et sincérité, qu'il nous faut tâcher de l'imiter. Je supplie tous nos chers frères d'avoir grand soin de demander à Dieu ces vertus, et de s'étudier diligemment à les pratiquer...

« Je salue très affectueusement, j'embrasse de tout mon cœur tous nos chers frères...

« JEAN EUDES, prêtre missionnaire.

« J'oubliais à vous dire que presque tous les habitants de Caen disent hautement que la Sœur Marie est une sainte, même ceux qui la méprisaient durant sa vie¹. »

Ce post-scriptum, à lui seul, vaut la plus éloquente des oraisons funèbres. Généralement, la mort fixe définitivement pour ses contemporains, comme pour la postérité, les traits de la physionomie morale de celui dont elle interrompt à jamais la carrière terrestre. A sa lumière, mérites et démérites apparaissent dans toute leur réalité, et elle communique aux jugements portés sur le disparu quelque chose de la vérité et de la rigueur du jugement divin. Il n'y eut donc qu'une voix, à Caen, pour célébrer la sainteté de la vie et de la mort de l'humble Sœur. Cette estime universelle qui se manifeste hautement autour de son cercueil, éclate dans les discussions qui s'élèvent de toutes parts pour la possession de ses restes mortels. Comme nous l'apprend la lettre du saint, citée plus haut, chacun se dispute l'honneur de leur accorder le suprême hommage d'une sépulture digne d'eux : chanoines du Chapitre, prêtres du Séminaire, Dominicains produisent à tour de rôle leurs titres à la jouissance de ce droit d'autant plus convoité qu'il était plus âprement discuté². Le Curé de Saint-Nicolas dut à ses privilèges paroissiaux de l'emporter

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 403.

2. Costil, *Annales*, t. I, p. 302.

sur tous les autres, et Marie des Vallées fut inhumée « dans la chapelle de Saint-Joseph, du côté de l'épître, entre le balustre et le premier pilier¹ ».

IV

§ 1. Le saint se résignait difficilement à voir « le Séminaire privé d'un bien que la Providence lui avait destiné ». Aussi, toutes les fois que l'occasion s'en présentait, ne manquait-il pas d'en témoigner sa peine à ses amis. Or, comme il s'entretenait un jour avec le Président de Langrie de ce sujet, qui manifestement lui tenait au cœur, celui-ci, l'interrompant brusquement, lui demanda à brûle-pourpoint : « Mais, mon Père, le voulez-vous tout de bon ? Laissez-moi faire². »

De telles paroles sur les lèvres d'un tel homme ne pouvaient demeurer sans effet. Un véritable petit drame, comme il s'en déroula tant, à cette époque, à la faveur des conflits de juridiction qui s'y produisaient, ne tarda pas à éclater. M. de Langrie en fut, comme il va de soi, le *deus ex machina*; et les documents contemporains nous permettent d'en suivre toutes les péripéties.

Disons, tout d'abord, que le Président se trouvait personnellement intéressé à l'entière réussite du plan d'action assez hardi qu'il avait conçu et dont il allait lui-même déclencher et surveiller l'exécution. N'avait-il pas promis à Marie des Vallées de pourvoir à son inhumation dans la chapelle du Séminaire, comme, de son vivant, il avait pourvu à sa subsistance et à son entretien³? Seules, des circonstances indépendantes de sa volonté l'avaient empêché de s'acquitter de cet engagement, demeuré sacré à ses yeux.

Aussi, sur son conseil, Jean et Nicolas Capolain, héritiers de la sainte défunte, déposent-ils, le 20 octobre 1656, une

1. Costil, *Annales*, t. I, p. 302.

2. *Ibid.*

3. Bibliothèque Nationale, ms. 11.919, pp. 9 et 10; ap. Adam, *op. cit.*, pp. 313, 314.

requête en bonne et due forme, devant la chambre de vacation du Parlement de Rouen, qui rendit en conséquence un arrêt ordonnant la translation du corps de Marie des Vallées, de l'église de Saint-Nicolas, dans celle du Séminaire¹.

L'exécution de cet arrêt pouvait se heurter à de multiples oppositions, qu'il importait de prévenir, en agissant aussi promptement et aussi secrètement que possible.

M. de Langrie accourut donc à Coutances avec un de ses frères et un certain nombre de gentilshommes, mis par lui dans le complot, qu'il distribua par petits groupes, dans les différentes maisons de la ville. Lui-même descendit à l'hôtel tenu par Julienne Lhermite, veuve de Léonard Ennault². Le coup de main avait été fixé au 4 novembre, au moment de l'*Angelus* du matin. Mais laissons un témoin, Marguerite Blondel, sœur du sacristain, qui, comme de coutume, s'était rendue à l'église pour en ouvrir la porte, nous raconter cette scène singulière :

« Dès que je fus entrée dans l'église, par la petite porte, dit-elle à l'official, dans sa déposition, je fus suivie par plusieurs personnes étrangères, armées d'épées, de fusils et de pistolets. Au même instant, j'entendis frapper plusieurs coups à la grande porte, ce qui m'obligea d'aller l'ouvrir; et l'ayant ouverte, j'aperçus des hommes armés, au nombre de cinquante ou soixante environ; plusieurs entrèrent avec trois lanternes et chandelles allumées. Avec ces hommes entra la surnommée Blanchet et une autre femme avec elle. Ils se transportèrent au même instant dans la chapelle Saint-Joseph. Ladite Blanchet mit son pied sur la tombe de Marie des Vallées, et dit aux hommes qui la suivaient : C'est là. Incontinent trois journaliers inconnus se mirent à bêcher, houer et fouir au lieu de ladite sépulture. Alors je me retirai au bas de l'église où était le sieur Delisle, prêtre, et plusieurs autres personnes³. »

1. Bibliothèque Nationale, ms. 11.949, p. 29; ap. Adam, *op. cit.*, p. 314

2. Bibliothèque Nationale, ms. 11.949, p. 20; ap. Adam, *op. et loc. cit.*

3. Bibliothèque Nationale, ms. 11.949, p. 20; ap. Adam, *op. cit.*, p. 315.

Les travaux d'excavation, rondement menés, mirent bientôt au jour le précieux cercueil, objet de ces recherches insolites. Il se trouvait en un parfait état de conservation, rendant ainsi inutile celui que l'on avait apporté, par mesure de précaution. « Ensuite, dit Costil, on découvrit le corps, pour ne pas tomber dans la méprise, qu'on voulut mettre ensuite sur le compte de M. de Langrie, quand on dit qu'il avait enlevé le corps d'un sergent, au lieu de celui de la Sœur Marie des Vallées. Tous les assistants furent embaumés de l'odeur qu'il exhalait, quoiqu'il eût été près de dix mois dans le tombeau, ce que M. de Langrie et Monsieur son frère ne pouvaient comprendre. Ils l'attribuèrent d'abord aux essences de leurs perruques ou à l'odeur de leurs gants, et les quittèrent aussitôt; mais ayant toujours senti la même odeur, ils ne doutèrent plus de la vérité, et s'y affermirent encore plus, quand ils virent ce corps tout entier, ayant le visage tout rempli, à la réserve d'une petite noirceur au-dessous d'un œil. On le renferma aussitôt, et on le porta au Séminaire où la même odeur se fit ressentir à l'ouverture du cercueil, de même qu'elle avait été remarquée par plusieurs personnes dans les rues qu'il fallait traverser. On sonna aussitôt toutes les cloches, on chanta l'office et les messes solennelles, suivant l'usage du diocèse, et on l'inhuma dans l'église, proche la chaire; ensuite, au lieu où il repose actuellement, depuis qu'on le changea de place, c'est-à-dire proche de la grande porte, à droite en entrant¹. »

M. de Langrie avait donc pleinement réussi : du même

1. Costil, *Annales*, t. I, p. 302. Sur l'ordre de S. G. M^{re} Guérard, les restes vénérés de « la sainte de Coutances » ont de nouveau été exhumés, examinés et définitivement transférés dans la cathédrale de cette ville, le 4 août 1919. La Semaine Religieuse du même diocèse a relaté tout au long, dans son numéro du 7 août, cette cérémonie, et elle en termine le compte rendu par le souhait suivant, que nous faisons nôtre de grand cœur : « Plaira-t-il à Notre-Seigneur de glorifier encore Marie des Vallées comme il le fit autrefois? Nous l'espérons. » Il le lui a promis : « Je vous exaucerai et vous donnerai une puissance absolue sur les hommes et les quatre éléments... Un jour on honorera mon épouse... Ma divine volonté a suspendu plusieurs effets de mes promesses qui s'accompliront en leur temps. »

coup, il donnait entière satisfaction au P. Eudes son ami, et se libérait de toutes ses obligations envers la sainte défunte. Son triomphe avait été trop complet pour ne pas connaître de lendemain.

§ 2. Soit désir d'éviter les complications, soit involontaire méconnaissance du droit canonique, il avait commis la faute d'exécuter la translation que nous venons de raconter, à l'insu de M. Bazire, grand-vicaire de M. Auvry, alors absent de sa ville épiscopale. Ce malencontreux tort juridique que M. de Langrie s'était donné, prit aussitôt, aux yeux de M. Bazire, des proportions invraisemblables. Il y vit une sorte de *casus belli*, auquel il répondit par des procédés difficilement conciliables avec l'amitié et l'estime que, dans le passé, nous lui avons vu témoigner au saint et à ses œuvres¹. Il entreprit donc de faire passer Marie des Vallées pour une personne qui s'était laissée, ainsi que son directeur, tromper et séduire par les illusions du démon². « L'accusation, on le voit, était grave. M. Bazire eut recours, pour la soutenir, à d'inqualifiables procédés : s'appuyant sur un écrit d'une authenticité plus que douteuse³, il saisit l'officialité diocésaine, dont il était président, de l'affaire qu'il entendait bien mener à sa guise et conduire à ses fins. Un manuscrit de la Bibliothèque Nationale nous a conservé les résultats des différentes informations qu'il recueillit à cette occasion⁴. Celles-ci confirment pleinement les détails que nous avons précédemment donnés sur l'enlèvement du corps de Marie des Vallées, l'odeur suave exhalée par lui, son état de parfaite conservation⁵; elles en ajoutent aussi d'autres dignes d'être rapportés :

« Le lundi 13 novembre 1656, lisons-nous au procès-ver-

1. Costil, *Annales*, t. I, p. 353.

2. Costil, *Annales*, t. I, p. 353.

3. *Ibid.*

4. Boulay, *op. cit.*, t. III, p. 141; Adam, *op. cit.*, p. 321.

5. Cf. Dépositions de Claude Millet, Bibl. Nat., ms. 11.949, p. 15; de M^e François Guénault, *ibid.*, p. 16; de M^e Nicolas le Pileur : *ibid.*, p. 18; ap. Adam, *op. cit.*, p. 321 ssq.

bal des dépositions, M^e Jean Frérot, huissier à Coutances, âgé de 42 ans environ, dit que c'était le bruit commun que le corps de Marie des Vallées ayant été posé dans l'église des Pères missionnaires, il se fit une ouverture du cercueil où elle avait été posée, et que ladite fille marqua avec sa main le lieu où elle désirait être inhumée en ladite église¹. »

« Le même jour, M^e Guillaume Guenon prêtre, curé de la paroisse de Vaudrimesnil, âgé de 50 ans environ, déclara qu'il avait ouï dire depuis quatre ou cinq mois environ, par le bruit commun, que les Pères de la Mission établis à Coutances avaient dit que défunte Marie des Vallées était une sainte, et qu'il avait aussi ouï dire qu'à leur requête, depuis huit ou dix jours, le corps de ladite des Vallées ayant été inhumé en l'église de Saint-Nicolas, aurait été exhumé et transporté en l'église desdits Pères de la Mission, où il aurait été derechef inhumé, et que ledit corps rendait une odeur fort suave, et que lesdits Pères de la Mission auraient eu des révélations de la sainteté de ladite fille². »

Nous n'entrerons pas dans le détail des incidents provoqués par cette interminable procédure. Malheureusement pour lui-même, et heureusement pour la chère mémoire, à laquelle il s'attaquait de manière si indigne, M. Bazire, aveuglé par son ressentiment et par son désir de l'emporter à tout prix, avait compté sans la fidèle amitié de M. Auvry pour le P. Eudes. L'évêque de Coutances, loin donc d'entrer dans les vues de son vindicatif vicaire-général, évoqua la cause de Marie des Vallées à son propre tribunal, se la réserva entièrement à lui-même, avec défense « à toutes personnes de connaître à l'avenir de cette affaire et de ses dépendances³. »

Ainsi évincé, M. Bazire ne se tint pas cependant pour battu.

1. Adam, *op. cit.*, p. 322.

2. *Ibid.*, *op. cit.*, p. 322.

3. Bibliothèque Nationale, ms. 11.949, pp. 26 et 27; ap. Adam, *op. cit.*, p. 327; Costil, *Annales*, t. I, p. 353.

Il commença par se venger de sa déconvenue en organisant contre les missionnaires une petite campagne perfide, qui n'honore pas son caractère. Puis, reprenant hardiment l'offensive, il s'efforça d'amener la Sorbonne à épouser sa misérable querelle. Là encore, M. Auvry déjoua tous ses calculs. Du coup, M. Bazire, perdant tout sens de la mesure, s'oublia jusqu'à écrire à son évêque des lettres qui lui valurent ce piquant rappel aux convenances :

« Vous avez la réputation, lui répondit M. Auvry, de tous ceux qui vous connaissent aussi bien que moi, de ne rétracter jamais vos sentiments, ce qui fait juger que vous présumez si fort de votre opinion, qu'il vous semble qu'elle doit prévaloir à celle de tous les autres hommes. Ainsi, je ne m'attendais pas de vous faire avouer que vous aviez manqué dans votre procédé. Mais quand je fais réflexion que vous en avez si mal usé à mon égard, et particulièrement en ce qui me touchait le plus sensiblement, je vois qu'il était de votre honneur de signaler la reconnaissance que vous devez à toutes les bontés que vous avez éprouvées de ma part. Toutefois, jamais un seul acte de ce devoir ne s'est trouvé digne de ce jugement, et vous n'en avez eu que pour faire connaître par excellence que mes intentions, quoique très équitables, étaient toujours différentes des vôtres, par je ne sais quel autre sens qui vous est toujours particulier, et dont vous avez connu le plus souvent le succès réussir à mon avantage et contre vos spéculations singulières. Pour conclusion, il s'agit maintenant de l'affaire de Marie des Vallées où je vous réitère que, sans considérer le temps qu'elle dure, que dès ce moment jusques à présent, vous vous y êtes toujours porté plus par passion que par raison. Je ne désire pas que vous vous en mêliez en aucune façon, et après vos mémoires particuliers et l'écrit de la défunte que vous avez envoyé en Sorbonne, il m'est inutile d'en savoir davantage que ce que j'ai appris sur cette matière dont personne ne peut et ne doit être le maître que moi. Et, quand j'aurai à ordonner là-dessus, je le ferai avec tant de connaissance de

cause, que je m'assure que vous serez peut-être l'unique de la Sorbonne qui y trouviez à redire ¹. »

Cette lettre étant demeurée sans effet, M. Auvry revint à la charge, et par une autre du 6 juillet 1658, il renouvela à M. Bazire sa volonté expresse de régler lui-même la question pendante :

« Je vous réitère pour la dernière fois, lui écrivait-il, que je souhaite être le juge de l'affaire de Marie des Vallées, et que, si les miennes ne me permettent pas d'aller dans mon diocèse, je la terminerai ici, dans peu de temps, où, si vous voulez vous-même apporter tous les mémoires et informations que vous avez faites sur ce sujet, vous serez témoin oculaire, par le procédé que je tiendrai, et par le choix et la qualité et l'expérience des personnes que j'appellerai pour l'examiner dans toutes ses circonstances, de la véritable affection et du grand zèle que j'ai pour que ceux que vous dites être abusés, soient désabusés. Envoyez-moi donc tous vos mémoires, en cas que votre santé ne vous permette pas de les apporter. J'estime néanmoins qu'il serait à propos que vous y fussiez présent, et que vous prissiez la peine de descendre de votre tribunal en celui-ci, afin d'être mieux et plus pleinement informé ². »

§ 3. M. Auvry fixa au 28 août l'assemblée qu'il projetait pour mettre un terme à l'agitation menée autour du tombeau de Marie des Vallées. « Elle était composée, nous apprend Costil, de trois docteurs de Sorbonne, M. Morel, M. Cornet et M. Séguier, théologal de l'Église de Paris, et outre cela de M. l'abbé Blampignon, qui passait alors pour une personne fort expérimentée dans ces matières; et enfin de deux Pères Jésuites consommés en la science de la théologie mystique, les PP. Boucher et Hayneuve ³. »

Partisans et adversaires de la sainte fille comparurent

1. Adam, *op. cit.*, p. 328; Costil, *Annales*, t. I, p. 354.

2. Adam et Costil, *op. et loc. cit.*

3. Costil, *Annales*, t. I, p. 355.

devant cet aréopage distingué. M. Bazire dirigeait personnellement l'attaque, et le P. Eudes, MM. de Montaigu et Blouet de Camilly occupaient pour la défense.

La lutte fut chaude de part et d'autre : arguments historiques, théologiques et mystiques s'y succédèrent sans répit et s'entrechoquèrent avec force dans ce tournoi, en champ clos, d'un genre nouveau. M. Auvry, qui le présidait, ne put résister au mouvement qui le pressait de rendre témoignage « à la justice et à la vérité ».

« J'ai vu plusieurs fois la Sœur Marie, déclara-t-il, et j'en ai toujours reçu beaucoup d'édification, parce que j'ai reconnu en elle une grande humilité, obéissance, patience, sincérité, dégagement de soi-même, de ses intérêts et de toutes les choses du monde, et toutes les autres vertus. J'avoue qu'en entrant dans l'assemblée, je n'avais pas dessein de parler de la sorte; au contraire, j'y étais venu dans la résolution de ne rien dire, mais d'entendre seulement vos sentiments pour prononcer ensuite mon jugement, conformément à votre avis. Mais je me sens poussé à dire tout ce que je dis, et je prends Dieu à témoin que ce n'est point par aucune affection particulière, ni pour la fille, ni pour le P. Eudes, ni pour les missionnaires, mais pour rendre ce que je dois à la justice et à la vérité ¹. »

Après semblable déclaration, l'issue du procès ne pouvait paraître douteuse. Dix jours plus tard, le 14 septembre, M. Auvry rendait sa sentence et, inutile de le dire, elle déboutait M. Bazire de toutes ses prétentions, et proclamait hautement la parfaite rectitude de conduite de Marie des Vallées et de son directeur².

M. Bazire essaya bien, deux mois plus tard, de ressusciter cette affaire si malheureuse pour son amour-propre froissé et sa haine inassouvie. Mais M. de Lesseville qui, depuis le 8 sep-

1. Costil, *Annales*, t. I, p. 358.

2. On trouvera ap. Costil, *loc. cit.*, la conclusion de ce jugement. Nous avons résumé dans toute cette question le récit de M. Costil, qui lui-même l'a tiré d'un écrit de la propre main du P. Eudes, *ibid.*, p. 359.

tembre précédent, remplaçait, sur le siège de Coutances, M. Auvry démissionnaire, et qui partageait pour le serviteur de Dieu l'estime de son prédécesseur, n'entendit nullement rouvrir un stérile débat, qui n'avait déjà que trop duré, et dont le seul but était, au fond, de satisfaire une mesquine rancune personnelle. Les choses en restèrent là jusqu'à l'assemblée provinciale tenue à Meulan, en 1674, sous la présidence de M. de Champvallon, archevêque de Rouen, et où un éclatant et dernier hommage fut rendu, par les évêques qui s'y trouvaient réunis, à l'orthodoxie et à la vertu du P. Eudes en toute cette affaire de Marie des Vallées¹.

On a cru pouvoir dire de « la sainte de Coutances » qu'elle avait été « la fleur de la vie du P. Eudes ». « Fleur rustique, fleur aux parfums peu amollissants, fleur de Calvaire », commente M. H. Joly, qui rapporte ce propos². De fait, cette humble fille ne ressemble en rien à l'une ou à l'autre de ces grandes religieuses, si nombreuses à cette époque, qui, sorties de familles aristocratiques, passant même des marches du trône derrière les grilles d'un cloître obscur, « ont conservé sous la bure et sous leurs instruments de pénitence une si grande partie de leur grâce et de leur fierté ». A côté d'un « rude saint » de la trempe du P. Eudes, la rude et austère Marie des Vallées, loin de détonner, semble occuper une place qui lui revient. Leurs deux vies, toutes dissemblables qu'elles peuvent paraître extérieurement, se rejoignent dans leur fond, par les principes communs qui les animent, les intérêts communs à la défense desquels elles sont consacrées, l'action réciproque qu'elles exercèrent l'une sur l'autre. L'un et l'autre, ils bénéficièrent largement de la forte et sainte amitié qui les unit si intimement : Marie des Vallées, pour sa part, lui dut de s'épanouir complètement, d'atteindre sa maturité spirituelle au pied de la croix, où fleur de Calvaire, elle était éclosé ;

1. Adam, *op. cit.*, p. 344.

2. H. Joly, *op. cit.*, p. 96.

quant au saint lui-même, il y trouva la plus douce consolation, le réconfort bienfaisant, les radieuses éclaircies de sa pénible carrière apostolique, où les joies furent rares, les peines multiples et lourdes, et qui, à l'époque de la mort de Marie des Vallées, s'achemine vers un déclin s'assombrissant chaque jour davantage, sous l'action des crucifiantes épreuves dont il fut marqué.

CHAPITRE IX

LES DERNIÈRES ANNÉES

1660 à 1680

- I. **Sur la route du Calvaire : 1660 à 1670.** — § 1. Maladies et deuils parmi les amis du saint : différentes lettres, à M. Hubert, à M^{me} de Camilly. — Mort de M. Le Mesle, du Président de Langrie.
- § 2. L'affaire de l'Ermitage. — Saint Jean Eudes et le Jansénisme. — Origine et nature de l'Ermitage. — M. de Bernières et saint Jean Eudes. — Après la mort de M. de Bernières. — On essaie de compromettre le saint dans « les scandales » commis par les disciples de M. de Bernières. — Son attitude pleine de prudence. — Ses travaux à cette époque.
- II. **Le sommet du Calvaire : 1670 à 1675.** — § 1. Extraits du *Mémorial*. — Vive contrariété éprouvée par le saint au sujet de la fondation du Refuge de Rennes. — Marie de la Trinité Heurtaut. — Refus du Refuge de Caen de secourir celui de Rennes. — Lettres du saint.
- § 2. Consolations destinées à le préparer à de nouvelles épreuves : progrès de la dévotion du divin Cœur de Jésus. — Mission de Versailles. — Affaire de la coadjutorerie d'Evreux.
- § 3. L'orage se déclanche. — Existence d'un complot tramé contre le saint par ses adversaires. — Les démarches de M. de Bonnefond à Rome traversées par d'incessantes oppositions. — Lettre du saint à M. de Bonnefond. — Contretemps subis par ce dernier.
- § 4. L'affaire de la supplique Boniface. — Historique de cette supplique. — Les adversaires du saint l'exploitent. — Ses infructueux essais pour se justifier auprès du Roi. — Lettre à Colbert. — Admirable patience du serviteur de Dieu. — Ses lettres.
- § 5. Lettre à M. de Bonnefond. — Suprême assaut de ses adversaires. — Campagne de libelles et de calomnies. — Lettre de l'abbé d'Aulnay au P. de Saumaise. — La *lettre à un Docteur de Sorbonne*. — Autres libelles. — Attitude du saint. — Réponse de M. de Launay-Hue. — Nouveaux *factums*. — Le saint garde le silence. — Lettres. — L'assemblée de Meulan.
- III. **La consommation : 1675 à 1680.** — La mission de Saint-Lô. — Efforts pour établir définitivement la Probation. — Maladie du saint. — Sa résignation. — Supplique au Roi. — Fin de sa disgrâce. — M. de Bonnefond élu comme coadjuteur. — Démission du saint comme supérieur général. — Election de M. Blouet de Camilly. — Sa préparation à la mort. — Adieux aux Religieuses de la Charité. — La dernière maladie. — Les derniers moments. — Adieux de M^{me} de Camilly. — La mort.

L'histoire, aux péripéties parfois si poignantes, des différentes œuvres de saint Jean Eudes, qui remplit les chapitres précédents, ne nous a point fait perdre de vue son histoire personnelle. Celle-ci, en réalité, déborde celle-là : le saint n'a-t-il pas été l'âme des œuvres si originales et si nombreuses, créées par son zèle, et animées de son esprit ? Son inépuisable activité n'a-t-elle pas été, dans ses innombrables manifestations, comme le rayonnement de sa vigoureuse personnalité ? Aussi chacune des pages que nous avons écrites jusqu'ici a-t-elle dû ajouter un trait à sa physionomie si expressive, dans la multiplicité de ses aspects et la richesse de ses notes constitutives. Il nous faut maintenant, rapprochant tous ces traits épars, quoique intimement unis entre eux, reprenant la trame, souvent brisée, en apparence du moins, de notre récit, suivre désormais, d'années en années, jusqu'à sa mort, celui dont la vie s'est déroulée, sous nos yeux, à travers les diverses créations de son ardeur apostolique ¹.

Nous l'avons vu en 1643 ² s'engager sur la voie du Calvaire ; nous l'y avons ensuite accompagné de station en station. Plus il approche du terme, plus la montée devient douloureuse, et plus la croix s'appesantit sur ses épaules cruellement meurtries. Un regard rapide sur son *Mémorial* de 1660 à 1680 — période de son histoire dont nous abordons le récit — nous permettrait de jalonner d'avance la route que nous allons parcourir à sa suite : à partir de l'article 64, il devient presque une déchirante litanie de la souffrance, dans laquelle le saint rappelle avec une pieuse résignation le souvenir des rudes épreuves qui ont attristé ses dernières années et l'ont conduit lui-même jusqu'au bout de son chemin de croix.

La logique des faits, dont s'accommode parfaitement l'ordre chronologique, nous autorise donc à diviser ce nouveau chapitre en trois parties que nous intitulerons respectivement :

1. Nous reprenons notre récit à partir des années qui suivirent la mort de Marie des Vallées afin de n'omettre aucun détail important de la vie du saint.

2. Chap. III, p. 76.

sur la route du Calvaire : de 1660 à 1670 ; le sommet du Calvaire : de 1670 à 1675 ; la consommation : de 1675 à 1680.

I

§ 1. « Mon cher Frère, écrivait le saint à la date du 4 mars, les croix me viennent de tous les côtés : si le bon Dieu ne me soutenait, j'en serais accablé. Car j'en ai depuis peu des plus pesantes et des plus sensibles que j'aie jamais eues¹. » Plaçons cette lettre dans son cadre historique. En 1660, au prix des efforts que l'on sait, le P. Eudes a réussi à établir et à mettre sur pied les Séminaires de Caen, de Coutances, de Lisieux, de Rouen ; Notre-Dame de Charité a presque franchi les plus dangereux tournants de son histoire ; à Rome, M. Boniface, avec un zèle plus entreprenant qu'intelligent, peut-être, poursuit des négociations dont l'issue ne devait pas répondre à ses espérances ; à Paris, les célèbres missions des Quinze-Vingts et de Saint-Germain-des-Prés contribuent à accroître la réputation méritée du grand missionnaire. Jamais son apostolat n'avait été plus intense ni plus fructueux. Les souffrances qui fondirent alors sur lui, de toutes parts, en furent sans doute la providentielle rançon. Il les ressentit d'autant plus vivement qu'elles l'atteignirent dans ses enfants les plus chers, comme dans ses amis les plus dévoués.

« Votre maladie me touche sensiblement, mande-t-il à M. Hubert, au cours de 1661. Vous avez une fièvre quarte au corps, et moi j'en ai trois au cœur : la vôtre, celle de notre frère, M. Jourdan, celle du frère André, avec la fièvre tierce de notre très cher M. Blouet, et tous les maux de notre très cher M. Le Mesle, et de tous nos autres frères². »

En lisant ces lignes qui nous révèlent³ la délicatesse et la

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 436.

2. *Ibid.*, t. X, p. 445.

3. Si M. Brémond les avait lues, il n'aurait certainement pas éprouvé tant « de difficulté à peindre... et tant de peine à voir » saint Jean Eudes. (Brémond, *op. cit.*, p. 590.)

tendresse du saint, on croirait entendre un écho du *Quis infirmatur et ego non infirmor?* de saint Paul. Mais oublieux de sa douleur personnelle, il ne songe qu'à consoler celle des autres. Dès qu'il apprend la maladie de M. de Camilly, il s'empresse d'écrire à celle qu'il appelle « sa fille aînée », une lettre où éclate, avec sa foi, toute son affection pour elle et pour « le cher frère du cœur » ; en voici quelques extraits :

« Plaise à Dieu, ma très chère Fille, que je puisse vous répondre, dans cette occasion de la maladie de notre très cher et aimé frère, ce que Notre-Seigneur a répondu à sainte Marthe et à sainte Madeleine, qui lui avaient fait dire ce que vous m'écrivez : *Celui que vous aimez est malade*, parlant de leur bon frère saint Lazare ; plaise à Dieu, dis-je, pouvoir vous répondre : *Cette infirmité n'est pas à la mort*. Mais parce que ces divines paroles seraient sans effet en ma bouche, et que c'est à Notre-Seigneur que vous vous adressez en disant à celui qui vous tient sa place, quoique infiniment indigne : *Celui que vous aimez est malade*, je supplie de tout mon cœur ce très bon Sauveur, par la très grande bonté par laquelle il a fait la susdite réponse aux sœurs de Lazare, de vous la faire aussi, et de vous dire : *Cette infirmité n'est pas à la mort*.

« Quoi qu'il arrive, ma chère Fille, ces paroles s'accompliront toujours au regard de notre cher malade, qui est un merveilleux sujet de consolation, car il n'y a point de mort pour les vrais enfants de Dieu... *Je suis la résurrection et la vie*, dit le Fils de Dieu à sainte Marthe, *celui qui croit en moi, encore qu'il fût mort, vivra ; et tous ceux qui vivent et qui croient en moi ne mourront jamais*. Consolons-nous, ma très chère Fille, en la vue de ces grandes vérités, et dans le souvenir de ce qui nous a été dit par notre bon Sauveur.

« Il est vrai, je vous l'avoue, que quoique cela modère beaucoup ma douleur, il n'empêche pourtant pas que mon cœur ne soit très affligé de savoir notre pauvre et cher frère du cœur, M. de Camilly, en cet état, et vous ma chère Fille, avec tous les vôtres, dans l'angoisse où vous êtes, et dans le

péril de tomber malades de ces dangereuses maladies. Je supplie mon Jésus, de tout mon cœur, de vous conserver. Toutefois, non pas selon ma volonté, mais selon la sienne.

« Il me semble que je vois, par votre lettre, que ce bon Sauveur met dans votre cœur, ma bonne Fille, les dispositions qui y doivent être en cette occasion ; cela ne me console pas peu. Je l'en remercie infiniment, et le supplie de vous les conserver et augmenter pour sa gloire ; car il n'y a point de temps auquel il soit tant glorifié dans une âme, comme le temps de l'affliction, quand on la porte chrétiennement. Tâchons donc de le faire, ma très chère Fille, prenant celles qu'il nous donne, de sa main, et les souffrant avec toute l'humilité, la résignation et l'amour qu'il nous sera possible¹... »

Hélas ! le jour même où le saint écrivait cette lettre, le 18 octobre 1661, M. de Camilly expirait. Il reprend aussitôt, et par le premier courrier, transmet à la veuve de celui-ci, l'expression émue de sa paternelle sympathie, et de ses religieuses consolations :

« Je ne m'arrête point à vous dire, ma très chère Fille, combien je suis affligé et angoissé, car cela est indicible : certainement, je connais bien par l'expérience que vos douleurs et vos angoisses sont mes douleurs et mes angoisses.

« J'ai reçu vos lettres samedi, après que la poste fut partie, et ainsi je n'ai pu vous écrire qu'aujourd'hui, ce qui m'a été un surcroît de peine d'être si longtemps sans vous donner quelques petites consolations.

« Mon Dieu, ma chère Fille, que mon affliction et mon angoisse est grande, de ce que je ne suis point maintenant auprès de vous, pour pleurer avec vous et vous assister en l'état où vous êtes. Mais c'est la très adorable volonté de Dieu qui en dispose ainsi, et qui fait tout par une bonté infinie vers nous et pour le mieux. Qu'elle soit donc adorée, bénie et louée éternellement dans tous ses ordres ! Jamais nous n'avons eu, ma très chère Fille, et nous n'aurons jamais

1. *Œuvres complètes*, t. XI, p. 77 ssq.

peut-être une si belle occasion de glorifier Dieu, et de nous rendre agréables à sa divine Majesté que celle-ci. Ne la laissons donc pas passer sans en faire tout le plus saint usage que nous pourrons¹... »

Et comme, à ce moment-là, M^{me} de Camilly se trouvait, à son tour, dangereusement malade, le saint lui prodigue « tant pour l'intérieur que pour l'extérieur ² » les plus judicieux conseils.

De rassurantes nouvelles lui étant parvenues sur la santé de « sa fille aînée », il s'empresse, quelques jours plus tard, d'en dire toute sa joie à la chère malade :

« Je rends grâces infinies à Notre-Seigneur Jésus et à sa très précieuse Mère, lui écrit-il, de votre meilleure santé, ma très chère et bonne Fille, dont j'ai reçu une grande consolation. Oui, ma très chère et unique Fille, ce sera de bon cœur, je vous assure, que je vous écrirai souvent ; car comme vos lettres me consolent toujours, ce m'est aussi une consolation de vous écrire.

« Mais que vous dirai-je, ma bonne Fille, pour vous consoler dans votre affliction, la plus grande que vous ayez jamais eue, et que vous aurez peut-être jamais ?

« Voici ce que j'ai à vous dire, qui est ce que je me dis à moi-même : n'est-ce pas la très adorable volonté de Dieu qui dispose et ordonne tout ce qui arrive en ce monde-ci ? Oui, sans doute. Cette adorable Reine n'est-elle pas infiniment sage, infiniment puissante et infiniment bonne, pour savoir, pour pouvoir et pour vouloir conduire tout ce qui nous arrive, jusqu'aux plus petites choses et aux moindres circonstances, en la manière qui est la plus avantageuse pour la gloire de Dieu et pour notre bien ? Oui, certainement. Cela étant ainsi, c'est donc une chose infaillible, que ce qui nous est arrivé est pour la plus grande gloire de Dieu et pour notre avantage.

« Quoi donc, nous affligerons-nous d'une chose en laquelle

1. *Œuvres complètes*, t. XI, p. 79 ssq.

2. *Ibid.*, p. 81.

Dieu est glorifié, et qu'il a faite par une bonté infinie vers nous? Consolons-nous donc, ma très unique Fille, et ne nous abandonnons pas davantage à la désolation; mais consolons-nous parce que nous savons que notre très cher frère du cœur, M. de Camilly, est du nombre de ceux qui verront la face du Père céleste, et qui l'aimeront et béniront éternellement.

« Réjouissons-nous aussi, ma bonne chère Fille, parce que cette vie est courte, et que bientôt, moyennant la divine miséricorde, nous verrons ce très aimé frère, et nous louerons éternellement avec lui la divine Bonté, pour toutes les faveurs qu'elle nous a faites. Obéissons à la voix du Saint-Esprit qui nous dit : *Pleurez un peu sur le défunt*, d'autant qu'il est en repos. Il parle de celui qui a vécu en la crainte de Dieu, tel qu'est notre cher défunt; car parlant du méchant, il dit : *Pleurez toujours*. Hélas! oui, il faudrait pleurer éternellement, et en larmes de sang, ceux qui n'ont pas vécu en chrétiens; mais au regard de celui qui a vécu et qui est mort chrétiennement, il faut faire ce que Dieu dit : *Pleurez un peu*.

« Je vous conjure donc, ma très chère et bonne Fille, de modérer vos larmes et de borner vos pleurs¹... »

M^{me} de Camilly tarda quelque peu à lui répondre, et le saint de s'en inquiéter :

« Que faites-vous, ma pauvre chère affligée, lui demandait-il le 8 novembre? Que faites-vous? En quel état êtes-vous maintenant? Ne tâchez-vous point de modérer votre douleur? Ecrivez-moi un peu vos dispositions, ma bonne chère Fille. Il me semble qu'il y a longtemps que je n'ai reçu de vos chères lettres. Je pense à toute heure à vous, ma très unique Fille, et je porte continuellement vos afflictions dans mon cœur.

« Mais si nous ne sommes pas maîtres de nos sens, dans une angoisse si amère, tâchons, ma très chère et bonne

1. *Œuvres complètes*, t. XI, p. 86 ssq.

Fille, d'élever souvent notre esprit vers notre Père céleste, pour lui dire ces saintes paroles que son Fils Jésus, notre chef très adorable, lui a dites dans la plus cuisante et pressante douleur qui fût ni qui sera jamais, et pour nous donner à l'esprit de soumission, de résignation et d'amour avec lequel ce divin Sauveur les a dites : *Pater, non meta, sed tua voluntas fiat.* Disons et redisons souvent ces sacrées paroles, comme aussi celles qui sont encore sorties du Cœur tout aimable et de la bouche adorable de ce même Jésus : *Ita, Pater, quoniam sic placitum fuit ante te.* Oui, mon très bon Père, qui faites toutes choses avec une sagesse et une bonté infinie, je veux tout ce que vous voulez, et je le veux parce que tel est votre bon plaisir. C'est vous qui m'aviez donné ce cher mari, c'est vous qui me l'avez ôté : votre nom soit béni ! Je vous le donne et vous le sacrifie de toute l'étendue de ma volonté, malgré tous les sentiments et répugnances de la nature, et je veux dire ce que l'une de vos petites servantes a dit autrefois dans une pareille occasion : que, puisque tel a été votre bon plaisir de l'appeler à vous, s'il ne fallait donner qu'un cheveu de ma tête, pour le ressusciter, je ne le donnerais pas, moyennant votre sainte grâce¹... »

Le saint pleurait encore la mort de M. de Camilly qu'un autre deuil vint le frapper au cœur :

« Je souffre beaucoup de douleur, écrit-il à M. Manchon, du décès de notre très bon M. de Camilly, et encore plus de celui de M. Le Mesle, l'un de nos meilleurs frères, des plus utiles et des plus affectionnés à notre Congrégation²... »

Et le triste nécrologe continue à s'allonger : le 27 décembre, M. Jourdan, un autre de ses fils, des plus aimés, lui est enlevé. Un nouveau cri de douleur s'échappe de son cœur blessé :

1. *Œuvres complètes*, t. XI, p. 89.

2. *Ibid.*, t. X, p. 447.

MA TRÈS CHÈRE ET BONNE FILLE,

« La divine volonté soit notre conduite en toutes choses, et notre unique consolation en toutes nos afflictions!

« En voici une qui m'est très sensible, et qui me cause une douleur extraordinaire¹; mais j'adore, je bénis, j'aime de tout mon cœur la très adorable et très aimable volonté de mon Dieu, qui nous doit être plus chère et plus précieuse infiniment que toutes les vies des anges et des hommes, si elles étaient nôtres.

« L'état de notre très aimé frère, M. Blouet, m'est encore une autre affliction qui me tient fort à cœur. Je le conjure de n'omettre rien de tout ce qu'il pourra faire pour sa santé²... »

A l'un de ses prêtres, auquel, presque dans les mêmes termes qu'à M^{me} de Camilly, il annonce la mort de M. Jourdan, le saint ajoute :

« ... Si je suivais mes sentiments, je crierais avec douleur et avec larmes : *Siccine separat amara mors?* Mais regardant la très sainte, très sage et très bonne volonté de Dieu, je crie du plus profond du cœur : *Ita, Pater juste; ita, Pater optime, quoniam sic placitum fuit ante te*³. »

En 1663, la mort creuse d'autres vides autour de lui, en le privant coup sur coup du Président de Langrie, auquel l'unissait la plus reconnaissante amitié⁴; et de M. Manchon, l'un de ses plus chers ouvriers de la première heure. Il a noté, en ces termes, dans son *Mémorial*, l'impression douloureuse que lui causa la disparition de ce dernier :

« En l'an 1663, Notre-Seigneur et sa très sainte Mère nous ont fait un très précieux don en nous donnant une grande

1. Il s'agit de la mort de M. Jourdan.

2. *Œuvres complètes*, t. XI, p. 91. A M^{me} de Camilly.

3. *Ibid.*, t. X, p. 447.

4. Costil, *Annales*, t. I, p. 375 ssq.

croix, avec la grâce de la prendre de leurs mains et de la porter avec une entière soumission à la très adorable volonté de Dieu. Ç'a été la mort de notre très cher frère, M. Manchon, qui est décédé à Rouen, le 6^e de février, avec les dispositions les plus saintes qui se puissent désirer¹... »

§ 2. Le saint ne goûta même pas l'austère consolation de pleurer en paix ceux que la mort lui enlevait. Pendant que les deuils se multipliaient autour de lui, un épouvantable orage, qui s'amoncelait depuis longtemps déjà, éclatait sur sa tête.

« Sur la fin de l'année 1659, lisons-nous dans son *Mémorial*, et dans le commencement de 1660, Dieu permit que je fusse méprisé, déchiré et calomnié extraordinairement : ce qui m'affligea néanmoins fort peu, et presque point, par une grâce spéciale de la divine Bonté, dont elle soit louée, et glorifiée à jamais...

« En l'année 1661 et 1662, continue-t-il, Dieu me fit la grâce de me donner plusieurs grandes afflictions, partie par les médisances et calomnies du monde, partie de la part de personnes qui m'étaient fort chères, et qui me causèrent, durant plusieurs mois, des douleurs et des angoisses les plus sensibles que j'aie jamais souffertes en toute ma vie². »

L'exposé pur et simple de l'ensemble des faits auxquels se rapporte ce double passage du *Mémorial* en sera le meilleur commentaire.

A plusieurs reprises, déjà, nous avons signalé l'antagonisme irréductible qui opposait le P. Eudes et les Jansénistes. Au fond des difficultés sans nombre qui lui étaient suscitées à Rome, à Paris et à Caen, nous avons pu surprendre assez facilement la main de ces sectaires travaillant dans l'ombre à contrarier tous ses projets. Cependant, jusqu'à l'époque où nous sommes arrivés, seuls des engagements

1. *Œuvres complètes*, t. XII, p. 122.

2. *Ibid.*, t. XIII, pp. 120, 121.

partiels avaient été livrés de part et d'autre. A partir de 1660, les Jansénistes lèvent le masque, et déclarent à celui qu'ils considéraient comme leur ennemi juré, une guerre ouverte, impitoyable et meurtrière.

Leur adversaire, le saint l'était assurément. « Intraitable sur la doctrine, il prie pour ceux qui sont entachés de cette erreur, mais il les pourchasse; il interdit à ses prêtres toute communication avec eux, car ils sont une cause d'infection pour l'âme : *sermo eorum ut cancer serpit*¹. » Il déclare qu'il leur est plus opposé « que le feu n'est contraire à l'eau »; qu'il est aussi éloigné du Jansénisme « que le ciel l'est de l'enfer² ». La vue d'un Port-Royaliste avéré lui fait perdre son sang-froid³. Il ameute contre lui les puissances, notamment la reine mère⁴. Un de ses adversaires, Hermaut, raconte comment, en septembre 1660, le P. Eudes prêcha devant elle : « Ayant pris le Saint-Sacrement à la main, et adressant son discours à cette princesse, il la loua de son zèle d'avoir si bien commencé d'extirper la nouvelle hérésie, et l'exhorta à continuer, avec toute la fureur d'un homme qui ne respire que la mort et le sang de ses propres frères, sans se mettre en peine d'attirer sur soi les supplices dus à ceux qui ne font nulle conscience d'accabler les innocents⁵. » On a pu dire⁶ avec raison, je pense, que le P. Eudes était « l'homme du monde que les novateurs haïssaient le plus⁷ ».

1. Boulay, t. III, pp. 255, 268; Costil, t. I, p. 337; *Œuvres complètes*, t. X, p. 425.

2. Costil, t. I, pp. 337, 338.

3. Montigny, pp. 571, 575.

4. *Ibid.*, pp. 359, 362.

5. Hermaut, *Mémoires*, iv, p. 481.

6. Montigny, pp. 549, 550, 553, 554.

7. Souriau, *Le Mysticisme en Normandie au XVII^e siècle*, p. 161 ssq. M. Souriau nous permettra-t-il de signaler la légère méprise qu'il a commise quand, dans son ouvrage si intéressant et si fortement documenté, il a cru pouvoir écrire : « J'ai poussé jusqu'à la minutie le souci de reprendre leurs habitudes d'esprit, leurs modes, jusqu'à leurs manies, disant comme eux « Monsieur Eudes » (p. 31). Le même souci, poussé également jusqu'à la minutie nous force à dire qu'amis et adversaires du saint ne le désignaient autrement que sous le nom de « Père » Eudes. Sauf oubli de notre part, nous ne nous rappelons pas avoir rencontré un seul « Monsieur » Eudes, dans tous les documents que nous avons compulsés.

Une première escarmouche — on s'en souvient — avait mis aux prises le saint et le fougueux abbé d'Aulnay, Charles du Four¹, qui tenait absolument à le rendre responsable d'un prétendu affront qu'il aurait essuyé de la part des Ursulines. L'histoire, en toute cette affaire², se range facilement du côté de ces bonnes Mères qui « avaient préféré l'honneur de Dieu à leurs intérêts³ ». Les tribunaux de l'époque n'avaient pas rendu d'autre verdict. « La cause est entendue, conclut M. Souriau : les Ursulines l'ont emporté finalement devant la justice royale et devant la juridiction ecclésiastique. Par conséquent, le Jansénisme est battu avec Charles du Four... Reprenant la tactique des *Provinciales*, le Jansénisme va faire appel à un troisième pouvoir, en évoquant la cause devant l'opinion publique⁴. »

De récents événements qui s'étaient déroulés à l'Ermitage ne tardèrent pas à lui en fournir l'occasion.

Laissons M. de Bernières lui-même nous renseigner sur l'idée qui présida à la création du groupement connu sous ce nom, groupement dont il fut le fondateur, et, de son vivant, le chef incontesté : « J'ai trouvé, écrit-il à un ami, le 4 juillet 1645, cinq ou six personnes de rare vertu, et attirées extraordinairement à l'oraison et à la solitude, qui désirent se retirer dans quelque ermitage pour y finir leur vie... J'aurais grand désir de les y servir, puisque nous avons grand attrait à ce genre de vie qu'elles entreprennent sans vouloir se multiplier ni augmenter de nombre, même en cas de mort..... Tous esprits ne seraient pas capables de telles choses⁵... » L'idée n'avait pas tardé à prendre corps. Rien d'édifiant comme la vie menée par ces ermites modernes : « Je puis assurer avec sincérité, raconte M. Boudon, qu'ayant

1. Cf. ch. iv, 1, § 2, p. 145.

2. Fort bien racontée par M. Souriau, *op. cit.*, ch. vi : *du Four et les Ursulines*, p. 315 ssq.

3. *Vie de Jourdain de Bernières*, p. 139; ap. Souriau, *op. cit.*, p. 323.

4. Souriau, *op. cit.*, p. 332.

5. *Œuvres spirituelles*, t. II, pp. 53, 54; ap. Souriau, *op. cit.*, p. 200.

eu la grâce d'y passer deux ou trois mois, je n'y ai jamais ouï d'autres entretiens durant tout ce temps-là que ceux de l'oraison. L'on n'y parlait d'autre chose, et durant le temps de la récréation, aussi bien qu'en tout autre temps; et en vérité c'était la plus douce récréation de ce saint lieu; et ce qui est de merveilleux, c'est que l'on ne s'ennuyait jamais. L'on y passait les jours, les mois, et les années, en parlant toujours de la même chose, qui semblait toujours nouvelle; et c'est qu'elle tendait uniquement à Dieu seul, le seul lieu de notre véritable repos. Les discours du monde, les nouvelles de la terre n'y avaient aucun accès : il n'y avait aucun exercice particulier de piété réglé, parce que l'oraison perpétuelle en faisait toute l'occupation. L'on s'y levait de grand matin, et durant toute la journée, c'était une application continuelle à Dieu¹. »

Pareille sainteté de vie ne pouvait manquer de devenir rayonnante, de tracer un sillage lumineux que d'autres âmes se sentiraient portées à suivre. Aussi l'Ermitage devint-il bien vite une sorte de centre de ralliement vers lequel affluèrent sans tarder des personnages, illustres entre tous, par leurs éminentes vertus. Notre saint fut du nombre. Il trouva à l'Ermitage, pour ses idées et ses chères dévotions, un milieu des plus sympathiques et des plus accueillants. « Au début, écrit M. Souriau², on peut dire que Jean de Bernières est son plus ardent collaborateur; l'Ermitage préconise et répand les dévotions recommandées par le P. Eudes; c'est à l'Ermitage que Boudon, M^{sr} de Laval, Ango des Maizerets et d'autres deviennent fidèles à la fête du Saint Cœur de Marie³. M. de Bernières aide le Père de toutes les façons; il travaille à lui conquérir les bonnes grâces de son évêque, M^{sr} Servien, en faisant les frais d'une mission près de Bayeux⁴. Même en dehors du diocèse, il intéresse sa propre famille

1. Boudon, *Œuvres complètes*, t. II, p. 1314; ap. Souriau, *op. cit.*, p. 202.

2. *Op. cit.*, p. 159 ssq.

3. Boulay, t. III, p. 211.

4. Boulay, t. III, p. 149.

aux missions du P. Eudes¹. Il l'encourage dans son projet de création de séminaires, dans l'établissement d'une société de prêtres s'unissant à cet effet². Il ne craint pas de se compromettre en favorisant une œuvre qui excite un instant la défiance et la jalousie du Roi par son obéissance sans réserves au Saint-Siège³. Il donne un soleil d'argent au Séminaire de Caen, un encensoir à celui de Coutances, un encensoir encore à la chapelle du Saint Cœur de Jésus et de Marie de Coutances⁴. Il donne au P. Eudes quinze cents livres pour une maison destinée au Séminaire de Rouen⁵. C'est toujours à M. de Bernières que le P. Eudes s'adresse en toute confiance. Le 2 septembre 1643, il lui demande de l'aider à bâtir une maison de retraite pour les femmes repenties⁶. Leur projet prend corps au cours d'un pèlerinage où se trouvent M. et M^{me} de Camilly, M^{me} d'Acqueville, M. de Bernières et le P. Eudes⁷. Tous collaborent, mais c'est toujours M. de Bernières qu'on met en avant quand il s'agit de surmonter un obstacle sérieux. Les échevins s'opposent-ils à ce que cette nouvelle communauté s'installe sur le quai du port? C'est M. de Bernières qu'on charge de voir les principaux magistrats individuellement, et sa mission réussit à merveille⁸. Le P. Eudes va-t-il à Paris solliciter pour sa Congrégation? M. de Bernières met à sa disposition les influences dont il dispose : son directeur, le P. Jean-Chrysostome, fait bon accueil au P. Eudes, et le met en rapports avec M. Vincent⁹. Et, de loin, M. de Bernières le suit, non seulement par sa pensée, mais par ses prières¹⁰. »

1. Boulay, t. I, p. 234.

2. *Ibid.*, t. I, p. 378.

3. Montigny, pp. 731, 732.

4. Adam, *op. cit.*, p. 202.

5. Costil, *Annales*, t. I, pp. 305, 306.

6. Martine, t. II, p. 125. Cf. de Formigny de La Londe, *Opinion définitive de D. Huet sur le P. Jean Eudes*, Caen, Domin, 1869.

7. Costil, *Annales*, t. I, p. 57; Martine, t. II, pp. 127, 202, 203.

8. *Œuvres complètes*, t. X, pp. 518, 519; Martine, t. II, p. 195.

9. Boulay, t. II, pp. 66, 67.

10. Montigny, pp. 158, 159.

Tout alla de charme du vivant de M. de Bernières, malgré certaine divergence d'idées, ou plus exactement de méthode, qui semble bien s'être produite entre les deux amis¹. La mort de M. de Bernières précipita les événements. Les Jansénistes prisèrent fort peu l'épithaphe légèrement dithyrambique, il faut l'avouer, placée sur sa tombe²; et ils en profitèrent pour attaquer vivement sa mémoire. Ses disciples ressentirent vivement ces attaques; et de regrettables manifestations s'ensuivirent que leurs adversaires exploitèrent habilement. Nous

1. Souriau, *op. cit.*, p. 160. Nous n'avons pas à instruire le procès doctrinal de M. de Bernières. Sans doute, on peut invoquer contre lui le double fait que sa doctrine a suscité de vives critiques de la part de Bossuet, et que, d'autre part, son *Chrétien Intérieur* a été condamné par l'Inquisition Romaine. Jusqu'où s'étend cette condamnation? Atteint-elle les écrits de M. de Bernières en eux-mêmes, ou bien en raison de leur inopportunité? Nous ne sommes pas en mesure d'élucider ce point. Quant au jugement de Bossuet en l'espèce, nous avouons — *salva reverentia* — qu'il ne nous impressionne pas outre mesure. Le P. Longhaye, au tome III de son *Histoire de la Littérature française*, p. 357, note que dans la controverse si aiguë du quiétisme : « la doctrine de Bossuet ne fut pas exempte d'erreur ». Bossuet n'aurait-il pas englobé dans le même *odium theologicum* Fénelon, Molinos, M^{me} Guyon, Bernières? Nous ne sommes pas éloigné de le croire. Toujours est-il que, si nous en croyons un critique très informé de ces problèmes et des querelles du quiétisme, le *Chrétien Intérieur* serait « un traité complet du plus parfait ascétisme » (Abbé Cagnac, *Fénelon*, p. 34). Voici encore le témoignage d'un des maîtres contemporains les plus autorisés, M. Sandreau : « Un savant consultant du Saint-Office, le P. Pie de Langogne, qui devint plus tard M^{re} Sabadel, m'a raconté avoir cherché dans les archives du Saint-Office, et lu le rapport de l'examineur qui conclut à la condamnation du *Chrétien Intérieur*... Le livre contenait en effet quelques inexactitudes de doctrine, mais de nos jours, m'assurait l'éminent religieux, des erreurs si légères n'entraîneraient pas la condamnation. Ainsi furent prohibés, pendant l'ardente réaction anti-quiétiste du dernier quart du xvii^e siècle, des ouvrages que les circonstances pouvaient rendre dangereux, parce que tout n'y était pas suffisamment pesé, bien que, composés par de vrais mystiques, ils donnassent d'excellents conseils, et qu'ils eussent pu faire beaucoup de bien; par exemple la *Règle de perfection* de Canfeld, le *Catéchisme spirituel* du P. Surin. » Sandreau, *La Vie d'union à Dieu, troisième édition*, p. 354.

2. Voici cette épithaphe : « *Eremita publicus, in divitiis pauper, in saeculo lampas ardens et lucens, in mundo degens extra mundum; suavis universis, non sibi: mortuus est antequam moreretur, crudelis et innocens sui homicida, ut totus Deo viveret; magistra Fide theologus, sine laurea doctor... Arcanorum Dei prodigis dispensator,... sine cucullo monachus, sine clastro regularis, sine ordinibus sacerdos, sine infula episcopus: coenobitis profuit... Titubantes in fide confirmavit, janseniae haereseos flagellum dirissimum... Pro inimicis tot hostes habuit quotquot odere Summum Pontificem ...* » *Athenae Normanorum*, t. I, p. 202; ap. Souriau, *op. cit.*, p. 342.

n'avons pas à entrer dans le détail de ce que l'on a appelé depuis « les scandales de Caen, Falaise, Argentan et Séesz ¹ ». Ils soulèvent un point intéressant d'histoire religieuse. Avec M. Souriau, nous pensons toutefois « que les naïfs manifestants de Séesz, d'Argentan, de Falaise et de Caen valent mieux que la réputation que leur ont faite les tenants plus ou moins avoués du Jansénisme. Polyeucte, lui aussi, commet à un certain moment des excès de zèle blâmés par Néarque; et peut-être vaut-il mieux au bout du compte, avoir trop de zèle que pas assez, quoi qu'en dise Talleyrand ² ».

Pourquoi faut-il que le nom du P. Eudes ait été mêlé, et avec insistance, à toute cette affaire, à laquelle, inutile de le dire, il était demeuré complètement étranger? N'importe, ses ennemis et ceux de l'Ermitage « veulent établir entre eux la plus étroite solidarité, pour qu'aucun de leurs coups ne soit perdu,

1. L'histoire en est racontée tout au long dans Costil, *Annales*, t. I, p. 357; Martine, t. II, p. 64; Souriau, *op. cit.*, ch. VII : *La fin de l'Ermitage*, pp. 344 à 364. « Pour établir l'essentiel du sujet, note M. Souriau, *op. cit.*, p. 398, c'est-à-dire la valeur personnelle de MM. de Renty et de Bernières, l'activité sociale, la vie mystique de la Compagnie du Saint-Sacrement de Caen, et de l'Ermitage, les documents sont à peu près suffisants, à condition qu'on les critique de très près, surtout ceux qui viennent des Jansénistes. On ne l'a pas toujours fait. C'est ainsi qu'on est surpris de voir l'abbé Laffetay prendre pour argent comptant toutes les assertions du pamphlet de du Four. Il n'est pas d'ailleurs le seul. Il nous faut aussi écarter les *Mémoires* d'Hermaut, ou tout au moins savoir ce qu'ils valent. »

2. Souriau, *op. cit.*, p. 360. Qu'on nous permette de citer en note les remarques suivantes de Boudon. « qui n'approuvait pas toutes ces équipées » (Souriau, *op. cit.*). « Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'il n'y en a pas eu un seul de toute cette troupe, je parle de ceux qui avaient demeuré avec l'auteur du *Chrétien Intérieur*, qui se soit démenti de la pratique solide de la vertu. On les a vus, après cet emportement, exceller dans les plus sublimes vertus, tenir une conduite fort sage et très réglée, travailler pour le prochain avec des bénédictions surprenantes : il y en a qui ont beaucoup servi au gouvernement de plusieurs diocèses, dont on a pris les avis, et qui ont été consultés généralement avec des succès tout particuliers; il y en a qui sont morts dans une grande odeur de sainteté. » Boudon, *op. cit.*, t. II, pp. 1316, 1317). M. Boudon fait allusion ici aux frères Dudouyt, dont l'un, Jean, devint l'un des meilleurs collaborateurs de M^{sr} de Montmorency-Laval à Québec, et l'autre, Jacques, entra dans la Congrégation de Jésus et Marie, et mourut en odeur de sainteté au Séminaire de Rennes, dont il était supérieur. Sur Jacques Dudouyt, dit Jourdan, voir Migne, *Œuvres de Boudon*, t. II, col. 609; Costil, *Fleurs de la Congrégation de Jésus et Marie*; Dom Lobineau, *Vie des saints de Bretagne*, t. V, édition Tresvoux.

mais au contraire ricoche de l'un sur l'autre, et blesse toujours deux fois¹ ». Dans l'occurrence, les coups lui tombèrent dru sur la tête. Quinze ans après les événements que nous venons de résumer, du Four s'acharnait encore à démontrer que le vrai coupable était le P. Eudes ; il le représentait attirant à lui « tous les visionnaires et tous ceux qui croient, ou font semblant de croire, que Dieu les conduit par des voies singulières et inusitées... ; les fous de cette espèce, ou bien les imposteurs s'adressent à lui plutôt qu'à tout autre... Je ne veux rien dire ici de la direction qu'il a eue de plusieurs hommes visionnaires... On y peut ajouter quelques dévots de la cabale de l'Hermitage de Caen, entre lesquels étaient ces fanatiques qui coururent les rues et firent tant de scandale à Caen, à Argentan et à Sées². »

Le saint laissa passer l'orage avec sa sérénité habituelle et son abandon à la divine volonté :

« Les grands chiens de ce pays n'ont ni mordu ni aboyé, que je sache, le petit chien blanc aux oreilles noires, écrit-il de Rouen à M. Blouet de Camilly. Mais à Caen on le mord, on le déchire et on le met en pièces, pour le sujet que vous savez. Il appartient à un maître qui saura bien le défendre comme il lui plaira. S'il prend plaisir à le voir houspiller et dévorer, *fiat ! fiat !* J'espère néanmoins qu'il défendra son pauvre petit chien, et qu'il lui donnera la force de mordre, d'égorger et de faire mourir les ennemis de son Maître, qui sont les péchés des hommes³. »

Cependant, sa qualité de supérieur et de fondateur lui imposait le devoir de séparer nettement sa cause de celle des quelques jeunes gens de l'Ermitage compromis dans les récentes équipées. Une lettre adressée au supérieur de Coutances, pour le féliciter d'avoir refusé d'admettre dans son séminaire d'anciens membres de ce groupe, ne laisse aucun doute sur sa pensée :

1. Souriau, *op. cit.*, p. 162.

2. *Lettre à un Docteur*, pp. 45, 46.

3. *Œuvres complètes*, t. X, pp. 435, 436.

« Vous avez très bien fait de ne pas les recevoir chez vous ; car nos bienfaiteurs font courir ici, secrètement, un imprimé qui porte malicieusement que j'étais le directeur de l'Ermitage, et d'autres disent que ceux qui ont fait ces folies dans les rues de Caen, et ailleurs, étaient des nôtres... La source de semblables tromperies est la vanité, laquelle étant entrée une fois dans un esprit, n'en sort que très difficilement et très rarement : c'est ce qu'une personne de piété avait dit plusieurs fois à M. de Bernières, que autant d'âmes il mettait dans la voie de l'oraison passive (car c'est à Dieu à les y mettre) il les mettait dans le chemin de l'enfer¹. »

Loin de ralentir le zèle du saint, toutes ces épreuves semblent l'avoir stimulé. Cette période compte parmi les plus remplies de sa vie, tant les travaux les plus divers s'y succèdent sans interruption. A la parcourir du regard, on éprouve l'impression que, plus il approche du terme, plus aussi se multiplie et s'amplifie ses rêves apostoliques : toutes les catégories de fidèles continuent à bénéficier largement de son ardeur à procurer leur perfection, en même temps que l'extension du règne de Jésus-Christ. Plus que jamais, le peuple chrétien se presse autour du missionnaire aimé pour son désintéressement, son irrésistible sincérité. Aussi parcourt-il, avec un succès toujours croissant, les diocèses de Coutances, Châlons, Meaux, Bayeux, Evreux, Rouen et Rennes². Partout

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 439. Que la personne de piété dont il est question dans cette lettre soit Marie des Vallées, nous n'en saurions douter, en rapprochant ce qui y est dit de ce que la pieuse voyante dit elle-même de la contemplation. Cf. Manuscrit de Québec, liv. IX, ch. vi, art. II.

2. Voici, dans l'ordre chronologique, tel que nous le donne le *Mémorial*, la liste des différentes missions prêchées par le saint, durant toute cette période : 1663, Saint-Germain-la-Campagne, diocèse de Lisieux; l'Etanville, diocèse de Bayeux ; Saint-Lô, diocèse de Coutances ; 1664, Meaux ; Ravenoville, Cretteville-en-Beauptois, diocèse de Coutances ; 1665, Granville, diocèse de Coutances ; Châlons-sur-Marne ; 1666, Caen ; Mesnil-Durand, diocèse de Lisieux ; Cérisy-Montpinchon, diocèse de Coutances ; Château de Caen, pour les soldats ; Saint-Eny, diocèse de Coutances ; 1667, Evreux, Besneville, Percy, Brucheville, diocèse de Coutances ; Rouen ; Marigny, diocèse de Coutances ; 1668, Carentan ; Montfarville ; Plessis ; Montsurvent ; Cenilly et Quettehou, diocèse de Coutances ; 1669 : Rennes ; 1670, Fougères.

sa parole embrasée produit les mêmes fruits de conversion et de salut. Et afin de rendre plus durables dans les âmes les salutaires impressions qu'elles ont recueillies de son passage, il recourt une fois de plus à sa plume, toujours prête elle aussi, à répandre la lumière dans les esprits, et la chaleur dans les cœurs. Il publie donc, vers cette même époque, deux opuscules débordants de piété, de doctrine et d'onction : les *Méditations sur l'Humilité* et les *Entretiens de l'âme chrétienne avec son Dieu*¹. Simultanément, il poursuit activement la fondation des Séminaires, et il ajoute à ceux que sa Congrégation dirigeait déjà, ceux d'Evreux (1667), et de Rennes (1670)². Entre temps, il trouve encore le moyen de dédier, en 1666, « à tous les missionnaires », l'un de ses meilleurs ouvrages, *Le bon Confesseur*³, et, en 1668, aux ecclésiastiques vivant en communauté, un *Manuel de Piété*⁴, d'autant plus précieux qu'il contient, sous sa forme définitive, le code pratique de la vie spirituelle telle que lui-même l'envisageait.

II

§ 1. Avec 1670 s'ouvrent les années que nous avons appelées celles du « sommet du Calvaire » ; c'est encore du *Mémorial*, fidèle interprète des pensées intimes du saint, que nous nous inspirons, en les désignant de la sorte :

« En cette même année (1670), il a plu à Notre-Seigneur me favoriser de plusieurs bonnes croix, dont il soit béni éternellement, et qu'il me fasse la grâce de pouvoir dire éternellement : *Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini*.

« ... En cette même année (1671) les croix m'ont toujours accompagné partout. Grâces éternelles en soient ren-

1. *Œuvres complètes*, t. II.
 2. Ch. IV, p. 149 et 151.
 3. *Œuvres complètes*, t. II.
 4. *Ibid.*, t. V.

dues au très aimable Crucifié, et à sa très sainte Mère et la mienne.

« En l'année 1672, j'ai presque toujours été dans les croix, parmi lesquelles la divine Bonté m'a fait tant de grâces que je pourrais dire : *Repletus sum consolatione, superabundo gaudio in omni tribulatione mea. Circumdederunt me canes multi, etc. Pater, dimitte illis.*

« ... Sur la fin de cette année 1673, et sur le commencement de la suivante, 1674, la divine Providence m'a favorisé de plusieurs grandes tribulations, et plus grandes encore que toutes les précédentes...

« Dans les années 1675 et 1676, notre très aimable Crucifié m'a honoré de plusieurs grandes croix, ayant permis qu'on ait publié contre moi, presque par toute la France, des libelles diffamatoires, pleins d'injures atroces et de calomnies, m'accusant d'un grand nombre d'hérésies, dont, grâces à Dieu, je suis très éloigné; mais tout cela s'en est allé en fumée¹... »

L'année 1670 débuta par une contrariété que le saint ressentit vivement. La mission de Rennes l'avait mis en relations avec une âme d'élite, qui, par des circonstances vraiment extraordinaires, avait établi, dans cette ville, une maison de pénitentes sur le modèle de celle de Caen : nous voulons parler de M^{lle} Marie Heurtaut, connue, depuis, dans l'Ordre, sous le nom vénéré de Marie de la Trinité. L'historien de Notre-Dame de Charité a pu écrire d'elle que, « si elle était née vingt ans plus tôt, et que le P. Eudes eût eu le bonheur de la rencontrer, elle eût pris facilement, dans l'Institut, la place des illustres coopératrices des saints, dans leurs fondations monastiques² ». Des grâces et des épreuves peu communes³, signes ordinaires des desseins particuliers de Dieu sur une âme, avaient marqué sa vie jusqu'au moment

1. *Œuvres complètes*, t. XII, *Mémorial*, par. 92, 93, 94, 98, 99.

2. Ory, *op. cit.*, p. 292.

3. *Ibid.*, p. 289¹ et 289.

de sa rencontre avec le saint. A l'époque où elle se produisit, une réputation de sainteté, confirmée par de merveilleux prodiges¹, s'attachait à la personne et à l'œuvre de la pieuse fondatrice. Sa première entrevue avec le P. Eudes fut décisive; avec la direction de sa vie, elle lui abandonna pratiquement aussi celle de son œuvre, s'en remettant à sa prudence et à son savoir-faire d'en assurer l'existence, et d'en procurer le développement.² D'accord avec M. de La Vieuville, évêque de Rennes, le saint s'entremet, auprès du Monastère de Caen, pour en obtenir des sujets en faveur du Refuge de Rennes. Loin de trouver dans la prieure d'alors, la Mère Marie du Saint-Sacrement, l'appui qu'il aurait souhaité, il se heurta, de sa part, à une opposition, qui, pour être adoucie dans la forme, n'en était pas moins réelle, et bien pénible pour lui. Manifestement la lettre suivante contient des reproches à peine déguisés, des plaintes affectueuses à demi voilées :

« ... Je suis surpris de ce que vous m'écrivez qu'on ne peut pas envoyer ici de nos sœurs sitôt. D'où vient cela, ma chère Fille? Est-ce qu'il ne s'en trouve point qui veulent venir? Je ne puis croire que les Filles de la Charité aient si peu d'amour pour Dieu, et si peu de charité pour des âmes qui ont coûté le précieux sang de son Fils.

« N'est-ce point qu'elles ont quelque peine au sujet de la supérieure d'ici? Mais ce n'est que charité, douceur et bénignité.

« N'est-ce point que vous pensez qu'on vous demandera la dot ou la pension, ou les frais de voyage de celles qui viendront? Mais je vous donne parole qu'on ne vous demandera rien de tout cela. Il y a une Présidente qui offre son carrosse pour les apporter. Quand elles seront ici, si elles ne se trouvent pas bien, elles pourront s'en retourner; et tandis qu'elles y demeureront, votre maison sera déchargée de la

1. Ory, *op. cit.*, p. 300.

2. *Ibid.*, p. 302.

nourriture et entretien de deux filles, et elle sera aussi fortifiée par l'union qui s'y fera de cette maison, et ce sera une disposition pour d'autres établissements de l'Institut.

« Enfin, je ne sais pas d'où vient cet obstacle et ce délai; mais je sais bien que le démon qui enrage contre les communautés qui sont employées pour le salut des âmes, fera tout ce qu'il pourra pour empêcher ce dessein, et pour en différer l'exécution, parce qu'il sait bien que, quand nous serons partis d'ici, il lui sera facile d'y mettre obstacle.

« Mais pourquoi, ma chère Fille, faites-vous la réservée avec moi, qui n'ai point d'autre intention que la gloire de Dieu, le salut des âmes et l'avantage de votre maison? Que ne me dites-vous simplement à quoi il tient, afin que je tâche de lever cet empêchement? Vous me le pouvez dire aussi sûrement par écrit que de bouche, car les lettres de la poste ne se perdent jamais¹... »

La Mère Marie du Saint-Sacrement, pour des motifs à nous inconnus, s'obstina dans son refus. Les désirs du saint ne se réalisèrent que deux ans plus tard, devant de nouvelles instances de M. de La Vieuville, auprès de M. de Nesmond. L'adjonction à l'œuvre encore chancelante du Refuge de Rennes, de deux religieuses de grande vertu, les Sœurs Marie de Saint-Julien Le Blond et Marie-Angélique de Balde², lui donnèrent une puissante impulsion qui en assura l'avenir.

Le saint ne tint nullement rigueur à la Mère Marie du Saint-Sacrement de son manque d'empressement à correspondre à ses vues; à preuve, ce billet si cordial qu'il lui envoie au mois de janvier suivant :

1. *Œuvres complètes*, t. XI, p. 562.

2. Ory, *op. cit.*, p. 304. Nous taisons les fondations ou essais de fondations subséquentement entrepris par le monastère de Rennes : Hennebont et Guingamp ; aucun fait positif n'indique que saint Jean Eudes y ait été mêlé. L'histoire de ces monastères appartient à l'histoire générale de Notre-Dame de Charité. Une lettre du saint, de 1678 (?), à M^{me} d'Argouges, nous apprend l'existence d'un essai d'établissement à Paris de Notre-Dame de Charité; cet essai demeura infructueux : *Œuvres complètes*, t. XI, p. 122.

« Je vous remercie, ma très chère Fille, de votre charitable lettre. Mon cœur est trop à vous et à votre communauté pour vous oublier devant Dieu; c'est ce que je ne fais ni ferai jamais. Je vous porte toujours, et toutes mes chères filles, au saint autel, et dans toutes mes autres chétives prières. Je vous prie de les en assurer. Je les salue toutes en général et en particulier, et supplie Notre-Seigneur et sa très sainte Mère de vous combler toutes de leurs plus saintes bénédictions, et de nous faire la grâce d'employer cette nouvelle année comme si ce devait être la dernière de notre vie, et comme si nous n'avions plus que celle-là pour aimer notre très aimable Jésus et sa très chère Mère et la nôtre, et pour réparer les manquements que nous avons commis par le passé en leur amour et en leur service¹... »

§ 2. Dans l'intervalle, comme nous le savons déjà², il avait goûté l'immense consolation de voir sa chère dévotion envers le Cœur de Jésus, franchir une des plus importantes étapes de son développement, par suite des différentes approbations qu'il avait obtenues pour son office du Sacré-Cœur. Le jour n'était plus éloigné, où, usant des facultés que ces approbations lui conféraient, il célébrerait officiellement la première fête liturgique en l'honneur du Cœur divin de Jésus³.

Dieu lui ménagea, vers cette même époque, d'autres joies, également très douces, destinées à le préparer au redoublement d'épreuves qui s'apprêtaient à fondre sur lui, avec une violence inouïe. Nous avons déjà mentionné⁴ l'éclatante mission qu'il prêcha, en 1671, au château de Versailles, avec un zèle et une liberté apostoliques qui lui concilièrent l'estime et l'admiration du roi et de toute sa cour⁵. Son

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 565.

2. Cf. ch. VII, p. 275.

3. *Ibid.*, p. 275.

4. Cf. ch. IV, p. 171.

5. On peut juger à quel point le roi fut satisfait, et par son don gracieux de deux mille livres pour la construction de la chapelle du Séminaire de

éloquence avait été si goûtée, dans ce milieu frivole, que, deux ans après, (1673) à la prière de la reine, il revenait y faire entendre ces puissants et pressants appels au repentir et à la conversion. Ceux-ci furent compris, à en juger par ces deux lettres qu'il écrivit à M. de Bonnefond, durant la mission de Saint-Germain-en-Laye :

«... Sitôt que je fus arrivé, je saluai Leurs Majestés, Monseigneur le Dauphin et Monsieur, frère du Roi, qui me reçurent fort bien...

« M. Blouet prêche à six heures du matin avec M. de Launay, et M. Paillot fait le catéchisme à deux heures, où la Reine a assisté une fois. Pour moi, j'ai prêché tous les jours, au soir, avec autant de force que jamais, des choses fort touchantes. Grâce à Dieu, tout le monde témoigne en être fort content, et tous assurent que Leurs Majestés sont dans les mêmes sentiments, et la Reine me dit hier que je continuasse de prêcher encore tous les jours de cette semaine.

« Enfin tout le monde nous dit que le Roi et la Reine sont très contents¹. »

Le 21 avril, il écrit encore au même :

«... Hier la Reine vint ici aux Carmélites, pendant que j'étais à Montmartre : elle témoigna tant et tant de satisfaction de la mission et des prédicateurs, que cela ne se peut exprimer. Elle dit que les autres prédications n'étaient que des paroles, mais que celles-là pénétraient jusqu'au fond du cœur, que tout le monde en était touché, et qu'elle voyait du changement en la conduite du Roi. Priez Dieu qu'il bénisse nos petits travaux. Enfin elle fit paraître tant et tant de bonté, tant et tant d'amitié (ce sont les termes de notre bonne Sœur Thérèse, qui allumait le feu tant qu'elle pouvait) envers

Caen, et par la nomination de l'un des prêtres du P. Eudes, M. Hubert, au poste de chapelain de la chapelle royale. Il était même question d'adjoindre à ce dernier six autres prêtres de la Congrégation de Jésus et Marie, quand éclata la malheureuse affaire que nous allons raconter, et qui coupa court à ce projet. Cf. Boulay, t. IV, p. 206.

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 465.

le néant des néants, que cela n'est pas imaginable. Et elle recommanda instamment à la Sœur Thérèse de ne laisser point passer la journée sans me dire toutes ces choses. Bienheureux ceux qui sont aimés de la Reine du ciel ! »

Quand le saint écrivait ces lettres qui respirent l'intense satisfaction de l'ouvrier apostolique, en présence d'une riche et abondante moisson d'âmes, un orage terrible, à la veille d'éclater, grondait déjà au-dessus de sa tête.

Il avait réussi, par ses prières, à éloigner de ses épaules le lourd fardeau que la confiance de M. de Maupas, évêque d'Evreux, voulait y déposer, en l'appelant à partager avec lui, en qualité de coadjuteur, les soucis et les charges de l'administration diocésaine. Elles sont touchantes assurément les lettres, que, dans ces conjonctures, il adressa à ses enfants :

« Cette nouvelle, écrit-il à M. Mannoury, ne m'a pas causé la moindre altération, et parce que je suis persuadé que, quoi qu'on en dise, il ne sera rien de tout ce qu'on projette, et parce que si cela arrivait, ce serait assurément Dieu qui le voudrait ainsi. Dites-le bien à Monseigneur d'Evreux ; je ne veux point d'autre bénéfice que celui que mon Sauveur Jésus-Christ a choisi pour lui-même, c'est-à-dire sa croix. J'en ai eu jusqu'ici de toutes les espèces, et, par la grâce de Dieu, je n'ai point plié sous le fardeau ; mais pour cette nouvelle croix dont on me menace, je ne la crains point du tout. Je connais les hommes et je suis sûr que c'est celle qu'ils m'épargneront plus volontiers²... »

Et à M. de Bonnefond :

«... Dès que j'ai su la déclaration de Monseigneur d'Evreux, j'ai écrit à M. Mannoury que je ne voulais point d'autre bénéfice que celui que mon Sauveur a choisi pour lui, c'est-à-dire

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 466.

2. *Ibid.*, t. X, p. 463.

sa croix; que c'était là l'unique que je désirais, que j'embrassais et que j'aimais pour l'amour de ce très aimable Rédempteur, qui l'a préférée à tout ce que le monde estime et aime le plus; et que je le priais de faire cette déclaration à Monseigneur d'Evreux, et à Messieurs ses grands-vicaires. Je ne vois que des croix à monceaux sur ma tête, si la chose ne réussit pas; car pour les autres, c'est-à-dire celles qui sont attachées à une charge si éminente, je ne les crains pas tant, parce que je ne puis me persuader que la chose se fasse ¹... »

La Providence, semble-t-il, ne lui épargna cette croix supplémentaire que pour lui permettre de savourer, dans toute son amertume, celles qui « à monceaux » allaient désormais l'accabler.

§ 3. L'agitation créée autour des prétendus « scandales » de l'Ermitage, n'était calmée qu'en apparence. Le moindre incident rallumerait le feu qui couvait sous la cendre. Des difficultés ² survenues entre M. de Loménie, évêque de Coutances, et les directeurs du Séminaire de Valognes, fournirent aux Jansénistes l'occasion qu'ils attendaient pour porter au saint les coups les plus furieux. Au fond, l'évêque avait usé d'un droit indiscutable, et rempli un des devoirs de sa charge, en évinçant de l'un de ses séminaires un directeur dont il connaissait l'indignité; en lui en substituant un autre qui jouissait de sa confiance; et en appelant qui bon lui semblait au grand-vicariat du diocèse et à l'archidiaconat de Valognes. De plus, personne ne pouvait empêcher un professeur de cette maison d'offrir ailleurs ses services. Le parti janséniste ne l'entendit pas de la sorte. Il résolut, en conséquence, de venger l'affront dont il se jugeait atteint dans les mesures prises par l'évêque, sur le P. Eudes et sa Congrégation qui en avaient bénéficié, et qu'il se promettait de « couler à fond »

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 464.

2. Costil, *Annales*, t. I, p. 526 ssq. les raconte tout au long.

une bonne fois. La levée générale de boucliers qui s'ensuivit, et où tout le ban et l'arrière-ban de la secte donnèrent, n'eut pas d'autre motif.

Fut-elle le résultat d'un complot ourdi dans l'ombre, où un mode d'action savamment combiné aurait été arrêté? Nous sommes porté à le croire : l'attaque se produisit sur tous les fronts à la fois, avec une simultanéité et une violence qui ne s'expliquent bien que par l'existence d'un plan de combat habilement préparé. Des documents récemment mis au jour ¹, et composés en majeure partie de lettres échangées entre Caen, Paris et Rome, nous permettent de surprendre, partiellement au moins, le jeu des conspirateurs et leurs machinations ténébreuses.

Essayons de jeter un peu de lumière sur cette triste histoire, et de nous reconnaître dans l'enchevêtrement des événements auxquels, avec un synchronisme parfait, le saint fut mêlé à Rome où ses adversaires exploitaient habilement contre lui les intérêts d'une société, celle de la Mission, avec laquelle il avait entretenu, jusque-là, les meilleures relations; à Paris, où des manœuvres malhonnêtes lui aliènent la faveur royale; à Caen où, pour la seconde fois, on essaie de soulever contre lui les passions populaires.

Nous avons précédemment raconté ses efforts infructueux pour obtenir l'approbation de Rome en faveur de sa Société. Il n'avait pas, pour autant, abandonné la partie. En sous-main il prépara une reprise des négociations, comme l'attestent les lettres si flatteuses que lui délivrèrent le nonce de France (1668), et M. de Maupas (1671) ², et les démarches entreprises, en son nom, par un certain M. Paturel, expéditionnaire en cour de Rome ³. Malgré toutes les recomman-

1. Boulay, t. IV, pp. 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 328, 329; appendice, p. 45 ssq. donne de copieux et intéressants extraits de toute cette correspondance exhumée des Archives Nationales : M. 388 : Oratoire. Lettres.

2. Le texte de ces lettres se trouve dans Costil, *Annales*, t. I, p. 483.

3. Boulay, t. III, p. 269.

dations¹ qui les appuyaient, ces démarches n'aboutissaient pas. Aussi le saint fondateur résolut-il de tenter un nouvel effort, en envoyant M. de Bonnefond plaider sa cause auprès du Saint-Siège. Celui-ci quitta Paris le 5 juin 1673, abondamment pourvu d'attestations élogieuses de tout genre. Nous ne le suivrons pas à travers les étapes du long voyage qu'il accomplit en pieux pèlerin, profitant de toutes les occasions pour satisfaire sa dévotion². Son premier soin, arrivé à Rome, fut de s'aboucher avec l'agent qui, jusque-là, avait traité les affaires du P. Eudes. Les nouvelles qu'il en obtint n'étaient pas des plus encourageantes³. Tant de calomnies avaient été débitées, même à Rome, sur le compte du saint et de sa Congrégation⁴, que leur cause semblait d'avance bien compromise. Le dévouement de M. de Bonnefond, loin d'en être refroidi, n'en fut que stimulé. Il se mit immédiatement à l'œuvre : visites chez celui-ci, antichambres chez celui-là ; exhibition de ses lettres de recommandation ailleurs ; remise à leurs destinataires des documents dont il était chargé : rien ne le rebuta. Tout cela lui valut force amabilités et bonnes paroles, cette eau bénite de cour que l'on prodigue aux sollicitateurs malheureux, et dont il ne fut pas dupe. De bonne heure il avait recueilli l'impression que le P. Eudes et sa Congrégation étaient, auprès des Congrégations romaines, l'objet d'une formidable opposition, provenant apparemment de Messieurs de Saint-Lazare, dont Oratoriens et Jansénistes avaient su se ménager l'alliance.

Un léger conflit d'intérêts, au sujet d'une donation, connue sous le nom de donation Traversay⁵, avait créé entre le saint et ces Messieurs, un certain malaise que ses ennemis, toujours aux aguets, utilisèrent sans scrupule.

1. Boulay, t. III, p. 219.

2. Nous renvoyons au journal de route qu'il a rédigé à l'intention de son supérieur : Martine, t. II, p. 305 ; Costil, t. I. p. 575 ssq.

3. Martine, t. II, p. 306.

4. *Ibid.*

5. Cf. Costil, t. I, p. 558 ssq.

Les Prêtres de la Mission étaient d'autant plus redoutables qu'ils disposaient de l'oreille de l'ambassadeur français, personnage fort influent, en raison de sa mission officielle, de ses attaches de famille, et de ses multiples relations officieuses. De plus, ils présentaient contre la confirmation de la Congrégation du P. Eudes des objections qui impressionnaient fortement les cardinaux chargés de l'étude de la question. M. de Bonnefond n'épargna rien pour fournir en particulier à ces derniers les explications nécessaires. Il n'avancait pas. De guerre lasse, il se décida à leur présenter un mémoire justificatif en bonne et due forme. Il en récolta quelques bonnes paroles de plus, et ce fut tout. Puis, comme il croyait toucher au terme de ses laborieuses démarches, un contretemps imprévu lui survint : la composition de la Commission cardinalice, chargée de statuer sur son sort, ayant été modifiée, la réunion en fut renvoyée aux calendes grecques¹. Tout son travail d'approche devenait pratiquement inutile. Au milieu de tous ces ennuis, il reçut ce mot d'encouragement du saint fondateur :

« Je supplie toujours la divine Bonté d'anéantir entièrement notre petite Congrégation, si elle n'est pas pour sa plus grande gloire, embrassant de tout mon cœur toutes les mortifications et humiliations qui m'en pourraient arriver. Grâce à mon Sauveur, il me semble que je n'ai point d'autre désir dans le fond de mon âme, que de chercher en tout ce qui lui est le plus agréable. Prenons courage et réjouissons-nous de deux choses qui devraient nous faire mourir de joie. La première, que tous les ennemis de notre grand Dieu n'empêcheront jamais qu'il ne soit ce qu'il est. *Scitote quoniam Dominus ipse est Deus*, dit le Prophète; et la très sainte Mère de Dieu : *Exsultavit in Deo salutari meo*. La seconde, que toutes les puissances de la terre et de l'enfer ne peuvent jamais apporter aucun obstacle à notre grande et

1. Costil, *Annales*, t. I.

unique affaire qui est de servir et d'aimer notre très adorable Jésus et sa très sainte Mère. Perdons plutôt tout que de perdre un seul grain de la confiance que nous devons avoir en leur incomparable bonté pour notre Congrégation, dont ils nous ont donné tant de preuves.

« Nous n'avons jamais fait aucune affaire qui n'ait été accompagnée de quelque croix, qui est le caractère de toutes les affaires de Dieu; plus elles sont traversées, plus elles portent de fruits et de bénédictions. J'en espère beaucoup de cette affaire, puisqu'il y a tant de difficultés. J'espère de la bonté de Notre-Seigneur et de sa très sainte Mère qu'ils lèveront ces obstacles. Enfin, mon très cher Frère, si dans les œuvres de Dieu on se rebutait facilement pour les obstacles et difficultés, on ne ferait jamais rien. Quand vous aurez tout fait ce qui se pourra faire, si vous ne gagnez rien, je serai aussi content, Dieu aidant, comme si tout était fait. Car qu'est-ce que je cherche? Est-ce mon intérêt et ma satisfaction? Nullement, grâces à Dieu, mais sa seule volonté ! »

M. de Bonnefond reprit immédiatement son ingrate et humiliante besogne de sollicitations. Hélas! il avait affaire à trop forte partie : une seconde fois, les menées de ses puissants adversaires réduisirent à néant toutes ses espérances. De nouveaux documents venus de Paris, dans lesquels apparaissait clairement la collusion des Lazaristes et des Oratoriens², empêchèrent les négociations pendantes d'aboutir. Comme il fallait s'y attendre, le mandataire du P. Eudes n'obtint de la Commission cardinalice qu'une réponse dilatoire³. Sur ces entrefaites, deux pièces de toute première valeur lui arrivèrent de Paris, datées, l'une du 12, l'autre du 20 janvier 1674⁴. Mais il était désormais trop tard pour s'en servir : la protection royale que l'une de ces lettres lui assurait en

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 467.

2. Costil, *Annales*, t. I, p. 582.

3. Costil, *Annales*, t. I.

4. Boulay, t. IV, p. 288.

cour de Rome, était, depuis, devenue illusoire, par suite de tout un concours de circonstances, qu'il nous faut maintenant raconter.

§ 4. Pendant qu'à Rome se déroulaient les événements dont on vient de lire l'exposé, en France, les adversaires du saint n'avaient pas non plus perdu leur temps. Une chance inespérée les avait même favorisés : un document, en apparence des plus compromettants pour le saint, leur était tombé entre les mains, et d'instinct, leur haine clairvoyante aperçut immédiatement tout le parti à en tirer.

Que valait au juste ce document accusateur? Le lecteur n'a pas oublié la mission de M. Boniface à Rome. Cet excellent prêtre avait assurément mis au service du P. Eudes toute sa bonne volonté, sinon, toute son intelligence. Toujours est-il que, dans son grand désir de procurer le triomphe des intérêts à lui confiés, il avait commis l'imprudence de déposer au secrétariat de la Congrégation des Évêques et Réguliers, la malencontreuse supplique suivante :

« Très Saint Père,

« Il s'est érigé en France une Congrégation de prêtres séculiers qui a eu l'avantage d'être approuvée de quelques évêques, et mérité l'honneur d'être recommandée par le Roi très chrétien. Elle travaille ainsi avec zèle et application à se perfectionner et à procurer le salut du prochain, depuis vingt ans ou environ, et demande avec instances que le Saint-Siège apostolique veuille bien lui faire la grâce de confirmer sa manière de vivre. Mais comme il n'arrive que trop souvent que diverses hérésies, qui paraissent successivement dans des temps différents, viennent à corrompre des communautés ecclésiastiques, et les portent, sous le spécieux prétexte de la vérité, à calomnier le Souverain Pontife, qui est le vicaire de Jésus-Christ, et à résister ouvertement à ses décisions, cette même Congrégation, qui souhaite ardem-

ment de voir ses membres toujours unis à l'Église romaine, par un lien indissoluble, vous demande qu'il lui soit permis de faire vœu, dont personne ne la puisse dispenser, d'être soumise et de défendre toujours l'autorité du Souverain Pontife, même dans les choses qui pourraient souffrir du doute¹. »

Le P. Eudes n'avait nullement été mis au courant de cette intempestive et extraordinaire démarche; et le bon M. Boniface, de son côté, était loin d'en soupçonner les conséquences. Cette pièce dormait tranquillement dans le silence et le secret des archives où elle était venue se perdre, quand, on ne sait trop comment², les ennemis du saint la découvrirent. Son cas était clair : manifestement il s'était rendu coupable d'un crime de lèse-majesté. Immédiatement, le document accusateur prend le chemin de Paris, où, aussitôt rendu, il est mis sous les yeux du Roi, accompagné des commentaires les plus propres à exciter l'ombrageuse susceptibilité royale. On sait combien Louis XIV était chatouilleux sur ses droits personnels et ceux de sa couronne. N'avait-il pas écrit au Pape Alexandre VII, quelques années auparavant, au sujet d'une difficulté survenue entre les deux cours : « Nous avons ordonné au Sieur de Bourlemont, auditeur de Rote, de savoir de Votre Sainteté, si elle veut approuver ce que cette soldatesque a fait, ou si elle a dessein de nous en faire une satisfaction proportionnée à la grandeur de l'offense, qui a non seulement violé, mais renversé indignement le droit des gens. Nous ne demandons rien à Votre Sainteté, en cette rencontre : elle a fait une si longue habitude de nous refuser toutes choses et a témoigné jusqu'ici tant d'aversion pour ce qui regarde notre personne et notre couronne, qu'il vaut mieux remettre à sa prudence propre ses résolutions, sur lesquelles les nôtres

1. La traduction que nous donnons de ce document est de M. Costil, *Annales*, t. I, p. 583. On en trouvera *ibid.* le texte latin.

2. Costil, *Annales*, t. I, p. 582.

se régleront¹... » Or, la malheureuse supplique exhumée par les ennemis du saint allait directement contre quelques-unes des prétentions les plus chères au gallicanisme royal. L'effet ne s'en fit pas attendre. Une lettre de M. de Mézeray, son frère, avertit le P. Eudes du coup qui le menaçait : « Il lui marquait, dit Martine, que Monsieur l'archevêque de Paris lui avait parlé de ladite supplique, que ses ennemis avaient mise entre les mains de Monsieur le Procureur général, et que le Roi en avait parlé en des termes très sérieux ; aussi qu'il eût à voir la conduite qu'il avait à tenir². » On conçoit la stupeur du saint, à la réception de cette lettre bien inattendue. Cependant l'affaire suivait son cours ; et quelques jours après, le Procureur général du Roi à Paris lui donnait avis d'avoir à s'expliquer sur cette fameuse supplique. Le saint répondit aussitôt à cette communication par un désaveu formel, protestant qu'il était demeuré complètement étranger à sa composition, et à sa présentation en cour de Rome³. Semblable déclaration aurait dû apaiser la tempête qui grondait autour de lui. Il n'en fut rien, par la malice de ses adversaires qui veillaient avec soin à l'entière réussite de leur infernale machination : à les entendre, le P. Eudes aurait aggravé d'un affreux parjure sa première faute⁴. En vain donc essaya-t-il de se justifier ; en vain recourut-il aux bons offices de ses amis ; en vain pressa-t-il M. de Bonnefond de multiplier à Rome les recherches pour tirer au clair cette triste histoire⁵ ; en vain produisit-il des déclarations réitérées de la part de

1. Bertrand, *Louis XIV*, p. 372. On aurait tort de ne juger Louis XIV que sur des actes de ce genre, tout blâmables qu'ils soient. Ils s'expliquent, en partie, par la conception qu'il s'était formée des obligations que Dieu lui avait imposées : « Comme Roi de France, son premier devoir était de faire les affaires de la France. Comme Roi très chrétien, il pensait que servir la France, nation très chrétienne, et Fille aînée de l'Eglise, c'était servir Dieu et l'Eglise elle-même. » (Bertrand, *op. cit.*, p. 374.)

2. Martine, t. II, p. 318.

3. Voir le texte de ce désaveu ap. Costil, *Annales*, t. I, p. 584 ; Martine, t. II, p. 318.

4. Martine, *op. cit.*, t. II, p. 319.

5. *Œuvres complètes*, t. X, p. 468.

M. Boniface¹, réduisant à néant les accusations faussement formulées contre lui; en vain, suprême tentative, s'adressa-t-il directement au Roi, dans un mémoire, où, après un historique succinct de ses négociations avec Rome, il protestait en termes émus et respectueux, de sa sincère loyauté à la personne et aux intérêts de Sa Majesté :

« Je proteste aux pieds de Votre Majesté, Sire, et devant Dieu, que cette supplique n'a jamais été présentée ni par mon ordre, ni avec mon consentement, que je n'ai jamais su ce qu'elle contient, et que le Sieur Boniface n'a jamais été de notre Congrégation. C'est un bon prêtre flamand qui a été parmi les Pères de l'Oratoire, dont il dit être sorti, parce que ces Pères lui avaient paru incliner à ceux qui ne condamnent pas assez le livre de Jansénius. Il est vrai que ce prêtre, étant à Rome, il y a treize ou quatorze ans, m'offrit ses services pour les affaires de notre Congrégation; mais il m'a donné un écrit par lequel il reconnaît par serment que je le priai de ne pas se mêler de nos affaires, et il paraît par deux suppliques que j'ai remises entre les mains de Monsieur l'archevêque, qui ont été présentées de notre part, que jamais nous n'avons ni désiré, ni poursuivi aucune chose qui ait rapport à cette supplique. Cela seul semble assez justifier nos intentions, et je ne puis concevoir quelle utilité ont pu retirer ceux qui nous sont opposés, de cette supplique qu'ils ont mise au jour, après avoir été enveloppée dans les ténèbres quatorze ans, et contre laquelle ils ne s'étaient point récriés dans ce temps-là, si ce n'est de trouver le moyen de me faire passer pour un imposteur; car elle ne pouvait leur porter aucun préjudice dans ce temps ici, puisque les dernières suppliques présentées de ma part n'avaient rien de pareil. Il y a donc apparence, qu'ayant, par quelques moyens qui me sont inconnus, découvert cette paperasse, et sachant d'ailleurs que j'étais fort opposé à ce qu'elle contenait, ils me

1. Le texte en est ap. Costil, *op. cit.*, p. 588; Martine, t. II, p. 321.

firent interroger brusquement, se doutant bien que je répondrais simplement, selon ma coutume et mes propres pensées, sans prévoir le piège que l'on me voulait tendre de rendre mon innocence suspecte par la supplique de M. Boniface.

« Ne permettez pas, Sire, que la bonne foi d'un prêtre septuagénaire, qui travaille depuis cinquante ans pour l'Eglise, demeure suspecte, ni qu'une Congrégation établie par des lettres-patentes du Roi, votre Père, de glorieuse mémoire, soit annulée. Dans les lettres d'établissement que nous a données ce grand Roi, il déclare qu'il emploierait volontiers sa vie pour l'accomplissement d'un si grand œuvre et qui pourrait apporter tant d'avancement à la gloire de Dieu. La Reine, votre mère, nous a toujours favorisés d'une puissante protection, et par les bontés de Votre Majesté, j'ai eu lieu d'espérer que Dieu lui destinait la fin d'un ouvrage commencé par ce grand prince et cette sainte princesse.

« Prosterné, Sire, aux pieds de Votre Majesté, je vous demande cette grâce. J'espère que Dieu, qui vous a donné un cœur si juste et si droit, vous rendra le protecteur de l'innocence.

« JEAN EUDES, prêtre missionnaire¹. »

L'heure du triomphe de « l'innocence » devait se faire attendre. Une lettre de cachet, signée de Colbert, lui enjoignait le 14 avril d'avoir à quitter immédiatement Paris, où l'avait amené le soin de sa défense. Il y répondit en ces termes :

« MONSEIGNEUR,

« Je reçus hier au soir une lettre de cachet qui me fut apportée de votre part, m'ordonnant de me retirer au Séminaire de Caen. Je me suis mis aussitôt en état d'obéir, et je sors présentement de Paris, pour aller attendre sur le chemin

1. Costil, *Annales*, t. I, p. 585 ssq. Martine, t. II, p. 319.

une chaise roulante qu'on doit m'envoyer d'Évreux, n'ayant pu trouver de place dans les coches, ni dans les carrosses, et mon âge ne me permettant pas d'aller à cheval, ni à pied. J'ai cru, Monseigneur, être obligé de vous rendre compte de ma ponctuelle obéissance et de vous protester que je suis, avec un profond respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

« JEAN EUDES, prêtre.

« Dimanche matin, 25 avril¹. »

Le saint a résumé ce cruel épisode de sa vie, dans ce paragraphe de son *Mémorial* :

« Sur la fin de cette année 1673, et sur le commencement de la suivante, 1674, la divine Providence m'a favorisé de plusieurs grandes tribulations, et plus grandes en quelque façon que toutes les précédentes. Car premièrement, afin de perdre entièrement notre Congrégation, on me mit mal dans l'esprit du Roi, en lui persuadant que j'avais fait des choses notables contre les intérêts de Sa Majesté, auxquelles je n'avais jamais pensé; et ceci m'avait été prédit un an ou environ auparavant. Secondement, afin d'empêcher que nous n'obtinssions du Saint-Siège, la confirmation de notre Congrégation, on envoya un écrit, de Paris à Rome, tout plein de calomnies et de faussetés contre nous². »

Pas un mot de récrimination ne s'échappe de son cœur blessé. Loin de là : les quelques lettres qui nous sont parvenues de lui, de cette époque tourmentée entre toutes, témoignent de son entier abandon à la divine volonté, de sa parfaite sérénité, et de son inaltérable confiance en la vertu vivificatrice et sanctificatrice de la croix :

1. Bibliothèque Nationale : Mss Mélanges Colbert, 168, p. 35; ap. *Œuvres complètes*, t. XI, p. 107.

2. *Œuvres complètes*, t. XII, p. 131.

« Priez Dieu pour moi, écrit-il à la Mère de Saint-Gabriel, car j'en ai un très grand besoin, étant plus chargé de croix que jamais. Mais le moindre de mes péchés en mérite mille fois davantage, et ma consolation est que Dieu est toujours Dieu, et qu'il tire toujours sa gloire de toutes choses et que toutes les puissances de la terre ne sauraient m'empêcher de faire mon unique affaire, qui est de servir et d'aimer mon très bon Sauveur, et ma très aimable Mère¹. »

Et à une autre religieuse de Montmartre, il écrit encore vers le même temps :

« Je demeurerais accablé sous le faix de mes souffrances, si Notre-Seigneur et sa sainte Mère ne me soutenaient; mais ils me donnent une force toute particulière, dont je vous prie de m'aider à les remercier. Aidez-moi aussi, je vous en conjure, à prier beaucoup pour mes bienfaiteurs, auxquels je suis très obligé de ce qu'ils me donnent de si précieuses occasions de pratiquer les plus belles vertus, spécialement l'humilité, la soumission à la divine volonté, l'amour de Jésus crucifié, et de sa très sainte Mère, aussi crucifiée avec lui². »

A ses enfants il prêche en des termes touchants l'abandon à l'action paternelle de la Providence :

« Gardons-nous bien, leur recommande-t-il, de perdre un seul grain de notre confiance; nous offenserions la puissance et la bonté infinies de notre très adorable Père et de notre très aimable Mère, si, après tant d'effets de leur incomparable charité, nous manquions de confiance en eux. Ils suscitent plusieurs personnes puissantes pour nous soutenir et nous défendre. J'espère que cette persécution est un dernier effort de la rage de l'enfer contre nous; vous ne sauriez croire combien de sortes de calomnies le démon répand de tous

1. *Œuvres complètes*, t. XI, p. 110.

2. *Ibid.*, t. XI, p. 111.

côtés contre moi. Mais, au milieu de tout cela, je chante de tout mon cœur :

- « Vive Jésus, mon seul désir !
- « Vive Jésus, tout mon plaisir !
- « Vive Jésus, mon doux Sauveur !
- « Vive Jésus, Dieu de mon cœur !
- « Vive la Reine de mon cœur !
- « Vive Marie, Mère d'amour !
- « Je veux chanter et nuit et jour
- « Les merveilles de son bon cœur¹. »

Un petit rayon de lumière vint de Rome, sur ces entrefaites, réjouir l'âme tout endolorie du saint :

« J'ai reçu, écrit-il à M. de Bonnefond, vos deux paquets, avec des indulgences pour les missions, qui m'ont donné une consolation indicible ; car jamais nous n'avions pu obtenir une pareille faveur, dont je vous rends mille et mille grâces, mon très aimable Frère². »

Ce mot porte la date du 21 août 1674. Quatre mois plus tard, à la nouvelle de la concession d'indulgences en faveur de la confrérie du divin Cœur de Jésus, établie dans la chapelle du Séminaire de Coutances, un nouveau cri de joyeuse reconnaissance s'échappe de son cœur à l'adresse de son infatigable mandataire auprès de la cour de Rome :

« Oh ! quelle consolation, mon très cher et bien-aimé Frère, que votre lettre nous a donnée ! Louanges éternelles au très adorable Cœur du bon Jésus, d'avoir si bien inspiré le vôtre ! Bénédiction immortelle au très aimable Cœur de notre divine Mère, de vous avoir si bien conduit en cette affaire ! Que tout le Paradis redouble ses prières pour la conservation et la sanctification de notre très saint Père le Pape ! Que Jésus

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 473. Nous nous appuyons sur Costil, *Annales*, t. I, p. 589, et Martine, t. II, p. 325, pour rapporter ces lettres du saint à la date où nous les reproduisons.

2. *Œuvres complètes*, t. X, p. 470.

et Marie vous fassent parfaitement selon leur Cœur, mon très aimé Frère, et qu'ils vous inspirent et vous conduisent si bien, que vous fassiez, s'il est possible, pour les autres maisons, ce que vous avez fait pour la maison de Coutances¹! »

§ 5. Sa joie ne devait pas durer longtemps.

« Me voici, écrit-il au même, le mois suivant, dans une nouvelle persécution plus sanglante que toutes les autres; c'est que mes grands bienfaiteurs, Messieurs de la nouvelle doctrine, ont fait imprimer un libelle contre moi, qu'ils ont distribué par toute la France, et dans toutes les communautés de Paris, sur les écrits que j'ai faits de la Sœur Marie, qui est plein de faussetés, de calomnies et de toutes sortes de marques de leur passion. Ils me chargent de treize hérésies, c'est-à-dire de l'arianisme, du nestorianisme, du monothéisme, du jansénisme, par rapport à quatre propositions condamnées, etc. La cause de leur colère est que je m'oppose partout à leurs nouveautés, que je soutiens hautement la foi de l'Église et l'autorité du Saint-Siège, et que j'ai brûlé un livre détestable qui a été fait contre la dévotion à la Sainte Vierge, à la fin duquel on dit qu'il ne faut point la prier, non plus que les autres saints, et qu'elle n'est point Mère de Dieu, quoique pourtant elle soit appelée Mère de Jésus. C'est un abbé du pays de M. de Sainte-Marie, qui est l'auteur de ce libelle, avec plusieurs autres². »

Nous atteignons, ici, au fond même du calice d'amertume que notre héroïque saint dut épuiser jusqu'à la lie. Ses ennemis triomphaient de lui sur toute la ligne :

« Sur votre lettre, écrit-on de Rome au P. de Saumaise, nous avons solennellement chanté le *Te Deum laudamus*, non en chœur, mais dans nos cœurs, en actions de grâces du triomphe de la vérité, et de ce que le mensonge n'a pu ériger

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 471.

2. *Ibid.*, t. X, p. 472.

autel contre autel. Puissiez-vous nous envoyer souvent de pareilles nouvelles¹ ! »

C'est vraiment dépasser les limites que de haïr à ce point son prochain, même par amour de Dieu et de la vérité ! Et cependant, les adversaires du saint méditaient encore contre lui d'autres noirs projets :

« J'ai toujours bien jugé, écrivait vers le même temps le fougueux abbé d'Aulnay au même P. de Saumaise, qu'il était nécessaire de battre le P. Eudes du côté de la doctrine, et qu'autrement on n'en viendrait jamais à bout. C'est un homme qui ne démord jamais de ses entreprises, et, fût-il une fois terrassé, il se relève toujours. Ce à quoi il est plus nécessaire de prendre garde, c'est de trouver le moyen de convaincre que le P. Eudes est auteur du livre de la vie de Marie des Vallées. Le manuscrit que M. Bazire m'a envoyé et que le P. de La Saudraye vous a fait tenir, pourra beaucoup servir à en faire la preuve, s'il est vrai qu'il est corrigé de la main du P. Eudes ; car cet écrit est son *Abrégé* des choses principales contenues en son livre². »

Cette lettre perfide amorçait en réalité la nouvelle campagne, dont la lettre du saint à M. de Bonnefond, citée plus haut, annonçait le déclanchement, et qui, dans la pensée de ses ennemis, devait le poursuivre jusque dans ses derniers retranchements, et le réduire à merci. On a contrarié à Rome tous ses projets ; on l'a desservi auprès du Roi ; reste à le déconsidérer pour toujours aux yeux du peuple. C'est à quoi tendent les pamphlets odieusement diffamatoires semés alors à profusion, contre lui, par toute la France, et dont le plus retentissant fut incontestablement la *Lettre à un Docteur de Sorbonne*, du fougueux abbé d'Aulnay.

Cet impitoyable sectaire, aveuglé par la haine, n'avait pas craint de suborner le secrétaire du saint, M. Aude, jeune eudiste, originaire d'Aulnay, qui, déçu dans ses ambitions,

1. Lettre du P. Amy, ap. Boulay, t. IV, p. 328.

2. Boulay, t. IV, p. 329.

avait accepté de trahir son maître, au profit de ses ennemis. M. du Four était ainsi entré en possession de notes inédites, de papiers personnels dont il allait user contre le saint, comme d'une arme terrible. « Il faut lire, écrit M. Souriau, cette *Lettre à un Docteur* où du Four entasse les reproches, les invectives, les outrages les plus grossiers. Il signale chez le P. Eudes « un penchant terrible vers l'idolâtrie ». Il lui reproche de n'être qu'un pauvre esprit, incapable de se connaître en doctrine, capable d'enseigner, sans s'en douter, quatre des propositions condamnées dans Jansénius. Il affirme que les œuvres du P. Eudes méritent d'être brûlées par la main du bourreau¹. Il n'épargne même pas l'honorabilité de son adversaire ; il va jusqu'à dire que le P. Eudes parfois sourit et parfois parle comme un « patelin² ». Du Four fait école : « Ses partisans emploient les mêmes armes : des « Bout-rimés » donnés pour étrennes à la ville de Caen en 1675, contre le P. Eudes, comprennent huit sonnets sur les rimes : Normands, Ignorants, Filouterie. Le mot est gros³. »

D'autres pamphlétaires accourent à la rescousse : « Le P. Eudes, écrit l'un deux, travaille présentement sur les superstitions du Cœur de la Vierge.... Je ne saurais assez m'étonner de ce que les évêques souffrent qu'on remplisse l'esprit de leurs diocésains de pareilles nouveautés, sous prétexte d'augmenter la dévotion à la Vierge⁴. »

D'autres manient contre lui l'ironie : « Ce bonhomme de P. Eudes fait dire à sa béate Marie des Vallées que la fête du Cœur de la Vierge sera autant solennelle dans l'Église que la fête du Saint-Sacrement.... La! dites-moi, P. Eudes, où trouvez-vous les fondements de votre fête? Dans les Saintes Écritures, ou dans les saints Pères, ou dans les saints Conciles,

1. *Lettre à un Docteur*, pp. 85, 100, 11, 12, 126; ap. Souriau, *op. cit.*, p. 163.

2. *Lettre à un Docteur*, p. 75; *Ibid.*

3. Souriau, *op. cit.*, p. 163.

4. Bibliothèque Nationale, ms. 14562; ap. Boulay, t. IV, p. 332.

ou dans la tradition? Hé! de quoi vous avisez-vous?... Oh! qu'il y a bien de l'apparence que c'est le diable qui vous a commandé l'institution de cette solennité! Sans doute que vous étiez nécessaire à l'Église, car elle serait bien dans les ténèbres, sans le brillant de vos lumineuses révélations. Si je ne savais qu'une forte plume et parfaitement taillée vous découvrira votre bévue, je vous dirais ce que je pense de ces nouveautés et de ces inventions péreudiques et mariolâtres... Vos écrits méritent le même traitement que ceux de Jean Pierre d'Olive¹... »

Devant un pareil débordement d'injures et de calomnies, les amis du saint jugèrent de leur devoir de rompre le silence que lui-même s'obstinait à garder. L'un deux, M. de Launay-Hue, docteur en Sorbonne et grand-vicaire de Bayeux, prit la plume et composa en réponse à la *Lettre à un Docteur de Sorbonne* un docte mémoire² d'où l'orthodoxie du saint sortait victorieusement établie et vengée. Ce mémoire piqua au vif l'abbé d'Aulnay, qui essaya d'y opposer deux autres *factums*, qui l'emportent sur le précédent en vilénie et en haineuse et basse vengeance : « Le saint n'y est jamais appelé autrement que le bonhomme de P. Eudes. Il y est représenté comme quelqu'un qui radote, et écrit des choses badines, puériles et grotesques ; qui soutient des propositions scandaleuses et hérétiques ; qui se fie aux têtes de cruche, aux dévots teints en cochenille, coiffés et enfarinés d'erreurs diaboliques, et qui ressemblent aux hiboux, aux poulpes, aux caméléons ; comme un homme enfin, remarquable par sa malice gangrenée, son entêtement, son « aheurtement », son ignorance, sa témérité, ses blasphèmes, ses superstitions, son impudence, sa folie, ses sacrilèges, etc.³..... »

1. Bibliothèque Nationale, mss. 11942, 11944, 11946, ap. Boulay, *op. cit.*, p. 333.

2. Costil, *Annales*, t. I, p. 526.

3. Bibliothèque Nationale, ms. 11948 ; ap. Adam, *op. cit.*, p. 156. Toutes les expressions rapportées dans cette citation sont empruntées au *factum* de l'abbé du Four, comme en font foi les références indiquées par Adam, *Ibid.*

Pendant qu'on s'acharnait ainsi contre lui, le saint observait un inviolable silence. Non pas qu'il ne ressentit vivement ces indignes procédés :

« Dans les années 1675 et 1676, lisons-nous dans son *Mémorial*, notre très aimable Crucifié m'a honoré de plusieurs grandes croix, ayant permis qu'on ait publié contre moi, presque par toute la France, des libelles diffamatoires, pleins d'injures atroces et de calomnies, m'accusant d'un grand nombre d'hérésies, dont grâces à Dieu je suis très éloigné ; mais tout cela s'en est allé en fumée¹. » Surtout, il était navré de l'ingratitude et de la trahison de l'un de ses enfants : « Je puis vous dire, écrit-il à M. de Bonnefond, mon très cher Frère, que depuis que je suis au monde, je n'ai point souffert de persécution si sanglante que celle-ci. Ce qui m'a le plus affligé, c'est qu'un de mes propres enfants qui était ici, qui n'a jamais reçu de moi que tous les témoignages possibles d'amitié, a été mon plus cruel persécuteur. *Reddidit mihi mala pro bonis...* Jugez, mon très cher Frère, quelle douleur et quelle angoisse pour moi ! C'est en suite de cela que je suis tombé malade²... »

Pour le reste, il avait remis sa cause entre les mains de Dieu. Aussi, à l'un de ses enfants, qui le pressait de défendre la vérité outrageusement violée par ses ennemis, se contentait-il de répondre :

« Je vous rends mille grâces, mon très cher et très aimé Frère, de la charitable et cordiale lettre que vous m'avez écrite, dont je vous suis très obligé, et à ces messieurs qui y sont marqués. Je vous prie de leur en témoigner mes reconnaissances et leur en rendre un million de grâces de ma part. Leur zèle et leur bonté sont très louables ; mais, parce que je ne trouve point dans le saint Évangile que notre divin et adorable Maître ait employé la voie et les moyens qui sont marqués dans votre lettre, pour se défendre de l'injustice et de la cruauté que les Juifs ont exercée contre lui, je ne puis

1. *Œuvres complètes*, t. XII, p. 132.

2. *Ibid.*, t. X, p. 470.

me résoudre de faire autre chose, sinon de tâcher de l'imiter dans sa patience et dans son silence : *Jesus autem tacebat*. Peut-être que Dieu suscitera quelqu'un qui répondra au libelle. Quoi qu'il en soit, j'embrasse de bon cœur toutes les croix qu'il plaira à Dieu de me donner, et le supplie très instamment de me pardonner et à ceux qui me persécutent. Le nombre de mes péchés en mérite mille fois davantage¹... »

Bien plus, imitant Notre-Seigneur qui, sur la croix, prie pour ses bourreaux, le saint demandait à Dieu de ne pas tenir compte à ses adversaires du mal qu'ils lui causaient :

« Je supplie Notre-Seigneur, écrit-il à une religieuse de Montmartre, de leur pardonner tous les maux qu'ils me font, qui ne sont pas grandes choses. Plût à Dieu qu'ils ne se fissent pas plus de mal qu'à moi ! Il y en a un qui est mort subitement ces jours passés, dont j'ai bien de la douleur, parce que c'était un de ceux qui ont travaillé au libelle. Plaise à Dieu qu'il ne s'en trouve pas mal ! Mais si par malheur cela était, il n'y a rien que je ne voulusse faire pour le racheter, si c'était possible². »

Et à un ami qui lui avait adressé l'expression de sa sympathie, il répond par ces quelques lignes qui rendent bien le son de son âme : « Je vous rends mille grâces, mon cher Monsieur, de toutes les bontés que vous avez pour notre petite Congrégation, dont je vous demande la continuation pour l'amour de Notre-Seigneur et de sa très sainte Mère. Je ne suis pas surpris de ces calomnies que l'on fait courir contre nous ; car il semble que tout l'enfer est déchaîné contre nous ; mais le moindre de mes péchés en mérite mille fois davantage ; et je ne doute pas que Notre-Seigneur n'en tire sa plus grande gloire. Je le supplie de tout mon cœur de faire miséricorde à tous les médisants et calomniateurs³. »

Par un étrange concours de circonstances, des difficultés

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 474.

2. *Ibid.*, t. XI, p. 110.

3. Martine, t. II, p. 313.

analogues à celles qui avaient déchaîné contre lui la violente tempête dont nous venons de décrire les phases, devaient également l'apaiser. On se rappelle que le point de départ en avait été le différend survenu entre M. de Loménie et le Séminaire de Valognes. De récentes mesures de rigueur, prises par le même prélat, contre l'un des directeurs de cette maison, avaient excité au plus haut point le mécontentement des Jansénistes, qui, comme de coutume, remuèrent ciel et terre pour amener M. de Loménie à composition. Ils portèrent même leurs doléances jusqu'au pied du trône. Voulant en finir avec ces interminables querelles, le roi déféra toute l'affaire à l'assemblée provinciale des évêques de la région qui tint ses assises à Meulan, à la fin de 1674 et au commencement de 1675. C'est ainsi que la cause du saint fut évoquée devant ce haut tribunal, étudiée à fond, et définitivement jugée. La sentence rendue en sa faveur le lava de toutes les accusations portées contre lui personnellement aussi bien que contre sa doctrine et ses œuvres¹. Officiellement, il sortait vainqueur de la lutte formidable que le Jansénisme lui avait livrée. Cependant la décision de l'assemblée de Meulan ne calma pas subitement l'agitation créée autour de sa personne : de même que longtemps encore après que le ciel s'est rasséréné, les vagues écumantes, soulevées par la tempête, déferlent avec fracas sur les bords du rivage, ainsi les pamphlets dirigés contre lui continuèrent, quelque temps encore, à circuler sournoisement, comme nous l'apprennent plusieurs lettres, qu'il écrivit vers cette époque, et dont nous extrayons ces lignes adressées à la Sœur Saint-Henri, religieuse de Montmartre :

« Avec tout cela, les traverses et les croix ne me manquent pas et en plusieurs manières. J'appris hier qu'il y a encore un nouveau libelle et de nouvelles calomnies, dont Dieu soit béni. Je le supplie de tout mon cœur de faire de grands saints de tous mes calomniateurs, ou, pour mieux dire, de tous mes grands bienfaiteurs². »

1. Adam, *op. cit.*, pp. 344, 345.

2. *Œuvres complètes*. t. XI, p. 115.

III

Pour lui, suivant l'affectueux conseil que M. de Bonnefond lui avait donné¹, il opéra une diversion aux tristesses qui l'accablaient, en consacrant le peu de forces qui lui restaient au service de Dieu et des âmes. La mission de Saint-Lô, sa dernière, couronna dignement sa belle carrière apostolique. Elle fut pour lui un véritable triomphe. « Tout le monde, écrit Martine, voulait voir et entendre, une dernière fois, le vieil athlète qui avait juré de tomber en combattant pour Dieu. La foule était telle que le P. Eudes fut obligé de prêcher tous les jours, dehors sur la place publique. Quoique le vent soufflât de toutes parts, et que le vénéré vieillard fût alors âgé de soixante-quatorze ans, il était facilement entendu de tous ses auditeurs, même des plus éloignés². » Jamais les accents de son éloquence passionnée ne retentirent avec autant de force ; jamais ses appels à la conversion et au salut ne furent plus touchants et plus pressants ; jamais non plus ils ne furent mieux compris de la foule frémissante qui se pressait autour de lui. On eût dit qu'il aurait voulu laisser passer son âme ardente tout entière, dans ce dernier effort que son zèle infatigable arrachait à ses forces défaillantes, dans cet adieu ému qu'il adressait, en fait, aux travaux bénis qui lui avaient procuré ses joies les plus réconfortantes et à ces chères populations auxquelles il avait donné le meilleur de son cœur.

Après cette mission, en dehors de quelques prédications de circonstance³ que la charité le pousse à accepter, il ne remonte plus en chaire. Les loisirs que ses infirmités, la maladie et ses incessantes tribulations lui laissent⁴, il les consacre à ses Ins-

1. Costil, *Annales*, t. I, p. 607.

2. Martine, t. III, p. 330.

3. Boulay, t. IV, p. 371.

4. « En l'année 1676, notre Sauveur m'a donné un grand nombre de croix très sensibles, dont il soit béni éternellement. » *Mémorial*, cf. *Œuvres complètes*, t. XII, p. 133.

tituts sur lesquels sa pensée se concentre presque uniquement.

Soucieux d'établir la maison de Probation de sa Congrégation dans les conditions matérielles les plus favorables, il la transporte successivement, de Coutances où l'a exilée la fermeture de sa chapelle par M. Molé, d'abord à Caen, en 1671 ; puis en 1678, au prieuré de Notre-Dame du Désert, bénéfice attaché au Séminaire d'Evreux depuis 1674 ; enfin, cette même année 1678, sur la terre de Launay, dépendance du Séminaire de Coutances.

En même temps qu'il pourvoit aux besoins temporels de ses enfants, le saint met la dernière main aux ouvrages, qui, dans sa pensée, doivent leur transmettre son esprit sacerdotal, et en assurer la permanence parmi eux : *Le Mémorial de la Vie ecclésiastique, Le Prédicateur apostolique*¹.

Sur ces entrefaites, le saint vieillard éprouva les atteintes d'un mal cruel qui lui causa de très vives souffrances :

« Mes péchés, mande-t-il à la Mère Saint-Gabriel, m'ont attiré une maladie qui me conduisait à la mort. Mais celui qui a entre ses mains les clefs de la vie et de la mort, a renvoyé la mort et conservé la vie, afin de me donner le temps de me convertir et de commencer une vie nouvelle. C'est ce que je désire très ardemment, et prie Notre-Seigneur et sa très sainte Mère de m'en donner la grâce, et de commencer à les aimer comme je dois ; car je ne sais pas si j'ai encore commencé. Aidez-moi, ma très chère Sœur, à le faire de la sorte². »

Son inaltérable patience et son admirable résignation, durant cette épreuve, édifièrent vivement son entourage :

« ...Toute sa consolation dans ses grandes douleurs, écrivait de lui son secrétaire aux religieuses de Montmartre, et son repos, est dans l'adorable volonté de Dieu ; et tout le temps de sa maladie n'a été qu'une continuelle préparation

1. *Œuvres complètes*, t. III et IV. Au témoignage de M. Hérainbourg (ap. Boulay, t. IV, p. 382), le saint revisa, pendant cette période de sa vie, plusieurs ouvrages qui, malheureusement, n'ayant pas été imprimés, sont aujourd'hui perdus.

2. *Œuvres complètes*, t. XI, p. 121.

à la mort, et le bel exemple qu'il nous donna nous fait désirer de mourir de la sorte¹. »

Cependant, la pensée de sa disgrâce et des conséquences qui en pourraient résulter pour les siens, après sa mort, le torturait plus que toutes ses souffrances physiques. Il y voyait une question de vie ou de mort pour sa Congrégation, dont l'existence resterait gravement compromise, tant que la colère royale n'aurait pas été apaisée. Aussi, surmontant son extrême répugnance à sortir du silence dans lequel il s'était enfermé, il se décida à tenter un dernier effort pour fléchir le roi. Il lui adressa donc l'humble requête que voici :

« SIRE,

« C'est le dernier de vos sujets qui revient des portes de la mort, dont il est encore assez proche, y ayant été conduit par une maladie mortelle. Mais Dieu n'a pas permis que je sois sorti de ce monde avec la tache hideuse qu'on m'avait mise sur le front, en m'accusant d'avoir présenté une supplique à notre saint Père le Pape, qui choquait les intérêts de Votre Majesté. Certainement je la puis assurer que cette accusation m'a été en quelque façon plus amère, dans cette extrémité, que la mort même que j'avais devant les yeux, puisque j'aimerais mieux être mort que de rien faire qui déplût à celui qui me tient en terre la place du Roi du ciel, devant lequel je proteste que cette supplique n'est jamais entrée dans mon esprit.

« Je supplie Votre Majesté d'avoir égard que c'est un prêtre qui a l'honneur de lui parler, et qui, depuis plus de cinquante ans, offre tous les jours à Dieu le sacrifice du corps adorable et du précieux sang de celui qui est la vérité éternelle, et qu'il est de la charité chrétienne de donner quelque créance à ses paroles, plutôt que de le juger et condamner

1. Boulav, t. IV, p. 407.

comme un menteur et un imposteur, vu principalement que je suis prêt d'affirmer ce que je dis par tous les moyens par lesquels un chrétien peut affirmer une vérité, et que je déclare hautement que je désavoue et déteste de tout mon cœur cette supplique, protestant que j'aimerais mieux donner mille vies que de rien faire contre le moindre des intérêts de Votre Majesté, laquelle je supplie très humblement de perdre le souvenir de cette misérable supplique, comme elle désire que le Sauveur des âmes anéantisse totalement tout ce qui pourrait s'opposer à son bonheur éternel, et de permettre que je m'aïlle prosterner à ses pieds, pour lui protester de vive voix que je suis, dans un très profond respect, Sire, de Votre Majesté, etc.^{1.} »

Nous ne sentons nullement le besoin d'atténuer, ni d'expliquer la révérence quasi religieuse que respire cette lettre. Le saint avait sur nous l'avantage d'appartenir à un siècle où l'autorité royale jouissait d'un prestige en quelque sorte divin. Loin donc de nous étonner de son attitude et de son langage, nous n'y trouvons rien qui ne soit très naturel et en parfaite conformité avec les usages de l'époque la plus chrétienne et la plus française de notre histoire.

Pour assurer le succès de ses démarches, le saint vieillard y intéressa quelques-uns des personnages des plus influents de l'entourage de Louis XIV : l'archevêque de Paris, M. de Champvallon², M. Auvry, sur la fidélité de qui il pouvait compter, le confesseur du Roi, le P. de La Chaise³. Il s'assura également, par de ferventes prières, le secours de ses célestes protecteurs, s'engageant même, par vœu, à dédier une des chapelles de l'église du Séminaire de Caen en l'honneur de l'Immaculée Conception. Tant d'influences célestes et terrestres ne pouvaient pas avoir été employées en vain ! Dans les premiers jours de juin, M. Auvry trans-

1. *Œuvres complètes*. t. XI, p. 120.

2. On trouvera dans Costil, *Annales*, t. I, p. 627, la lettre adressée par le saint à M. de Champvallon.

3. Cf. *ibid.*, résumé de la lettre du saint au P. de La Chaise.

mettait au P. Eudes l'heureuse nouvelle que le Roi, revenu de ses préventions, le recevrait en audience. Aussitôt, le saint prit le chemin de la capitale, et se rendit sans retard à Saint-Germain, où la cour se trouvait alors.

« Hier, écrit-il de Paris, le 17 juin 1679, à son secrétaire, M. Dufour, j'eus l'honneur de voir le Roi, à Saint-Germain, ce qui se passa en cette façon : on me fit entrer dans la chambre du Roi, où je me trouvai environné d'une grande troupe d'évêques, de prêtres, de ducs, de comtes, de marquis, de maréchaux de France et de gardes du Roi. M^{gr} de Paris m'ayant fait mettre en un coin de la chambre, lorsque le Roi vint à y entrer, il passa au milieu de tous ces grands seigneurs et s'en vint droit à moi, avec un visage plein de bonté. Alors je commençai à lui parler de notre affaire, et il m'écouta avec grande attention, comme étant bien aise d'entendre ce que je lui disais :

« Sire, me voici aux pieds de Votre Majesté pour lui rendre mes très humbles grâces de la bonté qu'elle a de souffrir que j'aie l'honneur et la consolation de la voir encore une fois avant que je meure, et pour lui protester qu'il n'y a point d'homme au monde qui ait plus de zèle et d'ardeur pour son service et ses intérêts que j'en ai. C'est dans ce sentiment que je désire employer et consumer le peu de jours qui me restent à vivre. Je vous prie aussi très humblement, Sire, de nous honorer de votre royale protection, et de nous continuer l'honneur de vos grâces et de vos faveurs. C'est ce que j'espère de cette merveilleuse bonté qui réjouit et ravit les cœurs de ceux qui ont l'honneur de parler à Votre Majesté, dont il ne retourne personne qui ne soit comblé de joie et de consolation.

« Le Roi ayant entendu ces choses me dit : « Je suis bien aise de vous voir. On m'a parlé de vous ; je suis persuadé que vous faites beaucoup de bien dans mes États : continuez à travailler comme vous faites. Je serai bien aise de vous voir encore, et je vous servirai et protégerai dans toutes les occasions qui s'en présenteront. »

« Voilà les paroles du Roi qui me remplirent d'une satisfaction indicible, et qui furent entendues de M^{er} de Paris et de tous les seigneurs qui y étaient présents, et qui furent étonnés de voir un si grand Roi parler avec tant de douceur et de bonté au dernier de tous les hommes.

« Après quoi j'allai dire la messe aux Récollets, puis on me mena dîner avec les aumôniers qui me reçurent avec grande bonté et charité¹... »

Cette joie, si vivement ressentie, devait être l'une des dernières de sa vie. Une douloureuse hernie², occasionnée par les cahots du coche qui le ramenait à Caen, après son entrevue avec le Roi, s'ajoutant aux infirmités dont il souffrait déjà, réduisit sa santé à une condition des plus précaires. Aussi ne tarda-t-il pas à sentir le besoin de pourvoir au gouvernement de sa Société. Il convoqua donc, en assemblée extraordinaire, les supérieurs de ses Séminaires, pour procéder à la nomination d'un coadjuteur sur qui il pût se décharger d'une partie de ses fonctions. Ceux-ci une fois réunis, il leur manifesta son vif désir de se voir adjoindre M. de Bonnefond en cette qualité. Pareil choix fut unanimement agréé, et d'un commun accord, l'on dressa l'acte d'élection³.

Quelques semaines plus tard, à la grande satisfaction du saint fondateur, un accord, qu'il désirait depuis longtemps, intervenait entre les Religieuses de Notre-Dame de Charité et le Séminaire de Caen, mettant heureusement fin à un démêlé qui l'avait beaucoup contrarié, et assurant, pour l'avenir, entre ses deux familles spirituelles, la plus harmonieuse entente⁴.

La nomination de M. de Bonnefond au poste de coadjuteur

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 477. Cf. *Memorial*, t. XII, p. 133.

2. *Œuvres complètes*, t. XII, p. 134.

3. Le texte s'en trouve ap. Costil, *Annales*, t. I, p. 629.

4. *Ibid.*, t. I, p. 630.

n'avait été, en réalité, qu'une demi-mesure qui ne tarda pas à paraître insuffisante et aux yeux du saint et à ceux de ses enfants. Manifestement, l'intérêt de la Congrégation réclamait davantage. Il le comprit si bien que le 28 juin 1680, sur son ordre, se tenait à Caen la première assemblée générale de la Congrégation, expressément convoquée en vue de recevoir sa démission comme Supérieur général, et de procéder à la nomination de son successeur¹.

Avant toute autre chose, l'assemblée tint à honneur d'exprimer au vénéré fondateur la reconnaissance et l'attachement filial de toute la Congrégation. Elle pourvut ensuite avec beaucoup de délicatesse à lui assurer la situation particulière, à laquelle son dévouement, ses mérites et ses vertus lui donnaient un droit incontestable². Puis, le moment venu, « on procéda par voie de scrutin et de billets à l'élection, et M. Blouet ayant eu seize voix des dix-huit que fournissait l'assemblée, il se trouva élu canoniquement Supérieur général³ ». Nul assurément n'était plus digne que lui de recueillir le lourd fardeau que les épaules fatiguées du saint se refusaient à porter plus longtemps.

Les *Annales* de la Société nous ont pieusement conservé le souvenir de la scène touchante qui se déroula, au moment où l'assemblée rendit ses devoirs au nouveau supérieur. Avec une profonde humilité qui arracha des larmes à tous⁴, le vénérable fondateur se prosterna aux pieds de celui qui, malgré tout, restait l'un de ses enfants, et lui demanda sa bénédiction en lui protestant de son entière obéissance.

« Ce fut, dit M. Hérambourg, une belle leçon pour les

1. Nous ne croyons pas devoir reproduire le discours que, suivant sa coutume, Martine. t. II, p. 349, place sur les lèvres du saint, à l'ouverture de l'assemblée. Costil, t. I, p. 633, dit plus simplement : « Le saint homme leur proposa le sujet pour lequel il les avait appelés, qui était d'élire un supérieur général pour lui aider et le soulager dans le gouvernement de la Congrégation et être son successeur après son décès, sans être obligé de faire une autre élection. »

2. Costil, *Annales*, t. I, p. 633 ssq.; Martine, t. II, p. 349 ssq.

3. Costil, *Annales*, t. I, p. 631.

4. *Ibid.*, *loc. cit.*

assistants, du respect qu'ils devaient porter à Notre-Seigneur dans la personne de celui qui tenait sa place. Oubliant ce qu'il avait été, il se soumit à être ce que l'on voudrait qu'il fût; et celui par qui Dieu rendait ses oracles, prêta l'oreille pour les entendre de la bouche d'un autre. Il avait appris qu'il valait mieux obéir que commander, qu'il y avait plus de sûreté dans la soumission que dans le gouvernement, qu'il est bien difficile d'exercer sans péril¹. »

Le saint signale dans son *Mémorial*² que cette élection lui procura « une très grande consolation, et d'autant plus grande qu'elle a été précédée d'une douleur et d'une angoisse très sensible, pour des causes que je ne puis dire ». Déjà, à propos des actes de la Petite Assemblée où M. de Bonnefond avait été élu comme coadjuteur, M. Costil remarquait « que le P. Eudes eut à souffrir quelques peines de la part de quelqu'un de nos confrères sur la fin de sa vie, comme je l'ai appris d'un ancien prêtre de la Congrégation, qui ne pouvait en parler sans indignation, quoiqu'il y eût plus de quarante ans que la chose fût passée³ ».

Que se passa-t-il exactement dans ces deux réunions? Nous l'ignorons. Nous en savons assez cependant pour conclure que, jusqu'au bout, le saint dut fournir la providentielle rançon des rares joies qui lui furent accordées. La souffrance, compagne inséparable de sa vie, l'accompagne jusqu'au terme de son interminable chemin de croix, et après avoir vécu entre ses bras, il devait également y mourir.

Du reste, désormais la victime est prête pour la suprême immolation. Un silence plein d'apaisement se répand autour du vaillant ouvrier, arrivé au soir, tout illuminé de radieuses clartés d'éternité, de sa rude et longue journée de travail. Insensiblement, tous les liens qui le rattachent ici-bas se brisent les uns après les autres. Sa retraite annuelle, dont il

1. Hérambourg, liv. I, ch. xvii.

2. *Œuvres complètes*, t. XII, p. 135.

3. Costil, *Annales*, t. I, p. 630.

s'acquitte avec plus de ferveur que de coutume¹, se transforme en une véritable préparation à la mort, qu'il voit venir avec bonheur, qu'il appelle de tous ses vœux, comme devant achever sa ressemblance avec Jésus. Il en profite aussi pour adresser aux siens ses dernières recommandations, leur exprimer ses dernières volontés, retoucher son testament².

Ayant ainsi mis ordre à toutes ses affaires, pour satisfaire au désir de ses filles bien-aimées, et les bénir une fois encore, il se transporte péniblement au Monastère de Notre-Dame de Charité³. Touchante et suprême entrevue qui s'achève dans les larmes, et où s'échangent, entre celui qui s'apprête à quitter la terre, et celles que son départ laissera orphelines, les paroles de l'adieu définitif, de l'au revoir au ciel!

Ce devoir rempli, le saint peut mourir. En rentrant de la Charité au Séminaire, une violente attaque l'oblige à s'aliter. Les soins les plus pressés et les plus intelligents lui sont prodigués. Mais c'est en vain. La maladie empire rapidement, causant au vénéré patient d'atroces souffrances qu'il endure avec la plus admirable résignation, témoin cet édifiant dialogue que ses biographes nous ont conservé : « Mon père, souffrez-vous beaucoup? » lui demanda l'un de ceux qui l'entouraient. A quoi il répondit : « Épouvantablement. — Mais, mon père, répliqua l'un d'eux, ne voulez-vous pas souffrir tous ces maux pour l'amour de Notre-Seigneur? — De tout mon cœur, répondit-il, de tout mon cœur. Oui, mon Sauveur, c'est de tout mon cœur que j'embrasse toutes les peines que vous me faites souffrir. Il est bien juste, mon Dieu, que le criminel souffre, puisque l'innocent a tant souffert. Il est bien raisonnable que le pécheur endure, puisque le maître a tant enduré⁴. »

A sa demande, on lui apporte le saint viatique⁵. Laissons

1. Costil, *Annales*, t. I, p. 635.

2. Nous donnons ce testament en appendice.

3. Martine est le seul à raconter cette scène (t. II, p. 356), sur laquelle Costil et Hérambourg sont muets.

4. Costil, *Annales*, t. I, p. 636; Hérambourg, liv. I, ch. xviii.

5. Costil, *Annales*, t. I, p. 636; Hérambourg, liv. I, ch. xviii.

maintenant la parole à M. Hérambourg, qui raconte, d'après un témoin oculaire, la scène émouvante qui se produisit alors : « Le Dieu de toute consolation voulut bien visiter son serviteur malade, qui se disposa de son côté, autant et même plus que sa faiblesse ne le pouvait permettre, à le bien recevoir. Car voyant Notre-Seigneur dans sa chambre, il pria son infirmier de lui aider à se lever. Il ne fut pas possible à ses enfants qui étaient là présents, d'empêcher sa dévotion. Ils craignaient avec fondement qu'étant aussi faible qu'il était, cette action d'humilité n'avançât sa mort. Il fallut que leurs prières cédassent à son amour. Il se mit genoux nus sur le pavé, devant le Saint Sacrement, et soutenu en cet état par deux de ses confrères, à peu près comme le fut autrefois Moïse sur la montagne, dans la langueur et l'ardeur de ses prières, il fit une amende honorable à Notre-Seigneur, pour les innombrables péchés qu'il disait avoir commis; il demanda pardon à tous ceux de la Congrégation, qu'il exhorta puissamment d'être fidèles à leurs règles et à leurs Constitutions, les offrant à Jésus et Marie et leur souhaitant mille et mille bénédictions. Il prononça quantité de prières, mais d'une manière si touchante que pas un de l'assemblée ne put retenir ses larmes; et dans cette humble posture, et au milieu de ces ardeurs, il communia¹... »

Peu de jours avant sa mort, ramenant sur la terre sa pensée qui ne quittait plus le ciel, il envoya un dernier mot à ses filles du Refuge, et aux Carmélites dont il demeura le supérieur, jusqu'à la fin, pour leur recommander instamment la charité envers les malades². Sentant ensuite ses forces décliner rapidement, il réclama l'extrême-onction, qu'il reçut dans les sentiments de la plus vive piété³. Apprenant alors que M^{me} de Camilly réclamait la faveur de recevoir sa bénédiction avant d'être séparée de lui pour toujours : « Qu'on la fasse monter, répondit-il, c'est ma fille aînée. »

1. Hérambourg, liv. I, ch. XVIII; Costil, *Annales*, t. I, p. 636.

2. Hérambourg, *ibid.*; Costil, *Annales*, t. I, p. 637.

3. Costil et Hérambourg, *loc. cit.*

M^{me} de Camilly éclata en sanglots en entrant dans la chambre du saint malade. Pour la consoler, il lui promit de hâter le moment de leur réunion, à tous deux, au ciel. Promesse qui devait merveilleusement s'accomplir un mois après, alors que M^{me} de Camilly fut soudainement frappée par la mort, en sortant de la chapelle du Séminaire où elle venait de communier¹.

À ses enfants réunis anxieusement autour de son lit d'agonie, pour recueillir ses *novissima verba*, le pieux mourant « parla des joies du Paradis, et de l'éternité, avec de grands sentiments de son indignité, mêlés néanmoins de ceux d'une espérance si ferme, qu'il semblait déjà les posséder. Il les exhorta à la paix, les consola de sa mort, les recommanda à Dieu, les mit entre les mains de la sainte Vierge². »

Enfin, entendant l'appel d'En-Haut à quitter cette terre d'exil qui avait été vraiment pour lui une vallée de larmes, il y répondit avec une allégresse toute céleste et expira « dans les transports d'une ardente charité³ », à l'heure même où, comme il l'avait demandé, Notre-Seigneur rendit sur la croix le dernier soupir, le lundi 19 août 1680.

Cette mort si précieuse privait les « pauvres d'un sincère ami, les pécheurs d'un véritable père, les personnes de piété régulières ou séculières d'un sage directeur, les ecclésiastiques d'un frère désintéressé, la Congrégation de Jésus et Marie de son instituteur et son solide appui, et toute l'Église d'un défenseur zélé de sa doctrine et de ses intérêts⁴ ». Elle a inspiré à M. Boudon ces belles paroles qui semblent avoir échappé aux biographes du saint : « Il ne faut pas s'étonner, si la mort du vénérable Jean Eudes a été si précieuse, si douce et si pleine de consolations célestes. Il semblait que le ciel lui était ouvert, et l'heure de la mort, qui

1. Costil, *Annales*, t. I, p. 637.

2. Costil, *loc. cit.*

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*

est si redoutable, était pour lui toute pleine et toute abondante de délices et de consolations spirituelles. Il parlait du paradis comme s'il y eût déjà été; et ses paroles étaient des paroles d'onction et de vie à ceux qui étaient présents. C'est le privilège des dévots serviteurs de la très sainte Vierge, non seulement de mourir chrétiennement, mais dans la douceur et la paix. Il ne faut donc pas être surpris si elle a fait couler comme un fleuve de paix dans le cœur de l'un de ses plus zélés serviteurs de notre siècle, lui qui était l'enfant béni de son cœur ¹. »

1. *La dévotion à l'Immaculée Mère de Dieu*, liv. III, ch. v.

CHAPITRE X

LE SAINT

I. **Vivo, jam non ego.** — § 1. Vie et mort inséparables dans l'ordre spirituel, aussi bien que dans tout ordre de vie. — Raisons de la mort à soi.

§ 2. Saint Jean Eudes mort à soi : par son humilité : théorie et pratique; — par la mortification : à quel point il la poussait; — par l'esprit de sacrifice : sa dévotion à Jésus pénitent, son estime de la souffrance; le christianisme, profession de sacrifice et d'immolation.

§ 3. Saint Jean Eudes mort au monde : son détachement du monde; la guerre qu'il lui a livrée.

§ 4. Saint Jean Eudes mort au péché : protestations où éclate sa haine contre le péché.

II. **Vivit vero in me Christus.** — § 1. Le mystère de la vie de Jésus en nous : dans la vie, la prédication et l'apostolat de saint Jean Eudes. — Nécessité de l'adhérence totale à Jésus-Christ.

§ 2. Comment, par son esprit, saint Jean Eudes adhérait totalement à Jésus-Christ : Jésus, l'unique objet de ses pensées.

§ 3. Comment il adhérait à Jésus-Christ de toute sa volonté : brûlants désirs du règne de Jésus-Christ en lui. — Soumission à la divine volonté. — Sa confiance en Dieu.

§ 4. Comment il adhérait à Jésus-Christ par tout son cœur : son amour pour Jésus, source de tous ses autres sentiments : de son amour pour Dieu le Père et de son esprit de religion; — de son amour pour Marie, — pour les saints, — pour les âmes.

Il existe des familles de saints, comme il existe des familles d'âmes. Les saints qui les constituent possèdent en commun certains traits, un air spécial, une manière particulière de penser, de sentir, de parler et d'agir identique, qui permettent de les distinguer immédiatement, de les classer en des groupements analogues à ceux de l'histoire naturelle.

La grande école oratorienne de spiritualité ¹ fut aussi une grande école de sainteté. Les personnages éminents, prêtres

1. Cf. ch. 1 : A l'Oratoire, p. 15 ssq.

pour la plupart, qu'elle a formés, ou qui sont sortis d'elle, ou qui ont été échauffés de son bienfaisant rayonnement, se présentent à nous avec un caractère propre, facilement reconnaissable, et qui établit entre eux une frappante ressemblance. Tous ont été fondamentalement modelés d'après un type commun, nonobstant les différences accidentelles que les circonstances, le tempérament, la première éducation ont pu créer entre eux. Qu'on rapproche les uns des autres ces prêtres illustres par leurs vertus, célèbres par leurs œuvres : le Cardinal de Bérulle, le P. de Condren, saint Vincent de Paul, M. Olier; le Bienheureux Grignon de Montfort, saint Jean Eudes, pour n'en citer que les plus connus : on constatera, du premier coup, que leurs âmes sont sœurs, que tous ont passé par le même moule. A tous on pourrait appliquer, en toute vérité, ce que le P. Bourgoing a écrit de M. de Bérulle, dans la préface qu'il a placée en tête des œuvres de son maître vénéré :

« Or sa voie de grâce, et sa plus sainte disposition, qui a été l'origine, la base et le fondement de toutes celles qu'il a reçues de Dieu, et même du renouvellement qu'il a apporté en l'Église, c'est la liaison et l'appartenance singulière qu'il a eue à la personne de Jésus-Christ Notre-Seigneur en sa sainte humanité, et à sa très sainte Mère. Appartenance telle, que toutes ses prières et ses élévations, toutes ses pratiques et ses écrits de piété la ressentent et en répandent l'odeur; que toutes ses paroles et ses conseils en étaient parfumés, et qu'il ne faisait aucune action qui ne procédât de cet esprit. De quelque côté qu'on se tourne en la lecture de ses livres, on le trouve toujours dans cette sainte et divine passion de l'honneur et de l'amour spécial de Jésus et de Marie, et dans un zèle toujours ardent de l'imprimer en autrui. Cela ne peut se dire en peu de paroles, car il a été tellement lié à Jésus-Christ, et dans un si grand mépris et oubli de soi-même, pour être tout à lui, que ses soins, ses pensées, ses actions et ses travaux ne regardaient que Jésus, et que Jésus était son centre et toute sa circonférence. S'il parlait ou écrivait, c'était de

Jésus; s'il travaillait, c'était pour Jésus; s'il entreprenait quelque chose, c'était par la conduite de l'Esprit de Jésus. Et tous ceux qui l'ont connu et qui ont conversé avec lui, ont vu clairement qu'il était un instrument uni à Jésus, animé de l'Esprit de Jésus, et tellement en sa main qu'il n'avait d'autre usage que celui qu'il recevait de lui. Lorsqu'il a parlé si hautement et si divinement de Jésus, ç'a été par lui, étant conduit de son Esprit, comme la plume par la main d'un écrivain : *Lingua ejus calamus scribae velociter scribentis* (Psalm. XLIV, 2); ç'a été aussi pour lui et afin d'annoncer Jésus aux chrétiens; ç'a été pour imprimer la science et la connaissance de Jésus, qui est la science de salut, en leurs cœurs; ç'a été pour les introduire et les établir dans les voies de la vie éternelle, laquelle consiste à connaître Dieu et Jésus-Christ son Fils, qu'il a envoyé. Il estimait, avec l'Apôtre, toutes choses moins que la boue, afin de gagner Jésus, et pouvait dire : *Omnia arbitratus sum ut stercora, ut Christum lucrificiam* (Philip., III, 8); et aussi afin de gagner les âmes à Jésus : *Omnium me servum feci, ut plures Christo lucrificerem* (I Cor., IX, 19); les lier à Jésus et non à soi-même; appliquer les esprits et les cœurs à Jésus, et non à soi, ni aux œuvres qui étaient conduites par lui. Il a toujours été si exact et si fidèle en ce point, qu'il peut être, à bon droit, appelé *Fidelis servus* (Matth., XXV), qui fructifie et acquiert, non à soi, mais à son maître, duquel les seuls intérêts lui sont chers et considérables¹... »

Seul de cette magnifique famille de saints prêtres, saint Jean Eudes doit retenir notre attention. Jusqu'ici, nous l'avons suivi à travers toutes les étapes de sa longue, rude et féconde carrière apostolique : il nous faut désormais étudier la sainteté qui irradie de toute part, de sa vie, de ses œuvres, de son apostolat.

Cette étude est facile, autant qu'instructive et édifiante.

1. *Œuvres complètes* de Bérulle Préface, p. 95.

Comme tous ceux dont nous rappelions plus haut les noms vénérés, saint Jean Eudes a été le saint d'une doctrine d'abord vécue, ensuite prêchée. Une frappante identité existe entre les lumineux enseignements de son maître livre, *La Vie et le Royaume de Jésus*, et les exemples de sa propre vie toute en Jésus, par Jésus et pour Jésus : ceux-ci nous apparaissent manifestement comme le vivant commentaire de ceux-là. Et nous croyons pouvoir condenser toute la sainteté que les uns et les autres nous révèlent, dans cette énergique formule de saint Paul, à qui du reste notre saint ressemble par tant de côtés : *Vivo, jam non ego, vivit vero in me Christus*; je vis, mais non, ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi.

I

§ 1. Mort et vie sont inséparables. Vraie déjà, dans l'ordre purement naturel, comme en témoigne le *Nisi granum frumenti* de Notre-Seigneur, cette affirmation devient presque l'énoncé d'une loi générale, quand il s'agit de la vie surnaturelle. Elle aussi, et elle surtout, résulte du triomphe de la vie sur la mort, ainsi que le chante l'Église dans son hymne de victoire du saint jour de Pâques :

*Mors et vita duello
Confixere mirando;
Dux vitae mortuus,
Regnat vivus*¹.

La mort de Jésus-Christ sur la croix a été la condition essentielle, bien plus, la cause première de la vie divine en chacun de nous. Le saint baptême qui en est la cause prochaine se présente à nous, lui aussi, comme un mystère de vie et de mort, suivant l'enseignement de saint Paul dans l'Épître aux Colossiens : « Vous avez dépouillé le vieil homme avec ses œuvres de mort, et vous avez revêtu l'homme

1. Séquence du jour de Pâques : Missel Romain.

nouveau créé dans la justice et la vérité¹. » De plus, notre vie surnaturelle ne se développera, n'atteindra sa croissance parfaite que dans la mesure où elle triomphera de la mort et de tous les éléments de mort que nous portons en nous. Ce qui revient à dire que la mort à soi : *Vivo, jam non ego*, et l'adhérence totale à Jésus-Christ : *Vivit vero in me Christus*, avec la pratique de toutes les vertus que l'une et l'autre supposent, constituent les deux éléments essentiels de la vie chrétienne.

Nous n'avons pas à insister sur la nécessité absolue où nous nous trouvons de mourir totalement à nous-mêmes. Elle s'explique par notre condition de créature, que la déchéance originelle a encore aggravée². Aux théologiens de déterminer jusqu'où s'étend cette déchéance. On sait à quelles limites extrêmes, sans du reste sortir de l'orthodoxie, l'école augustinienne l'a poussée³. Contentons-nous de montrer comment, sous l'influence de cette nécessité généreusement acceptée, saint Jean Eudes a su totalement mourir : à lui-même par une rigoureuse pratique de l'humilité, de la mortification et de l'esprit de sacrifice; au monde, dont il était totalement détaché et qu'il méprisait profondément; au péché, auquel il livrait une guerre sans merci.

§ 2. Néants et pécheurs, nous sommes tenus à une humilité

1. *Coloss.*, III, 9-10.

2. L'Oratoire a superbement mis ce point en lumière : « Les droits divins nous obligent à consentir que Dieu soit en nous comme Dieu plus que nous-mêmes; et non seulement à être ses serviteurs... mais aussi ses créatures; et à lui rendre non seulement les devoirs de servitude (qui sont l'obéissance à ses volontés, la pratique de la loi morale), mais aussi les devoirs de créature, qui sont l'adoration et le sacrifice de nous-mêmes. » (Condren, *Lettres*, p. 117, ap. Brémond : *op. cit.*, p. 361.) Sur quoi M. Brémond remarque : « Ce sacrifice d'adoration auquel Condren ramène tout, il l'aurait prêché tout aussi bien à l'homme dans l'état de nature, ou aux habitants du paradis terrestre. Non qu'il ignore la blessure du vieil Adam; il en exagérerait plutôt le venin; mais enfin il a clairement senti que cette blessure accidentelle nous est moins profonde, qu'elle est moins nous que notre néant. Avant et plus que tout, c'est ce néant même qui forge, pour ainsi dire, les liens de la religion... » (*Op. cit.*, p. 362.)

3. Cf. Liégeard, *La Théologie scolastique et la transcendance du surnaturel*, p. 83.

qui se mesure à notre misère. Le saint en était pleinement convaincu. « Je ne sais, a pu écrire de lui un de ses biographes, si, dans le siècle dernier, il y a eu un homme qui ait fait de plus grandes découvertes dans la connaissance de sa bassesse et de son néant¹. » Qu'on relise les pages si fortes, dans lesquelles il souligne l'une et l'autre : « L'être que nous avons reçu d'Adam, a-t-il écrit, et que nous nous sommes acquis par nos péchés, est un être de péché et de malignité, et selon cet être nous ne sommes que péché, malédiction et abomination. Car, comme un peu de levain corrompt entièrement le morceau de pâte dans lequel on le met, et le convertit en levain, et comme un peu de fiel ou de poison versé dans un verre de vin, le change tout en fiel et en poison, aussi le péché a tellement dépravé, corrompu et empoisonné toutes les parties de notre corps et de notre âme, que, de nous-mêmes, nous ne sommes que corruption, dépravation et poison; et comme l'âme possède et remplit tellement le corps qu'elle anime, qu'il n'a point d'être, de subsistance, de vie, de puissance et d'action qu'en son âme et par son âme; aussi saint Paul nous regardant selon ce que nous sommes en nous-mêmes, nous appelle le corps du péché — *corpus peccati* — parce que le péché est comme notre âme, notre esprit et notre vie, et que, de nous-mêmes, nous n'avons ni être, ni subsistance, ni vie, ni puissance que dans le péché, et que nous ne pouvons faire aucune action que par esprit et mouvement du péché². »

On retrouve, dans les *Constitutions* qu'il a données à ses enfants, l'expression des mêmes sentiments : « Chacun considérera souvent qu'il n'a rien de soi-même que pauvreté, qu'ignorance, que ténèbres, qu'aveuglement, que faiblesse, que fragilité, qu'incapacité et indignité à tout bien, que disposition et ouverture à toute sorte de mal, que péché, que perdition et qu'un abîme de toutes sortes de misères et de

1. Costil, *Annales*, t. I, p. 400.

2. Hérembourg, *op. cit.*, liv. II, ch. xxviii.

malédiction : et par conséquent qu'il a un besoin infini, une indigence inconcevable et une nécessité indicible, en toutes ses actions et en toutes rencontres, de la lumière et conduite de Dieu, de sa grâce et de son secours, sans lequel il n'est rien, il n'a rien, il ne sait rien, il ne peut rien, sinon se précipiter dans un gouffre d'une infinité de malheurs.

« C'est pourquoi il prendra bien garde de s'appuyer, pour peu que ce soit, ni de se confier en aucune façon, ni sur son esprit, ni sur ses pensées, lumières, sciences ou connaissances ; ni sur ses expériences, ni sur ses résolutions ou bonnes volontés, ni sur ses forces, ni sur son travail, ni sur son industrie, ni sur aucune chose qui soit en lui ou hors de lui, ni sur aucune créature de ce monde pour puissante, bonne et sage qu'elle paraisse ; mais qu'il mette tout son appui et toute sa confiance en Dieu seul, et en son infinie bonté, sagesse et puissance¹... »

Tout pénétré du sentiment de son indignité et de sa bassesse, il s'étonnait que la terre consentit à le porter, et que Dieu continuât à lui conserver l'existence² ; bien plus, il se considérait « comme un démon incarné³ », comme « un enfer plein d'horreur, capable de commettre tous les crimes⁴ ». Aussi, loin de se décourager et de se troubler des faiblesses, des fautes légères que son œil impitoyable et exercé découvrait en lui, après s'en être humilié devant Dieu, en prenait-il occasion pour s'attacher davantage à « celui qui le souffrait si miséricordieusement », malgré sa profonde misère. La lettre suivante, adressée à une religieuse de Saint-Benoît, nous montre avec quel art il savait utiliser les moindres défaillances de la nature :

« Non, ma chère Sœur, pendant que nous serons sur la terre, nous ne serons jamais entièrement exempts des défauts et imperfections de la terre. O terre, que tu es insupportable !

1. *Œuvres complètes*, t. IX, p. 248 ssq.

2. Hérambourg, *op. cit.*, liv. II, p. 192.

3. *Ibid.*, p. 193.

4. *Ibid.*, p. 193.

O lieu de péché et de malheur, nous retiendras-tu encore longtemps dedans toi? O Jésus, nous tirerez-vous point bientôt après vous? Hé! très aimable Jésus, quand sera-ce qu'il n'y aura plus rien en nous qui soit contraire à votre amour? Quand sera-ce que nous vous aimerons parfaitement? Hâtons-nous, ma chère Sœur, hâtons-nous de travailler à l'accomplissement de l'œuvre de Dieu en nous, afin de sortir bientôt de ce lieu de ténèbres et d'horreur, pour entrer dans le royaume de l'amour éternel.

« Au reste, humilions-nous toujours beaucoup en la vue de nos défauts; mais en même temps, sortons hors de nous-mêmes, fuyons hors de nous-mêmes, comme d'un lieu tout plein de toutes sortes de maux et de misères, pour entrer en Jésus, qui est notre maison de refuge et notre trésor, dans lequel nous avons toutes sortes de biens, et dans lequel nous trouverons toutes sortes de vertus et de perfections, pour offrir à son Père éternel en satisfaction de nos péchés et imperfections. Si nous demeurons en nous, nous n'y trouverons que toutes sortes de sujets de douleur et de tristesse; mais si nous sortons hors de nous-mêmes, pour nous élever à Jésus, nous verrons en lui tant de raretés, de grandeurs, de perfections et de merveilles, que si nous l'aimons véritablement, nous nous réjouirons beaucoup en la vue de ces choses, et nous nous écrierons avec la très sainte Vierge : *Exsultavit spiritus meus in Deo salutari meo*; Mon esprit est réjoui en Dieu mon salulaire. »

« Voilà un des usages que nous devons faire de nos défauts. O heureux défauts, s'il m'est permis de parler ainsi, s'ils nous donnent sujet de sortir hors de nous, pour nous élever et nous unir à Jésus qui seul est sans défauts et sans imperfections! Soyez toute à lui, soyez toute en lui et pour jamais!... »

Cette humilité de sentiments disposait le saint, comme il

1. *Œuvres complètes*, t. XI, p. 127.

va de soi, à la pratique de l'humilité et à l'acceptation joyeuse des humiliations. « Quand il prescrivait quelque chose, raconte de lui M. Costil¹, ou qu'il recommandait quelque affaire, il ne se servait jamais de termes de commandement ou d'autorité, mais d'invitation ou de prière, coutume édifiante que ses successeurs se sont fait un mérite d'imiter. Au lieu de dire par exemple : On priera pour un tel..., il disait : On prie un chacun de prier Dieu pour un tel, je vous prie de faire cela..., trouvez bon que je vous dise qu'il faut en user ainsi..., etc. S'étant aperçu dans la mission de Valognes qu'on pensait à le faire tirer, il fit congédier le peintre et trouva fort mauvais qu'on y eût pensé. Une autre fois, ayant remarqué dans une communauté de Paris qu'on avait de la considération pour sa personne, il prit le parti de mettre par écrit un extrait de sa généalogie dans lequel il se qualifiait de pauvre villageois et de fils de paysan, et laissa ce papier sur la table de la chambre où on l'avait reçu, afin de rabattre, s'il eût pu, par ce pieux artifice, l'estime qu'on avait de son mérite. Un jour qu'on parlait des infidélités qui se trouvent quelquefois dans les communautés, une dame de la compagnie lui ayant dit : « Pour votre communauté, mon Père, il n'y en a pas. — Non, répondit le serviteur de Dieu, si ce n'est moi..... »

« Quand le saint homme, remarque le même biographe, parlait ainsi du désir qu'il se sentait d'être anéanti dans l'esprit des hommes, sa langue s'accordait parfaitement avec les désirs de son cœur; et comme il avait suivi l'attrait qu'il se sentait pour demander à Dieu des humiliations, il mérita d'en recevoir de très fréquentes et des plus remarquables. Il fut quelquefois si décrié dans l'esprit du monde que ses meilleurs amis rougissaient de honte quand on parlait de lui et n'osaient prendre son parti, quoiqu'ils fussent très persuadés de son innocence. Son nom seul était en abomination, et encore à présent, on trouve des personnes si prévenues des

1. Costil, *Annales*, t. I, p. 401.

libelles qu'on répandait alors contre sa réputation, qu'elles ont de la peine à en revenir, quelque soin qu'on prenne pour leur en faire voir la fausseté. S'étant un jour présenté à la porte d'un grand seigneur pour lui parler de quelque affaire de piété, il le fit renvoyer avec cette manière outrageante : « Dites à cet homme que je ne veux point entendre parler de lui, et que j'aimerais mieux le voir pendre à un gibet que de savoir qu'il est à ma porte. » Dans une autre occasion, étant allé trouver un officier pour lui demander quelque grâce pour sa Congrégation, il en fut encore plus mal reçu, cet homme le prenant par la main, et le promenant ainsi devant ses domestiques pour l'exposer à leurs mépris et leur faire prendre part aux railleries qu'il faisait de sa simplicité. En un mot, ces humiliations étaient quelquefois si pesantes qu'il paraissait en être abattu, et que quelques personnes de piété en ayant compassion, se croyaient obligées de s'en plaindre à Notre-Seigneur. Mais le secours de sa grâce le soutenait dans le plus fort de ses épreuves, de sorte qu'il pouvait dire avec l'Apôtre : « A Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par qui le monde est crucifié pour moi, comme je le suis pour le monde. Je prendrai donc plaisir à me glorifier dans mes faiblesses, afin que la puissance de Jésus-Christ réside en moi¹. »

A la pratique de l'humilité ainsi poussée à ses dernières limites, le saint joignait celle d'une autre vertu, conséquence elle aussi de notre misérable condition de pécheurs, et moyen très efficace, comme son nom l'indique, de mettre à mort en nous les forces vives d'une nature toujours prête à se rebeller : la mortification.

La sienne était extrême. Elle le portait à retrancher rigoureusement tout superflu dans sa nourriture et son vêtement. Jamais même, note M. Hérain, « il n'était plus joyeux

1. Costil, *Annales*, t. I, p. 403.

que quand il manquait du nécessaire¹ ». Et le vieil historien entre dans le détail des austérités que le saint s'imposait. « Il affligeait extrêmement son corps. Il n'y a sorte de pénitence qu'il n'ait pratiquée. Depuis l'âge de quinze ou seize ans, comme nous l'avons dit, les veilles, les jeûnes, les disciplines, les haires, les cilices, les chaînes de fer n'en étaient que les instruments ordinaires. Il s'en servit jusqu'à l'âge de plus de quarante ans, avec tant de sévérité qu'il en diminua entièrement ses forces, et qu'il en pensa mourir. Il portait, comme l'Apôtre l'a désiré, la mortification du Sauveur autour de son corps. Il s'était rendu, par ses propres mains et sans le secours d'autrui, un homme de douleurs. Il s'immolait tous les jours en sacrifice d'une manière sanglante, afin que celui qu'il offrait au saint autel fût mieux reçu de sa divine Majesté. Il alla jusqu'à un tel excès que ses directeurs l'obligèrent de modérer ses rigueurs, afin de se réserver pour le travail des missions, auxquelles il s'était appliqué dès l'âge de vingt-quatre ans, et qu'il a continuées durant toute sa vie². »

Cette soif de pénitence qui le dévorait et la dévotion toute spéciale qu'il nourrissait pour Jésus pénitent, entretenaient en lui un esprit de sacrifice et d'immolation vraiment extraordinaire. On peut dire, en toute vérité, que la croix domine sa vie. Qu'on se rappelle toutes les douleurs physiques et morales qui l'ont accablé ; les épreuves de toutes sortes qui se sont abattues sur ses œuvres ; sa Congrégation persécutée et traquée de toutes parts ; l'Ordre de Notre-Dame de Charité en butte au dedans à des difficultés inouïes dont il ne sort que pour tomber dans de plus grandes, et au dehors pendant longtemps, à deux doigts de la ruine ; son apostolat en faveur des Sacrés-Cœurs, odieusement travesti et contrecarré de toutes manières par ses ennemis. Cette participation étroite aux souffrances et à la passion de Jésus-Christ le comblait de joie. Il y voyait, à la fois, un moyen de se mortifier plus complètement et d'entrer plus avant dans la ressemblance avec

1. Hérambourg, *op. cit.*, liv. II, ch. xxxi.

2. Hérambourg, *ibid.*

Jésus-Christ Prêtre et Hostie. Aussi, écoutons avec quels accents enflammés il célèbre la croix et le bonheur de la souffrance :

« Très cher Frère, écrit-il à l'un des prêtres de sa Congrégation, Jésus soit béni éternellement de la part qu'il lui plaît nous donner en sa croix. Oh ! quand sera-ce que nous pourrons dire avec vérité : *Nobis autem absit gloriari nisi in cruce Domini nostri Jesu-Christi, per quem nobis mundus crucifixus est et nos mundo*. Oh ! qu'il est bien vrai qu'il n'y a rien à désirer en ce monde, sinon d'y être attaché avec Jésus-Christ à la croix. Embrassons donc de bon cœur nos croix, très cher Frère, et tâchons de les porter en l'esprit de notre très adorable Crucifié ¹. »

Même au milieu des consolations, il ne perd jamais de vue le prix inestimable des souffrances et des épreuves. C'est ainsi que, après avoir communiqué au supérieur de l'une de ses maisons, l'heureuse nouvelle d'un incident qui l'avait comblé de joie, il ajoute aussitôt : « Parmi tous ces avantages, j'ai reconnu manifestement que le temps des humiliations, des tribulations, des angoisses et des croix est un temps beaucoup plus désirable, plus aimable, plus avantageux, plus utile et plus précieux que celui des applaudissements, des élévations et des consolations ; mais il faut prendre l'un et l'autre de la main de Dieu, et tâcher d'y accomplir sa très sainte volonté ². »

Écrivant à la Mère Saint-Gabriel, religieuse de Montmartre, il revient en ces termes sur ce même sujet :

« Je vous remercie, ma bonne chère Fille, de toute la part que vous prenez à mes croix, dont je bénis Notre-Seigneur et sa très sainte Mère. Car j'espère de leur bonté incomparable,

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 489.

2. *Ibid.*, p. 419.

qu'ils vous rendront participante de tous les fruits et de toutes les bénédictions que leur grande miséricorde en tirera. Oh ! que c'est un grand trésor que la croix que Notre-Seigneur a tant aimée, et que sa sainte Mère et tous les saints ont embrassée et portée avec tant d'affection ! Certainement, s'il y avait en ce monde quelque moyen plus excellent pour glorifier Dieu et pour lui plaire, Notre-Seigneur l'aurait choisi pour lui, et l'aurait donné à sa très chère Mère et à tous les saints ¹. »

« La grâce des grâces, disait-il dans une autre circonstance, et la faveur des faveurs, est la multitude des croix que mon très adorable Crucifié m'a données, dont je souhaite qu'il soit loué et glorifié éternellement ². »

Entre tant d'autres lettres qui respirent son ardent amour pour la croix, qu'on nous permette de citer encore la suivante, destinée à consoler une religieuse de Montmartre en proie à de rudes épreuves :

« Je prie ma très chère Fille de m'aider à aimer Dieu... Elle a bien de quoi lui témoigner un grand amour ; car comme le plus grand amour qu'il a nous témoigné, ç'a été dans ses souffrances ; aussi, le plus grand amour que nous puissions lui faire paraître, c'est de souffrir pour l'amour de lui. Oh ! si les Séraphins étaient capables de jalousie, ils en auraient beaucoup en la vue des douleurs de notre chère Sœur, et j'ose dire qu'ils changeraient volontiers les délices de la gloire qu'ils possèdent, avec les plus grands tourments que l'on puisse endurer sur la terre. Je rends grâces infinies à notre très aimable Crucifié de rendre cette chère Sœur participante de sa très sacrée couronne d'épines, et de la grâce qu'il lui donne d'en faire un si bon usage ; et je la conjure de continuer toujours à la porter avec toute l'humilité, la résignation et l'amour qui lui sera possible ³... »

1. *Œuvres complètes*, t. XI, p. 116.

2. Hérainbourg, *op. cit.*, liv. II, ch. xxxii.

3. *Œuvres complètes*, t. XI, p. 129.

A ses yeux, le christianisme, profession de la vie de Jésus-Christ, apparaissait nécessairement comme une profession de la vie de sacrifice et d'immolation. En sa qualité de chrétien, et à plus forte raison de prêtre, il se croyait obligé de transformer sa vie en un perpétuel sacrifice, dont il devait devenir lui-même l'hostie et la victime entièrement consacrée et sacrifiée à la gloire de Dieu¹ : « Oh ! quelle bonté ! oh ! quel amour ! s'écriait-il. Je ne m'étonne pas si on a vu des cent, des deux cents, des quatre cents, voire des mille, des dix mille, des vingt mille, des trente mille, des trois cent mille martyrs, répandre leur sang et donner leur vie pour Jésus-Christ. Car ce même Jésus-Christ étant mort pour tous les hommes, certes, tous les hommes devraient mourir pour lui. Je ne m'étonne pas si les saints martyrs, et tous ceux à qui Jésus a fait connaître et sentir les ardeurs de ce divin amour qui l'a attaché à une croix, ont une soif si ardente et un désir si enflammé de souffrir et de mourir pour lui. Je ne m'étonne pas si plusieurs ont souffert en effet des tourments si atroces, et avec tant de contentement et de joie, que les bourreaux étaient plus tôt lassés de les tourmenter qu'eux d'endurer, et que tout ce qu'ils enduraient de plus cruel ne leur semblait rien eu égard au désir insatiable qu'ils avaient de souffrir pour Jésus-Christ. Mais je m'étonne de nous voir maintenant si froids en l'amour d'un si aimable Sauveur, si lâches à souffrir les moindres choses, si attachés à une vie si misérable et chétive, telle qu'est la vie de la terre, et si éloignés de la vouloir sacrifier pour celui qui a sacrifié une vie si digne et si précieuse pour nous. Quelle apparence de se dire chrétien, et adorer un Dieu crucifié, un Dieu agonisant et mourant en une croix, un Dieu perdant pour l'amour de nous une vie si noble et si excellente, un Dieu se sacrifiant tous les jours devant nos yeux sur nos autels, pour la même fin, et n'être point disposés à lui sacrifier tout ce que nous pouvons avoir de plus cher au monde, et notre vie même qui d'ailleurs lui

1. *Œuvres complètes*, t. I, p. 293.

appartient par tant de raisons ! Certes, nous ne sommes pas vraiment chrétiens, si nous ne sommes pas dans cette disposition. C'est pourquoi je dis, et il est manifeste à quiconque considérera bien les vérités précédentes, que tous les chrétiens doivent être martyrs, sinon par effet, au moins par disposition et par volonté ¹. »

Tout rempli de cette pensée, qu'il s'efforçait de faire partager aux autres, il s'était héroïquement engagé, comme nous l'avons déjà vu, par un vœu, écrit et signé de son sang, à endurer le martyre, si l'occasion s'en offrait à lui ²; et Dieu le prenant au mot, permit que sa vie devint un incessant martyre par l'abondance et le choix des souffrances qui en demeurèrent, jusqu'à la fin, les inséparables compagnes.

§ 3. La haine vigoureuse dont il était ainsi animé contre lui-même, le saint l'éprouvait également contre le monde, duquel le séparaient une aversion extrême et un complet détachement :

« Oh ! que nous sommes heureux, écrivait-il à sa nièce, la Sœur Marie de la Nativité Herson, et que notre condition est avantageuse par-dessus les plus heureuses conditions du siècle ! Oh ! que nous sommes obligés de bénir, aimer et servir fidèlement Notre-Seigneur et sa très sainte Mère, de nous avoir tirés de l'enfer du monde, pour nous mettre dans le paradis de leur sainte maison ³ !... »

Cette horreur du P. Eudes pour le monde s'explique par l'opposition constante du monde à Jésus-Christ, dont il s'est constitué l'ennemi irréconciliable. Aussi, tout ce qui dans l'attitude, le langage, les vêtements, rappelait en quelque façon le souvenir, les maximes ou les manières du monde, provoquait son mécontentement : « Quel désordre, s'écriait-il, et que dirait-on, si on voyait des magistrats et autres personnes graves courir par les rues, après un insensé ou après un fou,

1. *Œuvres complètes*, t. I, p. 295.

2. Cf. ch. I, II, § 3, p. 38.

3. *Œuvres complètes*, t. X, p. 567.

et affecter de l'imiter dans ses extravagances? Ne regarderait-on pas cela comme un renversement de toute prudence? C'est un aussi grand renversement de voir des prêtres et des ecclésiastiques suivre les modes extravagantes du monde qui est un insensé ¹. »

Il livrait en conséquence à l'esprit du monde une guerre sans trêve. Il avait composé à cette fin un livre intitulé *L'Homme Chrétien*, dans lequel il fustigeait avec une liberté tout apostolique les vices des mondains ². Une personne de grand mérite en ayant lu le manuscrit, lui écrivait en le lui renvoyant : « Je prévois bien qu'il n'y aura jamais de trêve entre vous et le monde. *Si de mundo fuissetis, mundus quod suum erat diligeret*. Il faut continuer de vivre toujours en cette sainte guerre, en laquelle nous avons notre Sauveur pour exemple et pour guide ³. »

§ 4. On devine, par ce qui précède, quels durent être les sentiments de l'homme de Dieu à l'égard du péché. Les deux protestations suivantes, retrouvées dans ses papiers, après sa mort, toutes deux écrites de sa main, et la première, avec son sang, témoignent de la vivacité de sa haine contre lui.

« VIVE JÉSUS ET MARIE!

« O mon Seigneur Jésus, j'adore cet amour infini par lequel vous vous êtes sacrifié et anéanti vous-même, pour détruire le péché, pour sauver toutes les âmes, et pour faire régner votre Père dans tous les cœurs, dont je vous rends grâces infinies. Et en union de ce même amour, je me donne à vous, mon Sauveur, de tout mon grand cœur, c'est-à-dire de tout votre Cœur qui est le mien, pour être écrasé et anéanti entièrement et pour jamais, si tel était votre bon

1. Martine, t. II, p. 456; Hérambourg, *op. cit.*, liv. II, ch. xxvii.

2. Martine, t. II, p. 456.

3. Hérambourg, *op. cit.*, liv. II, ch. xxvii.

plaisir, et pour souffrir tout ce qui vous plaira, afin de coopérer avec vous à l'anéantissement du péché dans toutes les créatures, au salut de toutes les âmes, et à l'établissement de votre règne partout. En témoignage de quoi, j'ai écrit et signé de mon propre sang, étant prêt, moyennant votre grâce, de le signer de la dernière goutte.

« O Mère de Jésus, ô sainte Épouse de Jésus! ô mon saint Ange gardien, ô bienheureux saint Gabriel, ô bienheureux saint Joseph, ô bienheureux saint Jean l'Évangéliste, ô bienheureux Apôtres saint Pierre et saint Paul, ô tous les anges et saints et saintes de Jésus, offrez, s'il vous plaît, à mon Sauveur, cette mienne volonté qu'il m'a donnée, et le priez de la bénir et de l'avoir pour agréable pour l'amour de lui-même et de sa sainte Mère, et pour la gloire de son saint Nom.

« Fait ce sixième de juillet, mil six cent soixante et un.

« JEAN EUDES,

« Prêtre de la Congrégation de Jésus et Marie. »

Voici maintenant la seconde protestation, dressée la même année, le jour de sainte Marie-Madeleine :

« Comme en disant la sainte messe, dans l'église d'Ableiges, à deux lieues de Pontoise, il est arrivé, après la consécration, plusieurs grands coups de tonnerre qui faisaient trembler toute l'église, j'ai premièrement supplié Notre-Seigneur de me faire la grâce d'être plutôt écrasé par l'un de ces foudres que de l'offenser jamais, en quelque façon que ce soit, de propos délibéré; ensuite, je lui ai fait une oblation de moi-même pour les intentions qui sont exprimées dans les termes suivants :

« O Jésus, j'adore cet amour infini qui vous a fait sacrifier vous-même et mourir en la croix, pour détruire le péché, pour sauver toutes les âmes et pour établir le règne de votre Père dans tous les cœurs. Je me donne, de tout mon cœur, à

ce divin amour, et en union des saintes dispositions qu'il vous a données et avec lesquelles vous êtes mort pour les fins susdites, comme aussi en action de grâces de votre sainte Passion et de votre précieuse mort, je m'offre et me donne à vous pour être écrasé tout maintenant et réduit en cendres par un coup de tonnerre. Mais je vous demande, mon Sauveur, que tous les brins de cendre en laquelle je serai réduit soient convertis par votre toute-puissante bonté en autant de carreaux de foudre, desquels votre ire et la haine infinie que vous avez contre le péché, ait agréable de se servir pour foudroyer et anéantir ce monstre, dans toutes les âmes où il est, afin de les délivrer de sa tyrannie et d'établir en elles le règne de votre divin amour. Et après que cela sera fait, ô mon Jésus, je consens très volontiers d'être envoyé au néant, selon le corps et selon l'âme tout ensemble, et pour une éternité. Je vous supplie seulement de m'accorder une grâce, qui est que le désir que j'ai de vous louer et aimer éternellement, ne soit point anéanti, mais qu'il subsiste et demeure toujours devant vous, pour vous rendre des louanges immortelles et pour vous protester sans cesse et à jamais, que je vous aime de tout mon grand cœur, qui n'est autre que le vôtre que vous m'avez donné en vous donnant vous-même à moi, tant et tant de fois.

« Ensuite j'ai offert ces volontés à ma divine Mère, aux anges et aux saints, que je révère particulièrement, et à tous les habitants du ciel, et les ai priés de les présenter à la Très Sainte Trinité. J'ai réitéré cette oblation à chaque coup de tonnerre et plusieurs autres fois durant et après la sainte messe, et il me semble que, par la grâce de Dieu, elle était et est toujours bien avant dans le fond de mon cœur, et je l'ai faite même avec joie sensible, et sans aucune crainte d'être pris au mot. Mais que suis-je? Néant, péché, enfer; peut-il sortir quelque chose de bon de ces trois misérables sources? Impossible. D'où viennent donc ces dispositions? De celui qui est le très unique principe de toute bonne pensée, parole et action, auquel seul soit honneur, gloire et

louange éternelle, aux siècles des siècles. Ainsi soit-il! Ainsi soit-il! Que tous les anges, que tous les saints, que la sainte Épouse de Jésus, que la divine Mère de Jésus, que ce même Jésus disent à jamais : *Ainsi soit-il*, pour l'accomplissement de toutes les choses susdites, en la manière qui sera la plus agréable à sa divine Majesté. Car qu'est-ce que je prétends, mon Dieu, en ceci et en toute autre chose, sinon de vous plaire : *Benedicite fulgura et nubes Domino, laudate et superexaltate eum in saecula. Amen*¹. »

Parfois de ses lèvres s'échappaient ces paroles enflammées : « O péché, que tu es détestable ! O péché, si les hommes te connaissent ! O péché, qu'il faut bien dire qu'il y a quelque chose en toi qui est infiniment plus horrible que tout ce qu'on peut exprimer et penser, puisque l'âme qui est souillée de ta corruption ne peut être lavée et purgée que dans le sang d'un Dieu, et que tu ne peux être détruit et anéanti que par la mort et l'anéantissement d'un Dieu². »

Jamais il ne perdait une occasion de tonner contre le péché, et d'en inspirer l'horreur, soit dans ses sermons, soit dans ses conversations particulières : « Invité parfois à dîner, raconte de lui M. Martine, chez un homme de grande distinction, qui, ayant été longtemps dans le service militaire, y avait contracté la mauvaise habitude de jurer à tout propos, le saint prêtre ne laissait passer aucun jurement sans le reprendre : « Vous jurez, Monsieur ! » lui disait-il tout haut et en présence d'une nombreuse compagnie ; et telle était la vénération qu'il s'était acquise, que personne n'y trouvait à redire³. »

II

§ 1. Mort à lui-même, mort au monde, mort au péché, le

1. *Œuvres complètes*, t. XII, pp. 155, 156.

2. *Œuvres complètes*, t. I, p. 176. Cf. Martine-Lecoine, t. II, p. 453.

3. Martine, t. II, p. 455.

saint pouvait donc dire en toute vérité avec saint Paul : « *Vivo, jam non ego* : J'ai désormais cessé de vivre. » Il aurait pu aussi ajouter avec cette sainte âme, dont une main discrète nous a révélé les richesses de vie intérieure : « A la dernière limite du moi, c'est lui... Toute ma sainteté, c'est de ne plus être et de demeurer consommée toute en un avec lui¹. » Nous venons de rappeler avec quelle générosité héroïque saint Jean Eudes avait rétréci les limites de son « moi » : à Jésus d'apparaître maintenant dans toute la splendeur de sa vie et de son règne dans cette âme où il a atteint la plénitude de sa taille : *Vivit vero in me Christus*.

« Vous avez appris, écrit saint Paul aux Romains (vi, 5), la dispensation de la grâce qui m'a été donnée pour vous, comment c'est par révélation que j'ai eu connaissance du mystère que je viens d'exposer en peu de mots. Vous pouvez en les lisant, reconnaître l'intelligence que j'ai du mystère du Christ. Ce mystère, c'est que les Gentils sont héritiers avec les Juifs, et membres du même corps. » Ce « mystère de Jésus », thème principal de la prédication, de l'apostolat, des épîtres² de saint Paul, âme de toute sa vie personnelle, peut également être considéré comme le thème principal de la prédication, de l'apostolat de saint Jean Eudes, et comme l'âme de toute sa vie :

« Tous les textes sacrés, a-t-il écrit dans son *Royaume de Jésus*, nous enseignent évidemment que Jésus-Christ doit être vivant en nous ; que nous ne devons point vivre sinon en lui ; que sa vie doit être notre vie, que notre vie doit être une continuation et expression de sa vie, et que nous n'avons point le droit de vivre en la terre, que pour porter, manifester, sanctifier, glorifier et faire vivre et régner en nous le nom, la vie, les qualités et perfections, les dispositions et inclinations, les vertus et les actions de Jésus³. »

1. Plus : *Consummata*, p. 203.

2. Surtout des épîtres de la captivité, dont le sujet principal est justement l'union intime des chrétiens avec le Christ.

3. *Œuvres complètes*, t. I, p. 164.

Et définissant la vie chrétienne, il nous affirme « que c'est une continuation et accomplissement de la vie de Jésus; que toutes nos actions doivent être une continuation des actions de Jésus; que nous devons être comme autant de Jésus, en la terre, pour y continuer sa vie et ses œuvres, et pour faire et souffrir tout ce que nous faisons et souffrons, saintement et divinement, dans l'esprit de Jésus, c'est-à-dire dans les dispositions et intentions saintes et divines, dans lesquelles ce même Jésus se comportait dans toutes ses actions et souffrances. Parce que, ce divin Jésus étant notre chef, et nous, étant ses membres, et ayant une union avec lui incomparablement plus étroite, plus noble et plus relevée que l'union qui est entre le chef et les membres d'un corps naturel; il s'ensuit nécessairement que nous devons plus particulièrement et plus parfaitement être animés de son esprit et vivant de sa vie, que les membres d'un corps naturel ne sont animés de l'esprit et vivant de la vie de leur chef¹ ».

Le saint ne parlait avec tant d'abondance et de clarté du grand mystère de la vie de Jésus en nous, que parce que lui-même en avait acquis pleinement l'intelligence, et qu'il le vivait dans toute sa plénitude. Son adhérence à Jésus-Christ n'était pas un vain mot; elle constituait à ses yeux la plus douce, la plus sublime, l'unique réalité. Sans prétendre aucunement soulever le voile qui nous dérobe les merveilles opérées en lui, par la grâce divine, nous pouvons, au moins, recueillir et utiliser les détails abondants de psychologie surnaturelle, épars dans ses différentes biographies et dans ses œuvres. Ils nous aideront à reconstituer sa physionomie spirituelle, et à esquisser l'épanouissement de la vie de Jésus dans son âme.

§ 2. L'âme en état de grâce adhère en quelque sorte essentiellement à Jésus-Christ. Elle est, pour employer un mot d'usage courant dans la théologie oratorienne, toute « référée » à lui. Cependant cette adhérence habituelle à

Jésus doit s'actualiser le plus possible, et de toutes les forces de notre esprit, de notre volonté, de notre cœur, nous devons nous efforcer de tendre vers Jésus, de droit l'unique objet de nos pensées et de notre amour.

Saint Jean Eudes comprenait admirablement toutes ces exigences de notre incorporation à Jésus, et il s'y soumettait avec bonheur.

Jésus était donc devenu « l'unique objet » de ses pensées. Il n'envisageait tous les êtres que *sub specie Christi*, dans les rapports très étroits qui les unissent tous à Jésus. Il avait contracté cette précieuse habitude à l'école du P. de Bérulle, si justement appelé l'apôtre du Verbe Incarné, et dont on a pu dire que « comme un nouveau saint Jean, il avait été envoyé pour montrer Jésus-Christ au doigt, pour le faire connaître du monde¹ ». Le beau témoignage rendu à l'illustre fondateur de l'Oratoire, par le P. Lejeune, pourrait, sans qu'on y retranchât un mot, s'appliquer au P. Eudes, l'un de ses plus fidèles disciples : « Il prenait tant de plaisir à penser au Fils de Dieu, que pour honorer ses mystères et tous les états de sa vie, en détail et en particulier, il en faisait comme l'anatomie. Voici ce qu'il nous a enseigné et pratiqué toute sa vie : Honorer les premiers actes de Jésus, la première élévation de son esprit à Dieu son Père, la première effusion de son cœur envers les hommes, ses premiers regards sur la Vierge, ses premiers cris enfantins, la première goutte de son sang dans la circoncision, sa première prédication, le premier moment de sa vie glorieuse, etc. Honorer les dernières actions, le dernier pas qu'il a fait sur la terre... le dernier moment de sa vie voyageuse... Honorer tous ses âges, tous les états et les périodes de sa vie, sa divine enfance, son adolescence, sa jeunesse et son âge plus avancé, tous les battements de son cœur, tous les mouvements de son corps, et toutes les affections de son âme ; l'honorer en tous les lieux où il a été². »

1. *Œuvres complètes* du P. de Bérulle. Préface du P. Bourgoing, pp. 98, 99.

2. Lejeune, Sermon CXXXIX ; Brémond. *op. cit.*, p. 77.

Pour arriver à s'assimiler le Christ tout entier, dans sa personne, dans ses états et mystères, dans ses vertus et ses enseignements, saint Jean Eudes avait recours à toutes les industries d'une piété éclairée et forte. Il divisait l'année en différentes périodes, consacrées chacune à l'un ou l'autre des mystères de la vie du Sauveur, suivant l'ordre du cycle liturgique¹. Chaque jour de la semaine lui ramenait encore le souvenir de ces mêmes mystères : « Il consacrait le dimanche à la vie divine que Jésus a eue de toute éternité dans le sein de son Père, et à la vie glorieuse qu'il possède dans le ciel, depuis sa Résurrection et son Ascension; le lundi à son Incarnation et à sa naissance; le mardi à sa sainte Enfance; le mercredi à sa vie cachée et laborieuse; le jeudi à la vie conversante qu'il a menée sur la terre, et qu'il continue encore par le très saint Sacrement; le vendredi à sa Passion et à sa mort; le samedi à la vie qu'il a eue dans la très sainte Vierge². »

Il retrouvait Jésus dans ses divers exercices de piété, qui, tous, tendaient à le remettre en présence de cet aimable et unique objet de ses considérations et réflexions³.

§ 3. Jésus n'était pas seulement la lumière de son esprit; il voyait aussi en lui la règle suprême de sa vie, à laquelle il s'attachait par toutes les fibres de sa volonté. Souvent, il récitait cette brûlante aspiration qui trahit son ardent désir d'appartenir à Jésus-Christ : « Venez, ô Seigneur Jésus, venez en moi, pour y vivre et régner pleinement, pour vous y aimer et glorifier dignement, pour y accomplir tous les desseins de votre bonté, pour y consommer l'œuvre de votre gloire et de votre pur amour. *Veni, Domine Jesu, veni in plenitudine virtutis tue, in sanctitate Spiritus tui, in perfectione mysteriorum tuorum, et in puritate viarum tuarum. Veni, Domine Jesu*⁴.

1. Hérambourg, *op. cit.*, liv. II, ch. IX.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, ch. XX.

4. Qu'on nous permette de rapporter ici la note placée par les éditeurs

« Venez, Seigneur Jésus, venez dedans moi en la plénitude de votre vertu, pour y détruire tout ce qui vous déplaît, et pour y opérer tout ce que vous désirez pour votre gloire. Venez en la sainteté de votre Esprit, pour me détacher entièrement de tout ce qui n'est point vous, pour m'unir parfaitement avec vous et pour me conduire saintement en toutes mes actions. Venez en la perfection de vos mystères, c'est-à-dire, pour opérer parfaitement en moi ce que vous désirez y opérer par vos mystères, pour me gouverner selon l'esprit et la grâce de vos mystères, et pour glorifier, accomplir et consommer en moi vos mystères. Venez en la pureté de vos voies, c'est-à-dire pour accomplir sur moi, à quelque prix que ce soit et sans m'épargner aucunement, tous les desseins de votre pur amour, et pour me conduire dans les droites voies de ce même pur amour, sans permettre que je décline ni à droite ni à gauche, et sans rien donner aux inclinations et sentiments de la nature corrompue et de l'amour-propre. Venez, ô Seigneur Jésus ! »

Ce même désir d'appartenir complètement à Jésus-Christ lui inspirait son admirable soumission à la volonté du Maître qu'il servait si généreusement : « Vive Jésus ! s'écriait-il

des *Œuvres complètes*, au bas de cette prière : « M. Olier, au cours d'une retraite qu'il faisait (1636) sous la direction du R. P. de Condren, apprit de lui cette prière : *Veni, Domine Jesu, et vive in hoc seruo tuo, in plenitudine virtutis tue, in perfectione viarum tuarum, in sanctitate Spiritus, et dominare omni adversae potestati, in Spiritu tuo, ad gloriam Patris. Amen.* C'est à peu près textuellement la prière proposée ici par le Vénérable P. Eudes. Lui aussi l'avait sans doute apprise du P. de Condren. M. Olier, modifiant légèrement la formule du P. de Condren, en fit la belle prière : *O Jesu, vivens in Maria...*, qui est restée en usage dans la Société de Saint-Sulpice et dans la plupart des séminaires. Cf. : Faillon, *Vie de M. Olier*, t. I, pp. 160, 168, édit. 1873. Cette note nous permet de constater une fois de plus la parenté de tous ces saints prêtres de formation oratorienne. On pourrait certainement leur appliquer, en en modifiant légèrement le sens, l'adage célèbre : *Lex orandi, lex credendi*. Ils ont une façon commune de prier qui indique chez eux une façon commune de penser. Ajoutons toutefois qu'à partir de 1643, à la prière que nous venons de citer, le P. Eudes substitua l'*Ave, Cor sanctissimum*, qui exprime des pensées analogues, mais d'une manière qui correspond plus adéquatement au caractère spécial de sa dévotion, ou comme on disait alors, à l'esprit de sa grâce. »

1. *Œuvres complètes*, t. I, p. 440.

parfois, vive la très sainte volonté de mon Jésus; que la mienne soit détruite et anéantie pour jamais, et que la sienne règne et soit éternellement accomplie pour jamais¹. » Aussi employait-il tous ses soins à mortifier et anéantir sa propre volonté : « Pour peu qu'il sentit d'inclination pour quelque chose, témoigne M. Hérambourg, il la mettait aussitôt sous les pieds de Jésus-Christ, le priant de la détruire, si elle n'était pas conforme à ses desseins sur lui; et si puissante qu'elle fût, il ne cessait d'y renoncer jusqu'à ce qu'il se sentit disposé à vouloir le contraire. Il s'offrait absolument à lui pour être une hostie sanglante et non sanglante de sa divine volonté. Il se démit entièrement de tout l'usage de soi-même. Il voulut que lui seul en disposât, le conduisit et l'appliquât à tout ce qu'il désirerait². »

Dans les peines et adversités de tout genre qui l'accablèrent constamment, sa plus douce consolation était de se réfugier au pied de son crucifix, ou devant le Saint Sacrement, et là, de s'abandonner complètement à l'action toujours miséricordieuse de la divine volonté³. Il écrivait un jour à la Supérieure des Religieuses de Notre-Dame de Charité, à l'occasion de la mort de M^{me} de Bois-David : « Ma très chère et bonne Mère, la divine volonté soit notre conduite en toutes choses. Le décès de notre chère Sœur Marie de l'Enfant-Jésus m'a un peu surpris d'abord; mais ayant jeté aussitôt les yeux sur cette très adorable volonté, qui dispose si bien toutes choses qu'il ne se peut pas mieux, mon cœur est demeuré en paix, et ma bouche n'a pu dire autre chose sinon : Mon Dieu, non ma volonté, mais la vôtre soit faite! Oh! que cela est bien ainsi, ma très chère Mère, puisque tel est le bon plaisir du divin Enfant Jésus qui a voulu prendre cette chère sœur, consacrée à la divine Enfance, dans le temps qui est dédié à ce grand mystère. Elle est allée prendre possession du ciel au nom de toutes les Sœurs, et y commencer un établissement

1. Hérambourg, liv. II, ch. v.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

éternel de la Communauté de Notre-Dame de Charité. Elle est allée dans le Paradis, pour y adorer, louer et aimer continuellement et éternellement la Très Sainte Trinité, avec Jésus et Marie et avec tous les Bienheureux, au nom et de la part de ses chères sœurs. Ce sont les prémices de votre maison, que vous avez offertes à la divine Majesté; c'est votre premier sacrifice, qui aura été très agréable devant le trône du grand Dieu¹... »

Écoutons-le maintenant déplorer la mort de l'un de ses fils les plus chers :

« La divine Volonté soit notre conduite en toutes choses, et notre unique consolation dans nos afflictions.

« En voici une qui m'est très sensible et qui m'a causé une douleur extraordinaire : c'est le décès de notre très bon et très aimable frère, M. Jourdan. Mais il est juste, mon très cher Frère, que Dieu soit le Maître, et que sa très adorable volonté se fasse plutôt que la nôtre. Si je suivais mes sentiments, je crierais avec douleur et avec larmes : *Siccine separat amara mors?* Mais regardant la très sainte, très sage et très bonne volonté de Dieu, je crie du plus profond de mon cœur : *Ita, Pater juste; ita, Pater optime, quoniam sic fuit placitum ante te*². »

Sa soumission à la divine volonté explique la sérénité inébranlable qu'il conservait toujours au milieu des accidents et des contrariétés qui traversaient tous ses plans. Il écrivait à l'un de ses enfants, pendant un séjour à Paris prolongé bien au delà de ses prévisions.

« Je vous assure que, si j'écoutais mes inclinations naturelles, il m'ennuierait extrêmement à Paris, et il y a longtemps que j'en serais sorti. Mais c'est la divine volonté qui

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 524.

2. *Ibid.*, t. X, p. 447.

m'y retient, et je n'ai ni pieds ni mains pour me défendre contre elle. Au contraire, je me laisse lier à ses très douces mains, et ses chaînes me sont si délicieuses, que je trouve tout mon contentement et mon paradis dans ma captivité. O mon très cher frère, qu'heureuse est l'âme qui est dégagée de tout, et qui ne tient à rien qu'à la très aimable volonté de son Dieu¹. »

Et à une religieuse de Notre-Dame de Charité, il mande, dans une circonstance analogue :

« Ma très chère Sœur, il est vrai que mes mois sont quelquefois bien longs, et plus longs que je ne pense, mais non pas que je veux ; car, par la miséricorde de mon Seigneur, il me semble que je ne veux rien, ni en ce monde, ni en l'autre, qu'une seule chose, qui est de me laisser entièrement entre les douces mains de la très adorable volonté de mon Dieu, afin qu'elle me mène là où il lui plaira, et qu'elle fasse de moi, en tout lieu et en tout temps, tout ce qui lui sera le plus agréable. C'est pourquoi je ne puis vous dire encore quand je m'en retournerai à Caen ; je sais bien que, moyennant la grâce de Notre-Seigneur, ce sera quand je voudrai, mais je ne sais pas encore quand je le voudrai, c'est-à-dire, je ne sais pas quand Dieu le voudra²... »

Complétons cette lettre par une autre du même genre, où éclate l'admirable soumission du saint à la divine volonté :

« Quand je suis parti de Caen, je pensais n'être que deux mois à mon voyage ; mais ma volonté ne s'accordait pas avec ma pensée, car je voulais être plus de huit mois, mais je ne savais pas que j'avais cette volonté. Je le voulais, puisque Dieu le voulait, dont la volonté est la mienne. Je ne savais pas que j'eusse cette volonté, parce que je ne connaissais pas quelle était la volonté de Dieu en ceci, comme je ne sais pas encore quelle elle est pour l'avenir... »

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 522.

2. *Ibid.*, t. X, p. 528.

Rien ne saurait troubler la confiance d'une âme ainsi totalement abandonnée à la volonté de Dieu. Ses intérêts et ceux des œuvres et des personnes, dont elle a la charge, ne sauraient être mieux placés qu'entre les mains et dans le Cœur de Jésus. Aussi, jamais notre saint ne se départait-il de sa confiance toute filiale envers lui : « Prenons garde, recommandait-il un jour à sa nièce, religieuse de Notre-Dame de Charité, de ne pas laisser rétrécir et abattre notre cœur par la tristesse et le découragement, mais tâchons de le dilater, soutenir et relever par la confiance, et par notre amour vers celui qui est tout amour et bonté pour nous¹. »

Répondant à une autre de ses filles spirituelles que de violentes tentations de désespoir importunaient : « Votre lettre, ma très chère Fille, lui disait-il, me perce le cœur de compassion ; mais ma consolation est que votre mal n'est pas à la mort, mais pour la gloire de Dieu. Non, ma chère Enfant, votre âme n'est point en état de mort, et elle ne mourra point de la mort de ceux dont l'Auteur de la vie parle, quand il leur a dit : Vous mourrez dans votre péché ; mais elle vivra éternellement, pour aimer et glorifier éternellement son très aimable Rédempteur. Bannissez donc de votre esprit toutes ces pensées qui vous inquiètent, et mettez toute votre confiance en notre béni Sauveur et en sa très bonne Mère, qui vous aiment plus infiniment que vous ne vous aimez vous-même, et qui sont tout cœur et tout amour vers vous. Je les supplie de vous donner leur sainte bénédiction : *Nos cum Prole pia benedicat Virgo Maria*². »

Fort de cette confiance qu'il s'efforçait de communiquer aux autres, prenant pour lui-même la parole de saint Pierre : « Remettez toutes vos inquiétudes entre ses mains », et celle que Notre-Seigneur adressait un jour à sainte Catherine de Sienne : « Ma fille, oublie-toi et pense à moi ; et moi je penserai continuellement à toi », il s'en remettait entièrement à

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 579.

2. *Ibid.*, t. X, p. 581.

Jésus de tous ses embarras : « Je vous promets, assurait-il à l'un de ses créanciers, que je vous paierai du premier argent qui me viendra, car je n'en ai point maintenant, mais nous avons une Bonté infinie, une Sagesse infinie et une Puissance infinie, qui est toute à nous et pour nous ¹ ».

Nous avons déjà cité quelques-unes de ses lettres au Supérieur de la maison de Rouen, laquelle traversait alors une véritable crise financière. Voici en quels termes il relevait encore le courage de ce dernier :

« *Viriliter age et confortetur cor tuum, et spera in Domino. Dixit autem : Non te deseram neque derelinquam*, et il est si fidèle en ses promesses et en ses paroles, que *caelum et terra transibunt, verba autem ejus non praeteribunt. Jactemus igitur cogitatum nostrum in eo, et omnem sollicitudinem nostram projiciamus in ipsum, quoniam ipsi cura est de nobis.*

« Notre-Seigneur et sa très sainte Mère, qui avaient prédit l'établissement de Rouen longtemps auparavant, et qui l'ont fait d'une manière si merveilleuse, n'abandonneront pas leur ouvrage; ils n'ont pas donné une maison à leurs enfants pour les loger, sans dessein de leur donner de quoi les nourrir; mais ils nous veulent donner occasion d'exercer la patience, la soumission à leur très adorable volonté, l'amour de la pauvreté et la confiance en leur très grande bonté.

« C'est à nous, mon très cher Frère, à prendre bien garde de ne pas perdre cette confiance que le Saint-Esprit nous recommande tant dans les divines Écritures, car elle est très agréable à sa divine Majesté, et la défiance lui lie les mains, et l'empêche d'exercer les effets de sa sainte libéralité.

« Enfin, Dieu ne manque jamais au besoin, mais il veut qu'on le prie avec confiance et persévérance. Faites donc quelque neuvaine à cette intention². »

1. Hérarnbourg, *op. cit.*, liv. II, ch. III.

2. *Œuvres complètes*, t. X, p. 428.

§ 4. Pénétrons plus avant encore dans cette âme de saint, dont l'intelligence a su si bien s'assimiler Jésus; dont la volonté s'est identifiée à celle de Jésus : elle possède aussi un cœur qu'embrase l'amour de Jésus.

« Vivre, c'est aimer. L'amour est comme la fleur et le fruit de la vie, c'est la vie même¹. » Cette riche formule trouve dans notre saint son application intégrale : pour lui, l'amour de Jésus constituait la plus sublime et la plus parfaite expression de la vie. Cet amour brûlant qui le dévorait, lui inspirait des protestations enflammées, qu'on ne peut relire sans en ressentir la chaleur communicative :

« Si je me croyais, lui arrivait-il de dire, je ne voudrais jamais tenir d'autre langage que celui de Jésus, et je ne dirais ni n'écrirais jamais que cette seule parole : Jésus. Car il me semble que la langue qui a une fois proféré, et la plume qui a une fois écrit cet adorable nom et cette divine parole, Jésus, ne devraient plus être employées à proférer ni à écrire autre chose. Joint qu'en disant Jésus, c'est dire tout; et que Jésus est une parole abrégée qui contient en soi tout ce qui se peut penser et dire de grand. Jésus est un nom admirable qui, par sa grandeur immense, remplit le ciel et la terre, le temps et l'éternité, tous les esprits et les cœurs des anges et des saints, et qui remplit et occupe même durant toute l'éternité, la capacité infinie du Cœur de Dieu, du Père, du Fils et du Saint-Esprit. C'est pourquoi, quand je n'écrirais autre chose que cette seule parole, Jésus, et que j'irais par tout l'univers criant sans cesse et ne proférant point d'autre nom que celui-ci, Jésus, Jésus, Jésus, il me semble que j'en écrirais et dirais assez pour remplir entièrement tous les esprits et tous les cœurs des habitants de la terre; que ce serait un saint et délicieux langage, si, en la terre, on pouvait parler et se faire entendre sans proférer autre chose que cette sacrée et aimable parole, Jésus, Jésus...

1. Ollé-Laprune : *Prix de la Vie*, p. 325. Déjà saint Paul n'avait-il pas écrit : *Plenitudo legis est dilectio* : L'amour, c'est toute la loi ?

« Tandis que le cœur me battra dans la poitrine, et que ma langue pourra se remuer pour parler et ma main pour écrire, je ne prêcherai ni écrirai jamais autre chose que Jésus, et ne veux point avoir de vie, ni d'esprit, ni de langue, ni de plume, que pour annoncer de bouche et par écrit les merveilles et les miséricordes de ce glorieux nom¹. »

Ses biographes² nous ont conservé nombre de ces cris d'amour, de ces paroles embrasées qui trahissent les ardeurs de son cœur. Dans l'impossibilité où nous nous trouvons de tout citer, nous nous bornerons à reproduire cette lettre à une religieuse de Montmartre :

« Que vous dirai-je, ma très chère Sœur, en ce temps de joie et de consolation, sinon ce que le saint Apôtre nous a dit : *Gaudete in Domino* : Réjouissez-vous toujours en Notre-Seigneur. Je le dis derechef : Réjouissez-vous ! »

« O Dieu ! quel sujet vraiment de réjouissance pour nous, de voir notre Jésus si plein de gloire, de grandeur, de félicité et de contentement ! Certes nous avons un sujet très grand de nous réjouir, et il n'y a personne au monde qui en ait si grand sujet.

« Les mondains ont pour sujet de leur joie, quoi ? De la boue, de la poussière, du vent et de la fumée, et nous avons, pour sujet de la nôtre, celui-là même qui est le sujet de la réjouissance du Père éternel, du Saint-Esprit, des anges et des saints.

« Réjouissez-vous donc, et dites avec la très sainte Vierge : Mon esprit s'est réjoui et a tressailli de joie en Dieu mon Sauveur ; ce n'est plus dans moi, ni dans les choses créées et périssables que je veux prendre ma joie ; mais c'est en Jésus mon Sauveur. C'est lui qui est mon tout, et je veux être toute à lui. C'est une folie et une tromperie extrême

1. *Œuvres complètes*, t. XII, p. 190.

2. Hérainbourg, *op. cit.*, liv. II, ch. VIII ; Costil, *Annales*, t. I, p. 282 ; Martine, t. II, p. 391 ssq.

de chercher aucun vrai contentement en aucune chose qu'en lui. Renonçons donc fortement et courageusement à tout le reste, et ne cherchons plus que lui¹. »

Cet amour si tendre et si fort qui l'unissait à Jésus avait créé entre Jésus et lui une complète communion de sentiments. Il aimait en Jésus et avec Jésus, tout ce que Jésus aimait.

De là son amour pour Dieu, amour qu'il s'efforçait de répandre autour de lui : « Hé! bien, aime-t-on le bon Dieu²? » demandait-il, par forme de compliment, aux personnes de piété qu'il rencontrait; amour qui le portait à soupirer après le ciel, afin de pouvoir en satisfaire pleinement les ardeurs : « O ciel, l'entendait-on parfois s'écrier, que tu es désirable! C'est en toi que l'on aime Dieu parfaitement! C'est en toi que l'on ne voit point de cœur qui ne soit tout transformé en ce divin amour! O terre! ô corps, prison obscure de mon âme, que tu es insupportable! Infortuné que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort? Faudra-t-il demeurer encore longtemps en ce misérable exil, en cette terre étrangère, en ce lieu de péché et de malédiction? Ne viendra-t-il pas bientôt, ce jour, ce moment tant désirable et tant de fois désiré, auquel je commencerai à aimer parfaitement mon Dieu! Ah! mon Dieu! Dieu des miséricordes, n'aurez-vous point pitié de ma douleur, n'entendrez-vous point mes soupirs? N'exaucerez-vous point mes prières? C'est vers vous que je crie; c'est vous que je désire; c'est après vous que je soupire. Vous savez que je ne veux rien au ciel et en la terre, en la vie et en la mort, que votre pur amour³. »

Quand il avait ainsi crié son amour, devant son impuissance à en satisfaire toutes les exigences, il appelait à son aide la Sainte Vierge, les anges et les saints : « Ayez compassion

1. *Œuvres complètes*, t. XI, p. 24.

2. *Martine*, t. II, p. 391.

3. *Œuvres complètes*, t. I, p. 403 ssq. Cf. *Martine*, t. II, p. 395; *Hérambourg*, liv. II, ch. iv.

de ma douleur, leur disait-il, parlez pour moi au bien-aimé de mon âme, et dites-lui que je languis d'amour¹. »

De la communion de sentiments avec Jésus provient également ce « grand air de religion » qu'il possède en commun avec tous les autres représentants de l'école oratorienne, à laquelle il faut toujours revenir, si on veut le voir lui-même sous son vrai jour. Jésus n'est-il pas « le parfait religieux », l'adorateur par excellence, la religion même, la prière vivante de l'humanité²? Entrer en communion de sentiments avec Jésus, c'est précisément participer à sa « religion » pour son Père, à ses fonctions essentielles de glorificateur du Père. Aussi, notre saint s'acquittait-il avec un vrai bonheur et une rare perfection de toutes les fonctions de son sacerdoce, en particulier de la célébration de la sainte messe et de la récitation de l'office divin. Ayant, un jour, remarqué que l'un des siens avait célébré la sainte messe en un quart d'heure, il ne put faire la pénible impression qu'il en ressentit, et s'écria en pleine communauté, « que si le coupable ne se corrigeait de cette faute, il aurait à sortir de la Congrégation, ou bien qu'il en sortirait lui-même, plutôt que d'être témoin d'une pareille indévotion, qui serait capable de le faire mourir de douleur à voir son Maître si mal servi³. »

A ses yeux, le saint sacrifice était chose si grande que, note M. Hérabourg, « il eût fallu trois éternités pour l'offrir dignement, la première pour s'y disposer, la seconde pour le célébrer, la troisième pour en rendre de justes reconnaissances⁴ ». Lui-même ne montait à l'autel que tout pénétré de l'importance et de la grandeur des saintes fonctions qu'il allait y exercer. Convaincu que le divin Maître associe ses prêtres et même, dans une certaine mesure, les simples

1. *Œuvres complètes*, t. I, p. 404.

2. Brémond, *op. cit.*, p. 62.

3. Costil, *Annales*, t. I, p. 125.

4. Hérabourg, *op. cit.*, liv. II, ch. xvi.

fidèles, à ses deux qualités de prêtre et d'hostie, il s'efforçait, à ce double titre, de s'unir aux dispositions du Sauveur. En qualité de prêtre, il s'associait aux intentions que Jésus-Christ se propose dans l'oblation de la sainte messe : l'adoration, l'action de grâces, la satisfaction, l'impétration et l'accomplissement de la divine volonté. En qualité d'hostie, il s'offrait avec Jésus-Christ comme la victime du sacrifice, et il priait Notre-Seigneur de l'attirer à lui, et de le sacrifier avec lui à la gloire de son Père ¹.

Il apportait le même soin et la même dévotion dans la récitation du saint bréviaire : « Mon bréviaire à dire ! Oh ! quel compte à rendre ! » répétait-il parfois. Il en commençait la récitation par ces paroles prononcées gravement et posément : *Sancta sancte, et divina digne Deo* : les choses saintes doivent être accomplies saintement, et les choses divines d'une manière digne de Dieu. Puis il s'arrêtait l'espace de trois *Ave Maria*, pour se rappeler la grandeur de l'action toute sainte et toute divine dont il allait s'acquitter, et les raisons qui l'obligeaient de louer Dieu, en son nom et au nom de toutes les créatures. A la vue de son impuissance personnelle à remplir dignement un rôle aussi auguste, il s'anéantissait devant la divine Majesté, il se donnait à Jésus, et s'unissait à l'humilité, à l'amour et au zèle avec lequel il glorifie son Père au ciel, sur la terre et en tous lieux. Et à l'aide de pieuses méthodes, il s'efforçait, pendant la récitation de son office, de se tenir uni à Jésus, d'honorer ses différents mystères, de s'associer à la gloire que tous les êtres lui rendent. Son bréviaire terminé, il recourait encore à Jésus, le priant de devenir son supplément divin et de réparer les manquements échappés à sa faiblesse dans l'accomplissement d'une fonction si relevée.

Avec son Père, Jésus a aimé sa très sainte Mère. Saint Jean

1. Lebrun, *La dévotion au Bienheureux Jean Eudes*, p. 130.

Eudes, soucieux d'harmoniser les battements de son cœur à l'unisson de ceux du Cœur de Jésus, voua également un amour tout filial à Marie. En ceci encore sa piété resta oratoire jusqu'au bout. Comme le Cardinal de Bérulle, il aurait pu écrire : « Parler de Marie, c'est parler de Jésus, et honorer Marie, c'est honorer Jésus ; et même, c'est honorer Jésus au plus grand de son œuvre¹ » ; ou encore : « Jésus et Marie sont si étroitement liés ensemble, que nous ne devons point les séparer en nos dévotions. » C'est à peu de chose près, et presque dans les mêmes termes ce que le saint disait lui-même de Marie : « Nous ne devons point séparer ce que Dieu a uni si parfaitement. Jésus et Marie sont si étroitement liés ensemble, que qui voit Jésus voit Marie, qui aime Jésus aime Marie, qui a dévotion à Jésus a dévotion à Marie ; Jésus et Marie sont les deux premiers fondements de la religion chrétienne, les deux vives sources de toutes nos bénédictions, les deux sujets de notre dévotion, et les deux objets que nous devons regarder en toutes nos actions et exercices. Celui-là n'est pas vraiment chrétien qui n'a point de dévotion à la Mère de Jésus-Christ et de tous les chrétiens²... » « Et puisque nous devons continuer les vertus et porter en nous les sentiments de Jésus, nous devons aussi continuer à porter en nous les sentiments d'amour, de piété et de dévotion que ce même Jésus a eus au regard de sa bienheureuse Mère. Or, il l'a aimée très parfaitement, et l'a honorée très hautement³... »

Appuyée sur de pareils principes, la dévotion de saint Jean Eudes envers Marie ne connut pas de bornes. Elle remonte, du reste, on s'en souvient, aux premières années de sa vie : âgé seulement de quatorze ans, il avait émis le vœu de chasteté en son honneur, et, à dix-huit ans, il avait choisi Marie pour son épouse, en passant, dans un geste gracieux, au doigt d'une de ses statues, un anneau, symbole des fian-

1. Ap. Flachaire, *La dévotion à la Sainte Vierge dans la Littérature catholique au commencement du XVII^e siècle*, p. 48.

2. *Œuvres complètes*, t. I, p. 337.

3. *Ibid.*, t. I, p. 338.

çailles mystiques qu'il contractait alors avec elle, et dont, en termes d'une suave piété, il rédigea ensuite le contrat, qu'il renouvela et signa de son sang en 1668.

Depuis lors, sa dévotion envers Marie avait pris des accroissements considérables. Il en avait constamment le nom béni sur les lèvres, l'appelait tour à tour la divine Marie, la Mère admirable, la Mère de miséricorde, la Mère de belle dilection, et surtout la Toute Bonne : « Si j'avais un nom à donner à la bienheureuse Vierge, proclamait-il un jour, je l'appellerais la Toute Bonne¹. »

Il lui arrivait souvent, pendant la conversation, de baiser tendrement la médaille du chapelet qu'il portait toujours suspendu à la ceinture, en signe d'appartenance spéciale à Marie; et comme on lui en demandait la raison : « C'est, répondait-il en riant, que je fais l'amour. Les amants passionnés ne se lassent point de caresser une fragile beauté qui n'est qu'imaginaire ou empruntée; que ne dois-je point faire pour une aussi bonne et aussi belle maîtresse que la mienne²? »

Il répandait avec complaisance, autour de lui, les images de Marie. Mais s'il vénérât avec empressement toutes celles qu'il rencontrait, « il éprouvait cependant une dévotion spéciale pour celles qui représentaient la Mère tenant le saint Enfant Jésus dans ses bras; et il ne souffrait qu'avec peine qu'on la représentât autrement³ ». On lui a souvent entendu répéter ce distique à ce propos⁴ :

Pingenti solam sine Nato, Mater aiebat :
Me sine me potius pinge, dolebo minus⁵.

1. Martine, t. II, p. 409; Hérambourg, liv. II, ch. XII.

2. Costil, *Annales*, t. I, p. 387; Hérambourg, liv. II, ch. XIII; Martine, t. II, p. 409.

3. Martine, t. II, p. 408.

4. Hérambourg, liv. II, ch. LXXXIX.

5. Me peindre sans mon Fils, disait l'aimable Mère,
Oh! c'est bien mal comprendre et mon cœur et ma foi;
Je ne suis moi pourtant que par ce haut mystère,
Et je me plaindrais moins qu'on me peignît sans moi.

(Martine, t. II, p. 408, note.)

Durant ses missions, ce lui était un bonheur de restaurer les chapelles élevées à la gloire de Marie, et d'y conduire les fidèles en pèlerinage. C'est ainsi qu'une chapelle, connue depuis sous le nom de Notre-Dame de la Victoire, près de Valognes, et une autre, dans la paroisse de Vesly, au diocèse de Coutances, qu'il consacra à Notre-Dame de Consolation, furent relevées de leurs ruines par ses soins pieux.

Il avait trop expérimenté personnellement les fruits précieux de la véritable dévotion envers Marie, pour ne pas s'en constituer l'apôtre infatigable. Un de ses enfants lui a rendu, après sa mort, ce témoignage significatif : « Nous ne lui avons jamais entendu faire aucun discours, qu'il n'y donnât des marques de sa dévotion vers elle. Je ne sais si dans les trois ans que j'ai eu le bonheur de demeurer avec lui, il a conversé une seule fois avec nous, sans nous en parler, et quand il le faisait, c'était toujours par enthousiasme : « Oh ! qu'elle est bonne, disait-il de temps en temps, oh ! qu'elle est aimable, oh ! qu'elle est digne de nos respects, oh ! qu'heureux sont ceux qui s'engagent à son service et qui lui sont véritablement dévots ! » On voyait alors fort sensiblement, par le changement qui s'opérait sur son visage et dans son maintien, par ses soupirs quasi continuels, que ses paroles n'étaient que les étincelles du feu dont son cœur brûlait, et que les idées et les sentiments qu'il avait pour cette Mère de belle dilection, surpassaient de beaucoup les expressions les plus fortes, dont il pouvait se servir pour les déclarer¹. »

Il revenait sans cesse dans ses lettres, sur les charmes, les avantages et la nécessité de la dévotion envers Marie : « Pardessus tout, écrit-il à quelques-uns de ses prêtres, durant une mission, je vous conjure, mes Frères très aimés, d'honorer et de faire honorer en toutes les manières possibles notre très bonne et très aimable Mère, la sacro-sainte Mère de Jésus, la bien-aimée de Dieu, et la consolatrice des affligés². »

1. Hérambourg, liv. II, ch. XII.

2. *Œuvres complètes*, t. X, p. 488.

Et à sa nièce, devenue Supérieure de la Charité de Bayeux :
 « Surtout, surtout, surtout, je vous conjure, ma très chère Fille, d'imprimer bien avant dans le cœur de toutes vos filles une tendre et cordiale dévotion à la très sacrée Mère de Dieu, qui est une source inépuisable de toutes sortes de bénédictions, et un moyen infailible pour arriver au salut éternel¹. . . . »

Il prêchait, encore, sa chère dévotion dans les nombreuses prières et les livres si pieux qu'il a composés en l'honneur de Marie : *L'Enfance admirable*; *Le Cœur admirable de la Mère de Dieu*. Aussi, sa réputation de dévot de Marie était, de son vivant même, si universellement répandue, qu'elle avait franchi les mers : du fond du Canada, l'un de ces humbles Jésuites à qui revient l'incomparable mérite d'avoir creusé et ensemencé dans les larmes et au prix de rudes efforts, l'obscur et ingrat sillon, dans lequel a levé la riche et abondante moisson que l'Église y recueille aujourd'hui, lui écrivait ces lettres qui honorent le signataire autant que le destinataire :

« PAX CHRISTI !

« MON RÉVÉREND PÈRE,

« J'ai été consolé d'apprendre de M. Torcapel, la sainte ambition que vous avez de surpasser qui que ce soit à aimer Notre-Dame. Plût à Dieu que vous pussiez communiquer cet esprit à tous les ambitieux de la terre. Oserais-je vous demander, pour l'amour de Marie, Mère Vierge, que vous aimez tant, de me procurer le bien d'être admis pour le dernier de vos conservateurs au service de cette souveraine maîtresse, ou, si vous aimez mieux, pour le plus petit de vos cadets à l'adoption de cette Mère de miséricorde, et que si vous

1. *Œuvres complètes*, t. X, p. 577.

mourez devant moi, vous ayez la bonté de me résigner ou laisser en héritage, autant qu'il sera en votre pouvoir, une partie de la dévotion que vous avez pour elle; et vous continuerez, même après votre mort, de l'honorer sur terre en ma personne. M. Torcapel vous dira, de bouche, le déplaisir que j'ai, de ce que tant de personnes reçoivent au Saint Sacrement Notre-Seigneur avec les dons immenses qu'il porte quant et lui, sans en témoigner à celle qui nous l'a donné, le moindre sentiment de gratitude. Or pour remédier, ou, en quelque façon, suppléer à cette méconnaissance, j'aurais un grand désir de savoir qu'il y eût quantité de bons prêtres qui fissent un compromis de ne dire jamais aucune messe qu'ils n'eussent, entre autres intentions, celle d'honorer la bienheureuse Vierge, et d'offrir à Dieu par ses mains son adorable Fils, à ce qu'en qualité d'hostie, il montât à son Père, par l'entremise de la même qu'il est descendu à nous en se faisant homme. Je ne voudrais pas que cette dévotion se terminât à former seulement la susdite intention, mais je souhaiterais de plus que, devant et après la messe ou communion, on fit la plus honorable mention de la bienheureuse Vierge qu'on pourrait. Par exemple, que le soir qui précède la communion, on la conjurât de venir prendre possession de notre cœur, afin de le préparer à recevoir son Fils, et après la messe ou communion, qu'on la remerciât de nous avoir donné un si amoureux Pasteur de nos âmes. Je vous prie, mon Révérend Père, de consulter votre bonne Maitresse, là-dessus, et si elle vous fait connaître que ce lui sera une chose agréable, mettez les mains à l'œuvre, commencez cette association, et faites-moi le bien de m'y admettre. Mais, d'autant que peu de personnes se portent aux dévotions, s'il n'y a quelque attrait d'intérêt spirituel, je laisse à votre prudence, jointe au singulier désir que vous avez d'accroître le culte de la Sainte Vierge, de coucher par écrit les moyens d'attirer les âmes à cette dévotion, et de me faire la charité de m'en faire une copie. L'amour que vous avez pour la Sainte Vierge vous fasse mes excuses de prendre

la liberté de vous écrire si familièrement pour un pauvre garçon qui vous est inconnu.

« Je me recommande aux prières et aux saints sacrifices de Votre Révérence et de tous ses fervents commissionnaires.

« Mon Révérend Père,

« Votre très humble serviteur en Notre-Seigneur,

« JOSEPH-MARIE CHAUMONOT, S. J.

« De Québec, ce 14 octobre 1660. »

Nous ignorons la réponse du saint à cette touchante demande. Nul doute qu'elle n'ait été conforme à l'attente du pieux missionnaire, qui la lui avait envoyée ; car, le 27 septembre de l'année suivante, celui-ci lui adressait cette seconde lettre, non moins édifiante que la première :

« PAX CHRISTI!

« MON RÉVÉREND PÈRE,

« Quand le plus grand monarque de la terre m'aurait adopté pour son fils, à dessein de lui succéder en tous ses états, je n'aurais pas eu la millième partie de la joie que j'ai reçue de la promesse que Votre Révérence me fait de me résigner tout ce que le bon Jésus vous a donné de dévotion, de vénération et de zèle pour la gloire de sa très aimable et admirable Mère. *Unde hoc mihi, Lazaro mendicanti? unde hoc mihi rustico et terrae filio?* sinon de l'immense bonté de cette Mère de miséricorde qui se plaît de faire ses plus grandes faveurs envers les plus indigents.

« Oh! que je voudrais bien que dorénavant les chrétiens brigassent et ambitionnassent ces bénéfiques et héritages spirituels auprès des serviteurs et des servantes de Dieu, au lieu de courir après ceux de la terre. Plût à Dieu que je pusse avoir des conceptions et des paroles dignes d'un tel sujet,

pour les donner au public, afin d'exciter tout le monde à s'y affectionner !... C'est à vous, mon cher Père, et à vos semblables que notre bon Maître fait cet honneur de se servir de vos plumes et écrits, pour embraser le monde de son amour et de celui de sa sainte Mère. Continuez, mon Vénérable Père, continuez en ce saint exercice. Que si le bon Dieu avait dessein de me donner quelques sentiments nouveaux propres à procurer quelque surcroît d'honneur à notre bonne Reine et Mère, je le prie de bon cœur de vous en avantager, sachant que vous en ferez un beaucoup meilleur usage que moi. Ce que je désire obtenir de son infinie largesse, par le moyen de vos saints sacrifices, est de me bien servir de la connaissance des langues des pauvres Hurons et des Iroquois, pour leur conversion, et de persévérer jusqu'à la mort en cet emploi, auquel Dieu m'a, depuis plus de vingt-quatre ans, appelé. Votre Révérence me fasse la charité de me recommander aux prières et aux saints sacrifices de tous ses fervents missionnaires, que j'embrasse *in visceribus et in osculo Christi*, en qualité de mes frères et de mes cohéritiers en la succession des respects que le Sauveur vous a communiqués à l'endroit de sa chère Mère. Adieu, mon Révérend Père.

« De Votre Révérence, le très humble et très obéissant fils en Notre-Seigneur,

« JOSEPH-MARIE CHAUMONOT, S. J.¹. »

Mais poursuivons l'inventaire des sentiments du cœur de notre saint : « Nous devons, écrit-il, avoir dévotion à tous les saints et anges... Nous les devons honorer parce que Jésus les aime et les honore..... comme aussi parce qu'ils

1. Nous éprouvons une certaine émotion à transcrire, après plus de deux cents ans, près de l'endroit même d'où elles sont parties, ces deux lettres du vénérable apôtre des Hurons. Elles forment l'un des nombreux liens — nous en indiquerons d'autres tout à l'heure — qui rattachent saint Jean Eudes à l'Église canadienne alors naissante, et à la Compagnie de Jésus. Nous donnons en appendice une autre lettre, du saint lui-même, cette fois, qui témoigne de sa vive piété envers la Sainte Vierge.

aiment et honorent Jésus, et qu'ils sont ses amis, ses serviteurs, ses enfants, ses membres, et comme une portion de lui-même... A raison de quoi, nous devons regarder et honorer les reliques de leurs corps, comme une portion de Jésus et une partie de ses membres... Nous devons adorer Jésus en eux., car il est tout en eux... leur être, leur vie, leur sainteté, leur félicité et leur gloire. Nous devons le remercier de la gloire et des louanges qu'il s'est rendues à soi-même, en eux et par eux et l'en remercier davantage que pour les grâces qu'il leur a communiquées, et qu'il nous a communiquées par eux, parce que l'intérêt de Dieu nous doit être plus cher que le nôtre¹..... »

Mesurant donc toujours ses sentiments sur ceux du Cœur de Jésus, entre tous les saints le P. Eudes honorait spécialement « les saints de Jésus », ceux qui étaient les familiers de Jésus-Christ et qui avaient conversé avec lui² », ou comme le dit encore Costil, « les saints qui avaient eu une union particulière avec le Fils de Dieu durant sa vie conversante..., ce qu'on ne peut douter qu'il ait pris de l'éducation qu'il avait reçue du saint Cardinal de Bérulle, et du P. de Condren son successeur³ ».

Avec Jésus, en Jésus, enfin, il aimait les âmes, et « sa charité s'étendait sur tout le corps mystique du Fils de Dieu⁴ ». D'abord à ce qu'il en considérait comme « la partie la plus noble » : les évêques, les prêtres et les religieux auxquels, en toute circonstance, il témoignait toujours le plus grand respect. Il ne pouvait souffrir qu'un prêtre restât debout en lui parlant. « S'il en voyait quelqu'un debout à ses sermons, note Martine, il demandait qu'on lui fît place, et s'arrêtait jusqu'à ce qu'il fût assis : voulant apprendre par là, au peuple, le respect qui est dû au caractère sacerdotal⁵. »

1. *Œuvres complètes*, t. I, pp. 345, 349.

2. Hérambourg, liv. II, ch. xvi.

3. Costil, *Annales*, t. I, p. 388.

4. Hérambourg, liv. II, ch. xxii.

5. Martine, t. II, p. 429.

Son amour pour Jésus le lui faisait retrouver plus particulièrement dans les pauvres, les malades, les abandonnés : à eux allait plus volontiers qu'aux autres le secours de son ministère, parce que, disait-il, « les riches trouvent assez de directeurs, et il y a presse à qui le sera ; ceux-là sont abandonnés pour l'âme aussi bien que pour le corps ¹ ». Argentan et Caen gardent encore le souvenir de son héroïsme au service des pestiférés durant le fléau qui désola ces deux villes, et ses biographes relatent avec une visible complaisance les marques de charité et de sympathie qu'il prodiguait aux malheureux ².

Toutefois, on le devine, les pauvres pécheurs étaient, entre tous, les privilégiés de sa tendre et forte compassion. Sa vie tout entière consacrée au salut des âmes, les œuvres que sa charité a suscitées, témoignent du désir qu'il avait de les arracher à leur déplorable état. Son cœur s'emplissait de tristesse à la vue de tous ceux qui se perdaient faute d'ouvriers apostoliques. « Une mer de larmes de sang, disait-il, ne serait pas suffisante pour pleurer ce grand mal, autant qu'il le mérite ³. » Et dans son vif désir de les sauver, il s'écriait : « O mon Sauveur ! quand sera-ce que ces paroles de votre sainte Mère dans son sacré Cantique auront leur accomplissement : *Esurientes implevit bonis, et divites dimisit inanes*? Quand sera-ce que les démons seront dépouillés des richesses immenses qu'ils vous ont dérobées, qui sont les âmes qu'ils possèdent? Quand sera-ce que la faim extrême que vos serviteurs ont du salut des âmes sera rassasiée? Oh ! que toutes les créatures du ciel et de la terre se prosternent avec votre sainte Mère, devant le trône de votre miséricorde, pour obtenir d'elle cette grande faveur ⁴. »

De quelque côté qu'on l'envisage, la vie de notre saint,

1. Hérainbourg, liv. II, ch. xxiii.

2. Hérainbourg (liv. II, ch. xxiii) a tout un chapitre intitulé : « De sa charité envers les pauvres ». — Martine, t. II, p. 443 ssq.

3. Martine, t. II, p. 448.

4. *Œuvres complètes*, t. IV, p. 181. Cf. Hérainbourg, liv. II, ch. xxv.

nonobstant ses aspects si multiples, sa prodigieuse activité, ses œuvres si variées, se présente à nous avec un caractère de remarquable unité. Elle produit sur celui qui s'est efforcé de l'étudier et de la pénétrer, l'impression que la « Transfiguration » de Raphaël produit sur le visiteur attardé parmi les chefs-d'œuvre qui peuplent le Musée du Vatican. Sans doute a-t-il été, tout d'abord, vivement frappé par la chaude tonalité, la netteté du dessin, l'opposition des contrastes, la vie intense des personnages du célèbre tableau ; mais il l'est, par-dessus tout, par la grande leçon théologique et mystique qui s'en dégage : le Christ est le personnage central de cette scène grandiose qu'il éclaire tout entière par l'abondante lumière que diffuse son corps glorifié.

N'est-ce pas là, dans toute sa ravissante beauté et son unité incomparable, cette âme de saint qui vient de se déployer devant nous ; âme d'où Jésus rayonne avec tant d'éclat, et dont la vie a été, en quelque sorte, le prolongement de celle de Jésus ?

Aussi la consécration suprême que la canonisation procure à sa doctrine, à son apostolat, à sa vie même, nous paraît arriver à son heure. Nous nous trouvons à une époque où un mouvement bien marqué ramène les âmes pieuses vers des doctrines trop généralement ignorées jusqu'ici, et pourtant d'une exceptionnelle fécondité spirituelle ; où l'on éprouve le besoin de prendre conscience des relations vitales qui nous unissent à Jésus notre tête, à Jésus dont nous sommes les membres, et qui veut devenir la vie de nos âmes. Saint Jean Eudes doit compter parmi les initiateurs de ce mouvement salutaire : il en demeure l'un des docteurs ; plus que jamais il mérite d'être proposé comme modèle à tous ceux qui, comme lui, ne caressent d'autre ambition que de vivre et mourir *in Christo Jesu!*

CHAPITRE XI

LA GLOIRE

I. Le rayonnement de la sainteté. — § 1. Les admirateurs : princes, cardinaux, évêques. Religieux. Grands personnages.

§ 2. Les amis : Cospéan, les Camilly, Renty, Bernières et la Compagnie du Saint-Sacrement, François de Montmorency-Laval.

§ 3. Ames religieuses sur lesquelles il exerce sa paternité spirituelle, — qui bénéficient de son zèle, — ou avec qui il entretient de saintes liaisons.

II. Les premières étapes sur le chemin de la gloire. — § 1. Les funérailles. — Eloges faits du saint. — Miracles. — Ouverture de son testament.

§ 2. Anniversaire de sa mort : nouvelles faveurs obtenues par son intercession. — Cérémonies à Caen : oraison funèbre de M. Jollain; à Coutances : oraison funèbre de M. de La Palluelle.

§ 3. Translation des restes du saint à la Gloriette. — Les pourparlers. — La cérémonie. — Epitaphe.

III. Filii, gloria patris : la survivance du saint. — § 1. La Congrégation de Jésus et Marie : jusqu'à la Révolution; de la Révolution à nos jours. — Œuvres de l'Amérique du Sud; de l'Amérique du Nord; de France.

§ 2. Notre-Dame de Charité : jusqu'à la Révolution; de la Révolution à nos jours. — Fondation de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur. — La Vénérable Mère Sainte-Euphrasie Pelletier. — Diffusion de son œuvre.

§ 3. La Société du Cœur de la Mère Admirable. — Avant, pendant et après la Révolution.

§ 4. Les filiales issues de la Société du Cœur de la Mère Admirable. — Différentes sociétés fondées par les Eudistes.

IV. Le triomphe. — § 1. Différentes étapes du procès de béatification. — Les miracles.

§ 2. La béatification racontée par un témoin.

§ 4. La gloire de saint Jean Eudes se répandant à travers le monde.

Pour les âmes chrétiennes, comme pour Jésus-Christ qui l'a parcouru le premier, le chemin de la croix, véritable voie sacrée, demeure le chemin de la gloire. Aussi, après avoir suivi saint Jean Eudes, d'étape en étape, jusqu'au sommet de son douloureux calvaire, nous faut-il maintenant refaire, mais, en sens inverse, le même chemin pour y con-

templer avec bonheur l'abondante moisson de gloire qui a levé sous ses pas, et qui s'épanouit aujourd'hui dans son éclatante et immortelle splendeur.

Est-il besoin de dire que cette gloire, qui désormais s'attache à sa mémoire et auréole son front, n'a pas attendu, pour venir à lui, que la mort ait à jamais fixé ses traits, et consacré son œuvre apostolique? Déjà, de son vivant, elle avait projeté sur son visage, alors assombri par les plus crucifiantes épreuves, ses premiers et radieux reflets. D'où, dans ce chapitre, un premier paragraphe, où nous montrerons le rayonnement de sa sainteté sur les nombreux admirateurs, amis et fils spirituels que son éminente vertu lui suscita. Puis, nous verrons cette gloire planer au-dessus de son cercueil et illuminer son tombeau. Nous la verrons ensuite se perpétuer, à travers les siècles, dans la vigoureuse survivance providentiellement accordée aux œuvres du saint fondateur; et enfin, recevoir son suprême couronnement des mains de la sainte Eglise, dans le double triomphe de la béatification et de la canonisation, qui lui assureront une éternelle durée.

I

§ 1. « Il y a, d'un astre à l'autre, une attraction merveilleuse. Et, autour de chaque étoile visible, des multitudes d'astres invisibles gravitent. Une âme a d'autant plus de puissance d'attraction qu'elle est sainte¹. » Nous connaissons désormais l'éminente sainteté du serviteur de Dieu dont, dans les chapitres précédents, nous avons retracé la vie si édifiante. Il nous reste à en montrer la puissance d'attraction, le bienfaisant rayonnement. « Il était, écrit M. Hérambourg, dans une estime si universelle, que, lorsqu'il marchait par les rues, le peuple se jetait devant lui pour lui demander sa bénédiction. On le regardait comme un saint, on croyait voir Jésus-Christ dans sa personne,

1. Plus : *Vivre avec Dieu*, p. 193.

on se recommandait à ses prières, on s'estimait heureux d'avoir quelque part à son souvenir¹. » Le même biographe a cru devoir consacrer à « l'estime en laquelle les personnes les plus considérables en vertu et en dignité » ont tenu son héros, tout un chapitre de son livre, où défilent, sous nos yeux, les plus grands personnages du royaume : la Reine Mère, qui témoigna toujours au saint la plus grande considération et la plus bienveillante sympathie, et qui ne cessait de célébrer son mérite auprès des évêques appelés à l'honneur de s'entretenir avec elle²; le roi Louis XIV, qui pris toujours hautement son talent et ses vertus, malgré la disgrâce imméritée dont il le frappa à la suite de la publication de la fameuse supplique Boniface³. « Monseigneur de Paris, note M. Hérambourg, a avoué qu'il n'avait jamais entendu parler Sa Majesté si avantageusement de personne, comme du P. Eudes⁴. »

Sur les marches du trône, encore, le saint compte un autre admirateur de ses vertus, en même temps qu'un protecteur de ses œuvres, dans la personne du Cardinal de Richelieu⁵. A ce nom qui appartient autant à l'histoire politique qu'à l'histoire religieuse de la France, ajoutons-en un qui relève lui aussi de l'une et de l'autre : celui du trop fameux Cardinal de Retz. Nous n'avons pas à juger son rôle comme archevêque de Paris, ni ses équipées comme chef de la Fronde, pas plus que nous n'avons à raconter sa vie parfois scabreuse et sa mort fort édifiante⁶. Qu'il nous suffise de rappeler ses bons offices envers notre saint auprès de la Cour Romaine⁷, et la profonde estime dont il l'honora toujours : « J'ai reçu, lui écrivait-il un jour, avec une extrême joie, les marques que vous me donnez de votre amitié, et je la considère comme

1. Hérambourg, liv. I, ch. xx.

2. Hérambourg, *ibid.*

3. Cf. ch. ix, p. II, § 4.

4. Hérambourg, *ibid.*

5. Cf. ch. II, p. II, § 2.

6. Cf. *Ami du Clergé*, année 1911, p. 1049.

7. Cf. : ch. VI, p. II, § 3.

une bénédiction du ciel sur moi. Je vous en demande de tout mon cœur la continuation, aussi bien que celle de vos prières¹. » Décidément, il y avait encore du bon dans « l'âme peut-être la moins ecclésiastique du monde » !

Voici maintenant M. de Péréfixe, archevêque de Paris, qui « lui a toujours marqué beaucoup d'affection, et s'est employé dans toutes les rencontres, avec une charité extraordinaire, à lui en donner des marques² » ; M. François de Harlay qui, soit à Rouen, soit à Paris, a « toujours conservé pour lui et ses enfants les sentiments d'un vrai père, les a soutenus de son autorité, assistés de ses conseils et honorés en mille rencontres de son précieux souvenir³ » ; M. de La Madeleine de Ragny, dont l'extrême bienveillance pour le saint éclate dans une lettre adressée au Pape, en sa faveur, et dont nous reproduisons cet extrait significatif : « Je viens aux pieds de Votre Sainteté, avec le Révérend et bien-aimé P. Jean Eudes, prêtre du Séminaire de Caen, au diocèse de Bayeux, homme vraiment envoyé de Dieu pour le salut et la rédemption d'un grand nombre qui ont péri dans la maison d'Israël, afin de certifier, devant Dieu et Jésus-Christ, que je n'ai pas encore vu de serviteur de Dieu et de l'Église plus fervent et plus utile pour procurer le salut des âmes. Puissant en œuvres et en paroles, semblable au marteau qui broie les pierres, il amollit, il brise maints cœurs endurcis, et les ramène à résipiscence... Il a reçu de Dieu la grâce particulière de déterminer, par ses paroles et par ses exemples, beaucoup de clercs et de prêtres à ressusciter en eux la grâce qui leur a été donnée par l'imposition des mains... Cet homme se distingue par sa science, sa piété, sa prudence, sa modestie, sa mansuétude, son zèle d'apôtre, et son grand respect pour le Siège Apostolique et pour tous les Prélats et Pasteurs de l'Église⁴... »

1. Hérambourg, liv. I, ch. xx.

2. Hérambourg, *ibid.*

3. Hérambourg, *ibid.*

4. Hérambourg, liv. I, ch. xx.

Nous n'avons pas à revenir sur les marques d'affectueuse confiance prodiguées au saint par MM. d'Angennes, évêque de Bayeux, Claude Auvry, évêque de Coutances. L'histoire des Séminaires de ces deux diocèses en témoigne hautement¹.

Mentionnons au moins encore le nom du pieux postulateur de la cause de saint François de Sales, M. de Maupas, d'abord évêque du Puy et ensuite d'Evreux, dont la vénération pour le P. Eudes était telle « qu'il ne lisait jamais qu'à genoux et après les avoir baisées² », les lettres qu'il recevait de lui.

A cette liste déjà longue des admirateurs et protecteurs que le saint comptait parmi « les personnes élevées en dignité et en sainteté dans le siècle et l'Église³, devrait s'ajouter celle « des personnes de son temps qui — dit encore M. Hérambourg — menant une vie plus cachée avec Jésus-Christ, honoraient beaucoup son mérite et sa vertu » : tel le célèbre P. Jean-Chrysostome, provincial des Pénitents, mort lui-même en odeur de sainteté, et bon juge par conséquent de la sainteté d'autrui⁴; tel encore le P. Ignace-Joseph de Jésus-Maria, qui écrivait en ces termes au serviteur de Dieu : « Je sens mes désirs s'augmenter de plus en plus de vous souhaiter mille bénédictions célestes, voyant que Notre-Seigneur a avancé et favorisé si avantageusement vos entreprises, spécialement en trois choses : la première, en vos prédications et confessions qui se sont faites durant votre mission du faubourg Saint-Germain, qui ont produit dans les âmes un amendement de vie, et de dignes fruits de pénitence dans les pauvres pécheurs; la seconde, en vos livres spirituels qui ne respirent que sainteté et amour de notre Sauveur; la troisième, en la sainte Congrégation que vous instituez du Séminaire de Jésus et de Marie, pour l'avancement de leur gloire, de leur service et de leur honneur, par une longue suite de vertueux ecclésiastiques qui portent et porteront aux

1. Cf. Hérambourg, liv. 1, ch. III, *passim*, et ch. IV, p. 1, § 2.

2. Hérambourg, *ibid.*

3. Hérambourg, *ibid.*

4. Hérambourg, *ibid.*

siècles à venir les véritables sentiments de piété qu'on doit avoir envers les sacrées personnes d'un si aimable Fils, et d'une si aimable Mère¹. »

Rappellerons-nous les noms révéérés entre tous de saint Vincent de Paul, de M. Boudon, de M. Olier, dont nous avons déjà dit la profonde vénération pour notre saint²?

§ 2. M. Cospéan, l'ami des bons comme des mauvais jours du serviteur de Dieu, son correspondant au cœur si délicat et à la plume si fine³, inaugure dignement une nouvelle série de pieux personnages, tous plus ou moins intimement mêlés à la vie de l'ardent apôtre : la série des amis si dévoués et si nombreux, qui secondèrent de leur influence et de leurs ressources ses entreprises pour la gloire de Dieu. Quelques-uns d'entre eux nous sont bien connus : nous avons déjà vu à l'œuvre leur amitié et leur dévouement. C'est tout d'abord ce groupe intéressant de familles profondément respectables : les Camilly, les Than, les Le Haguais, les Répichon. Tout ce monde-là gravite autour du saint, subit son influence, recherche sa forte et douce direction³. Ce sont surtout les deux illustres mystiques normands, Renty et Bernières, qui mettent largement à son service, avec leur inaltérable amitié personnelle, l'influence considérable dont ils disposent au sein de la fameuse Compagnie du Saint-Sacrement⁴. Et nous sommes ainsi amené, par la logique

1. Hérambourg, liv. I, ch. xx.

2. Cf. ch. v, p. III, § 1; ch. ix, p. III.

3. Boulay, t. I, p. 290.

4. La Compagnie du Saint-Sacrement a vu venir à elle pendant les trente ans qu'elle a fonctionné, l'élite de la société. Elle a compté parmi ses membres : « le grand saint de ce temps-là, Vincent de Paul; — l'élite des curés de Paris, et à leur tête, M. Olier, futur curé de Saint-Sulpice; — nombre d'évêques ou de futurs évêques, comme notre Bossuet, Godeau, évêque de Vence, Cospéan, évêque de Lisieux, Potier, évêque de Beauvais, Abelly, évêque de Rodez, François de La Fayette, évêque de Limoges, François Fouquet, évêque d'Agde, puis archevêque de Narbonne (le frère du surintendant), Alain de Solminihac, évêque de Cahors, de Loménie, coadjuteur de Marseille, Pierre d'Hardivilliers, archevêque de Bourges, Pallu, vicaire apostolique du Tonkin, Monsieur de Montmorency-Laval, premier évêque

des faits, à nous poser une intéressante question historique qui ne semble guère avoir frappé les anciens biographes : la question des relations de notre saint avec la Compagnie du Saint-Sacrement. Nous pouvons affirmer l'existence de ces relations : elles découlent des liens très étroits ayant uni le P. Eudes à M. de Renty, qui en fut onze ans le supérieur¹, et à M. de Bernières, le successeur de M. de Renty, à la tête de la compagnie de Caen, devenue, par une suite de transformations trop longues à raconter ici, l'Ermitage, d'orageuse parfois, quoique toujours édifiante mémoire². Faute de documents précis, nous devons renoncer à déterminer l'étendue de ces relations. Nous serions toutefois porté à croire qu'elles allèrent fort loin, et que du P. Eudes on pourrait dire comme de saint Vincent de Paul, «... qu'il n'eut pas de collaborateurs plus actifs, plus généreux, plus absolument dévoués que les membres de cette confrérie. Bien plus, la vérité est que ce grand saint a trouvé dans

de Québec et resté toujours en relations affectueuses avec la Compagnie où il avait été inscrit, etc. ; — des magistrats tels que les Lamoignon, les Séguier, les de Mesmes, les Mesliand, les de Mauroy, les Maignart de Bernières, les Aubery, les Le Fèvre d'Ormesson, les Voyer d'Argenson, etc. ; — de grands seigneurs ou de grands officiers de cour, comme le prince de Conti, les comtes de Brienne et de Noailles, le duc de Liancourt, les marquis de Bellay, de Salignac-Fénelon, de Laval, de Fontenay-Mareuil, le vicomte d'Armenonville, les maréchaux de Schomberg et de La Meilleraye, les Rochechouart-Chaudenier, le baron de Renty (l'un des plus admirables hommes de bien de cette époque) » *Ami du Clergé*, année 1911, p. 915.

Cette longue énumération laisse pressentir l'influence de cette célèbre compagnie, sorte d'office central de bienfaisance et de propagande catholique, tenant à la fois de nos modernes Chevaliers de Colomb et des Conférences Saint-Vincent de Paul. Son fondateur s'était proposé en l'établissant, « d'entreprendre tout le bien possible, éloigner tout le mal possible, dans toute l'étendue de la charité ». Et de fait, on retrouve son action partout : dans les luttes en vue de la défense de l'intégrité de la foi, où elle est simultanément aux prises avec le protestantisme, le gallicanisme et le jansénisme ; dans l'exercice de la charité, où nous la voyons créer des caisses de secours, fonder des œuvres pour la protection de la jeune fille, s'occuper des missions étrangères. Rien de catholique ne lui demeure étranger. On trouvera dans l'*Ami du Clergé* (*loc. cit.*) une bibliographie complète des ouvrages parus sur cette association (p. 912 ssq.) ainsi que de larges aperçus historiques sur ses origines, ses développements successifs, sa suppression.

1. *Ami du Clergé*, *loc. cit.*, p. 915.

2. Souriau, *op. cit.*, p. 56.

la Compagnie du Saint-Sacrement parfois l'initiatrice de sa charité, et qu'il fut souvent le délégué, plus que le promoteur de ses bonnes œuvres¹ ». Quoi qu'il en soit de ce point d'histoire, nous savons combien affectueuse et intime fut la collaboration de saint Jean Eudes et de M. de Bernières²; il faut en dire autant de celle qu'il trouva en M. de Renty. Qu'on en juge par cette lettre, une des dernières que le fervent baron ait adressées à son saint ami : « J'ai vu quelques personnes qui ont envie de se joindre à moi pour procurer tous les ans un certain nombre de missions. Nous irons nous-mêmes, autant qu'il nous sera possible, pour vous servir. Nous nous chargerons de visiter les malades, de soulager les pauvres, et d'engager à ces bonnes œuvres ceux que vous aurez gagnés à Dieu par vos discours. Ma femme et deux autres dames avec elle seront de la partie, pour imiter sainte Magdelaine, sainte Jeanne, sainte Suzanne, dont il est dit dans saint Luc, qu'elles suivaient Notre-Seigneur et ses disciples, et qu'elles contribuaient de leurs facultés à étendre le royaume de Dieu. Nous prendrons un petit logis à part, et nous tâcherons de faire les choses sans éclat, s'il se peut même, sans être connus. Voyez, mon très cher Père, si vous voulez être notre père, et si vous pouvez, cet automne, distribuer le pain de la vie éternelle à ceux pour qui je vous le demande avec autant d'empressement que de respect... Je vous supplie, les larmes aux yeux, d'écouter des vœux que m'inspire la vue du besoin de ces pauvres âmes, et la charité de Jésus-Christ, qui veut tous nous unir dans un même cœur qui est le sien. Mon très cher Père, je vous confie le mien. C'est à l'esprit de Dieu qu'il appartient de rendre ce dépôt fécond entre vos mains. Je m'assure que, à l'aide de vos prières et de vos soins il le deviendra, et que le Seigneur répandra sur lui l'abondance de ses miséricordes³. »

1. G. de Grandmaison, ap. *Ami du Clergé*, loc. cit., p. 917.

2. Cf. ch. ix, p. 1, § 2.

3. Souriau, *op. cit.*, pp. 25, 26.

Le nom de M. de Bernières évoque presque nécessairement ici le nom de son disciple le plus connu : François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec. « François de Laval, appelé à l'apostolat et aux luttes héroïques du Nouveau-Monde, destiné à une vie étonnante d'abnégation et d'épreuves de toutes sortes, avait besoin de mourir complètement à lui-même... il avait besoin de devenir un homme de Dieu, *homo Dei*, dans toute l'acception du mot. La Providence, qui le destinait à une si sublime vocation, voulut qu'il allât se préparer à l'une des plus grandes écoles de sainteté qui fussent alors, celle de M. de Bernières¹ ». Son séjour à l'Ermitage, au témoignage de Marie de l'Incarnation, fut de quatre ans (1654-1658)². C'est là une précieuse indication de dates : à cette époque, en effet, l'influence de saint Jean Eudes s'exerce en toute liberté sur les hôtes de M. de Bernières : « il visite fréquemment l'Ermitage et ne ménage pas aux solitaires ses exhortations³. » C'est donc à cette même époque que se cimenta, entre lui et le futur évêque de Québec, cette amitié que ne pourront ébranler ni l'Océan qui les séparera, ni les événements qui bientôt après bouleverseront l'Ermitage. La Providence ménageait ainsi toutes choses en vue de l'éclosion dans la Nouvelle-France, de la double dévotion aux Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, que M^{sr} de Laval avait puisée auprès de son saint ami, et dont il devint l'apôtre convaincu, après en avoir été l'un des premiers et des plus chauds approbateurs⁴.

1. Gosselin, *Vie de M^{sr} de Laval*, t. 1, pp. 74, 75.

2. Gaillard de Champris, *M^{sr} de Montmorency-Laval : Jean de Bernières et M^{sr} de Laval*, p. 11.

3. Souriau, *op. cit.*, p. 162.

4. Cf. ch. VII, p. II, c, § 1. Cette amitié survécut à la mort du saint. Nous en avons la preuve touchante dans une lettre que le Vénérable M^{sr} de Laval adressa en 1681 à M. Blouet de Camilly, qui lui avait fait hommage du livre du *Cœur Admirable* : « J'ai reçu le livre que vous m'avez envoyé du Cœur de la très sainte Vierge, comme une marque de votre affection. C'est un présent qui m'est fort agréable, tant à raison du sujet qui y est traité, que de la personne qui l'a composé, dont nous honorons la mémoire. J'espère que ce

§ 3. Pour être complet, il nous faudrait maintenant pénétrer dans un dernier milieu, formé, celui-là, des âmes religieuses sur lesquelles le P. Eudes exerça sa paternité spirituelle, ou qui bénéficièrent de son zèle, ou encore avec qui il entretint de saintes liaisons. Nous le suivrions ainsi au sillage lumineux qu'il a laissé dans toutes ces âmes qui lui durent de marcher d'un pas plus allègre dans le chemin parfois ardu de la perfection. Malheureusement, bien souvent cette action bienfaisante du serviteur de Dieu est demeurée le secret, précieusement gardé, de ceux qui en ont profité. On en est réduit à la soupçonner. Contentons-nous de relever les quelques traces que l'histoire en conserve.

De bonne heure¹ nous avons vu les portes et les grilles des monastères s'ouvrir devant lui, et de ferventes religieuses, attirées par sa réputation de sainteté, se ranger sous sa conduite. Le nombre s'en accrut rapidement avec le temps et avec son mérite sans cesse grandissant.

A Caen, en particulier, il était reçu avec bonheur dans chacun des cinq grands couvents qui s'y trouvaient alors : Hospitalières, chez qui son amour des pauvres le conduisait chaque semaine ; Ursulines, dont la Supérieure, l'ardente Jourdain de Bernières, sœur de Jean de Bernières, était entièrement dévouée à toutes ses entreprises ; Visitandines, où il alla chercher les premières directrices de sa maison du Refuge ; Carmélites, avec qui il entretenait une union de prières et de

Cœur admirable, dont le propre est d'unir en soi tous les cœurs, sera le lien des nôtres d'une manière particulière, et notre séminaire n'aura pas de plus grande joie que de se voir uni à votre Congrégation, qui est toute à Jésus et à Marie, que nous faisons profession d'honorer sous le titre de la Sainte-Famille, à qui nous avons dédié ce séminaire. Et comme, en vertu de cette union, vous participerez à tout le bien qui s'y fait, nous attendons de votre Congrégation la même grâce, et que vous n'oublierez pas de prier pour cette Eglise naissante qu'il a plu à Notre-Seigneur de nous confier, afin qu'elle aille toujours croissant jusque dans sa perfection. C'est ce que j'attends de vous, vous assurant que je suis *in Christo...* » (François, évêque de Québec.) On aura sans doute remarqué (Cf. ch. xi, p. 11, § 2, note) que le frère de l'abbé Dudouyt, l'homme d'affaires et le bras droit du vénérable M^{sr} de Laval, entra dans la Congrégation de Jésus et Marie, où il fut connu sous le nom de Jourdan.

1. Cf. ch. II, *passim*.

sacrifices; Bénédictines de la Sainte-Trinité, qu'il aida puissamment à accepter la réforme inaugurée, chez elles, par leur énergique abbesse, M^{me} de Budos. Ajoutons à ces communautés, celle des Bénédictines du Saint-Sacrement, dont la fondatrice, Catherine de Bar, en religion Mère Mechtilde du Saint-Sacrement, adopta de bonne heure la dévotion de notre saint envers les Saints Cœurs et s'en fit l'ardente propagatrice.

Les communautés d'hommes ne témoignèrent pas moins d'égards pour sa vertu que les communautés de femmes. Jésuites, Trinitaires, Franciscains, Bénédictins l'associèrent aux mérites et prières de leurs Ordres respectifs¹. C'est encore parmi les religieux qu'il recruta ses amis, ses conseillers, et souvent ses meilleurs défenseurs : tels les PP. Hubert et Bernard Chancerel, chez les Cordeliers ; les PP. Masqueret et Guéroult, chez les Carmes ; le P. Denis L'Évêque, chez les Prémontrés ; Dom Mathieu de La Dangie de Renchy et Dom Jean Blouet de Than, chez les Bénédictins ; Dom Grégoire Tarrisse, fondateur et supérieur général de la Congrégation de Saint-Maur ; Dom Dominique Georges chez les Cisterciens.

De plus, si nous voulions embrasser d'un regard l'immense champ de rayonnement surnaturel de notre saint, à côté de ces religieux et religieuses ayant subi son influence pendant un temps plus ou moins considérable, et même ayant habituellement entretenu avec lui un sanctifiant commerce d'estime et de religieuse amitié, il nous faudrait placer d'abord les différentes communautés qu'il visita au hasard de ses courses, et qu'il édifia par la ferveur de sa vie et l'onction de ses exhortations ; puis, et surtout, les âmes d'élite que Dieu mit tant de fois sur sa route, et qui datèrent ensuite de cette providentielle rencontre soit l'orientation définitive de toute leur vie, soit comme un nouvel et irrésistible élan au service du bon Maître, que son zélé serviteur leur avait appris à mieux connaître et à mieux aimer. Sur ce fond d'âmes, que, pour la

1. Boulay, t. I, ch. XII, passim.

plupart, nous devons nous résigner à ignorer à jamais, quelques figures se détachent, quelques physionomies se précisent. Ce sont ces religieuses de Sainte-Trinité de Caen et de l'abbaye de Montmartre, dont la correspondance du saint nous a déjà permis d'entrevoir le caractère, la générosité et les épreuves¹. C'est encore l'admirable Catherine de Saint-Augustin, à la vocation de laquelle il a été si intimement mêlé, comme en témoigne cet extrait de la biographie du P. Raguenu :

« Un prédicateur missionnaire qui conduisait pour lors une vertueuse fille, nommée Marie des Vallées de Coutances, lui dit vers ce temps-là, qu'inafailliblement elle seroit religieuse ; et ce fut sans doute par l'entremise de cette bonne âme, à laquelle on l'avait recommandée. Il n'y avait néanmoins guère d'apparence qu'elle le deût être ; en effet son sentiment étoit que si cela arrivoit, il y auroit bien du monde trompé, quoy qu'elle s'y sentit portée²... »

A l'aide toujours de la correspondance du saint, nous retraçons encore son étroite liaison de piété avec une autre âme, très élevée en grâce, la Vénérable Marguerite du Saint-Sacrement : « ... Je vous écris ceci de Citry, — cette lettre est adressée à la prieure des Carmélites de Beaune, — de la maison de notre très cher frère de Renty, là où il nous a donné les médailles que vous lui avez envoyées, et que nous avons tous reçues avec un respect, une joie et une consola-

1. Cf. lettres à la Sœur de Taillepied, à la Mère Saint-Gabriel de Montmartre, et à plusieurs religieuses : t. XI des *Œuvres complètes*.

2. Raguenu, *La Vie de la Mère Catherine de Saint-Augustin*, seconde édition, p. 30. — Nous nous en voudrions de ne pas souligner, au moins dans une note rapide, ce nouveau lien que ses relations avec la vénérée Mère Catherine de Saint-Augustin ont établi entre saint Jean Eudes et l'Eglise canadienne naissante. C'est à l'Hôtel-Dieu de Québec, qu'à partir de 1690 fut célébrée la fête du Saint Cœur de Marie, à la suite de circonstances que l'on trouvera rappelées dans l'extrait des *Annales* de l'Hôtel-Dieu, que nous donnons en appendice. Soulignons pareillement la grande dévotion de la Mère Catherine de Saint-Augustin, pour Marie des Vallées, « la Sœur Marie de Coutances », comme elle la désigne, et qui semble lui avoir été donnée comme protectrice spéciale. Ce sont deux âmes sœurs dont la vie mystique se ressemble à bien des égards, et par les grâces extraordinaires dont toutes deux furent comblées, et par les épreuves de même nature auxquelles toutes deux aussi furent soumises.

tion que je ne puis vous exprimer. Je vous en remercie de tout mon cœur, au nom de tous mes confrères. Je vous assure, ma très chère Mère, que nous les garderons toute notre vie avec grande affection. Car je ne puis vous dire le respect et la dévotion que le saint Enfant Jésus a imprimés dans nos cœurs, au regard de sa sainte Épouse, notre très chère Sœur Marguerite. Pour moi, je l'honore et invoque tous les jours. Nous avons déjà ressenti plusieurs effets de sa charité et spirituels et temporels, dont notre cher frère de Renty pourra vous dire quelque chose.

« Sitôt que nous apprîmes son décès, nous fîmes vœu de dire quarante messes en l'honneur de tout ce que le divin Enfant Jésus est en cette âme, en action de grâces pour toutes les faveurs qu'il lui a faites, pour l'accomplissement de tous ses desseins sur elle, pour le prier de nous donner quelque liaison spéciale avec elle, et de nous rendre participant de sa grâce et de son esprit, pour le prier aussi de nous obtenir de Dieu la paix avec quelques personnes¹... »

II

§ 1. On put mesurer l'immense place occupée par le servi-

1. *Œuvres complètes*, t. XI, p. 50. Lettre publiée par M. Deberre dans sa *Vie de la Vénérable Marguerite du Saint-Sacrement*. « Il nous reste, dit Costil dans les *Annales*, 1. 3, n. 12, un précieux fragment de la propre main du saint homme, qui nous fait voir l'estime qu'il avait de cette grande servante de Dieu, et combien il comptait sur l'efficacité de son intercession auprès de la divine Majesté. Car il marque qu'outre les soixante-douze messes qu'il avait promis de dire, il avait encore fait vœu d'en célébrer cinquante-cinq autres en l'honneur de tous les mystères de la sainte Enfance du Fils de Dieu et des saints qui y avaient eu quelque relation spéciale; « le tout, comme il ajoute, en action de grâces pour toutes les faveurs que Dieu a faites à la Sœur Marguerite, Carmélite de Beaune, en honneur de tout ce qu'il est dans cette âme, pour l'accomplissement des desseins qu'il a sur elle, pour le prier de nous associer à l'honneur que cette sainte âme lui rend dans le ciel, nous faire part de son esprit et de sa grâce, qui est l'esprit de l'Enfance de Jésus, nous obtenir la paix avec....., enfin pour l'accomplissement des desseins de Dieu sur notre petite communauté. » Inutile de dire que le fragment dont parle M. Costil est perdu. Parmi les personnes avec lesquelles le P. Eudes désirait obtenir la paix, il faut évidemment compter M^{sr} Molé, évêque de Bayeux. Note des éditeurs des *Œuvres complètes*.

teur de Dieu dans le monde des âmes, par le vide que sa mort y creusa, et par l'explosion d'universelle douleur qu'elle provoqua. « Dès qu'on eut appris la nouvelle dans la ville, rapporte Hélyot, le concours du peuple à venir voir le fidèle serviteur de Dieu fut si grand, qu'on eut beaucoup de peine d'avoir la liberté de l'enterrer. L'empressement de tout le monde à lui rendre les derniers devoirs, les louanges qu'on lui donnait, et qui retentissaient de toutes parts, firent assez voir que Dieu honore dans le ciel celui à qui tant de monde rendait par avance tant d'honneur sur terre ¹. »

Ses funérailles se transformèrent en une marche triomphale. Elles furent présidées par M. Guilbert, curé de Notre-Dame de Caen, accompagné d'un nombreux clergé et d'une foule immense, dont la voix, anticipant sur celle de l'Église, proclamait hautement la sainteté du vénéré défunt.

Son corps fut inhumé dans l'église neuve du Séminaire, alors en construction, vers le milieu du chœur; et plus tard on le recouvrit d'une pierre tombale en marbre blanc, portant cette inscription :

HIC JACET VENERABILIS SACERDOS
JOANNES EUDES,
SEMINARIORUM CONGRÉGATIONIS JESU ET MARIAE
INSTITUTOR AC RECTOR.
OBIIT DIE 20 AUGUSTI 1680, AETATIS SUAE 79.

Ci-gît vénérable prêtre Jean Eudes, instituteur et supérieur des Séminaires de la Congrégation de Jésus et Marie. Il mourut le 20 août 1680, à l'âge de 79 ans ². »

Ce concert de louanges qui s'éleva de partout en l'honneur du saint retourné à Dieu, ne prit pas fin avec ses funérailles. Son tombeau ne tarda pas à devenir un lieu de pèlerinage, cher à la piété des fidèles. C'est ainsi que le P. Gautruche, jésuite, qui n'avait cessé de regarder et d'honorer le P. Eudes

1. Hélyot, *Histoire des Ordres religieux*, t. VIII, p. 166.

2. Date erronée, puisque son décès remontait au 19.

comme un saint à canoniser¹ », avait pris l'habitude d'y venir prier. « Ouvrez-moi la porte, mon Frère, demandait-il au portier du Séminaire, afin que j'aie me recommander aux prières de ce bon serviteur de Dieu, de ce saint². » D'autres voix autorisées se joignirent bientôt à celle du peuple pour publier ses vertus et exalter sa sainteté. M. Auvry, entre autres, dans une lettre du 24 août 1680, à M. Blouet de Camilly, épanchait ainsi les sentiments de douleur et de joie qui remplissaient son cœur à la nouvelle de la mort du serviteur de Dieu :

« Je vous fais cette lettre, Monsieur, en sortant de l'autel, où je viens de célébrer la messe pour le repos de l'âme du très vertueux P. Eudes, notre bon et cher ami, dont j'appris, hier soir, par votre lettre, l'heureuse mort. Et je vous puis dire que ç'a été avec des mouvements et sentiments bien contraires, puisque l'extrême douleur et la grande joie y ont eu leur part : considérant, d'un côté, la perte que fait l'Église d'un si saint homme et si zélé pour le salut des âmes, dont il a gagné une infinité à Dieu, et qu'il pouvait encore lui acquérir en demeurant au monde ; et, d'ailleurs, en faisant réflexion sur l'extrême consolation et satisfaction que doivent avoir ses bons et véritables amis de le savoir jouir d'une félicité et d'une gloire éternelles, dont Dieu, vraisemblablement, l'a honoré pour le récompenser de tous ses grands travaux et des fatigues qu'il a souffertes pour glorifier son saint Nom. Je vous puis dire, avec vérité, Monsieur, que ce sont des pensées que Dieu m'a données dans la célébration de ce saint et auguste sacrifice. Après quoi, je vous assurerai que j'ai toujours la même intention de vous servir, et tous ces Messieurs, vos confrères, avec toute l'affection et la tendresse possible, étant résolu de la conserver pour les chers enfants d'un si aimable Père³. »

1. Martine. t. II, p. 567.

2. *Ibid.*

3. Boulay. t. IV. p. 473. On trouvera également au même endroit tous le

Le ciel s'en mêla, et par de précieuses faveurs attesta la puissance d'intercession du saint. Signalons celle qui fut accordée à une religieuse de Notre-Dame de Charité, la Mère de Saint-Paul Le Poutrel, dont voici le propre témoignage :

« Dieu ayant voulu pour sa gloire et pour la manifestation de celle de ce très digne Père et Instituteur que je sois née avec une infirmité autant humiliante que pénible..... ; après avoir usé inutilement des remèdes des médecins le long d'une année, huit jours après la mort de notre digne Père, notre chère Mère Marie de l'Enfant-Jésus de Bois-David, troisième supérieure de notre Ordre, et pour lors en charge, fut inspirée de me porter à faire une neuvaine à notre digne Instituteur, auquel j'avais aussi bien de la dévotion. Je promis de dire en son honneur, et en reconnaissance des grâces que Dieu lui a faites, trois *Pater* et *Ave*, et un *Salve Regina* à la très sainte Vierge, afin qu'il lui plût manifester la gloire de son bon et fidèle serviteur ; dont je puis porter témoignage ayant été guérie, sans que depuis je m'en sois trouvée incommodée..... J'étais pour lors âgée de 26 ans. Depuis que je suis en charge (supérieure), j'ai encore éprouvé son pouvoir et son secours¹. »

L'ouverture de son testament, à laquelle on procéda quelques jours après sa mort, augmenta encore la profonde vénération dont il était déjà l'objet. Le saint se trahissait dans chacun des articles de ce testament, où l'on sentait si bien battre encore son cœur tout brûlant d'amour pour Dieu et le prochain, tout pénétré d'humilité, tout débordant de la plus douce confiance. Surtout, on l'y retrouvait fidèle jusque dans la mort à sa mission d'apôtre des Sacrés Cœurs. Écoutons-le

éloges funèbres du saint, prononcés de divers côtés et par divers personnages, à l'occasion de sa mort.

1. Costil, *Annales*, t. I, p. 639. Martine, t. II, p. 371 et ssq., rapporte d'autres faits de ce genre, survenus peu après la mort du saint.

s'exprimer sur ce point d'importance capitale pour sa gloire et celle de ses enfants :

« 10. De toute l'étendue de ma volonté, je me donne à l'amour incompréhensible par lequel mon Jésus et ma toute bonne Mère m'ont donné leur très aimable Cœur d'une manière spéciale, et en union de ce même amour, je donne ce même Cœur, comme une chose qui est à moi et dont je puis disposer pour la gloire de mon Dieu ; je le donne, dis-je, à la petite Congrégation de Jésus et Marie, pour être le partage, le trésor, le patron principal, le cœur, la vie et la règle des vrais enfants de cette Congrégation. Comme aussi je donne et dédie cette même Congrégation à ce divin Cœur, pour être consacrée à son honneur et à sa louange dans le temps et l'éternité, suppliant et conjurant tous mes bien-aimés Frères de s'efforcer d'y rendre et faire rendre tout l'honneur qui leur sera possible ; d'en célébrer les fêtes et les offices aux jours qui sont marqués dans notre Propre, avec toute la plus grande dévotion qu'ils pourront, et de faire quelques exhortations sur ce sujet dans toutes les missions ; de s'étudier à imprimer dans leurs cœurs une image parfaite des vertus de ce très saint Cœur, de le regarder et de le suivre comme la règle primitive de leur vie et de leurs déportements, et de se donner à Jésus et à Marie, dans toutes leurs actions et exercices, pour les faire dans l'amour, dans l'humilité et dans toutes les autres dispositions de leur Sacré Cœur, afin que, par ce moyen, ils aiment et glorifient Dieu avec un cœur qui soit digne de Dieu, *corde magno et animo volenti*, et qu'ils soient selon le Cœur de Dieu et les vrais enfants du Cœur de Jésus et de Marie.

« 11. Je donne aussi ce Cœur très précieux à toutes mes chères filles, les Religieuses de Notre-Dame de Charité, aux Carmélites de Caen¹, et à tous mes autres enfants spirituels, spécialement à ceux qui ont une affection particulière pour

1. Le texte d'Hérambourg ajoute celles de Dieppe.

leur très indigne Père, dont les noms sont écrits au livre de vie ; je les donne tous et chacun en particulier à ce très bon Cœur pour les susdites intentions marquées dans l'article précédent, et je leur promets que, si mon Sauveur me fait grâce, comme je l'espère de sa miséricorde infinie et de la charité incomparable de sa bienheureuse Mère, j'aurai un soin d'eux tout particulier dans le ciel, et j'espère que Dieu me fera la grâce de les assister à l'heure de leur mort, avec cette très bonne Vierge¹. »

§ 2. De nouveaux faits d'origine surnaturelle marquèrent le premier anniversaire de la mort du serviteur de Dieu. M. Costil les rapporte comme il suit :

« Le dix-huitième jour du mois d'août de la même année 1681, la Sœur Marie de l'Ascension Le Chevalier, novice du Monastère de Notre-Dame de Charité de Guingamp, en Bretagne, s'étant jointe aux prières que toute la communauté faisait en commun à l'occasion de l'anniversaire du P. Eudes, pour remercier la divine bonté des grâces singulières qu'elle lui avait accordées, et par son ministère à tout l'Ordre et à tant de milliers d'âmes de toutes sortes de conditions, comme elle ressentait une nouvelle peine de la surdité où elle se trouvait depuis un mois (car elle n'entendait point de l'oreille gauche, ce qui l'empêchait de suivre ses sœurs au chœur, et lui ôtait l'espérance de pouvoir jamais travailler auprès des pénitentes), et qu'elle s'affligeait de ne pouvoir comprendre quelles prières on faisait en cette occasion, elle eut la pensée de demander à Dieu sa guérison par l'intercession de ce saint homme, et l'ayant fait à l'heure même, de tout son mieux, elle s'écria, pleine de reconnaissance : « Mes Sœurs, j'entends tout ce que vous dites. » C'est ce que j'ai appris de la même religieuse qui demeure actuellement avec cinq autres de ses sœurs dans le monastère de Sainte-Madeleine de Paris, qui y ont été appelées de leur même communauté de Guingamp

¹. *Œuvres complètes*, t. XII, pp. 172, 173.

pour remettre le bon ordre dans le monastère destiné à renfermer des pénitentes, et ce qui m'a été confirmé par la Révérende Mère de Saint-Isidore, qui a été supérieure de Guingamp, et par la lettre que la communauté écrivit à celle de Caen en 1721¹.

« Mais la nuit de ce même jour, 18 au 19 août, le P. Eudes apparut à un de nos confrères, qui était à Launay, dans la maison de probation, et qui était M. Philippe Damême, dont je tiens ce fait. Il avait retenu un petit froid contre le saint homme dès avant sa mort, à raison qu'il l'avait envoyé demeurer dans cette maison, contre le désir qu'il se sentait d'aller dans un séminaire de la Congrégation. Mais l'effet de cette visite qu'il reçut fut si subit et si efficace, que non seulement il changea entièrement la disposition de son cœur, mais il le fit pleurer sur l'aversion qu'il avait conservée contre son bon père, dont il était le Benjamin, ayant été le dernier qu'il avait reçu, et auquel il rendit ainsi le calme et la paix. Il rapporta ce qui s'était passé, dès le matin, à M. de Bonnefond, qui était le supérieur de la maison²... »

La célébration de cet anniversaire fut remise au commencement de janvier 1682, probablement par déférence pour M. de Nesmond, qui tenait à y assister³. Voici le compte rendu qu'en donna un journal de l'époque, le *Mercur* :

« Vous aurez appris, il y a longtemps, la mort du R. P. Jean Eudes, l'un des plus célèbres missionnaires qu'on ait vus depuis longtemps, et dont l'Église ait reçu de plus utiles services. Il a travaillé sans aucune relâche pendant plus de soixante ans à prêcher, catéchiser, instruire et faire des missions, auxquelles il s'est quelquefois trouvé pour un seul sermon jusqu'à quarante mille personnes. Il a fait aussi un grand fruit à l'égard des prétendus réformés. Je ne parle

1. Nous attirons, en passant, l'attention du lecteur sur le soin avec lequel le bon M. Costil administre les preuves de ses assertions. Cet esprit critique dont on relève bien des manifestations dans ses œuvres, leur assure une exceptionnelle valeur.

2. Costil, *Annales*, t. I, p. 656.

3. *Ibid.*

point d'un grand nombre de monastères de filles dont il était le directeur, et auxquels il a fait de très grands biens. Monsieur l'Évêque de Bayeux, à qui les personnes de piété ont toujours été recommandables, voulant rendre honneur à la mémoire de ce grand missionnaire, lui fit faire, le mois passé, un service des plus solennels dans l'église Notre-Dame de Caen. Quelque grande qu'elle soit, elle se trouva trop petite pour contenir ceux que l'envie d'entendre l'éloge de cet illustre défunt attira en foule ¹. »

L'honneur de prononcer cet éloge avait été réservé à l'un des plus distingués orateurs du clergé de Bayeux, M. Jollain. Son panégyrique, « qui était celui de la vertu », — remarque Costil, — répondit à l'attente commune. Citons-en quelques extraits offrant un intérêt particulier. Le premier regarde la Congrégation de Jésus et Marie et la dévotion aux Sacrés Cœurs :

« Comme saint Zénon de Vérone appelle le Fils de Dieu *Cordis paterni nobilis inquilinus*, parce qu'il demeure toujours dans le sein de son Père, ainsi nous pouvons dire que tous les sujets qui composent la famille et la Congrégation du P. Eudes, sont les habitants du Sacré Cœur de Jésus et de sa très sainte Mère, parce qu'il est de leur devoir indispensable d'y demeurer toujours, comme dans le lieu où ils ont pris naissance et où ils trouveront les moyens qui leur sont nécessaires pour travailler à leur perfection et à la sanctification des autres ². »

Le deuxième est relatif au P. Eudes et à son tendre amour pour Marie :

« Que dirons-nous de la dévotion du R. P. Eudes envers la très sainte Mère de Dieu? Ah! cette dévotion était la vie de son cœur! C'est dans ce cœur que Jésus et Marie ont placé le trône de leur amour : *Sol et luna steterunt in habitaculo suo*. Jésus, le soleil de justice, et Marie, représentée sous le sym-

1. Ap. Costil, *Annales*, t. I, p. 655.

2. Martine, t. II, p. 406.

bole de la lune, ont fait de l'âme du P. Eudes, comme leur temple; son cœur leur a servi de trône. Ce saint homme a donné extérieurement toutes les marques qui peuvent faire connaître la très haute estime qu'il a toujours conservée pour la très sainte Vierge, et le grand amour dont son cœur était embrasé pour celle qui est la plus aimable de toutes les créatures. Il a tout fait, tout entrepris sous la conduite de Marie. C'est le flambeau qui a éclairé ses pas, c'est l'étoile qui l'a conduit dans ses voyages, c'est l'aimant qui a attiré tous les mouvements de son cœur. Dès sa jeunesse, il s'obligea par vœu de l'honorer et de la servir de toutes les manières possibles, et de la regarder toujours comme sa bonne Mère et sa très honorée Maîtresse. Eh! que n'a-t-il point fait pour contenter le désir de son cœur, pour honorer et faire honorer cette divine Mère? Les prières, les oraisons, les pèlerinages, les offices, les fêtes, les confréries, les autels, les chapelles, les églises, et spécialement ses deux Congrégations qu'il n'a fondées que pour servir Dieu, honorer et faire honorer très spécialement la sainte Vierge, seront à jamais les monuments de la piété du P. Eudes et de sa dévotion envers la Mère de Dieu ¹. »

La même année, le Séminaire de Coutances rendit à la mémoire du serviteur de Dieu ses hommages de piété filiale. M. de La Palluelle prononça le discours de circonstance, dont M. Martine nous a conservé l'extrait suivant :

« Sans faire de comparaison entre le maître et le serviteur, la patience du P. Eudes a dû convaincre ses ennemis les plus déclarés de sa solide vertu. En effet, on voit dans sa vie le caractère des plus grands saints. N'a-t-il pas imité Élie dans son zèle? N'a-t-il pas crié *Non licet* dans la cour des princes, à l'exemple de Jean-Baptiste? N'a-t-il pas gémi dans la solitude, comme Paul et Hilarion? Mais il donna la preuve la

1. Martine, t. II, p. 407.

plus assurée de sa vertu, lorsqu'il imita Aaron *stans inter mortuos et viventes, pro populo deprecatus est*, dans ces jours de deuil où la peste ravageait tout aux environs d'Argentan et de Caen. Dans les autres occasions, l'hypocrisie et la vertu ont tant de rapports qu'on a peine à les distinguer; mais, dans ces circonstances critiques, on ne voit point les hypocrites mettre leur dissimulation à de telles épreuves. Telle était la vertu du P. Eudes, ardent pour le salut des âmes et pour la gloire de son Maître, infatigable dans les travaux, terrible dans la chaire, prudent dans le confessionnal, patient dans l'adversité, affable dans la conversation, assidu dans la prière. En un mot, on peut dire qu'on trouvait en lui, en même temps, l'assemblage de toutes les vertus.

« On peut dire de lui qu'il a été la bonne odeur de Jésus-Christ en tout lieu, qu'il l'a portée et répandue comme un agréable parfum qui a embaumé tous les lieux où il est allé travailler; et c'est par le bon exemple de ses vertus, autant que par la force de ses prédications, qu'il a gagné tant d'âmes à Dieu. Plus les aromates sont broyés, et plus la bonne odeur qu'ils produisent s'augmente : telles furent les vertus du P. Eudes; elles rendirent une odeur d'autant plus douce et agréable, qu'il fut plus violemment persécuté, et, au milieu de ses plus violentes persécutions, on le vit toujours tranquille et content, sans jamais ressentir le moindre trouble en son esprit, ni le moindre désir de se venger, ni souvent même de se justifier, se soumettant humblement à la volonté de Dieu, et lui remettant le soin de sa justification, demandant sans cesse miséricorde, et pour lui-même, et pour tous ceux qui le faisaient souffrir. Ses vertus ayant donc été tant de fois mises à l'épreuve du feu des tribulations, et s'y étant toujours également soutenues, pourrait-on légitimement, après, douter de leur solidité? Pour peu qu'on étudie sa conduite, on y aperçoit la sagesse d'un Salomon, la douceur d'un David, la foi d'un Abraham, l'amour du disciple bien-aimé aussi bien que sa pureté, la force de prêcher d'un saint Paul, le zèle d'Élie et de Phinées. C'est cet arbre mystérieux de l'Apoca-

*lypse, per singulos menses reddens fructum suum, et folia ligni ad sanitatem gentium*¹. »

§ 3. Les restes vénérés du saint reposèrent dans l'église du Séminaire de Caen jusqu'après la Révolution. Au sortir de cette époque tragique et de tous les bouleversements qui s'y produisirent, il ne restait pratiquement rien de l'œuvre de prédilection du P. Eudes : non seulement le Séminaire de Caen, mais la Congrégation de Jésus et Marie elle-même avait été emportée par la tourmente. La chapelle du Séminaire désaffectée était devenue salle et bibliothèque publiques. Heureusement que le pieux et filial souvenir des Religieuses de Notre-Dame de Charité montait une garde fidèle autour du tombeau de leur père, menacé de la plus odieuse des profanations. Des démarches entreprises auprès de l'autorité civile aboutirent à la translation des restes du saint, dans l'église de Notre-Dame de la Gloriette, l'ancienne chapelle des Jésuites. D'intéressants documents, récemment exhumés, nous initient aux négociations qui précédèrent cette translation².

Nous les reproduisons volontiers : à leur manière, ils témoignent du religieux respect qui n'a jamais cessé de s'attacher aux reliques et à la mémoire du saint :

EMPIRE FRANÇAIS
BUREAU DU SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL
ET DE POLICE

Caen, le 30 janvier 1810.

Le Préfet du département du Calvados

A Monsieur l'Évêque de Bayeux.

J'ai l'honneur, Monsieur l'Évêque, de vous adresser une expédition de

1. Martine, t. II, p. 380.

2. Ils ont été publiés dans la Revue *Baïocana* par M. le Chanoine Deslandes, qui les a découverts, et dans la *Revue des Saints Couvres de Jésus et de Marie* : année 1910, p. 101.

l'arrêté que je viens de prendre pour faire déposer, dans le lieu que vous jugerez à propos de désigner, les restes du P. Eudes et des autres personnes pieuses qui ont été enterrées dans la chapelle du ci-devant séminaire, qui sera sous peu changé en salle électorale. Je vous invite à donner des ordres pour cette cérémonie. Le P. Eudes peut être déposé dans le chœur de l'église Notre-Dame, paroisse sur laquelle est situé l'ancien séminaire. Il me paraît convenable aussi de déposer auprès du P. Eudes les cœurs de ses successeurs qui ont été retrouvés. On doit cela à leurs vertus et à leur zèle ecclésiastique. On peut déposer les autres corps dans le caveau de l'église. C'est du moins ce qui me paraît le mieux. Je m'en rapporte, Monsieur l'Evêque, à votre piété éclairée et à votre désir bien connu de rendre à la vertu l'honneur qui lui est dû.

Agréez, Monsieur l'Evêque, l'assurance de la considération distinguée avec laquelle j'ai l'honneur de vous saluer.

(Signé) Charles CAFFARELLI

II

EMPIRE FRANÇAIS
 (PRÉFECTURE DU CALVADOS.

EXTRAIT

du Registre des actes de la Préfecture du Département
 du Calvados, du 30 janvier 1810.

Le Préfet du Calvados :

Vu la décision, en date du 12 décembre 1809, par laquelle Son Excellence le Ministre de l'Intérieur autorise la confection d'une salle électorale dans l'emplacement de la chapelle du ci-devant Séminaire des Eudistes de la ville de Caen ;

Considérant : 1° que dans cette chapelle sont déposés les restes du P. Eudes, fondateur de cette maison et supérieur général de la Congrégation à laquelle il a donné son nom ; que plusieurs de ses successeurs y sont enterrés, ainsi que divers ecclésiastiques recommandables par leurs vertus et leur zèle pour l'instruction des jeunes gens qui se destinaient au service des autels ;

2° que le respect dû aux morts ne permet pas de laisser ces dépouilles vénérables dans un lieu dont la destination va totalement changer ;

Arrête..... (Suit l'arrêté)

III

BUREAU DU SECRÉTARIAT
N° 57

Caen, le 30 janvier 1810.

Le Maire de la ville de Caen, A Monsieur l'Évêque de Bayeux,
Monsieur l'Evêque,

Les Dames de la Charité du Refuge, m'ayant demandé les restes du P. Eudes, fondateur de leur maison, je les aurais accordés sans balancer, si je ne me fus rappelé que vous et Monsieur le Préfet, vous vous étiez entendus avec moi pour les faire déposer dans l'église Notre-Dame de cette ville. J'ai dit au surplus à ces Dames, qu'en recourant à vous et à Monsieur le Préfet, leur demande ne pourrait pas éprouver de contradiction; parce qu'informé de tout l'intérêt et de la protection spéciale qu'accordent à la Maison du Refuge Son Altesse Impériale Madame Mère, et Son Eminence le Cardinal Fesch, vous et Monsieur le Préfet vous vous feriez un devoir de m'engager à changer une détermination par une autre qui doit être infiniment agréable à Son Altesse et à Son Eminence. J'ai pensé encore, Monsieur l'Évêque, que comme moi, vous trouveriez plus moral de donner la garde de ces dépouilles précieuses aux enfants de l'Instituteur, qu'à la généralité des fidèles, qui ne peuvent jamais avoir pour elles la même vénération. Je pense enfin, qu'en adhérant à leur demande, vous accorderiez une récompense qui tendrait à les attacher de plus en plus au gouvernement et à ses principes.

Au surplus, je leur dois ce témoignage, c'est que, dans toutes les circonstances éclatantes, elles ne cessent de donner des preuves de fidélité et de soumission, et que l'éducation bien soignée qu'elles procurent à la jeunesse du sexe, a essentiellement pour fondement le respect et l'amour pour le Prince, pour la Patrie et pour les lois.

Veillez agréer, Monsieur l'Évêque, l'assurance de mon respect.

(Signé) LANTAIGNE-LOGIVIÈRE.

Malgré la protection officielle qui les couvrait et le pompeux certificat de civisme que leur décerna le maire de Caen, les Religieuses de Notre-Dame de Charité ne réussirent pas à obtenir que les restes de leur père vénéré leur fussent confiés¹. Et comme il avait été décidé dès le principe, l'honneur

1. Pour les en dédommager, on leur accorda la tête et les deux fémurs du saint.

de les abriter échu à l'église de la Gloriette. La translation en fut opérée avec la plus grande solennité : l'évêque de Bayeux, M^{gr} Brault, la présida ; le préfet, le maire et toutes les autorités civiles en rehaussèrent l'éclat par leur présence ; autour du cercueil, porté sur les épaules de quatre prêtres, une foule immense et recueillie se pressait, renouvelant ainsi l'hommage ému que tout Caen, plus d'un siècle auparavant, avait rendu à l'homme de Dieu, le jour de ses funérailles triomphales¹.

Le nouveau tombeau fut recouvert d'une table de marbre sur laquelle fut gravée cette inscription :

D. O. M.
HIC
E SACELLO SEMINARI
QUOD OLIM EREXERAT
ASPORTATAE ET REPOSITAE JACENT
RELIQUIAE
VEN. PRESBYTERI JOANNIS EUDES,
CONGREG. JESU ET MARIAE ET MONIALIUM A CHARITATE
FUNDATORIS ET PRIMI SUPERIORIS.
ECCLESIASTICAE SCIENTIAE PROPAGATOR
FUIT INDEFESSUS,
ET CLERICALIS DISCIPLINAE
EXEMPLAR.
QUA IN DEUM ET SS. VIRG. DEIP. ARDEBAT
CARITATEM
VERBIS ET SCRIPTIS PRAEDICAVIT,
VITA COMPROBAVIT.
PIE VIXIT,
SANCTE OBIIT,
DIE 19 AUG. 1680, ANNO AET. 79.

« Au Dieu très bon et très grand. Ci-gisent, apportés de la chapelle du Séminaire qu'il avait érigé, les restes du vénérable Prêtre Jean Eudes, fondateur et premier supérieur de la Congrégation de Jésus et Marie et des Religieuses de la Charité. Il fut un infatigable propagateur de la science ecclésiastique, et l'exemplaire de la discipline cléricale. Il prêcha

1. On conserve aux archives de la Congrégation de Jésus et Marie une longue complainte en vers français, composée à cette occasion, où sont rappelés en détail les mérites et les œuvres de notre saint.

par la parole et par ses écrits, il prouva par sa vie la charité dont il brûlait pour Dieu et pour la très sainte Vierge, Mère de Dieu. Il vécut pieusement, et mourut saintement, le 19 août 1680, à l'âge de 79 ans. »

Le contraste est grand entre la modeste épitaphe qui ornaît la première pierre tombale du saint, et celle que nous venons de transcrire. A les rapprocher l'une de l'autre, le lecteur pourra mesurer le chemin parcouru par le P. Eudes sur la route de la gloire. Sa prochaine étape y sera marquée par un monument de meilleur goût, le montrant à genoux devant une statue de Marie qui lui présente Jésus. Puis luira l'heureux jour où, s'élançant glorieux du tombeau, il ira occuper sur les autels la place d'honneur que l'Église lui aura assignée.

III

§ 1. L'un des plus beaux fleurons de la couronne d'un fondateur de société religieuse est assurément la miraculeuse survivance accordée par Dieu à son œuvre. Par elle, en effet, se perpétuent, à travers les siècles, non seulement sa mémoire, mais encore son esprit et son influence : écrire l'histoire d'une société religieuse, n'est-ce pas, en quelque sorte, continuer celle du fondateur lui-même : *Filii, gloria Patris!*

Cette gloire posthume, suprême consécration par le ciel de sa triple paternité, orne le front de saint Jean Eudes. Les trois sociétés qu'il a établies ont subi l'épreuve du temps, et après plus de deux siècles, elles demeurent debout, étendant leur action salutaire sur tous les points du monde, sans avoir perdu aucune « des traditions d'apostolique vaillance¹, de charité compatissante, d'ardente et tendre piété que le saint fondateur leur a léguées ».

1. M^{sr} Touchet : Discours prononcé devant le Pape à l'occasion de la lecture du Décret de Béatification du P. Eudes.

Nous n'avons pas à entrer dans le détail de l'histoire de chacune de ces sociétés : il suffira au but que nous nous proposons d'en avoir constaté la vigoureuse et féconde survivance.

A la mort du saint, et en dépit des oppositions de toutes sortes qu'il rencontra, sa Congrégation — comme nous l'avons vu — était solidement établie dans les Séminaires de Caen, Coutances, Lisieux, Rouen, Evreux et Rennes.

Ses successeurs, et on en compte sept jusqu'à la grande Révolution, affermirent et développèrent son œuvre. Quand, en 1791, la Congrégation de Jésus et Marie, partageant le sort de toutes les sociétés religieuses, fut dissoute à son tour, elle possédait alors dix-huit maisons distinctes : les grands Séminaires de Caen, Coutances, Lisieux, Rouen, Evreux, Rennes, Avranches, Dol, Senlis, Domfront, Valognes, Séez et Blois; les petits Séminaires de Caen, Rennes, Lisieux; enfin les résidences de Paris et de la Garlière.

Cette longue énumération a son intérêt et sa profonde signification : elle rappelle les liens étroits qui unirent la Congrégation de Jésus et Marie au clergé de Bretagne et de Normandie; son rôle prépondérant dans la formation de ce clergé si héroïque pendant les jours sombres de la Révolution; l'humble gloire qu'elle revendique à bon droit d'avoir inviolablement conservé une doctrine pure, un attachement inébranlable au Saint-Siège, une entière fidélité à l'esprit de son fondateur. Pareils états de service désignaient fatalement la Congrégation de Jésus et Marie à la haine des ennemis de l'Église. D'avance, elle était condamnée à disparaître, et le martyr de plusieurs de ses enfants ¹ et de son supérieur général, Monsieur François Hébert, confesseur de Louis XVI, clôt tragiquement, en 1792, la première période de son histoire.

Une fois l'orage révolutionnaire passé, sa reconstitution se

1. Notamment M. François Lefranc, supérieur du grand Séminaire de Coutances et M. Henri Potier, supérieur du grand Séminaire de Rouen.

fit attendre jusqu'en 1826. M. Blanchard, proviseur du Collège Royal de Rennes, y mit la première main, en réunissant un groupe d'anciens Eudistes désireux de reprendre la vie commune. Mais sa restauration définitive devait être l'œuvre du R. P. Louis de La Morinière (1830-1849) qui, en plus de ses ressources personnelles, y consacra une indomptable énergie et un dévouement à toute épreuve.

Le P. Gaudaire (1849-1870) ajouta, aux maisons rétablies par son prédécesseur, le petit Séminaire de Valognes, qui ne tarda pas à devenir une véritable pépinière sacerdotale, et la mission lointaine de la Dominique, laquelle valut à la Congrégation son premier évêque dans la personne de M^{gr} Poirier, nommé au siège de Roseau. Ce fut également sous son généralat que s'ouvrit à Bayeux la cause de béatification du P. Eudes.

Il était réservé au Très Honoré P. Ange Le Doré ¹, qui gouverna la Congrégation de 1870 à 1916, de lui donner une expansion qu'elle n'avait pas encore connue. Sous sa conduite, et cédant à la poussée des événements, elle s'implanta définitivement à l'étranger. Pour obéir au désir de Léon XIII, elle prit en 1884 la direction de plusieurs grands Séminaires dans la Colombie espagnole; actuellement, en plus de ses maisons de formation, elle y compte six établissements prospères. Plus tard, sur le désir de Pie X, cette fois, elle tenta plusieurs essais de fondation au Mexique; mais la révolution qui, depuis nombre d'années, sévit à l'état endémique dans ce malheureux pays, a étouffé, presque au berceau, ces œuvres naissantes qui promettaient beaucoup pour l'avenir ².

1. La figure si sympathique, dans sa vive originalité, de ce digne successeur de saint Jean Eudes mériterait de retenir l'attention. L'histoire personnelle du P. Le Doré touche en plus d'un point à l'histoire générale de l'Église de France, dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Qu'on nous permette, au moins, de rappeler sa longue et fructueuse carrière de prédicateur de retraites ecclésiastiques; son attitude énergique en face des mesures spoliatrices du gouvernement français, contre lesquelles il organisa une opiniâtre résistance, parmi les religieux groupés autour de lui, comme autour d'un chef d'une valeur incontestée.

2. Au moment où nous traçons ces lignes, la Congrégation des Eudistes déborde de Colombie dans le Vénézuéla.

Celles du Canada sont des plus florissantes, grâce, sans doute, aux sympathies et à la généreuse liberté dont elles jouissent, mais bien plus encore peut-être, grâce au sanctifiant baptême des plus rudes épreuves que, à peu près toutes, elles ont reçu. Nombreuses sont ces œuvres. Œuvres de formation sacerdotale : le grand Séminaire de Halifax ; les deux collèges, vrais petits Séminaires, de Church-Point, N.-E., et de Bathurst, N.-B. A ces deux maisons incombent, en grande partie, l'honneur et la responsabilité de donner à l'Acadie renaissante l'élite chrétienne et intellectuelle qui doit assurer sa reconstitution nationale ; le juvénat de Bathurst ; le scolasticat et le noviciat de Charlesbourg, où grandissent, en se formant à leur vocation eudistique, les réserves de la Congrégation. — Œuvres paroissiales : le Sacré-Cœur du Bassin de Chicoutimi, P. Q., et le Saint Cœur de Marie de Chandler (Gaspésie), avec leurs intéressants et sympathiques groupements ouvriers ; Sainte-Anne de la Pointe-au-Père et son pieux pèlerinage ; le Saint Cœur de Marie de Québec, dont la gracieuse église byzantine provoque l'admiration des connaisseurs ; les différentes paroisses attenantes aux collèges de Church-Point et de Bathurst. — Œuvres essentiellement apostoliques, dont s'occupent activement les Eudistes des deux résidences de Québec et de Charlesbourg, et ceux qui, sous la haute direction de M^{er} Leventoux, forment le poste avancé de l'immense Vicariat de la Côte Nord.

On ne saurait vraiment rêver d'un champ d'apostolat plus vaste et plus fertile !

Pour ne pas les désigner à la haineuse vigilance des ennemis de l'Église et de la patrie, nous garderons le silence sur les œuvres si belles et si méritantes que la Congrégation de Jésus et Marie a réussi à reconstituer et à maintenir en France au prix des plus grands sacrifices. Née au milieu des luttes si âpres qui se sont livrées autour de son berceau ; grandie et fortifiée par celles qu'elle a affrontées au cours de son histoire, dont quelques-unes des pages sont écrites avec le sang des

meilleurs de ses fils ; loin de craindre les difficultés de l'heure présente, si redoutables qu'elles puissent paraître, elle en attend avec confiance la disparition : sa cause ne se confond-elle pas avec celle de Dieu et de la liberté de son Église ? Et Dieu finit toujours par l'emporter¹.

§ 2. Un siècle et demi s'était écoulé depuis la fondation de l'Ordre de Notre-Dame de Charité lorsque la Révolution française éclata. Quelle était à cette date de 1793 sa situation ? Huit monastères avaient été fondés, parmi des difficultés inouïes, organisant dans l'Église, dans des conditions nouvelles, l'apostolat de la miséricorde :

Les voici dans l'ordre de leur fondation.

Le Monastère de Caen, berceau de l'Ordre, le Monastère de Rennes, le Monastère d'Hennebont, le Monastère de Guingamp (Montbareil), le Monastère de Vannes, le Monastère de La Rochelle, le Monastère de Tours, le Monastère de Paris.

L'œuvre de saint Jean Eudes, au cours de ce siècle et demi, avait fait ses preuves ; elle s'était révélée comme une œuvre de sagesse et de prudence qui semblait devoir défier les siècles ; les âmes éprises du don de soi et de la perfection la plus élevée étaient venues y chercher un champ d'action fécond pour leur zèle et un terrain propice à leur sanctification.

Survient, hélas ! la Révolution qui disperse tout ce qu'elle n'anéantit pas. C'est un gigantesque travail de reconstruction qui s'impose aux survivantes, si elles ne veulent pas voir disparaître à jamais l'œuvre à laquelle elles ont consacré leur vie.

Elles se remettent donc courageusement à la tâche. Tous les monastères anciens, à l'exception de Vannes et d'Hennebont, au cours du XIX^e siècle, se relèvent de leurs ruines, plus prospères qu'avant l'orage. Ils essaiment à travers la France,

1. Le lecteur en quête de renseignements sur les œuvres actuelles de la Congrégation de Jésus et Marie en France, et sur ses œuvres de recrutement, pourrait s'adresser, soit au Révérend Père Supérieur du Séminaire de la Sainte-Famille, Gysegem les Alost (Belgique) ; soit au Révérend Père Procureur des Eudistes, 3, via San Giovanni in Laterano, Rome.

l'Italie, l'Angleterre, l'Espagne, l'Amérique, si bien que Notre-Dame de Charité du Refuge, cent trente ans après la Révolution, compte quarante-six monastères, sur les différents points de la terre.

On sait, d'autre part, que sur ce vieux tronc, dont la sève, loin de s'épuiser, se renouvelle avec les années, une branche d'une extraordinaire vitalité a poussé au cours du XIX^e siècle, qui couvre maintenant le monde entier de ses bienfaisants rameaux : la Congrégation de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers.

La figure de la fondatrice du généralat dans l'Ordre de Notre-Dame de Charité, est bien connue¹. Rome, auprès de qui il faut toujours aller chercher la vraie mesure des personnes et des choses, a rendu récemment un éclatant hommage² à la sainteté de la vie et à la beauté de l'œuvre de la Vénérable Mère Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier.

Cette véritable fille de saint Jean Eudes conçut, dans sa soif d'apostolat, l'idée géniale de réaliser l'unité de commandement dans l'Ordre de Notre-Dame de Charité, en y introduisant le généralat, puissant organe de centralisation et de diffusion dont la création a été regardée, à juste titre, comme « un grand geste de Providence ». On en peut juger par l'expansion d'une surprenante rapidité que cette innovation de la Vénérable Mère Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier a procurée à son Ordre. Actuellement la Congrégation de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers compte vingt-neuf provinces, qui groupent sous la dépendance immédiate d'autant de supérieures provinciales deux cent quatre-vingts couvents et neuf mille religieuses environ. Cette diffusion extraordinaire a arraché au Souverain Pontife Pie XI ce cri d'admiration : « On a dit fort bien que l'univers n'est si resplendissant de divine poésie, que parce qu'une divine mathématique, une divine combinaison de nombres règle

1. Cf. sa vie par M^{re} Pasquier, recteur aux Facultés catholiques d'Angers.

2. Décret d'héroïcité des Vertus, 6 des calendes de mars 1924.

ses mouvements. La pensée est juste, car les mathématiques et les nombres ont aussi leur poésie. Et il est peut-être vrai que, de toutes les conceptions architectoniques, après la conception mécanique, la plus vraie, la plus admirable, la plus voisine du Créateur est la conception mathématique. *Omnia fecit Deus in pondere, in numero et in mensura.*

« Mais voici précisément un exemple magnifique de cette poésie des nombres : en moins d'un siècle, nous pouvons compter deux cent quatre-vingt-deux maisons, instituts vraiment dignes de ce nom, et, en ces instituts, plus de neuf mille religieuses, plus de neuf mille grandes âmes, nobles de la plus haute noblesse, celle du Christ, qui travaillent à l'œuvre même de Jésus, Roi de charité, de Jésus, Pasteur des âmes. A la chaleur de cette œuvre, nous voyons fleurir et se multiplier le bien au bénéfice de plus de soixante mille âmes, conduites à la régénération et à la rédemption morale. Il y a vraiment, en ces chiffres, une telle magnificence, que la parole manque pour exprimer dignement la félicité et la satisfaction qui en dérivent¹. »

§ 3. Une certaine obscurité plane sur les débuts de la Société des Enfants du Cœur de la Mère Admirable, appelée encore « Tiers-Ordre eudiste² ». A quelle époque précise

1. Discours de S. S. Pie XI, à l'occasion de la lecture du Décret d'Héroïcité des Vertus de la Vénérable Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier. *Revue des Saints Cœurs de Jésus et de Marie*, avril 1924, p. 101.

2. « Quand Dieu choisit un saint pour doter son Eglise de nouveaux Instituts religieux, il en fait d'ordinaire le père de trois familles spirituelles, rattachées l'une à l'autre par des liens plus ou moins étroits : d'abord une société d'hommes, que l'on appelle le premier Ordre ; puis un second Ordre composé de femmes tendant aux mêmes buts, avec des règles peu différentes ; enfin une troisième branche ou tiers-ordre de pieux séculiers de l'un et de l'autre sexe, qui sont affiliés aux deux premiers, et les suivent de plus ou moins près en adoptant quelques-unes de leurs pratiques. Ainsi en est-il des grands instituts du Carmel, de saint Dominique, de saint François d'Assise, sans parler des autres.

« Cette loi de la divine Providence semble avoir présidé aux diverses fondations de saint Jean Eudes. Après avoir institué la Congrégation sacerdotale de Jésus et Marie et l'Ordre de Notre-Dame de Charité, auxquels il donna pour mission de glorifier et de faire connaître, aimer et imiter les

fut-elle établie? Nous l'ignorons¹. Il semble bien que, du vivant même de son fondateur, elle se soit assez rapidement répandue, surtout en Normandie et en Bretagne; et elle ne cessa, dans la suite, de se développer jusqu'à la Révolution². Cette période néfaste de notre histoire politique et religieuse inaugura en réalité l'âge d'or de l'humble Société. Nous tenons à citer deux témoignages où sont relevés ses beaux états de service :

« La plus belle page de l'histoire de ces saintes filles, écrivait en 1880 un curé breton³, fut peut-être celle de la persécution aux jours néfastes de la Révolution française. Dans la dispersion des grands Ordres religieux, elles furent sauvées par leur simplicité même. Le persécuteur ne fit pas attention à ces pauvres filles, perdues au fond des villages de Bretagne, et que rien ne distinguait de leurs compagnes. Elles furent heureuses de profiter du calme qu'on leur laissait, pour se dévouer généreusement à la conservation de la foi dans leur catholique pays. Plus d'un prêtre leur dut la vie, et quand il n'y avait plus de prêtre, ces pieuses filles, réunissant leurs voisins à l'heure des saints offices, au fond des grands bois ou dans une modeste grange, récitaient le rosaire pour les confesseurs de la foi, ou chantaient les vieux et populaires cantiques du P. de Montfort. »

« Le clergé, dit à son tour un historien du temps⁴, était aidé dans sa glorieuse tâche par de pieuses filles, nommées dans l'Église Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie. Ces humbles femmes, tout en renonçant au mariage, vivaient dans leurs familles, dont elles étaient la joie et l'orgueil. Elles étaient au milieu du monde comme le lys entre les

Sacrés Cœurs, il fut amené à établir une troisième société qu'il affilia aux deux autres, et dont les membres doivent tendre aux mêmes fins, sans pour cela quitter le monde et leurs occupations ordinaires. » *Œuvres complètes*, t. VIII, p. 593.

1. *Œuvres complètes*, t. VIII, p. 609.

2. *Ibid.*, p. 611.

3. *Revue du Saint Cœur de Marie*, juin 1880, p. 231.

4. L'abbé Lécarlate, *Essai historique sur les monuments de Dol*.

épines. Elles faisaient l'école aux enfants, leur apprenaient leurs prières et le catéchisme, leur montraient à lire et à écrire, de manière à pouvoir suffire plus tard par eux-mêmes à leurs affaires. Ces filles, d'une modestie irréprochable, inculquaient l'amour de cette vertu à leurs jeunes élèves.

« Quand les prêtres eurent quitté le sol de la patrie, quand les chaires chrétiennes furent envahies par les forcenés qui hurlaient le blasphème et l'impudicité, quand nos églises furent profanées par des chants infâmes, la bonne sœur, comme on l'appelait alors, apprenait aux enfants à chanter les cantiques de la mission. Quand le malade était gisant sur un lit de douleur, sans prêtre, elle s'ingéniait à lui en procurer un, sans craindre la mort dont on la menaçait. A défaut de prêtre, elle prenait dans le bon trésor de son cœur des paroles de consolation, pour aider le mourant dans le passage du temps à l'éternité. Quand il fut défendu, sous peine de mort, de prier Dieu, d'avoir un objet de piété, ces bonnes filles continuaient à remplir leur apostolat, et allaient en prison, joyeuses d'avoir accompli un devoir sacré. Si, durant la Terreur, des prêtres ont fait faire quelques premières communions, c'était à des enfants instruits par ces âmes d'élite¹. »

La Société du Cœur Admirable survécut à la Révolution ; et à peine la paix fut-elle rendue à l'Église, qu'on la vit se multiplier et devenir plus florissante que jamais. A défaut des Eudistes dispersés, les évêques la prirent sous leur protection, et en récompense de ses services passés, tinrent à l'élever au rang d'institution diocésaine.

Nous la voyons canoniquement érigée, au cours du XIX^e siècle, dans treize diocèses de France : les diocèses de Bayeux, Rennes, Saint-Brieuc, Vannes, Quimper, Nantes, Coutances, Laval, Paris, Amiens, Versailles, Lyon, Le Mans ; elle conquiert droit de cité, en 1897, dans la Ville Éternelle ; elle franchit l'océan, dans le même temps, et s'implanta

1. *Œuvres complètes*, t. VIII, p. 612.

successivement dans les Antilles anglaises et la Colombie espagnole, où elle compte, depuis plusieurs années, des centres très nombreux et très fervents¹.

Un Bref accordé par Sa Sainteté Pie X, le 2 mai 1911, marque l'un des principaux tournants de l'histoire du Tiers-Ordre eudiste. Ce décret a sa place ici. Il assure à l'humble société un rang en quelque sorte officiel dans l'Église.

« PIE X, Pape,
« Pour Perpétuelle Mémoire.

« La pieuse association que le Bienheureux Jean Eudes a fondée au xvii^e siècle sous le vocable du Cœur de la Mère Admirable, a pris un tel développement au cours des âges que, aujourd'hui encore, on la trouve canoniquement instituée en beaucoup de diocèses, bien que, suivant les pays, on l'ait appelée tantôt Tiers-ordre du Sacré-Cœur, tantôt Tiers-Ordre des Eudistes. Le but de cette association mérite les plus grands éloges : ses membres, en effet, se proposent d'imiter avec une ardeur persévérante les vertus des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, auxquels ils se consacrent, spécialement leur charité, leur mansuétude, leur miséricorde; de procurer la gloire de Dieu dans la mesure de leurs forces; de faire monter vers le Seigneur des prières assidues pour qu'il donne à son Église une troupe nombreuse et croissant de jour en jour, de prêtres tout brûlants de zèle et d'ardeur pour le développement de la religion. Puisqu'il en est ainsi, puisque, depuis trois cents ans environ, cette association a donné des fruits abondants, voulant écarter le danger qu'elle ne se divise en plusieurs branches, souffre de cette séparation et perde son ancienne vigueur, nous avons résolu de pourvoir avec plus de sûreté et d'efficacité à la perpétuité de son existence. En conséquence, de notre Autorité Apostolique, par ces lettres,

1. *Œuvres complètes*, t. VIII, p. 613 ssq.

nous choisissons, nommons, proclamons désormais et à perpétuité, pour Directeur général de la Société du Cœur de la Mère Admirable, appelée communément Tiers-Ordre du Sacré-Cœur ou des Eudistes, le Supérieur général de la Congrégation de Jésus et Marie, qui sera alors en charge; et nous lui accordons tous les droits et prérogatives attachés à cette fonction, nonobstant toutes choses contraires.

« Donné à Rome, près saint Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 2 mai 1911, de notre Pontificat la huitième année.

« R. Card. MERRY DEL VAL,
« Secrétaire d'État¹. »

§ 4. De la Société du Cœur de la Mère Admirable sont sortis, au cours des deux siècles de son existence, plusieurs Instituts religieux qui, par elle, se rattachent à la grande famille eudiste, dont souvent ils ont conservé l'esprit, et gardé les fortes et suaves dévotions.

Le premier en date est celui de la Société des Filles du Cœur de Marie, établie par le P. de La Clorivière, et plus connue sous le nom de Société des Filles de Marie. En souvenir de son origine, cette société célèbre toujours, le 8 février, la fête du Saint Cœur de Marie².

Viennent ensuite :

Les Filles des Saints Cœurs de Jésus et de Marie, de Saint-Quay Portrieux, au diocèse de Saint-Brieuc. La fondatrice et les cinq premières religieuses de cette société appartenaient au Tiers-Ordre eudiste. Leurs règles et constitutions sont dressées sur le modèle de celles du P. Eudes, dont elles ont également adopté les belles prières³.

Les Sœurs du Saint Cœur de Marie de Sainte-Lucie (Antilles

1. *Revue des Saints Cœurs de Jésus et de Marie*, année 1911, p. 243. On trouvera, *ibid.*, le texte latin de ce décret.

2. *Œuvres complètes*, t. VIII, p. 629.

3. *Ibid.*, p. 630.

anglaises), fondées, en 1843, par M^{gr} Poirier, eudiste, évêque de Roseau¹.

La Congrégation des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie de Paramé², qui eut, elle aussi, comme fondatrice et comme premières religieuses, de ferventes tertiaires du P. Eudes. Cette Congrégation s'est rapidement et heureusement développée. Elle étend désormais sa bienfaisante influence en France, en Angleterre et au Canada. Faut-il ajouter que ses membres tiennent à honneur de conserver l'esprit de saint Jean Eudes, que leur vénérée fondatrice, la Mère Amélie Fristel, leur a si largement communiqué et transmis?

L'Institut des Filles du Cœur de la Mère de Miséricorde est, lui aussi, issu de la Société du Cœur de la Mère Admirable. Il est voué, comme son nom l'indique, à toutes les œuvres de miséricorde chères au P. Eudes, telles que maisons de réhabilitation, de persévérance et de préservation, orphelinats, patronages, ouvriers de jeunes filles, etc. Il s'est organisé, en 1891, à la prière et avec les encouragements du saint et zélé Cardinal Richard, qui l'a placé sous la direction des PP. Eudistes, en lui donnant comme Supérieur ecclésiastique le Supérieur même des Eudistes³.

A ce premier groupe de « filiales » de la Société du Cœur Admirable, qu'il nous soit permis d'en ajouter un autre, formé d'Instituts religieux, ne se rattachant peut-être pas à celle-ci aussi manifestement que les précédentes⁴, mais qui, cependant, en raison de leurs origines, entrent, eux aussi, dans la grande famille spirituelle de saint Jean Eudes. Tels sont : « la Société établie par M. Montaigu à Rouen en

1. *Œuvres complètes*, t. VIII, p. 631.

2. *Ibid.*, p. 633. La vie de la fondatrice, Amélie Fristel, a été écrite par le R. P. Guiné et, il y a quelques années, M. l'Abbé Leroy a publié une histoire complète de la Congrégation.

3. *Œuvres complètes*, t. VIII, p. 634. Notons que Jeanne Jugan, et Marie Jamet, fondatrices des Petites Sœurs des Pauvres, étaient tertiaires du Saint Cœur de Marie, et que c'est comme telles qu'elles ont commencé cette œuvre de charité.

4. *Ibid.*, p. 628.

1669, pour la direction des petites écoles de la ville et des environs; celle du Sacré Cœur de Coutances, instituée dans le même but à Périers par M. Dupont, vers 1674, et à laquelle M. Blouet de Camilly donna ses premières constitutions¹; celle du Bon-Sauveur de Saint-Lô, organisée par M. Hérambourg en 1708²; celle du Bon-Sauveur de Caen, entreprise en 1720, sous la direction de M. de Creully, et dont les membres portèrent d'abord le nom de Filles de l'Association de Marie; celle de la Retraite de Marcillé-Robert, au diocèse de Rennes, créée par M. Le Vanier, en 1725³ », et enfin celle de la Sainte-Famille de Séez, fondée par M. Guillaume Villeroy⁴.

De ces divers Instituts, établis tous par des Eudistes, ceux qui ont survécu au malheur des temps, gardent encore de nos jours, avec le culte de leurs fondateurs respectifs, celui du Père commun, dont ils ont embrassé avec une filiale ardeur l'esprit et les dévotions.

IV

§ 1. A ce premier et permanent miracle d'une vigoureuse survivance perpétuant à travers les siècles la mémoire du saint fondateur, Dieu ne cessa jamais d'en ajouter d'autres qui, tout en attestant la puissance de son crédit dans le ciel, préparaient les voies à sa glorification sur la terre.

Ce ne fut toutefois qu'en 1868, à la demande du R. P. Gaudaire, alors supérieur général des Eudistes, que le R. P. Ange Le Doré entreprit les premières démarches en vue de la béatification et de la canonisation du serviteur de Dieu. Par ses soins, la série des procès préparatoires à l'introduc-

1. Voir la *Petite vie illustrée du R. P. Dupont*, par le P. Lebrun.

2. La vie de la fondatrice, Elisabeth de Surville, a été écrite, il y a une trentaine d'années, par le chanoine Ménard.

3. Cf. *(Œuvres complètes)*.

4. Voir dans les *Fleurs* la notice sur M. Guillaume Villeroy.

tion de la cause à Rome : procès épiscopal et procès apostolique, se déroulèrent à Bayeux, Rennes et Vannes.

Un premier rapport favorable du 7 février 1874 sur ces différents procès, détermina le Souverain Pontife Pie IX à introduire officiellement la cause du P. Eudes devant les tribunaux romains.

Entre les mains habiles et dévouées des différents postulateurs, les RR. PP. Le Doré, Regnault, Ory, et surtout le R. P. Mallet, qui en prirent charge successivement, la cause passa ensuite heureusement à travers toutes les mailles de la longue et minutieuse procédure de rigueur en pareils cas. Le 6 janvier 1903, Léon XIII publiait le décret d'héroïcité des vertus du futur saint. Un autre décret de Sa Sainteté Pie X, en date du 3 mai 1908, venait clore le procès dit des miracles. Trois des prodiges attribués à l'intercession du P. Eudes avaient été retenus, discutés et proclamés miraculeux. Les voici tels que le décret lui-même les rapporte :

« Le premier a eu lieu en 1874, au Monastère de Notre-Dame de Charité, à Rennes. La Sœur Augustine Chassé, du même Institut, commença, à l'âge de trente-huit ans, à souffrir de l'estomac, et à éprouver de cruelles douleurs. Bientôt une tumeur survint, dont le caractère décéla un cancer. La maladie se précipita; ni la malade, ni le médecin, n'avaient d'espoir de guérison; la mort même semblait imminente, quand, au dernier jour d'une neuvaine en l'honneur du Vénérable Jean Eudes faite par Augustine, non d'elle-même, mais sur l'ordre de sa supérieure, au moment où elle se tenait avec peine devant une relique du serviteur de Dieu, les douleurs cessent subitement, la tumeur disparaît, et à l'incurable maladie, qui l'avait torturée pendant trois ans, succède une entière et parfaite santé.

« L'autre miracle s'est opéré dans le même monastère et la même année, sur Lucie Clairai. Elle avait environ trente ans,

quand elle fut atteinte d'une paralysie, qui, des jambes, gagnant peu à peu le dos, la langue, le gosier, les oreilles et les yeux, la condamna au lit et à l'immobilité; et si horrible était sa situation, qu'elle avait peine à respirer, et ne s'alimentait qu'artificiellement. En outre, son corps était tout déformé par des ulcères. Elle traînait dans cet état depuis douze ans, à l'étonnement général, quand enfin elle invoque le secours du Vénérable P. Eudes, et le septième jour de la neuvaine, tout à coup saute à bas de son lit : elle avait recouvré tous ses sens; paralysie et ulcères avaient disparu.

« Le troisième miracle s'est produit en faveur du jeune Louis Bourdon, en 1883. Il était à l'école Saint-Louis de Plancoët, quand, en parcourant les bois par délassément avec ses camarades, une motte de terre lancée par un de ses compagnons l'atteignit par mégarde. Peu après, et pour cette cause, il perdit l'œil droit; ses études furent interrompues et on l'admit comme frère servant dans la Société des Eudistes. Quelques mois après, il perdit l'autre œil et devint complètement aveugle. Nul espoir de guérison ne restant au jugement d'hommes habiles, il implora pendant neuf soirs la protection du Vénérable Jean Eudes, et, la neuvaine à peine terminée, il recouvra subitement et parfaitement la vue¹. »

§ 2. L'ensemble du procès eut son épilogue, le 13 décembre 1908, par la promulgation du décret *de tuto*. Il ne restait après cela qu'à célébrer les fêtes solennelles de la Béatification, dans la basilique vaticane. Nous laissons ici la plume à l'un des témoins de la grandiose cérémonie qui se déroula le 25 avril 1909 dans Saint-Pierre :

« ... Sur la façade du portique, à la galerie du milieu de la *loggia* qui donne sur la place Saint-Pierre, est suspendue une toile peinte, ayant la forme d'une bannière, et sur

1. Décret des miracles : *Revue des Saints Cœurs de Jésus et de Marie*, année 1908, p. 327. *Ibid.*, texte latin du décret.

laquelle le P. Eudes est représenté à genoux aux pieds de Notre-Seigneur et de la très sainte Vierge, qui tous deux laissent voir dans leur poitrine entr'ouverte un cœur d'où s'échappent des rayons. D'une main, le Bienheureux tient la plume dont il a rédigé les constitutions de ses familles religieuses, et la sainte Vierge semble lui dire : « C'est par mon Cœur qu'il faut aller au Cœur de mon fils Jésus. »

« Sous le portique et au-dessus des portes de la basilique, on voit un tableau représentant le P. Eudes debout devant un autel et consacrant aux Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie les Instituts fondés par lui. La tête du Bienheureux est nimbée de rayons ; debout ou à genoux, l'on voit des Eudistes, des religieuses de Notre-Dame de Charité du Refuge et du Bon-Pasteur, des tertiaires du Cœur Admirable, et par derrière le groupe, Marie des Vallées, la sainte de Coutances... En entrant dans la basilique, les Sœurs regardent avec intérêt les peintures qui les représentent. A gauche et à droite au-dessus des portes, on lit les inscriptions suivantes, rédigées par le savant épigraphiste de la Congrégation des Rites, le Chanoine Biagio Verghetti :

QUOTQUOT ESTIS CIVES ET ADVENAE FREQUENTES ACCEDITE —
SALUTIFERAM OPEM IMPETRATORI A NOVENSILI BEATO — JOANNE
EODES — EX ILLUSTRIS GALLORUM NATIONE — SODALITATIS JESU ET
MARIAE — ATQUE ORDINIS DOMINAE NOSTRAE A CARITATE CONDI-
TORE — STUDII APOSTOLICI VIRO — SCRIPTORUM COPIA DE ECCLE-
SIA CATHOLICA PRAECLARE MERITO — MAXIME QUOD UTRIUSQUE
SS^I CORDIS LITURGICUM CULTUM — MIRIFICE INSTITUENDUM ET
PROPAGANDUM CURAVIT.

« Ce qui veut dire :

« Vous tous, citoyens et étrangers, accourez nombreux pour demander le salutaire appui du nouveau Bienheureux Jean Eudes, de l'illustre nation française, fondateur de la Congrégation de Jésus et Marie, et de l'Ordre de Notre-Dame de Charité. C'était un homme apostolique qui, par le nombre de ses écrits, a bien mérité de l'Église catholique, surtout pour s'être admirablement appliqué à instituer et à propager le culte des Très Saints Cœurs de Jésus et de Marie.

« Au-dessus de la porte de droite, on lit :

EUDES JOANNES AUREUM
SIDUS DECUSQUE GALLIÆ,
INTER BEATOS CAELITES
ADLECTE, PLAUSUS EXCIPE.
SOLARE MOESTAM PATRIAM,
QUIETA REDDE TEMPORA,
JESU ET MARIAE CORDIBUS
FAC OMNE COR ADHAEREAT.

« Jean Eudes, astre brillant, gloire de la France, toi qui viens d'être inscrit au catalogue des Bienheureux, reçois nos applaudissements, console ta patrie dans la tristesse, rends-nous des jours de paix, fais qu'aux Cœurs de Jésus et de Marie, tout cœur soit étroitement uni. »

« La basilique est tout ornée de belles parures de damas rouge brodé d'or qui sont appliquées aux piliers. L'abside a été spécialement décorée par les employés de Saint-Pierre, par Paolo Cartoni, sous la direction de l'architecte Alessandro Guerrieri. Devant les deux grandes fenêtres de l'abside, on voit deux bannières représentant deux miracles approuvés pour la béatification. C'est, d'un côté, la guérison de Louis Bourdon dans la petite chapelle de Kerlois, alors que l'enfant recouvre la vue pendant la sainte messe; de l'autre, la guérison de Sœur Augustine Chassé, au monastère de Saint-Cyr, à Rennes. Aux loges latérales sont suspendues les armes pontificales et les armes de la Congrégation de Jésus et Marie. Munis de la *tessera* ou du billet d'entrée, nous pénétrons dans les tribunes réservées qui entourent l'abside et qui se distinguent au loin par une lettre bien apparente. Nous occupons la tribune de la Postulation, proche de l'autel du fond. En face de nous, la tribune des religieuses de Notre-Dame de Charité du Refuge et du Bon-Pasteur. Le grand manteau blanc de nos Sœurs fait très bon effet, aussi bien que le cœur d'argent qui brille sur leur poitrine. A côté d'elles, ou dans des tribunes voisines, se trouvent des tertiaires du Cœur de la Mère Admirable, venues la plupart de Paris; des religieuses de Notre-Dame des Chênes, à Paramé; des

religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve, dont la Révérende Mère Supérieure générale. La vaste nef se remplit peu à peu... Nous voyons passer devant nous les sœurs du Souverain Pontife et sa nièce, qui vont occuper une tribune réservée. Ont droit également à une place spéciale les parents de notre Bienheureux.

« Parmi ces derniers, on remarquait M. Fernand Mallevoüe et sa femme, née Clémence Le Borne... Particularité curieuse : la mère de M. de Mallevoüe, Victorine Jacobi de Farémont, compte aussi parmi les descendants de la famille de Jeanne d'Arc.

« Étaient présents aussi, M. François d'Achon, M. René d'Achon et sa femme, M. l'abbé Joseph d'Achon, directeur de l'externat Saint-Maurille, à Angers, M^{lle} Cécile d'Achon et une autre personne de la famille...

« Assistaient également des membres de la famille Dubourg. A cette dernière branche appartenait le lieutenant Lautour, mort victime de son devoir aux grèves de Lens, et dont un ami vient de publier un livre, hélas ! posthume, sur le Soudan. Une petite enfant de cette famille aura le bonheur de recevoir le sacrement de confirmation des mains du Souverain Pontife le lendemain de la Béatification, à l'issue de notre audience pontificale...

«... A 9 heures 30 minutes s'allument les cierges des deux immenses candélabres qui sont à droite et à gauche de l'autel. Puis, d'un seul coup, toute la basilique s'illumine à l'électricité. Rien de gracieux comme ces lustres légers, ces rosaces de lampes électriques qui suivent les courbes des voûtes, les lignes de la coupole et les encadrements des baies. De la couronne du dôme tombent en courbes harmonieuses quatre chaînes de lumières qui le rattachent aux colonnes torsées de la Confession.

« L'orgue se fait entendre ; c'est le signal de l'entrée du cortège dans l'enceinte réservée. Il s'avance par le passage laissé libre entre les tribunes. Précédé de deux suisses, un premier groupe s'avance formé de Cardinaux et des Consul-

teurs de la S. Congrégation des Rites. Onze membres du Sacré Collège, vêtus de la *cappa magna*, marchent escortés de leur cérémoniaire en soutane violette et en manteau noir... Ils prennent place sur une banquette du côté de l'évangile; à leur suite se rangent les Consultants de la Congrégation. Trente évêques, parmi lesquels une vingtaine, de nationalité française, vont se placer sur les banquettes inférieures...

« Enfin, un autre cortège, s'avance, précédé de la croix et des acolytes : c'est le Chapitre de Saint-Pierre; devant, marche le Séminaire du Vatican. A leur suite vient M^{sr} Lemonnier, évêque de Bayeux, revêtu de l'aube et de la chape blanche. Le Cardinal Rampolla, archiprêtre de Saint-Pierre, est en *cappa magna*. Il va se placer du côté de l'épître, et le premier sur le banc réservé aux évêques; les chanoines se mettent à la suite des évêques, et l'évêque célébrant s'assied sur un fauteuil, au bas des degrés de l'autel.

« Alors la cérémonie proprement dite de la Béatification commence. Le P. Mallet, postulateur de la cause, se rend avec M^{sr} Panici, secrétaire de la S. Congrégation des Rites, auprès de Son Eminence le Cardinal Martinelli, préfet de la S. Congrégation, reconnaissable à la soutane noire qu'il porte en qualité de religieux.

« Le bref de Béatification est présenté; Son Éminence en permet la publication, mais il faut encore que le Cardinal Rampolla en autorise la lecture dans Saint-Pierre. Le P. Mallet et M^{sr} Panici vont donc solliciter cette faveur qui est aussitôt accordée...

« La lecture terminée, tous les yeux se tournent vers la gloire du Bernin, recouverte jusqu'à ce moment d'un voile; le voile s'écarte; le tableau apparaît qui représente le Bienheureux triomphant. Dans le lointain, la terre fuit; trois anges, des cœurs à la main, escortent dans le ciel l'auteur du culte liturgique des Sacrés Cœurs qui, la tête nimbée de rayons, les yeux illuminés d'extase, va chercher la couronne éternelle. Autour de cette apparition vraiment céleste, de

nouvelles gerbes de lumière s'allument. L'image semble le centre d'un rayonnant ostensor. Et le *Te Deum* éclate, tout à coup, explosion de reconnaissance, traduction des sentiments qui inondent les âmes...

« Dominant cette vision du ciel, la devise du P. Eudes : *Vive Jésus et Marie!* brille dans un écusson de lumière sous les voûtes de la basilique. Les cloches de Saint-Pierre annoncent aux autres églises que le peuple chrétien compte au ciel un nouveau protecteur, et les cloches de toutes les églises de la Ville Éternelle leur répondent avec allégresse. Jadis, même le canon du fort Saint-Ange mêlait à ces sonneries sa grande voix. Tandis que le décret est affiché sur les colonnes du portique de Saint-Pierre, et que le chant du *Te Deum* se poursuit, un prêtre apporte les reliques du Bienheureux enchâssées dans un ostensor d'or, que l'on expose aussitôt sur l'autel. Trois fois M^{sr} Lemonnier encense ces restes précieux. L'assistance tombe à genoux : c'est le premier acte du culte. Et quand le dernier verset de l'hymne de reconnaissance est terminé, pour la première fois, on entend invoquer dans une cérémonie liturgique le Bienheureux P. Eudes. *Ora pro nobis, Beate Joannes*, chantent les choristes. Et le peuple répond : *Ut digni efficiamur promissionibus Christi*¹!... »

§ 3. Les jours suivants, se déroulèrent au *Gesu*, avec une pompe toute romaine, les imposantes cérémonies du premier *triduum* célébré en l'honneur du nouveau Bienheureux. Puis, une année de fêtes, véritable année jubilaire, s'ouvrit pour toute la grande famille eudiste disséminée sur tous les points du globe. Prêtres de la Congrégation de Jésus et Marie, Religieuses de Notre-Dame de Charité du Refuge et du Bon-Pasteur, Filles du Cœur de la Mère Admirable, évêques des diocèses autrefois évangélisés par le saint apôtre, membres des sociétés religieuses se réclamant de sa paternité : tous

1. *Les Saints Cœurs de Jésus et de Marie*, année 1909, p. 268 ssq.

rivalisèrent d'une légitime émulation, pour acclamer en toutes les langues, sous toutes les latitudes, mais avec les mêmes accents enthousiastes, le père bien-aimé, le modèle incomparable, le puissant protecteur, dont Rome les invitait à glorifier la mémoire et à redire les bienfaits.

A la suite de ces fêtes qui ont remis en pleine lumière sa vie et ses œuvres, le saint a repris dans l'histoire de l'Église et de la France, la place qui lui revient. De toutes parts, des voix autorisées ont rappelé ses éminents services; indiqué les liens qui le rattachent à telle ou telle église particulière, à telle ou telle nation; établi le bilan de la dette de reconnaissance que le monde catholique a contractée envers lui.

Nous n'avons pas la prétention d'écrire, en ce moment, une « revue » des revues qui se sont occupées de lui; des journaux qui se sont trouvés remplis de lui à l'occasion des *triduums* que sa béatification a provoqués un peu partout; des panégyriques éloquentes qui lui ont été consacrés. Qu'on nous laisse au moins glaner, d'une main discrète, quelques-unes des gerbes les plus riches de cette abondante moisson de gloire.

Voici d'abord une belle page de M^{sr} Morelle, évêque de Saint-Brieuc, célébrant « l'universalité » du P. Eudes : « Il est nôtre à des titres particuliers. S'il est à la Normandie par son berceau; s'il est à l'Église par la dévotion au Sacré Cœur de Jésus et au Saint Cœur de Marie dont il fut l'instigateur et l'apôtre; s'il est comme un père à ses enfants, à cette double famille spirituelle de grands éducateurs et d'intrépides missionnaires qui portent son nom, et d'admirables religieuses qui justifient si bien ce vocable de « Notre-Dame de Charité » et du « Bon-Pasteur », sous lequel elles pratiquent des vertus si sublimes, et se dévouent à l'œuvre si éminemment sociale du relèvement des âmes tombées et de la préservation des âmes menacées; s'il est à cette élite du monde de la piété qui, enrôlée dans le Tiers-Ordre de la

« Mère Admirable », demande au Saint Cœur de Marie le secret d'une imitation plus parfaite de ses vertus; s'il est enfin à la France, à l'humanité, au siècle qui l'a vu naître, par l'éclat qu'ils ont emprunté à sa parole, à sa plume et à ses vertus, ce qui faisait dire de lui à M. Olier : « Il est la rareté de son siècle », au Pape Alexandre VII : « C'est un homme puissant en œuvres et en paroles », et à Léon XIII : « Lorsqu'on parle de Jean Eudes, on parle d'un homme très illustre »; il est à la Bretagne par les séminaires qu'il y a fondés, et par l'apostolat qu'il y a exercé à la suite des Michel Le Nobletz et des Maunoir; il est à notre diocèse par les semences qu'y ont jetées ses fils, et par le dévouement que ses filles y ont dépensé, soit à Guingamp, avant la Révolution, soit à Saint-Brieuc, après la restauration religieuse, depuis la fin du xvii^e siècle jusqu'à nos jours¹... »

A Rennes, le Cardinal Dubourg, de vénérée mémoire, après avoir redit tout ce que son diocèse doit au P. Eudes, le proclame « protecteur et patron des missions bretonnes² ».

Le même honneur lui est décerné pour les missions du diocèse de M^{gr} Lemonnier, qui esquisse, à son tour, « la physionomie si attirante du P. Eudes, une des gloires du diocèse de Bayeux³ ».

M^{gr} Bardel, évêque de Séez, met en un beau relief l'opportunité de sa béatification : « Le Pape, dit-il, parle du P. Eudes, l'homme du sacrifice, l'homme des humbles, des petits, des tombés, parce que l'Église et la France ont plus que jamais besoin d'apôtres, qui donnent sans compter, au peuple qui s'éloigne de Dieu, l'amour et le dévouement qui rapprochent⁴. »

Dans sa lettre pastorale, M^{gr} Meunier acquitte la dette de reconnaissance du diocèse d'Évreux⁵.

1. Nous empruntons cet extrait, ainsi que les suivants, à la *Revue des Saints Cœurs de Jésus et de Marie*, année 1909, p. 163.

2. *Ibid.*, p. 157.

3. *Ibid.*, p. 160.

4. *Ibid.*, p. 158.

5. *Ibid.*, p. 163.

Monseigneur l'évêque d'Autun proclame dans la sienne « la parenté spirituelle » des deux grands apôtres du Sacré-Cœur : le Bienheureux Jean Eudes et Sainte Marguerite-Marie, qui, comme tous les saints, « s'appellent, se comprennent, s'harmonisent, et complètent mutuellement leur vie, par leurs efforts d'amour pour faire aimer Jésus ¹ ».

Du P. Eudes, comme de M. de Condren, on pourrait dire avec Bossuet, écrit M^{er} Guérard, évêque de Coutances : « Son nom inspire la piété, et sa mémoire toujours fraîche est douce à l'Église comme une composition de parfums. Et ces parfums, qui fut mieux à même de les respirer que le diocèse de Coutances, où il prêcha tant de missions, institua des séminaires, et érigea un sanctuaire en l'honneur du Saint Cœur de Marie ²? »

« Il était jusqu'ici trop peu connu, déplore M. Goyau, dans un article du *Peuple Français*; les ouvrages considérables que lui avaient consacrés les membres de sa famille religieuse demeuraient l'attrait d'un petit nombre de privilégiés; la foule chrétienne continuait d'ignorer Jean Eudes. C'était grand dommage, car aux heures surtout où de sérieuses besognes sont nécessaires pour rétablir chez les chrétiens l'esprit du Christ, et chez les autres la connaissance du Christ, la familiarité d'un homme de rénovation tel que fut Jean Eudes est féconde en bienfaisantes leçons ³. »

Le Canada français tint à jeter sa note, qu'il sut rendre bien vibrante, dans ce concert de reconnaissance en l'honneur du P. Eudes. S. G. M^{er} Blanche, eudiste, Vicaire Apostolique du Golfe Saint-Laurent et évêque de Sicca ⁴, la *Nouvelle France* ⁵, la *Semaine Religieuse* de Montréal ⁶, le *Messenger Canadien* ⁷, rappelèrent tour à tour les titres du Bienheureux

1. *Revue des Saints Cœurs de Jésus et de Marie*, année 1909, p. 421.

2. *Ibid.*, p. 228.

3. *Les Saints Cœurs de Jésus et de Marie*, année 1909, p. 83.

4. Lettre pastorale, *ibid.*, p. 502.

5. Numéro d'avril 1909.

6. Numéro du 17 mai 1909.

7. Numéros de mai et de juin 1909.

à la vénération des Canadiens, à savoir : « ses relations avec M^{gr} de Montmorency-Laval, et les services rendus de nos jours à l'Église canadienne par ses fils et ses filles, qui ont rendu populaire au Canada le nom béni de leur fondateur ¹ ».

L'Empire britannique lui-même paya son tribut de louanges au Bienheureux, par la plume de Dom Gilbert Higgins dans *The Universe* du 23 avril. « Le nom du P. Eudes, lisons-nous dans cet éloge tout à fait sympathique, n'a pas l'immense célébrité, ni les dramatiques associations, ni le charme romantique qui s'attache à celui de la Bienheureuse Pucelle. Cependant le P. Eudes a des droits indiscutables à la respectueuse attention et à la reconnaissante affection des catholiques anglais. » L'auteur indique ensuite les motifs de cette reconnaissance et de cette affection : l'apostolat du Bienheureux en faveur de la dévotion aux Sacrés Cœurs, et la fondation de l'Ordre de Notre-Dame de Charité, dont l'œuvre héroïque excite l'admiration de la protestante Angleterre elle-même... Aussi, malgré « le haut intérêt que présentait la béatification de Jeanne d'Arc, celle du P. Eudes, pense Dom Higgins, doit intéresser davantage encore les catholiques d'Angleterre, d'Écosse, du Pays de Galles, d'Irlande, et de tout l'Empire britannique ».

On le voit, le mouvement parti de Rome, le 25 avril 1908, eut sa répercussion et son prolongement dans le monde entier.

Quand paraîtront ces pages, de ce centre de rayonnement de toute grandeur durable, parce qu'il l'est de l'éternelle vérité, un autre signal aura été donné : le signal du triomphe suprême, de la glorification plénière du saint dont nous achevons de raconter la vie.

Ce signal, nous l'appelons de nos vœux les plus ardents.

Nous savons qu'il viendra à son heure, puisque cette heure

1. *Semaine Religieuse* de Montréal, *loc. cit.*, p. 312.

sera celle de Dieu, maître du temps, comme de l'éternité.

Puisse-t-elle être aussi celle de la France !

Les puissants motifs d'encouragement et d'espérance qu'inspirait à un pieux prélat l'imminence de la béatification du P. Eudes gardent toute leur actualité et toute leur valeur à l'approche de sa canonisation : « Nos besoins à nous, Français, qui ne les connaît, qui ne les ressent vivement ? se demandait déjà douloureusement, en 1908, M^{gr} Bardel, évêque de Séz. Jetés par la persécution dans l'anarchie et la désorganisation, emportés loin de Dieu et de son Église par le vent de tempête qui souffle avec une violence et une durée dont l'histoire a peu d'exemples, nous soupirons après l'heure qui rendra à l'Église de France la liberté et les moyens d'en user. Nous demandons la paix qui calme les passions, adoucit les rapports réciproques, et renoue les liens d'universelle fraternité. Nous supplions Dieu de nous donner, de donner à tous ceux qu'il a appelés à l'honneur de le représenter au milieu de son peuple ; l'amour ardent des âmes, le dévouement que rien n'arrête, la sainteté qui s'impose, la puissance surnaturelle qui sait toucher, attendrir et ramener. Et dans un de ces gestes si habituels à la divine Providence, voici qu'elle nous montre l'apôtre par excellence, l'organisateur parfait, le saint préoccupé uniquement du bien des âmes, l'initiateur de la dévotion qui, plus que toute autre, a le secret des conversions : la dévotion aux Cœurs Sacrés de Jésus et de Marie... Quel exemple pour nous, quel motif d'encouragement, quelle espérance pour l'avenir¹ ! »

Vive Jésus et Marie!

1. *Revue des Saints Cœurs de Jésus et de Marie*, année 1908, p. 159.

APPENDICES

I

CONTRAT D'UNE SAINTE ALLIANCE AVEC LA TRÈS SACRÉE VIERGE MARIE, MÈRE DE DIEU

Jesus, Maria, Joseph.

O admirable et tout aimable Marie, Mère de Dieu, Fille unique du Père éternel, Mère du Fils de Dieu, Épouse du Saint-Esprit, Reine du ciel et de la terre, ce n'est pas merveille que vous vouliez bien être l'épouse du dernier de tous les hommes et du plus grand de tous les pécheurs, qui a bien osé vous choisir dès ses plus tendres années pour sa très unique Épouse, et vous consacrer entièrement son corps, son cœur et son âme. C'est que vous voulez imiter la bonté infinie de votre Fils Jésus qui veut bien être l'époux d'une âme pécheresse et misérable. Que tous les Anges, tous les saints, toutes les créatures et le Créateur même vous en louent et bénissent éternellement, et réparent pour moi toutes les ingratitude et infidélités innombrables que j'ai commises au regard de vous!

Puisque vous avez déjà eu tant de bonté, ô la plus charitable de toutes les créatures, ayez agréable, s'il vous plaît, les conditions de notre sainte Alliance, que je vais écrire sur ce papier, qui en sera comme le Contrat, ou plutôt comme une copie du Contrat dont je supplie le Saint-Esprit d'être le notaire, pour l'écrire dans votre Cœur et dans le mien, en lettres d'or de son pur amour, qui soient ineffaçables.

Au lieu que l'époux est le chef et le supérieur de l'épouse, et qu'elle est assujettie à son autorité, je veux vous respecter et

honorer comme ma Reine et souveraine Dame, et que tout mon être, avec toutes ses dépendances et appartenances, soit pleinement assujetti à votre puissance, afin que vous en disposiez tout ainsi qu'il vous plaira.

Au lieu qu'une partie de la dot de l'épouse, ce qu'on appelle vulgairement son mobile, demeure entre les mains de l'époux, qui en fait ce que bon lui semble, je ne veux rien m'approprier ni retenir de la dot que vous m'avez apportée, c'est-à-dire des grâces et faveurs innombrables que le Père céleste m'a données par vous. Je renonce de tout mon cœur à en retirer aucun avantage pour mes intérêts particuliers, mais je les mets entre vos mains, avec tous les fruits qui en sont procédés, afin que vous les renvoyiez à celui qui en est la première source, et auquel seul toute la gloire en soit rendue éternellement.

Au lieu que l'épouse n'a pour son douaire, après le décès de son époux, qu'une partie de son bien, mon intention est, ô ma très honorée Dame, que tout ce que je suis, tout ce que je puis, tout ce que j'ai au corps et en l'âme, en la nature et en la grâce, et tout ce que j'espère en la gloire, et généralement toutes choses qui m'appartiennent au temporel ou au spirituel, ou qui dépendent de moi en quelque façon que ce soit, soient à vous entièrement et sans aucune réserve, afin que vous en fassiez ce qui vous sera le plus agréable. Mais tout cela n'est rien. Oh ! si j'avais cent millions de mondes, que de bon cœur je vous les donnerais, ô ma divine Maîtresse ! Bien plus, si, par impossible, j'avais un être divin, comme votre Fils Jésus, j'aurais un grand contentement à vous le donner, en union du même amour avec lequel il s'est donné à vous.

Au lieu que l'épouse doit se conformer et rendre semblable à son époux, selon ces divines paroles : *Faciamus homini adjutorium simile sibi*, je désire de tout mon cœur m'étudier à me rendre semblable à vous, ô ma Reine, par une soigneuse imitation de votre sainte vie et de vos éminentes vertus. Employez, s'il vous plaît, le pouvoir que Dieu vous a donné, pour détruire en moi tout ce qui peut y mettre empêchement, et pour y imprimer une vive image et une parfaite ressemblance de vous-même.

Comme l'époux et l'épouse doivent demeurer dans une même maison, je souhaite aussi de demeurer avec vous dans le très aimable Cœur de Jésus, qui est votre Cœur. Faites, s'il vous plaît,

que je n'en sorte jamais, mais que je n'aie point d'autre demeure pour le temps et pour l'éternité.

Comme l'épouse est inséparable de son époux, et qu'elle est obligée de le suivre et accompagner partout, je vous supplie aussi, ma toute bonne, d'être toujours avec moi en tous lieux, en tous temps et en toutes mes actions, pour me conduire et gouverner en toutes choses, selon la très adorable volonté de votre Fils.

Comme l'honneur de l'épouse qui est la gloire de l'époux, lui doit être très cher et très précieux, je proteste aussi que je veux avoir un zèle particulier pour vous honorer et pour vous faire honorer en toutes les manières qu'il me sera possible, moyennant la grâce de votre Fils.

Comme l'époux et l'épouse doivent s'aimer réciproquement d'un amour sincère, constant et cordial, aussi ai-je toutes les preuves imaginables, ô ma tout aimable, de vos incomparables bontés en mon endroit ; et vous voyez pareillement les feux et les flammes, les cordialités et les tendresses de mon cœur au regard de vous. O ma toute désirable, qu'est-ce que je veux, et qu'est-ce que j'aime, au ciel et en la terre, autre chose que vous, après votre Jésus et le mien ? O le très unique objet de mon cœur après mon Dieu, qu'est-ce que je ne voudrais pas faire et souffrir pour votre amour ? Je sais qu'il n'y a rien qui soit plus agréable à votre Fils et à vous que de travailler au salut des âmes. Certainement vous voyez les sentiments de mon cœur sur ce sujet. Oh ! que n'ai-je tous les cœurs des hommes et des Anges, avec toute la capacité d'aimer qui fut et qui sera jamais, pour les employer à aimer Jésus, Fils de Marie, et Marie, Mère de Jésus ? Mais cela ne me contenterait pas encore. Il faut avoir le cœur d'un Dieu pour aimer dignement un Homme-Dieu et une Mère de Dieu. Grâce à Dieu, j'en ai un, car Jésus s'étant tout donné à moi, son Cœur par conséquent est à moi. Oui, le Cœur de Jésus est mon cœur. C'est en l'amour de ce Cœur que je veux aimer mon très bon Sauveur et sa très aimable Mère, et que je les veux aimer fortement, ardemment, tendrement, uniquement et éternellement ; et je ne veux rien aimer que ce qu'ils aiment, ni haïr rien que ce qu'ils haïssent, ni me réjouir de rien que de ce qui les contente, ni m'attrister de rien que de ce qui leur déplaît. Et je veux mettre toute ma consolation et mes délices à penser à eux,

à converser avec eux, à parler et à entendre parler d'eux, à agir pour leur service, à souffrir pour l'amour d'eux, et à mourir dix mille fois, s'il était possible; pour Jésus et Marie.

Comme l'époux et l'épouse sont obligés réciproquement de s'assister et consoler l'un l'autre dans leurs infirmités, maladies et afflictions, mon désir est de vous servir, aider et consoler, selon le pouvoir que Dieu m'en donnera, en la personne des pauvres, des malades et des affligés, dans lesquels, je vous regarderai, comme la mère dans ses enfants, vous suppliant aussi, ma toute bénigne, de m'assister, protéger et soutenir dans tous mes besoins spirituels et corporels.

Comme l'époux et l'épouse ne doivent avoir qu'un cœur et qu'une âme, faites aussi, s'il vous plaît, ô la Reine de mon cœur, que je n'aie qu'une âme, qu'un esprit, qu'une volonté et qu'un cœur avec vous. Pour cet effet, ôtez-moi mon cœur, et me donnez le vôtre, selon votre parole, afin que je puisse chanter éternellement :

*O qualis haec benignitas!
Ardens Mariae caritas
Meum sibi cor abstulit,
Suum mihi Cor praebuit.*

Que ce Cœur sacré de ma très chère Marie soit l'âme de mon âme et l'esprit de mon esprit ; que ce Cœur aimable soit le principe de ma vie et de toutes mes pensées, paroles, actions, sentiments et affections ; que je fasse toutes mes actions et que je porte toutes mes peines et afflictions en l'amour, en la charité, en l'humilité, en la soumission, en la patience et dans les autres saintes dispositions et intentions de ce très saint Cœur.

Comme l'épouse doit redoubler ses soins et ses affections vers son époux en ses derniers jours, et à l'heure de sa mort, je vous demande aussi, ô la bien-aimée de mon âme, que vous soyez présente et proche de moi personnellement en mon dernier jour et en ma dernière heure, selon votre promesse, pour me défendre des ennemis de mon salut, pour me fortifier et consoler, pour me préparer à une sainte mort, pour m'associer avec vous dans les saintes dispositions avec lesquelles vous êtes morte, pour recevoir mon âme à la sortie de mon corps, pour la loger dans votre sein et dans votre Cœur maternel : car vous êtes ma mère

et mon épouse, comme vous êtes la Mère et l'Épouse de mon Jésus ; pour l'emporter vers vous dans le ciel, afin que j'y aime, loue et glorifie à jamais la très sainte Trinité avec vous et avec tous les Anges et tous les Saints.

Comme l'épouse doit prendre soin des enfants que son époux lui a laissés après sa mort, je vous supplie aussi de tout mon cœur, ô ma toute charitable, de prendre un soin tout particulier de tous les enfants spirituels que Dieu m'a donnés, qui sont aussi vos enfants, puisqu'il me les a donnés par vous. Je les mets tous, dès maintenant, entre vos mains, vous suppliant de les conserver si bien que pas un ne périsse. Je mets aussi en vos bénites mains les Communautés dont la divine Providence m'a chargé, ou avec lesquelles elle m'a donné une liaison particulière, et toutes les personnes qui ont quelque amitié et charité pour moi, ou qui se sont recommandées à mes prières, ou auxquelles j'ai quelque obligation en quelque façon que ce soit, sans oublier celles qui ont eu quelque haine ou aversion contre moi, pour lesquelles je vous prie de demander pardon à la divine Miséricorde. Mais surtout, surtout, je vous recommande très instamment, ô ma toute bonne, la petite Congrégation de Jésus et Marie, que votre Fils et vous m'avez donnée, vous conjurant, ô ma Reine, par toutes les bontés de votre très bénin Cœur, de suppléer à tous les manquements que j'y ai commis, d'y anéantir tout ce qui peut mettre empêchement aux desseins que Dieu a sur elle, de la protéger, bénir et gouverner en toutes choses. Souvenez-vous, ô très bonne et très puissante Vierge, que votre Fils Jésus en est le Fondateur, le Supérieur et le Père ; que vous en êtes la Fondatrice, la Supérieure et la Mère, et qu'elle est toute dédiée et consacrée à votre très saint Cœur. Faites donc en sorte, s'il vous plaît, que tous les enfants de cette Congrégation soient les vrais enfants de votre Cœur, et qu'à cette fin ils renoncent entièrement à leur propre volonté, pour suivre en tout et partout la très adorable volonté de Dieu. Chassez-en tous ceux qui voudront vivre selon les désirs de leur cœur, et ne souffrez point qu'il y en entre de semblables. Bénissez et favorisez en toutes manières ceux qui observeront fidèlement les règles qui sont établies dans cette Congrégation. Bénissez aussi de vos plus saintes bénédictions tous ceux qui l'aimeront ou qui la protégeront. Mais principalement je vous

demande, ô ma divine Princesse, que vous lui donniez un Supérieur qui soit selon votre Cœur, qui répare les fautes innombrables que j'y ai faites, et qui la régisse dans votre esprit, qui est l'esprit de votre Fils.

Voilà les conditions du contrat de la sainte Alliance que vous avez voulu que j'aie avec vous, ô Reine du ciel, comme avec la très sainte Épouse de mon esprit et de mon cœur. Je vous supplie derechef de l'avoir pour agréable et de le signer du sang de votre Cœur virginal, comme je le vais signer de mon sang, désirant ardemment de le signer de la dernière goutte du sang de mon cœur. Faites en sorte, s'il vous plaît, qu'il soit agréé et signé de votre Père adorable, qui est aussi mon Père, de votre Fils Jésus, mon Rédempteur, et de votre Époux le Saint-Esprit, de votre père saint Joachim, de votre mère sainte Anne, de votre époux saint Joseph, et que votre bon Ange gardien saint Gabriel et mon saint Ange, saint Jean-Baptiste et saint Jean l'Évangéliste, et tous les Saints qui vous ont eu une dévotion particulière pendant qu'ils étaient en la terre, et tous les autres Anges et Saints, y signent comme témoins, et que le Saint-Esprit y mette le sceau éternel de son divin amour. *Amen, Amen! Fiat! fiat!*

Fait à Caen, en la maison de la Congrégation de Jésus et Marie, ce samedi 28^e d'avril 1668.

Signé de son sang,

JEAN EUDES, Prêtre Missionnaire
de la Congrégation de Jésus et Marie.

II

LETTRES PATENTES POUR L'ÉRECTION DE LA CONGRÉGATION DE JÉSUS ET MARIE

Louis, par la grâce de Dieu, etc...

Nous ayant été représenté par Messire Jacques d'Angennes, évêque de Bayeux, que, comme le maintien et le progrès de la vertu et religion chrétienne et catholique dépendent de la bonne

vie des ecclésiastiques, il désirait instituer, dans la ville ou au faubourg de Caen, une Compagnie ou Société de Prêtres et autres tendant à la Prêtrise, vivant ensemble en communauté sous le nom et titre de Prêtres du Séminaire de Jésus et Marie, dont le principal but soit d'imiter et continuer sur la terre, autant qu'il leur sera possible, avec la grâce de Dieu, la vie, les mœurs et toutes les fonctions sacerdotales de Jésus-Christ, fondateur souverain du saint ordre de la Prêtrise, comme aussi la vie et les vertus de la très sainte Vierge Marie, la choisissant pour protectrice spéciale, et par ce moyen de parvenir à la perfection de l'état de Prêtrise, selon son institution, travailler par leurs exemples et instructions à établir la piété et la sainteté entre les prêtres et ceux qui aspirent à la Prêtrise, leur enseignant à mener une vie conforme à la dignité et sainteté de leur condition, et à faire décentement et convenablement toutes les fonctions sacerdotales, comme aussi s'employer à instruire le peuple en la doctrine chrétienne par les missions, prédications, exhortations, conférences, catéchismes et autres exercices, tant en ladite ville et évêché de Bayeux qu'en celle de Caen et autres lieux du même diocèse, s'appliquer aux fonctions ecclésiastiques, prendre le soin et la conduite des bonnes œuvres, qui leur seront soumises, le tout sous la dépendance et les ordres de leur dit Évêque, et généralement faire tout ce que les prêtres sont obligés de faire pour s'acquitter de leur devoir en l'état de Prêtrise, au moyen de quoi le dit seigneur Évêque et ses successeurs, et, à cet exemple, ceux des autres diocèses pourraient utilement pourvoir aux œuvres et nécessités qui se présentent journellement en leurs charges et remplir les bénéfices et offices ecclésiastiques de personnes qui s'en acquitteront dignement à l'honneur de Dieu et à l'édification de l'Église.

Nous avons eu cette proposition pour très agréable, et, désirant contribuer de tout notre pouvoir à l'exécution d'une si sainte œuvre qui peut apporter tant d'avancement à la gloire de Dieu et au salut des âmes de Nos sujets pour lequel Nous emploierons volontiers Notre vie, savoir faisons que Nous, pour ces causes et autres bonnes considérations à ce Nous mouvant, inclinant à la supplication qui Nous a été faite par le dit sieur Évêque de favoriser le dit établissement, avons icelui agréé et approuvé, agréons et approuvons, et lui permettons par ces présentes signées de

Notre main, d'ériger ou faire ériger, fonder et arrêter en la dite ville ou au faubourg de Caen, une Compagnie de prêtres vivant en société et communauté, pour vaquer à toutes les fonctions de l'ordre et état de Prêtrise, sous la direction et dépendance du dit Évêque, acquérir et édifier les manoirs et lieux qui leur seront nécessaires pour leur habitation et jouir de tous et un chacun des droits et privilèges, dont jouissent les autres maisons et communautés fondées en Notre royaume, et même les missions de prêtres établies depuis trente ans, nonobstant qu'ils ne soient si particulièrement exprimés.

Et avons dès à présent pris et mis, prenons et mettons en Notre protection et sauvegarde spéciale, la dite Communauté et maison qui sera érigée en la dite ville ou faubourg de Caen, avec tous les biens, droits et revenus, maisons et héritages qui lui appartiennent et appartiendront ci-après; défendons à toutes sortes de personnes d'y apporter aucun trouble ni empêchement, par quelque cause que ce soit. Si donnons en mandement. Donné à Saint-Germain-en-Laye, au mois de décembre 1642, et de notre règne le trente.

III

TESTAMENT DE SAINT JEAN EUDES

Jésus, Marie,

Au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit, et en l'honneur et union du testament que mon Jésus a fait au dernier jour de sa vie mortelle sur la terre, je fais ce testament pour la seule gloire de mon Dieu et en la forme qui suit :

1. Je me donne de tout mon cœur à mon Sauveur, pour m'unir à la foi très parfaite de sa très sainte Mère, de ses Apôtres, de ses Saints et de toute l'Église; et en union de cette foi, je proteste à la face du ciel et de la terre que je veux mourir enfant de la Sainte Église, Catholique, Apostolique et Romaine, et dans la croyance de toutes les vérités chrétiennes qu'elle enseigne; et je m'offre à mon Dieu pour souffrir, moyennant sa grâce,

tous les tourments imaginables et toutes les morts possibles pour ce sujet.

2. De tout mon cœur, je me donne à l'amour infini par lequel mon Sauveur est mort pour moi en la croix et pour tous les hommes; et en union de cet amour, j'accepte et embrasse la mort au temps, au lieu, en la manière qu'il lui plaira me la donner, en l'honneur et action de grâces de sa sainte mort et de celle de sa glorieuse Mère, le suppliant très humblement, par le sacré Cœur de cette divine Mère, et par son Cœur adorable rompu et brisé d'amour pour nous et de douleur en la croix, de me faire la grâce de mourir en son amour, par son amour et pour son amour.

3. Prosterné en esprit aux pieds de tous mes Frères, et de toutes les personnes à qui j'ai donné quelque mécontentement ou mauvaise édification, je leur demande pardon de tout mon cœur, les suppliant de me pardonner pour l'amour de Notre-Seigneur, et de le prier pour moi qu'il me fasse miséricorde.

4. De tout mon cœur, je me donne à la charité immense qui a porté mon Sauveur, étant en la croix, à faire cette prière à son Père éternel, pour ceux qui le sacrifiaient : *Pater, dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt*. Et en union de cette même charité, je dis à mon Père céleste, du plus profond de mon cœur, pour tous ceux qui m'ont offensé en quelque façon que ce soit, si toutefois on peut offenser un misérable pécheur tel que je suis : *Pater, dimitte illis, non enim sciebant quid faciebant*.

5. Je déclare que mon intention est de recevoir le saint Viatique et le sacrement de l'Extrême-Onction, et je supplie mes très chers Frères de me les donner pendant que j'aurai l'usage de la raison; et je me donne à mon Dieu pour m'unir à toutes les saintes dispositions avec lesquelles ils ont été reçus par tous les Saints qui les ont reçus. Et s'il arrivait que j'en fusse privé, je supplie mon très bénin Rédempteur d'opérer en moi les effets pour lesquels il les a institués, et ce, pour sa seule gloire.

6. S'il arrive que je perde l'usage de la raison et des sens extérieurs, je consens de tout mon cœur à tous les actes de foi, d'espérance, de charité, d'humilité, de résignation, de contrition et autres, qui se feront pour moi, soit en la terre, soit au ciel, suppliant mes très chers Frères, mon bon Ange, saint Michel, saint Gabriel, tous les autres Anges, saint Joseph, saint Joachim,

sainte Anne, saint Jean-Baptiste, saint Jean l'Évangéliste, saint Lazare, sainte Madeleine, sainte Marthe, tous les saints Apôtres, tous les saints Martyrs, tous les saints Prêtres, toutes les saintes Vierges, tous les saints Innocents et tous les Saints et Saintes du Paradis, et surtout ma divine Mère, la très sainte Vierge, de suppléer à mes défauts, de rendre à mon Dieu tous mes devoirs et de faire pour moi tout ce qui sera le plus agréable à sa divine Majesté, protestant aussi que je veux que tous les battements de mon cœur et de mes veines, et toutes mes respirations, soient autant d'actes de contrition, de résignation, de louange et d'amour vers mon Créateur et mon Sauveur.

7. De tout mon cœur je me donne à l'amour infini par lequel mon Jésus a donné son âme sainte à son Père en disant : *Pater, in manus tuas commendo spiritum meum*, et en union de ce même amour, je donne la mienne à ce Père des miséricordes, Dieu de toute consolation, lui disant : *Pater, in manus tuas commendo spiritum meum*. Je la dépose aussi dans le très aimable Cœur de Jésus et de Marie, fournaise très ardente de l'amour éternel, les suppliant très humblement de l'embraser, consommer et transformer en une très pure flamme de ce divin amour.

8. Si j'avais quelques désirs, je souhaiterais que mon corps fût enterré dans notre église de Caen, consacrée à ce même Cœur de Jésus et de Marie. Mais j'abandonne entièrement et mon corps et mon âme à la divine Volonté, me soumettant très volontiers à tout ce qu'il lui plaira en ordonner pour le temps et pour l'éternité, consentant avec joie que mon corps soit réduit en poudre, et que tous les brins de poudre qui en sortiront soient autant d'actes d'adoration et de louange au regard du mystère de la sépulture de mon Sauveur et de sa très sacrée Mère.

9. Je supplie mes très chers Frères de m'enterrer avec le petit habit blanc de ma divine Mère, y compris la ceinture de soie blanche, et le cœur portant une croix de soie rouge, comme aussi l'aube que j'ai marquée pour cela, avec le saint Scapulaire, et le même saint Rosaire que la sœur Marie m'a donné, avec l'original de mon testament, dont cette copie restera ¹, avec le Contrat d'alliance que j'ai fait avec la bienheureuse.

1. « Avec ce mien testament, dont j'en laisserai encore autant écrit de ma main. » Texte de M. Hérainbourg.

Vierge, et surtout avec la sainte image qui est faite en partie de saintes reliques et qui est dans une petite niche de cuivre doré.

10. De toute l'étendue de ma volonté, je me donne à l'amour incompréhensible par lequel mon Jésus et ma toute bonne Mère m'ont donné leur très aimable Cœur d'une manière spéciale, et en union de ce même amour, je donne ce même Cœur comme une chose qui est à moi et dont je puis disposer pour la gloire de mon Dieu; je le donne, dis-je, à la petite Congrégation de Jésus et Marie, pour être le partage, le trésor, le patron principal, le cœur, la vie et la règle des vrais enfants de cette Congrégation. Comme aussi je donne et dédie cette même Congrégation à ce divin Cœur, pour être consacrée à son honneur et à sa louange dans le temps et l'éternité, suppliant et conjurant tous mes bien-aimés Frères de s'efforcer d'y rendre et faire rendre tout l'honneur qui leur sera possible; d'en célébrer les fêtes et les offices aux jours qui sont marqués dans notre Propre, avec toute la plus grande dévotion qu'ils pourront, et de faire quelques exhortations sur ce sujet dans toutes les missions; de s'étudier à imprimer dans leurs cœurs une image parfaite des vertus de ce très saint Cœur, de le regarder et de le suivre comme la règle primitive de leur vie et de leurs déportements, et de se donner à Jésus et à Marie dans toutes leurs actions et exercices, pour les faire dans l'amour, dans l'humilité et dans toutes les autres dispositions de leur sacré Cœur, afin que, par ce moyen, ils aiment et glorifient Dieu avec un Cœur qui soit digne de Dieu, *Corde magno et animo volenti*, et qu'ils soient selon le Cœur de Dieu et les vrais enfants du Cœur de Jésus et de Marie.

11. Je donne aussi ce Cœur très précieux à toutes mes chères Filles, les Religieuses de Notre-Dame de Charité, aux Carmélites de Caen ¹, et à tous mes autres enfants spirituels, spécialement à ceux qui ont une affection particulière pour leur très indigne Père, dont les noms sont écrits au livre de vie; et je les donne tous et chacun en particulier à ce très bon Cœur pour les susdites intentions marquées dans l'article précédent, et je leur promets que, si mon Sauveur me fait grâce, comme je l'espère

1. Le texte d'Hérambourg ajoute celles de Dieppe.

de sa miséricorde infinie et de la charité incomparable de sa bienheureuse Mère, j'aurai un soin d'eux tout particulier dans le ciel, et j'espère que Dieu me fera la grâce de les assister à l'heure de leur mort, avec cette très bonne Vierge.

12. Prostré aux pieds sacrés de mon Jésus, que j'adore comme l'instituteur, le fondateur, le supérieur et le père de notre Congrégation, comme aussi aux pieds de la Reine du Ciel, que j'honore comme l'institutrice, la fondatrice, la supérieure et la mère de cette même Congrégation, je les supplie très humblement et très instamment, par leur très bénin Cœur, et je prie tout le Paradis de les supplier avec moi, de mettre un homme en ma place pour la gouverner, qui soit selon leur Cœur, qui répare les fautes incomparables que j'y ai faites, et qui la conduise dans leur esprit. Et parce que je connais plus que personne les qualités et les dispositions des sujets de la Congrégation, je prie mes très chers Frères de trouver bon que je leur dise qu'il n'y en a point qui soit si propre en toutes manières pour cette charge que notre très cher Frère ¹...

13. Je les prie aussi de regarder les Règles et Constitutions que je leur laisse, non point comme une chose qui vienne de moi, mais comme leur étant données de la main de Notre-Seigneur et de sa très sainte Mère, ainsi que tous les offices et prières qui sont dans le Propre et le Manuel de notre Congrégation, et de les observer et pratiquer exactement pour l'amour d'eux, leur déclarant que le Fils et la Mère aimeront, protégeront et béniront en toutes manières ceux qui le feront, et qu'ils les traiteront en ce monde et en l'autre comme les véritables enfants de leur sacré Cœur; mais qu'ils ne regarderont point, ni en la vie ni en la mort, ceux qui mépriseront ou négligeront ces Constitutions ou ces offices, comme enfants de leur Congrégation.

14. Je donne mon sacré reliquaire d'argent, qui a la figure d'un cœur, que je porte sur moi, à la sacristie de notre Maison de Caen, pour être attaché inséparablement à l'image de la très sainte Vierge qu'on expose sur l'autel, lorsqu'on chante ses Litanies.

1. « Il ne le nomme point, et il n'y a point de point final, dans l'original, « où il a laissé ces dernières lignes, qu'il a rayées dans l'autre original, mais « on ne doute point que ce ne soit M. Blouet dont il veut parler. » (Costil, *Annales*, tome I, VIII, § 21.)

15. Je donne mon crucifix, qui est rempli de saintes reliques, à celui qui me succèdera, le priant de faire tous les soirs et tous les matins les actes qui sont marqués dans le *Royaume de Jésus*. au regard du Crucifix.

16. Je lui laisse aussi la disposition des autres saintes reliques que je porte et qui se trouveront dans le petit coffre qui est proche la fenêtre de ma chambre qui regarde le jardin des RR. PP. Jésuites, et des médailles qui sont là et dans la layette de ma table, lesquelles je donne par ses mains à ceux à qui il les distribuera.

17. Je le conjure, et tous ses successeurs aussi, de ne manquer pas, tous les ans, de faire la visite de toutes les maisons de la Congrégation, soit par eux-mêmes, ou par d'autres, quand ils ne le pourront faire en personne, et d'y observer tout ce qui est marqué dans les Constitutions.

18. Je le prie encore de donner ordre que mes Sermons ne soient pas dissipés, mais de les faire relier ensemble, afin de les conserver pour la Congrégation; et s'il reste quelques-uns des livres que j'ai faits pour le bien des âmes, de les faire imprimer, et même de faire en sorte qu'on imprime tout ce que j'ai fait, ensemble, dans un volume.

19. Je supplie tous les Supérieurs de la Congrégation de bien étudier et pratiquer les règles de leur office, de parler sans cesse à leurs inférieurs par leurs œuvres et par leurs exemples, et de les conduire avec toute la charité, douceur et affabilité possible. Et je conjure tous les vrais enfants de la Congrégation de rendre toujours à leurs Supérieurs tout le respect, l'affection et l'obéissance qui sont dus à ceux qui nous tiennent la place de Notre-Seigneur Jésus-Christ Car de ces deux devoirs des supérieurs et des inférieurs dépend la conservation et tout le bonheur de la Congrégation.

20. Ayant reçu de notre cher Frère Richard le Moine de grandes assistances en tous mes besoins extérieurs et durant plusieurs années, je prie tous mes chers Frères, spécialement celui qui me succèdera, d'avoir pour lui la même charité qu'ils auraient pour moi, si j'étais encore en ce monde.

21. Enfin, de tout mon cœur, je me donne à mon très cher Jésus, pour m'unir à toutes les saintes dispositions avec lesquelles lui et sa très sainte Mère et tous ses Saints sont morts,

embrassant pour l'amour de lui, toutes les peines de l'esprit et du corps qui m'arriveront en mes derniers jours, lui protestant que je veux que mon dernier soupir soit un acte de très pur amour vers lui, et le suppliant d'accepter et de me conserver pour l'heure de la mort tous les sentiments et tous les actes de religion qui sont marqués sur ce papier.

Voici mon testament, dont je supplie très humblement mon très aimable Sauveur et sa très bonne Mère, par leur très bénin Cœur, d'être les exécuteurs, et de faire en sorte que tous les articles qui y sont contenus soient accomplis en la manière qui sera la plus agréable à la très adorable volonté de mon Dieu.

Amen, amen. Fiat, fiat. Veni, veni, veni, Domine Jesu!

Fait à Paris, ce 24 avril 1671.

Jean EUDES,

Prêtre Missionnaire de la Congrégation
de Jésus et Marie.

ADDITION

Afin de ne pas tomber dans une extrême ingratitude au regard de ma très chère fille en Notre-Seigneur, et ma fille aînée, Anne Le Haguais, dame de Camilly, que notre très cher frère, M. de Than, a associée avec lui dans la fondation de notre maison de Caen, et avec grande raison, car Dieu lui a donné un cœur de mère au regard de toute la Congrégation, et spécialement de cette maison à laquelle elle a fait tout le bien qu'elle a pu, je supplie tous mes chers Frères de la regarder et honorer en cette qualité, et de lui rendre, pendant sa vie et après sa mort, tout ce qui est dû à la fondatrice et à la mère d'une Congrégation. Je lui donne une chose qui m'est très précieuse, qui est une petite image de la bienheureuse Vierge que je porte à mon cou dans une petite niche d'argent, où il y a aussi de la vraie Croix, laquelle image m'a été donnée de la part de la même Vierge, pour marque de l'alliance spéciale qu'elle m'a fait la faveur d'avoir avec elle.

Fait à Paris, ce 1^{er} jour de mai 1672.

Jean EUDES,

Prêtre Missionnaire.

DONATION DE SON COEUR ET RÉVOCATION

(Le saint avait accordé que son cœur fût donné, après sa mort, à la maison de Notre-Dame de Charité, et outre qu'il en avait marqué sa volonté dans son testament, il avait remis à ce sujet aux Religieuses un acte signé de sa main, et dont voici la teneur) :

L'an 1678, le 13^e jour de janvier, j'ai donné mon cœur à mes bien-aimées Filles en Notre-Seigneur, les Religieuses de Notre-Dame de Charité établies à Caen, pour être enterré dans leur dit Monastère. Telle est ma volonté que je souhaite être effectuée, et en prie les prêtres de nos Séminaires. En foi de quoi j'ai signé.

Jean EUDES,

Prêtre Missionnaire
de la Congrégation de Jésus et Marie.

(Il révoqua ladite donation en rayant cet article de son testament, et en laissant au Séminaire l'écrit suivant) :

Je révoque le don que j'ai fait de mon cœur aux Religieuses de Notre-Dame de Charité, désirant que mon corps et mon cœur soient inhumés ensemble dans notre église du très aimable Cœur de Jésus et de Marie.

Fait à Caen, ce 18 septembre 1678.

Jean EUDES,

Prêtre Missionnaire
de la Congrégation de Jésus et Marie.

IV

LETTRE A LA TRÈS SAINTE VIERGE

Très auguste Mère de Dieu, très glorieuse Impératrice du ciel et de la terre, prosterné d'esprit et de cœur aux pieds de votre suprême Majesté, en tout le respect, l'humilité et dévotion

de tous les cœurs qui vous aiment; et désirant que mon esprit, mon entendement, ma mémoire, ma volonté, mon cœur, ma langue, ma main, ma plume, vous rendent tous les hommages possibles, j'ose, quoique infiniment indigne, prendre la liberté de vous écrire cette lettre, à l'imitation de plusieurs de vos enfants.

Premièrement, pour vous protester, en la face du ciel et de la terre, que je vous reconnais et honore comme le plus digne Sanctuaire de la très sainte Trinité, comme la très digne Fille du Père éternel, comme la très chère Mère du Fils, comme l'Épouse très aimée du Saint-Esprit, comme la très puissante Reine de l'univers, comme ma souveraine Dame, comme ma très honorée Mère, et comme la plus excellente, la plus relevée, la plus parfaite, la plus sainte, la plus sage, la plus belle, la plus puissante, la plus libérale, la plus douce, la plus débonnaire, la plus glorieuse, la plus heureuse, la plus admirable et la plus aimable de toutes les créatures.

Secondement, pour vous offrir tous les respects, tous les services, toutes les vénération, toutes les louanges, tous les honneurs et toute la gloire qui est due à toutes vos grandeurs, qui vous ont été et vous seront à jamais rendus dans tous les siècles passés, présents et à venir.

Troisièmement, pour vous rendre toutes les reconnaissances, toutes les actions de grâces possibles pour tous les effets innombrables de votre incomparable bonté envers moi et envers toutes les choses créées.

Quatrièmement, pour vous demander très humblement pardon et vous faire amende honorable de toutes mes ingratitude, négligences et infidélités au regard de vous, et de toutes les injures et offenses que vous avez reçues de la part des hommes et des démons, et pour vous offrir, en supplément et réparation, le très aimable Cœur de votre Fils Jésus, tout embrasé d'amour pour vous, avec tout l'amour et tout l'honneur qui vous a été et sera rendu dans le temps et dans l'éternité.

Cinquièmement, pour vous supplier très humblement, par le très ardent amour que votre Fils Jésus vous porte, par celui que vous lui portez, et par toutes les bontés de votre Cœur maternel, de m'obtenir de lui le pardon de tous mes péchés, de suppléer à toutes mes offenses envers sa divine Majesté, de détruire en moi tout ce qui lui déplait, d'y établir parfaitement le règne de son

divin amour et de son adorable volonté, de m'associer avec vous dans toute la gloire que vous lui avez rendue en la terre et que vous lui rendrez durant toute l'éternité dans le ciel, de me diriger et conduire, en tout et partout, en la manière qui lui sera la plus agréable, de me faire entièrement selon son Cœur et le vôtre, de me donner la connaissance, si c'est son bon plaisir, du temps auquel il lui plaira de m'attirer à lui, de m'assister à la mort, de m'impêtrer de mon Sauveur, que mon dernier soupir soit un acte de pur amour vers lui et vers vous, de recevoir mon âme à la sortie de mon corps, de la présenter à mon Jésus, de la loger dans son Cœur et dans le vôtre, et de la plonger et abîmer et consommer dans cette fournaise ardente du divin amour pour jamais.

Ce sont les très humbles et très instantes prières que j'ose faire à votre incomparable bénignité, ô Mère de grâces, non seulement pour moi, mais pour tous vos enfants, avec lesquels je désire n'avoir qu'un cœur et qu'une âme, pour vivre d'une même vie et mourir d'une même mort en la sainte dilection du très aimable Cœur de Jésus et de Marie, auquel et par lequel je suis,

Très auguste Mère de mon Dieu, très douce Reine de mon cœur et très pieuse et bonne Mère de mon âme,

De votre souveraine Majesté,

Le très humble, très obéissant, très obligé et très cordialement affectionné serviteur en tout,

Jean EUDES,

Prêtre de la Congrégation de Jésus et Marie.

V

ÉTABLISSEMENT DE LA FÊTE DU SAINT CŒUR DE MARIE A L'HOTEL-DIEU DU PRÉCIEUX-SANG DE QUÉBEC

(Extrait des Annales manuscrites. — Année 1690, pages 142 et 143).

On ne parlait ici que des secours miraculeux que la divine

Providence avait employés pour nous délivrer de nos ennemis. Nous fîmes entre nous quantité de dévotions, pour remercier Notre-Seigneur et sa sainte Mère du bienfait signalé que nous en avons reçu ; mais nous crûmes devoir ajouter à nos pratiques secrètes quelque chose de public, c'est pourquoi nous demandâmes avec instances à Monseigneur l'Évêque qu'il voulût bien instituer chez nous la fête du Sacré Cœur de Marie, ce que Sa Grandeur nous accorda agréablement, et nous en expédia la lettre patente dès le quinziesme de novembre 1690. Comme elle explique très bien les avantages de cette dévotion, et que la seule lecture de cet écrit doit renouveler le souvenir des faveurs de la Mère de Dieu, et réveiller la ferveur et la tendresse que les âmes pieuses ont déjà pour la très sainte Vierge, nous en rapporterons ici la copie :

« Jean, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Évêque de Québec. A tous ceux qui ces présentes verront, salut.

« Comme il n'y a rien de plus doux et de plus salutaire aux chrétiens, et surtout aux âmes religieuses, que d'entrer dans le Cœur de la très sainte Vierge, et que le moyen de parvenir à un si grand bonheur, c'est de l'honorer autant qu'on le peut, nous ne pouvons nous empêcher d'approuver la demande que nous ont faite nos très chères Filles en Notre-Seigneur, les Religieuses Hospitalières de cette ville de Québec, d'en célébrer la fête avec toute la solennité et toute la ferveur dont elles sont capables. Nous jugeons par là qu'elles connaissent les inclinations de leur Époux, puisqu'elles ne sauraient rien faire qui lui plaise davantage, ni qui l'oblige plus efficacement à leur communiquer les grâces dont elles ont besoin pour soulager ses membres qui sont les pauvres.

« D'ailleurs ce Cœur Sacré étant la source précieuse d'un ruisseau encore plus précieux qui est le Sang de Jésus-Christ, auquel elles sont obligées, par leur institut et par leur fondation, de rendre des hommages particuliers, elles ne pouvaient choisir une dévotion plus conforme à l'esprit de leur règle et aux intentions de leur Fondatrice. Nous avons même sujet de croire que la Mère de Dieu, qui, par plusieurs miracles, vient de nous délivrer des Anglais, ses ennemis et les nôtres, a inspiré à ses filles de rendre à son aimable Cœur des honneurs nouveaux dans

la Nouvelle-France, pour graver plus profondément dans tous les cœurs le souvenir d'un bienfait si signalé. Ainsi, pour satisfaire un désir si pieux et si propre à immortaliser la victoire dont nous sommes redevables à la Reine du Ciel, après avoir vu et examiné l'office et la messe du très Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge Marie, composés par le *Père Eudes*, dont la mémoire est en bénédiction, et approuvés par plusieurs illustres Prélats, nous permettons à nos dites Filles, qui nous les ont présentés, de chanter l'un et l'autre solennellement tous les ans le troisième jour de juillet, ainsi qu'elles l'ont souhaité, leur accordant à même temps l'Oraison des Quarante-Heures, qui commenceront le même jour, et l'indulgence plénière à tous ceux qui, pendant ce temps-là, se confesseront et communieront et diront leur chapelet devant le Saint Sacrement dans leur église, pour remercier Dieu des dons immenses dont il a orné cet auguste Cœur.

« Donné à Québec, le 15^e novembre 1690.

« Signé : JEAN, Évêque de Québec. »

Nous célébrâmes cette fête pour la première fois le troisième juillet de l'année suivante 1691, avec les prières des Quarante-Heures; mais Monseigneur les a retirées depuis que nous avons obtenu de Rome une indulgence plénière qui nous fut accordée par le Pape Innocent douzième.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

Les années de formation.

1601-1627.

	Pages.
I. Le milieu familial. — Isaac Eudes et Marthe Corbin; leur mariage. — Naissance du saint. — Ses frères et sœurs. — Premiers traits de vertu. — La première communion. — A l'école de maître Blanette...	1
II. § 1. Au collège de Caen. — Le P. Robin. — Le « dévot Eudes ». — Admission dans la Congrégation de la Sainte Vierge. — Les fiançailles avec Marie — Le philosophe. — Succès de Jean Eudes dans ses études.....	8
§ 2. La vocation sacerdotale; opposition de la famille. — La théologie à l'Université de Caen. — Il sollicite son admission dans la Société de l'Oratoire. — Nouvelle opposition des siens..	11
III. A l'Oratoire. § 1. L'Oratoire : nécessité de le connaître pour connaître saint Jean Eudes. — Le Cardinal de Bérulle : son œuvre; le but qu'il lui assigne; l'organisation qu'il lui donne; l'esprit qu'il lui communique.....	13
§ 2. Entrée de saint Jean Eudes à l'Oratoire de Paris. — Son année d' « Institution ». — Dates principales; faits principaux. — Les impressions qu'il subit et les grâces qu'il reçoit. — Au service des pestiférés.....	18

CHAPITRE II

Saint Jean Eudes à l'Oratoire de Caen.

1627-1643.

A l'Oratoire de Caen. § 1. Premières liaisons spirituelles. — La peste à Caen : héroïque conduite de notre saint; il rend les derniers devoirs à son supérieur et à deux de ses confrères. — Sa maladie; lettre des Carmélites.....	26
§ 2. Premières missions. — Retour à Caen. — Correspondance avec la Sœur Marie de Tailleped. — Il reprend ses missions. — M. de Camilly. — Vœu du martyr.....	30
§ 3. Publication du <i>Royaume de Jésus</i> . — Intérêt de ce beau livre : pour connaître la vie intime du saint; en raison de la doctrine qui y est exposée; de la popularité dont ce livre a joui.....	42

	Pages
§ 1. Nouvelles missions. — Relations avec M. Cospéan	14
II. Saint Jean Eudes Supérieur de l'Oratoire de Caen. § 1. Années décisives qui commencent pour lui. — Il continue ses missions. — Premières conférences aux ecclésiastiques. — Il se décide à fonder sa Congrégation : comment et par quelles causes il y est amené. — Les relations providentielles qui s'établissent entre lui et MM. de Renty et de Bernières. — Marie des Vallées.....	50
§ 2. Manœuvres dirigées contre ses projets. — Dernières missions avant de quitter l'Oratoire. — Il est mandé à Paris par le Cardinal de Richelieu. — Conférences à Saint-Magloire. — Le départ de l'Oratoire.....	56

CHAPITRE III

La Fondation de la Congrégation de Jésus et Marie.

I. Saint Jean Eudes choisit le 25 mars pour établir sa Congrégation. — Consécration à Jésus et à Marie, dans le sanctuaire de Notre-Dame de la Délivrande. — Le nom de la nouvelle Congrégation. — Son but. — Sa première résidence. — Le P. Eudes et ses compagnons à « la Mission ».....	66
II. § 1. La sortie du Cénacle. — Témoignage du saint sur les épreuves de toutes sortes qu'il a subies. — Première persécution : campagne de calomnies de la part de quelques-uns de ses anciens confrères. — Premières démarches pour l'approbation de sa Congrégation à Paris et à Rome. — Lettres des PP. Jean-Chrysostome et Jean-Baptiste. — Voyage à Paris. — Insuccès. — Lettre du saint à ses confrères de Caen.....	75
§ 2. Nouvelles démarches : projet d'union avec M. d'Authier de Sisgau. — Echec. — L'acte de baptême de la Congrégation. — Espoirs du côté de Rome que la mort du pape fait évanouir.....	80
§ 3. M. de Than et la Congrégation. — Sa générosité imitée par M. de Répichon. — Ses adversaires en prennent occasion pour l'attaquer de nouveau. — Admirable patience du saint. — Sympathies de ses amis. — Lettre de M. Cospéan. — Accalmie. — Le saint en profite pour rédiger les <i>Règles Latines</i> et l' <i>Abrégé des Constitutions</i>	81
§ 4. Autres démarches auprès de la cour : le P. Eudes est reçu par Anne d'Autriche ; auprès du Parlement de Rouen : opposition de ses ennemis ; auprès de l'Assemblée du Clergé : nouvel insuccès.....	86
§ 5. Démarches à Rome, qui donnent le signal d'une nouvelle persécution. — Protestation de M. de Renty. — Mémoire du saint aux Pères de l'Oratoire. — Préparatifs du voyage à Rome de M. Mannoury. — M. Mannoury à Rome. — Il y retrouve les adversaires du P. Eudes. — Rumeur de la mort de M. d'Angennes qui l'oblige à rentrer en France.....	88
6. Conséquences de la mort de M. d'Angennes pour le saint fondateur. — Ses pouvoirs lui sont enlevés par le Chapitre. — Calomnies. — Lettre de M. de Renty. — Consolations du côté de Rouen. — La nomination de M. Molé que les ennemis du saint indisposent aussitôt contre lui. — Vains efforts de celui-ci pour triompher des préventions du prélat. — Nouveau voyage de M. Mannoury. — Succès relatif qu'il obtient en dépit de ses adversaires.....	92
§ 7. Signes avant-coureurs d'une nouvelle persécution. — Encouragements d'En-Haut. — Le saint se prépare à la lutte. — Celle-ci éclate à	

	Pages.
la suite d'un acte du Parlement de Rouen. — Moyens de défense employés par le P. Eudes. — Sentence d'interdiction portée contre sa chapelle. — Sentiments et attitude du saint. — La mort de M. Molé change le cours des événements. — La chapelle du Séminaire réouverte par son successeur. — L' <i>Alleluia</i> du P. Eudes.....	100
III. § 1. La « Probation » transférée à Coutances, pour assurer le recrutement de la Congrégation, à la suite de la fermeture de la chapelle de Caen. — Esprit que le saint s'efforce d'y établir.....	110
§ 2. Les <i>Constitutions</i> . — Leur achèvement. — Leur importance.....	113

CHAPITRE IV

L'Œuvre sacerdotale de saint Jean Eudes.

I. Le Fondateur des Séminaires. A. Aperçu général sur l'histoire des Séminaires : § 1. La réforme tridentiniennne. — Sa nécessité. — Principales causes de l'état lamentable du clergé à cette époque. — Le décret <i>Cum adolescentium ætas</i> . — Importance. — Histoire. — Portée.....	116
§ 2. Application du décret <i>Cum adolescentium ætas</i> : en Italie ; en France : période d'essai — de transition — de création définitive.....	120
B. L'œuvre de saint Jean Eudes : § 1. Le Séminaire de Caen. — Démision de M. de Sainte-Croix. — Lettre du saint à la Reine. — Nomination de M. Servien. — Il est prévenu contre le serviteur de Dieu. — Lettre de celui-ci. — Ses démarches. — Réconciliation officielle. — Lettres d'institution. — Réouverture du Séminaire de Caen. — Lettre du saint. — Retraites d'ordination. — Achat du terrain des Petits-Prés. — Bénédiction de la première pierre de la nouvelle chapelle. — Cette bénédiction fait époque dans l'histoire du saint.....	125
§ 2. Réflexions sur les autres fondations du saint. — Leur occasion. — Lettres d'institution reçues des évêques. — Fondation de Coutances. — Fondation de Lisieux : Séminaire et collège. — Chapitre des Constitutions relatif au collège. — Incidents divers et lettres. — Fondation de Rouen : oppositions suscitées par les jansénistes. — L'abbé d'Aulnay. — Rétablissement de la paix. — Difficultés matérielles. — Fondation d'Evreux : bienfaiteurs. — Difficultés avec le Chapitre. — Les abbés. — Le clergé. — Fondation de Rennes : heureux débuts...	138
§ 3. Organisation des Séminaires eudistes : personnes qui y doivent être admises. — <i>Via media</i> originale adoptée par le saint au sujet des directeurs des Séminaires. — Leur nature et leur destination : former, instruire et exercer.....	152
II. L'apôtre du clergé. § 1. Par la parole : le saint et les retraites ecclésiastiques. — Faits et documents.....	156
§ 2. Par la plume : les différents ouvrages. — Leur valeur.....	162
III. Le chantre du Sacerdoce. — L'office du Sacerdoce. — Origine. — Date de composition. — Beautés de cet office.....	161

CHAPITRE V

Saint Jean Eudes Missionnaire.

I. Saint Jean Eudes missionnaire : § 1. Ce qu'en disent et en pensent ses contemporains : son irrésistible puissance oratoire.....	167
--	-----

	Pages.
§ 2. Source de cette puissance oratoire : qualités naturelles et surnaturelles du saint, et surtout ses convictions sur la sainteté et la dignité de son ministère.....	171
§ 3. Faits divers attestant cette puissance; les Valentins d'Autun; la Mascarade de Beaune; <i>O filii et filiae! Vadam ad portas inferi</i> ; A bas, ver de terre! A Versailles; les pecques valognaises; la mission de Saint-Germain-des-Prés; la Reine chez les Bénédictines.....	172
§ 4. Ce qui reste de l'œuvre oratoire du saint missionnaire.....	182
§ 5. Le confesseur: importance du ministère des confessions dans les missions; lion en chaire, agneau au confessionnal.....	185
II. Sa méthode: § 1. Préliminaires de la mission: durée; arrivée des missionnaires; leur règlement pour le temps de la mission. — Le missionnaire idéal d'après saint Jean Eudes.....	187
§ 2. Les débuts de la mission: accueils divers réservés aux missionnaires.....	190
§ 3. La mission elle-même: règlement imposé aux populations; réunions spéciales; cérémonies extraordinaires.....	192
III. Résultats obtenus par le saint dans ses missions: § 1. Témoignage de ses contemporains: le P. de Condren, M. de Renty, saint Vincent de Paul, M. Olier.....	195
§ 2. Lettres du saint.....	198
§ 3. Quelques faits: cessation des duels; réconciliation des familles; conversion des hérétiques. — Interventions providentielles.....	199

CHAPITRE VI

Les Origines de Notre-Dame de Charité.

I. Première ébauche: Les œuvres de repenties au temps du P. Eudes. Causes de leur insuccès. — Originalité de l'œuvre du P. Eudes. — Ce qui lui manqua tout d'abord. — Occasion de la fondation de Notre-Dame de Charité. — Madeleine Lamy. — Son apostrophe au P. Eudes. — Premiers essais.....	203
II. L'organisation provisoire: Marguerite Morin. — Heureux débuts. — Lettre du saint. — Lettres-patentes. — Premières difficultés: celles venant du dehors; celles venant du dedans: pauvreté. — Lettres du saint à M ^{me} de Camilly. — Malaise. — Luites intestines: Marguerite Morin et M ^{lle} de Saint-André; opposition de Marguerite Morin au saint fondateur; lettre de celui-ci à M ^{lle} de Taillefer. — Départ de Marguerite Morin. — M ^{sr} d'Angennes autorise les Visitandines à prendre la direction du Refuge.....	208
III. L'organisation définitive: § 1. La Mère Patin: sa conduite à Pendroit du Refuge. — Nom, règles, costume du nouvel Institut. — Première prise d'habit. — Interventions providentielles. — Démarches auprès des autorités municipales de Caen. — Voyage de M. Mannoury à Rome. — Mort de M ^{sr} d'Angennes.....	219
§ 2. <i>Intus timores</i> : rentrée de la Mère Patin à la Visitation. — Absence du saint. — Misère extrême. — <i>Foris pugnae</i> : M. Molé. — Appréhensions que son attitude fait naître. — Découragement des Visitandines. — Leur départ. — Nouvelles démarches du saint à Rome: échec. — Lettres à ses filles. — Approbation de M. Molé. — Lettres du saint...	224
§ 3. Retour de la Mère Patin. — Lettres du saint à M ^{lle} de Taillefer. —	

	Pages.
Prise d'habit de Marie Herson. — Profession de Sœur Marie de l'Assomption Taillefer. — Nouvelles épreuves : la direction de Notre-Dame de Charité enlevée au saint. — Lettres. — Intérêt toujours croissant qu'il témoigne dans l'ordre temporel et spirituel au monastère. — Nouvelles démarches à Rome. — Correspondance avec la Mère Patin. — L'approbation : joie que le saint en ressent.....	232
§ 4. Rédaction des Constitutions. — Mort de la Mère Patin. — Impression des Constitutions. — Leur valeur.....	249

CHAPITRE VII

Saint Jean Eudes « Père, Docteur et Apôtre du culte liturgique des Sacrés Cœurs ».

I. Aperçu historique sur la dévotion aux Sacrés Cœurs avant saint Jean Eudes : § 1. La dévotion au Saint Cœur de Marie : évolution doctrinale. — Éléments que lui fournissent l'Ancien et le Nouveau Testament. — Les premiers Pères. — Le Moyen Age : dans les cloîtres et hors des cloîtres. — L'état de cette dévotion au moment où saint Jean Eudes commence son apostolat	253
§ 2. Dévotion au Sacré Cœur de Jésus : même développement historique et doctrinal que la dévotion au Saint Cœur de Marie. — Des origines au x ^e siècle : valeur des textes relevés dans cette première période de son histoire. — Le Moyen Age : évolution marquée qui se dessine à partir du x ^e siècle. — Les grands Ordres religieux : Bénédictins, Chartreux, Franciscains, Dominicains. — Le rayonnement en dehors des cloîtres. — Du Moyen Age au xvii ^e siècle : les Jésuites; saint François de Sales et la Visitation; Pécole oratorienne.....	258
II. Rôle de saint Jean Eudes dans la propagation du culte des Sacrés Cœurs : A. <i>Père du culte liturgique des Sacrés Cœurs.</i> § 1. Comment le saint fut amené à sa mission : piété personnelle; étude des auteurs qui, avant lui, avaient honoré les Sacrés Cœurs; valeur des hypothèses imaginées pour expliquer la préparation du saint à cette mission.	264
§ 2. Les premières manifestations de sa dévotion pour les Sacrés Cœurs : consécration de ses Instituts; le blason de sa Congrégation; les prières en l'honneur des Sacrés Cœurs.....	267
§ 3. Institution de la fête publique du Saint Cœur de Marie; célébrée d'abord dans l'intimité; puis publiquement à Autun; approbation de M. de Ragny.....	272
§ 4. Institution de la fête du Cœur de Jésus. — Date de la composition de l'office; différentes approbations épiscopales; la circulaire de 1672; célébration de la fête	274
B. <i>Docteur du culte liturgique des Sacrés Cœurs.</i> Importance de l'œuvre liturgique du saint; appréciations diverses portées sur ses offices...	281
C. <i>Apôtre du culte liturgique des Sacrés Cœurs.</i> § 1. Approbation qu'il provoque en faveur de sa double dévotion : approbations épiscopales; du légat du Pape; concession d'indulgences obtenues de Rome.....	284
§ 2. Apostolat auprès des fidèles : les missions; les confréries; la Société du Cœur de la Mère Admirable; l'image de Notre-Dame des Cœurs; les différents écrits; la correspondance; le livre du <i>Cœur Admirable</i>	287
§ 3. Succès de l'apostolat du saint : Ordres religieux, diocèses dans lesquels se répandent les fêtes établies par lui.....	294

	Pages.
4. Cet apostolat devant l'opinion publique : au début, il ne soulève aucune contestation; adversaires et partisans du culte des Sacrés Cœurs le confondent avec l'apostolat de sainte Marguerite-Marie. — Controverses nées depuis. Comment se pose de nos jours la question des Sacrés Cœurs.....	296

CHAPITRE VIII

Saint Jean Eudes et Marie des Vallées.

I. Marie des Vallées avant sa rencontre avec saint Jean Eudes. § 1. Milieu familial; premières épreuves; premières grâces.....	301
§ 2. La possession : important texte du Saint relatif à cet événement; conclusions à tirer de ce texte. — Possession ou névrose : pourquoi il faut admettre celle-là et non celle-ci. — Valeur de l'argument d'autorité.....	306
§ 3. De la possession à la rencontre avec le saint : admirables dispositions de l'humble fille; résumé fait par le P. Eudes des divers états par lesquels elle a passé.....	311
II. Rencontre de saint Jean Eudes et de Marie des Vallées. Occasion de cette rencontre. — Son importance pour les deux. — Conséquences pour le P. Eudes. — L'influence de Marie des Vallées sur lui a-t-elle été déterminante? A quoi il faut la réduire : relativement à la Congrégation de Jésus et Marie; à l'Ordre de Notre-Dame de Charité; à la dévotion aux Sacrés Cœurs.....	316
III. Mort de Marie des Vallées. § 1. Récit par le moine de Barbery des dernières années et de la mort de Marie des Vallées.....	322
§ 2. Douleur du saint : sa lettre à M. Manchon. — Sainteté de Marie des Vallées proclamée par la voix populaire.....	327
IV. Autour du cercueil de Marie des Vallées. § 1. Exhumation et enlèvement de son corps par M. de Langrie. — Récit des témoins.....	330
§ 2. Mécontentement de M. Bazire : il attaque la mémoire de la pieuse fille et porte l'affaire devant l'officialité diocésaine. — Manœuvres de M. Bazire. — Lettres de M. Auvry évoquant la cause à son tribunal.	333
§ 3. Convocation par M. Auvry d'une assemblée spéciale pour juger de la question. — Sa déclaration; sa sentence. — Derniers efforts de M. Bazire. — Conclusion de l'affaire.....	336

CHAPITRE IX

Les dernières années.

1660 à 1680.

I. Sur la route du calvaire : 1660 à 1670. § 1. Maladies et deuils parmi les amis du saint : différentes lettres, à M. Hubert, à M ^{me} de Camilly. — Mort de M. Le Mesle, du Président de Langrie.....	340
§ 2. L'affaire de l'Ermitage. — Saint Jean Eudes et le Jansénisme. — Origine et nature de l'Ermitage. — M. de Bernières et saint Jean Eudes. — Après la mort de M. de Bernières. — On essaie de compromettre le saint dans « les scandales » commis par les disciples de M. de Bernières. — Son attitude pleine de prudence. — Ses travaux à cette époque.....	349

	Pages.
II. Le sommet du calvaire : 1670 à 1675. § 1. Extraits du Mémorial. — Vive contrariété éprouvée par le saint au sujet de la fondation du Refuge de Rennes. — Marie de la Trinité Heurtaut. — Refus du Refuge de Caen de secourir celui de Rennes. — Lettres du saint.....	358
§ 2. Consolations destinées à le préparer à de nouvelles épreuves : progrès de la dévotion au divin Cœur de Jésus. — Mission de Versailles. — Affaire de la coadjutorerie d'Evreux.....	362
§ 3. L'orage éclate. — Existence d'un complot tramé contre le saint par ses adversaires. — Les démarches de M. de Bonnefond à Rome traversées par d'incessantes oppositions. — Lettre du saint à M. de Bonnefond. — Contretemps subis par ce dernier.....	365
§ 4. L'affaire de la supplique Boniface. — Historique de cette supplique. — Les adversaires du saint l'exploitent. — Ses essais infructueux pour se justifier auprès du Roi. — Lettre à Colbert. — Admirable patience du serviteur de Dieu. — Ses lettres.....	370
§ 5. Lettre à M. de Bonnefond. — Suprême assaut de ses adversaires. — Campagne de libelles et de calomnies. — Lettre de l'abbé d'Aunay au P. de Saumaise. — La lettre à un Docteur de Sorbonne. — Autres libelles. — Attitude du saint. — Réponse de M. de Launay-Hue. — Nouveaux factums. — Le saint garde le silence. — Lettres. — L'assemblée de Meulan.....	378
III. La consommation : 1675 à 1680. La mission de Saint-Lô. — Efforts pour établir définitivement la Probation. — Maladie du saint. — Sa résignation. — Supplique au Roi. — Fin de la disgrâce. — M. de Bonnefond élu comme coadjuteur. — Démission du saint comme supérieur général. — Election de M. Blouet de Camilly. — Sa préparation à la mort. — Adieux aux religieuses de la Charité. — La dernière maladie. — Les derniers moments. — Adieux de M ^{me} de Camilly. — La mort.....	385

CHAPITRE X

Le saint.

I. <i>Vivo, jam non ego</i> : § 1. Vie et mort inséparables dans l'ordre spirituel, aussi bien que dans tout ordre de vie. — Raisons de la mort à soi.....	397
§ 2. Saint Jean Eudes mort à soi : par son humilité : théorie et pratique; — par la mortification : à quel point il la poussait; — par l'esprit de sacrifice : sa dévotion à Jésus pénitent, son estime de la souffrance; le christianisme, profession de sacrifice et d'immolation.....	401
§ 3. Saint Jean Eudes mort au monde : son détachement du monde; la guerre qu'il lui a livrée.....	411
§ 4. Saint Jean Eudes mort au péché : protestations où éclate sa haine contre le péché.....	412
II. <i>Vivit vero in me Christus</i> : § 1. Le mystère de la vie de Jésus en nous : dans la vie, la prédication et l'apostolat de saint Jean Eudes. — Nécessité de l'adhérence totale à Jésus-Christ.....	415
§ 2. Comment, par son esprit, saint Jean Eudes adhéraient totalement à Jésus-Christ : Jésus, l'unique objet de ses pensées.....	417
§ 3. Comment il adhéraient à Jésus-Christ de toute sa volonté : brûlants désirs du règne de Jésus-Christ en lui. — Soumission à la divine volonté. — Sa confiance en Dieu.....	419

	Pages.
§ 4. Comment il adhéraît à Jésus-Christ par tout son cœur : son amour pour Jésus, source de tous ses autres sentiments : de son amour pour Dieu le Père et de son esprit de religion, — de son amour pour Marie, — pour les saints, — pour les âmes.....	426

CHAPITRE XI

La Gloire.

I. <i>Le rayonnement de la sainteté</i> : § 1. Les admirateurs : princes, cardinaux, évêques, religieux, grands personnages.....	441
§ 2. Les amis : Cospéan, les Camilly, Renty, Bernières et la Compagnie du Saint-Sacrement. François de Montmorency-Laval.....	446
§ 3. Ames religieuses sur lesquelles il exerce sa paternité spirituelle; — qui bénéficient de son zèle, — ou avec qui il entretient de saintes liaisons.....	450
II. <i>Les premières étapes sur le chemin de la gloire</i> : § 1. Les funérailles. — Eloges faits du saint. — Miracles. — Ouverture de son testament.	453
§ 2. Anniversaire de sa mort.: nouvelles faveurs obtenues par son intercession. — Cérémonies à Caen : oraison funèbre de M. Jollain; à Coutances : oraison funèbre de M. de La Palluelle.....	458
§ 3. Translation des restes du saint à la Gloriette. — Les pourparlers. — La cérémonie. — Epitaphe.....	463
III. <i>Filii, Gloria Patris : La survivance du Saint</i> . § 1. La Congrégation de Jésus et Marie : jusqu'à la Révolution; de la Révolution à nos jours. — Œuvres de l'Amérique du Sud; de l'Amérique du Nord; de France.....	467
§ 2. Notre-Dame de Charité : jusqu'à la Révolution; de la Révolution à nos jours. — Fondation de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur. — La Vénérable Mère Sainte-Euphrasie Pelletier. — Diffusion de son œuvre.....	471
§ 3. La Société du Cœur de la Mère Admirable. — Avant, pendant et après la Révolution.....	473
§ 4. Les <i>filiales</i> issues de la Société du Cœur de la Mère Admirable. — Différentes Sociétés fondées par les Eudistes.....	477
IV. <i>Le Triomphe</i> : § 1. Différentes étapes du procès de béatification. — Les miracles.....	479
§ 2. La béatification racontée par un témoin.....	481
§ 3. La gloire de saint Jean Eudes se répandant à travers le monde....	486

APPENDICES

I. Contrat d'une sainte Alliance avec la très sacrée Vierge Marie, Mère de Dieu.....	492
II. Lettres-patentes pour l'érection de la Congrégation de Jésus et Marie.....	497
III. Testament de saint Jean Eudes.....	499
IV. Lettre à la très sainte Vierge.....	506
V. Etablissement de la fête du Saint Cœur de Marie à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang de Québec.....	508

